



REVUE
HISTORIQUE

41

REVUE
HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.

CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE.

TOME CENT DOUZIÈME

Janvier-Avril 1913.

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1913

1. 6 207. 13
2 11 - 1/13

D
1
96
2.1.2

1.

LE COMMENCEMENT
DE LA
RESTAURATION CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

PAR MARIE TUDOR (1553).

Jamais souverain peut-être, à son avènement, ne fut accueilli par ses sujets avec plus d'enthousiasme que Marie Tudor. Sa jeunesse assombrie par la tristesse et les larmes, ses souffrances noblement supportées, sa dignité de vie et ses vertus, dans une cour corrompue, lui avaient gagné les cœurs. Au temps d'Anne Boleyn, les femmes se pressaient déjà sur son passage, éplorées et protestant que, quoi qu'on fit, elle restait leur princesse¹. Tous la saluaient, selon la remarque amère de la jalouse favorite, « comme si c'eût été Dieu lui-même descendu du ciel »². Un vieux poème français, écrit et publié à Londres au lendemain de l'exécution d'Anne Boleyn³, chantait ainsi le prochain retour de Marie à la cour :

Et n'eussiez veu jusque aux petits enfans,
Que tous chantans et d'aise triomphans.
Il n'y a cueur si triste qui ne rye
En attendant la princesse Marie.

1. Ce fait, raconté par Dinteville, se passa quand Marie se rendit de Greenwich à Eltham, en 1535 : « Item, dernièrement, quand elle feust revenue de Greenwich, une grande troupe de femmes, tant bourgeoyses que autres (au desceu de leurs maris) luy furent au devant, en pleurant et criant que nonobstant tout ce qui avoit esté fait, elle estoit princesse, en furent mises les plus grandes en la Tour, tousjours persistant en leur opinion » (Mémoire des ambassadeurs français, Bibl. nat., ms. Dupuis 547, fol. 200). Parmi les femmes qui manifestèrent en faveur de Marie, l'ambassadeur nomme lady Rochford, belle-sœur d'Anne Boleyn, et lady William Howard.

2. Chapuis à Charles-Quint, 10 janvier 1534 (Arch. d'Etat de Vienne. P. C., 229, I, fol. 4).

3. Il porte la date de juin 1536.

Le pays entier aurait pu répéter ce refrain, lorsque la princesse, victorieuse de l'odieuse Northumberland et proclamée reine, fit sa triomphale entrée dans la capitale du royaume. C'est « la plus grande resjouissance du peuple que l'on sçauroit extimer », écrivent les ambassadeurs impériaux, « criant *vive ladicte dame*, faisans feugs de joie par toute la ville; et a esté tel concours du peuple que fut jamais veu, comme silz attendoient la restitution du royaume d'elle »¹. « L'amour que porte le peuple à la princesse », dit, dans la même circonstance, l'espagnol Guaras², « est vraiment extraordinaire, et certainement en cela il offense Dieu, car son amour dégénère en idolâtrie. » Noailles lui-même, peu porté à juger favorablement la nouvelle reine, confesse « que la démonstration du peuple incline totalement à la vouloir honorer et obéir »³.

Marie dut songer dès le premier moment à profiter de l'enthousiasme de son peuple pour rétablir, dans le royaume, le catholicisme qui lui tenait tant au cœur. Beaucoup s'y attendaient. « Mesme desja », écrit Noailles plus de dix jours avant l'arrivée de la reine à Londres, « fount conte la pluspart de voir la messe remise et autres ceremonies de l'eglise⁴. » N'était-elle point « cette vierge pure de toute tache d'hérésie », dont parlait un contemporain⁵, celle qui, comme une vestale antique, avait conservé le feu sacré dans un pays où il semblait complètement éteint? « Dans les ténèbres épaisses de ce royaume », disait Reginald Pole, « elle est seule restée comme une faible lumière combattue de grands vents prêts à l'éteindre, afin de resplendir plus tard sur le monde⁶. . . Ce fut, en Angleterre, la seule vierge sage qui porta bien haut sa lampe magnifique, alimentée de l'huile de

1. Les ambassadeurs impériaux à Charles-Quint, 19 juillet 1553 (Weiss, *Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 41).

2. *Relación de Antonio de Guaras*, édit. R. Garnett, sous le titre : *The Accession of Queen Mary*, Londres, 1892, p. 49.

3. Noailles au roi, 20 juillet 1553 (abbé de Vertot, *Ambassades de Messieurs de Noailles en Angleterre*, Leyde, 1763, t. II, p. 80).

4. Noailles au roi, 20 juillet 1553 (*loc. cit.*).

5. *John Elder's Letter describing the arrival and marriage of king Philipp*, etc., libelle publié à Londres en 1555, dont Foxe et Holinshed ont donné des extraits, mais qui ne fut point réédité en entier avant Nichols (appendice de la *Chronicle of Queen Jane and two years of Queen Mary*, Camden Society, 1850, p. 136-160). Le passage cité est à la p. 164 de Nichols.

6. Parole rapportée par Giovanni Micheli en 1557 (Albéri, *Relazioni degli ambasciatori veneti*, sér. I, t. II, Florence, 1841, p. 324).

la vraie religion et capable de répandre une lumière assez vive pour éclairer la nation entière¹. » « On peut dire », écrit un Espagnol en 1554, « qu'en elle s'est gardée la foi du royaume pour ne se point perdre totalement². » Sa piété était grande et sa religion sincère. « De son humilité, de sa piété et de sa religion », écrivait Giovanni Micheli, « il est inutile d'apporter des preuves, car elles sont non seulement connues de tous, mais encore affirmées par les actes et par les faits, presque par le martyre, si l'on songe aux persécutions passées... Il est certain qu'il y a peu de femmes au monde, — je ne parle pas seulement des princesses et des reines, mais des simples dames, — qui soient plus assidues à la prière, laquelle rien ne lui fait interrompre..., plus fidèles observatrices du jeûne, de la communion, en un mot de toutes les œuvres chrétiennes; une religieuse n'en fait pas davantage³. » « Elle est si ferme dans la religion catholique », rapporte un autre ambassadeur vénitien, « que, malgré la défense de son frère et du Conseil de faire dire la messe selon l'usage de l'Église romaine, elle la fit célébrer secrètement; jamais elle ne consentit à une autre forme de religion; plusieurs fois elle dut déclarer que, pour maintenir la croyance dans laquelle elle était née, elle souffrirait le martyre, mettant son espoir en Dieu seul. D'où souvent elle répète la parole de l'Écriture : *In te, Domine, confido; non confundar in aeternum. Si Deus est pro nobis, quis contra nos*⁴? » La vive foi de Marie lui inspira la restauration en Angleterre de la religion de ses ancêtres. L'ambassadeur impérial, Simon Renard, affirme à Charles-Quint que pour cette restauration elle affronterait le martyre et qu'elle le disait tout haut.

Toutefois, quels que fussent sa piété, son optimisme même, la reine n'ignorait pas que sa religion avait été le principal motif

1. Reginald Pole à Marie Tudor, 2 octobre 1553 (*Venetian Calendar*, p. 418-423). « Quae semper in recta fide religioneque firmam sese atque constantem praestitisset », dit d'elle Reginald dans la *Reformatio Angliae ex decretis Reginaldi Poli cardinalis* (Le Plat, *Monumentorum ad historiam concilii Tridentini... collectio*. Louvain, 1780-1787, p. 570).

2. Appendice du *Viaje de Felipe II a Inglaterra por Andrés Muñoz*, édit. de la *Sociedad de Bibliófilos españoles*. Madrid, 1877, p. 99.

3. Relation de Giovanni Micheli de 1557 (Albéri, *loc. cit.*). « Es una sancta », répètent les Espagnols qui accompagnent Philippe II en Angleterre (Muñoz, *op. cit.*, p. 95, 106, 108).

4. Relation de Giacomo Loranzo, de 1554 (Albéri, *op. cit.*, sér. I, t. III, p. 93).

invoqué contre elle par Northumberland et par Édouard VI pour la priver du trône¹ : « Marie, pour avoir persévéré dans ses anciennes croyances », avaient-ils dit, « et s'être opposée aux décrets du Parlement et de Sa Majesté, méritait d'être privée de la succession². » Par « la crainte du retour au papisme », le duc s'était gagné des adhérents³.

Marie savait aussi qu'elle devait sa couronne aux partisans des idées nouvelles comme à ceux des anciennes. C'était un réformé qui l'avait secrètement avertie des projets de Northumberland, alors que sans défiance elle prenait le chemin de Londres, où le duc l'attendait pour s'assurer de sa personne⁴. Une ballade contemporaine, d'inspiration protestante, puisqu'elle fait l'éloge d'Édouard VI, célèbre l'avènement de Marie et se réjouit de la défaite du traître⁵. Les protestants étaient donc bien loin de redouter cet avènement : et la nouvelle reine dut tout naturellement songer, sinon à se concilier leur faveur, tout au moins à ne pas se les aliéner.

Henri II, apprenant le désir qu'avait Marie de rétablir le catholicisme, s'empressa de la féliciter et de lui promettre son appui⁶. Mais Henri était l'adversaire secret de la reine, dont il

1. Reginald Pole à Jules II, 23 octobre 1554 (*Venetian Calendar*, t. V, p. 582).

2. Relation de Giacomo Soranzo Albéri, *op. cit.*, sér. I, t. III, p. 38). Édouard VI invoque principalement ce motif, près des hommes de loi. Récit de Lord Montague publié par Fuller, *Church History*, liv. XIII, sect. 2.

3. *Chronicle of Queen Jane*, édit. Nichols, p. 6-7; Holinshed, *Chronicle*, t. III, p. 1068.

4. Sir Nicholas Throckmorton raconte, dans son autobiographie en vers, que ce fut lui-même qui prévint Marie, bien qu'il fût opposé à la religion de la reine :

« And though I lik'd not the religion
Which all her life queene Marye hadd protest
Yett in my mind that wicked motion
Reight heires for to displace I did detest.
Causeless to profer any injure
I meant it not, but sought for remedie. »

(*Chronicle of Queen Jane*, édit. Nichols, p. 2). Cf. Goodman, *Memoirs*, p. 161. — Sir James Hales, le seul homme de loi qui refusa de signer le document qui privait Marie de la couronne, était protestant; il devait s'opposer, plus tard, au rétablissement du culte catholique.

5. *An invective against Treason*, imprimée à Londres, chez Madely, en 1553, et recitée par R. Garnett, dans son édition de la *Relacion de Antonio de Guevas*, Londres, 1892, p. 144.

6. « A quoy ne faillines, suivant vostre instruction, la conforter et animer encore d'advantage, l'asseurant de vostre part que en sa très sainte et devote

connaissait l'étroite union avec l'empereur. Aussi sa joie de la pieuse tentative de Marie lui fut-elle moins inspirée par un sentiment de vraie religion que par des vues toutes politiques. Il soupçonnait les difficultés que susciterait la restauration de la vieille foi¹. Les embarras qu'elle causerait au nouveau gouvernement, les luttes intestines qui pouvaient en résulter lui assuraient la neutralité de l'Angleterre, maintenant qu'il ne pouvait plus compter sur son alliance. « Vous assurant, sire », avait écrit Noailles, « que la bonne opinion que j'entends que ceste dicte dame pourra prendre au bien de ceste religion, et les contraires qu'elle y trouvera luy donneront tant d'empeschemens que cela suffira pour vous tenir en quelque repos de ce costé². »

L'empereur, pour des motifs politiques aussi, conseillait à Marie la prudence. Il ne fallait point que le royaume, désormais gagné à la cause impériale, devînt un poids mort, par suite des divisions doctrinales. Ces divisions avaient rendu possible le complot de Northumberland; ne pouvaient-elles engendrer des révoltes qui auraient précipité du trône la nouvelle reine? Quelques semaines plus tôt, il avait engagé Marie à promettre qu'elle ne changerait rien à la religion de ses sujets, si on la laissait succéder à son frère³. Aussi lui recommande-t-il maintenant une extrême réserve. « Et oultre ce, lui direz que, puisqu'il a plu à Dieu réduire toutes choses en si bons termes, que luy conseillons qu'elle tienne singulier regard de, pour le commen-

affection à l'exaltation de l'honneur de Dieu, de la sainte foy catholique et vraye religion, elle trouvera en vous tout le confort et ayde qu'elle sauroit attendre et desirer de prince de la chrestienté; luy faisant vivement entendre le plaisir que avez ja recçu d'ouyr sa vertueuse et très louable deliberation. » MM. de Gyé, évêque d'Orléans, et de Noailles au roi, 23 août 1553 (Vertot, *op. cit.*, t. II, p. 121-122). Lettre du roi aux mêmes, 28 août 1553. « Le roi ordonne à son ambassadeur ordinaire et à ses ambassadeurs extraordinaires d'assurer la reine d'Angleterre de toutes ses forces pour l'establissement de la religion et de son autorité dans ses états » (*Ibid.*, t. II, p. 128). Cf. lettre du roi à Noailles, 9 novembre 1553 (*Ibid.*, t. II, p. 248).

1. Ce n'est pas, disait-il, « petite besoigne à achever; aussy, je ne fais doute qu'avec les autres affaires de son royaume elle n'en ayt pour bien long-temps ». Lettre citée de Henri II, du 28 août 1553.

2. Noailles au roi, 29 juillet 1553 (Vertot, *op. cit.*, t. II, p. 92).

3. Charles-Quint à ses ambassadeurs, Bruxelles, 23 juin 1553. Weiss, *Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 12). L'empereur revient sur cette recommandation dans sa lettre du 11 juillet (*Ibid.*, t. IV, p. 25). Et, le 25 juillet, il proteste que « la dite dame Marie, nostre cousine », veuille « faire changement ny à la facon de l'administration du royaume ny au surplus » (*Ibid.*, t. IV, p. 47).

cement, non se trop hâter avec zèle de réduire les choses qu'elle trouvera n'être en bons termes, mais qu'elle s'accommode avec toute douceur, se conformant aux définitions du parlement, sans rien faire toutefois de sa personne qui soit contre sa conscience et la religion, ayant seulement la messe à part, dans sa chambre, sans autre démonstration, dissimulant au surplus sans que, pour maintenant, elle fasse constitutions contraires à celles qui sont pour le présent au dit royaume et sans se laisser à ce, pour le commencement, induire et persuader par aucuns particuliers¹. » Peu de jours après, Charles insiste de nouveau et signale le grave danger d'une réaction religieuse trop prompte : « Et au regard de l'instauration de la religion en ce coustel là, vous polrez dire à la dictie royne que nous louons grandement son bon zèle et désir qu'elle a de rendre le devoir qu'elle est obligée pour ladiete restauration et recognoistre envers Dieu la prospérité que luy a donné : mais toutefois nous ne pouvons délaïsser de lui représenter les difficultez que en ce commencement elle aura sur ce point. Et signamment seroit à craindre que les principaulx qu'ont tenu son party, pour estre grande partie d'iceulx, à ce que l'on entend, desvoyez, se polroient déclairer à l'encontre d'elle : et aussi est apparent qu'elle auroit contraire grande partie du conseil et le peuple qui luy est si favorable, mesme celluy de Londres et de là à l'entour, que par faulse pré-dication a esté pour la pluspart séduict². »

Les ambassadeurs impériaux recommandent à la reine de « non se haster es choses de la religion »³ : ils mettent la reine en garde contre une conversion apparente et trop rapide de ses sujets, contre leur soumission des premiers jours qui pourrait entraîner son zèle au delà des limites et l'engager elle-même dans une voie périlleuse où déjà les Français la voudraient voir. « Entre aultres, ce point de la religion, que jà çois il semble que les choses se doigent accommoder et que le commencement soit

1. L'empereur à ses ambassadeurs, Bruxelles, 22 juillet 1553 (Weiss, *Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 55). Cf. Griffet, *Nouveaux éclaircissements sur l'histoire de Marie, reine d'Angleterre, fille aînée de Henri VIII*, Paris, 1776, XI.

2. Charles-Quint à ses ambassadeurs en Angleterre, Bruxelles, 29 juillet 1553 (Weiss, *op. cit.*, t. IV, p. 60).

3. Les ambassadeurs à Charles-Quint, 2 août 1553 (Arch. du royaume de Bruxelles, *Papiers d'État et de l'audience*, t. CCLXXXIII, fol. 145 v°, cop., XVIII^e siècle).

très bon, si est-ce il vraysemblable que plusieurs le font par dissimulation et pensent aultre chose en leurs cueurs que ce qu'ils démonstrent extérieurement, et que pour ce l'on doit tenir l'œil au guet, à ce que aiant changé l'affection qui pouvoient porter à Vostre Majesté, ils ne procurent ou consentent nouvelleté, commotion ou trouble au royaulme: qu'est ung point dont se voudront aider les François et partiaulx du royaume, si veullent machiner quelque chose contre Votre Majesté, com' il est apparent¹. » Qu'on procure « le remède de la religion », écrira encore l'empereur l'année suivante, « mais que ce soit en saison et par termes qui ne causent effect contraire au bien que en cecy l'on prétend »².

Ces avis ne manquaient pas de justesse. L'état d'esprit des Anglais, en matière religieuse, à cette époque, était assez peu propice à une restauration du catholicisme complète et durable.

Certaines parties de l'Angleterre gardaient assurément quelque attachement aux vieilles croyances. « Si le peuple de Londres est perfide, obstiné dans l'hérésie », écrivait-on de Londres le 12 août 1553, « le reste du royaume ne l'est pas au même point³. » Le nord et l'ouest restèrent toujours en majorité catholiques⁴. Mais déjà le sud-ouest, qui avait été le berceau de la révolte religieuse de 1549 contre les innovations liturgiques d'Édouard, se transformait lentement au point qu'il fut, au temps d'Élisabeth, un centre actif de protestantisme militant. Les opinions nouvelles avaient profondément pénétré l'est, les comtés d'Essex et de Kent, quelques pays du centre et la plupart des régions industrielles et commerciales. La capitale fut toujours un foyer intense de prosélytisme⁵. Quinze mille réformés étran-

1. Les ambassadeurs impériaux à Marie, août 1553 (Weiss, *op. cit.*, t. IV, p. 65).

2. Charles-Quint à ses ambassadeurs en Angleterre, du camp près Bouchain, 3 août 1554 (Weiss, *op. cit.*, t. IV, p. 284).

3. Dandino rapporte cette phrase dans sa lettre à del Monte du 20 août 1553 (Arch. Vaticanes, *Flandra*, t. 1, fol. 159). Cité par Ancel, *la Reconciliation de l'Angleterre avec le Saint-Siège*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. X, p. 774. — Dandino avait été envoyé à Bruxelles, comme légat, près de Charles-Quint, en 1552.

4. L'Espagnol Antonio de Guaras exagérait beaucoup en estimant à quatre-vingt-seize pour cent le nombre des catholiques du royaume (*Relación de Antonio de Guaras*, édit. R. Garnett, p. 63).

5. « Beaucoup, à Londres, sont fermement attachés aux nouvelles doctrines », écrit Bernardino Ferrario, l'ambassadeur à Londres du duc de Ferrare, le 12 août 1553 (Haile, *Life of Reginald Pole*, Londres, 1910, p. 382).

gers, sous Édouard, y avaient librement prêché leur doctrine et pratiqué leur culte¹. Si Somerset et Northumberland favorisèrent la cause protestante, selon l'Espagnol Guaras, c'est qu'ils suivirent et flattèrent l'inclination populaire². Marie, pour son élévation sur le trône, n'aurait pu compter sur les partisans de l'ancienne foi : les ambassadeurs impériaux étaient en effet persuadés que « l'espoir que la dicte dame pourroit prendre d'aulcungs du pays est vain pour la religion »³. Un Vénitien écrit, au début du règne, que « le démon a acquis dans le royaume une extraordinaire puissance et qu'il l'a engagé à fond dans l'hérésie »⁴. « Le nombre des bons est de beaucoup inférieur à ce qu'on suppose », croit l'ancien ambassadeur à Londres, Diego de Mendoza, « et le peuple a goûté si largement les douceurs de cette liberté qu'assure l'hérésie » qu'il est bien malaisé de le convertir⁵. Soranzo rapporte, en 1554, que « peut-être la majorité de la population est mécontente de la restauration du catholicisme »⁶. Et Giovanni Micheli, à la fin du règne, constate qu'un motif religieux, invoqué par ceux qui fomentent des révoltes contre la reine, est toujours bien accepté du peuple⁷.

La classe riche et la bourgeoisie étaient attachées au régime qui les avaient enrichies et devaient redouter une restauration qui pouvait les forcer tôt ou tard à restituer les biens spoliés. Si les dépouilles de l'Église à l'origine n'avaient été distribuées

1. « Londinensis ecclesia peregrinorum habet plus minus 15,000. » Bullinger à Calvin, Zurich, 26 août 1553 (*J. Calvini opera*, édit. Baum, Cunitz, Reuss, t. XIV, p. 598).

2. « Despues paresciendoles a los duques confederados, que en las cosas del gobierno ninguno les yra a la mano, acordaron de desvergonçarse en permitir que se predicasse al pueblo la secta en que despues han estado, assi por ser ellos dessa opinion como por ver el pueblo inclinado a ella » (*Relación de Antonio de Guaras*, édit. citée, p. 34).

3. Les ambassadeurs à Charles-Quint, 7 juillet 1553 (Weiss, *Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 19). Les comtes les mieux disposés en faveur du catholicisme se rallièrent à la cause de Marie, moins pour le motif religieux que pour des raisons politiques. Cf. Martin Hume, dans Davey, *Lady Jane Grey*, Londres, 1909, p. xviii.

4. Francesco Vimercato à son frere Giovan Andrea, 13 et 14 octobre 1553 (Arch. Vaticanes, *Miscellanea*, IV, t. 45, fol. 589, orig.).

5. Dandino à del Monte, 15 août 1553 (Arch. Vaticanes, *Fiandra*, t. I, fol. 154, orig.).

6. *Venetian Calendar*, t. V, p. 356.

7. Relation de Giovanni Micheli de 1557 (Albéri, *Relazioni degli ambasciatori veneti*, sér. I, t. II, p. 326).

qu'à un petit nombre de favoris et d'acheteurs, les ventes et les partages les avaient divisées et subdivisées entre des milliers de personnes, toutes intéressées au maintien de l'état actuel. Le Vénitien Francesco Vimercato¹, rapportant les prévisions des personnes les plus autorisées, juge que la proposition de rétablir l'ancienne religion rencontrera au Parlement de vives contradictions, « la majeure partie des nobles, de ceux qui exercent l'influence, étant intéressés dans cette matière en tant que possesseurs des biens ecclésiastiques »². Charles-Quint était convaincu que cette question des biens ecclésiastiques était la principale; lui-même en avait fait l'expérience en Allemagne³. « La plupart du royaume sont enrichis dudit revenu de l'Église », font observer à Philippe II les ambassadeurs impériaux. « mesmes les conseillers de Vostre Majesté », aussi toute restitution semble-t-elle « impossible »⁴. Diego de Mendoza, qui avait résidé deux années en Angleterre comme représentant de Charles-Quint, remarque que, « sans parler des nobles, le menu peuple est lui aussi intéressé dans l'affaire des biens d'Église, en raison des dîmes qu'il payait »⁵. « La crainte constante d'avoir à restituer, soit en tout, soit en partie, les dépouilles de l'Église », écrit Giovanni Micheli à la fin du règne. « leur fait souhaiter de retourner à l'ancien état et de supprimer les monastères⁶. »

D'ailleurs, c'est dans la classe noble et aisée que la Réforme avait jeté ses racines les plus profondes. « La plupart des nobles favorisent l'Évangile », écrit-on en décembre 1553, « et rejettent la messe. Beaucoup cependant dissimulent par crainte, mais

1. Un compatriote du Vénitien Dandino, chargé par celui-ci, en 1553, de noter tout ce qu'il verrait dans son voyage à Londres. C'est peut-être le lecteur royal nommé, en 1542, par François I^{er} à la chaire de philosophie grecque et latine du Collège de France. Cf. Abel Lefranc, *Histoire du collège de France*. Paris, 1893, p. 160 et 212.

2. Lettre citée de Francesco Vimercato à son frère Giovan Andrea Vimercato, des 13 et 14 octobre 1553.

3. Reginald Pole à Jules III, 14 octobre 1554 (*Venetian Calendar*, t. V, p. 578, avec la date inexacte du 13 octobre: l'original (Arch. Vaticanes, *Inghilterra*, t. III, fol. 46) porte bien la date du 13).

4. Mémoire des ambassadeurs impériaux (*Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 325).

5. Dandino à del Monte, 15 août 1553 (Arch. Vaticanes, *Fiandra*, t. I, fol 143, orig.).

6. Relation de Giovanni Micheli de 1557 (Albéri, *Relazioni degli ambasciatori veneti*, sér. I, t. II, p. 362).

pratiquent leur culte chez eux, en secret¹ », et ils préférèrent s'exiler plutôt que d'abjurer leurs croyances. Ils se réfugièrent sur le continent, en particulier à Genève, Strasbourg, Francfort, Zurich, Aarau, Worms, Bâle. Les listes de la municipalité de Francfort, qui nous renseignent sur la profession, la fortune et les relations familiales des exilés anglais, nous prouvent que c'était une élite : tandis que les autres colonies étrangères de réfugiés se composaient presque exclusivement d'ouvriers et de petits marchands, la leur, à l'exception d'un seul artisan, ne comptait que des nobles, de gros commerçants, des ecclésiastiques, des gens adonnés à l'étude, *learned men*²; et la fortune de beaucoup de ses membres était considérable³. Des cent quatre-vingt-trois personnes qui la formaient, quarante-trois ont leur place dans le *Dictionary of National Biography*.

Le peuple, ballotté depuis plusieurs années entre des croyances contraires, était devenu, en religion, gent moutonnaire. « Tel sera le prince, tels seront les sujets, en religion comme dans le reste », disait des Anglais, à cette époque, l'ambassadeur vénitien Giovanni Micheli⁴. Quant aux croyances doctrinales, pensait Charles-Quint, ces gens-là n'ont pas de convictions bien définies⁵. Lorsque le schisme le surprit, le peuple n'était guère chrétien que par habitude et par tradition. Les pasteurs, s'ils n'étaient ignorants, ne résidaient point là où les aurait dû fixer

1. Dodmerus à Calvin, Lausanne, 17 décembre 1553 (*J. Calvini opera.*, édit. Baum. Cmilz, Reuss, t. XIV, p. 706). Dodmerus écrit à Calvin d'après le récit d'un exilé protestant.

2. Dr Rudolf Jung. *Die englische Flüchtlings-Gemeinde in Frankfurt am Main, 1554-1559* (3^e livr. des *Frankfurter historische Forschungen*, publiées sous la direction de G. Küntzel. Francfort, 1910, p. 24-35). Le recensement de la colonie anglaise, en novembre 1555, commence ainsi : « Catalogus eorum, qui sunt de ecclesia peregrinorum Anglorum in celeberrima civitate Francofurt. inter quos ne unus quidem est, qui ullum novit opificium; sunt enim omnes aut ex nobili oriundi familia, qui suis vivebant patrimoniis, aut sunt mercatores, qui hic tamen nihil exercent mercaturae, aut sunt studentes, qui in hoc toti sunt ut sese Dei gratia bonis litteris instructiores reddant ad promovendam causam evangelicam, quando Dominus occasionem offeret » (*Ibid.*, p. 25).

3. Liste des impôts de 1556 (*Ibid.*, p. 26 et suiv.).

4. Relation de Giovanni Micheli de 1557 (Albèri, *op. cit.*, sér. I, t. II, p. 363).

5. Reginald Pole à Jules III, 14 octobre 1553 (*Venetian Calendar*, t. V, p. 580).

le devoir de leur charge. Les visites et les ordonnances de Henri VIII cherchèrent à remédier à ce pitoyable état. Malgré cela, le registre de la visite faite en 1551 dans l'évêché de Gloucester¹ nous montre que sur trois cent onze ecclésiastiques, cent soixante et onze ne purent réciter le *Décatalogue* en anglais, dix avaient oublié le *Pater*, vingt-sept ne surent dire quel en était l'auteur et trente où il se trouvait, soixante-deux n'observaient plus la résidence². On devine dans quelle ignorance des vérités élémentaires croupissaient les fidèles. « Beaucoup en étaient arrivés », dit un contemporain, « à ne plus croire à l'immortalité de l'âme, ne connaissaient plus Dieu et ne lui rendaient plus aucun culte³. » John Elder, qui peut être considéré comme un représentant de la classe moyenne, puisqu'il était assez instruit pour écrire un petit livre⁴, confesse, au temps de Marie, que, sans faire partie d'aucune secte, sans avoir fréquenté les fauteurs d'hérésie, il s'est laissé entraîner hors de la religion et, durant vingt années, a vécu librement et licencieusement. C'est le cas, ajoute-t-il, d'un grand nombre⁵. Les changements successifs et rapides de dogmes et de culte achevèrent de désorienter les croyances du peuple. Il s'habitua à obéir, à professer le lendemain le contraire de la veille; et son credo devint celui du prince. « Quant à la religion », constate un contemporain, « l'exemple et l'autorité du prince peuvent tout. Les Anglais n'estiment la religion et ne l'observent qu'autant que par là ils satisfont à leur devoir de sujets envers le souverain, vivant comme il vit, croyant ce qu'il croit, en un mot faisant tout ce qu'il commande. Ils la pratiquent plus pour l'extérieur, afin de ne pas encourir la disgrâce du prince, que par zèle intérieur, car ils agiraient de même à l'égard du mahométisme ou du judaïsme, si le roi y croyait et voulût qu'on y crût⁶. »

1. Il a été publié par James Gairdner, dans l'*English Historical Review*, janvier 1904, p. 98-131.

2. Il n'y a pas de raison de croire que le clergé de Gloucester était plus ignorant ou gardait moins la résidence que celui des autres diocèses.

3. Francesco Vimercato à son frère Giovan Andrea, 13 et 14 octobre 1553 (Arch. Vaticanes, *Miscellanea*, t. IV, liv. 45, fol. 589, orig.).

4. *John Elder's Letter describing the arrival and marriage of king Philipp...* Londres, 1555, réimprimé par Nichols, en appendice de la *Chronicle of Queen Jane*, p. 136.

5. *Ibid.*, p. 164.

6. Relation de Giovanni Micheli de 1557 (Albéri, *op. cit.*, sér. I, t. II, p. 362). — Quand le catholicisme, sous Marie Tudor, eut remplacé le protestantisme

Cette extrême mobilité de la nation, en matière de croyances, rendit possibles les changements religieux du règne de Marie, comme il avait rendu possibles ceux de Henri VIII et d'Édouard VI, comme il rendra possibles ceux d'Élisabeth; et les quelques secousses qui les accompagnèrent ne furent jamais dues à la seule religion, mais encore et surtout à des motifs d'ordre politique et social.

A la fin du règne de Marie, Giovanni Micheli¹, jetant un coup d'œil sur l'œuvre de la reine secondée par le zèle du cardinal Pole, et considérant les monastères relevés, les églises fréquentées, les images remises en honneur, les rites et les cérémonies catholiques partout célébrés, l'hérésie sévèrement châtiée et bannie, déclare que de tout cela rien n'est solide. En Angleterre, dit-il, « la religion, ceci ne fait de doute pour personne, n'est qu'à l'extérieur et en apparence »², inspirée souvent « par la peur ou par l'hypocrisie, certains faisant montre de catholicisme pour gagner les bonnes grâces de la reine. Il leur suffit en général de faire belle apparence et de donner aux choses l'air qu'elles n'ont point, alors que dans l'intérieur les âmes sont profondément ulcérées; mais on dissimule par crainte de perdre les biens ou la vie³, quoique beaucoup encore, endurcis dans l'hérésie, bravent volontairement le bûcher. Sauf un petit nombre, qui est vraiment pieux et miraculeusement préservé par Dieu dans une telle confusion d'erreurs, tous les autres s'efforcent de paraître plus religieux qu'ils ne le sont en réalité. A

d'Édouard, la plupart raisonnerent ainsi, au dire d'un auteur contemporain : « Si c'était la parole de Dieu et si ces gens-la avaient été les enfants de Dieu, sûrement ils auraient reçu de Dieu bénédiction et prospérité. Mais voilà qu'il n'y a pas de doctrine plus haïe, pas de gens plus malmenés que ceux-là; ils ne sauraient donc venir de Dieu. Ce qui vient de Dieu, c'est la doctrine de notre reine et des anciens évêques. De quelle prospérité en effet ne les a-t-il pas comblés? Comme il a veillé sur eux! Et la reine quelle victoire éclatante il a donnée! Autrement, il serait impossible que les choses se fussent passées ainsi » (Strype, *Acts and Monuments under Queen Mary*, chap. v, éd. 1822, vol. III, part. 2, p. 286).

1. Albéri, *op. cit.*, sér. I, t. II, p. 361.

2. « Ceux qui vont à la messe sont peu nombreux », disait un des familiers qui suivirent Philippe II en Angleterre, « et ils y assistent de mauvais gré... Ils ne sont pas intégrés dans la foi et mourront dans l'hérésie... » (*Voyage de Philippe II à Anglaterra*, p. 108, 113).

3. Les ambassadeurs de Charles-Quint disaient à la reine que beaucoup de ses sujets ne pratiquaient le catholicisme que « par dissimulation, pensant autre chose en leurs cœurs » (Weiss, *Papiers d'Etat de Granvelle*, t. IV, p. 65).

la première occasion, ils seront les plus prompts et les plus déterminés à faire le contraire, à retourner à leur licence de vie... et à se libérer de toutes les œuvres extérieures que commande le catholicisme ».

Ces réflexions d'un contemporain, qui vécut plusieurs années dans une situation le mettant à même d'étudier la nation anglaise, nous éclairent singulièrement sur l'état religieux de l'Angleterre dans la seconde moitié du xvi^e siècle; elles nous expliquent la décadence rapide, au temps d'Élisabeth, du culte que Marie Tudor restaura sans grande difficulté¹.

Si le peuple professait quelque indifférence pour les questions dogmatiques, il n'en était pas ainsi de ses sentiments à l'égard de la papauté. Le schisme de Henri VIII, bien plus ancien que le protestantisme de son fils, avait poussé dans la nation de vivaces racines. Depuis plus de vingt ans, l'autorité du pape était vilipendée, sa juridiction bannie, ses revendications ridiculisées, son nom devenu une note d'infamie. Le langage violent des réformés avait achevé dans l'esprit national l'œuvre de Henri VIII. Par la répétition constante de mots injurieux, ils avaient gagné l'oreille de la foule, et Rome n'était plus pour la majorité de la nation qu'un objet d'opprobre ou de risée. « La haine du pape est si profonde », rapporte le Vénitien Barbaro en 1551, « que personne de l'ancienne aussi bien que de la nouvelle religion n'oserait le nommer². » Pour les gens de culture supérieure, si la papauté n'était point l'exécration institution que croyait le peuple, elle rappelait trop le passé et le moyen âge, méprisés par la nouvelle génération qui devait former l'âge brillant d'Élisabeth. « Autant que j'ai pu le comprendre », disait un Vénitien au début du règne³, « l'autorité du pape est en horreur auprès du plus grand nombre. » « Les Anglais », rapportait Commendone à son retour de Londres, « en grande majorité, haïssent à mort ce Saint-Siège⁴. » Charles-Quint

1. « C'est mortifiant », dit Tytler (*England under the reigns of Edward VI and Mary*, Londres, 1839, t. II, p. 247), « mais instructif de remarquer avec quelle rapidité de zélés protestants, au temps d'Édouard, accommodèrent leurs esprits aux vues religieuses de la nouvelle souveraine ».

2. *Venetian Calendar*, t. V, p. 346.

3. Francesco Vimercato à son frère Giovan Andrea, 13 et 14 octobre 1553 (Arch. Vaticanes, *Miscellanea*, IV, t. 45, fol. 589, orig.).

4. Instructions de Jules III à Reginald Pole, du 20 septembre 1553 (Quirini, *R. Poli Epistolae*, Brescia, 1744-1752, t. IV, p. 111 et suiv.).

assure le cardinal Pole, qui pressait le retour de l'Angleterre au Saint-Siège, que de l'autre côté du détroit on détestait l'obéissance à Rome, le chapeau rouge et le froc des moines¹. Un familier de Philippe II, au moment même où se négociait la réunion de l'Angleterre au Saint-Siège, écrivait : « Ils affirment que, depuis que le pape est un homme comme eux, il n'a aucun pouvoir ni juridiction sur le pays, et que le seul pape qu'ils reconnaissent est leur souverain, actuellement la reine, qui peut tout commander ou défendre... Jamais ils ne se soumettront à l'obédience pontificale². »

Il était donc plus facile à Marie de restaurer la religion que de ramener l'Angleterre à l'obédience de Rome. « A mesure que se déroulent les discussions du Parlement », écrit-elle à Reginald Pole, le 28 octobre 1553, « nous nous rendons fort bien compte que la reconnaissance de l'autorité du Saint-Siège souffre infiniment plus de difficultés que le rétablissement du culte catholique, tellement on a réussi à enraciner les fausses préventions contre le pontife³. » Aussi procéda-t-elle par degrés. Malgré son désir ardent de ramener la nation à l'unité, elle consacra les débuts de son règne au rétablissement du culte catholique, sans qu'il fût question en rien de la papauté.

Res dura et regni novitas me talia cogunt
Moliri.

*
* * *

Ce rétablissement, grâce aux sages conseils de l'empereur, fut lent et progressif. Marie d'abord se proposa d'agir sur les esprits par la persuasion plutôt que par la violence, et de les ramener peu à peu à la religion traditionnelle.

Elle commença par affirmer sa foi : « La reine est fixée en matière de religion », comme dit sa première ordonnance⁴. Elle pratiqua ouvertement le culte catholique et l'encouragea par son

1. Reginald Pole à Jules III, 14 octobre 1554 (*Venetian Calendar*, t. V, p. 578, avec la date inexacte du 13 octobre).

2. *Viaje de Felipe Segundo à Inglaterra*, p. 121. Ce familier de Philippe serait Pedro Enriquez, d'après Pascal Gayangos (*Ibid.*, p. XIV).

3. Quirini, *op. cit.*, t. IV, p. 119-121.

4. Ordonnance du 18 août 1553 (*Acts of the Privy Council*, édit. Dasent, t. IV, p. 317).

exemple. Sa chapelle privée, qui, pendant le règne d'Édouard, avait été le seul sanctuaire catholique toléré, devint le centre d'où l'ancienne foi rayonna et se propagea sur le royaume entier. « Et se continue la messe en la cour de la royne sans forcer personne d'y assister », écrit au début du règne l'ambassadeur impérial; « et à cest exemple la messe fust aussi remise en ce lieu de Londres, et y célèbre-t-on ordinairement messe et chante-t-on les matines et vespres en latin, et peu à peu se reformera la religion¹. »

Marie profita des funérailles de son frère pour faire chanter à la cour la première messe publique. Tandis que l'archevêque Cranmer célébrait les obsèques d'Édouard conformément à la religion dans laquelle il était mort² et sans qu'aucun ambassadeur y eût été convoqué, « ce mesme jour (8 août) ceste dicte royne, ne pouvant sitôt conduire les choses qu'elle désire faire à l'honneur de Dieu, fit chanter en la Tour une messe haulte des trespassez à diacre et soubz-diacre, et assistèrent de trois à quatre cents personnes »³. La veille avaient été chantées en latin les matines de l'office des morts⁴. Ce fut l'évêque Gardiner, récemment sorti de prison, qui officia⁵; il continua les jours suivants à dire la messe à la Tour⁶. Une semaine et demie plus tard (21 août), le duc de Northumberland, avant son exécution.

1. Simon Renard au prince d'Espagne. 5 septembre 1553 (Simancas, *Estado, legajo* 1506, fol. 157. orig.).

2. Cf. *Chronicle of Grey Friars of London*, Camden Society. Londres. 1859, p. 83. — Marie avait d'abord pensé à faire célébrer les funérailles de son frère selon le rite catholique. Mais les ambassadeurs de Charles-Quint l'en dissuadèrent. « Vous avez très bien fait de desconseiller à ladicte royne qu'elle fist les obsèques du feu roy, ce qu'elle peult tant plus délaïsser avecque le repos de sa conscience, puisque, comme escripvez, il est decédé soustenant jusques à la tin, selon qu'il avoit esté persuadé de depuis sa jeunesse, les opinions des desvoyez de nostre ancienne religion; par où l'on ne peult sans scrupule luy faire l'enterrement et obsèques accoustumez en nostredicte religion, et est bien que vous l'ayez persuadé par vostre dicte lecture à ladicte dilation. » Charles-Quint à ses ambassadeurs en Angleterre, Bruxelles, 29 septembre 1553 (Weiss, *op. cit.*, t. IV, p. 60).

3. Noailles au roi, 9 août 1553 (Vertot, *op. cit.*, t. II, p. 108). Strype, *Ecclesiastical Memorials under Queen Mary I*, chap. I, édit. d'Oxford. 1822, t. III, part. I, p. 31.

4. *Relación de Antonio de Guaras*, édit. R. Garnett, p. 52.

5. Strype, *loc. cit.* Lettre citée de Simon Renard, du 5 septembre 1553, au prince d'Espagne.

6. La *Chronicle of Queen Jane* (édit. Nichols, p. 16) rapporte qu'il la célébra le 10 août.

fut conduit à la messe célébrée, raconte la Chronique, « avec l'élévation de l'hostie, la paix, les signes de croix, les gestes et tous les rites de l'ancien temps »¹. Le 23 août², la messe fut dite à Saint-Nicolas, et le lendemain (jour de saint Barthélemy) en cinq ou six églises de Londres, « non par commandement, mais pour la dévotion du peuple »³.

Cette première tentative de restauration catholique ne se fit point sans protestation. « Beaucoup de gens en murmurent », écrivait déjà l'ambassadeur français lors de l'office catholique célébré pour Édouard⁴. A certaines églises, les prêtres qui voulurent dire la messe furent maltraités. L'un d'eux fut dépouillé de ses vêtements et à demi lapidé⁵; un autre, un vieillard, faillit être mis en pièces⁶. Le 13 août, l'archidiacre Gilbert Bourne⁷, parlant à Saint-Paul, pria pour les défunts et condamna en termes assez vifs l'emprisonnement que subit l'évêque Bonner pour un sermon, prêché dans la même chaire, et où il n'avait pas voulu reconnaître à un roi mineur le droit de changer la religion⁸. Des murmures et des cris s'élevèrent dans l'assistance : « A bas ! A bas ! », criait-on de tous côtés. Un poignard, lancé avec force, faillit atteindre le prédicateur à la tête. Et ce ne fut point sans peine qu'on l'arracha à la fureur de la foule⁹. Bonner, qui était présent, dut se dérober en grande hâte¹⁰. L'éche-

1. *Chronicle of Queen Jane*, p. 18, 19.

2. Le 21, d'après Strype, *op. cit.*, chap. II, édit. citée, t. III, part. I, p. 34.

3. Machyn *Diary*, Camden Society, Londres, 1847, p. 42; Strype, *loc. cit.*

4. Noailles au roi, 9 août 1553 (Verlot, *op. cit.*, liv. II, p. 109).

5. *Relación de Antonio de Guaras*, édit. Garnett, p. 56.

6. C'était le 11 août, à l'église Saint-Barthélemy de Londres (*Chronicle of Queen Jane*, p. 16). Cf. lettre de Bernardino Ferrero du 12 août 1553, citée par Haile, *op. cit.*, p. 382.

7. Il devint évêque de Bath et Wells (1554-1558).

8. Ce fut aussi la thèse de Marie, durant le règne de son frère. Bonner avait refusé de développer un des points que lui avait imposés le Conseil, c'est-à-dire que « l'autorité du roi était aussi grande durant sa minorité que s'il avait trente ou quarante ans ». Guaras (*op. cit.*, p. 56) ajoute que Bourne fit allusion à la défense que Bonner avait faite de la doctrine eucharistique.

9. Stow, *Annals*, p. 616; *Grey Friars Chronicle*, Camden Society, Londres, 1852, p. 83; Wriothsley, *Chronicle*, Camden Society, Londres, 1875, p. 97, 98; *Chronicle of Queen Jane*, édit. Nichols, p. 18; *Relación de Antonio de Guaras*, édit. R. Garnett, p. 55-56. Bradford et Rogers, prédicateurs de grand crédit au temps d'Édouard, usèrent de leur influence sur le peuple pour sauver Bourne; ils l'emmenèrent à Saint-Paul's School. Cf. Heylyn, *Ecclesiarum Restaurata*, édit. de l'*Ecclesiastical History Society*, 1849, t. II, p. 92.

10. Bonner était lui des partisans de l'évêque Ridley, contre lequel il avait procédé rigoureusement. Cf. Heylyn, *loc. cit.*

vinage fut menacé de perdre ses libertés pour n'avoir pas su maintenir l'ordre. Le dimanche suivant, plusieurs membres du Conseil privé¹, avec deux cents hommes de la garde royale, vinrent à Saint-Paul pour protéger le prédicateur²; mais, désormais, peu assistèrent au sermon, et le lord-maire eut ordre « d'envoyer les anciens de chaque corporation pour qu'un trop petit auditoire ne décourageât point celui qui prêchait »³. Evidemment, les intentions du gouvernement étaient loin de satisfaire tout le monde et occasionnaient plus d'une discussion violente. La reine, après quelques jours de règne, constate l'état d'effervescence de la capitale et son agitation séditieuse, la réunion d'assemblées tumultueuses, le réveil des discordes passées⁴. Elle seule, remarque le légat à Bruxelles, Dandino, ose afficher son catholicisme; les premières tentatives pour rétablir la messe ont provoqué de véritables émeutes populaires⁵. Bientôt il y aura des pétitions dans le comté de Kent et des mouvements dans celui d'Essex pour le maintien du culte protestant⁶. « La reine », écrit l'ambassadeur impérial, « ne pense autre chose sinon à remettre la messe et religion au-dessus, que luy concitera plusieurs assaulx, si Dieu ne la préserve⁷. » Charles-Quint juge son zèle imprudent⁸.

1. Le marquis de Winchester, les comtes de Pembroke et de Bedford, les Lords Wentworth et Rich. Cf. Heylyn, *op. cit.*, t. II, p. 93.

2. Foxe, *Acts and Monuments*, t. VI, p. 392. — Ce fut Watson, chapelain de Gardiner et plus tard évêque de Lincoln, qui prit la parole. Il combattit les faux prêcheurs et les sectes erronées.

3. Foxe, *op. cit.*, t. VI, p. 393; Burnet, *History of the Reformation*, t. III, p. 384.

4. Ordonnance royale du 18 août 1553 (*Acts of the Privy Council*, édit. Dasent, p. 317). — La reine craignait quelque tumulte, le jour de son couronnement. « devant traverser une foule qui contenait beaucoup de gens mal intentionnés, tant de la province que de la capitale..., lesquels prévoient que la volonté de Sa Majesté est d'extirper cette peste contagieuse » (*Venetian Calendar*, t. V, p. 431).

5. Dandino à del Monte, 20 août 1553 (Arch. Vaticanes, *Fiandra*, t. I, fol. 139 et 171).

6. *Acts of the Privy Council*, édit. Dasent, p. 373, 375, 387, 389, 391, 395, 403, 426.

7. Simon Renard à Granvelle, 9 septembre 1553 (Weiss, *Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 100). — Les ambassadeurs de Charles-Quint jugent « que en ce commencement l'on a assez fait de remettre la messe; qu'il y a plusieurs tenans la religion nouvelle qu'ilz n'attendent siou l'occasion pour tumultuer et perturber les affaires » (Weiss, *op. cit.*, t. IV, p. 327).

8. Conversation de Dandino avec Granvelle, rapportée dans la lettre du légat à del Monte, du 15 août (Arch. Vaticanes, *Fiandra*, t. I, fol. 143, orig.).

Les désordres de Londres provoquèrent quelques édits. Chaque chef de famille fut rendu responsable du trouble de la paix publique que causeraient ses enfants ou ses apprentis, et il dut les envoyer à l'église de sa paroisse les jours de fête¹. Ne purent prêcher que les prédicateurs ayant obtenu licence de la reine (12 août 1553)²; chaque échevin dut veiller à ce que le curé de son quartier exécutât rigoureusement cet ordre (16 août 1553)³. Quelques jours plus tard, Becon, Bradford, Rogers, Véron étaient emprisonnés pour discours séditieux; d'autres devaient bientôt les suivre.

Le 18 août, une ordonnance royale interdisait l'interprétation des Écritures et la discussion des questions de foi en tout lieu public et privé, sauf dans les universités; elle prohibait ballades, poésies, libelles, traités et livres qui ne seraient point approuvés par le gouvernement. La reine exhortait en même temps ses sujets à vivre dans la charité chrétienne, à éviter les épithètes « diaboliques et nouvelles » d'hérétique et de papiste, à exprimer, par la sainteté de sa vie plutôt que par les discours, « la faim et la soif de la gloire de Dieu et de sa parole ». Tout séditieux serait châtié. Déjà⁴, elle avait déclaré qu'elle ne voulait point comprimer ou violenter la conscience d'autrui si ce n'est par persuasion et par exemple. Elle renouvelait cette assurance, en manifestant toutefois bien nettement quel était son désir : « Sa Majesté ne peut dissimuler la religion que Dieu et le monde savent qu'elle a professée depuis son enfance jusqu'à ce jour. Cette religion, Sa Majesté est résolue à l'observer et à la garder pour elle-même, Dieu aidant, tant qu'elle vivra : elle désirerait et serait heureuse que chacun de ses sujets aussi l'embrassât en toute paix et charité⁵. »

1. Foxe, *op. cit.*, t. VI, p. 392; Heylyn, *op. cit.*, t. II, p. 93. Cet ordre fut transmis par le Conseil privé au lord-maire.

2. Stow, *Annals*, p. 614; Foxe, *op. cit.*, t. VI, p. 392. Cet ordre fut renouvelé par l'ordonnance royale du 18 août (*Acts of the Privy Council*, édit. Dasent, t. IV, p. 317). — Collier (*Ecclesiastical History*, append. CXXVII bis) donne une formule de licence accordée par la reine aux prédicateurs. Elle doit durer *quandiu nobis placuerit et laudabiliter te gesseris*.

3. Foxe, *op. cit.*, t. VI, p. 393. Cf. Heylyn, *op. cit.*, t. II, p. 94.

4. Déclaration de la reine aux membres du Conseil, le 12 août 1553 (*Acts of the Privy Council*, édit. Dasent, t. IV, p. 317).

5. *Acts of the Privy Council*, t. IV, p. 317; Wilkins, *Concilia*, t. IV, p. 86; Foxe, *op. cit.*, t. VI, p. 390. Strype (*Ecclesiastical Memorials under Queen Mary I*, édit. 1822, t. III, part. 3, p. 39), Collier (*Ecclesiastical History*,

Cette proclamation était habile. Elle encourageait ceux qui voulaient plaire à la reine ou qui étaient partisans de l'ancien culte à le restaurer, malgré les lois existantes. Et, d'un autre côté, elle n'ordonnait rien de contraire à ces lois. Un certain nombre obéirent à l'impulsion qui, de haut, leur était donnée. Ce fut ce qu'on appela suivre « les procédés de la reine »¹. L'archidiacre d'Ely rétablit l'office en latin, les autels, la messe². Le fils aîné de Northumberland³ étant mort en septembre, ses funérailles sont célébrées d'après le rite catholique⁴. A Cambridge, le vice-chancelier défend le service de la communion en anglais et révoque un prêtre marié⁵. On officie de nouveau en latin et, le jour de la Saint-Michel, un prédicateur expose la doctrine catholique du purgatoire⁶. Oxford relève ses autels. « Les papistes qui ont toujours souhaité ce jour tant désiré », écrit un réformé, « sortirent comme du tombeau leurs ornements, leurs calices et commencèrent la messe sans retard⁷. » Un Vénitien signale, en octobre, « que la messe se dit en beaucoup d'endroits, et que c'est un vrai miracle »⁸.

Les lois d'Édouard VI, qui avaient imposé le protestantisme

append. LXVIII) et Heylyn (*op. cit.*, t. II, p. 96) ne citent cette ordonnance qu'en partie. R. Garnett, dans son édition de la *Relación de Antonio de Guaras*, l'a publiée en appendice (p. 149). Cf. *Chronicle of Queen Jane*, édit. Nichols, p. 24. — Le 20 août, un édit rendait à la monnaie d'or et d'argent, si dépréciée sous le précédent règne, sa valeur réelle. Cf. Strype, *op. cit.*, édit. 1822, t. III, part. 2, p. 40. Noailles, parlant de ces divers édits, écrivait le 6 septembre au roi : « Ceste royne continue de bien en mieulx à establir non seulement la religion, mais encores aultres choses de grande police pour la tranquillité et repos à l'advenir d'elle, ses successeurs et de tous ses subjects » (Vertot, *op. cit.*, t. II, p. 140).

1. Heylyn, *op. cit.*, t. II, p. 97. Les « procédés de la reine » étaient toujours indirects. Ainsi, elle confia à Penning qu'elle a ordonné aux chevaliers de l'ordre de la Jarretière de tenir un chapitre pour le rétablissement de toutes les cérémonies de leur ordre, parmi lesquelles se trouve la célébration de la messe, certains jours (*Venetian Calendar*, t. V, p. 431).

2. Foxe, *op. cit.*, t. VI, p. 542.

3. John Dudley, Lord Lisle, comte de Warwick. Il avait été condamné pour avoir pris part au complot de son père, le 18 août 1553; mais Marie l'avait gracié.

4. Strype, *op. cit.*, édit. 1822, t. III, part. 2, p. 51.

5. Foxe, *op. cit.*, t. VI, p. 540, 541.

6. Foxe, *op. cit.*, t. VI, p. 541, 542.

7. Terentianus à Joannes ab Ulmis, 20 novembre 1553 (Robinson, *Original Letters*, t. I, p. 371).

8. Francesco Vimercato à son frère, 13 et 14 octobre 1553 (Arch. Vaticanes, *Miscellanea*, IV, t. 45, fol. 589 et suiv., orig.).

au royaume, restaient officiellement en vigueur. Mais leur violation n'entraînait plus de peine. Le gouvernement, au contraire, encourageait à restaurer ce qu'elles avaient aboli, et quiconque se fût réclamé d'elles pour s'opposer au culte qu'elles prohibaient eût été énergiquement réprouvé¹. Aux yeux de Marie, ces lois étaient sans force². Restait à les rapporter. Ce fut la tâche du Parlement de 1553³.

*
* .

L'empereur avait instamment recommandé à Marie de ne pas introduire de changements religieux sans le Parlement. « Qu'elle attende », avait-il écrit à ses ambassadeurs, « jusques elle aye opportunité de rassembler le parlement, gagnant ce qu'elle pourra la volonté de ceux qui y entretiennent pour, avec la participation dudit parlement, pourvoir ce que l'état du royaume pourra comporter... Et que, sur toutes choses..., ils ne puissent juger qu'elle veuille faire les choses de soy-mesmes, mais avec la participation et adveu des principaux dudit royaume, et en ce qui semblera être requis, du même parlement⁴. » Charles ajoutait de laisser les élections entièrement libres et de ne pas imiter Northumberland, dont l'intervention inconstitutionnelle

1. Plusieurs prêtres avaient été arrêtés dans le comté de Kent pour avoir dit la messe contrairement aux lois; James Hales voulut les faire condamner. Mais, quand il se présenta à la cour, afin de renouveler le serment que requerrait sa fonction de juge, on refusa de le lui laisser prêter; et quelques jours plus tard, il fut emprisonné. Relâché après son abjuration de la doctrine calviniste, il mourut deux ans plus tard. Cf. Hooper, *Later Writings*, « Parker Society », p. 374; Strype, *Ecclesiastical Memorials under Queen Mary I*, Documents, n° XXIV. — Laurence Saunders fut inquiété pour avoir établi un parallèle entre l'office latin et anglais et avoir dit que ce dernier était seul conforme à la parole de Dieu. Cf. Maitland, *Essays on the Reformation*, p. 349. Voir aussi les premiers ennuis de Thomas Mountain, curé de Saint-Michel de Londres, dans son autobiographie que Nichols, après Strype, a publiée dans ses *Narratives of the Reformation*.

2. Pour elle, la religion ne ressortissait point du Parlement. En outre, durant le regne de son frère, elle avait soutenu, avec les Henriens, qu'un roi mineur ne saurait rien changer à la religion du royaume.

3. L'ordonnance du 18 août faisait prévoir quelques changements, en disant aux sujets de continuer à vivre dans leur religion « jusqu'à nouvel ordre ».

4. Lettre du 22 juillet 1553 (Weiss, *op. cit.*, t. IV, p. 56). L'empereur est inquiet de savoir « si de soy-mesme elle le vaudra entreprendre ou consulter le tout avecq le Parlement, pour se servir en ce de l'intervention d'icelluy ». Charles-Quint à ses ambassadeurs, Bruxelles, 29 juillet 1553 (*Ibid.*, t. IV, p. 60).

n'avait fait que hâter la chute : « Et mesmes se sera à propoz de convocquer audict parlement tous les estatz dudict royaulme, et non point auculns députez particuliers, chose, comme entendons, introduicte depuis peu de temps par le duc de Noirthumberland, pour avoir meilleur moyen de par ce boult guider ce qu'il prétendoit¹. »

Les élections eurent lieu en septembre 1553. Froude, qui ne saurait être suspect de partialité, admet que, « tout compte fait, ce furent peut-être les plus libres qu'il y eut depuis longtemps »². Les comtés, exclus du dernier Parlement pour leur attachement aux vieilles croyances, eurent cette fois leurs représentants³, tandis qu'il ne fut point interdit aux autres d'élire les députés de leur choix. Le comté de Cornwall, par exemple, retourna un tiers de ceux qu'il avait envoyés en mars précédent⁴; et certains d'entre eux étaient des réformés avérés, comme Alexander Nowell, l'auteur d'un catéchisme protestant⁵, et Sir Thomas Smith, qui avait pris une part active au premier acte d'uniformité⁶. Si la capitale, bien connue pour son attachement aux idées nouvelles, ne fut point représentée⁷ et si, sur les 372 membres des Communes⁸, il n'en resta que quarante de la

1. Charles-Quint à ses ambassadeurs. Bruxelles, 29 juin 1553 (Weiss, *op. cit.*, t. IV, p. 61).

2. J.-A. Froude, *The reign of Mary Tudor*, édit. Londres, 1910, p. 66.

3. C'étaient les comtés de Devon, Dorset, Hereford, Monmouth, Somerset, Wiltshire et Northumberland. — Charles-Quint avait dit : « Et il seroit à espérer que y appelant ceulx du Noort et de Cornuaille avec les aultres, comme ce sont ceulx qui sont demeurez plus fermes en la religion, et qui ont démontré plus d'affection en son endroict, qu'elle trouveroit envers iceulz, pour tout ce qu'elle voudroit ordonner, plus de faveur. » Lettre citée du 29 juillet 1553.

4. Pour le dernier Parlement de Northumberland.

5. Il ne resta point longtemps député des Communes. Comme chanoine de Westminster, il siégeait déjà à la Convocation. Une commission, en octobre 1553, rapporta que Nowell, ne pouvant cumuler ces deux charges, n'avait pas le droit de faire partie des Communes (*Commons' Journal*, t. I, p. 27).

6. Loi qui mit en vigueur le premier « Livre de la prière publique » et commença à introduire le culte réformé.

7. *Members of Parliament, Returns, England and Wales*, 1^{re} partie, 1879.

8. Selon Simon Renard, il y aurait eu 130 membres des Communes, 80 ayant voté contre la messe et 350 pour (lettre du 8 novembre 1553. Cf. Froude, *op. cit.*, édit. 1910, p. 70). Mais ce chiffre semble exagéré, quoique le registre du Conseil privé, sous Édouard, parle, dans une occasion, de 400 députés environ comme présents. L'*Official Return* donne le nombre de 372 membres pour le Parlement de 1553.

dernière assemblée¹, un tiers était partisan des idées nouvelles et quatre-vingts députés s'opposèrent jusqu'à la fin au rétablissement de la messe². D'ailleurs, le Parlement de 1553, dans ses votes, refléta plus le sentiment général de la nation que les propres désirs de la reine³.

Marie, entourée des pairs spirituels et temporels, ouvrit le Parlement en personne, le 4 octobre, par la messe solennelle du Saint-Esprit suivie d'un sermon que prêcha Heath, l'évêque de Worcester⁴. C'était le retour aux anciennes coutumes. Gardiner, le chancelier, dans un discours adressé aux deux Chambres, exalta la vertu, la piété, la clémence de la souveraine qui désirait abroger certaines lois néfastes⁵. Les applaudissements de l'assemblée et son enthousiasme firent croire à la reine que les mesures proposées passeraient sans opposition. Les lois de Henri VIII et d'Édouard VI relatives à la trahison et à la félonie furent en effet revisées et abolies sans difficulté. « Beaucoup de personnes honorables et de bonne réputation ont souffert une mort déshonorante », disait-on, « pour de simples paroles non suivies d'actes. La reine désire que ses sujets la servent par affection, à cause de sa clémence, plutôt que par crainte⁶. » On en revint au début du règne de Henri VIII, aux

1. On ne retrouve plus les noms de protestants bien connus, comme ceux de Sir Edward North, Sir Anthony Kingston, Sir Walter Mildmay, Sir John Norton, Sir Robert Bowes, Sir Thomas Wroth, Sir Richard Throgmorton, Sir John Cheke, Thomas Legh.

2. Cf. Lettre citée de Simon Renard du 8 novembre 1553.

3. Pollard, *From the accession of Edward VI to the death of Elisabeth* (cinquième volume de la *Political History of England*). Londres, 1910, p. 102. On a beaucoup discuté sur la liberté d'élection du premier Parlement de Marie. Neal, l'historien des Puritains, dit que tout fut corruption. Mais Collier (*Ecclesiastical History of Great Britain*, t. II, p. 345, 514) conteste la véracité de Neal. Strype (*Ecclesiastical Memorials under Queen Mary I*, chap. XIX, édit. 1822, vol. III, 1^{re} partie, p. 244 et suiv.) parle de l'intervention de la couronne dans le troisième Parlement de Marie, mais non dans celui-ci. On ne doit pas oublier que les membres du Conseil privé, nombreux à cette époque, siégeaient à côté des députés.

4. Wriothesley, *Chronicle*, Camden Society, Londres, 1875, t. II, p. 103. Heath était un prélat Henriçien, récemment rétabli sur son siège épiscopal.

5. Cf. Lettre de Penning à Reginald Pole (*Venetian Calendar*, t. V, p. 431). Si Gardiner parla de l'unité de foi, comme rapporte Penning, c'est dans le sens où Henri VII l'entendit, lorsqu'il s'efforça par des formulaires de foi successifs de maintenir l'unité religieuse et l'orthodoxie. Il ne peut s'agir du retour à Rome; le temps n'était pas venu.

6. C'est le préambule de « l'acte abrogeant certaines trahisons, félonies et le

statuts d'Édouard III sur la trahison. En conséquence, fut rapportée la condamnation de Norfolk¹, de Lady Courtenay² et de son fils, des deux filles de Henri Pole³, de la famille et des amis de Somerset⁴ qui, sous les précédents règnes, avaient languï dans les cachots. Le *praemunire*⁵, corollaire des lois sur la trahison, qui, depuis Wolsey, était devenu une arme redoutable contre le clergé, fut défini et restreint.

Un bill analogue et aussi général, que l'on soumit au Parlement cinq jours après sa réunion, rapportait toutes les lois religieuses des deux précédents règnes. Une clause visait le divorce de Henri VIII et la légitimité de Marie⁶. Les Lords, dont la majorité était conservatrice⁷, ne firent aucune opposition. Mais, aux Communes, la lecture du bill provoqua des scènes tumultueuses. La question du divorce rappelait celle de la juridiction pontificale. Reconnaître valide le mariage de Catherine n'était-ce point donner raison au pape qui l'avait déclaré tel et confesser que la dispense de Rome l'avait rendu légitime⁸? Déjà l'on

praemunire » (*Statutes of the realm*, t. I, Mary, l. c. 1). Cf. Lettre de Noailles au roi, 25 octobre 1553 (Vertot, *op. cit.*, t. II, p. 227).

1. Thomas II, comte de Surrey, troisième duc de Norfolk, condamné pour trahison à la fin du règne de Henri VIII. Cf. Pollard, *Henry VIII*. Londres, 1905, p. 423-424.

2. La femme du marquis d'Exeter, descendant d'Édouard IV, qui avait été exécuté le 9 décembre 1538. Le principal crime du marquis était sa royale descendance.

3. Henri Pole, Lord Montague, était le fils aîné de la comtesse de Salisbury. Henri VIII se vengea sur lui de son frère, le cardinal Pole, qu'il ne pouvait atteindre; Montague fut exécuté en décembre 1538. Sa mère monta sur l'échafaud en 1541. Elle avait été gouvernante de Marie Tudor, qui l'affectionnait beaucoup.

4. La veuve et le fils du duc de Somerset, les héritiers d'Arundel, de Stanhope et de Partridge qui avaient été décapités avec Somerset sous le précédent règne.

5. Loi qui frappait les ecclésiastiques de trahison, comme coupables d'avoir violé les constitutions du royaume par quelque empiétement de leur juridiction sur la juridiction civile. *Praemunire* (pour *praemonere*) était le premier mot du mandat d'accusation.

6. Cf. Heylyn, *op. cit.*, p. 105.

7. Les évêques réformés avaient été remplacés par leurs adversaires, les Henriens. Trois Lords du parti protestant étaient morts, emprisonnés ou tombés en disgrâce. Un certain nombre de pairs qui ne siegeaient point, sous le règne précédent, avaient repris la vie publique. Cf. Froude, *op. cit.*, édit. 1910, p. 66.

8. Reginald Pole écrivait au confesseur de l'empereur : « Quella [la reina] non essendo ella legitima herede del regno se non per la legitimazione del

voyait rétablie l'autorité abhorrée de la papauté¹. La reine descendit à l'improviste au Parlement, s'empressa de signer ce qui déjà avait été voté et, devant son opposition, le prorogea pour trois jours.

Ce temps fut employé à remanier le bill. On en fit deux complètement distincts : l'un confirmait le mariage de Henri et de Catherine, l'autre réglait le culte de la nation. Dans le premier, on évita avec grand soin tout ce qui aurait pu, en rappelant de près ou de loin l'autorité pontificale, donner ombrage aux Communes. On y déclara seulement que le père et la mère de la reine avaient vécu ensemble, en mariage légitime, durant vingt années; des sujets intéressés avaient suggéré au roi des scrupules sans fondement et des projets de divorce, puis s'étaient procuré par séduction les sceaux des universités étrangères et ceux des universités nationales par intrigues et par menaces; sur ces entrefaites, Crammer avait été élevé au siège de Cantorbéry et, contre toutes les règles de l'équité et de la conscience, avait pris sur lui de prononcer, en l'absence de la reine et sans rien admettre de ce qu'elle pouvait dire en sa faveur, une sentence de divorce, confirmée dans la suite par le Parlement². Cette sentence, basée sur de faux motifs, obtenue par corruption et illégalement portée, était sans valeur; en conséquence, le mariage de Catherine et de Henri VIII serait réputé valide³. Cette fois, le bill passa *sine scrupulo aut difficultate*⁴. Il était

matrimonio della regina sua madre, et questa non valendo se non per l'autorità et dispensa del Papa » (Froude, *loc. cit.*).

1. « Cet article », écrivait Vimercato, « est d'une importance capitale... car du moment que la reine sera déclarée légitime et née d'un mariage légitime, on sera amené, comme par une conséquence nécessaire, à reconnaître l'autorité du pape, laquelle, autant que j'ai pu le comprendre, est en horreur auprès du grand nombre. » Lettres des 13 et 14 octobre 1553 (Arch. Vaticanes, *Miscellanea*, IV, t. 45, fol. 589 et suiv.).

2. Crammer fut le bouc émissaire qui dut supporter tout l'odieux du divorce royal. On épargna ceux qui avec lui avaient jugé, à Dunstable, Catherine d'Aragon.

3. *Statutes of the realm*, t. I, Mary, I, sess. II, c. 1.

4. Marie à Reginald Pole, 5 novembre 1553 (Quirini, *B. Poli Epistolae*, t. IV, p. 122). Sarpi (*Istoria del Concilio Tridentino*, liv. V, § V), suivi par Heylyn (*op. cit.*, p. 106-107), dit que « c'était rétablir indirectement la suprématie du pape, le mariage ne pouvant être valide sans la dispense de Jules II. » Mais, fait remarquer Collier (*op. cit.*, t. VI, p. 25), le bill fondait la légitimité du mariage sur les seules Écritures (*Deutéronome*, XXII, 5), et il évitait toute allu-

naturel que la reine cherchât à effacer la tache d'illégitimité empreinte sur sa naissance. Dès le début de son règne, tous pensèrent que ce serait là son premier soin¹.

Le second bill fut également rédigé de façon à rassurer les détenteurs de biens ecclésiastiques et à dissiper toute crainte de retour à la juridiction papale. Sans faire mention de la propriété ecclésiastique, aliénée par les lois sur les monastères et sur les « chanteries »², sans toucher la question fondamentale de la suprématie royale en matière religieuse, il remettait la religion dans l'état où elle se trouvait à l'avènement d'Édouard et rapportait les neuf actes que « l'influence d'une faction avait fait adopter durant sa minorité ». « Du service divin », disait le préambule³, « et de la bonne administration des sacrements que légua à nous et à nos ancêtres, dans l'Église d'Angleterre, l'autorité de l'Église catholique, certaines parties ont été altérées et d'autres supprimées pour être remplacées par des choses nouvelles dues aux lois mentionnées ci-après...; il en est résulté parmi nous, en peu de temps, nombre d'opinions étranges et de sectes diverses, un grand trouble et beaucoup de discordes. » En conséquence étaient abolis les actes qui mettaient en vigueur la communion sous les deux espèces⁴, la nomination des évêques par lettres patentes⁵, le premier et le second « Livre de la prière commune »⁶, le nouvel Ordinal⁷, l'autorisation du mariage des

sion à la dispense de Jules II. Reginald Pole fut même très mécontent des raisons alléguées, loin de croire que c'était reconnaître indirectement l'autorité du pape. Voir ses instructions à Goldwell (Strype, *Cranmer*, append. LXXV).

1. « Je pense que ladite dame aura assez affaire pour cest hyver à se bien establir et faire reformer les arrests donnez contre elle. » Noailles au roi, 20 juillet 1553 (Vertot, *op. cit.*, t. II, p. 81). — « Aussitôt que la reine sera a Londres, on suppose qu'elle fera déclarer valide le mariage de son pere et de sa mère; on dit qu'elle le désire grandement et veut que ce soit défini en Parlement par une loi, afin de satisfaire à l'honneur de sa mère et au sien propre. » Lettre du nonce en France au cardinal del Monte, citée par Stone (*History of Mary I, Queen of England*, Londres, 1901, p. 326).

2. Fondations de messes pour les morts. Elles avaient été abolies par la loi de 1545, sous Henri VIII (*Statutes of the realm*, 37, Henry VIII, c. 4), et celle de 1557, sous Édouard VI (*Ibid.*, t. 1, Edward VI, c. 14).

3. I, Mary, sess. II, c. 2.

4. *Statutes of the realm*, I, Edward VI, c. 1.

5. *Ibid.*, I, Edward VI, c. 2.

6. C'est-à-dire les deux « actes d'uniformité » de 1549 et de 1552 (*Ibid.*, 3, 4, Edward VI, c. 2; 5, 6, Edward VI, c. 1).

7. *Ibid.*, 3, 4, Edward VI, c. 11.

prêtres¹ et la légitimation de leurs enfants², les statuts qui rejetaient les images et divers livres liturgiques³ ou qui supprimaient certains jeûnes et fêtes⁴. Le service divin de la dernière année du règne de Henri VIII fut seul autorisé; toutefois, celui d'Édouard serait toléré jusqu'au 20 décembre⁵. Les Communes firent encore une opposition assez violente⁶. Mais, après deux jours de débats, le bill passa⁷.

Aucune peine ne fut portée contre ceux qui ne pratiquaient point le culte légal. Le projet de loi qui en parlait fut arrêté aux Communes⁸. Aussi Froude écrit-il que « le premier Parlement de Marie fut en fait plus protestant, dans le meilleur sens du mot, que les hommes d'État et les théologiens d'Édouard, qui avaient érigé la théologie protestante en système d'intolérant dogmatisme et rempli les prisons de gens coupables seulement de *Non-Conformité* »⁹. Il n'y eut que deux actes coercitifs : l'un contre ceux qui, par des actes¹⁰, troubleraient les ministres du culte dans la prédication ou l'exercice du culte¹¹, l'autre

1. *Statutes of the realm*, 3, 4, Edward VI, c. 21; 5, 6, Edward VI, c. 12; Collier (*Ecclesiastical History*, append. LXIX) donne les formulaires de l'interrogatoire que l'on dut faire subir aux prêtres mariés (mars 1554).

2. *Ibid.*, 3, 4, Edward VI, c. 21.

3. *Ibid.*, 3, 4, Edward VI, c. 10.

4. *Ibid.*, 5, 6, Edward VI, c. 3.

5. Ce bill est intitulé : « Bill pour l'abolition de neuf statuts » (*Ibid.*, I, Mary, sess. II, c. 2).

6. « Il fust bien arresté en ce Parlement que tous les arrestz donnez du temps du feu roy en la deffense de la sainete religion apostolique seront cassez et desclairéz nuls, et ladicte religion en general remise en l'estat qu'elle estoit au temps du trespas du feu roy Henri dernier; ce qui a demeuré huict jours en merueilleuse dispute, et n'a sceu passer ce bill que la tierce partie de ceulx du tiers estat ne soyent demeurez de contraire oppinion. » Mémoire de ce que La Marque aura à dire au roi, de la part du seigneur de Noailles, 1^{er} novembre 1553 (Vertot, *op. cit.*, t. II, p. 247).

7. *Commons' Journals*. A ceux qui tiraient, en faveur du catholicisme, un argument de ce vote du Parlement, les protestants répliquaient que, dans les Chambres, *major pars vincit meliorem* (Strype, *Acts and Monuments under Queen Mary I*, chap. v, édit. 1822, t. III, art. 1, p. 86, 88).

8. Burnet dit qu'il fut arrêté à la Chambre des Lords. Il avait pour titre : « Bill pour ceux qui ne vont pas à l'église on ne reçoivent pas les sacrements. »

9. Froude, *op. cit.*, édit. 1910, p. 70.

10. Les paroles et discours contre la religion n'étaient point punis.

11. Cette loi avait pour titre : « Bill pour trouble occasionné aux prédicateurs ou aux prêtres durant le service divin » (*Statutes of the realm*, t. I, Mary, sess. II, c. 3). Les peines encourues furent modérées et l'on ne parla plus de

contre les réunions de plus de onze personnes qui prétendraient s'opposer par la force aux lois religieuses existantes¹.

L'abrogation en bloc des actes d'Édouard sur le culte et sur la discipline du clergé était le triomphe de la théorie henricienne², d'après laquelle un roi mineur ne pouvait rien changer à la religion. La liturgie d'Édouard, « innovation imaginée et forgée par quelques gens d'opinions singulières »³, cédait la place à l'ancienne. Son introduction ne datait que de quatre années; encore le culte catholique n'avait-il été vraiment et complètement supprimé qu'un an plus tôt. « Le Livre de la prière publique » de 1549 était en effet susceptible d'interprétations orthodoxes; celui de 1552 seul était nettement protestant. Le nouveau service s'était plutôt établi par l'obéissance passive que par la conviction du peuple; il n'avait excité aucun attachement de prosélyte. Les anciennes habitudes, les opinions, les préjugés même plaidaient en faveur des rites avec lesquels on avait été familiarisé dès l'enfance⁴. Le retour religieux au temps de Henri VIII ne devait donc pas déplaire à la majorité de la nation.

A la fin de 1553, le culte catholique était rétabli dans tout le royaume. L'Angleterre n'avait pas officiellement abjuré le schisme, mais elle n'était plus protestante.

G. CONSTANT.

« châtiment laissé au bon plaisir du roi », comme dans les édits tyranniques de Henri VIII.

1. Ne pas se disperser, après sommation du magistrat, était un crime de félonie. Ceci renouvelait un des cas de trahison récemment abrogés.

2. Gardiner, le nouveau chancelier de Marie, était précisément le chef des Henriens; et Marie avait adopté sa thèse pour repousser la nouvelle liturgie, tant que vécut Édouard VI.

3. C'est la nouvelle loi qui le déclarait.

4. « La majorité de la nation », disait un auteur réformé du temps (probablement Coverdale). « malgré le zèle des prêcheurs pour convaincre le peuple de la nouvelle doctrine aujourd'hui persécutée, n'y crut jamais du fond du cœur, comme l'a montré l'expérience » (Strype, *op. cit.*, chap. v, édit. 1822, t. III, 2^e partie, p. 86).

LA FRANCE

ET

L'ENTENTE RUSSO-PRUSSIENNE

APRÈS LA GUERRE DE CRIMÉE¹.

« La Russie, au fond, était toujours liée avec la Prusse », a dit Chaudordy²; depuis le règne de l'empereur Nicolas, « l'entente est complète : liens du passé, liens de famille ». Le dévouement de Nicolas I^{er} envers la Prusse s'est transmis à son fils et a commencé, pour Alexandre II, avec son règne, on pourrait presque dire avec sa vie, tant cet attachement avait de racines dans les traditions politiques et dans les affections privées de la cour de Russie. L'union des deux cours était une tradition depuis 1813; elle se maintenait grâce aux souvenirs, encore très vivaces, des campagnes d'Allemagne et de France; grâce à je ne sais quelle conception, qui en faisait une sorte de garantie contre les hasards et les surprises, grâce enfin aux alliances de famille qui étaient venues la cimenter.

« Les liens de famille, faibles ordinairement entre les souverains, sont très forts dans la famille de Prusse », constatait Chateaubriand en 1828³. Alexandre II était le fils de cette princesse Charlotte-Frédérique-Wilhelmine de Prusse, pour laquelle Chateaubriand avait observé le tendre attachement de ses frères,

1. Le présent article complète les études que l'auteur a déjà données à la *Revue historique* : *la Russie et l'alliance anglo-française après la guerre de Crimée* (t. CI, p. 272); *la Russie et la politique italienne de Napoléon III* (t. CV, p. 35 et 277); *la Russie, la France et la question d'Orient après la guerre de Crimée* (t. CIX, p. 272).

2. Déposition du comte de Chaudordy devant la commission d'enquête instituée par l'Assemblée nationale pour rechercher les responsabilités du désastre de 1870.

3. Cité par Albert Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*.

Frédéric et Guillaume. Le premier de ces frères, Frédéric-Guillaume IV, régnait encore à Berlin quand Alexandre II monta sur le trône; le second, Guillaume, prit la régence une année après et devint roi en 1861; ce fut le premier empereur d'Allemagne. Leur sœur, impératrice de Russie sous le nom d'Alexandra-Feodorovna, survécut à son époux, Nicolas I^{er}, jusqu'en 1860. Alexandre II, qui l'aimait et la respectait profondément, avait appris d'elle à chérir ses oncles d'une tendresse quasi-filiale. Il portait surtout à son oncle Guillaume une affection profonde et une chevaleresque admiration. Guillaume, de son côté, aimait son neveu sincèrement et paternellement.

« Nos relations avec la Russie », a dit Bismarck, « se fondent essentiellement sur les rapports personnels des deux monarques¹. » Or, il n'était pas possible d'imaginer rapports plus intimes, plus cordiaux que ceux qui existaient entre Alexandre II et le roi de Prusse. Avec une sage prévoyance, la Prusse avait fait en sorte de rendre ces rapports plus fréquents, plus réguliers qu'ils ne le sont généralement entre souverains, au moyen d'agents spéciaux dont Bismarck a longuement défini le rôle. L'attaché militaire de Prusse à Saint-Petersbourg portait le titre significatif de « plénipotentiaire militaire ». C'était toujours un officier général choisi dans l'entourage immédiat de son souverain. En vertu d'un droit qui lui avait été donné par Frédéric-Guillaume III, il adressait ses rapports au roi, non pas par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères, comme les autres attachés militaires, mais directement, sous forme de lettres personnelles. Ce droit, joint à son grade élevé, et généralement à la faveur dont il jouissait à Berlin, donnait au plénipotentiaire militaire de Prusse une situation exceptionnelle auprès d'Alexandre II. Le « Pruski Flugeladjutant » (aide de camp du roi de Prusse), comme on disait à Saint-Petersbourg, voyait le tsar presque tous les jours, plus souvent même que Gortchakoff. « Le tsar », dit Bismarck, « ne l'entretenait pas seulement de questions militaires et les missions qu'il lui confiait auprès du roi Guillaume ne se bornaient pas toujours à des affaires de famille ». A côté de l'ambassadeur, intermédiaire attitré entre les deux chancelleries et représentant officiel de son souverain, existait donc un intermédiaire distinct, spécialement délégué

1. *Pensées et souvenirs.*

aux rapports entre les deux monarques. Au témoignage même de Bismarck, à qui Guillaume I^{er} communiqua toujours sa correspondance avec le plénipotentiaire militaire, les négociations conduites par cette voie ont souvent eu plus d'importance que les affaires traitées par l'entremise de l'ambassade de Prusse en Russie. « On a eu », dit Bismarck, « l'exemple de bonnes relations maintenues entre les deux états grâce à l'habileté des plénipotentiaires militaires, tels que les généraux de Rauch et de Münster, en dépit », ajoute-t-il, « de l'ineptie assez notoire des ambassadeurs de Prusse à Saint-Petersbourg¹. »

Les deux souverains ne s'en tenaient pas à ces communications indirectes, par l'intermédiaire de tierces personnes : ils s'écrivaient directement l'un à l'autre, beaucoup plus souvent que ne le font généralement les souverains. La teneur, l'existence même de cette correspondance personnelle ont la plupart du temps échappé aux contemporains : ceux-ci n'ont connu le départ ou l'arrivée d'une lettre autographe que lorsqu'une confidence ou une circonstance extérieure en a trahi le secret, par exemple lorsqu'un aide de camp est venu l'apporter à son destinataire : en dehors de ces cas, rien ne révélait l'arrivée du pli confidentiel à Pétersbourg ou à Berlin, ou, plus tard, au quartier général des armées prussiennes en Bohême ou en France, à Nicholsbourg ou à Versailles. Combien de moyens de faire parvenir une lettre de l'un des deux souverains à l'autre sans éveiller l'attention : l'« ordinaire » ou courrier de l'ambassade, le départ en congé de l'ambassadeur, les allées et venues du plénipotentiaire militaire. Le mécanisme de cette correspondance autographe a été également décrit par Bismarck dans ses Mémoires. Les lettres autographes que s'écrivaient les deux monarques s'appuyaient sur une minute rédigée par leur ministre. Celui-ci ne pouvait contrôler si l'auguste correspondant s'y était conformé, la lettre ne passant plus par ses mains que scellée ; mais Bismarck incline à le croire et, de cette façon, la correspondance autographe, dans laquelle Alexandre II et Guillaume I^{er} traitaient de questions politiques, avait la collaboration, sinon la garantie, de leurs ministres. Alexandre II, qu'aucun scrupule constitutionnel ne gênait, eût évidemment pu se passer de la collaboration de Gortchakoff ; Bismarck

1. *Pensées et souvenirs.*

prétend cependant avoir reconnu à diverses reprises, dans les lettres d'Alexandre II, l'inspiration et jusqu'au style de Gortchakoff. Qu'on tienne enfin compte des entrevues, fréquentes pour l'époque, dans lesquelles Alexandre II et Guillaume I^{er} se retrouvèrent de plus en plus souvent, dans leurs propres capitales, dans d'autres villes de leurs états, à Varsovie, à Breslau, dans les villes d'eaux d'Allemagne, à Kissingen, à Carlsbad, à Ems¹, et l'on aura une idée des multiples moyens par lesquels les deux souverains de Prusse et de Russie, unis par les liens du sang et par une affection réciproque, entretenaient un échange permanent de vues et de pensées.

Dès le 29 mai 1856, deux mois à peine après le rétablissement définitif de la paix, Alexandre II était à Berlin.

On savait depuis longtemps que l'impératrice douairière de Russie s'arrêterait à Berlin à la fin de mai, en se rendant aux eaux; mais la visite de son fils à la cour de Prusse n'avait pas été annoncée. La nouvelle ne s'en répandit à Berlin même que très peu de jours avant l'arrivée d'Alexandre II et ne fut officiellement confirmée qu'au dernier moment. Visite nullement improvisée, pensait cependant Moustier, malgré le soin mis de part et d'autre à lui donner ce caractère. Le principe, la date, les détails en étaient convenus d'avance entre les deux cours, qui n'avaient gardé le silence que pour prévenir les commentateurs. La signification en était, d'ailleurs, limpide et le commentaire tout indiqué : Alexandre II avait tenu, à peine la paix signée, à venir remercier son oncle des preuves de dévouement et de fidélité reçues de lui pendant la guerre, et Frédéric-Guillaume avait favorisé, encouragé même une démarche où l'Europe entière devait voir une nouvelle manifestation de l'étroite intimité qui unissait la cour de Prusse à la cour de Russie.

Le séjour du tsar à Potsdam dura cinq jours et, malgré le prétexte donné pour l'expliquer, Alexandre II était censé n'être venu que pour voir sa mère malade; il fut entouré de plus d'éclat que n'en comporte une simple réunion de famille. On remarqua la similitude à peu près complète de la réception avec celle qui était faite autrefois à Nicolas I^{er}, et, bien que l'impression produite par Alexandre II sur la cour et l'armée prus-

1. A Berlin, du vivant de Frédéric-Guillaume IV, en 1856 et 1857; à Breslau, en 1859; à Varsovie, en 1858 et 1860; à Kissingen et Carlsbad, en 1864; à Ems, en 1870; à Pétersbourg, en 1873; à Berlin, en 1875.

siennes fût, au dire de Moustier, inférieure à celle qu'avait laissée son père, il apparut clairement que rien n'était changé aux sentiments qui, traditionnellement, animaient l'un envers l'autre les souverains des deux états.

Ce tribut payé à une amitié de vieille date, Alexandre II regagna sa capitale. Resté à Berlin après le départ de son maître, Gortchakoff revint sans plus tarder aux soins qu'exigeait une amitié plus récente. Étant allé voir Moustier, il « l'entretint de son désir d'établir entre son pays et le nôtre de bons et solides rapports, qui eussent dû régner depuis longtemps, sans des causes qui n'existaient plus et des fautes regrettables. Il n'avait jamais caché ses idées à cet égard et c'était le rêve de sa vie. C'est aussi », ajouta-t-il, « le vœu de l'empereur Alexandre, qui a été si sensible à l'accueil qu'a reçu le comte Orloff et surtout à la manière dont l'Empereur des Français s'est exprimé sur l'empereur Nicolas : ce sont des choses qu'un cœur comme celui de l'empereur Alexandre n'oublie pas¹. » Gortchakoff parla ensuite à Moustier du comte Ney, dont il fit un grand éloge, de la mission de Moruy, qu'il voyait avec satisfaction et dont il attendait de grands résultats. Il s'excusa du retard apporté au choix d'un titulaire pour l'ambassade de Russie à Paris : il tenait beaucoup à ce qu'on sût que ce retard n'avait d'autre cause que le désir de choisir un ambassadeur agréable au gouvernement français, en même temps qu'à la hauteur de sa tâche.

C'était dire que la fidélité de la Russie à son union avec la Prusse n'impliquait nullement de sa part un retour aux autres traditions du précédent règne. Gortchakoff faisait plus que d'opposer à ce soupçon un démenti formel : en confessant son désir d'une entente avec la France, il prenait déjà le contrepied des traditions de Nicolas I^{er}.

De ce qu'il recherchait les faveurs de la France, Alexandre II ne se croyait donc pas tenu de rompre avec la Prusse. Mais n'avait-il pas trop présumé de Napoléon III en prétendant lui faire accepter ce partage? Sa visite à Berlin ne fut pas du goût de tout le monde à Paris. Elle fit murmurer dans les rangs d'une certaine école d'hommes d'État pénétrés des anciennes traditions de la politique française, à qui est suspecte par principe toute

1. Moustier, juin 1856.

intimité de la Russie et de la Prusse. Mais l'Empereur ne partageait pas les préventions de ces politiques méfiants, dont les appréhensions lui paraissaient tenir de la routine. Pourquoi eût-il pris ombrage de l'intimité d'Alexandre II et de Frédéric-Guillaume IV? Le roi de Prusse, aussi bien que l'empereur de Russie, n'en faisaient-ils pas coïncider les témoignages avec ceux de leur déférence, de leur sympathie à son égard? A son retour du Congrès de Paris, Manteuffel se louait hautement de l'accueil personnel de Napoléon III. Frédéric-Guillaume ne mettait pas moins de bonne grâce à reconnaître ce qu'il lui devait : il lui en témoignait sa gratitude en lui conférant la grand-croix de l'Aigle noir. De quel droit soupçonner la Prusse et la Russie de s'entendre contre la France, alors que toutes deux rivalisaient d'empressement à démentir ce soupçon?

Napoléon III était d'autant moins enclin à suspecter les intentions de la Prusse qu'elle avait moins sujet de se défier de lui. Manteuffel prétendait, non sans vraisemblance, avoir reçu de l'Empereur, à Paris, l'assurance positive de sentiments favorables à un rapprochement avec la Prusse. Causant à cœur ouvert, Napoléon eût laissé entrevoir au ministre prussien « que ses sympathies pour l'Autriche étaient loin d'être ce que l'on pouvait croire et il ne lui aurait pas caché son désir de voir des rapports plus intimes s'établir entre Paris et Berlin ». Ainsi, ni les dispositions de la France envers la Prusse, ni celles de la Prusse envers la France ne s'opposaient à ce que la Russie fit marcher de pair l'amitié avec Paris et l'entente avec Berlin.

Souhaitée à Pétersbourg par Alexandre II, acceptée à Paris par l'Empereur, à Berlin par le roi, cette dualité de sympathies françaises et prussiennes ne pouvait pas répondre aux vœux unanimes de la famille et de la cour du tsar. Il était impossible que l'impératrice mère et son entourage immédiat n'eussent pas hérité de Nicolas I^{er} ses préventions contre notre pays, préventions encore accrues par le souvenir des tristesses qui avaient assombri les dernières heures du grand vaincu. Dernier refuge des sentiments antifrançais, cette petite cour ne pouvait pas voir d'un bon œil l'intrusion de la France dans cette intimité russo-prussienne, dont elle incarnait la tradition et conservait le culte exclusif. Ce fut avec elle que Morny entra d'abord en rapports.

L'impératrice douairière s'était rendue avec son plus jeune

filz, le grand-duc Michel, à Wildbad, où le prétexte d'une cure d'eaux, à laquelle la diplomatie avait plus de part que la médecine, fournit à Morny l'occasion de la rencontrer. La veuve de Nicolas I^{er} se mit en frais d'amabilité pour l'ambassadeur que le vainqueur de Sébastopol envoyait auprès d'Alexandre II. Mais, à je ne sais quoi de contraint dans la bonne grâce même de la souveraine et de son entourage, à quelques mots saisis par hasard ou rapportés par des personnes étrangères à sa suite, Morny s'aperçut que, sous cette cordialité de commande, se dissimulaient des préventions et des amertumes, dont il fut plus frappé que surpris. Après tout, comme Prussienne et comme Russe, l'impératrice mère avait-elle jamais pu aimer la France? Pouvait-on s'attendre à ce que la dernière guerre, si douloureuse à son cœur d'épouse, eût dissipé une antipathie qui était en quelque sorte un héritage de son mari? Concluant donc du particulier au général, Morny emporta de sa reconnaissance à Wildbad l'impression que, « si nous n'étions pas aimés par un Russe, nous étions cordialement détestés par un Russe greffé sur un Allemand: que les bons rapports avec nous étaient une espèce de convention, de mot d'ordre auquel il fallait se fier médiocrement: que les affinités allemandes étaient, au fond, aussi fortes que par le passé et qu'on ne tarderait pas, si nous y fournissions le moindre prétexte, à chercher à renouer tous les fils de la vieille politique, rompus par les derniers événements »¹.

C'est sous cette impression que Morny arriva à Saint-Petersbourg. Elle était déjà notablement atténuée lorsqu'il sortit de chez Gortchakoff; il n'en restait rien lorsqu'il repassa le seuil du cabinet de l'empereur. Ses doutes, ses préventions s'étaient dissipés, évanouis, envolés en fumée au contact de cette main loyalement tendue, au son de cette voix d'un charme si étrange, qui prononçait, avec une mâle assurance, des paroles simples, claires, tout empreintes de cordialité, à l'aspect de ce souverain au port noble et aisé, dont l'âme honnête et bonne transparaisait dans le regard limpide et doux, dans l'accent de franchise, dans l'expression de calme grandeur, et qui n'hésitait pas à garantir sur son honneur la loyauté et la sincérité de ses intentions. La confiance, la sympathie et le respect de Morny étaient, d'ores et déjà, acquis à Alexandre II, de même que son opinion

1. Morny, *Une ambassade en Russie*, p. 64.

était faite sur les dispositions réelles du tsar et de son ministre à l'égard de la France. C'était une vieille cour qu'il avait vue à Wildbad, « et une cour qui était encore sous l'impression de souvenirs douloureux et respectables ». « Hommes nouveaux, politique nouvelle »¹, voilà ce qu'il avait trouvé à Pétersbourg.

Un parti allemand, Morny était bien obligé d'en convenir, continuait cependant à s'agiter à la cour de Russie et obtenait, de temps à autre, quelque concession d'Alexandre II ou de Gortchakoff. Ainsi fut-il d'une certaine circulaire sur les affaires de Naples, qui déplut à Paris :

J'ai su, par des confidences puisées à la meilleure source, écrivait Morny, que le prince a cédé, en l'écrivant, à une pression très active du vieux parti allemand qui a pour organe la *Gazette de la Croix* à Berlin. Ce parti, soutenu par la vieille aristocratie prussienne, nous a dans une sainte horreur. Il a été extrêmement épouffé des apparences de rapprochement entre la Russie et la France et il n'est pas sorte d'efforts qu'il ne fasse pour y mettre obstacle. Aussi, défiez-vous bien des calomnies qui pourraient vous venir de l'Allemagne. Depuis la mort de l'empereur Nicolas, ce parti, qui s'appuyait surtout sur l'impératrice mère, n'a plus de véritable influence. Il a produit la circulaire en excitant l'amour-propre du prince Gortchakoff. Mais il n'aurait pas assez d'influence pour le déterminer à un acte quelconque qui nous fût hostile².

Il restait donc un parti prussien, que Morny jugeait désarmé, désemparé, précisément parce qu'Alexandre II ni Gortchakoff ne paraissaient confondre l'affection ou le respect pour le roi de Prusse avec le dévouement à sa monarchie.

S'il est vrai que la France n'avait alors rien à craindre de l'influence prussienne en Russie, cette influence n'en subsistait pas moins sous sa double forme, familiale et politique. Alexandre II était dévoué, par raison d'état, à la monarchie prussienne, autant qu'attaché, par affection, à la maison royale de Prusse. Sa politique s'en est ressentie dès le début de son règne et il est telle occasion où elle fut tout entière dominée par le désir de servir les intérêts prussiens.

L'incident de Neuchâtel ne mettait guère en cause, pour le roi de Prusse, qu'une question d'amour-propre, de dignité.

1. Morny. *Une ambassade en Russie*.

2. Morny, 30 octobre 1856.

C'est une satisfaction de forme qu'il s'agissait pour lui d'obtenir de la Suisse¹ et non la reconnaissance de droits de souveraineté sur Neuchâtel, dont il avait depuis longtemps fait son deuil. Or, la France, qui avait assumé la tâche de régler cet incident, mit tant de soins à sauvegarder la dignité de Frédéric-Guillaume et tant de fermeté à exiger de la Suisse la satisfaction réclamée par lui, qu'Alexandre II et Gortelakoff n'eurent qu'à la laisser agir. A moins de se montrer plus royalistes que le roi, ils ne pouvaient pas s'opposer à ce qu'une conférence européenne reconnût Neuchâtel comme partie intégrante de la Suisse, puisque, son honneur satisfait, Frédéric-Guillaume en prenait lui-même son parti. Napoléon et Walewski enfonçaient donc une porte ouverte en demandant à la Russie de se prêter à cette solution et d'y rallier la Prusse², et Alexandre II n'avait pas à redouter les reproches de son oncle en autorisant son plénipotentiaire à accepter les propositions françaises.

Contenter à la fois la France et la Prusse n'était pas, à beaucoup près, aussi facile à propos des duchés de l'Elbe. C'est qu'il ne s'agissait plus là, pour la Prusse, d'une satisfaction d'amour-propre. Sans doute nul ne pouvait-il prévoir encore quel parti inespéré sa politique tirerait un jour de cette épineuse question, vraie querelle d'Allemand cherchée au Danemark, au sujet des droits respectifs de cet état et de la Confédération germanique sur les duchés de Slesvig, de Holstein et de Lauenbourg. Mais, même réduite aux proportions qu'elle gardait alors, la question mettait en jeu, pour la Prusse, un intérêt de premier ordre : celui de son prestige en Allemagne, qu'elle ne se souciait pas de livrer à l'influence rivale de l'Autriche, empressée comme elle à soutenir la cause de la Confédération. Aussi, ne pouvait-elle pas, cette fois, faire crédit à l'amitié du tsar et le tenir quitte

1. La libération des Neuchâtelois incarcérés pour avoir fomenté un mouvement en faveur du rétablissement de la souveraineté prussienne.

2. Une dépêche de Walewski à Morny, en date du 3 février 1857, exprime le vœu qu'une parfaite entente ne cesse de régner entre les plénipotentiaires français et russe : « Nous y trouverons de part et d'autre l'occasion d'attester la sincérité des sentiments de cordialité dont les deux cours n'ont cessé de s'inspirer dans les négociations qui intéressaient plus directement le cabinet de Saint-Petersbourg et nous sommes convaincus qu'il se propose, ainsi que nous, de témoigner de l'accord qui nous unit. L'attitude de son représentant nous servira cependant, si je puis m'exprimer ainsi, de pierre de touche pour les relations que nous avons nouées avec la Russie. »

envers elle à aussi peu de frais que pour Neuchâtel. Car l'Europe aussi avait son mot à dire sur cette affaire, qui mettait en question l'intégrité de la monarchie danoise et sur laquelle ses représentants avaient déjà pâli une fois.

Le gouvernement français eut d'abord pleinement conscience des devoirs que lui imposait ce précédent. A l'appel du Danemark, il se montra disposé à intervenir et son premier soin fut, naturellement, de pressentir à cet égard sa nouvelle amie, la Russie. Le 16 mars 1857, Walewski charge Morny de déclarer à Gortchakoff qu'il incline à considérer la question comme européenne. « Le gouvernement russe », répond Gortchakoff¹, « ne saurait se prêter à aucune démarche pour faire sortir le débat de ses proportions actuelles. Dans son opinion, le Danemark ne doit rien épargner pour la restreindre aux limites d'une question fédérale, susceptible d'être réglée par voie de conciliation directe. » C'est le conseil que lui-même fait entendre à Copenhague et à l'appui duquel il invoque toutes sortes de raisons : si la querelle s'envenime, l'Autriche et la Prusse ne pourront résister à la pression de l'opinion publique allemande, qui réclame qu'elle soit portée devant la diète de Francfort ; la décision de cette assemblée, dont Gortchakoff admet la compétence, ne fait aucun doute ; le Danemark perdra son procès ; il n'évitera pas les conséquences qu'il redoute, en faisant de la question une question européenne.

C'est précisément parce que, maintenue sur le terrain fédéral, la question ne pouvait être résolue qu'au détriment du Danemark, qu'il importait de la porter sur le terrain européen. Soutenir le contraire, c'était admettre qu'une décision de la diète pût porter atteinte à l'intégrité de la monarchie danoise, dont les rapports avec l'Europe avaient été définis, à Londres, en 1852, par un traité qui avait, en quelque sorte, placé son existence sous la garantie des puissances.

Telle est la thèse que Walewski expose à Kisselef, venu, au début d'avril, lui développer l'argumentation de Gortchakoff, et dont il charge Morny de se faire le défenseur. Mais déjà se fait sentir sur la politique française l'influence de l'opposition qu'elle rencontre à Pétersbourg. Car, invité par l'Angleterre à adresser des représentations en commun à Berlin et à Vienne,

1. Morny, 26 mars 1857.

Walewski, par considération pour la Russie, décline cette proposition.

Non pas qu'il renonce à intervenir, mais, ne voulant pas se séparer de la Russie, il s'obstine à la convaincre et s'acharne à lui démontrer qu'une intervention de l'Europe, réclamée par le Danemark en vertu du traité de 1852, est justifiée en droit et nécessaire en fait. Gortchakoff ne reconnaît-il pas lui-même que la diète donnera gain de cause à la Confédération germanique? Partant, ne convient-il pas du danger qui menace le Danemark? « C'est l'éventualité de ce danger, dont la monarchie danoise serait menacée, qui nous paraît devoir préoccuper les puissances et, si le jugement que prononcerait la diète germanique dans cette affaire peut, ainsi que le cabinet de Saint-Petersbourg le reconnaît, entraîner de semblables conséquences, il y a lieu de se demander si, réellement, cette assemblée a seule le droit de trancher définitivement le débat, ou bien si l'intervention des grandes puissances, pour en faciliter l'aplanissement, ne serait pas plutôt naturellement indiquée par le caractère même du différend¹. »

Avant même que Gortchakoff ait eu le temps de répondre, Walewski revient à la charge et, tranchant la question que lui-même a posée, il définit nettement les raisons qui justifient l'intervention de l'Europe et le cas où la France se croirait tenue à intervenir. Moins de quinze jours après, il écrit à Morny :

La monarchie danoise est un état mixte dont la conservation importe aux grandes puissances et dont la situation ébranlée par les dernières révolutions a été reconstituée par un traité auquel la France, la Russie et l'Angleterre ont été parties contractantes, comme l'Autriche et la Prusse. Il nous appartient à ce titre de nous intéresser à sa tranquillité et à son existence... Ce que nous ne pourrions admettre, ce serait que dans le cas où, la question se trouvant portée à Francfort, les parties ne parviendraient pas à s'entendre, la Confédération germanique s'attribuât le privilège exclusif de la décider et d'imposer sa décision au Danemark, sans tenir compte des intérêts européens de ce pays et des droits des autres puissances².

Dans l'intervalle de ces deux dépêches est arrivée à Paris la

1. Walewski, 2 avril 1857.

2. Walewski, 15 avril 1857.

réplique de Gortchakoff. Car, loin de se laisser convaincre, le ministre d'Alexandre II discute, argumente et maintient ses conclusions. Il ne voit, pour le moment, aucune raison de modifier sa manière de voir et d'aller au delà de conseils amicaux, donnés simultanément à Copenhague, à Berlin et à Vienne, en faveur d'une conciliation, seule susceptible à ses yeux d'écartier les conséquences que craint le Danemark. « Jusqu'au jour où ces conséquences viendraient à se produire, nous demeurons persuadés que la question est et doit rester une question purement fédérale, à résoudre dans les voies d'une entente amiable entre les parties intéressées, et qu'on ne saurait, sans de sérieux inconvénients, la faire sortir de ces limites¹. » C'était seulement dans le cas où l'intégrité de la monarchie danoise viendrait à être compromise que les puissances signataires du traité de Londres seraient appelées à intervenir. Encore la sphère de leur intervention se trouvait-elle définie par la teneur de leurs engagements, et Walewski était prié de se rappeler que, parmi ces engagements, figurait celui de conserver intacts les droits et obligations réciproques du Danemark et de la Confédération germanique envers les duchés de Slesvig, Holstein et Lauenbourg. De telles prévisions étaient d'ailleurs lointaines, et c'est à les éviter que devait tendre l'action modératrice des puissances.

Tout en admettant que la question pût devenir européenne, la Russie persistait donc à ne pas vouloir, pour le moment, la considérer comme telle. L'intervention à laquelle la conviait le gouvernement français, elle la remettait aux calendes grecques : mise au pied du mur, elle se déroba. C'est en vain que Gortchakoff s'efforçait de masquer cette dérobade en la dissimulant sous les périphrases et poussait l'affectation jusqu'à se féliciter de la conformité de ses vues avec celles de Walewski. Pas plus que lui, Walewski n'était dupe de sa propre naïveté lorsqu'il s'appliquait, à son tour, à atténuer la portée de la divergence qui séparait les deux gouvernements. Simple effet de leur courtoisie et de leur habileté, les illusions qu'ils affichèrent alors ne méritent pas plus de créance les unes que les autres. Naturelles de la part de celui qui formule un refus, ces précautions oratoires le sont pourtant moins de la part de celui qui est éconduit. Aussi laissent-elles déjà pressentir que Walewski place l'intérêt

1. Gortchakoff à Kisselef, 3-15 avril 1857.

de l'entente franco-russe au-dessus de celui de la question danoise et, par suite, qu'il ne passera pas outre à l'abstention de la Russie.

Cette abstention systématique, sans aller jusqu'à modifier la manière de voir du gouvernement français, continue à peser sur son attitude. Persistant à considérer comme européenne la question des duchés, Walewski, au lieu de le déclarer bien haut, se borne à le « laisser entendre »¹ à Vienne et à Berlin. On sent bien que le parti pris de la Russie empêche alors la France de lier partie avec l'Angleterre pour parler net à l'Autriche et à la Prusse.

Il n'a pourtant pas encore raison de sa persévérance. En avril 1858, le Danemark adresse à la diète germanique de nouvelles propositions, dont Walewski est prêt à recommander l'acceptation aux puissances allemandes. Mais, avant de s'y décider, il veut encore savoir ce qu'en pense la Russie. La réponse de Gortchakoff n'est pas pour l'encourager² : le litige restant, selon lui, enfermé dans les limites d'une question purement allemande, les grandes puissances n'ont pas à changer l'attitude qu'elles ont gardée jusqu'alors : toute démarche, soit auprès du Danemark, soit auprès des états de la Confédération, serait dépourvue d'utilité, sinon même fâcheuse. Sur ce thème connu, Gortchakoff exécute quelques variations nouvelles :

Si nous montrons à Copenhague que nous considérons la communication faite par M. de Bulow comme un pas dans la voie de la conciliation, nous courons grand risque d'arrêter le Danemark dans cette voie... Si nous insistons à Vienne, à Berlin et à Francfort pour qu'on accepte tout ou partie des propositions danoises, on nous répondra par une discussion approfondie des droits des duchés et de la diète, discussion dans laquelle je ne me soucie nullement d'entrer, car je dois avouer que la question est à peu près inintelligible pour moi... J'attendrai les nouvelles résolutions de la diète et la réponse qu'elle fera à la communication danoise. Pour le moment, je suis résolu à ne pas dire un mot, soit à Copenhague, soit à Francfort³.

Pour se dispenser de « dire un mot », Gortchakoff n'est jamais en peine de bonnes raisons. Causant avec le duc de Monte-

1. Walewski, 1^{er} mai 1857.

2. Alexandre II et Gortchakoff se sont rendus à Berlin en fin juillet 1857.

3. Chateaubriand, 14 avril 1858.

bello, en juin 1858, il est amené à confesser qu'il craint, pour le prince régent de Prusse, ce qu'il appelle « la chasse à la popularité ». C'était convenir d'un péril d'autant plus réel que, pour la première fois, ce prince avait à se prononcer sur une grande question d'intérêt allemand. Gortchakoff se rendait donc compte du danger que faisait courir au Danemark et, partant, à l'Europe, l'affaire des duchés : et cependant voici, d'après Montebello, comment il concluait : « Il ne se préoccupe que de la difficulté du moment : à chaque jour suffit sa peine et, quant au règlement définitif de la question, il ne veut même pas y songer¹. » Bientôt, d'ailleurs, regrettant sans doute l'aveu qui lui était échappé dans un moment de franchise, il démentait l'existence du danger que lui-même avait signalé. C'était en octobre 1858. Le gouvernement français, inquiet de voir la diète germanique faire preuve de dispositions peu conciliantes dans l'examen des propositions danoises, avait encore fait part de ses appréhensions à Pétersbourg. Gortchakoff y répondit, cette fois, par l'expression d'un optimisme sans réserve² : il était pleinement rassuré sur les intentions de la Prusse depuis qu'il avait causé avec le prince régent et Manteuffel à Varsovie : leur esprit de conciliation l'avait entièrement satisfait : sans répondre de ce que serait, dans six mois, leurs dispositions et l'esprit qui animerait leur politique, il pouvait affirmer que leur langage ne laissait, pour le moment, rien à désirer ; la seule crainte qu'on pût avoir était qu'il ne s'établît entre les deux puissances allemandes une sorte de rivalité de zèle ; mais, s'empressait d'ajouter Gortchakoff, rien encore ne justifiait cette appréhension.

Il est peu probable que cette confiance ait paru légitime à Walewski. Toujours est-il qu'il n'insista pas davantage, renouçant à avoir le dernier mot. A moins d'intervenir sans la Russie, il ne restait à la France qu'à s'abstenir : elle s'y résigna. Son abstention fut un sacrifice fait à son entente avec Alexandre II, une rançon payée en retour des services rendus dans les principautés en Italie. Sacrifice spontané, rançon volontaire, mais que Napoléon III et Walewski jugèrent préférables aux conséquences d'une action à laquelle la Russie fût restée étrangère.

Ainsi, l'abstention de la Russie entraîna celle de la France.

1. Montebello, juin 1858.

2. Chateaufort, 30 novembre 1858.

Est-ce à dire qu'en refusant de s'associer à une intervention, Alexandre II et Gortchakoff se soient proposé d'en détourner Napoléon III? L'hypothèse n'a rien d'in vraisemblable, mais ce n'est qu'une hypothèse. Il ne dépendait pas d'eux d'empêcher que Napoléon III élevât la voix en faveur du Danemark et, s'il s'est tu, c'est qu'il l'a bien voulu. Mais ce qui dépendait de leur volonté, c'était, quant à eux, de garder le silence, et ce qui est un fait établi, c'est qu'ils ne purent être décidés à le rompre. Leur obstination doit-elle être attribuée aux seuls motifs que Gortchakoff a invoqués pour la justifier? Nous ne le pensons pas. Sans cesse différents, bien qu'adaptés à une fin invariable, ces motifs n'ont été que des arguments de circonstance, destinés à couvrir un parti pris que Gortchakoff n'a pas voulu avouer : celui de laisser s'accomplir les destinées des duchés et du Danemark. Mais alors à quelle cause imputer ce parti pris? Des divers adversaires du Danemark, quel est celui en faveur de qui peut s'être exercée la partialité de la Russie? Est-ce l'Autriche, contre laquelle elle complotait alors avec la France la campagne d'Italie? Est-ce la Confédération germanique, à qui elle adressera moins d'un an après des conseils de sagesse quelque peu impérieux? Évidemment non : ce ne peut donc être que la Prusse. C'est pour ne pas aller à l'encontre de ses desseins et pour lui laisser les mains libres que la Russie a refusé de déférer aux sollicitations de la France et, ce faisant, elle a rendu à la Prusse un service considérable, puisque son refus a eu pour résultat de paralyser la France.

Il y eut donc, de la part d'Alexandre II, dès le début de son règne, intention de servir la Prusse, chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Ce ne sont encore que services discrets, inavoués, voilés de prétextes et d'excuses, mais positifs et incontestables.

C'est que, dès cette époque, l'intimité de la Russie et de la Prusse a pris naissance dans un intérêt politique, plus encore que dans les alliances dynastiques. Les liens de parenté et les relations personnelles des deux souverains ont fait attribuer au seul esprit de famille les complaisances de la Russie pour la Prusse. En réalité, ces complaisances ont été dictées, au moins autant, par le désir de maintenir intacte une entente que la Russie avait intérêt à conserver. De ce qu'elle s'est trouvée plus souvent dans la position d'obligée, il ne faudrait pas con-

clure que la Prusse fût seule à tenir à cette entente. Si les services n'ont pas toujours été égaux de part et d'autre, l'intérêt a toujours été réciproque. Les rapports avec la Prusse ont été, à Pétersbourg, l'objet d'autant de sollicitude qu'à Berlin ceux avec la Russie. Qu'une crise ministérielle modifie la composition du gouvernement prussien, qu'on ait lieu de suspecter les dispositions d'un des nouveaux ministres, le général de Bonin, et l'inquiétude gagne aussitôt Alexandre II et Gortchakoff. Que l'Autriche fasse des avances à la Prusse, ils en prennent ombrage. Que l'Angleterre s'emploie à rapprocher les deux grandes puissances allemandes, ils craignent que cette tentative ne tourne au détriment de leur influence, dont ils se montrent fort jaloux¹.

L'intérêt même de l'entente avec la France, qui a pourtant été essentiel à leurs yeux, n'a jamais banni de leur esprit celui de l'entente avec la Prusse. Ils n'ont jamais songé à sacrifier la seconde à la première. Les concilier fut au contraire leur souci constant et ce soin a, par moments, exigé d'eux beaucoup de diplomatie, de doigté et de savoir faire. Nous en avons eu un exemple avec l'affaire des duchés de l'Elbe ; la guerre d'Italie en fournit un autrement frappant.

Dès l'instant que la guerre apparut inévitable, une extrême agitation fomentée par l'Autriche se manifesta dans toute l'Allemagne. En Prusse comme dans les états secondaires, le sentiment national réclamait des gouvernements qu'ils fissent cause commune avec l'Autriche. De l'attitude que prendrait la Prusse en présence de ce mouvement dépendait celle de la Confédération tout entière. Cruellement embarrassé, le gouvernement prussien gardait une attitude équivoque. « On hésite ici entre suivre le mouvement et le réprimer », écrivait notre ministre à Berlin². Au fond, le régent et son conseil avaient la conviction que la guerre ne pourrait se faire sans qu'à un moment donné le territoire de la Confédération fût violé et que, par conséquent, il faudrait marcher au secours de l'Autriche. Aussi s'étaient-ils préparés à cette éventualité dès le mois d'avril. En attendant l'événement, ils cherchaient, appuyés à Londres par le cabinet Derby, à faire approuver par la Russie une médiation armée.

1. Chateaurenard, 30 novembre 1858.

2. Moustier, 17 mai 1859.

qui eût fait prendre à la Prusse la direction militaire et morale de l'Allemagne et lui eût donné le rôle décisif dans la question italienne. A Berlin même, ainsi que dans toutes les cours secondaires, un parti nombreux et actif se prononçait pour une intervention diplomatique, appuyée par d'importantes mesures d'intimidation. Dès le 20 mai, Montebello télégraphiait :

Le prince Gortchakoff croit savoir que le projet du parti de la guerre en Allemagne est de former une armée d'observation sur le Rhin et, dans cette attitude, de demander à la France de s'expliquer. On espère entraîner la Prusse¹.

Ce mouvement n'était pas pour surprendre Napoléon III; il l'avait prévu et c'est sur la Russie qu'il comptait pour en prévenir les effets. C'est en vue de la guerre d'Italie qu'il s'était assuré le concours d'Alexandre II: un des services qu'il attendait de lui était précisément de contenir l'Allemagne. Le tsar avait consenti à s'y prêter et c'était un des articles de l'entente secrète établie entre eux à Stuttgart, précisée par le prince Napoléon à Varsovie, par La Roncière Le Noury à Saint-Pétersbourg².

Aussitôt la guerre déclarée, Napoléon III rappelle courtoisement à Alexandre II ses engagements par une lettre autographe que Montebello paraphrase ainsi en la remettant au tsar³ :

L'empereur, plaçant une confiance entière dans la loyauté de l'empereur Alexandre et dans ses sentiments à son égard, se borne à lui demander, en lui laissant l'appréciation des moyens, si le moment n'est pas venu pour lui de prononcer un peu plus sa situation. Ce que nous désirons, c'est qu'il cherche à donner à sa neutralité vis-à-vis de l'Autriche et de l'Allemagne le même caractère que celle de l'Allemagne vis-à-vis de nous. Nous comprenons les ménagements qu'il est sage de garder à l'égard de la Confédération et de la Prusse surtout. Mais, sans prendre une attitude directement menaçante, il est essentiel cependant que la neutralité de la Russie inspire à l'Allemagne une crainte salutaire, seul frein possible pour les passions qui l'agitent. En un mot, cette neutralité ne peut être efficace pour nous que si elle inquiète nos ennemis et s'ils sentent qu'elle n'est pas le dernier mot de la Russie.

1. Montebello, 20 mai 1859.

2. Voyez la Russie et la politique italienne de Napoléon III, dans la *Rev. hist.*, t. CV, p. 50.

3. Montebello, 17 mai 1859.

Alexandre II n'avait pas attendu cet appel courtois pour exécuter dans leur intégralité les engagements précis qu'il avait contractés envers Napoléon III en vue de peser sur l'Autriche. Avant même que la guerre eût éclaté, les trois corps d'armée du prince Michel Gortchakoff avaient été mis sur le pied de guerre; ultérieurement, un quatrième corps avait été acheminé vers la frontière russo-autrichienne, de manière à porter à 160,000 hommes l'effectif mobilisé. Il avait catégoriquement repoussé les avances et les prières de l'ambassadeur d'Autriche à Vienne. Aussi son premier soin, en répondant aux demandes de Montebello, fut-il de rappeler à son tour les mesures que, spontanément, il avait déjà prises. Lorsqu'il en vint à la pression que Napoléon III attendait de lui sur l'Allemagne, il laissa voir, dès l'abord, une ferme résolution de ne pas aller pour le moment au delà d'une action morale, seule action sans doute qu'il eût expressément promise à l'Empereur. Encore sa réponse donna-t-elle à penser que, resté maître de la forme et du caractère que prendrait cette action, il entendait l'exercer à son gré et la maintenir dans les limites qui lui paraissent convenables. Il déclara en effet à Montebello¹ :

Je désire sincèrement remplir tous mes engagements envers l'empereur Napoléon et opérer en votre faveur la plus forte diversion possible; mais je ne vois pas ce que, pour le moment, je pourrais faire de plus que ce que j'ai déjà fait... Je crois qu'aller plus loin ne serait, pour le moment, ni dans vos intérêts, ni dans les miens, ni dans ceux de l'Europe. Ce que tout le monde désire, c'est que la guerre soit localisée en Italie : cela dépend en grande partie de l'Allemagne. L'excitation des esprits, qui y va toujours croissant, m'inspire beaucoup d'inquiétudes. Une action trop prononcée de ma part mettrait le feu aux poudres. L'Angleterre entrerait aussitôt dans la lice et personne ne peut dire ce qui sortirait de ce chaos. Jusqu'ici, je suis content de la Prusse; je ne négligerai rien pour engager le prince régent à tenir ferme dans la position qu'il a prise, mais je crains un peu son esprit vacillant. D'ailleurs il peut être débordé; sa situation est fort à ménager; vous le compromettez quelquefois par les éloges mêmes que vous lui donnez. Recommandez à l'Empereur ce point délicat. J'agis aussi sur tous mes parents en Allemagne, je leur représente que ceux qui poussent le plus ardemment à la guerre sont les révolutionnaires... Pour le moment, je ne vois

1. Montebello, 17 mai 1859.

donc rien de plus à faire que ce que j'ai déjà fait : soyez sûr que mon attitude est peut-être aujourd'hui le seul frein qui retienne l'Allemagne; la rendre trop directement menaçante pour elle serait dépasser le but. Mais dites à l'Empereur qu'il peut compter sur moi comme je compte sur lui et que, dans les limites où je crois qu'il est jusqu'à présent utile et sage de se renfermer, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour lui donner l'appui le plus efficace. Nous surveillerons les événements et nous verrons ce qu'ils nous permettront plus tard ou nous commanderont de faire.

Remplir ses engagements envers Napoléon III, tout en ménageant autant que possible les susceptibilités de l'Allemagne : telle est la double préoccupation que révèlent ces déclarations d'Alexandre II. Pourquoi ces ménagements, dont il s'est dispensé envers l'Autriche? Pour ne pas aller, répondait-il, à l'encontre du but qu'on se proposait et déterminer l'Allemagne à la guerre en voulant l'en détourner. Mais Alexandre II avait-il donc assez peu conscience de sa puissance pour s'imaginer que l'Allemagne, même piquée au jeu, pût passer outre à une injonction catégorique venant de lui, déclarer la guerre s'il le lui interdisait, la faire s'il l'en empêchait? Il est difficile d'admettre de sa part une telle défiance de son propre pouvoir. Alors c'est donc qu'il ne se souciait pas d'en venir avec l'Allemagne à des injonctions formelles, à des menaces précises, qu'il ne voulait pas lui interdire expressément le recours aux armes, à plus forte raison l'empêcher d'y recourir.

Si l'Allemagne, dans l'occurrence, trouva en lui un voisin relativement respectueux de son indépendance, c'est à la Prusse qu'elle en fut redevable. Mise en demeure par la Russie de conserver la paix, vers qui l'Allemagne se fût-elle retournée pour relever le gant, sinon vers la Prusse? C'est donc elle qui aurait dû, le cas échéant, soit accepter une guerre avec la Russie, soit capituler sans combat, c'est-à-dire encourir une humiliation qui eût ruiné pour longtemps son crédit en Allemagne. C'est cette alternative, fatale à ses intérêts et à sa dignité, qu'Alexandre II était, dès l'abord, résolu à lui épargner. Déjà circonspect lorsqu'il indique à Montebello les limites de son action immédiate sur l'Allemagne en général, combien ne le devient-il pas davantage quand il examine le cas particulier de la Prusse? Combien ne pèse-t-il pas alors ses termes, combien ne multiplie-t-il pas les précautions, les scrupules jusqu'à demander à la France de ne

pas compromettre, par des éloges inconsidérés, un prince qui avait à tenir compte d'une opinion violemment antifrançaise? C'est que, pour désireux qu'il fût de maintenir l'Allemagne dans la paix, il ne voulait y travailler que de l'aveu et avec le concours de la Prusse.

Se flattait-il d'obtenir par cette méthode un résultat aussi rapide, aussi radical qu'au moyen de l'attitude comminatoire réclamée de lui par Napoléon III? Nous ne le croyons pas et pensons que non seulement il ne se leurrerait pas de cette illusion, mais encore qu'il n'ambitionnait pas, pour ses amicales remontrances, un succès absolu. Il ne lui déplaisait pas que la France, sans être attaquée ni même mise en présence d'une démonstration armée, ne fût pas pleinement rassurée sur les chances d'une telle diversion. Ce pouvait en effet être pour elle un frein qui la mit, à un moment donné, dans la nécessité de s'arrêter. Préserver la France d'une agression de la Prusse, mais sans la soustraire complètement à la crainte de cette agression, tel est le plan qui paraît avoir été, dans l'occurrence, celui d'Alexandre II et de Gortchakoff. Lorsqu'on voit avec quelle sûreté ils l'ont suivi, on est amené à conclure que, depuis le début de la guerre d'Italie jusqu'à la signature de l'armistice, c'est à eux qu'a appartenu la véritable direction des événements.

Même restreint à ces proportions, l'objectif de leur politique ne pouvait encore être atteint sans efforts. Ne fût-ce que pour maintenir l'Allemagne sur le qui-vive, encore fallait-il ne pas l'abandonner à elle-même. Alexandre II n'entendait pas pousser jusque-là les ménagements; il s'était réservé, au contraire, — ses déclarations à Montebello en font foi, — de prendre conseil des circonstances. Lorsqu'il s'était refusé à faire, « pour le moment, rien de plus que ce qu'il avait déjà fait », cela signifiait « rien d'autre », c'est-à-dire rien qui eût un caractère positivement comminatoire. Peut-être même, fidèle à la règle de conduite qui semble avoir été la sienne, n'avait-il pas voulu promettre à la France autant qu'il était disposé à tenir. Toujours est-il que, peu de jours après avoir reçu communication des demandes de Napoléon III, il juge à propos de rompre le silence officiel à l'égard de l'Allemagne et de la Prusse. Le baron Budberg, ministre de Russie à Berlin, est chargé de remettre au baron de Schleinitz, ministre prussien des Affaires étrangères, une dépêche où il est dit : « Qu'aussi longtemps que la guerre se

trouvera localisée, le Cabinet de Saint-Petersbourg restera dans la neutralité; mais que son attitude se modifiera si, sans que le territoire de la Confédération soit attaqué, la Prusse et l'Allemagne se rangent du côté de l'Autriche. » Une circulaire dans le même sens, rédigée dans un grand Conseil présidé par le tsar, fut envoyée à tous les agents diplomatiques russes auprès des cours allemandes. Alexandre II écrivit enfin à sa sœur, la princesse royale de Wurtemberg, que, si la Prusse était entraînée par la Confédération à prendre parti pour l'Autriche, une armée russe entrerait en Galicie et en Hongrie¹.

On aurait mauvaise grâce à nier la netteté et la portée de ces déclarations. La circulaire surtout, grâce à la publicité qu'elle reçut, devait prendre le caractère d'un avertissement solennel. L'effet en fut très grand et le ton de hauteur en fut vivement senti en Allemagne. Il s'ensuivit une sensible accalmie. C'était assez pour arrêter momentanément l'Allemagne sur la pente de la guerre, ainsi que le voulait Alexandre II; ce n'était pas assez pour lui faire remonter cette pente comme l'aurait voulu Napoléon III. Ni la circulaire, ni la communication particulière faite à la Prusse ne contenaient de menace explicite; elles ne disaient même pas ce que serait, en cas d'intervention armée de l'Allemagne, cette attitude que la Russie se réservait de prendre. La lettre à la princesse de Wurtemberg le disait bien, mais en indiquant que c'est l'Autriche qui paierait alors les frais de l'imprudencé allemande. Aussi s'explique-t-on que les vœux du gouvernement français n'aient pas été comblés, même par la circulaire, dont la répercussion était pourtant de nature à le satisfaire. Montebello, s'en étant ouvert à Gortchakoff, rend compte ainsi de l'accueil fait à ses observations² :

J'aurais voulu que la conclusion en fût un peu plus explicite; telle qu'elle est cependant, la circulaire du cabinet russe est faite pour donner à penser à l'Allemagne, à l'égard de laquelle je ne peux vous cacher toutefois que la tendance du gouvernement russe est d'user d'extrêmes ménagements. J'ai insisté auprès du prince Gortchakoff pour qu'il fit pressentir à la Confédération que l'attitude de la Russie à son égard dépendrait de celle qu'elle prendrait elle-même vis-à-vis de la France. Je lui ai dit que, pour arrêter les passions

1. Montebello et Moustier, 20 à 27 mai 1859.

2. Montebello, 27 mai 1859.

de l'Allemagne, c'était peu que de lui laisser des doutes sur les résolutions futures de la Russie, et qu'il faudrait lui inspirer une crainte salutaire. Il me répond que son but est d'avertir l'Allemagne et de fortifier la Prusse, et qu'aller plus loin, ce serait le dépasser.

Ainsi, pour se dispenser d'accentuer son attitude, Gortchakoff invoquait la nécessité de ne pas affaiblir l'autorité de la Prusse. De son aveu même, le but de la Russie était de la faire concourir au maintien de la neutralité allemande. Comme, d'autre part, il ne paraissait pas disposé à l'y faire concourir, au besoin, malgré elle, à son corps défendant, il s'ensuit que la neutralité de l'Allemagne et de la Prusse elle-même dépendait, en dernière analyse, du bon plaisir de la cour de Berlin et de sa docilité aux vœux platoniques du gouvernement russe.

Si loin qu'elle fût de répondre à l'espoir de Napoléon III, l'action exercée par Alexandre II suffit cependant à tempérer les ardeurs belliqueuses des Allemands jusqu'après Magenta. A la nouvelle de cette bataille (4 juin), l'agitation reprit de plus belle et devint tout à fait menaçante. Le prince régent de Prusse, qui avait jusqu'alors, tant bien que mal, résisté à la contagion des idées ambiantes, se laissa entraîner par les jeunes princes et par la femme du roi Frédéric-Guillaume IV, très liée avec l'impératrice d'Autriche. « Il paraît », écrivait Moustier¹, « que la nouvelle du désastre des troupes autrichiennes a réveillé tous les instincts allemands du prince et que, dans un Conseil des ministres, il aurait parlé dans le sens d'une intervention immédiate. » Une crise ministérielle faillit s'ensuivre, Schleinitz, partisan de la paix, ayant parlé de démissionner. Finalement, on se résolut, en vue d'une médiation à laquelle on espérait entraîner la Russie et l'Angleterre, à mobiliser six corps d'armée sur neuf. Au ministre de France, on expliqua que cette mesure était justifiée « par la nécessité pour la Prusse de se préparer à jouer dans les négociations le rôle que réclamaient sa dignité et ses intérêts »². Le gouvernement prussien protestait, d'ailleurs, du caractère défensif de ses armements et affirmait ne vouloir que maintenir l'intégrité du territoire fédéral.

La France n'en était pas moins menacée dans sa sécurité

1. Moustier, 7 juin 1859.

2. Moustier, 15 juin 1859.

présente et à venir, et par la mobilisation prussienne, et par les éventualités que faisaient craindre ces armements. D'un moment à l'autre, la Prusse pouvait être entraînée par le mouvement auquel elle venait de montrer, ou qu'elle était tentée de céder, ou qu'elle était hors d'état de résister. Dans un cas comme dans l'autre, ce n'était plus par des demi-mesures que la Russie pouvait se flatter d'empêcher qu'elle ne passât des préparatifs aux actes. Plus les dispositions de la Prusse devenaient hostiles, plus une action extérieure qui respectait son libre arbitre devait s'avérer impuissante à assurer la sécurité de la France sur sa frontière de l'Est. L'expérience aurait donc dû démontrer à la Russie la faillite de son système, si ce système n'avait pas exclu *a priori* tout acte comminatoire à l'égard de la Prusse et qu'il eût tendu à donner toute latitude à la France. Mais, dès l'instant qu'Alexandre II s'était interdit toute intimidation caractérisée à l'égard de la Prusse et que son ambition n'allait pas jusqu'à affranchir la France de toute crainte de diversion, les armements prussiens et la recrudescence du nationalisme allemand ne pouvaient pas l'entraîner hors des limites fixées à son action.

Dans ces circonstances, son plan paraît avoir été, d'une part, de ne rien laisser ignorer à la France des progrès du mal; d'autre part, de le combattre et d'en ralentir autant que possible la marche, par l'emploi même des moyens auxquels il avait déjà eu recours. Montebello écrivait alors¹ :

Le prince Gortchakoff commence à être inquiet des dispositions du prince régent... Il craint qu'au moment où la situation des esprits s'améliore sur plusieurs points, le point d'appui que nous avons trouvé en Prusse contre les passions de l'Allemagne ne devienne chancelant. Il craint qu'en retour des dispositions qu'on montre à Vienne de ne point contrarier son action, le prince régent, sans engagement pris, ne se soit cependant laissé gagner à la politique autrichienne. Ainsi, le plan de la Prusse serait de provoquer à un moment donné une médiation armée entre les puissantes belligérantes.

Gortchakoff ne cachait pas à Montebello qu'à son avis le prince régent, circonvenu par l'Autriche, qui venait d'envoyer

1. Montebello, 17 juin 1859.

à Berlin le général Willissen, était disposé à agir militairement avec toute l'Allemagne. En même temps, il écrit à M. de Titow, ministre de Russie à Stuttgart, une lettre confidentielle, fort explicite et fort pressante, en lui recommandant de commettre adroitement l'indiscrétion de la montrer au roi de Wurtemberg. Envers la Prusse, il juge plus politique de ne pas exprimer trop directement le mécontentement que lui a causé la mobilisation des six corps d'armée. Le fait est qu'il est bien difficile d'en découvrir l'expression dans le langage subtil qu'il charge Budberg de tenir à Berlin. « Si cette mesure », déclare-t-il à propos de la mobilisation, « avait pour but et pour résultat de fortifier la position de la Prusse vis-à-vis de l'Allemagne et de la mettre en meilleure posture pour maintenir la politique qu'elle avait suivie jusqu'à présent, l'empereur de Russie la verrait sans peine¹. » En présence d'observations formulées sous une forme aussi détournée, le gouvernement prussien n'avait pas de peine à s'expliquer, en se défendant de tout progrès d'agression et en alléguant le désir de s'entendre avec la Russie et l'Angleterre sur la réunion d'un congrès.

S'il plaisait à Gortchakoff de se contenter de ces explications, il était cependant loin d'en être dupe. Au fur et à mesure que lui parviennent de Berlin des nouvelles alarmantes, il les communique à la France. Multipliant les avertissements, du rôle d'informateur il passe à celui de conseiller et engage Napoléon III à s'arrêter. A l'ambassadeur de Russie à Paris, il écrit en ces termes² :

La Prusse a fait un pas très important sur la pente glissante où elle s'est placée... L'attitude expectante de la Prusse ne tient qu'à un fil. La majorité du Conseil, le prince régent en tête, penche pour une solution belliqueuse... Au nom de notre auguste maître, je dois donc vous engager à prier très instamment M. le comte Walewski de demander à l'empereur des Français si Sa Majesté croit le moment opportun pour des pourparlers pacifiques. Du reste, quelles que soient les déterminations de l'empereur des Français, notre auguste maître, fidèle à l'entente intime, ne fera aucune démarche, à moins qu'elle n'ait le consentement de l'empereur Napoléon.

Deux jours après avoir prescrit cette démarche à Kisselef,

1. Montebello, 25 juin 1859.

2. Gortchakoff à Kisselef, 23 juin 1859.

Gortchakoff tient le même langage à Montebello, qui en rend compte ainsi¹ :

Le prince Gortchakoff ne m'a pas dissimulé qu'il était fort inquiet. Il regarde la position prise par la Prusse comme devant aboutir très prochainement ou à des négociations, ou à la guerre. L'intention de la Prusse est de porter une armée sur le Rhin et une sur le Main... La conclusion du prince Gortchakoff est que, pour éviter la terrible extrémité d'une guerre avec l'Allemagne, il faut nous hâter d'arriver à des négociations... M. de Schleinitz déclare que, si un seul régiment égaré passait les frontières méridionales de la Confédération, il ne serait plus maître de l'Allemagne. Dans cette situation pleine de dangers incalculables, le cabinet de Saint-Petersbourg met sa confiance dans la modération dont l'Empereur a donné tant de preuves et qui doit être facile après la victoire.

Que la Russie ait alors désiré la fin des hostilités, c'est ce qui résulte de ses aveux mêmes, puisqu'elle a demandé et conseillé à la France d'entrer en négociations avec l'Autriche. C'est évidemment pour l'y déterminer qu'elle a mis tant de zèle à la renseigner sur les intentions de la Prusse et à lui dénoncer les projets de l'Allemagne. Quant à mettre obstacle à ces projets et à signifier cette résolution à qui de droit, elle n'en a pas soufflé mot et n'a pas montré la moindre disposition à le faire. Il est vrai que Gortchakoff devait, à quelque temps de là, se targuer de l'avoir fait. Il est possible, en effet, qu'il n'ait pas mis, sur le moment même, la France au courant de tous ses faits et gestes, et l'intérêt qu'il voyait à ce qu'elle déposât les armes peut bien faire croire à une modestie aussi surprenante de sa part. Dans ce cas, ses réticences, si réticences il y eut, n'auraient été qu'une manœuvre de plus pour inciter la France à la paix avec l'Autriche et sortir de l'embaras où le mettait la menace d'un conflit franco-allemand. Tout, dans le langage qu'il a tenu à la France, a tendu vers ce résultat : le conseil et la demande qu'il lui a adressés de s'arrêter; le tableau qu'il lui a tracé de l'état des esprits en Prusse et dans le reste de l'Allemagne; l'aveu de son impuissance, feinte ou simulée, à apaiser cette effervescence; l'insuffisance manifeste des moyens dont il lui a fait connaître l'emploi. Peu importe, après cela, qu'il ait fait valoir à Berlin des arguments dont il a tu la nature à Paris. Les seuls

1. Montebello, 25 juin 1859.

éléments d'appréciation qui ont pu influencer sur les décisions de Napoléon III consistent dans les témoignages qui lui sont alors parvenus du concours de la Russie, soit directement, par la Russie elle-même, soit indirectement, par l'attitude de l'Allemagne. Or, ces témoignages faisaient apparaître son concours comme négatif, ou peu s'en faut.

Tout ce qu'elle promettait expressément était de ne pas coopérer à une action diplomatique pouvant contrecarrer la politique française et de ne se prêter à rien de tel que d'accord avec Napoléon III. Sur ce point, ses assurances étaient formelles : « La Russie », déclarait Gortchakoff à Montebello¹, « ne ferait rien et ne prendrait part à aucune négociation, ni à aucun concert, sans être sûre d'entrer dans les vues de l'Empereur. » A cet égard, on ne pouvait exiger d'elle davantage et il n'y avait pas lieu de lui faire un grief de ce qu'elle fût prête à écouter ce qui lui viendrait de Londres et de Berlin et se montrât « disposée à causer de la situation et des moyens de mettre un terme à la guerre². »

Les choses en étaient là quand fut livrée la bataille de Solférino (24 juin). C'est après cette victoire que parvinrent à Napoléon III les rapports l'instruisant des dispositions de la Russie, de la Prusse et de la Confédération germanique. C'est à ce moment aussi que dut arriver au quartier impérial le comte Pierre Schouvaloff, aide de camp du tsar, porteur d'une lettre personnelle d'Alexandre II pour l'Empereur. Rapports de Paris et lettre de Pétersbourg se référaient à une situation antérieure à Solférino, et Solférino venait d'aggraver encore cette situation. Le 28 juin, le Comité militaire de la diète de Francfort, à la demande de la Prusse, concluait à l'unanimité à la concentration d'une partie des troupes prussiennes sur le Rhin moyen et de deux corps de l'armée fédérale sur le Rhin supérieur. Le gouvernement prussien faisait savoir à Vienne qu'il était disposé à proposer une médiation basée sur le *statu quo* territorial de 1815.

A cette initiative d'ordre diplomatique, la Russie riposta en signifiant à Berlin que, sur ce terrain, elle ne se séparerait pas de la France. A la démonstration militaire, opposa-t-elle quelque contre-partie, remontrance ou déclaration? Elle ne fit rien

1. Montebello, 25 juin 1859.

2. Montebello, 25 juin 1859.

savoir de tel à Paris. Montebello n'eut pas lieu de le croire et crut même indiquer que, pour obtenir d'elle un service de cette nature, il fallait la prendre par l'intérêt. Il écrivait à Walewski¹ :

Le prince Gortchakoff aurait préféré que la Prusse se bornât purement et simplement à inviter les deux grandes puissances neutres à se réunir à elle pour conférer sur les moyens de rétablir la paix; mais il est trop tard aujourd'hui et il pense qu'il faut prendre les choses au point où elles en sont. Il écrit à M. de Budberg que la Russie attendra la proposition du Cabinet de Berlin et ne fera aucune contre-proposition détaillée avant de connaître l'opinion de l'empereur Napoléon: qu'elle est parfaitement décidée à maintenir ses relations intimes avec lui et que cette manière de procéder est la conséquence naturelle de la communication faite à Vienne par la Prusse et le seul moyen de rétablir l'impartialité.

En calquant dans cette occasion sa manière d'agir envers nous sur celle de la Prusse envers l'Autriche, la Russie entre dans une bonne voie et peut donner à penser qu'elle se conduirait de même dans des circonstances plus graves. C'est le système politique que j'ai plusieurs fois tenté de faire adopter et vers lequel tendront tous mes efforts. Mais il me sera difficile d'y parvenir, car, pour obtenir autant de la Russie, il faudrait pouvoir lui donner quelque chose. Pour le moment, le Cabinet de Saint-Pétersbourg ne veut rien faire que d'accord avec la France: il ne prendra part à aucune action médiatrice que si l'Empereur y consent, et son seul but dans les négociations sera d'arriver à conclure la paix la plus satisfaisante pour la France.

Sur une observation de Montebello, excluant *a priori* toute médiation allemande qui se présenterait sous une forme comminatoire, Gortchakoff fut amené à accentuer encore le sens catégorique de ses précédentes déclarations :

J'ai fait sentir au prince Gortchakoff que, malgré votre disposition à fermer les yeux sur beaucoup de choses du côté de l'Allemagne, nous ne pourrions accepter une médiation qui se poserait vis-à-vis de nous avec un caractère comminatoire et dont l'issue serait une guerre avec l'Allemagne, aussi bien si elle échouait par la faute de l'Autriche que si elle échouait par celle de la France, et j'ai ajouté que c'était cependant la tournure que la situation semblait trop évidemment prendre. Il en est convenu et m'a assuré que

1. Montebello, 1^{er} juillet 1859.

la Russie y veillerait et n'accepterait pas pour elle-même une pareille position¹.

Cette ferme résolution, notifiée de prime abord à Berlin, peut bien avoir été une des causes du temps d'arrêt qui s'est fait sentir en Prusse après le vote des mesures décidées par la diète de Francfort. Tandis que l'Autriche cherche à le tenter par l'offre du commandement en chef des troupes fédérales, le prince régent refuse de recourir aux armes avant d'avoir essayé d'une médiation avec la Russie et l'Angleterre. Il décline le commandement en chef et déclare qu'en cas de guerre il marchera à la tête des troupes prussiennes.

A l'heure où ces discussions allaient leur train, Napoléon avait déjà résolu d'y couper court. Le 12 juillet, c'était chose faite, et les préliminaires de Villafranca étaient signés. Nul doute que les instances de la Russie et la conviction qu'elle ne voulait et ne pouvait pas s'opposer à une intervention armée de la Prusse et de l'Allemagne n'aient largement contribué à emporter la décision de l'Empereur et à le faire traiter directement et rapidement avec l'Autriche.

La nouvelle des préliminaires est accueillie à Pétersbourg avec joie et soulagement. Revenant de la porter à Péterhof, Montebello écrit² : « La satisfaction du prince Gortchakoff a été complète et sincère. La surprise n'a fait qu'augmenter la satisfaction. Sa Majesté m'a manifesté, avec une vivacité égale à celle de son ministre, les sentiments dont ce dernier venait de se montrer animé... » Nous avons indiqué ailleurs³ une des raisons pour lesquelles Alexandre II et Gortchakoff se réjouirent tant des préliminaires de Villafranca ; du récit qui précède s'en dégage un autre. Ils étaient heureux d'être enfin sortis d'embaras et soustraits à cette alternative irritante, ou de s'aliéner la France en la laissant attaquer par l'Allemagne, ou de perdre la sympathie de la Prusse en mettant obstacle à son intervention.

De cette satisfaction même, Gortchakoff sut tirer un prétexte pour affirmer sur-le-champ les droits de la Russie à la gratitude

1. Montebello, 1^{er} juillet 1859.

2. Montebello, 14 juillet 1859.

3. Voyez *la Russie et la politique italienne de Napoléon III*, dans la *Rev. hist.*, t. CV, p. 55.

de la France. Rendant compte de sa visite à Péterhof, Montebello poursuit :

La Russie s'applaudit d'avoir contribué, par son attitude nette et ferme vis-à-vis de l'Allemagne, à la possibilité d'un dénouement aussi prompt et aussi satisfaisant. Le prince Gortchakoff a appuyé sur ce point, disant que l'empereur Alexandre était heureux d'avoir eu l'occasion de donner une nouvelle preuve de la sincérité avec laquelle il unissait sa politique avec celle de l'empereur Napoléon.

Gortchakoff n'était pas sûr du tout que cette preuve eût été jugée aussi concluante à Paris qu'à Saint-Petersbourg. Mieux que personne il savait que le concours de la Russie n'avait pas entièrement répondu aux vœux de la France. En se hâtant d'anticiper sur le jugement du gouvernement français, et peut-être d'en préjuger, il a simplement eu en vue de protester d'avance contre un reproche : celui d'avoir par trop ménagé l'Allemagne. Il semble bien s'être attendu à ce reproche, dont il a, deux mois plus tard, ouvertement cherché à justifier la Russie.

En septembre 1859, Montebello vint lui présenter le colonel Reille, chargé par Napoléon III de remettre au tsarévitch les insignes de la Légion d'honneur; cette présentation fut, pour Gortchakoff, l'occasion d'un long monologue que notre ambassadeur rapporte ainsi¹ :

Depuis que l'empereur m'a confié la direction des Affaires étrangères, la politique de la Russie repose sur la base de l'entente avec la France : c'est la politique de l'empereur et c'est parce qu'il savait que c'était la mienne qu'il a daigné jeter les yeux sur moi. Je suis si convaincu que cette entente est dans les intérêts permanents des deux empires que, dans toute circonstance, je consacrerai tous mes efforts à la maintenir. La Russie veut, dans toutes les questions, marcher d'accord avec la France : cet accord sera facile dans les grandes choses, parce que les grands intérêts des deux empires sont les mêmes; si, sur quelques points secondaires, nous ne pensions pas comme vous, nous vous le dirions franchement et nous ferions tout ce qui dépendrait de nous pour nous mettre d'accord. Vous trouverez des amis plus souples que nous peut-être, vous n'en trouverez pas de plus loyaux et de plus sûrs. Nous ne dirons pas un mot de plus que ce que nous pourrions ou voudrions faire, mais nos actes ne resteront jamais en arrière de nos paroles; ils iront plutôt

1. Montebello, septembre 1859.

au delà. Nous vous l'avons prouvé dans la dernière guerre : le service que nous vous avons rendu a été de contenir et d'arrêter l'Allemagne. Peut-être a-t-on trouvé à Paris que la Russie n'avait pas fait assez; mais que pouvait-elle faire de plus? Elle a conscience d'avoir loyalement et largement rempli ses obligations. Rappelez-vous d'ailleurs qu'elle n'avait aucun intérêt direct dans la question. et que vous ne lui donniez rien en compensation de ce qu'elle pouvait être appelée à faire pour vous. Cependant, si la guerre qu'elle a fait tous ses efforts pour prévenir d'abord et ensuite pour localiser s'était étendue, elle aurait probablement été plus loin. Mais le moment n'était pas venu, et une action plus vive de sa part, exercée sans tous les ménagements que la situation de l'Europe demandait, aurait pu amener une conflagration générale, ce qui n'était ni dans vos intentions, ni dans les nôtres.

Montebello note que Gortchakoff parla « comme un homme qui croirait avoir besoin de plaider sa cause ». Il n'était guère possible en effet de s'y méprendre. Ainsi, tandis que le rôle de la Russie envers l'Autriche ne fut à aucun moment mis en cause, son rôle envers l'Allemagne et notamment envers la Prusse fut, au contraire, immédiatement discuté. Gortchakoff, qui laissa les faits plaider d'eux-mêmes en faveur de son concours contre Vienne, crut devoir appeler l'éloquence à la rescousse pour faire rendre justice à ses services contre Berlin. Le moins qu'on puisse en conclure est que la mesure de ses services n'a pas été placée, par la seule vertu des faits, au-dessus de toute contestation.

Elle ne nous semble pas l'avoir été davantage par le plaidoyer de Gortchakoff, pas même par la confiance rétrospective qu'il a été ensuite amené à faire à Montebello. Notre ambassadeur revint en effet le voir, seul cette fois, dans l'après-midi du même jour où il lui avait présenté le colonel Reille, et voici le dialogue qui s'engagea entre eux :

MONTEBELLO. — Dans vos explications de ce matin sur les services que la Russie a rendus à la France dans la dernière guerre, vous n'avez pas répété un mot que vous m'avez dit un jour, qui serait décisif et sur lequel je m'étais promis de revenir avec vous. Vous m'avez dit un jour que vous aviez fait savoir à Berlin que, si la Prusse déclarait la guerre à la France, *la Russie s'y opposerait*.

GORTCHAKOFF. — C'est vrai! Nous l'avons fait savoir à Berlin

confidemment, amicalement, pour remplir un devoir de loyauté et en évitant tout ce qui pouvait avoir l'air d'une menace; mais enfin le mot a été prononcé.

MONTABELLO. — Puisqu'il en est ainsi, j'ai eu beaucoup plus de succès que je ne l'avais pensé, car vous vous rappelez que je vous ai toujours demandé de prendre vis-à-vis de l'Allemagne la même attitude qu'elle prendrait vis-à-vis de nous, guerre pour guerre, neutralité pour neutralité. Mais pourquoi ne pas nous avoir dit cela plus tôt?

GORTCHAKOFF. — Pour ne pas enlever à nos paroles le caractère d'une loyale confiance et pour ne pas vous encourager à étendre une guerre qu'il était de notre intérêt de circonscrire¹.

Malgré la surprise que lui causa cette révélation tardive, Montebello inclinait à la croire vraie. Nous ne nous croyons pas en droit de nous montrer plus sceptique que lui. Après tout, il est possible que le mot, comme dit Gortchakoff, ait été prononcé à Berlin, sans qu'il s'en soit, sur-le-champ, fait honneur à Paris. Mais, de son aveu même, que de ménagements, que de précautions, que de formes! Il n'en mettra pas autant, onze ans plus tard, pour signifier à l'Autriche de ne pas bouger. Mais surtout quel grave correctif au mot prononcé à Berlin, que ce silence gardé, sur le moment même, envers le gouvernement français. Ce n'est pas plus ou moins longtemps après, c'est tout de suite que Gortchakoff aurait dû aviser la France de la déclaration qu'il prétend avoir faite à la Prusse. En la passant sous silence à Paris, il n'a pas seulement, comme il s'en flatte, empêché l'extension de la guerre: il a indirectement contribué à l'étouffer. En s'abstenant de rassurer Napoléon III sur le danger, désormais écarté, d'une attaque de la Prusse, il l'a bel et bien détourné de poursuivre la lutte avec l'Autriche. Si réelle que fût la solidarité d'intérêts de la Russie avec la France à l'égard de la Prusse, elle n'a cependant pas exclu d'autres préoccupations et s'est alliée, jusque dans ses manifestations les plus positives, au souci de sauvegarder des intérêts indépendants.

Ces intérêts ont consisté à tenir hors d'atteinte, — d'une atteinte assez directe pour les compromettre sérieusement, — les bons rapports de la Russie et de la Prusse. L'attachement d'Alexandre II à la monarchie et à la dynastie prussiennes s'est donc traduit, dès le début de son règne, par des résultats

1. Montebello, septembre 1859.

d'ordre politique. Un témoin particulièrement placé pour bien voir, Bismarck, considérait la bonne volonté de ce souverain comme acquise à la Prusse, dès l'époque à laquelle lui-même représentait cette monarchie à Saint-Petersbourg¹. Comme il se flattait également d'avoir su, à la même époque, gagner celle de Gortchakoff, en lui ayant fait croire qu'il l'admirait, il s'ensuit que la Prusse jouissait, aux environs de 1860, d'une puissante influence en Russie.

Comment la France en aurait-elle pris ombrage, alors qu'elle-même faisait des vœux pour l'avenir de la Prusse? Songez que Montebello pouvait alors écrire², de la meilleure foi du monde, en parlant de son collègue prussien : « M. de Bismarck, dont la politique est très française. » Il y avait alors en France des hommes d'état, des diplomates dont la politique était très prussienne, et ceux-là se disaient que la Russie pourrait bien servir de trait d'union entre la Prusse et la France. Gortchakoff s'y offrait de lui-même. A la fin d'octobre 1859, le prince régent Guillaume et l'empereur Alexandre eurent une entrevue à Breslau. A l'en croire, Gortchakoff aurait chapitré le baron de Schleinitz³ jusqu'à le convaincre qu'il était dans l'intérêt de la Prusse de vivre en bonne intelligence avec la France. « L'empereur Napoléon ne peut-il pas », lui dit-il, « attribuer à votre attitude pendant la dernière guerre la nécessité où il s'est vu de s'arrêter à moitié chemin? Vous avez à refaire votre situation auprès de la France; il est de votre intérêt qu'elle soit bonne et qu'on le sache⁴. » Gortchakoff crut ou feignit de croire qu'il avait convaincu Schleinitz : *Nous vous amenons la Prusse*, dit-il à Montebello en lui racontant l'entrevue.

Il n'en était probablement pas aussi sûr qu'il le disait; il n'avait peut-être même pas tant d'ambition; mais la Russie avait trop d'intérêt à mener de front l'entente prussienne et l'entente française pour que Gortchakoff ne tint pas à faire régner la concorde entre Berlin et Paris. Sans le prendre au mot, lorsqu'il se flatte d'amener la Prusse à la France, on doit cependant rendre justice à ses efforts pour les faire vivre en bons termes. Le rôle qu'il a assumé à Breslau, à l'automne de

1. Voyez Bismarck, *Pensées et souvenirs*.

2. Montebello, 20 avril 1859.

3. Ministre des Affaires étrangères de Prusse.

4. Montebello, 2 novembre 1859.

1859, il l'a encore joué à Varsovie, en octobre 1860, quand il s'est chargé de transmettre aux souverains et aux premiers ministres de Prusse et d'Autriche les idées de Napoléon III et de Thouvenel sur la pacification et la réorganisation de l'Italie¹.

Il n'a pas eu d'ailleurs beaucoup de mal à se donner pour empêcher la crise italienne d'exercer un contre-coup fâcheux sur les rapports franco-prussiens. La Prusse n'avait pas dans la question d'intérêts assez directs; l'Autriche elle-même était trop disposée à la résignation pour que la quiétude de la Russie risquât d'être troublée par un réveil d'antagonisme entre Berlin et Paris. Bien plus, l'affaiblissement de l'Autriche et l'unification de l'Italie étaient vus d'un bon œil, sinon par Guillaume et Schleinitz, résignés mais inquiets, au moins par Bismarck, heureux de voir le Piémont montrer et préparer les voies à la Prusse en Allemagne.

C'est parce que la crise italienne n'éveillait plus à Berlin que réprobation platonique ou intérêt sympathique qu'elle resta désormais sans influence appréciable sur les relations franco-prussiennes. La part de la Russie dans ce résultat se borne à avoir secondé les circonstances.

Du reste, contrairement à l'illusion que Gortchakoff a entretenue et peut-être partagée, ce n'est pas à Berlin, mais bien à Pétersbourg que l'entente des deux cours a inspiré alors le plus d'attachement. Autrichien de sympathies, Schleinitz la déclarait condamnée par l'opinion publique et dénonçait les dangers d'une alliance franco-russe. La femme du régent fondait dans ses antipathies du moment Napoléon III et la Russie. Avoir été dépeint au prince royal comme un ami des Russes était, pour Bismarck, une raison d'être mal noté par ce prince. Au même moment, Bismarck, partisan déclaré de l'entente qu'on battait en brèche à Berlin, affirmait au contraire sa foi dans l'influence de la Prusse à Pétersbourg : « Il nous reste encore », disait-il, « de la guerre de Crimée et des complications de Pologne un crédit en notre faveur qui, habilement employé, peut nous laisser la possibilité de nous entendre avec l'Autriche sans rompre avec la Russie². »

Telle était, au printemps de 1860, l'opinion de Bismarck, de

1. Voyez *la Russie et la politique italienne de Napoléon III*, dans la *Rev. hist.*, t. CV, p. 296.

2. Voyez Bismarck, *Pensées et souvenirs*, t. I, chap. xi.

l'ambassadeur qui avait représenté la Prusse à Pétersbourg pendant la crise de 1859. Elle indique clairement que sa confiance dans la fidélité de la Russie envers la Prusse avait survécu à cette crise. Comme il ne peut être question de naïveté lorsqu'il s'agit d'un tel homme, il faut bien admettre que sa confiance reposait sur le raisonnement et l'expérience. N'était-elle pas en effet suffisamment justifiée par ces deux faits : qu'à l'époque de la plus grande intimité entre Paris et Pétersbourg le gouvernement russe eût fait le jeu de la Prusse dans l'affaire des duchés et qu'il n'eût pu être amené à la heurter de front dans la crise de 1859?

Encore montrait-il un louable désir de se faire pardonner par la Prusse les concessions qu'il avait dû faire à la politique française. L'affaire des duchés ayant fait reparler d'elle en 1861, il recourut à sa tactique habituelle pour éluder une proposition de Lord John Russell, bien accueillie à Paris et consistant à agir de concert à Copenhague et à Berlin en faveur d'un arrangement. Montebello écrivait à ce propos : « Le prince Gortchakoff est d'avis que les grandes puissances n'ont pas à sortir de la sphère des conseils qu'elles croiront devoir adresser à l'une ou à l'autre des parties intéressées, tant que le traité du 10 mai 1852, qui assure l'intégrité de la monarchie danoise et l'ordre de la succession, ne sera pas mis en question¹. »

Si telle était l'attitude de la Russie, alors que la France était l'objet de ses prévenances, que ne pouvait en attendre la Prusse au cas où les circonstances viendraient à changer? C'est sous cette impression que Bismarck, après un court séjour à Paris, arriva au pouvoir. Sceptique sur les dispositions de Napoléon III à seconder jusqu'au bout la réalisation de ses plans², convaincu au contraire que la Russie pouvait être entraînée, il était résolu à saisir la première occasion pour lui rendre service et faire d'elle l'obligée de la Prusse. Il était réservé à Napoléon III de lui offrir cette occasion, à la Pologne d'en faire les frais et à la France d'en subir les conséquences.

François-Charles Roux.

1. Montebello, 3 février 1861.

2. Voyez Bismarck, *Pensées et souvenirs*, chap. XI et XV.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA SUCCESSION D'AUSTRASIE AU VII^e SIÈCLE.

L'unité du monde franc avait été réalisée par Dagobert I^{er} dans les premiers mois de l'année 632, après la mort du roi d'Aquitaine, Caribert II, et le décès suspect du fils de ce prince, le jeune Chilpéric¹. Elle fut rompue de nouveau, moins de deux ans plus tard, au profit des Austrasiens.

La nécessité de défendre les frontières orientales du royaume franc contre les attaques incessantes des Wendes avait imposé à Dagobert l'idée de donner aux Austrasiens un gouvernement particulier. Le roi vint à Metz; et là, dans une assemblée de grands et de prélats qui approuva la décision du prince, il fit de son fils mineur, Sigebert III, un roi d'Austrasie et lui donna Metz pour capitale; il confiait le gouvernement à l'évêque de Cologne, Chunibertus, et au duc Adalgiselus²; cet événement important se produisit à la fin de l'année 633 ou, au plus tard, en janvier 634³. L'œuvre de division fut consolidée pour l'avenir l'année suivante.

Dagobert I^{er} eut de son union avec Nantechildis un second fils, Clovis. Pour assurer à cet enfant sa part de royaume, comme pour satisfaire aux désirs des leudes de Neustrie, il passa avec Sigebert un traité que les grands d'Austrasie, « par crainte de Dagobert », dit le chroniqueur, confirmèrent par leurs serments : ce traité de partage, signé à une date comprise entre le 20 janvier 634 et le 8 avril 635, conférait à Clovis II l'expectative de la Neustrie et de la Bourgondie et confirmait à Sigebert III la possession de l'Austra-

1. *Fredegarii chronicae*, 67; éd. Krusch, *Mon. Germ. hist., Scriptores rerum merovingicarum*, t. II, p. 154. — Sur la date, voir W. Levison, *Das Nekrologium von Don Racine und die Chronologie der Merowinger*, dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XXXV, 1909, p. 37 et 43, n° 18.

2. *Fredeg. chron.*, 75; éd. Krusch, p. 158. — Gustav Richter, *Annalen des fränkischen Reichs im Zeitalter der Merowinger* (Halle, 1873, in-8°), p. 162.

3. Levison, *Die Chronologie d. Merow.*, p. 37 et 43, n° 19.

sie avec toutes ses anciennes dépendances, à l'exception du duché de Dentelin qui était rattaché au royaume neustrien¹.

Sigebert III régna vingt-trois ans². La mort de ce prince, qui survint le 1^{er} février 656³, fut suivie d'événements qui sont, jusqu'à présent, restés assez obscurs pour nous. Et les historiens modernes nous les ont rapportés de trois façons différentes.

Les moins critiques suivent mot à mot le récit que l'auteur du *Liber historiae Francorum* composait vers 720 en Neustrie. En 656, le maire du palais d'Austrasie, Grimoald⁴, a fait tondre le jeune Dagobert, fils de Sigebert III, et l'a relégué en Irlande; mais les leudes s'insurgent, s'emparent de Grimoald par ruse et le livrent à Clovis II : il meurt en prison à Paris⁵.

Les derniers érudits allemands qui ont étudié la question rapportent les faits très différemment : en 656, Grimoald gouverne au nom du jeune Dagobert II, fils du prince défunt; mais, quelques années plus tard, il expulse le Mérovingien et installe sur le trône, à la place du roi en exil, son propre fils Childebert, qui ne régna qu'un an (661-662)⁶.

Enfin, récemment un jeune historien suisse a présenté une solution plus audacieuse de l'énigme. Childebert n'est pas le fils de Grimoald, mais celui de Sigebert III; ou, du moins, il passe pour tel. Il règne un an (656). Après sa mort, Grimoald exile le petit Dagobert II et règne seul en Austrasie de 656 à 663. Mais, soit qu'il n'ait pas pris le titre de roi, soit qu'il n'ait pas gardé pour lui toute

1. *Fredeg. chron.*, 76; éd. Krusch, p. 159. — Cf. A. Longnon, *Atlas historique de la France*, texte, p. 42-43. — Le duché de Dentelin, appelé ainsi du nom d'un de ses titulaires, était formé, semble-t-il, des territoires de Boulogne, Théroüanne, Arras, Noyon, Cambrai et Tournai (A. Longnon, *op. cit.*, p. 39).

2. Levison, *Die Chronologie d. Merow.*, p. 43, n° 19.

3. Levison, *Die Chronologie d. Merow.*, p. 43.

4. Grimoald avait succédé à son père Pépin le Vieux en 640 et avait été confirmé dans son pouvoir en 643 (*Fredeg. chron.*, IV, 85 et 88; éd. Krusch, p. 164-165. — *Liber historiae Francorum*, ch. 43; éd. Krusch, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. II, p. 315-316). — M. Bruno Krusch a récemment consacré un mémoire au gouvernement de Grimoald : *Das Staatsreich des fränkischen Hausmeiers Grimoald I*, dans les *Historische Aufsätze Karl Ziemer zum 60. Geburtstag als Festgabe dargebracht* (Weimar, 1910, p. 411-438).

5. Cette histoire traditionnelle, à laquelle on semblait avoir communément renoncé depuis les premiers travaux de M. Krusch sur la chronologie des rois mérovingiens, a été récemment encore exposée par M. C. Plüster dans *l'Histoire de France* de E. Lavisse, t. II, I (Paris, 1903, in-4°), p. 164-165.

6. Outre le travail de M. Krusch cité plus haut (n. 2), voir, du même auteur, l'introduction à son édition de la *Vita Remaeti*, dans les *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. V, p. 90 et suiv. — Levison, *Die Chronologie d. Merow.*, p. 43-44.

l'Austrasie et ses dépendances, c'est Clotaire III, fils et successeur de Clovis II, qui est nominalemeut le seul roi des Francs ou qui apparaît tel à nos yeux de 657 à 663¹.

Une étude des textes m'a conduit à adopter une opinion qui, si elle doit bien quelque chose à celles de mes devanciers, s'en éloigne cependant très notablement.

Le plus ancien témoignage qui concerne le jeune Dagobert et son exil est le passage de la *Vie de saint Wilfrid*, où l'auteur Eddius, le propre disciple de son héros, raconte ce qui suit : « Le susdit roi avait été traitreusement exilé pendant sa jeunesse par ses ennemis au pouvoir; après une heureuse traversée, grâce à Dieu, il aborda en Irlande². »

Ce témoignage est confirmé par celui du moine neustrien qui écrivit, dans la région parisienne, le *Liber historiae Francorum*. Mais ce dernier auteur a puisé à une source plus précise : « Après la mort de Sigebert, le maire du palais Grimoald fit tondre le tout jeune fils de ce prince, nommé Dagobert; il l'envoya à Didon, l'évêque de Poitiers, qui partait pour un voyage en Irlande. Il éleva son propre fils à la royauté³. » Nous n'avons aucune raison sérieuse de croire que la suite du récit n'ait pas la même origine et, par conséquent, une réelle valeur : « Mais les Francs (de Neustrie) »⁴, continue notre auteur, « s'émeuvent et s'indignent; ils tendent à Gri-

1. Paul-Edmond Martin, *Études critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne, 534-715* (Genève et Paris, 1910, in-8°), p. 238-240.

2. Eddius Stephanus, *Vita Wilfridi*, ch. 27 (28) : « Supradictus rex in juventute sua ab inimicis regnantibus in exilium perditionis (ou proditionis) pulsus navigando ad Hiberniam insulam, Deo juvante, pervenit. » — Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, sarc. iv, pars 1^{re}, p. 691; — J. Raine, *The Historians of the church of York and its archbishops, 1879-1894* (*Rerum britannicarum mediæ ævi scriptores*), t. 1, p. 38-39; — cité par Joseph Tardif, *les Chartes mérovingiennes de l'abbaye de Noirmoutier avec une étude sur la chronologie du règne de Dagobert II* (extrait en partie de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, t. XXII, p. 763-790), Paris, 1899, in-8°, p. 34. — Sur ce document, voir Wattenbach, *Deutsche Geschichtsquellen*, 7^e éd., t. 1 (1904), p. 148-149. — Dans ce passage, le mot *juvenis* ne doit pas être pris dans son sens absolu, ni même dans le sens d'*adolescencia* : Sigebert III, étant mort à vingt-sept ans, ne pouvait pas avoir un fils « juvenis » et même « adolescens » à l'époque où celui-ci fut détrôné, que ce soit en 656 ou en 662.

3. *Liber historiae Francorum*, ch. 43 : « Defuncto Sighiberto rege, Grimoaldus filium ejus parvulum, nomine Daygobertum, totodit Didonenque Pectavensem urbis episcopum in Scotia peregrinandum eum direxit, filium suum in regno constituens » (éd. Krusch, p. 316).

4. Sur le sens du mot « Franci » dans ce passage, voir P.-E. Martin, *Études critiques...*, p. 236, n. 2.

moald un piège, s'emparent de lui et le conduisent à Clovis II pour être châtié. Il fut jeté en prison à Paris, étroitement enchaîné; il y mourut : la mort était la juste punition du crime qu'il avait commis contre son maître¹. » Mais ici l'emprunt à la source primitive a été contaminé par l'inadvertance de l'auteur du *Liber*, puisque, comme l'a depuis longtemps déjà remarqué M. Krusch². Grimoald n'a pas pu être fait prisonnier pour être livré à Clovis II et pour aller mourir dans une geôle parisienne : Clovis II meurt, en effet, en 657³, et Grimoald est encore en vie et en liberté après cette date. L'erreur est patente; elle ne nous paraît pas irréductible. La seule juxtaposition des noms de Grimoald et de Clovis II crée une impossibilité; nous devons en conclure que l'un des deux noms est certainement erroné, mais non les deux nécessairement. Nous croyons pouvoir établir que la mention de Grimoald constitue une erreur sur la personne; et voici comment.

Un passage de la *Vita Nivardi*, qu'un moine de Hautvillers, Altmannus, qui vivait au ix^e siècle, a composée à l'aide de pièces d'archives, nous paraît avoir une valeur documentaire de premier ordre : « Nivard », nous dit cet auteur, « obtint du roi Childebert un précepte d'immunité exemptant son église de Reims des tonlieux et autres impôts. Le roi Clovis II lui concéda, par un précepte de son autorité, au nom de l'église rémoise, des terres sises à Mailly, sur la Vesle, qu'il avait recouvrées après en avoir expulsé ses leudes infidèles. Encore au temps de Nivard, Grimoald, homme illustre, donna à saint Rémi ses *villae* de Chaumuzy et de Vuitry pour le salut de son âme⁴. »

1. *Liber historiae Francorum*, ch. 43 : « Franci itaque hoc valde indignantes, Grimoaldo insidias preparant, eumque exementes, ad condemnandum rege Francorum Chlodoveo deferunt. In Parisius civitate in carcere mancipatus, vinculorum cruciatu constrictus, ut erat morte dignus, quod in domino suo exercuit, ipsius mors valido cruciatu finivit » (éd. Krusch, p. 316).

2. M. Krusch a signalé, dès 1882, l'impossibilité de faire concorder le texte du *Liber* avec les données des catalogues royaux (*Zur Chronologie der Merowingischen Könige*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XXII (1882), p. 473-477).

3. Entre le 11 septembre et le 16 novembre de cette année 657 (Levison, *Die Chronologie d. Merow.*, p. 45, n° 22).

4. Altmannus, *Vita Nivardi episcopi Remensis* (ix^e s.) : « Praeceptum etiam immunitatis a Childeberto rege, super theloniis et quibusdam tributis, ecclesie Remensi obtinuit. Cui Lodovicus quoque rex, sub ecclesie sue nomine, res quasdam in Malliaco super fluvium Vidulam, quas, quibusdam infidelibus suis ejectis, receperat, auctoritatis sue precepto concessit. Hujus etiam tempore tradidit Grimoaldus vir illustris sancto Remigio villas suas Calmiciaicum et Victuriacum pro anime sue remedio » (éd. Levison, *Mon. Germ. hist., Script-*

Il n'est pas douteux que tous les renseignements qui nous sont fournis par Altmannus sont empruntés aux textes qu'il analysait. Le roi Childebert, dont il est ici question, ne peut être que le fils de Grimoald¹. D'autre part, la mention que Clovis II est intervenu dans la région rémoise pour châtier « ses leudes infidèles » est pleine d'intérêt. Le diocèse de Reims faisait partie du royaume d'Austrasie : en vertu des conventions de 634 (ou 635), Clovis II ne pouvait pas intervenir dans la région de Reims pour punir, par la confiscation des biens, le crime d'infidélité de leudes qui n'étaient pas les siens. Pour qu'il ait pu se considérer comme maître de disposer de biens du fisc dans cette région, il a fallu que le trône d'Austrasie, vacant par suite du décès de Sigebert III, ne fût point occupé par le jeune Dagobert II, mais par un usurpateur. Les « infidèles » sont ceux qui ont manqué à la fidélité qu'ils avaient jurée aux Mérovingiens pour embrasser la cause de Childebert et de Grimoald²; et leur « infidélité » à l'égard de Clovis II n'a pu se produire qu'entre le 1^{er} février 656, date de la mort de Sigebert, et le 16 novembre 657, terme au delà duquel Clovis II avait certainement cessé de vivre³. Leur châtiement est, sans doute, contemporain de la mort de l'usurpateur d'Austrasie.

En effet, des listes royales qui remontent à une source ancienne d'origine austrasienne attestent qu'après le règne de Sigebert, qui avait duré vingt-trois ans, vinrent ceux de Childebert et de Grimoald, et que ces deux derniers exercèrent respectivement le pouvoir pendant moins d'une et de sept années complètes⁴. Nous verrons plus

tores rer. merov., t. V, p. 163-164). — Cette Vie a été copiée par Flodoard, *Historia Remensis ecclesiae*, liv. II, ch. 7; éd. Lejeune, t. I, p. 265; éd. Heller et Waitz, *Mon. Germ. hist., Scriptores*, t. XIII, p. 455. — Mailly, cant. de Verzy, arr. de Reims; Chaumuzy, cant. de Ville-en-Tardenois, arr. de Reims; Vuitry-lès-Reims, cant. de Beine, arr. de Reims (Marne).

1. Cf. W. Levison, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. V, p. 159.

2. L'éditeur des *Monumenta* admet qu'il s'agit de partisans du maire du palais d'Austrasie (p. 164, note).

3. M. Krusch avait, dans *Zur Chronologie* (p. 477), émis l'opinion que l'ordre adopté par Altmannus pour énumérer les documents équivalait à un véritable classement chronologique. Cette opinion, que ce savant ne peut plus soutenir dans son système actuel, nous paraît encore acceptable, au moins pour les diplômes royaux.

4. Duchesne, *Historiae Francorum scriptores*, t. I, p. 781. — G. Pertz, *Mon. Germ. hist., Scriptores*, t. II, p. 308; t. XIII, p. 724. — G. Waitz, dans *Neues Archiv*, t. X (1885), p. 232. — Les deux listes auxquelles les érudits accordent avec raison le plus de valeur nous livrent les données suivantes : « Regni Sigebertus, annos 23; hucusque Hildebertus adoptivus, annum 1; Grimoaldus nothus, annos 7; Hildericus, annos 14. » Ce sont les deux dernières publiées (*Scriptores*, t. XIII, p. 724, et *Neues Archiv*, t. X, p. 232).

loin que Grimoald avait certainement cessé de régner en 662, entre le commencement d'août et le 14 septembre. Il en résulte que la date initiale de l'interrègne de Grimoald se place entre les deux mêmes termes en l'année 656 et que le règne de Childebert, commencé le 1^{er} février 656, avait pris fin avant le 13 septembre de cette même année.

Si l'on relit maintenant le texte du *Liber historiae Francorum*, ne doit-on pas être légitimement tenté de croire qu'au fils de Grimoald, fait prisonnier et mort dans les fers à Paris, notre auteur a substitué par inadvertance Grimoald lui-même¹ ?

Ainsi, en 656, quand Sigebert III fut mort, le maire du palais reléguait le jeune Dagobert en Irlande et plaça sur le trône d'Austrasie son propre fils, Childebert, qui régna quelques mois. Les Neustriens et leur roi Clovis II n'acceptèrent pas ce changement de dynastie et refusèrent de reconnaître l'usurpateur. Clovis II envahit le pays de Reims, en chassa les leudes infidèles à la famille mérovingienne; et c'est peut-être au cours de cette campagne que les Neustriens s'emparèrent par ruse de Childebert qui fut livré au Mérovingien et jeté dans la prison parisienne où il mourut².

La substitution de Childebert à Dagobert n'avait pu se faire par la seule décision de Grimoald. Dans les milieux francs favorables aux Arnulfingiens, on avait cherché d'assez bonne heure, comme il semble, à justifier, dans la mesure du possible, la tentative de Grimoald. Childebert nous est expressément présenté comme un *adoptivus* par les Catalogues royaux, c'est-à-dire comme un roi qui n'appartenait pas à la famille royale par la naissance, mais qui y était entré par l'adoption. Et voici qu'on trouve un écho de cette conception dans une œuvre hagiographique du XI^e siècle, dont l'auteur, Sigebert de Gembloux, semble avoir disposé de documents anciens.

« Comme Sigebert III avait éprouvé en toutes circonstances la fidélité de son maire du palais Grimoald, il institue héritier du royaume d'Austrasie le fils de celui-ci, Childebert, au cas où il mourrait sans enfants. Mais ensuite, le roi eut un fils qu'il nomma Dagobert; il cassa son précédent testament et confia à Grimoald le

1. Il suffit, par conséquent, de restituer un mot dans le texte du *Liber* pour avoir la donnée de la source que l'auteur copiait : « Franci itaque hoc valde indignantes [filio] Grimoald[i] insidias preparant. »

2. Cette solution nous paraît avoir plusieurs avantages sur celles qui ont été jusqu'alors proposées : d'abord celui de ne pas écarter complètement le texte du *Liber* ou de ne pas le corriger trop arbitrairement; en second lieu, celui de conserver l'ordre chronologique des *Catalogi regum Francorum*; enfin, celui de permettre une combinaison satisfaisante de tous les textes pour aboutir à une liaison vraisemblable de tous les faits.

soin d'élever cet enfant qui, défendu envers et contre tous par la puissance du maire du palais, monterait sur le trône de l'Austrasie¹. »

L'expression de nos listes royales *hucusque Hildebertus adoptivus* indique donc bien que, selon les traditions austrasiennes, Childebert était resté, jusqu'à la fin du règne de Sigebert III, l'héritier du trône en vertu de l'adoption royale. Et pourquoi cette tradition n'aurait-elle pas son point de départ, sinon dans les faits tels qu'ils sont rapportés par le chroniqueur de Gembloux, du moins dans les bruits que les intéressés pouvaient bien avoir mis en circulation pour légitimer l'audacieuse tentative de Grimoald? Ainsi s'expliquerait-on bien la conduite de saint Nivard, évêque de Reims, qui reconnut l'autorité de Childebert, tandis qu'après la mort de ce prince il se rallia à la cause de Clovis II².

Il était évidemment plus difficile d'expliquer la présence de Grimoald que celle de Childebert sur les listes royales. Le maire du palais n'y peut figurer que comme un étranger, un *nothus*; il y prend place comme le bâtard qui se glisse dans la famille. Grimoald eût éprouvé plus de difficultés encore à faire accepter par les Austrasiens eux-mêmes son pouvoir personnel, s'il n'eût pu opposer aux revendications du roi de Neustrie, après la mort de son fils, les droits du prince qu'il avait écarté du trône et qui grandissait en exil. Le royaume de l'Est, privé, en fait et en droit, d'un roi de la famille mérovingienne, devait retomber, en droit, sous la domination du roi de Neustrie : il ne semble pas qu'on puisse affirmer que cela se soit produit³; et il y a des raisons de croire, au contraire, que, sans

1. *Vita Sigeberti*, ch. 35 : « Quia vero Grimoaldum majorem domus sibi in omnibus fidelem expertus erat, filium ejus Childebertum regni Austrasiorum haereditatem delegat, si ipsum contingeret sine liberis obire. Rex postea vero filium genuit, quem Dagobertum vocavit et, priori testamento ad irritum redacto, hunc nutriendum commisit majori domus Grimoaldo, ut ejus potentia contra omnes tutus sublimaretur in Austrasiorum regno » (éd. Bouquet, *Rec. des hist. de France*, t. II, p. 602). Les historiens s'accordent à reconnaître quelque valeur à cette *Vita*. — Cf. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, 2^e éd., t. II, p. 700, n. 5; — Bonnelt, *Die Anfänge der karolingischen Hauses* (Berlin, 1866, in-8°), p. 111; — A. Molinier, *les Sources de l'histoire de France*, t. I, p. 124. — Les autres vies de saints qui nous parlent de cette affaire de succession, celle de saint Remaclus comme celle de saint Romaricus, n'ont pas de valeur originale (cf. P.-E. Martin, *Études critiques...*, p. 240, n. 1).

2. Voir plus haut, p. 66.

3. On a cru pouvoir observer que, dans la période comprise entre 657 et 662, Clotaire III devait avoir été le seul roi de France, car non seulement le *Liber historiae Francorum* n'en connaît pas d'autre, mais encore les listes austrasiennes montrent qu'à cette date Grimoald exerçait le pouvoir en Austrasie.

provoquer le retour du jeune exilé, Grimoald s'abrita derrière le nom de Dagobert II pour gouverner l'Austrasie pendant sept ans.

Voici d'abord un texte sur lequel les historiens ont longuement discuté pour aboutir à n'en point faire état¹. L'*Historia Langobardorum* de Paul Diacre rapporte que le roi des Lombards, Grimoald, avait passé un traité de paix avec le roi Dagobert, qui régnait alors en Gaule². Ce Grimoald était un usurpateur ; duc de Bénévent, il avait été appelé par Godebert, l'un des fils d'Aripert I^{er}, pour l'aider à déposséder son frère Perctari de sa part de royaume : il avait fait assassiner Godebert et avait obligé Perctari à s'enfuir chez les Avars. Il devint ainsi roi et épousa une fille d'Aripert en 662, à une date comprise entre le commencement d'août et la fin de décembre ; et il mourut dans la neuvième année de son règne en 671³. Ces dates ne peuvent s'accorder avec la mention du traité conclu entre Grimoald et Dagobert II que si l'on admet que Grimoald, le maire du palais de Neustrie, put traiter au nom de Dagobert II avec son homonyme, le roi lombard, à une date comprise entre le commencement d'août et le 14 septembre 662. Or, nous savons, d'autre part, que le maire du palais datait ses actes par les années du règne de Dagobert II.

On observe, en outre, que dans la Provence, à Marseille, où avait été reconnue l'autorité de Sigebert III et où le furent plus tard celle de Childéric II et celle de Dagobert II (M. Prou, *les Monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1892, gr. in-8°, Introd., p. XLV et suiv. ; — Jos. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 48), celle du fils aîné de Clovis II, Clotaire III, s'exerçait alors sans conteste, puisque ce prince pouvait disposer d'une partie des revenus du fisc à Marseille et à Fos en faveur de deux abbayes de la région neustrienne (Diplômes de Clovis III de 691 pour Saint-Denis et de Chilpéric II de 716 pour Corbie, confirmant les préceptes de Clotaire III ; Pardessus, *Diplomata*, n^{os} 425 et 501, t. II, p. 224 et 308 ; — K. Pertz, *Diplomata merov.*, n^{os} 61 et 86, p. 54 et 76). — Cf. P.-E. Martin, *Études critiques*..., p. 239. — Mais le silence du *Liber* et des listes royales ne prouve rien, puisque ni les *Catalogi regum Francorum* ni le *Liber historiae Francorum* n'ont mentionné le règne de Dagobert II en Austrasie, entre 676 et 679, dont la réalité n'est pas contestable. Et, d'autre part, le territoire de la cité de Marseille n'ayant jamais appartenu qu'en partie aux rois d'Austrasie (Longnon, *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, p. 149, 150 et 446), l'argument tiré des diplômes n'est pas aussi robuste qu'il en a l'air.

1. Cf. Jos. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 36-37.

2. Paul Diacre, *Historia Langobardorum*, V, 32 : « Hac tempestate Francorum regnum apud Gallias Dagipertus regebat, cum quo rex Grimuald pacis firmissimae foedus inerat » (éd. Waitz. *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. langobardicarum*, p. 154).

3. Bethmann et Holder-Egger, *Langobardische Regesten*, dans le *Neues Archiv*, t. III (1878), p. 238-239.

Une charte de Grimoald, en faveur du monastère de Stavelot et Malmédy, est datée de la quatrième année du gouvernement de Dagobert II¹. Bien que la langue en ait été rajeunie, l'authenticité de la charte paraît certaine². Comme la vie de Grimoald ne s'est pas prolongée au delà de 662, force est bien de conclure qu'avant cette date, Grimoald avait gouverné l'Austrasie au nom de Dagobert II, après la mort tragique de son fils³.

Mais si Dagobert II régnait de nom sous le gouvernement personnel de Grimoald, celui-ci avait bien pris ses précautions pour empêcher qu'on ne lui jetât dans les jambes l'enfant dont la possession, comme la vie, justifiait sa propre autorité : nul autre que le maire du palais et ses complices ne connaissait le sort exact du jeune prince, ni sa retraite. Quand Grimoald mourut, comme dans son entourage on n'avait aucune raison de dire la vérité et comme on avait peut-être tout intérêt à la taire, il est certain que son secret politique ne fut point dévoilé ; c'est un Mérovingien de Neustrie, Childéric II, qui monte sur le trône d'Austrasie, et les Austrasiens acceptèrent *pacífico ordine* le prince que sa mère Balthildis leur donnait comme roi⁴ ; la veuve de Sigebert, Emnehildis, ignorant ce qu'était devenu son fils, le devait considérer comme mort quand elle faisait épouser sa fille à Childéric II, son neveu, et quand elle assistait son gendre dans le gouvernement de l'ancien royaume de

1. Charte de Grimoald : « Facta exemplaria die kal. Aug. anno III regni domini nostri Dagoberti. » — Jos. Halkin et C.-G. Roland, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, t. I (Bruxelles, 1909, in-4*), n° 3, p. 9.

2. Cf. Bruno Krusch, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. IV, p. 745, et t. V, p. 90. — Des deux autres documents qui, avec la charte de Grimoald, constituent le dossier mérovingien relatif au domaine de Germigny-lès-Machaut (Ardennes), l'un, le diplôme de Childéric II (Halkin et Roland, n° 8, p. 25), est tenu pour faux par M. Krusch (*op. cit.*, t. V, p. 91, n. 4) ; l'autre, le diplôme de Dagobert II, malheureusement privé de sa date (Halkin et Roland, n° 9, p. 27), est authentique et a servi de modèle au faussaire.

3. C'est sur la date de cette charte que s'appuient MM. Krusch et Levison pour soutenir que Dagobert II, qui a régné de 676 à 679, avait régné une première fois sur l'Austrasie avant d'être dépouillé de son pouvoir au profit de Childebart par son maire du palais. Mais la conclusion est excessive : on peut dire que Dagobert II a régné de nom une première fois sur l'Austrasie ; mais si l'on ajoute que ce règne se place avant celui de Childebart, on ne tient pas compte de tous les textes que nous avons cités au cours de cette étude et qui nous permettent de dire que ce règne se place après la mort de Childebart.

4. *Vita sanctae Balthildis* (réédition A.), ch. 5 : « Tunc etenim nuper et Austrasii pacífico ordine, ordinante donna Balthilde, per consilium quidem seniorum receperunt Childericum, filium ejus, in regem Austri » (éd. Krusch, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. II, p. 487. — Cf. *Liber historiarum Francorum*, ch. 45 ; éd. Krusch, *Ibid.*, p. 317).

Sigebert¹. Et l'hagiographe Eddius ne nous laisse à cet égard aucun doute : c'est par hasard, en entendant des marins parler de Dagobert, qu'on apprit, longtemps après, que le fils de Sigebert III vivait encore en Irlande².

Si l'on se demande pourquoi Grimoald n'avait pas cru devoir faire revenir d'exil sa victime et avait emporté avec lui le secret qui avait fait sa puissance, il n'est pas sûr qu'on puisse satisfaire à cette curiosité. Peut-être cependant la raison qui explique la conduite de Grimoald doit elle être cherchée dans les haines farouches que l'ambition du maire du palais avait déchainées entre les deux familles rivales et dont les échos nous apprennent les malheurs de Grimoald et des siens.

Vers 665 au plus tôt, l'évêque de Paris, Importunus³, adresse à son confrère Chrodebertus, de Tours⁴, deux poèmes qui font allusion à des faits inconnus par ailleurs ; les deux prélats plaisantent sur le thème suivant : l'évêque de Tours a jadis enlevé la femme de Grimoald, maire du palais d'Austrasie, et celle-ci a été enfermée dans un couvent de femmes en Touraine ; il est accusé d'avoir séduit l'épouse infidèle et commis le péché d'adultère ; l'évêque parisien l'admoneste : certains reproches comme certains conseils ne peuvent guère être cités qu'en latin⁵. Si la plaisanterie est lourde⁶, elle ne peut avoir de sel que si les apparences au moins donnaient un semblant de vérité aux accusations⁷ : sans aller jusqu'à prétendre que le métropolitain de Tours était coupable ou même prêtait seulement le flanc à la critique, on peut bien croire que les ennemis du maire du palais, dont faisait partie le futur évêque tourangeau, avaient enlevé

1. Cf. G. Richter, *Annalen*, p. 169 ; Jos. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 40-41.

2. Eddius Stephanus, *Vita Wilfridi*, ch. 27 (28) : « Post annorum circumum amici et proximi ejus, viventem et in perfecta aetate florentem a navigantibus audientes, miserunt nuntios suos ad beatum Wilfrithum episcopum, petentes ut eum de Scottia et Hibernia ad se invitasset et sibi ad regem emisisset » (Mabillon, *loc. cit.*, p. 691 ; — Raine, *loc. cit.*, p. 39).

3. Importunus devient évêque de Paris à une date comprise entre 664 et 667 (L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II, p. 468).

4. Chrodebertus devient évêque de Tours à une date postérieure à 654 et antérieure à 668 (L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 305).

5. *Formulae Senonenses, additamentum*, n^{os} 2 et 3 ; éd. Zeumer, *Mon. Germ. hist., Formulae*, p. 221-223.

6. M. Zeumer paraît croire, tant la plaisanterie est pesante, que tout est faux et supposé (*op. cit.*, p. 184). Mgr Duchesne (*op. cit.*, p. 305 et 468) ne prend pas parti.

7. M. Levison paraît bien incliner à admettre la réalité même des accusations portées contre l'évêque tourangeau (*Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. IV, p. 651).

la femme de Grimoald, lui avaient imposé le voile des religieuses et l'avaient, somme toute, gardée en otage¹.

L'auteur de la *Vie de sainte Gertrude* raconte que Gertrude de Nivelles, trois mois avant de mourir, avait renoncé à son autorité abbatiale et installé en qualité d'abbesse sa propre nièce Vulfetrudis, fille de Grimoald. Et il ajoute en parlant alors brièvement de l'abbatiai de celle-ci : « Il arriva que, par haine de son père, les rois, les reines, même des prélats, poussés par une jalousie diabolique, voulurent obliger l'abbesse à se démettre en recourant d'abord à la persuasion, puis à la violence, et s'emparèrent iniquement des biens de Dieu, dont la benoite vierge avait l'administration². » Comme l'abbatiai de Vulfetrudis avait commencé en décembre 658³, les négociations avaient bien pu s'ouvrir du vivant de Grimoald, mais c'est après la mort du maire du palais que les rois et reines mérovingiens durent, selon toute vraisemblance, recourir aux mesures de rigueur⁴.

Grimoald, en mourant, ne laissait point d'héritier direct pour continuer son œuvre; la dynastie légitime fut rétablie avec Childéric II, le second fils de Clovis II et de Bathildis⁵.

L'avènement de ce prince mérovingien en Austrasie a été placé de façon certaine en 662, et approximativement entre la fin de mars et le 13 novembre. Disons comment; et nous verrons ensuite à préciser ces données.

Le nouveau roi d'Austrasie devait, à la mort de son frère aîné Clotaire III, réunir sous son autorité les trois royaumes francs, en dépouillant son plus jeune frère Thierry III. A partir de ce moment,

1. *Form. Senon., addit.*, n° 2 : « Illud enim non fuit condignum | Quod egisti in Segeberto regnum | De Grimaldo majorem domus, | Quem ei sustulisti sua unica ove, sua uxore, | Unde postea in regno numquam habuit honore » (éd. Zeumer, p. 221-222).

2. *Vita Geretrudis*, ch. 6 : « Contigit autem ex odio paterno ut reges, reginae, etiam sacerdotes per invidiam diabuli illam de suo loco primum per suasionem, postmodum vellent per vim trahere, et res Dei, quibus benedicta puella praeerat, iniquiter possiderent » (éd. Krusch, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. II, p. 460). — M. Levison qui, le premier à ma connaissance, a attiré l'attention des historiens sur l'importance historique de ce document, a reconnu dans les rois et reines dont il s'agit Clotaire III, Childéric II, Bathildis, Imnehildis et Blichildis (*Die Chronologie d. Merow.*, p. 44-45).

3. Gertrude mourut le 17 mars 659; Vulfetrudis lui avait donc succédé dès le mois de décembre précédent; son abbatiat prit fin en 669 (Levison, *loc. cit.*).

4. Nivelles se trouvait dans le duché de Dentelin ou sur la frontière de ce duché, qui était alors rattaché à la Neustrie, comme nous l'avons vu plus haut.

5. Voir plus haut, p. 70, n. 4.

il vécut encore deux ans et six mois¹. Comme Clotaire III est mort entre le 10 mars et le 15 mai 673², Childéric II est mort lui-même entre le 11 août et le 14 novembre 675. Dans la onzième année de son règne, quelque temps après la mort de son frère aîné, mais pas avant la fin de mars, on le trouve en Neustrie³ : il est devenu au plus tôt roi d'Austrasie à la fin de mars 662. D'après les Catalogues royaux⁴, il a régné quatorze ans, c'est-à-dire qu'il a dépassé la treizième année de son règne; il est monté sur le trône au plus tard le 13 novembre 662⁵.

La démonstration est irréfutable. Mais on sait d'autre part que le concile de Saint-Jean de Losne s'ouvrit le 15 septembre dans la quatorzième année du règne de Childéric II⁶, c'est-à-dire au milieu de septembre 675. Childéric II n'a donc pu mourir qu'entre le 16 septembre et le 14 novembre 675⁷. Alors, le 15 septembre 662 était déjà dans la première année du gouvernement de Childéric II

1. Note extraite d'un manuscrit des chroniques d'Isidore de Séville conservé à Oxford, bibliothèque Bodléienne, *e Mus.* 113, fol. 114-115 : « Hildericus regnavit in Neustria annos II et menses VI » (Waitz, dans *Neues Archiv*, t. IV, p. 183; — *Mon. Germ. hist., Auctores antiquissimi*, t. XI, p. 492; — J. Havel, *la Date d'un manuscrit de Luxeuil*, dans *Euvres*, t. I, p. 96, n. 1).

2. Levison, *Die Chronologie d. Merow.*, p. 45-46.

3. *Vita Lambertii Lugdun.*, ch. 3; cf. *Neues Archiv*, t. XXIII, p. 758, n° 5.

4. *Mon. Germ. hist., Scriptores*, t. II, p. 308; t. XIII, p. 724; *Neues Archiv*, t. X, p. 232.

5. Toute cette démonstration est empruntée à M. Levison, *Die Chronologie d. Merow.*, p. 46-47.

6. Concile de Saint-Jean de Losne : « Hoc specialius placuit adserendum ut senodalis concilium medio mense septembrio, quod evenit in anno quarto decimo regnante domno nostro Childerico rege, ubi jussum fuerit, celebretur » (éd. Maassen, *Mon. Germ. hist., Concilia*, p. 218).

7. Il en résulte que Clotaire III, mort deux ans et six mois auparavant, est décédé entre le 16 avril et le 15 mai 673. — Voilà qui pourrait, en outre, donner du poids à une remarque de M. Krusch (*Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. V, p. 483), que M. Levison jugeait insuffisante (*Die Chronologie d. Merow.*, p. 46, n. 1). La charte d'Amand (Pardessus, *Diplomata*, n° 376, t. II, p. 166) est datée du monastère d'Elhone et du 17 avril de la deuxième année de Thierry III; elle est souscrite par les évêques de Reims, de Noyon, de Cambrai et par deux abbés. M. Krusch s'est demandé si cette réunion d'ecclésiastiques dans le monastère n'avait pas sa raison d'être dans la célébration de la fête de Pâques qui, d'après le cycle de Victorius (*Mon. Germ. hist., Auctores antiq.*, t. IX, p. 697), tombait en 675 le 15 ou le 22 avril, tandis qu'en 674 cette fête était le 2 avril; en mettant la charte le 17 avril 675, on rejette le point de départ des années du règne et par conséquent la mort de Clotaire III après le 17 avril. C'est, on le voit, très vraisemblable maintenant, à moins que Clotaire III ne soit mort précisément le 16 avril ou, — ce qui est peu vraisemblable, — que la charte ne soit datée par les années du règne calculées à partir de la restauration de Thierry III : le 17 avril 675, Childéric II était encore vivant.

en Austrasie. Par conséquent, l'accession de ce prince au trône austrasien se place au plus tard le 14 septembre 662. D'autre part, nous avons vu plus haut que, vers le mois d'août, Dagobert II était encore censé régner en Austrasie¹. C'est donc en août ou en septembre que Childéric fut imposé comme roi aux Austrasiens.

Le rétablissement en Austrasie de la dynastie mérovingienne marque pour la famille des Arnulfingiens le début d'une période d'effacement : la mairie du palais échappait aux Pippinides, et le nouveau maire du palais, Vulfoaldus, allait rester pendant tout le règne de Childéric II et sous Dagobert II le premier personnage de la cour austrasienne.

Nous n'avons pas à raconter ici comment le roi d'Austrasie, à la mort de Clotaire III, son frère aîné, déposséda son frère cadet Thierry III, le reléqua dans le monastère de Saint-Denis et fit enfermer dans l'abbaye de Luxeuil le maire du palais de Neustrie, Ebroïn, dont l'ambition faisait craindre qu'il ne consolidât entre ses mains le pouvoir en gardant auprès de lui un roi qui n'aurait dû son titre qu'à lui et qui n'aurait été roi que de nom².

À l'automne 675, le roi, dont les Neustriens supportaient mal la domination, était victime d'une sédition : il tombait sous les coups d'un grand, Bodilo, qui n'épargna même pas la jeune reine Blichildis alors enceinte; mais le maire Vulfoaldus avait pu fuir et gagner l'Austrasie³.

L'assassinat du roi provoque la crise d'anarchie la plus grave : les bannis qui reviennent déposent toute crainte et s'abandonnent à la violence la plus furieuse; les grands, divisés par leurs haines, se harcèlent; et chacun agit comme bon lui semble et sans scrupules, parce qu'il n'y a pas encore de roi. Ainsi s'exprime un auteur contemporain⁴. C'est au milieu de cette anarchie que fut débattue la question de succession : il n'est que trop certain que les partis et les grands personnages qui les dirigeaient cherchaient avant tout à s'emparer, au nom de leur candidat, de toute l'autorité au détriment de leurs rivaux.

Un parti burgonde et neustrien, dont les membres les plus mar-

1. Voir plus haut, p. 69.

2. Sur cette période de 673 à 675, voir P.-E. Martin, *Études critiques...*, p. 261 et suiv.; Krusch, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. V, p. 27 et suiv.

3. *Liber historiæ Francorum*, ch. 45, éd. Krusch, p. 318. — Sur la date, voir plus haut, p. 73.

4. *Passiones Leudegarii episcopi et martyris Augustodunensis*, I^o, ch. 15; éd. Krusch, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. V, p. 296-297.

quants furent l'évêque d'Autun, Léger, son frère Garinus et l'évêque de Lyon, Genesius, provoquait hâtivement la restauration de Thierry III et lui donnait pour maire du palais Leudesius, un grand de Neustrie, fils d'Erchinoaldus. l'ancien maire de Clovis II¹.

Mais les Austrasiens, qui ont toujours manifesté un vif sentiment d'indépendance, ne voulurent pas reconnaître le roi qu'ils avaient jadis écarté du trône et qui était désormais au service des Burgondes et des Neustriens. Ils ne s'accordèrent pas entre eux, et deux partis se formèrent : l'un, hostile aux hommes du dernier règne ; l'autre, au contraire, favorable au gouvernement de Vulfoaldus et du roi assassiné².

L'existence du premier de ces partis austrasiens est suffisamment attestée par les faits suivants. Ebroïn, évadé du cloître, avait levé des troupes en Austrasie ; il pénétra dans la vallée de l'Oise, se saisit du passage de Pont-Sainte-Maxence³ ; il obligeait ainsi le roi Thierry III et son maire Leudesius à quitter précipitamment Nogent-les-Vierges⁴, où ce prince résidait en toute sécurité *jam recuperato regno*. Il poursuivit les fugitifs, s'empara du trésor royal à Baizieux⁵, puis de la personne royale à Crécy-en-Ponthieu⁶ ; il attira Leudesius dans un guet-apens et ordonna de le mettre à mort. Il recouvra le pouvoir par son habileté⁷.

Après la mort de Leudesius, Ebroïn et ses partisans avaient proclamé roi un enfant, le jeune Clovis, qu'ils présentaient comme le

1. *Liber historiae Francorum*, ch. 45, éd. Krusch, p. 318 ; — *Fredegarii contin.* (96), éd. Krusch, p. 169.

2. M. Krusch a signalé, avec raison, l'existence de ces deux partis (*Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. V, p. 251-252).

3. Pont-Sainte-Maxence, ch.-l. de cant., arr. de Senlis (Oise).

4. Nogent-les-Vierges, cant. de Creil, arr. de Senlis.

5. Baizieux, cant. de Corbie, arr. d'Amiens (Somme).

6. Crécy-en-Ponthieu, ch.-l. de cant., arr. d'Abbeville (Somme).

7. *Liber historiae Francorum*, ch. 45 : « Ebroinus... congregatis in auxilium sociis hostiliter a Luxovio coenobio egressus in Franciam revertitur cum armorum apparatu. At ille, de nocte consurgens, commoto exercitu usque Isra fluvium veniens, interfectis custodibus, ad Sanctam Maxenciam Isra transit : ibi quos reperit de insidiatoribus suis occidit. Leudesius una cum Theudérico rege et sociis quam plurimis per fugam evasit. Ebroinus autem eos persequutus est. Bacivo villa plerumque thesauros regales adprehendit. Deinde post haec Crisciaeco veniens, regem recepit. Leudesium autem, data fide, sub dolo ad se venire mandavit. Quo facto, Leudesium interfecit : ipse principatum sagaciter recepit » (éd. Krusch, p. 319). — *Passiones Leodegarii*, l. ch. 18 : « Novientem enim villam, jam recuperato regno, tunc Theodericus resedebat securus, cum repentino superventu Ebroinus cum Austrasiis. Quis enim enumerare plene valeat quae tunc fuit direptio de regale thesauro vel ecclesiae ministerium... majorem domus ejus etiam interfectum » (éd. Krusch, p. 300). La suite du récit explique par quelle habileté Ebroïn a ressaisi le pouvoir.

filis de Clotaire III et qu'ils élevèrent à la royauté en Austrasie. Ils répandirent le bruit de la mort de Thierry III. Beaucoup de gens, croyant à la réalité de cette fausse nouvelle, se rallièrent à la cause du vainqueur¹. Et comment ne l'auraient-ils pas cru quand de grands personnages comme Desideratus-Diddo et Bobo, évêque déposé de Valence, qui faisaient partie du palais de Thierry III, donnaient dans cette imposture et se faisaient les propagateurs du mensonge²? Ces deux ambitieux, en compagnie du duc de Champagne, Waimer, qui s'était prononcé pour Ebroïn et son prétendant³, dirigent alors une expédition en Burgondie et mettent le siège devant Autun qui devait être donné à Bobo : l'évêque de cette ville, Léger, était resté fidèle à Thierry et refusait de croire à la mort de son roi ; il capitula après un jour de résistance⁴. Avec le duc Chadalricus⁵, qui venait peut-être de piller le Sorngau à la tête d'une troupe d'Alamans⁶ et dont ils voulaient faire un patrice

1. *Passiones Leodegarii*, I, ch. 19 : « Denique acceperunt quendam puerolum. Chlothario fuisse contixerunt filium, hunc in partibus Austri secum levantes in regnum... Quanti enim per hoc caliditatis figmentum Theodericum tunc defunctum et Chlodovium Chlothario esse filium crediderunt » (éd. Krusch, p. 300-301). — Je ne comprends pas comment, en rapprochant et combinant les textes du *Liber historiae Francorum* et des *Passiones Leodegarii* que nous venons de citer, on a pu placer la mort de Leudesius et l'intronisation de Clovis avant la prise du roi Thierry à Crécy ; ni pourquoi l'on place à Crécy la réconciliation d'Ebroïn et de Thierry III (Jos. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmontier*, p. 42-43). On se prive ainsi d'un élément important pour apprécier les faits subséquents.

2. *Passiones Leodegarii*, I, ch. 20 : « Erant enim in hoc mendatio primi et quasi rectores palatii, Desideratus cognomento Diddo, qui in urbe Cabillono quondam habuerat principatum necnon et ejus collega Bobo, qui civitatem Valentiam habuerat in dominium » (éd. Krusch, p. 301).

3. *Ibid.*, ch. 25 : « Inter ceteros dux quidam erat Campaniae Waimeris vocatus in nomine, qui ad hoc malum perpetrandum a finibus Austri cum Deidone » (éd. Krusch, p. 306).

4. *Ibid.*, ch. 23-25, p. 305-307.

5. Sur les diverses formes du nom de ce duc d'Alsace (Chatalricus, Chaticus, Chatichus, Attichus, Attico; Chadalricus, Adalricus) et sur l'équivalence des formes Adalricus, Athicus ou Aticho, voir Jos. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmontier*, p. 51, n. 3 ; — P.-E. Martin, *Études critiques...*, p. 286, n. 2 ; — Br. Krusch, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. V, p. 27.

6. *Vita Germani abbatis Grandivollensis*, ch. 10 : « Chatalricus sive Chaticus coepit nequiter opprimere populum illum viciniis monasterii ; coepit eos imputare quod ejus antecessori semper rebelles fuissent. Illis vero protestantibus, quod nefas erat quod eis imputabatur, multis modis eos affligere conabatur... Chaticus... assumpsit secum phalangos Alamannos gentis bellicosae » (éd. Krusch, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. V, p. 37). — Cf. P.-E. Martin, *Études critiques...* p. 282-284. — Saint Germain se rend auprès

de Provence, Diddo et Bobo cherchent à gagner cette région, mais ne peuvent dépasser Lyon¹.

La cause d'Ebrouin et de son roi Clovis paraissait devoir triompher. Depuis la prise de Thierry III, Ebrouin et ses amis disposaient à leur gré des ressources du trésor royal et, en faveur de leurs partisans, des fonctions ecclésiastiques² : c'est probablement à cette époque qu'il faut placer la destitution de l'évêque de Maastricht, Lambert. Ce personnage avait été promu à l'épiscopat et pourvu de cet évêché du vivant et du consentement de Childéric II : il passait certainement pour un familier du prince ; il fut déposé, nous dit son historien, par les impies qui avaient tué le glorieux roi Childéric et qui installèrent à la place du saint un certain Faramond³.

Mais voici qu'un coup de théâtre se produit. Ebrouin lui-même dénonce la supercherie et proclame que son candidat n'a aucun droit à la royauté, que le vrai et légitime roi est Thierry III : il vient de se réconcilier avec ce prince ; il est rentré au palais et, soutenu par une petite faction, il a repris auprès de Thierry les fonctions de maire⁴.

Quel besoin urgent avait cet ambitieux personnage de vouloir

du duc pour protester contre cette piraterie, et c'est au retour qu'il est tué. la veille de la fête de la Chaire de saint Pierre, qui tombait, en Gaule, le 18 janvier (L. Duchesne, *Origines du culte chrétien. Étude sur la liturgie latine*, 2^e éd., Paris, 1898, in-8°, p. 267-268). — Cela met l'invasion et le pillage du Sorngau à la fin de l'année 675 ou dans les premiers jours de janvier 676. Le Sorngau est le pays arrosé par la Sorne, affluent de la rive gauche de la Birse, qui, elle-même, se jette dans le Rhin à Bâle (cf. P.-E. Martin, *Études critiques...*, p. 284 et 432-433).

1. *Passiones Leodegarii*, I, ch. 26 : « Desideratus vero cognomento Deidoni una cum Bobone et cum Chadalrico duce, quem ipse volebant patritium fuisse Provinciae, ob patriae subjugandum perrexerunt usque Lugdunum, ut jam exinde abduxerant Genesium..., sed manu valida populi undique collecti urbem hanc maximam Deo praesule non permiserunt intrumpe » (éd. Krusch, p. 307).

2. Voir, plus haut, le texte des *Passiones Leodegarii* cité p. 75, n. 7.

3. *Godesealcus, Vita Landeberti episcopi Tangrensis*, ch. 4 : « Igitur cum interfectus fuisset ab impiis gloriosus rex Childericus... ita... prevaluit iniquitas eorum ut depouerent eum de sede sua sine causa et privatus est honore suo absque culpa. Post hec Pharamundum in cathedram illius constituerunt » (Jos. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 38, n. 5, d'après le manuscrit de la Bibl. nat., lat. 2598). — Le texte paraît assez précis pour qu'on ne se croie pas tenu de suivre les Bollandistes qui proposent de reporter l'usurpation de Faramond après la victoire d'Ebrouin à Lucofao (*Acta sanctorum Boll.*, octob., t. XII, p. 709 ; — Tardif, *op. cit.*, p. 54, n. 2).

4. *Passiones Leodegarii*, I, ch. 28 : « Cum... suum facinus diutius Ebrouinus occultare non possit, de rege, quem falsum fecit, declinat ingenium, ut in Theoderici rediret palatium. Quorundam vero factionem susceperunt et iterum subito palatii majordomus ellicitur » (éd. Krusch, p. 308-309).

rentrer au palais d'un roi qui était son prisonnier et qu'il avait fait passer pour mort? N'est-ce pas que la nécessité s'imposait à lui de redevenir le maire du palais d'un roi dont la légitimité ne pouvait être contestée? Cela me paraît l'évidence même. Victorieux du parti des Neustriens et Burgondes, il allait avoir affaire au second parti austrasien.

La nouvelle avait dû lui parvenir qu'un prince mérovingien, très authentique celui-là, venait d'être proclamé roi en Austrasie. Et comme Dagobert II a commencé de régner entre le 2 avril et le 1^{er} juillet 676¹, c'est vers ce temps-là que le pseudo-Mérovingien est précipité du trône par celui qui l'y avait appelé et qu'il y est remplacé par le troisième fils de Clovis II. Ebroïn avait craint sans doute de voir sa situation compromise, son parti fondre au profit du Mérovingien restauré en Austrasie : n'avait-il pas alors très politiquement fait publier (sous le nom de Thierry III vraisemblablement)² l'édit qui mettait à l'abri de toute revendication des victimes tous ceux qui, sous la bannière de Thierry III ou sous celle du faux Clovis, avaient tiré un profit personnel des troubles³?

On a vu que Vulfoaldus, le maire de Childéric II, s'était réfugié en Austrasie : il est très vraisemblable qu'il ne s'associa pas plus aux projets de saint Léger qu'aux entreprises d'Ebroïn; des deux côtés, il ne voyait que des ennemis attachés à la ruine de ce qui avait été son œuvre. Très vraisemblable encore est l'hypothèse que, dès les premiers instants, il avait rassemblé autour de lui, ne fût-ce que pour sa sécurité personnelle, ses amis, toute sa clientèle d'obligés; et que, de concert avec eux et avec la reine Emechildis, il travailla au rétablissement de Dagobert II dès que la retraite du jeune prince lui fut connue : le biographe de saint Wilfrid nous dit que Dagobert fut rappelé par « ses amis et ses proches »⁴. Or, depuis l'as-

1. Jos. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 33 et suiv. — Cf. Levison, *Die Chronologie d. Merow.*, p. 45.

2. Je ne crois pas qu'on puisse admettre l'hypothèse des éditeurs des *Monumenta* relative à un édit du maire du palais : Ebroïn publie un édit au nom du roi (voir la table du t. V des *Monumenta* au mot *edictum*).

3. *Passiones Leodegarii*, I^o, ch. 28 : « ... continuo talem dedit edictum, ut si quisquam in turbatione qui fuerat, intulisset dispendium vel praeda, nullius ex hoc generaretur culpa. Haec fuit occasio, ut non redderet spoliata quod ministri sui ei contulerant depredatione multorum » (éd. Krusch, p. 309). — Cf. Dahn, *Urgeschichte der germanischen und romanischen Völker* (Berlin, 3 vol. in-8^o, 1880-1889), t. III, p. 695; — P.-E. Martin, *Études critiques...*, p. 270, et n. 4. — Ce dernier auteur, en rejetant après le triomphe d'Ebroïn en Neustrie et Bourgogne la publication de l'édit, ne paraît pas en avoir saisi toute la portée.

4. Voir le texte cité plus haut, p. 74, n. 2.

sassinat de sa sœur Blichildis et de son cousin et beau-frère Childéric II, Dagobert II n'avait plus d'autres parents que sa mère Emnechildis, son cousin germain Thierry III et son neveu en bas âge Chilpéric II¹. Serait-il trop audacieux d'admettre, en s'autorisant de ce texte, que Vulfoaldus et ses partisans avaient négocié le rappel de Dagobert avec Thierry III et son parti burgondo-neustrien, pour opposer en Austrasie même un prétendant au candidat d'Ebrouin, et pour affaiblir ainsi par la division le parti austrasien du pseudo-Mérovingien Clovis? Les préparatifs militaires d'Ebrouin et son offensive hardie n'avaient pas pu ne pas inquiéter les légitimistes mérovingiens, à quelque parti qu'ils appartinssent, instruits qu'ils étaient par l'exemple récent de Grimoald. Il est bien certain que cette restauration du fils de Sigebert III, que ce choix d'un prince mérovingien arrivé à l'âge d'homme (*in perfecta aetate*) avaient eu pour objet de menacer les ambitieux desseins d'Ebrouin et pour résultat immédiat d'inquiéter celui-ci : sans cela Ebrouin aurait-il conçu une telle haine contre l'évêque d'York qui avait, de ses deniers, rendu possible le retour de Dagobert II²?

Le parti austrasien de Vulfoaldus se grossit d'un grand nombre de mécontents : l'aveu de son imposture dut éloigner d'Ebrouin ceux dont la bonne foi avait été surprise, comme il en éloigna quelques-uns de ceux qui avaient été les complices de cet homme astucieux et qui se crurent joués par lui, et qui l'avaient peut-être été réellement. Du nombre de ces derniers était le duc Chadalricus, qui manqua à ses devoirs de fidélité envers Thierry III, passa au parti austrasien et fut dépouillé de tous les biens qu'il possédait au royaume de ce prince³. Mais aussi le rapprochement inattendu de

1. Cf. Jos. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 43, n. 3. — Cet auteur omet Chilpéric II, qui était fils de Childéric II. Il est bien possible que l'enfant royal soit tombé aux mains des meurtriers de ses parents et que son jeune âge l'ait sauvé; il fut tondu, et, plus tard, tiré du cloître pour être porté au trône. — *Liber historiae Francorum*, ch. 52 : « Franci nimirum Daniëlem quondam clericum, cesarie capitis crescente, eum in regnum stabiliant atque Chilpericum nuncupant » (éd. Krusch, p. 326). — Cf. *Fredeg. chron. contin.* (106) : « Franci vero Chilpericum quendam regem constituunt » (éd. Krusch, p. 133).

2. Il tenta de se faire livrer l'évêque d'York, Wilfrid, par les Frisons et par les Lombards au cours d'un voyage que celui-ci fit en Gaule et en Italie. A son retour de Rome, l'évêque tomba aux mains d'un parti d'ennemis dont le chef lui reprocha d'avoir participé à la restauration de Dagobert II et le menaça de le faire conduire sous bonne escorte devant Ebrouin. Et cependant, lorsque se produisit ce dernier incident, le royal ami de Wilfrid était mort (*Vita Wilfridi*, ch. 26-27 (27-28) et 31 (33); éd. Mabillon, p. 691 et 695; éd. Raine, p. 39 et 48).

3. Diplôme de Thierry III en faveur du monastère de Bèze, 4 septembre

Thierry III et d'Ébroïn eut vraisemblablement pour résultat de détacher de la cause de ce roi les adversaires irréductibles de son ministre; et pour ceux-ci, comme pour ceux-là, le parti s'offrait d'entrer en relations avec Vulfoaldus qui remplissait maintenant à la cour de Dagobert II les importantes fonctions qu'il avait exercées auprès de Childéric II, de prendre fait et cause pour le Mérovingien d'Austrasie contre Thierry III. Un certain nombre d'évêques et d'autres ecclésiastiques des royaumes neustrien et burgonde sont dans ce cas¹, et nommément l'évêque d'Embrun, Chramlinus², l'évêque de Sion, saint Amé³, et l'abbé de Jumièges, Filibert⁴.

676 : « Merito beneficia quae possident amittere videntur, qui non solum largitoribus ipsorum beneficiorum ingrati existunt, verum etiam infideles eis esse comprobantur. Ad hujusmodi exemplum postquam omnibus patefactum est qualiter Adalricus dux, Deo sibi contrario, nobis infidelis apparuit, et se Austrasiis consociavit, ut adversum nos et nostros fideles scelera sua, si dominus Deus permisisset, exercuisset, nos, propter ipsum facinus, omnes res suas ad nostrum fiscum jussimus revocari » (Pardessus, *Diplomata*, n° 386, t. II, p. 177; — Pertz, *Diplom. merov.*, n° 46, p. 43). — Le duc Adalricus est évidemment le même que le duc Chadalricus, l'allié d'Ébroïn et de ses partisans, dont nous avons parlé plus haut; il est invraisemblable que ce soit pour sa participation à la lutte d'Ébroïn contre Thierry III et Leudesius que le duc ait perdu ses biens, car, à la date du diplôme, Ébroïn tout-puissant n'aurait pas permis qu'on qualifiât crime contre Thierry une action concertée avec lui. Chadalricus est resté l'ennemi de Thierry après la réconciliation de ce prince avec Ébroïn.

1. Diplôme de Thierry III en faveur de l'évêque déposé Chramlinus, 15 septembre 677 : « Dum et episcopus de rigna nostra, tam de Niuster quam et de Burgundia, pro statu aeclesiae vel confirmatione pacis ad nostro palacio Maslaco villa jussemus advenire, et aliqui ex ipsis, qui in infidelitate nostra fuerant inventi, per eorum canonis fuerunt judecati; inter quos... » (Lauer et Samaran, *les Diplômes originaux des Mérovingiens*, Paris, 1907, in-fol., n° 15).

2. *Ibid.* : « Inter quos adfuit Chramlinus filius Miecio quondam, qui aepiscopatum Aebreduno civitate habuit, inventum est, quod sua praesumpcione, vel per falsa carta seu per revellacionis audacia, sed non per nostra ordenacione, ipsum aepiscopatum receperat, etiam nec sicut eorum canonis contemnit, ad ipsam benedicendum solemneter episcopi non adfuerunt : unde Genesisio, Chadume, Bldramno, Landobertho et Ternisco, qui metropoli esse videntur, vel reliqui quampluris episcopi ipsus judicantis, in nostra praesencia fuit conscrissus, adque de suprascripto episcopo aejectus. »

3. *Vita sanctae Beteudis*, II, § 24 : « ... Qui beatus vir (Amatus), electus et sublimatus ad episcopatum urbis Siduensium, eo tempore quo Theodoricus rex iniquam exercebat tyrannidem, insimulatus falso quasi de infidelitate apud ipsum, in Perrona monasterio sito in oppido Virmandorum, cui sanctus praecedat abbas Ullanus, subire jussus est exilium » (*Acta sanctorum Boll.*, maii, t. III, p. 79; — Mabillon, *Acta sanct. ordinis sancti Benedicti*, saec. II, p. 947). Cf. *Vita sancti Amati*, ch. 4 et suiv.; *Acta sanct. Boll.*, sept., t. IV, p. 129, et la *Vita sanctae Eusebiae*, ch. 1; *Acta sanct. Boll.*, mart., t. II, p. 452. — Sur ces vies de saints et l'interprétation de ce passage, voir P.-E. Martin, *Études critiques...*, p. 278-282.

4. *Vita Filiberti*, ch. 20-22 (24-26), éd. Poupardin, *Monuments de l'histoire*

Une partie de l'Aquitaine, la région de l'ouest, se prononçait en faveur de Dagobert II. Un grand nombre de Francs du parti de saint Léger avaient, de bonne heure, passé la Loire et s'étaient réfugiés jusqu'en Gascogne¹. L'évêque de Poitiers, Ansoaldus, qui donne asile aux proscrits, était parent de saint Léger comme son prédécesseur Didon²; il peut avoir été, selon une hypothèse vraisemblable d'historiens modernes, l'âme de la résistance à Ebroïn³, avec le duc d'Aquitaine Lupus. Celui-ci, comme Chadalricus⁴, avait été *persona grata* à la cour de Childéric II, et ce roi l'avait fait duc d'Aquitaine⁵; il était, comme il semble, originaire de Neustrie ou de Burgondie, car ses biens patrimoniaux étaient compris dans l'une ou l'autre de ces régions. On en a fait un partisan de saint Léger; c'est possible, mais non certain; il fut sûrement un adversaire de Thierry III et d'Ebroïn⁶, au temps où ces derniers eurent à combattre le parti austrasien de Vulfoaldus et de Dago-

des abbayes de Saint-Philibert (Paris, 1905, in-8°), p. 12-14; — éd. Levison, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. V, p. 596-597. — Cf. *Vita Aicadri*, éd. Mabillon, *Acta sancti ordinis sancti Benedicti*, saec. II, p. 95; *Acta Aicadri*, ch. 9, éd. Surius, *Vitae sanctorum*, t. X (Cologne, 1618), p. 153.

1. *Fredeg. contin.*, 2 (96) : « Reliqui vero Franci eorum socii per fugam lapsi, Ligere transgressi, usque Vasconos transfugerunt » (éd. Krusch, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. II, p. 169-170). — *Passiones Leodegarii*, II, auctore Ursino, ch. 12 : « Eodem tempore ejusdem germanus suus, Gaerenus nomine, qui ob metum supradicti Ebroini cum aliis quos fugaverat ex Francorum procerebus, Vaccaeorum lustraverat partibus jussu regis gloriosi Theuderici ac principes Ebroini decretum est ad palatium reverti » (éd. Krusch, p. 333-334). — Cf. la judicieuse interprétation que M. Joseph Tardif donne de ce passage (*les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 46, n. 1) : l'exode des partisans de saint Léger semble, par là, avoir commencé avant la fin de la lutte, probablement du jour où l'on apprit que le roi Thierry III était aux mains d'Ebroïn et que Leudesius était mort.

2. *Passiones Leodegarii*, I, ch. 1, et II, ch. 1; éd. Krusch, p. 283, 324. — Cf. Jos. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 11, n. 1.

3. Jos. Tardif, *op. cit.*, p. 47.

4. Les historiens modernes reconnaissent dans ce personnage le duc d'Alsace, auquel Childéric II adresse l'un de ses diplômes et dont il est question dans la *Vita Germani abbatis Grandirallensis* (ch. 10, éd. Krusch, p. 37). — Jos. Tardif, *op. cit.*, p. 51, n. 2; — P.-E. Martin, *Études critiques...*, p. 286, n. 2; — Krusch, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. V, p. 27.

5. Entre 670 et 673, il représente Childéric II dans le concile des évêques d'Aquitaine tenu « in diocesim Burdegalense, Modogarnomo castro » (*Mon. Germ. hist., Concilia aevi merovingici*, éd. Maassen, p. 215. — Cf. Jos. Tardif, *op. cit.*, p. 47).

6. Prou et Vidier, *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, t. I, Paris-Orléans, 1900-1907, in-8°, p. 20-21. — A. Poncelet, *les Saints de Micy* (extrait des *Analecta Bollundiana*, t. XXIV, fasc. I, Bruxelles, 1905, in-8°), p. 7, n. 7.

bert II⁴; dans le même temps que Thierry III attribuait au monastère de Bèze une partie des biens du duc Chadalricus, il donnait au monastère de Saint-Pierre-de-Fleury les biens patrimoniaux de Lupus contraint à l'exil².

Si un grand nombre de défections avaient affaibli le parti d'Ébroïn, celui-ci avait vu, au contraire, se grouper autour de lui ceux des Neustriens qui restaient fidèles au roi légitime qu'ils s'étaient une fois donné, quel que fût le conseiller de ce prince. Parmi ces fidèles de Thierry III, se trouvaient les métropolitains Genesisus de Lyon, Audoenus de Rouen, Blidramnus de Vienne, Landobercthus de Sens et Terniscus de Besançon³; d'autres ecclésiastiques aussi, comme le diacre Chaino⁴ et l'abbé Ultanus⁵. D'autre part, dans la

1. Voir, sur ce point, les judicieuses observations de M. Jos. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 46-48.

2. Trois compilations historiques ont gardé le souvenir de la donation faite à Saint-Pierre-de-Fleury : une Généalogie des rois de France (dom Bouquet, *Rec. des hist. de Fr.*, t. II, p. 697); une Histoire inédite des mêmes rois (Bibl. nat., lat. 6186, fol. 52); une autre Histoire des mêmes rois (éd. Waitz, *Mon. Germ. hist., Scriptores*, t. IX, p. 398). — Les trois textes dérivent d'une même source et le plus ancien, comme aussi le meilleur, est celui de la *Genealogia regum Francorum* ainsi conçu : « Lupus pessimus dux in exilium retraditur, sicut in praecepto ejusdem Theoderici continetur, quod de hereditate ejusdem Lupi essent in monasterio sancti Petri constructo in agello Floriacensi » (Prou et Vidier, *op. cit.*, p. 21; — A. Poncelet, *op. cit.*, p. 7, n. 7). — L'abbaye de Micy prétendit plus tard avoir eu part aux libéralités de Thierry III sur les biens de Lupus : mais cette prétention ne pouvait être fondée que sur des documents faux (A. Poncelet, *op. cit.*, p. 8, note).

3. Voir plus haut, p. 80, n. 2. — Dans la liste des métropolitains de Neustrie et de Bourgondie qui jugent les évêques infidèles apparaît, après Genesisus, un certain « Chadune » qu'on ne sait à quel siège attribuer. On peut se demander s'il n'y a pas là une erreur pour « Dadune » (= Dadone) : parmi les sièges métropolitains de Neustrie et de Bourgondie, il n'y a, à cette date de 677, que celui d'Embrun qui ne soit pas pourvu, Chramalinus venant d'être déposé; entre tous les titulaires de ces sièges, seul celui de Rouen peut convenir ici : c'était alors saint Ouen. « Audoenus cognomento Dado ». Le rang qu'il occupe, immédiatement après Genesisus, qui semble avoir exercé une sorte de patriarcat des Gaules, correspond bien à la place que lui assigne son ancienneté d'élection. En outre, saint Ouen était un chaud partisan d'Ébroïn (*Liber historiae Francorum*, ch. 45, éd. Krusch, p. 317; — *Vita Fulberti*, ch. 20 (25), éd. Poupardin, p. 12; éd. Levison, p. 597). Enfin, il convient de remarquer que les quatre autres métropolitains, mentionnés par le diplôme de Thierry III, appartiennent au royaume de Bourgondie, et qu'à cette date la Neustrie n'avait pas d'autre métropole que Rouen.

4. Diplôme de Thierry III en faveur du diacre Chaino. 677, 12 septembre : « Merito illi nostri jovanem vel consolacione percipient qui erga nostris partibus fidelis esse inveniuntur... » (Lauer et Samaran, *les Diplômes originaux des Mérovingiens*, n° 14).

5. Cet abbé de Péronne était certainement du parti d'Ébroïn, puisqu'on lui donnait la garde de saint Amé exilé (voir plus haut, p. 80, n. 3).

région auvergnate, un parti favorable à Ebroïn s'était constitué autour de l'évêque Praejectus¹; et, en Limousin, on tenait pour Thierry III et son ministre².

La guerre éclate entre Thierry III et Dagobert II. Elle eut deux théâtres, les pays frontières de l'Austrasie et de la Bourgondie et l'Aquitaine.

Il est assez difficile de dire qui prit l'offensive; néanmoins, il semble que ce soit Thierry III, car un texte nous le montre portant la guerre aux pays d'Austrasie³. La région de Langres, en Bourgondie, et les pays austrasiens voisins furent méthodiquement dévastés: les temples eux-mêmes et leurs reliques étaient livrés aux flammes⁴.

1. Saint Priest, ou saint Prix, était un adversaire de saint Léger; c'est lui qui semble avoir fait découvrir les machinations du patrice de Provence Hector, auxquelles l'évêque d'Autun a pris part et qui provoquent ainsi l'internement de Léger à Luxeuil (*Passio Praejecti episcopi et martyris Arcerni* (A), ch. 23-27, éd. Levison, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. V, p. 239-242; — *Passiones Leudegarii*, I, ch. 9, éd. Krusch, p. 291). — M. Levison (*op. cit.*, p. 215) a exposé tout ce que l'on sait de cette affaire assez obscure (cf. aussi P.-E. Martin, *Études critiques...*, p. 264-266). — Le biographe de saint Priest, épousant la querelle de son héros, se montre bienveillant pour Ebroïn, qui était un « strenuus vir », mais cependant trop cruel à l'égard des prêtres qu'il faisait mettre à mort, « sed in nece sacerdotum nimis ferox ».

2. *Miracula sancti Martialis*, éd. Holder-Egger, *Mon. Germ. hist., Scriptores*, t. XV, p. 281; — éd. des Bollandistes, *Catalogus codicum hagiogr. latin. Biblioth. nat. Parisiensis*, t. I, p. 202.

3. Diplôme de Childébert III, 695, 23 décembre, Compiègne: « ... inluster vir Aigobertus, ministerialis noster... suggerebat eo quod ante hos annus quando genetur noster Theudericus quondam rex partibus Auster hostileter visus fuil ambolasse... » (Lauer et Samaran, *les Diplômes originaux des Mérovingiens*, n° 25). — Les érudits qui se sont occupés de l'histoire de cette guerre n'ont pas utilisé cette donnée du diplôme. Pourtant Pagi avait raison, à notre avis du moins, de noter qu'il ne s'agissait pas, dans ce diplôme, de la guerre entre Thierry III et Pépin de Herstal, mais bien de la campagne de Thierry contre Dagobert II (*Critica historico-chronologica in Annales ecclesiasticos cardinalis Baronii*, 4 vol. in-fol., 1689-1705, t. III, p. 77, n° 7. — Cf. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p^o 233, n. 1). — Un certain Hbbo, qui n'a pas répondu au ban du roi, a dû composer moyennant le paiement de six cents sous qu'il a empruntés sur gage à Chaino. Celui-ci était, nous l'avons vu tout à l'heure, un partisan d'Ebroïn; il se fait confirmer, par un jugement du tribunal royal, la possession de son gage. Les grands de Childébert III qui siègent au tribunal sont des clients de Pépin de Herstal, et ils n'eussent pas, sans doute, ratifié l'amende encourue par Hbbo si celui-ci avait refusé de porter les armes contre Pépin; en faisant remise à Hbbo ou à ses ayants droit de la peine, ils leur auraient permis de se dégager à l'égard de Chaino. Hbbo a donc dû refuser de porter les armes contre Dagobert II.

4. *Vita Sadalbergae abbatissae Laudunensis*, ch. 13: « Coenobium puellarum in suburbio Lingonicae urbis... conatur exstruere... Qui locus licet

En Aquitaine, le duc Lupus se jetait sur le Limousin et tentait de s'établir à Limoges¹. Et à Clermont-Ferrand, l'évêque Praejectus et l'abbé Amarinus étaient massacrés par un parti d'Arvernes que conduisait un certain Agricius².

L'état de guerre avait pris fin vers le milieu de 677 au plus tard³ et Thierry III reconnut l'autonomie de l'Austrasie sous le gouvernement de son cousin Dagobert II⁴.

La reconstitution du royaume de Sigebert III avec toutes ses dépendances au profit du fils de ce prince est attestée par quelques faits. Il est bien certain qu'au mois de septembre 677, quand se réunit le concile de Mâlay-le-Roi *pro statu ecclesiae vel confir-*

Austrasiorum finibus immineret, vicinus tamen Burgundiae erat... Nam licet barbaries procul abesset, regum tamen limitibus hinc inde admixtis, periculi indicium futuris temporibus erat : quod periculum nos deinceps vidimus. Denique nuper civile bellum inter reges Francorum Theodericum et Dagobertum circa illos fines est actum, ubique vicinia quaeque depopulata, agri, villae, aedes, et ipsa, quod gravius est, sanctorum corpora igne sunt cremata » (éd. Krusch, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. V, p. 57). Pour l'éditeur, cette Vie a été écrite au commencement du IX^e siècle (p. 41-45) par un auteur qui se donne pour un écrivain de la fin du VII^e siècle. Ici, cet auteur semble bien avoir recueilli une tradition précise et exacte de son monastère.

1. *Miracula sancti Martialis* : « Eo defuncto, antedictum Luponem principem super se omnes statuerunt, et omnes vagi profugique ad eum adeserunt et tanta turba apud eum assistebat ut ei ex diaboli consensu elatio inreperet ut regem Francorum debellaret et in sedem regiam se astare faceret et cum universo agmine iter arriperet et illis in partibus festinanter incederet. Advenit et pontificem ex ipsa urbe et omnes concives ad se adunare jussit, ut fidem eorum extorqueret et eos ad suum regnum perstringeret » (éd. Holder-Egger, *Mon. Germ. hist., Scriptores*, t. XV, p. 281 ; — éd. des Bollandistes, *Catalogus codd. hagiogr. lat. Biblioth. nat. Parisiensis*, t. I, p. 202). — M. Jos. Tardif a bien montré qu'il ne fallait pas ajouter foi à cette accusation lancée par un adversaire contre Lupus d'avoir voulu se faire roi. Pour cet historien, Lupus a pu vouloir « s'assurer, soit comme duc indépendant, soit sous la souveraineté nominale d'un prince mérovingien, le gouvernement effectif de toute l'Aquitaine » (*les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 47). — Mais Lupus, nommé duc d'Aquitaine par Childéric II, peut très bien n'avoir pris les armes que pour sauver sa situation personnelle et soutenir ensuite la cause du roi d'Austrasie Dagobert II.

2. *Passio Praejecti*, ch. 28-30, éd. Levison, p. 242-243.

3. Jos. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 50-52 : « ... Il est très vraisemblable que les faits auxquels fait allusion le biographe de sainte Salaberge se sont passés dans le courant de l'année 676 et au commencement de l'année suivante » (p. 52).

4. Contrairement à l'opinion de la plupart des historiens, M. Jos. Tardif a établi, à l'aide de quelques-uns des arguments dont nous nous servons ici, que Dagobert n'avait pas seulement régné sur une partie de l'Austrasie, mais sur tout le royaume d'Austrasie (*op. cit.*, p. 44 et suiv.).

macione pacis, l'autorité de Thierry III et d'Ébroin ne s'étendait qu'à la Neustrie et à la Bourgondie¹. D'autre part, l'autorité de Dagobert II était reconnue, en la seconde année de son règne après son retour d'exil, dans le Châlonnais², comme elle l'était vers le même temps dans les pays de Liège et Zulpich³; elle était acceptée en Poitou⁴ et probablement en Auvergne et en Provence⁵. Il est douteux toutefois que le Rémois qui avait jusqu'alors fait partie du royaume oriental se soit soumis à Dagobert II. Nous avons vu plus haut que l'évêque de Reims, Nivardus, s'était rapproché de Clovis II après la mort de Childebert en 656⁶; son successeur Reolus fut peut-être au nombre des conspirateurs qui, hostiles au gouvernement de l'Austrasien Childéric II, recoururent à l'assassinat⁷; après la mort de ce

1. Voir plus haut, p. 80, n. 1. — Mâlay-le-Roi, cant. et arr. de Sens, Yonne.

2. *Inventio sancti Memmii*, ch. 1 : « In anno secundo sub imperio Dagoberti regis (ipse est qui post longam pressuram reversus est ad propria regna)... » (*Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. V, p. 635. — Cf. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 38, et Levison, *Die Chronologie d. Merow.*, p. 45, n° 21).

3. Diplôme de Dagobert II pour Stavelot et Malmédy, s. d. (Jos. Halkin et Roland, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, t. I, n° 9, p. 27). — On a, jusqu'à ces derniers temps, appliqué à ce diplôme la même date qu'à la charte de Grimoald (*Ibid.*, n° 3); mais cela n'est pas admissible, la formule de la date qui convient bien à une charte privée ne convient pas à un diplôme royal; la charte de Grimoald avait été rendue à la requête de l'abbé Remaclus, et le diplôme fut donné à la prière de l'abbé Goduinus; or, Remaclus est mort entre 669 au plus tôt et 679 au plus tard, le 3 septembre (cf. Br. Krusch, *Mon. Germ. hist., Scriptores rer. merov.*, t. V, p. 91); tandis que la charte appartient au 1^{er} août 659 ou 660, le diplôme est nécessairement de la période 676-679.

4. Donation de l'évêque de Poitiers, Ansoaldus, à l'abbé Filibert; mandement du même et extrait des registres municipaux de la curie de Poitiers : les trois actes datés du 1^{er} avril, « anno secundo regni domni Dagoberti regis » (L. Maître, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIX (1898), p. 239-245; — Jos. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 25 et suiv.).

5. L'argument tiré de la numismatique a perdu de sa force. L'on a bien des pièces frappées à Marseille et à Clermont-Ferrand au nom de Dagobert II (M. Prou, *les Monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1892, gr. in-8°, n° 1418-1419, 1715, p. 311 et 355), mais il faudrait être sûr que ces tiers de sou d'or n'ont pas été frappés entre 656 et 662. On est donc réduit ici à une simple conjecture.

6. Voir plus haut, p. 66 et 68. — Il aurait même pris part à un concile tenu à Nantes, d'après la *Vita s. Nivardi*.

7. L'hypothèse repose sur la date de la charte de saint Amand (voir plus haut, p. 73, n. 7). Si l'on a en raison de calculer les années du regne à partir du premier avènement de Thierry III, la date exprimée en années de Thierry III quand ce prince est encore enfermé à Saint-Denis, prisonnier de son frère Childéric II, est un indice précieux que l'abbé d'Elnone, Amand, l'évêque de

roi, une partie de la Champagne avec le duc Waimer s'était ralliée à Ebroin¹, et, à une date comprise entre 675 et 680, Reolus avait reçu de Thierry III, grâce à l'entremise du maire du palais, le domaine d'Orbais²; après la bataille de *Lucofao*, le concours prêté par l'évêque de Reims à la trahison qui livra le duc Martin et ses compagnons à la vengeance du vainqueur prouve que le parti neustrien continuait à dominer dans la région rémoise³; et c'est longtemps après la mort d'Ebroin que Reolus, encore comblé de faveurs par le maire du palais de Neustrie Waratto⁴, revint au parti austrasien par une véritable défection à l'égard de Thierry III et du maire du palais Bercharius⁵.

Le règne de Dagobert II fut de courte durée. Le 23 décembre 679, au cours d'une chasse dans la forêt de Stenay, le roi d'Austrasie fut tué par un certain Jean, son filleul⁶ : il tombait victime d'un com-

Reims, Reolus, celui de Noyon, Mummolenus, et celui de Cambrai, Vindicianus, les abbés Bertin et Aldebertus, et les autres souscripteurs de l'acte, n'ont pas reconnu ou ne reconnaissent plus comme roi légitime Childéric II.

1. Voir plus haut, p. 76, n. 3.

2. Flodoard, *Historia ecclesiae Remensis*, liv. II, ch. 10 : « Construxit hic venerabilis praesul monasterium Orbacense, in loco quem promeruit dono regis Theoderici per ipsius licentiam, suffragante quoque Ebroino majore domus » (éd. Lejeune, t. I, p. 283; — *Mon. Germ. hist., Scriptores*, t. XIII, p. 458).

3. *Fredeg. chron. contin.*, 3 (97) : « Ebroinus... ad Laudunum Clavato nuntius dirigit Aglibertum ac Reolum, Remensis urbis episcopum » (éd. Krusch, p. 170). — Cf. Jos. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 56, n. 1).

4. Flodoard, *Historia ecclesiae Remensis*, liv. II, ch. 10 : « Ejus temporibus, tradidit vir illustris Varatus ad ecclesiae sanctae Mariae et sancti Remigii Remis Cruciacum montem, Curbam villam, cum Aciniaco in pago Tardonensi » (éd. Lejeune, t. I, p. 282; — *Scriptores*, t. XIII, p. 458).

5. *Fredeg. chron. contin.*, 5 (99) : « ... Haec indignantes Franci Andorannus, Reolus et alii multi, relinquentes Bercharium, ad Pippinum per obsides conjunguntur... » (éd. Krusch, p. 171). — Cf. *Liber historiae Francorum*, ch. 48, éd. Krusch, p. 322).

6. *Martyrologium Adonis auctum in monasterio S. Laurentii Leodiensi* : « Eodem die, passio sancti Dagoberti, regis Francorum, qui quadam die pergens venatum in saltu Unavrensi plenus Spiritu Sancto in loco qui dicitur Scortias, tribus millibus distante a fisco Sataniano, in quo ipse morabatur, a filio suo nomine Johanne, decimo kal. januar. martyrizatus est, » cité par Henschen, *De Tribus Dagobertis Francorum regibus diatriba* (Antverpiae, 1655, in-4°), liv. III, § 9, p. 191. — *Kalendarium psalterio Emmae reginae Francorum praefixum* : « x kalendas januarii sancti Dagoberti regis et martyris, » cité par Mabillon, *Annales ordinis sancti Benedicti*, t. I, p. 553. — Cf. Jos. Tardif, *les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 55, qui précise l'année.

plot dans lequel avaient trempé des grands et des prélats¹. Cet assassinat semble avoir précédé ou suivi de peu la mort du maire du palais Vulfoaldus et celle du fils unique de Dagobert II². Il me paraît peu contestable que les conspirateurs étaient des Austrasiens, de ceux qui jadis avaient partie liée avec Ebroïn et le faux roi Clovis, et qui avaient peut-être gardé avec le maire du palais de Neustrie des intelligences secrètes : c'est Eddius Stephanus qui nous en est garant. En 680, quand l'évêque d'York passa en Gaule, il fut arrêté par une troupe armée dont le chef avait été l'un des conspirateurs ; or, celui-ci dit à Wilfrid que la mort de Dagobert II a été la juste punition des maux que ce roi avait fait subir à ses sujets, que lui, Wilfrid, mérite également la mort pour leur avoir donné un tel roi (*quod nobis regem subsidio tuo factum de exilio emisisti*)³. C'est donc bien un Austrasien qui parle à l'évêque d'York et qui le menace de le faire conduire à Ebroïn. Les chefs de la conspiration étaient les Arnulfingiens qui s'emparèrent alors du pouvoir et avec lesquels Ebroïn cherchait à s'entendre en vue sans doute de faire reconnaître simultanément l'autorité de Thierry III et la sienne en Austrasie : les chefs austrasiens Pépin le Jeune. — celui que les historiens ont arbitrairement appelé Pépin de Herstall, — et le duc

1. Eddius Stephanus, *Vita Wilfridi*, ch. 31 (33) : « ... Daegbertho rege per dolum ducum et consensu episcoporum, quod absit, insidiose occiso » (éd. Mabillon, *Acta sancti ordinis sancti Benedicti*, saec. IV, pars 1^{re}, p. 695 ; — éd. Raine, p. 48).

2. Bien que les continuateurs de la Chronique du pseudo-Frédégaire et l'auteur du *Liber historiae Francorum* ne parlent pas du règne de Dagobert II, il est certain qu'ils mentionnent incidemment la mort de ce prince et celle de son fils dans les passages suivants. — *Liber historiae Francorum*, ch. 46 : « Eo quoque tempore, decedente Vulfoaldo de Auster, Martinus et Pippinus junior, filius Anseghiselo quondam, decedentibus regibus, dominabantur in Austria... » (éd. Krusch, p. 320). — *Fredeg. chron. contin.*, 3 (97) : « In Auster quoque, mortuo Vulfoaldo duce, Martinus dux et Pippinus, filius Anseghysilo quondam Franco nobile, dominabantur, defunctis regibus » (éd. Krusch, p. 170). — L'existence de ce fils unique est attestée par Utho, *Vita Arbogasti*, ch. 2 : « Regis etiam filius, qui erat ei unicus... » ; *Acta sancti. Boll.*, jul., t. V, p. 177. — Cf. Jos. Tardif, *les Charles mérovingiennes de Noirmontier*, p. 57, n. 1.

3. Eddius Stephanus, *Vita Wilfridi*, ch. 31 (33) : « Ex quibus unus cum ingenti exercitu obviavit... interrogavitque eum episcopum dicens : Qua fiducia tam temere per Francorum regionem pergis, qui dignus es morte, quod nobis regem subsidio tuo factum de exilio emisisti... quorum malorum poenas tuens occisus, cadaver hujus humatum jacet » (éd. Mabillon, p. 695 ; Raine, p. 48). — Si le chef de la troupe menace bien de livrer Wilfrid à Ebroïn, cela ne prouve pas qu'il soit lui-même un Neustrien, mais qu'il peut être encore un partisan du maire du palais de Neustrie.

Martin eurent une entrevue avec le maire du palais de Neustrie, très probablement en Laonnais, à la frontière des deux régions franques. Mais l'entente ne put se faire, soit que les exigences d'Ebrouin eussent été trop grandes¹, soit que les Austrasiens eussent montré des prétentions exorbitantes². Une chose est certaine, c'est que les ambitions des négociateurs étaient rivales; sans être grand clerc en la matière, on devine ce que taisent nos documents : Pépin et Martin, qui n'avaient pas de roi à opposer à Thierry III, ne demandaient pas mieux que de reconnaître celui-ci; mais ils voulaient conserver à l'Austrasie son indépendance et réclamaient pour elle un maire du palais. Ebrouin prétendait réaliser l'unité politique du royaume franc en même temps que l'unité territoriale. L'entrevue ne pouvait pas, dans ces conditions, donner un résultat heureux, et la guerre sortit de cette tentative d'union.

Il me semble dangereux de faire retomber sur l'une des parties rivales à l'exclusion de l'autre la responsabilité de la guerre, comme il est difficile de dire de quel côté vint l'agression : les deux chroniqueurs mérovingiens qui nous ont rapporté les faits nous laissent entendre clairement que, des deux côtés, on avait mobilisé en même temps, puisque, si les Austrasiens marchaient contre Thierry III et son ministre, ils furent surpris dans leur marche par les troupes de l'ennemi alors qu'ils étaient encore en territoire austrasien³. Comme Martin et Pépin portaient leurs troupes sur *Lucofao*⁴, ils furent

1. Pour le continuateur de la Chronique du pseudo-Frédégaire, qui représente la tradition austrasienne, la responsabilité de la rupture incombe à Ebrouin, et ce sont évidemment les prétentions du maire du palais qui ont poussé Martin et Pépin à prendre les armes. — *Frédég. chron. contin.*, 9 (97) : « Commissis invicem principibus Ebrouino, Martino adque Pippino, adversus Theudericum regem excitantur ab bellum » (éd. Krusch, p. 170).

2. *Liber historiae Francorum*, ch. 46 : « Illi duces in odium versi contra Ebrouinum, exercitum plurimum Austrasiarum commotum contra Theudericum regem et Ebrouinum aciem dirigunt » (éd. Krusch, p. 320). — Bien que cet auteur de la chronique neustrienne écrive une quarantaine d'années après les événements, il rapportait l'interprétation que les milieux favorables à Ebrouin avaient donnée des événements.

3. On a tort de dire quelquefois que les Austrasiens « envahirent la Neustrie » (E. Lavisse, *Hist. de France*, t. II, l. p. 167). Les textes ne le disent pas, et seuls les historiens modernes, qui mettaient la bataille à Lafaux (*Latofao*), entre Laon et Soissons, avaient conclu du lieu même du combat à une invasion de la Neustrie par les ducs d'Austrasie. Mais si la bataille eut lieu en territoire austrasien, ce n'est pas une raison suffisante pour croire, avec M. Joseph Tardif, qu'Ebrouin fut l'agresseur (*op. cit.*, p. 58); on en peut conclure seulement que celui-ci avait montré plus de décision, plus de célérité et d'habileté, puisqu'il surprit l'armée ennemie en marche.

4. Bois-du-Fay, comm. de Sévigny-Waleppe, cant. de Château-Porcien, arr. de Rethel, Ardennes.

rejoints par l'ennemi auquel ils livrèrent bataille¹. La lutte fut ardente et le carnage fut grand : les Austrasiens, vaincus, abandonnèrent le champ de bataille². Sous les coups d'un adversaire qui s'acharnait à la poursuite et qui ravageait le pays, les fugitifs se dispersaient, et, tandis que Martin courait s'enfermer dans les murs de Laon, Pépin se sauvait d'un autre côté³. Laisant alors ce dernier qui fuyait vers l'est, Ebroïn revenait en arrière, s'attachant pour ainsi dire aux pas du duc Martin ; et, arrivé à Ercry (*Erchreco*)⁴, il négociait avec celui-ci : il lui dépêchait un certain Aglibertus⁵ et l'évêque de Reims Reolus pour l'inviter à venir en toute confiance trouver le roi Thierry en ce lieu. Malgré la promesse solennellement jurée qu'il ne lui serait fait aucun mal, le trop confiant Martin fut massacré avec tous ses compagnons dès son arrivée à Ercry : il est vrai que les envoyés d'Ebroïn avaient prêté le faux serment sur des châsses vides⁶.

1. *Fredeg. chron. contin.*, 3 (97) : « Commoto exercitu ad locum cui vocabulum est Lucofao, interim commissi ad praelium iniunt » (éd. Krusch, p. 170). — *Liber historiae Francorum*, ch. 46 : « Hii duces... contra Theudericum regem et Ebroinum aciem dirigunt. Contra quos Theudericus et Ebroinus cum hoste occurrunt, loco nuncupante Lucofao simul conjuncti... » (éd. Krusch, p. 320).

2. *Fredeg. chron. contin.*, 3 (97) : « ... ibique magno certamine demicantes, plurima pras (*lis. pars*) populi ex utriusque partibus corruiit. Devicti cum sociis Martinus atque Pippinus in fugam lapsi sunt » (p. 170). — Cf. *Liber historiae Francorum*, ch. 46, p. 320.

3. *Fredeg. chron. contin.*, 3 (97) : « ... persecutusque eos Ebroinus, maxima parte de illa regione vastavit. Martinus ideoque Lauduno Clavato ingressus, infra muros ipsius urbes munivit » (p. 170). — *Liber historiae Francorum*, ch. 46 : « Ebroinus inseculus maximam partem ex illa regione vastavit. Martinus per fugam elapsus Lauduno Clavato ingressus illuc se reclusit. Pippinus autem altrinsecus evasit » (p. 320).

4. Aujourd'hui Asfeld, sur les bords de l'Aisne, entre Bois-du-Fay et Laon ; ch.-l. de cant., arr. de Rethel, Ardennes.

5. Peut-être cet Aglibertus est-il le référendaire qui souscrit des diplômes de Thierry III en 677 et 683.

6. *Fredeg. chron. contin.*, 3 (97) : « Persecutusque eum Ebroinus, veniens Erchrego villa, ad Laudunum Clavato nuntius dirigit Aglibertum ac Reolum Remensis urbis episcopum, ut, fide promissa, in incertum super vacuas capsas sacramenta falsa dederunt. Qua in re illae credens eos, a Lauduno Clavato egressus cum sodalibus ac sociis, ad Erchrego veniens, illic cum suis omnibus interfectus est » (p. 170). — *Liber historiae Francorum*, ch. 46 : « Ebroinus itaque perpetrata victoria reversus est et cum exercitu magno venit Erchrego villa. Itaque ad Martinum nuntios dirigit ut, dato sacramento, cum fiducia ad regem Theudericum veniret. Ille vero credens eis Erchrego veniens ibi cum sociis suis interfectus est » (p. 320). — Ce n'est donc pas Ebroïn lui-même « qui avait eu la précaution de jurer sur un reliquaire vide » (E. Lavisse, *Hist. de France*, t. II, 1, p. 167). — Il n'est pas sans intérêt de se montrer ici

Ces événements se passaient dans les premiers mois de l'année 680, peut-être en mars : l'entrevue de Martin, de Pépin et d'Ebrouin avait dû nécessairement suivre de près la mort de Dagobert II et il est assez vraisemblable de penser qu'elle dut précéder ou suivre de peu la tenue du champ de mars : les adversaires devaient avoir, pour ainsi dire, leurs troupes sous la main. La mort d'Ebrouin nous fournit, du reste, un *terminus ad quem* qui légitime cette hypothèse.

En effet, quelques semaines après sa victoire, Ebrouin périssait, à son tour, assassiné par un grand de Neustrie, Ermenfredus, qui, le coup fait, se réfugia auprès de Pépin¹. Cet assassinat fut perpétré dans le courant d'avril ou dans les premiers jours du mois de mai 680, puisque, avant le 14 mai de cette année, le successeur d'Ebrouin dans la mairie du palais, Waratto, était déjà en fonctions : celui-ci résidait dans le monastère de Fontenelle quand une donation fut faite aux moines « dans la septième année du règne de Thierry III »²; ce roi ayant commencé son règne entre le 10 mars et le 15 mai 673³, la charte fut octroyée au plus tard le 14 mai 680. A cette dernière date, la nomination du nouveau maire était récente, puisque, à la même époque, la nouvelle de la mort d'Ebrouin n'était pas parvenue aux confins du royaume : l'évêque d'York, tombé aux

d'une scrupuleuse exactitude, car le fait que l'un des envoyés est le métropolitain de Reims, et qu'il y a eu prestation d'un serment qui n'oblige pas, parce qu'il a été prêté sur des reliquaires vides, cela éclaire à la fois l'époque et la figure de saint Rieul de Reims.

1. *Fredeg. chron. contin.*, 4 (98) : « Ebrouinus quoque magis atque profusius crudeliter Francos obpremebat, donec tandem aliquando Ermafredo Francominas parat, rebus propriis tollere disponit. Consilio cum suis patrato, nocte collecta manu sociorum per noctem super eum consurgens, Ebrouinum interfecit; quo perempto, ad Pippinum ducem in Auster cum muneribus suis pervenit » (éd. Krusch, p. 170). — Cf. *Liber historiae Francorum*, ch. 46, éd. Krusch, p. 320. — *Passiones Leudegarii*, 1^a, c. 37, éd. Krusch, p. 318-320.

2. *Vita Conradi anachoretæ Belcinnacensis* : « Item vero anno septimo regis Theoderici aliam dedit largitionis auctoritatem... gubernante anno secundo B. Ansberto Fontanellam coenobium... Aderat quoque illustris Waratto major domus regiae in Fontanella coenobio quando harum rerum largitio a praefato sancto viro condita fuerat » (éd. W. Levison, *Mon. Germ. hist., Script. rer. merov.*, t. V, p. 649). Le dernier éditeur de ce texte, après MM. Krusch et l'abbé Legris, éprouve quelque difficulté à admettre comme exacte la mention de Waratto dans ce passage ; mais les objections qu'on peut soulever contre la présence de ce personnage à Fontenelle à cette date et comme maire du palais ne sont point solides. Je me range aux côtés de MM. l'abbé Vacandard (*Saint-Ouen*, p. 289, n. 1), Pouparlin (*Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert*, p. xxiii, n. 3) et P.-E. Martin (*Études critiques...*, p. 276, n. 3), ce dernier fournissant ici quelques données inexactes.

3. W. Levison, *Die Chronologie d. Merow.*, p. 47, n° 25.

moins d'ennemis à son retour d'Italie, pouvait être encore menacé de la colère d'Ébroïn par un partisan de ce dernier, alors même que le tout-puissant ministre était peut-être déjà mort¹. Or, Wilfrid, après un long séjour à Rome, avait reçu du pape et du concile romain du 27 mars 680 l'ordre de partir de la Ville éternelle pour rentrer en Angleterre : son départ de Rome suivit de peu la tenue du concile², et c'est en avril ou en mai qu'après avoir traversé la Lombardie, Wilfrid franchit les Alpes. Du reste, en fixant la date de l'assassinat d'Ébroïn en 680, au mois d'avril ou dans la première moitié de mai, nous restons dans les limites qu'imposent en même temps les textes et la vraisemblance.

C'est, en effet, dans la rapidité de ces événements et dans leur soudaineté que réside la meilleure explication des faits subséquents. Vaincu, Pépin avait échappé cependant à son terrible adversaire; il fut tôt averti de la mort de celui-ci, puisque le meurtrier alla chercher asile auprès de lui en Austrasie. Si quelques mois s'étaient écoulés entre sa défaite et la mort de son rival. Pépin eût-il montré à traiter avec le nouveau maire du palais la hâte que décèlent les chroniques? La disparition d'Ébroïn semble avoir autant surpris ses ennemis que ses amis.

Les Neustriens, sur l'ordre du roi, portent à la mairie du palais un grand, Waratto; et, comme celui-ci venait d'être nommé, il reçut les otages de Pépin, et ce fut lui qui conclut la paix avec le chef austrasien³. Les contemporains, en insistant sur la presque

1. Voir plus haut, p. 70 et 87, n. 3.

2. C'est là le *hic*. L'érudit anglais C. Plummer a établi l'itinéraire de Wilfrid (*Bedae opera historica*, t. II, p. 317-320, 324-325) que M. Joseph Tardif a accepté (*les Chartes mérovingiennes de Noirmoutier*, p. 53-54). Wilfrid, chassé de son siège par le roi Egfrid et par Théodore, évêque de Cantorbéry, y est rétabli par un jugement contradictoire du concile romain d'octobre 679. Mais l'évêque d'York, après avoir vainement attendu la venue du métropolitain de Cantorbéry, assiste au concile de Rome du 27 mars 680: il ne serait parti que dans l'été de 680. Pour justifier cette date tardive du départ, on s'appuie sur ce passage d'Eddius : « Transactis ibi multis diebus, secundum apostolicum imperium et totius synodi sanctae jussu patriae remeare... » (*Vita Wilfridi*, ch. 31 (33), éd. Mabillon, p. 695; éd. Raine, p. 47). Mais l'expression *transactis ibi multis diebus* s'entend du séjour tout entier que Wilfrid fit à Rome, et non, comme on l'a cru, de la période qui s'est écoulée entre le concile de 680 et le départ du personnage et qui dut être au contraire assez courte, puisque Wilfrid obtint la permission et reçut même l'ordre de ce concile de rentrer dans son diocèse.

3. *Fredeg. chron. contin.*, 4 (98) : « Quo facto, Franci, accepto consilio, Waratonem inlustrum (sic) virum in loco ejus honorem majorem domatus constituerunt. Idcirco praefatus Warato obsedis a Pippino ducae accipiens.

simultanéité de l'élection de Waratto et de l'arrivée des otages de Pépin¹, nous invitent en quelque sorte à rapporter le mérite de la pacification au chef qui, récemment victorieux, avait presque, au lendemain de sa victoire, succombé sous les coups d'un assassin.

L'autorité de Thierry III se trouva du coup reconnue dans les trois royaumes de Neustrie, de Bourgondie et d'Austrasie²; l'unité politique du monde franc se trouvait réalisée à la fin du vii^e siècle. A partir de 680, il n'y a plus eu jamais qu'un seul roi légitime pour les trois royaumes mérovingiens³, et il n'y a plus eu de question de succession royale propre à l'Austrasie.

pace invicem patrata » (éd. Krusch, p. 170). — *Liber historiae Francorum*, ch. 47 : « Franci vero Warattonem virum industrem in loco ejus cum jussione regis majorem domum palatio constituunt. Accepit itaque Waratto inter haec obsides a praedicto Pippino et pacem cum eo iniiit » (éd. Krusch, p. 321).

1. Observer dans les textes cités, dans la note précédente, les mots *idcirco, itaque, inter haec*.

2. Diplôme de Thierry III pour Saint-Denis (Lauer et Samaran, *les Diplômes originaires des Mérovingiens* (Paris, 1907, in-fol.), n° 18). — Ce diplôme n'est pas daté; les plus anciens éditeurs, Mabillon, Félibien, lui avaient attribué la date de « vers 688 » que l'on retrouve dans la *Table des diplômes* de Bréqui-guy; mais, depuis lors, toutes les éditions donnaient l'année 681 que les historiens avaient aussi admise (Gustav Richter, *Annalen des fränkischen Reichs im Zeitalter der Merovinger*, p. 175, a. 681. — Cf. P.-E. Martin, *Études critiques...*, p. 287, n. 5). — Les derniers éditeurs n'ont pas osé se montrer aussi précis, mais ils auraient pu resserrer les termes extrêmes de leurs données chronologiques. Le passage « per regna, Deo propicio, nostra, tam in Niustreco quam Austrea vel in Burgundia » ne peut convenir qu'à une période où Thierry III était reconnu par les Austrasiens, car le roi adresse son diplôme à tous les agents présents et futurs de ses trois royaumes, « viris illustrebus omnebus agentibus »; donc, postérieurement à avril ou mai 680, date de la mort d'Ebrouin et de l'arrivée aux affaires de Waratto. Il est, d'autre part, certain que l'acte est antérieur au 30 octobre 688, puisque, à cette dernière date, l'abbé de Saint-Denis était Chaino (Lauer et Samaran, *op. cit.*, n° 17), tandis que, dans notre document, c'est encore l'abbé Chardericus, prédécesseur de Chaino, qui gouverne l'abbaye. Notre diplôme est peut-être même antérieur, sinon à la première rébellion de Pépin réprimée par Gislemer en 683, du moins à la seconde, quand Pépin vainquit en 687 à Testry-sur-Omignon le roi Thierry III et son maire du palais Bercharius. — En 683, Thierry III adressait encore un diplôme au duc Athicus et au comte Adelbert, deux fonctionnaires du royaume d'Austrasie (Pardessus, *Diplomata*, n° 402, t. II, p. 195. — Cf. *le Moyen Age*, 1911, p. 109, n. 3).

3. Clotaire IV, que Charles-Martel proclame roi d'Austrasie après la bataille de Yncy (21 mars 717) et qui meurt peu de temps après la bataille de Soissons (719), est élevé au trône pour les besoins de la cause personnelle de Charles-Martel, comme autrefois le faux Clovis l'avait été par Ebrouin. On ne saurait pas plus dire pour l'un que pour l'autre s'ils étaient vraiment de la race de Mérovée. Pour les dates, voir Levison, *Die Chronologie d. Merov.*, p. 50, n° 30.

Mais ce qui, en d'autres temps et en d'autres circonstances, aurait été pour la royauté une cause de progrès, de prospérité, de force, fut, à l'époque mérovingienne, une cause nouvelle de faiblesse et d'effacement. L'unité royale voulue, et somme toute réalisée par Ebroïn, devait moins profiter au roi qu'au duc austrasien Pépin qui, à la faveur de cette unité, allait réaliser la concentration en ses mains des pouvoirs répartis jusqu'alors entre les maires du palais de la Neustrie et de l'Austrasie¹. Dans le même temps que la question de succession d'Austrasie était résolue au profit du roi de Neustrie, la réalité du pouvoir passait à celui qui était, selon l'expression d'un contemporain, « avec le roi le premier dans l'État ». Déjà l'on prenait l'habitude de considérer à l'égal de celui qui portait le titre celui qui exerçait l'autorité. Qu'un jour, une soixantaine d'années plus tard, la question soit posée de savoir qui des deux doit avoir la couronne, et, ce jour-là, l'Austrasie aura sur la Neustrie sa revanche, complète, éclatante, puisqu'elle aura forgé la puissance de la nouvelle dynastie!

L. LEVILLAIN.

1. Après la mort de Bercharius, Pépin, dès la fin de 688 ou en 689, a réalisé ses ambitions, « Pippinus cum Theuderico rege coepit esse princeps regiminis ac majordomus », nous dit le continuateur du pseudo-Frédégaire.

BULLETIN HISTORIQUE

ANTIQUITÉS ROMAINES.

Jamais les travaux de langue française, consacrés à l'antiquité romaine, n'ont été plus nombreux qu'en ces dernières années, comme si les faits eux-mêmes voulaient réfuter les théories et les systèmes hostiles à l'éducation classique. Historiens, littérateurs, érudits, jeunes professeurs encore au début de leur carrière se sentent attirés vers ce monde romain où plongent les racines les plus profondes de notre civilisation. Rome elle-même et les diverses parties de son empire, de la Bretagne à l'Asie Mineure et à l'Égypte, des confins du Sahara aux régions voisines du Rhin; les institutions romaines; la religion de Rome et les religions si complexes du monde romain; l'art romain ou, plus exactement, gréco-romain: il n'est pas une seule de ces diverses provinces de l'antiquité romaine qui, depuis trois ans, n'ait été l'objet d'œuvres importantes.

I. ROME SOUS LA RÉPUBLIQUE ET SOUS L'EMPIRE; LA CIVILISATION ROMAINE EN GÉNÉRAL. — Il convient tout d'abord de signaler les éditions nouvelles du *Droit public romain* de P. WILLEMS et du *Forum romain* de M. H. THÉDENAT. La septième édition du *Droit public romain*¹ « ne se présente pas comme une refonte de l'édition précédente », M. Joseph Willems, qui a publié cette édition nouvelle, s'est contenté presque partout de mettre au courant et au point, en tenant compte des études les plus récentes, l'œuvre de son regretté père. L'Introduction, où il est traité des sources et des travaux modernes, a été naturellement complétée. Les matières relevant proprement du droit privé ont été supprimées. Les chapitres relatifs aux *judicia privata* sous la République et le Haut-Empire ont été remaniés. Ce sont là les modifications les plus graves apportées à l'œuvre de P. Willems; mais il faut ajouter que tous les chapitres ont été révisés; les références bibliographiques témoignent du soin avec lequel le travail a été fait. Cette nouvelle édition du

1. P. Willems, *Le Droit public romain*, 7^e éd. publiée par J. Willems, professeur à l'Université de Liège, Louvain, Ch. Peeters, 1910.

magistral ouvrage de P. Willems ne peut qu'être accueillie avec faveur et gratitude.

La cinquième édition du *Forum romain*¹ ne diffère pas sensiblement de la quatrième. Le texte a été revu de très près; l'Index alphabétique, si commode, qui termine le livre, a été complété par certaines rubriques, comme *Autels*.

MM. R. CAGNAT et R. PICHON ont réuni en volumes des conférences et des articles, auparavant dispersés et de date en général récente. Chacun de ces volumes traite de sujets assez divers, mais qui tous se rapportent à l'antiquité romaine.

Le volume de M. R. CAGNAT porte le titre : *A travers le monde romain*². Le savant professeur du Collège de France y a groupé huit conférences qu'il a faites au musée Guimet depuis 1904. Si plusieurs de ces études se rattachent plus spécialement à l'histoire religieuse (Un pèlerinage à Némi; la Sorcellerie et les sorciers chez les Romains; la Vie de garnison et la religion des soldats dans l'empire romain; le Commerce et la propagation des religions dans le monde romain), les autres sont consacrées à des sujets de portée plus générale (Figures de Romaines au déclin de la République; Figures d'impératrices romaines; Naufrages d'objets d'art dans l'antiquité; les Romains et la conquête de l'Afrique du Nord). Malgré l'absence de tout appareil d'érudition, il y a là plus et mieux que des « essais de vulgarisation ». Les descriptions attrayantes, les portraits finement modelés, les épisodes pittoresques semés à travers le récit recouvrent une armature solide et serrée.

Dans le livre de M. René PICHON, *Hommes et choses de l'ancienne Rome*³, la variété est peut-être plus marquée, mais l'inspiration est moins personnelle. L'auteur a puisé directement aux sources antiques pour exposer à ses auditeurs du musée Guimet ce qu'était le mariage religieux à Rome, pour leur raconter et leur expliquer la légende d'Hercule à Rome: mais les articles consacrés à l'Histoire sociale d'une montagne romaine, à un Philosophe ministre sous l'Empire romain, aux Polémiques de saint Jérôme, ont été suggérés à M. Pichon par les ouvrages documentés et savants de MM. Merlin (sur l'Aventin, Waltz, Brochet. L'étude affectueuse et pénétrante que M. Pichon a faite de Gaston Boissier n'est pas seulement un témoignage de « reconnaissante admira-

1. Henry Thédénat, *le Forum romain et les Forums impériaux*, 5^e éd. Paris, Hachette et C^{ie}, 1911.

2. R. Cagnat, *A travers le monde romain*, Paris, Fontemoing et C^{ie}, 1912.

3. R. Pichon, *Hommes et choses de l'ancienne Rome*, Paris, Fontemoing et C^{ie}, 1911.

tion » : elle met en lumière la part considérable prise par l'auteur de *Cicéron et ses amis* aux progrès de la science des antiquités romaines ; elle montre avec netteté en quoi consiste, dans ce domaine de l'érudition, ce qu'on peut appeler la « manière française ».

Les livres de MM. R. Cagnat et R. Pichon, tous deux disciples et admirateurs de G. Boissier, prouvent que cette manière-là n'a pas disparu avec le maître éminent qui la personnifiait si bien.

On sait combien les origines de Rome et de la société romaine sont obscures et enveloppées de légendes. Pendant longtemps on a tenu, sinon pour nuls et non avenus, du moins pour absolument suspects les récits des historiens anciens, de Tite-Live, de Denys d'Halicarnasse, de Plutarque, qui concernent cette période lointaine : une critique, qui paraissait sûre d'elle-même, refusait toute créance aux renseignements fournis par les écrivains antiques. Un mouvement de réaction contre ce scepticisme exclusif se dessine parmi les érudits. Les découvertes archéologiques, dues aux fouilles exécutées sur l'emplacement du Forum romain, ont démontré que tout n'était pas d'invention pure dans les traditions romaines.

Dans trois articles du *Journal des Savants*, dont l'ensemble forme une contribution importante à l'étude de la *Légende historique des premiers siècles de Rome*¹, M. G. DE SANCTIS s'est efforcé de déterminer quelle était la source de cette légende et quelle méthode il convenait d'appliquer pour en extraire le noyau historique. A ses yeux, exception faite pour les aventures d'Énée et pour de rares épisodes, comme l'épiphanie des Dioscures après la bataille du lac Régille, cette légende n'est pas d'origine grecque et n'a pas été non plus contaminée par des légendes grecques plus ou moins analogues. D'autre part, on ne saurait admettre qu'elle ait été créée de toutes pièces par les annalistes romains. Elle dérive de très anciens chants épiques de caractère populaire. Niebulir, le premier, essaya de retrouver sous ces épopées la réalité historique. Sa thèse fut combattue par Schwegler, puis tomba dans le discrédit. On y revient aujourd'hui. M. de Sanctis s'efforce d'indiquer les points essentiels de la méthode qui lui paraît la meilleure pour étudier les traditions relatives aux premiers siècles de l'histoire romaine. Il note que dans ces traditions l'élément proprement mythologique ne peut pas être très abondant, puisque la religion romaine n'était rien moins que mythique. Plus importante y fut sans doute la part de l'étymologie, de l'étiologie, de la fiction poétique. Il faut, par

¹ G. de Sanctis, *la Légende historique des premiers siècles de Rome*, dans le *Journal des Savants*, 1909, p. 126 et suiv., p. 305 et suiv.; 1910, p. 310 et suiv.

conséquent, « ne rien considérer comme historique dans la légende sans le contrôle de la recherche topographique, des traditions parallèles, des monuments et des documents ». Il n'est pas, d'autre part, impossible de reconstituer une chronologie au moins partielle et relative. Il n'est pas vrai, comme on l'a trop souvent affirmé, en se fondant sur des textes mal compris ou même compris à contresens, qu'il ne reste plus aucune trace authentique de documents antérieurs à la prise de Rome par les Gaulois en 390. La conclusion, fort judicieuse et prudente, de M. G. de Sanctis est qu'il ne faut ni tout accepter ni tout repousser des traditions antiques. Chaque cas doit être examiné en lui-même, sans parti pris, en dehors de toute idée générale préconçue. Les Fastes consulaires fournissent un cadre sérieux pour ordonner chronologiquement les éléments historiques de la légende.

Parmi les questions qui se rattachent au problème général des origines romaines, aucune n'a fait éclore des théories plus nombreuses et plus diverses que celle de la plèbe. A ces théories, M. G. BLOCH a consacré, dans cette *Revue* même, une étude critique d'un très grand intérêt¹. Outre sa valeur propre, le travail de M. G. Bloch a le mérite de classer dans un ordre logique les multiples systèmes édités par les historiens. « La plèbe », écrit-il, « exclue des magistratures, exclue des sacerdoces, indigne de contracter légitime mariage avec les patriciens, se présente à nous dans un état de double infériorité, politique et religieuse. Or, suivant qu'on s'attache plus ou moins spécialement à l'un ou à l'autre de ces deux points de vue, on sera disposé à donner de cette infériorité une explication différente; on expliquera l'infériorité politique par l'infériorité religieuse ou inversement. D'autre part, il semble bien que l'infériorité religieuse, considérée comme expliquant l'infériorité politique, ne peut s'expliquer elle-même que par une opposition de race et cette deuxième explication, si elle n'est pas nécessairement requise dans l'autre hypothèse, n'en est pas non plus exclue a priori. Ainsi une explication d'ordre religieux, une explication d'ordre politique, et entée sur l'une ou sur l'autre ou sur toutes les deux, une explication d'ordre ethnographique, ce sont les trois thèmes fondamentaux auxquels il faut toujours aboutir et auxquels, par le fait, on a toujours abouti. » Ceci posé, M. G. Bloch passe en revue d'abord les explications d'ordre religieux, celles de Vico et de Fustel, puis celles d'Oberziner et de Bernhöft, dont la première utilise les

1. G. Bloch, *la Plèbe romaine; Essai sur quelques théories récentes* (extrait de la *Revue historique*). Paris, 1911.

découvertes de l'archéologie préhistorique, dont la seconde s'appuie sur certaines données du droit primitif, en particulier sur l'existence de la famille utérine. Avant d'en arriver aux explications d'ordre politique, M. Bloch expose et discute la thèse toute récente de J. Binder, d'après lequel la cité patricienne occupait à l'origine non le Palatin, mais le Quirinal et ses annexes, tandis que les Latins du Palatin formaient la plèbe et pratiquaient le régime utérin. L'explication surtout politique a été donnée par Niebuhr et Mommsen. Pour Niebuhr, les plébéiens ont été à l'origine des vaincus ou des immigrants, devant lesquels les groupements patriciens ne s'ouvraient pas. D'après Mommsen, les plébéiens se recrutaient parmi les clients. Un des traits originaux de la théorie de Niebuhr est la distinction de la plèbe urbaine et de la plèbe rurale, distinction fort juste et qui permet de mieux distinguer le rôle considérable joué par la plèbe rurale dans l'évolution de la cité romaine. M. G. Bloch insiste sur ce point et en montre toute l'importance. Sans doute bien des retouches doivent être apportées à la thèse de Niebuhr; mais c'est encore l'explication qui concorde le mieux avec les faits aujourd'hui connus et qui rend le compte le plus exact de toutes les données du problème.

Avec les livres de MM. G. MICHAUT et A. BESANÇON, nous sortons de la période des origines. C'est une histoire de la comédie romaine que M. G. Michaut a écrite¹; mais on aurait tort d'attribuer à ce livre un caractère exclusivement littéraire. Les premiers chapitres, où l'auteur analyse le goût des Romains pour la comédie et tente de retrouver dans les vers fescemains les origines indigènes de la comédie romaine; toute la dernière partie, qui traite de l'organisation légale et matérielle du théâtre à Rome; même, dans les chapitres où sont exposées et expliquées les différentes formes de la comédie romaine, de nombreuses pages sur l'atellane et le mime relèvent directement de l'histoire proprement dite et de l'archéologie. M. G. Michaut, dans son Avertissement, observe qu'il n'y a « ni en Allemagne ni en France d'ouvrage récent qui traite en particulier et en son ensemble de ce vaste sujet ». Il a rendu un service signalé à tous les historiens de l'antiquité romaine en publiant cet Essai.

Ce ne fut pas sans rencontrer des oppositions parfois tenaces ou brutales que l'hellénisme triompha à Rome. M. A. BESANÇON a précisément suivi pendant près de trois siècles les péripéties des luttes qui éclatèrent au sein de la société romaine entre les philhellènes et

1. G. Michaut, *Sur les tréteaux latins*. Paris, Fontemoing et C^{ie}, 1912.

les partisans des vieilles mœurs, les défenseurs du *mos majorum*¹. Ce fut dès le début, à l'époque de Caton le Censeur, que les hostilités furent le plus vives; mais les résistances des vieux Romains furent impuissantes; Caton lui-même et Paul Émile furent gagnés, bon gré mal gré, par l'hellénisme. Scipion l'Africain, puis Scipion Émilien groupèrent autour d'eux des Grecs, comme Polybe et Panaetius, et des Romains de culture hellénique. Toutefois, si les lettres et la philosophie grecques comptèrent parmi les Romains des disciples et des admirateurs de plus en plus nombreux, si le charme de la vie grecque finit par séduire toute la noblesse de Rome, le caractère et les vices des Grecs, surtout des Grecs orientaux, ne cessèrent pas d'inspirer à beaucoup de Romains une vive antipathie que traduisait l'épithète méprisante de *Graeculus*. C'est peut-être à un sentiment analogue, sans doute inconscient, qu'Auguste obéissait, lorsqu'il essayait de restaurer, par une série de lois sociales et somptuaires, les anciennes vertus des premiers siècles de la République. Mais il ne réussit pas à arrêter les progrès de l'hellénisme, de cet hellénisme oriental d'une corruption si raffinée. Le *Graeculus*, malgré lui et malgré Juvénal, envahit de plus en plus la société romaine.

Est-ce bien l'*Envers de la Société romaine* qui nous apparaît dans le livre fameux de Pétrone? M. Émile THOMAS a récemment publié une nouvelle édition de son *Pétrone*², édition revue et considérablement augmentée. Il y explique ainsi le sous-titre qu'il a choisi: « Pétrone ne nous a pas donné une peinture directe de la société de son temps, la satire faite à découvert des mœurs et des travers de ses contemporains; il nous offre, ce qui est fort différent, un travestissement voulu de ces mœurs. » Ce serait plutôt alors une caricature, une charge de la société romaine! Plus loin, M. Thomas ajoute que la maison de Trimalcion « offre comme un décalque grossier des habitudes de la société romaine au 1^{er} siècle: c'est l'*Envers* de Rome... ». Pourquoi l'*envers*? Mais laissons cette chicane de mots. Ce qui nous reste du *Saliricon* est un document précieux pour l'histoire de certaines parties de la société romaine aux premiers temps de l'Empire. Il faut savoir gré à M. Thomas d'avoir traité, en un livre de lecture agréable et attrayante, toutes les questions qui se posent à propos du roman de Pétrone.

1. A. Besançon, *les Adversaires de l'hellénisme à Rome pendant la période républicaine*. Lausanne, 1910.

2. Émile Thomas, *Pétrone: l'Envers de la Société romaine*. 3^e éd. Paris, Fontemoing et C^{ie}, 1912.

Et voici le contraste le plus caractéristique, le plus suggestif! Cette société romaine, qui a pu produire, sinon Trimalcion lui-même, du moins l'original de Trimalcion, a vu naître et mourir moins d'un siècle plus tard Marc-Aurèle. M. LEMERCIER, qui a donné des *Pensées*¹ de Marc-Aurèle une traduction précise, sobre et forte, a défendu dans l'Introduction de son livre l'empereur-philosophe contre l'ironie un peu déplacée de Renan; il a réfuté certaines thèses singulièrement tendancieuses édifiées par des historiens sans impartialité au sujet de la persécution des chrétiens de Lyon en 178-179, et il a conclu : « Les *Pensées*..., c'est le livre d'un héros, d'un héros du devoir et de la volonté. »

II. HISTOIRE POLITIQUE; INSTITUTIONS; ADMINISTRATION; DROIT. — Le rôle des tribuns de la plèbe a été surtout envisagé par les historiens au point de vue du droit public et de l'histoire politique. M. E. LEFÈVRE a voulu étudier le rôle de ces magistrats en procédure civile². Il a divisé son sujet en trois périodes : 1° avant la loi Aebutia, qui date de la seconde moitié du second siècle avant J.-C.; 2° de la loi Aebutia à la fin de la République; 3° sous le principat. Pendant la première période, les sources ne fournissent aucun indice probant d'une intercession tribunitienne dans le domaine de la procédure civile. Au contraire, après la loi Aebutia, qui a doté les magistrats judiciaires d'une liberté d'action auparavant inconnue, l'intercession des tribuns devint dans ce même domaine un rouage normal; cependant, vers la fin de la République, un courant hostile à cette intercession parut se dessiner, et certaines mesures furent prises pour en restreindre l'usage. Sous l'Empire, aucun changement grave ne fut apporté aux attributions des tribuns de la plèbe en procédure civile. Mais M. Lefèvre pose ici une question des plus intéressantes, celle de savoir s'il y a quelque rapport de filiation entre l'intercession tribunitienne et la juridiction d'appel dont l'empereur fut investi. Pour lui, cette filiation n'existe pas; aucun argument décisif ne permet de croire que l'appel soit issu de l'ancienne intercession républicaine. Le livre de M. E. Lefèvre est une intéressante contribution à l'histoire générale du droit romain et plus particulièrement à l'histoire du tribunat de la plèbe.

Le sujet traité par M. L. DEBRAY, dans son étude sur *le Fermier et la loi Aquilia*³, est sans doute de portée plus restreinte et de

1. A.-P. Lemerrier, *les Pensées de Marc-Aurèle*, traduction. Paris, F. Alcan, 1910.

2. Eug. Lefèvre, *Du rôle des tribuns de la plèbe en procédure civile*. Paris, Arthur Rousseau, 1910.

3. L. Debray, *le Fermier et la loi Aquilia*, dans la *Nouvelle Revue histo-*

caractère plus spécial que l'étude de M. Lefevre. Il n'est pas cependant sans importance historique, puisqu'il s'agit de la situation respective du *dominus* et du *colonus* d'un fonds de terre, dans le cas où un tiers a endommagé la récolte en y semant de mauvaises herbes. C'est là une circonstance qui intéresse l'histoire de la propriété foncière dans le monde romain.

Le mémoire de M. R. DURAND sur l'Élection de *C. Scribonius Curio au tribunat de la plèbe*¹ a pour objet de fixer la date exacte à laquelle Curion, le lieutenant de César, fut élu tribun. Une étude très serrée des dates d'envoi et des dates de réception de diverses lettres de Coelius à Cicéron a conduit M. Durand à la solution de ce problème chronologique. Curion fut élu tribun pour l'année 50, au mois de septembre 51, lors d'une élection complémentaire.

Les pages consacrées par M. M. BESNIER aux *Récents travaux sur les Res Gestae divi Augusti*² renferment une étude méthodique et critique de toutes les publications dont les *Res Gestae* ont fait l'objet depuis l'apparition du travail capital de Mommsen en 1883. M. Besnier expose les divers systèmes proposés dans ces publications : le système de la *Grabschrift* formulé par Bormann, combattu par Hirschfeld et Mommsen; la théorie de Kornemann sur les rédactions successives, les additions et les remaniements du texte, théorie qui n'a pas rencontré l'adhésion générale, mais qui, cependant, a mis en lumière certains faits essentiels; le problème des rapports du texte d'Ancyre avec la *Vie d'Auguste* par Suétone. Pendant ces trente dernières années, le monument d'Ancyre n'a pour ainsi dire pas cessé d'attirer l'attention des érudits; on a repris à l'envi l'examen du document, examen épigraphique et examen historique. Le texte en a été amélioré; le sens de certains passages a été précisé ou éclairci.

M. Ch. GAILLY DE TAURINES a entrepris de raconter quelles ont été les relations de Rome et de la Germanie au temps d'Auguste et sous ses premiers successeurs³. Le récit qu'il en donne dans son livre *les Légions de Varus* embrasse la période comprise entre 17 avant J.-C., date de la révolte des Sicambres contre le légat de

rique de droit français étranger, 1909, p. 643 et suiv. Paris, Larose et Tenin.

1. R. Durand, *l'Élection de C. Scribonius Curio au tribunat de la plèbe*, dans les *Mélanges Châtelain*. Paris, H. Champion, 1910.

2. M. Besnier, *Récents travaux sur les Res Gestae divi Augusti*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

3. Ch. Gailly de Taurines, *les Légions de Varus; Latins et Germains au siècle d'Auguste*. Paris, Hachette et C^o. 1911.

Germanie, M. Lollius, et l'année 47 après J.-C., pendant laquelle Claude décida de retirer de la rive droite du Rhin toutes les garnisons romaines. Consciencieux, intéressant, d'une lecture le plus souvent aisée et agréable, le livre de M. Gailly de Taurines n'aspire certes pas à frapper les lecteurs par la nouveauté ou l'audace des conclusions. Il convient cependant d'opposer ce qui y est dit du rôle d'Arminius aux éloges lyriques que Mommsen a faits du héros german. « Arminn seul parvint à faire tête aux Romains. Son intelligence, son énergie méritent certes l'admiration; mais, pour le transformer en un noble et pur héros, il faut volontairement fermer les yeux sur sa fourberie et oublier que le massacre des légions de Varus fut un guet-apens, non une victoire. « Libérateur de la Germanie », comme le dit Tacite, certes Arminn le fut, si c'est véritablement une « libération » que d'avoir, pour longtemps, éloigné les Germains du bienfaisant contact de Rome et leur avoir permis de demeurer, durant de longs siècles encore, en leur sauvage ignorance. » M. Gailly de Taurines a surtout raison ici de distinguer entre la valeur individuelle du personnage et les conséquences historiques de ses actions.

En l'an 49 après J.-C., un sénatus-consulte, inspiré par l'empereur Claude, permit les mariages entre l'oncle et la nièce, fille de frère, tout en maintenant l'interdiction de toute union entre l'oncle et la nièce, fille de sœur. M. PIGANIOU, dans ses *Observations sur une loi de l'empereur Claude*¹, étudie les causes de cette distinction entre la nièce, fille de frère, et la nièce, fille de sœur. Il y voit une survivance lointaine, peut-être inconsciente, d'un régime juridique fondé sur le système matriarcal. Il note d'ailleurs, pendant tout le premier siècle de l'Empire, de multiples indices d'une sorte de conflit entre les droits de la parenté agnatique et ceux de la parenté utérine. La parenté utérine tendait à l'emporter. C'était là, dans le droit romain si fortement et profondément patriarcal, une tendance révolutionnaire. M. Piganiou, sans se prononcer formellement, n'est pas éloigné d'admettre, pour expliquer cette révolution, la survivance latente et la renaissance de coutumes préhistoriques latines.

Sous le règne de Claude également, le sénatus-consulte Hosi dien interdit aux gens d'affaires d'acheter des maisons urbaines ou des fermes pour tirer ensuite profit de leur démolition. D'autre part, l'inscription d'Herculanum, grâce à laquelle on connaît le texte de

1. A. Piganiou, *Observations sur une loi de l'empereur Claude*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

ce sénatus-consulte, nous apprend en même temps qu'un autre sénatus-consulte leva cette interdiction en faveur du propriétaire d'un domaine situé dans la Gaule cisalpine, aux environs de Modène, et connu sous le nom de *Campi Macri*. M. F.-G. DE PACHTÈRE a consacré un travail minutieux et approfondi¹ à ce domaine, à sa situation, à sa valeur économique et aux raisons pour lesquelles il fut dérogé, dans ce cas, aux dispositions du sénatus-consulte Hosidien. A l'origine, les *Campi macri* furent sans doute un *forum*, un marché où les Romains attiraient les indigènes des pays récemment conquis. Puis une bourgade s'y développa, que Strabon mentionne parmi les cités secondaires échelonnées sur la *Via Aemilia*. Mais la prospérité des *Campi macri* fut de courte durée. Dès l'an 56 après J.-C., la foire qui s'y tenait au temps d'Auguste n'était plus qu'un souvenir. Peu d'années plus tard, le pays était revenu à l'état de *saltus*. « Le *latifundium* des *Campi macri* peut être pris comme type de ces vastes domaines du premier siècle qui s'étendaient sur l'Italie comme une plaie sans cesse grandissante. » Ces domaines se créaient souvent aux dépens de petits propriétaires et de fermiers; les terrains de culture étaient transformés en pâturages; les nouveaux possesseurs démolissaient sans scrupules toutes les habitations disséminées sur leurs domaines. Ce fut sans doute pour tenter d'enrayer cette évolution désastreuse que fut promulgué le sénatus-consulte Hosidien; s'il y fut dérogé en ce qui concerne les *Campi macri*, c'est que le domaine était vraiment impropre à la culture et ne pouvait guère être utilisé que pour la pâture. « Les collines subapennines du Modénois, écrit M. de Pachtère, retournaient au *saltus*. Elles redevenaient ce qu'elles n'auraient jamais dû cesser d'être. »

Plautien ne fut pas seulement un des préfets du prétoire les plus puissants qui aient exercé cette haute charge de l'État romain; sous son administration, la préfecture du prétoire vit augmenter son importance et son rôle. C'est ce que montre avec beaucoup de précision M. L. HAUTECŒUR dans son étude sur *C. Fulvius Plautianus et la préfecture de prétoire*². En matière de commandement militaire, de juridiction, d'administration, la préfecture du prétoire s'enrichit de nouveaux et multiples pouvoirs. Plautien périt victime de son ambition, victime aussi de la jalousie de Caracalla, son gendre. Il fut tué sous les yeux mêmes de l'empereur le 22 janvier

1. F.-G. de Pachtère, *les Campi Macri et le sénatus-consulte Hosidien*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

2. L. Hautecœur, *C. Fulvius Plautianus et la préfecture du prétoire sous Septime-Sévère*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

205. « Il compte parmi les derniers et les plus originaux des grands préfets du prétoire. »

M. J. MAURICE continue ses études sur la *Numismatique constantinienne*¹. Le tome II du grand ouvrage qu'il a consacré à cette importante question se compose, suivant le plan adopté déjà pour le tome I, de deux parties : une Introduction copieuse, où sont exposés les résultats généraux, surtout historiques, de l'enquête minutieuse poursuivie par l'auteur sur les documents monétaires du règne de Constantin ; puis la classification chronologique et la description des émissions de plusieurs ateliers (Londres, Lyon, Arles, Tarragone, Siscia, Serdica, Sirmium, Thessalonique, Constantinople, Héraclée de Thrace). L'Introduction du tome II traite principalement de la politique religieuse de Constantin avant et après sa conversion. « Constantin », écrit M. J. Maurice, « après avoir été attaché au culte du Soleil, héréditaire dans sa famille, se convertit au christianisme en octobre 312. Quelques mois plus tard, il décréta que la liberté religieuse serait accordée au monde romain tout entier et à toutes les religions. J'ai tâché de montrer avec quelle sincérité fut tenue, sous son règne, cette promesse de liberté religieuse... L'empereur n'imposa pas sa religion à la vaste administration demeurée païenne; il la laissa même manifester des croyances opposées aux siennes. Ce fut ainsi que des types païens, celui de *Sol Invictus*, ceux des divinités allégoriques familières aux Romains, enfin que des symboles néo-platoniciens, dont j'essaierai de montrer l'origine, persistèrent au revers des médailles. »

III. HISTOIRE RELIGIEUSE. — Dans son *Histoire sociale des religions*², M. Maurice VERNES n'a consacré à la religion romaine qu'un petit nombre de pages. Il n'y aurait pas lieu d'y insister si l'auteur ne portait sur l'empire romain, son organisation et son caractère, des jugements aussi sommaires qu'inexactes. « L'empire romain », écrit-il, « n'a pas absorbé et fondu les diverses nationalités auxquelles il a su imposer sa loi; il les a traitées comme un empire colonial, le glaive et le fouet en main, un peu comme l'Angleterre a fait pour les Indes... L'empire romain est un empire de conquête, comme l'avaient été l'empire égyptien, l'empire assyrien, l'empire chaldéen, l'empire persan. » L'espace nous manque ici pour montrer, à la lumière d'innombrables documents, combien de telles affirmations sont contraires à la réalité historique; mais M. Maurice Vernes peut-il vraiment ignorer que Rome a doté

1. J. Maurice, *Numismatique constantinienne*, t. II. Paris, E. Leroux, 1911.

2. M. Vernes, *Histoire sociale des religions*, t. I. Paris, Giard et Briere, 1910.

maintes régions de l'Europe occidentale et de l'Afrique du Nord d'une paix, d'une sécurité, d'une prospérité économique qu'elles n'avaient point connues auparavant et que plusieurs d'entre elles n'ont plus retrouvées depuis la fin de l'antiquité? Peut-il ignorer que la civilisation moderne, en France, en Espagne, même dans les pays anglo-saxons, plonge par de nombreuses racines dans l'antiquité classique? Alors, pourquoi formuler de tels jugements?

Le tome I de la grande publication dirigée par M. l'abbé Bricout sous le titre : *Où en est l'histoire des religions?*¹ renferme une esquisse de la religion romaine due à Mgr BAUDRILLART. On ne peut certes demander à un tableau de ce genre la précision que l'on est en droit d'exiger d'un livre spécialement consacré au sujet. Mais peut-être s'étonnera-t-on que tant d'inexactitudes aient échappé à l'attention du savant recteur de l'Institut catholique. Ce sont des inexactitudes de détail et qui ne portent point sur des faits essentiels. Il n'en est que plus facile de les éviter.

C'est un vaste et beau sujet, passionnant à certains égards, mais bien délicat et difficile, que M. BOUCHÉ-LECLERCQ a abordé dans son livre : *l'Intolérance religieuse et la politique*². « En me renfermant dans l'étude de la politique religieuse des empereurs romains, j'ai circonscrit le sujet sans le retrécir. C'est en effet dans les trois premiers siècles de notre ère, et là seulement, que l'on rencontre toutes les données susceptibles d'entrer dans les questions à élucider : d'une part un État puissant, assez unifié pour que l'autorité y soit forte, assez décentralisé pour que l'application des principes de gouvernement y puisse varier d'une province à l'autre...; d'autre part, des religions de types très différents. » Ce que M. Bouché-Leclercq a surtout étudié, c'est l'attitude des empereurs envers le judaïsme et le christianisme naissant; il a dépensé dans cette étude un effort vraiment admirable d'impartialité. « Pour juger les hommes, il faut se replacer, autant que possible, dans leur état d'esprit, tenir compte des idées qu'ils avaient et qu'ils ne pouvaient pas ne pas avoir. J'ai rempli un devoir de conscience en prenant la défense de la société antique. Je l'ai fait, non en avocat, mais avec la ferme volonté d'être impartial, en historien qui se propose uniquement de chercher la vérité et de la dire telle qu'il la conçoit. » Et de fait, M. Bouché-Leclercq a, croyons-nous, victorieusement démontré que l'intolérance religieuse a été importée dans le monde

1. J. Bricout, *Où en est l'histoire des religions?* T. I : *les Religions non chrétiennes*. Paris, Letouzey et Ané, 1911.

2. A. Bouché-Leclercq, *l'Intolérance religieuse et la politique*. Paris, E. Flammarion, 1911.

antique par le judaïsme, puis par le christianisme; que le prosélytisme est de même origine. Il est cependant un cas dans lequel, malgré tous ses efforts, M. Bouché-Leclercq n'a pas réussi à se replacer dans l'état d'esprit des anciens; c'est en présence du culte rendu à l'empereur vivant. « Les empereurs n'ont jamais été considérés comme des dieux », écrit-il. Cependant, on leur a élevé des temples de leur vivant: ils ont eu des prêtres; lorsque deux princes régnaient en même temps, ces prêtres s'appelaient prêtres ou flamines des deux Augustes. *flamines Augg.*, *sacerdotes Augg.*, ce qui prouve que chacun des deux personnages couronnés était bien considéré comme un dieu et que l'on n'adorait pas seulement en lui une puissance surhumaine. Les faits précis que les documents nous révèlent ne doivent pas être mis en doute, pour l'unique raison qu'ils choquent notre esprit moderne.

Cette méthode, dont le principe essentiel est de tenir pour démontré ce que les documents nous enseignent, et cela seul, nous nous sommes efforcé de l'appliquer strictement dans le tome II de notre ouvrage sur *les Cultes païens dans l'Empire romain*¹. Nous croyons y avoir établi, sur la foi de très nombreux témoignages, surtout épigraphiques et archéologiques, que les cultes d'origine orientale ne s'étaient pas répandus dans les provinces latines de l'Empire romain avec l'intensité uniforme qu'on leur a attribué. Les cultes égyptiens et syriens, transportés en Occident par les soldats, les esclaves et les affranchis, se sont peu répandus parmi les populations de l'Afrique, de l'Espagne ou de la Gaule: le culte de Mithra lui-même n'y a recruté que fort peu de fidèles. Au nord de la Bretagne, le long du Rhin et du Danube, presque tous les sanctuaires aujourd'hui connus du dieu persan ont été retrouvés sur l'emplacement des camps de légions ou des postes militaires. Seule la religion de la Mère des Dieux, assimilée à la Terre féconde, rencontra plus de succès au cœur même des provinces d'Occident. Il est possible que l'Orient ait exercé sur la théologie et la philosophie des derniers siècles de l'antiquité une influence considérable: mais, en ce qui concerne les cultes célébrés dans les provinces latines de l'Empire, c'est-à-dire en ce qui concerne la vie même et la pratique religieuse des Africains, des Espagnols, des Gaulois, des Dalmates, des Pannoniens, des Daces et des Mésiens, cette action a été extrêmement faible. Raisonnements et déductions n'ont ici rien à voir; ce sont les faits, et les faits seuls, tels qu'ils ressortent du récole-

1. J. Toutain, *les Cultes païens dans l'Empire romain*, 1^{re} partie. T. II : *les Cultes orientaux*. Paris, E. Leroux, 1911.

ment et de la comparaison des documents, qui doivent entrer en ligne de compte.

M. Franz CUMONT a publié en anglais, sous le titre général *Astrology and Religion among the Greeks and Romans*. les six conférences qu'il a faites en Amérique en 1911-1912. Il n'est point venu à notre connaissance qu'une édition française de cet ouvrage ait encore paru. Du moins, M. Cumont a donné en français une conférence au musée Guimet : *les Idées du paganisme romain sur la vie future*¹, et, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* (classe des lettres)², un article sur *le Mysticisme astral dans l'antiquité*. L'idée fondamentale, développée par le brillant historien du culte de Mithra, est que les anciennes religions de la Grèce et de Rome avaient à peu près épuisé leur action au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne : « Les vieilles croyances religieuses ne trouvaient plus aucune créance, et les systèmes contradictoires des philosophes se détruisaient mutuellement. L'attitude générale, en dehors du cercle restreint de ceux qui s'étaient fait une conviction personnelle, semble avoir été le scepticisme ou la négation. » Ce fut de l'Orient, de l'Égypte, de la Thrace et de la Phrygie, surtout de la Syrie, de la Chaldée et de la Perse, que vinrent des doctrines nouvelles sur l'immortalité de l'âme et sur ses destinées à travers le temps infini. Parmi ces doctrines, la plus originale fut celle qui donna pour patrie aux âmes humaines la région des astres. De l'éther qui baigne les étoiles, chaque âme descend, au moment de la naissance d'un être humain, pour animer le corps nouvellement créé. À la mort de cet être humain, l'âme remonte vers la voûte constellée, si toutefois l'homme, dont elle a habité le corps, a observé exactement certains rites religieux et s'est suffisamment conformé à certaines lois morales. Au contraire, les âmes de ceux qui ont violé toutes les lois divines et humaines subissent de multiples et terribles épreuves avant de « retrouver la paix éternelle dans la sérénité de l'éther ». Cette doctrine de l'immortalité, conclut M. Franz Cumont, est certainement la plus élevée que l'antiquité ait conçue; ce fut à cette formule définitive que s'arrêta le paganisme.

M. Ed. MAYNIAL a étudié le culte de la Dea Roma à Rome même³. Dans l'histoire de ce culte, le fait le plus significatif fut la construction du temple de Rome et Vénus par Hadrien. Dans cette

1. Paris, E. Leroux, 1910.

2. Année 1909, p. 256-286.

3. Ed. Maynial, *la Dea Roma à Rome*, dans les *Mélanges Cagnat*, Paris, E. Leroux, 1912.

association des deux déesses, la Dea Roma prit bien vite et garda la première place. Elle eut désormais, comme elle les avait déjà dans les provinces, ses fêtes et ses prêtres. L'épithète qui lui est le plus fréquemment donnée est *aeterna*. « Pour les Romains, dès lors, il y a vraiment une divinité dans l'Olympe qui personnifie et qui protège la Rome terrestre. »

Les articles et mémoires dans lesquels P. GAUCKLER a exposé et commenté sa découverte du *Lucus Furrinae* et des sanctuaires syriens du Janicule viennent d'être réunis en un volume par les soins pieux de sa famille et de ses amis¹. Au texte des études déjà publiées ont été ajoutés des fragments et des notes retrouvés dans les papiers de Gauckler. S'il n'est pas toujours prudent d'admettre les conclusions et les théories formulées par l'auteur, on ne peut que rendre hommage à la sagacité ingénieuse de l'archéologue, aux brillantes qualités de style de l'écrivain.

Comme toutes les divinités orientales et comme maintes divinités grecques, la *Mater deum*, Cybèle, avait de multiples attributions. M. H. GRAILLOT vient de l'étudier spécialement sous le vocable de *Mater Deum Salutaris*, en tant que déesse protectrice des eaux thermales². Après avoir indiqué, par maints exemples précis, que la *Mater Deum* eut souvent et en beaucoup de lieux ce caractère particulier, il a dressé une liste complète des localités où le culte de la déesse était certainement ou probablement en relation avec les eaux médicinales.

IV. HISTOIRE ÉCONOMIQUE; TRAVAUX PUBLICS; HISTOIRE DE L'ART. — Dans la collection intitulée « Histoire universelle du travail », que dirige M. G. Renard, M. PAUL-LOUIS vient de consacrer un volume au travail dans le monde romain³. Le sujet a été traité dans toute son étendue chronologique. « Ce livre », écrit l'auteur en tête de son Avant-Propos, « embrasse près de mille deux cents ans d'histoire... Il conduira le lecteur depuis les âges lointains de l'industrie primitive et de l'activité pastorale jusqu'au travail organisé du Bas-Empire. » Cette vaste période a été divisée par M. Paul-Louis en trois parties : des origines aux guerres puniques; des guerres puniques à l'empire; l'empire. Dans chacune des trois époques

1. P. Gauckler, *les Sanctuaires syriens du Janicule*. Paris, Auguste Picard, 1912.

2. H. Graillet, *Mater deum Salutaris; Cybèle protectrice des eaux thermales*, dans les *Mélanges Cagnat*. Paris, E. Leroux, 1912.

3. Paul-Louis, *le Travail dans le monde romain* (*Histoire universelle du travail*, publiée sous la direction de M. Georges Renard). Paris, Félix Alcan, 1912.

ainsi délimitées, l'auteur esquisse d'abord le cadre territorial, ethnique et politique dans lequel s'est déroulée l'histoire du travail; puis il passe en revue dans un ordre méthodique les diverses formes du travail, esclavage, artisanat, système des corporations; il examine enfin, l'un après l'autre, le travail agricole, le travail industriel, le commerce (échanges, voies de communication et transports, monnaies, etc.). Consciencieuse, ordonnée, écrite sobrement et simplement, cette étude est appelée à rendre de réels services. Nous ne pensons pas qu'elle apporte des solutions nouvelles aux problèmes multiples que le sujet soulève; mais on y trouvera convenablement exposés les résultats qui peuvent être considérés comme acquis.

Dans son *Essai sur la science et l'art de l'ingénieur aux premiers siècles de l'Empire romain*¹, M. GERMAIN DE MONTAUZAN a voulu montrer que les grands travaux publics, réalisés par les ingénieurs du monde romain, ne furent pas seulement l'œuvre d'artisans rompus à la pratique du nivellement, de l'arpentage, de l'hydraulique ou de la mécanique. « Ces ouvrages étaient, à n'en pas douter, le résultat d'une savante étude où intervenaient la géométrie rigoureuse, la mécanique précise, l'hydraulique raisonnée, l'art minutieux du dessin d'architecte. » M. de Montauzan a tenté d'indiquer à quel point en étaient arrivées ces diverses sciences dans le monde romain. Il a étudié successivement, à ce point de vue précis, l'arithmétique, la géométrie, l'arpentage et le nivellement, la mécanique et l'hydraulique; son livre se termine par un chapitre consacré à la formation et à la condition des architectes et des ingénieurs. La double conclusion à laquelle aboutit ce savant ouvrage, c'est, d'une part, que l'examen des travaux effectués par les ingénieurs romains « révèle un art méthodique qu'une simple pratique de métier aurait été insuffisante à soutenir », et c'est, d'autre part, que « l'œuvre de l'ingénieur s'explique, si on le suppose muni de certaines connaissances scientifiques, et ne s'explique guère sans elles ».

Dans la collection des Manuels d'histoire de l'art publiée par la maison H. Laurens, M. Fr. Benoit a été chargé de l'architecture. Un premier volume a été consacré par lui à l'antiquité². L'architecture romaine y occupe une centaine de pages, dont la lecture est aussi instructive qu'agréable. Les données précises y abondent, encadrées et expliquées par des idées générales empruntées à l'histoire

1. C. Germain de Montauzan, *Essai sur la science et l'art de l'ingénieur aux premiers siècles de l'Empire romain*. Paris, E. Leroux, 1909.

2. Fr. Benoit, *l'Architecture (antiquité)*. Paris, H. Laurens, 1911.

même. D'une part, « les Romains ne virent jamais dans l'architecte qu'un instrument, dans son art qu'un moyen. et, quand il s'agissait d'entreprises officielles, qu'un rouage de gouvernement ». D'autre part, cette conception admise, on ne saurait leur refuser une merveilleuse entente de l'organisation du travail. « De sa conception à son achèvement, une entreprise architecturale romaine était soumise à une rigoureuse discipline matérielle et morale. L'œuvre dominait l'ouvrier au point que, réalisée par un maître grec, elle n'en était pas moins marquée d'un caractère foncièrement romain. » Des reproductions de monuments et de parties de monuments, des coupes, des dessins schématiques fort abondants illustrent avec beaucoup d'intelligence cet exposé à la fois descriptif et explicatif.

M. P. GUZMAN, dont le nom est attaché à toute une série de publications artistiques sur l'antiquité romaine, a réuni dans un très bel ouvrage les spécimens les plus caractéristiques de l'art décoratif romain¹. Ces spécimens sont reproduits dans 120 planches, accompagnées chacune d'une très courte notice et réparties sous les rubriques suivantes : Éléments architectoniques ; — Ornementation sculptée ; — Bas-reliefs historiques ; — Monuments funéraires ; — Mobilier sculptural ; — Orfèvrerie ; — Bronzes ; — Terres cuites ; — Stucs. Dans une Préface extrêmement sobre, M. P. Guzman affirme qu'il y a eu à Rome autre chose qu'un art d'origine purement hellénique : « De l'assimilation d'éléments étrangers à un fonds ethnique très étrusque fut constitué un art composite que le génie de Rome voulut à la hauteur de sa puissance, de son opulence et de sa gloire. »

Le Musée du Louvre possède une très importante série de bas-reliefs historiques romains. Pendant trop longtemps, ces œuvres de sculpture romaine ont été injustement traitées. On n'y accordait qu'une attention médiocre. Depuis une quinzaine d'années, une réaction s'est produite. Les ouvrages d'ensemble de M. Courbaud et de M^{me} Strong, les études approfondies consacrées à divers bas-reliefs par MM. Petersen, Stuart Jones et Wace ont démontré que dans ce domaine, au moins, « l'on ne pouvait refuser à l'art romain sa part d'originalité, de développement indépendant, par suite d'intérêt ». M. ÉL. MICRON, pour qui le Département des antiques du Louvre n'a pas de secret, vient de rendre à l'archéologie romaine un très grand service en consacrant, dans les *Monuments Piot*, un important mémoire aux bas-reliefs historiques romains que pos-

1. P. Guzman, *l'Art décoratif de Rome de la fin de la République au IV^e siècle*. Paris, Eggimann, s. d.

sède ce Musée¹. Il s'agit ici uniquement des bas-reliefs ou fragments de bas-reliefs provenant de Rome même, à l'exclusion des œuvres et morceaux similaires d'origine provinciale. M. Michon y a joint un torse colossal. Chacun des bas-reliefs étudiés est reproduit soit dans le texte, soit hors texte; son histoire muséographique est reconstituée avec précision; le sujet qu'il représente, son style, sa facture sont commentés avec une érudition très experte et toujours parfaitement informée; il est rapproché avec prudence et sagacité des œuvres de même époque, parfois d'autres morceaux qui ornaient le même monument; c'est ainsi que le Louvre possède une partie de la frise de l'autel consacré à Neptune par Cn. Domitius Ahenobarbus entre 35 et 32 avant J.-C., l'autre partie étant à Munich. De même, le Louvre a recueilli un fragment de la fameuse décoration sculpturale de l'Ara Pacis Augustae. M. Michon conclut fort justement : « L'ensemble [des bas-reliefs historiques romains du Louvre], on peut l'affirmer, se présente aux regards des visiteurs et à l'étude de ceux qu'intéresse l'art romain tel qu'il n'en est pas de comparable en dehors de Rome. » M. Michon est un de ceux qui auront contribué le plus efficacement à cette réparation d'une injustice qui n'avait que trop duré.

M. J. Monod a jugé que Pompéi n'avait pas encore été suffisamment décrite. A tous les livres déjà publiés sur la principale victime de l'éruption de l'an 79 après J.-C., il en a ajouté un². A vrai dire, ce volume n'a pas tout à fait le même caractère que les ouvrages surtout archéologiques de MM. Mau et Thédénat. La description des monuments publics, des maisons particulières, des tombeaux, des rues, des œuvres d'art qui les décoraient est interrompue fréquemment par des essais de reconstitution de la vie antique, d'où la fantaisie n'est pas absente. Pourquoi donc M. Monod, qui énumère, dans son premier chapitre, beaucoup de travaux inspirés par Pompéi, qui signale tout spécialement les derniers livres parus, oublie-t-il de mentionner une des études les plus précises et les plus complètes qui aient été imprimées en français, la *Pompéi* de M. H. Thédénat, dans la collection des Villes d'art célèbres?

J. TOUAIN.

(Sera continué.)

1. Ét. Michon, *les Bas-reliefs historiques romains du Musée du Louvre* (extrait des *Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XVII, 2^e fasc.). Paris, E. Leroux, 1910.

2. Jules Monod, *la Cité antique de Pompéi*. Paris, Delagrave, s. d.

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

DOCUMENTS. — Un ouvrage, un article de M. LIEBERMANN sont toujours bienvenus ; mais quelle reconnaissance ne lui doit-on pas témoigner pour son admirable Glossaire¹ des noms de choses et des termes de droit qui se trouvent dans les lois anglo-saxonnes ? Ce n'est pas exagérer de dire que tout le détail des institutions de l'Angleterre jusqu'à la fin du XI^e siècle s'y trouve exposé, discuté avec la méthode la plus rigoureuse et l'information la plus sûre. C'est un instrument de travail incomparable.

M. Hubert PIERQUIN paraît avoir formé le projet de rééditer les principales sources de l'histoire anglo-saxonne. Dans un premier volume², il a donné une nouvelle édition du poème de Beowulf et de deux autres petits poèmes : la « Chanson du voyageur » (*Vidsith*) et la « Bataille de Finnes-hurh », avec une traduction française, des notes, un index des noms propres, une abondante bibliographie, une dissertation sur la rythmique anglo-saxonne et du très ancien anglais, enfin un « Élément de grammaire anglo-saxonne » et un lexique. Je suis incompetent pour apprécier la valeur de ce travail. Il m'a paru que c'est une louable compilation où ont été utilisés un grand nombre de livres anglais et allemands ; il se peut qu'elle rende service à ceux qui n'ont pas de connaissances spéciales en ces matières. Mais pourquoi l'auteur a-t-il cru devoir faire précéder ces textes d'une très longue introduction (p. 23-377) sur « les Saxons en Angleterre » ? Parce qu'à grand renfort de conjectures on peut en extraire quelque aperçu des invasions anglo-saxonnes ? Mais pourquoi nous sert-il un simple réchauffé des *Saxons in England* de Kemble, ouvrage autrefois célèbre³, ruiné aujourd'hui dans ses parties principales ? Est-il croyable qu'il puisse ignorer tout ce qui a paru en Angleterre et ailleurs depuis soixante ans sur l'histoire anglo-saxonne ? Il reproduit sans sourciller, comme si c'était le dernier mot de la science, la théorie de Kemble sur la marche, ses erreurs sur le *boeland* et le *folceland*, etc.

1. F. Liebermann, *Die Gesetze der Angelsachsen* ; II^e Band, Zweite Hälfte, *Rechts- und Sachglossar*. Halle-a.-S., Niemeyer, 1912, in-4^e, p. 255-758 à trois colonnes.

2. Hubert Pierquin, *le Poème anglo-saxon de Beowulf* ; I, Introduction : *les Saxons en Angleterre* ; II : *le Poème de Beowulf*, texte et traduction. Paris, A. Picard, 1912, in-8^e, 846 p. Prix : 15 fr.

3. L'ouvrage de Kemble a paru en 1839 ; la réédition donnée par M. W. de Gray Birch en 1876 n'y a pas fait de changements notables.

S'il avait fait pour la partie historique de son livre la même enquête bibliographique que pour la partie linguistique, il se serait épargné la pire mésaventure qui puisse frapper de stérilité les efforts d'un érudit¹.

Cela n'est rien encore. Dans un second volume, M. Pierquin se propose de donner un « recueil général » des chartes anglo-saxonnes². On doit en approuver l'idée : le *Codex diplomaticus* de Kemble (1839-1848) est devenu très insuffisant; le *Cartularium saxonicum* de W. de Gray Birch (1883-1893) est resté inachevé à l'année 975; les publications de John Earle (1888), de MM. Napier et Stevenson (1895), sont fragmentaires. On conçoit un recueil, général en effet, où tous ces documents seraient placés à leur date chronologique; avec un bon index, et n'y eût-il ni notes, ni variantes, ni introduction, un tel « Corpus » rendrait des services. M. Pierquin a simplifié le travail au point de le rendre absolument inutile, car il s'est contenté de faire réimprimer un choix des pièces publiées par Kemble. Le *Codex diplomaticus* a six volumes; le *Recueil général* comprend six parties. Après l'apparition des deux premiers volumes, qui vont de 604 à 966, Kemble s'était avisé qu'il existait un grand nombre d'autres choses anglo-saxonnes; il en fit un nouveau paquet qui remplit le tome III (675-958); puis il reprit l'ordre chronologique dans les trois derniers volumes. M. Pierquin a religieusement maintenu ce désordre, alors peut-être inévitable. « Nous osons espérer », dit-il p. 24, « que ce labeur très long et souvent ingrat apportera quelque contribution à une histoire trop peu connue »; ce labeur a consisté à envoyer à l'imprimerie les chartes publiées par Kemble sans y rien changer, à moins d'impossibilité matérielle. Ainsi Kemble reproduit les abréviations des chartes originales; les imprimeries anglaises sont outillées pour un travail de ce genre, longtemps en faveur chez nos voisins; les nôtres, au contraire, sont

1. En appendice, M. Pierquin a réédité d'après Thorpe l'Ordonnance de police de Londres (*The dooms of the city of London*); il ignore l'édition critique donnée par F. Liebermann (*Gesetze*, I, 175). A la suite, il publie plusieurs pièces « qui peuvent paraître intéressantes au point de vue documentaire; [elles] sont extraites de *Warnkönig's History of Flanders*, vol. II (*sic?*) »; ce sont : la charte de Saint-Omer, 11 avril 1127, avec les Additions et changements faits par le comte Thierry d'Alsace, 22 août 1128; une charte de donation aux bourgeois de Saint-Omer, 1151; la chartre de Bruges de 1190; l'ordonnance de Philippe d'Alsace de 1178; enfin une adaptation française des chartes de Beauvais, de Laon, d'Amiens et de Soissons. En quoi tout cela peut-il toucher les Saxons en Angleterre?

2. *Recueil général des chartes anglo-saxonnes. Les Saxons en Angleterre, 604-1061*. Paris, A. Picard, 1912, in-8°, 871 p. Prix : 15 fr.

le plus souvent dépourvues de caractères spéciaux pour figurer les abréviations usitées au moyen âge. L'imprimeur de M. Pierquin, d'ailleurs très soigneux (je n'ai pas constaté de fautes d'impression notables, s'est tiré comme il l'a pu de cette grosse difficulté, mais, dans certains cas, le résultat est pitoyable. Il serait peut-être indiscret de demander à M. Pierquin quel système l'a guidé dans le choix des pièces qu'il empruntait à Kemble. Le tome I de Kemble contient 240 numéros; la première partie de M. Pierquin 142. Pourquoi, dans un « recueil général » des chartes anglo-saxonnes, reproduire seulement la moitié de celles que l'on connaissait en 1839? M. Pierquin dit modestement p. 24 qu'il a « tenté de refaire » le « magnifique » travail de Kemble; on voit maintenant ce qu'il faut penser de cette tentative, et l'on se demande non sans inquiétude ce qui la distingue d'un simple plagiat. Qu'en eût pensé Léopold Delisle, à la mémoire duquel le volume oh, ironie!) est dédié?

Un nouveau volume des *Year-books* d'Édouard II a fourni à M. BOLLAND¹, qui fut chargé de l'éditer après la mort successive de MM. Maitland et Harcourt, l'occasion de revenir sur un point controversé : par qui et à l'aide de quelles sources ont été composés ces *Annaires* et aussi, par voie de conséquence, qu'en vaut le texte aux yeux de l'historien du droit? On semblait disposé à penser, comme Maitland, que c'étaient des notes d'audience prises par des clercs appartenant aux cours souveraines de justice. M. Bolland ne le pense pas : le texte des *Year-books* est trop mal composé, écrit dans un jargon trop incorrect pour qu'on puisse les attribuer à des hommes vivant dans un constant commerce avec des juges réputés par leur savoir et leur conscience professionnelle. Il suppose qu'il a dû exister auprès des cours royales des agences de compilations juridiques; ces agences employaient des mercenaires qui allaient prendre hâtivement des notes sur des bouts de parchemin; plus tard, ces notes étaient transcrites sur des registres par des copistes chargés d'en fabriquer un nombre d'exemplaires suffisant pour la clientèle. C'était une entreprise uniquement commerciale où l'intérêt juridique était relégué au dernier plan. M. Bolland imagine même que les notes prises à l'audience, et naturellement dans la langue officielle, qui était le français, étaient dictées aux copistes qui les reproduisaient au petit bonheur, parfois sans y rien entendre. C'est pour l'usage de ces ignorants, sans doute, que, vers la fin du XIII^e siècle.

1. *The Eyre of Kent 6-7 Edward II. 1313-1314*, vol. II, edited for the Selden Society by William Craddock Bolland (t. VII des *Year-books of Edward II*). Londres, Quaritch, 1912, in-8°, 11-240 p., les p. 1-216 étant doubles.

fut rédigé un curieux traité latin en vingt-sept articles sur la manière d'écrire correctement les sons de ce français un peu spécial que désigne l'expression de *law-french*. Ce traité avait été déjà publié au moins deux fois, mais on n'en avait pas encore discerné la véritable origine; il paraît ici pour la troisième fois, accompagné d'une traduction anglaise. La conclusion à laquelle aboutit l'examen de M. Bolland est que les *Year-books* n'ont aucune valeur officielle et qu'il faut s'en servir avec précaution. Les soupçons de Maitland sont donc amplement confirmés et aggravés.

M. ARMITAGE-SMITH a publié en 1904 une fort estimable biographie de Jean de Gand, duc de Lancastre. Parmi les nombreux documents qu'il a utilisés, il faut placer au premier rang deux registres où les clercs de la chancellerie ducale ont copié les actes passés sous le sceau privé du duc; il a publié le texte intégral du premier de ces registres, qui se rapporte aux années 1371-1375 et contient plus de 1,800 numéros¹. Ce chiffre dit assez l'importance de cette publication, où nous pouvons suivre, presque jour par jour, l'administration d'une grande maison princière dont les vastes possessions s'étendaient dans toutes les régions de l'Angleterre. Prince du sang, héritier des Leicester et des Lancastre, Jean de Gand était en outre, dans ces années-là, lieutenant de son frère aîné en Guyenne et il portait les titres de roi de Castille et de Léon; ses ambitions étaient encore plus grandes que ses titres. Ses registres sont comme un miroir affaibli où se reflète sa vie publique et privée. On notera que la plus grande partie des actes qui s'y trouvent sont en français: quelques-uns sont en latin; aucun n'est en anglais. Le texte paraît avoir été fidèlement reproduit. Une très brève introduction contient les renseignements indispensables sur les manuscrits utilisés, sur l'organisation de la maison du duc², sur sa chancellerie et sur la diplomatique des actes; il faut y ajouter ce que l'auteur a déjà dit, parfois avec plus de développements, dans sa biographie de Jean de Gand. L'index est une table des noms propres³ et aussi des noms

1. Sydney Armitage-Smith, *John of Gaunt's register*, publ. par la *Royal Historical Society*. Camden third series, vol. XX-XXI. Londres, au bureau de la Société, 6-7 South Square, Gray's Inn, 1911, in-4°, xxv-350 et 415 p., un fac-similé.

2. A noter en particulier les actes, assez nombreux dans ce volume, qu'on peut qualifier « contrats de retenue », par lesquels le duc attachait les gens à son service. A la table, les noms de ces « retainers » sont notés d'un astérisque.

3. Cette table n'est pas aussi complète qu'on l'eût désiré. Il eût fallu y faire figurer les noms dans la forme même que leur ont donnée les clercs de la Chancellerie; marquer, par exemple, *Pampitoun* à côté de Pamplona (Pampelune), *Grenestede* avec renvoi à Grinstead, etc. J'ai noté quelques omissions,

de matières rangés sous des mots-types, tels que *homage, frank-pledge, writs*, etc.; un philologue y aurait sans doute ajouté un glossaire¹.

Le Dr John CAIUS occupe une place fort honorable dans l'histoire de l'humanisme en Angleterre. Né à Norwich en 1510², il fut élève du collège de Gonville à Cambridge (1529-1539); il y étudia d'abord la théologie, puis la médecine; il apprit le latin, le grec, l'hébreu, l'anglo-saxon. Il alla terminer ses études médicales à Padoue (1539), où il connut Vésale et où il enseigna : ce docteur en médecine y expliqua la logique et la philosophie d'Aristote. Puis il visita Florence, Pise, Venise, Rome, à la recherche des manuscrits de Galien et d'Hippocrate, dont il rapporta un bon nombre en Angleterre (1545). En route, il se lia d'amitié avec Conrad Gesner, pour lequel il écrivit un traité sur les chiens d'Angleterre et un catalogue analytique de ses propres ouvrages. En 1547, il fut « fellow » du collège des médecins à Londres, puis président de ce collège en 1555. Sa réputation, jointe sans doute à un caractère fait pour s'accommoder de tous les régimes politiques. Le désigna pour remplir les fonctions de médecin auprès d'Édouard VI, de Marie Tudor et d'Élisabeth. Malgré le mauvais état de sa santé, il alla observer, sur les lieux même où elle faisait le plus de ravages, la terrible épidémie de suette qui sévit en 1552; il pratiqua beaucoup et enseigna l'anatomie, mais son principal titre au souvenir de la postérité, c'est l'amour qu'il ne cessa de porter au collège où il avait fait ses premières études. Enrichi par son art, vivant de rien dans un ménage de garçon, il employa tout son argent, à partir de 1557, à embellir et à doter le collège de Gonville, auquel, depuis lors, son nom est resté attaché; c'est lui-même qui en rédigea les statuts (1573). Demeuré fidèle aux anciennes mœurs, qu'il voyait avec regret chan-

de peu d'importance, il est vrai (n'aurait-il pas fallu mentionner Downs au n° 1430?). J'avais déjà constaté dans la biographie de Jean de Gand des négligences en ce qui concerne l'histoire de l'Aquitaine; j'en retrouve ici des traces : l'auteur a omis de marquer la rivière de Sèvre, nommée à côté de la Loire sous la forme *Secure*, n° 5); tandis qu'il identifie les noms de lieu anglais, il ne se préoccupe pas de savoir ce qu'étaient Piene (*corr.* Pierre) de « Landirainis » ou de « Landirains », ni le « souldain de Preissac » (n° 9), ni le « castrum Ordiales » qui figure dans les titres du Prince Noir. Il déforme le nom de La Roche-sur-Yon qu'il change en La Roche-sur-Yonne.

1. Je signalerai seulement les noms d'objets employés pour le service de la chapelle (n° 1331) et ceux des bijoux dont le duc fait présent à diverses personnes (n° 1342, 1343).

2. Son nom était Keys ou Kees; il le latinisa en Caius; à Padoue, il fut inscrit sous le nom de Gavins, ce qui explique qu'on ait pu nier son passage à l'Université de cette Ville.

ger rapidement autour de lui, il voulait que son collège reçût exclusivement des enfants pauvres — les riches trouvaient facilement à se loger dans leurs « hostels ») et qu'une solide instruction classique les préparât, non à devenir des savants, mais à bien servir l'État. A leur intention, il fit élever trois portes donnant accès au collège et il leur donna des noms dont la valeur symbolique est assez claire : Humilité, Vertu, Honneur. Caius retourna mourir à Londres (1573). Le quatrième centenaire de sa naissance (6 octobre 1910) fut l'occasion de fêtes données par le collège de Gonville et Caius et l'on décida de rééditer les œuvres de celui qui en avait été le second fondateur¹. Ses traités de médecine et d'histoire naturelle² ne sauraient nous arrêter ici, sauf un curieux livre sur l'épidémie de suette en 1552 : sur les mines de houille, que l'on commençait d'exploiter, sur la fabrication de l'ale, sur la détestable hygiène pratiquée en tout lieu, il y donne des détails fort instructifs³. Par contre, sa dissertation sur l'antiquité de l'Université de Cambridge (bien plus ancienne, à ses yeux, que celle d'Oxford) est un monument de vaine érudition et d'inintelligence critique. Dans son Histoire de l'Université, le second livre renferme au moins d'utiles renseignements sur l'organisation des études et sur le corps universitaire de son temps⁴. Ses Annales du collège des médecins de Londres présentent quelque intérêt à partir de 1554⁵. Très savant homme, Caius paraît en somme avoir été un esprit plutôt médiocre; comme beaucoup d'autres, il succomba sous le fardeau d'un savoir tout livresque.

La législation royale relative aux Universités d'Oxford et de

1. *The works of John Caius, M. D., second founder of Gonville and Caius College and master of the College, 1559-1573, with a memoir of his life by John Wenn, edited by E. S. Roberts, master. Cambridge, at the University Press, 1912, in-8°. Prix : 18 sh. (Chaque œuvre a sa pagination à part.)*

2. *De medendi modo libri duo* (1556); *De canibus britannicis liber unus* (dédié à C. Gesner); *De rariorum animalium et stirpium historia liber unus* (1570).

3. *De Ephemera britannica*, dédié à Antoine Perrenot, évêque d'Arras (1555); suivi de *A boke or Counsell against the disease commonly called the Sweat or Sweatyng sicknesse*, dédié au comte de Pembroke (1552).

4. *De antiquitate Cantabrigiensis Academiae libri duo, in quorum secunda de Oroniensis quoque gymnasiū antiquitate disseritur* (1574); *Historia Cantabrigiensis Academiae ab urbe condita* (1574). A ces dissertations, on peut rattacher un intéressant traité de Caius sur ses livres et ses œuvres : *De libris suis liber unus* (dédié aussi à C. Gesner, 1570) et une dissertation sur la prononciation du grec et du latin : *De pronuuciatione graecae et latinae Linguae*.

5. *Annaliū Collegii medicorum Londini liber, anno 1555 institutus* ou *The first book of the Annals of the royal College of Physicians, London, comprising the years 1518-1572*. Cet ouvrage est publié ici pour la première fois; les autres ne sont que des réimpressions.

Cambridge ne règle pas seulement leur organisation économique, morale et spirituelle; elle touche aussi par beaucoup de côtés à l'histoire générale. Feu le D^r Griffiths avait, en 1869, publié un recueil des actes du Parlement relatifs à ces universités, qui est aujourd'hui épuisé. Les délégués du « Clarendon Press » et la Société d'histoire d'Oxford ont pensé qu'il était utile de le rééditer, en le complétant, et ils ont chargé de ce travail M. SHADWELL, professeur à New College¹. Dans le nouveau recueil figurent, outre les textes des lois encore en vigueur, celui des lois qui ont été abrogées; c'est donc toute la législation concernant les deux universités et leurs collèges, ainsi que ceux de Winchester, d'Eton et de Westminster. Sans doute, la plupart des dispositions adoptées par ces lois ont un intérêt exclusivement local, mais le rôle social et politique joué par les Universités a été si grand qu'à chaque instant on se trouve transporté au cœur même de la « Kulturgeschichte ». Que l'on parcoure par exemple la série des actes des Tudors, qui occupent une si grande place dans le tome I, et celle des actes promulgués sous le régime du Long Parlement et du Protectorat, qui remplissent le second appendice du tome IV, et l'on comprendra l'utilité d'une pareille publication. Elle a d'ailleurs été exécutée avec le soin le plus scrupuleux, comme il convient de traiter des textes de loi dans un pays où la jurisprudence est si foncièrement formaliste qu'il en faut tout respecter, à la lettre, jusqu'aux points et aux virgules.

Ch. BÉMONT.

(Sera continué.)

HISTOIRE DE FRANCE.

RÉVOLUTION.

Le flot montant des publications sur l'époque révolutionnaire, parmi lesquelles beaucoup de travaux d'une valeur sérieuse, menace de submerger à bref délai le critique consciencieux: on nous excusera donc de resserrer, dans la mesure du possible, les limites déjà bien élargies de ce compte-rendu. Nous commencerons, selon notre habitude, par énumérer les nouveaux volumes de publications

1. Lionel Lancelot Shadwell, *Enactments in Parliament, specially concerning the Universities of Oxford and Cambridge, the colleges and halls therein, and the colleges of Winchester, Eton and Westminster*. Oxford, at the Clarendon Press, 1912, 4 vol. in-8°, XXXIX-360, 307, 420-384 p. Prix : 2 l. 2 sh.

officielles relatives à la Révolution. Voici tout d'abord la série des Cahiers des doléances. M. J.-J. VERNIER nous a donné le tome III de ceux des *Bailliages de Troyes et de Bar-sur-Seine*¹, qui contient les cahiers des bailliages secondaires de Méry-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Virey-sur-Bar et Rumilly-les-Vaudes, avec de courtes notices préliminaires et une introduction générale assez étendue sur le bailliage de Bar-sur-Seine. Le volume renferme en outre la table des matières des trois volumes, celle des noms de lieux et de personnes. C'est également le troisième volume des *Cahiers du département de la Marne* que publie M. G. LAURENT². Il comprend ceux du bailliage de Châtillon-sur-Marne, environ quatre-vingts localités (Aiguozy-Vincelles), les procès-verbaux de l'assemblée préliminaire du tiers (mars 1789), etc. M. Laurent y a joint une introduction très détaillée sur la situation économique des divers bailliages, sur l'état de l'agriculture, du commerce et de l'industrie de la région. MM. H. SÉE et A. LESORT ont mis au jour le tome III des *Cahiers de la sénéchaussée de Rennes*³. Il embrasse ceux des évêchés de Saint-Malo et de Saint-Brieuc, préparés avec le soin accoutumé : on retrouve dans certains de ces cahiers, au milieu de réclamations stéréotypées, empruntées aux bons modèles, des accents plus individuels. C'est du même département que nous vient un volume de documents relatifs à la *Vente des biens nationaux dans les districts de Rennes et de Bain*⁴, préparé par M. A. GUILLON et A. REBILLON. Comprenant le labeur énorme qu'impliquait le dépouillement intégral de tous les dossiers de ventes pour la France entière, le Comité directeur s'est prononcé pour un système qui, s'il est critiquable au point de vue de la théorie pure, épargnera le temps des travailleurs et l'argent des contri-

1. *Département de l'Aube. Cahiers de doléances du bailliage de Troyes (principal et secondaire) et du bailliage de Bar-sur-Seine pour les États-Généraux*, publiés par J.-J. Vernier, archiviste de la Seine-Inférieure. t. III. Troyes, impr. Nouel, 1911, LXXIX-617 p., gr. in-8°.

2. *Département de la Marne. Cahiers de doléances*, publiés par Gustave Laurent, greffier du tribunal, etc. T. III : *Bailliages de Sézanne et de Châtillon-sur-Marne*, 2^e partie. Épernay, impr. Villiers, 1911, CCXXXVIII-502 p., gr. in-8°, carte.

3. *Département d'Ille-et-Vilaine. Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes pour les États-Généraux*, publiés par Henri Sée, professeur à l'Université de Rennes, et André Lesort, archiviste d'Ille-et-Vilaine. t. III. Rennes, impr. Oberthur, 1911, 835 p., gr. in-8°.

4. *Département d'Ille-et-Vilaine. Documents relatifs à la vente des biens nationaux*, publiés par Adolphe Guillon, notaire honoraire, et Armand Rebillon, professeur au lycée. District de Rennes et de Bain. Rennes, impr. Oberthur, 1911, LXXIX-773 p., gr. in-8°.

buables. On choisira dans un département deux districts seulement, districts-types, pour ainsi dire, aussi dissemblables que possible, ce qui permettra de se faire une idée tout au moins approximative de l'importance des ventes dans ce département. C'est cette méthode qui est appliquée dans le présent volume; le district de Rennes, résidence de la noblesse, renfermant de grands biens ecclésiastiques, forme contraste avec celui de Bain, exclusivement agricole, à peu près sans terres d'Église, et où la chouannerie a notablement entravé les ventes nationales¹. M. P. MOULIN termine par un quatrième volume son recueil consacré à la *Vente des biens nationaux dans le département des Bouches-du-Rhône*². Il renferme la suite des inventaires, ventes, arrentements et restitutions de ces biens, rangés alphabétiquement par communes, depuis *Salon* jusqu'à *Vitrolles*. On y trouvera aussi des pièces formant appendice à la deuxième partie, ainsi qu'une série de documents (correspondances du Directoire du département, arrêtés, rapports, etc. (1791-1794), un tableau des anciens poids et mesures et enfin les tables alphabétiques (noms de lieux et de personnes) de tout l'ouvrage. M. Ch. PORÉE nous fournit le tome I des documents relatifs à la *Vente des biens nationaux dans le district de Sens*³. Nous signalons l'excellente introduction, de près de deux cent cinquante pages, dans laquelle l'archiviste de l'Yonne nous oriente, en une dizaine de chapitres, sur ses sources et les différentes faces de son sujet. Il résume son enquête en constatant que, des biens nationaux du district formant à peu près 12 % de ce territoire), une petite part seulement échet aux paysans; que les terres ecclésiastiques disparaissent, la noblesse s'appauvrit légèrement et que la bourgeoisie s'arrondit dans des proportions notables. Les ventes furent fructueuses pour l'État de 1790 à 1791; les résultats de celles de 1792-1793 furent médiocres, mais non désastreux. On nous permettra d'intercaler ici, puisque nous parlons des ventes de biens nationaux, le travail de M. Léon DUBREUIL sur ceux du *Département*

1. Nous recommandons surtout la lecture du chapitre vi (*Sources et leur utilisation*), où l'on verra que les registres de l'enregistrement furent si mal tenus ou sont si dépareillés qu'on ne saurait répondre avec certitude ni sur le nombre des nouveaux propriétaires créés par ces ventes, ni sur la conservation des biens nationaux acquis par eux.

2. *Département des Bouches-du-Rhône. Documents relatifs à la vente des biens nationaux*, publiés par Paul Moulin, t. IV. Marseille, typogr. Barlatier, 1911, 435 p., gr. in-8°.

3. *Département de l'Yonne. Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le district de Sens*, publiés par Charles Porée, archiviste de l'Yonne. t. I. Auxerre, impr. coopérative ouvrière, 1912, ccxlv-500 p., gr. in-8°.

ment des Côtes-du-Nord¹, bien qu'il ne s'agisse point d'une publication à attaches officielles. C'est un travail remarquable qui, après celui de M. Marion, recommandé dans notre dernier bulletin, pourra servir de modèle et de guide aux travailleurs sérieux sur une matière aussi délicate; M. Dubreuil ne s'est pas seulement efforcé d'expliquer le mécanisme des opérations, d'en discuter les résultats financiers, mais il a poursuivi l'étude des conséquences économiques de ces ventes jusqu'à la Restauration² et il a dû certainement consacrer bien du temps à dresser les tableaux statistiques qui terminent et résument chacun de ses chapitres. La conclusion générale du livre, c'est que la vente des biens nationaux (pour les Côtes-du-Nord, bien entendu) n'a exercé aucune influence notable sur les classes paysannes. Les cultivateurs ne surent, ne purent ou n'osèrent pas sensiblement augmenter leurs propriétés (p. 641), et c'est la bourgeoisie qui a été la véritable bénéficiaire des aliénations nationales (p. 650).

Le travail de M. Ch. LORAIN nous introduit dans une série nouvelle, celle des *Documents économiques*, relative aux subsistances. Il s'occupera, dans son ensemble, de la question des *Subsistances en céréales dans le district de Chaumont, de 1788 à l'an V*³. Le premier volume (l'introduction générale ne paraîtra qu'avec le tome II) renferme les pièces se rapportant aux deux périodes qui s'étendent de l'été 1788 à mai 1793 et du 4 mai 1793 au 1 nivôse de l'an III. Les documents les plus intéressants sont ceux qui se rapportent à l'émeute de Chaumont (6 novembre 1791). — M. J. ADHER a mis au jour la *Correspondance et les délibérations du Comité des subsistances de Toulouse*⁴, d'août 1793 à mars 1795, d'après les registres conservés aux Archives municipales⁵. L'introduction de M. Adher pourrait être plus détaillée; on n'y voit pas assez net-

1. Léon Dubreuil, *la Vente des biens nationaux dans le département des Côtes-du-Nord (1790-1830)*. Paris, H. Champion, 1912, xviii-705 p., gr. in-8°. carte.

2. M. Dubreuil émet, à ce sujet, l'avis que le milliard des émigrés fut « peut-être la seule grande pensée et la seule bienfaisante de la Restauration » (p. 539).

3. *Département de la Haute-Marne. Les subsistances en céréales dans le district de Chaumont, de 1788 à l'an V*, documents publiés par Charles Lorain, aumônier du lycée de Chaumont. t. I. Chaumont, typogr. Cavaniot. 1911, 796 p., gr. in-8°.

4. *Département de la Haute-Garonne. Le Comité des subsistances de Toulouse (août 1793-mars 1795). Correspondance et délibérations*, par J. Adher, directeur d'école publique. Toulouse, impr. Privat, 1912. xlviii-411 p., gr. in-8°.

5. Il s'y trouve une lacune d'environ trois mois, du 20 mai au 12 août 1793.

tement non plus l'action des autorités locales et de leurs délégués dans la lutte contre la famine. On pourrait également, à un point de vue plutôt théorique, regretter de voir traiter ainsi la question des subsistances dans le cadre étroit d'une seule ville. Impossible en tout cas de tirer d'un dossier aussi restreint des conclusions un peu générales, puisqu'on ignore si la banlieue immédiate ou les campagnes plus éloignées ont souffert ou non des réquisitions du Comité toulousain.

MM. C. BLOCH et A. TUETÉY ont réuni, en les annotant, les *Procès-verbaux et les rapports du Comité de mendicité de la Constituante*¹; excellente idée, bien que la plupart de ces rapports aient été insérés dans les *Archives parlementaires*. Les soixante-dix procès-verbaux restés inédits vont du 2 février 1790 au 25 septembre 1791, mais la correspondance du Comité a malheureusement disparu presque tout entière. En les parcourant, on est frappé de voir combien les questions d'assistance publique intéressaient alors peu les autorités départementales qui ne répondent qu'en petit nombre, et dans certaines régions seulement, aux questions et aux appels du Comité². Une nouvelle série de la collection des *Documents inédits* est également inaugurée par la mise au jour du tome I des rapports sur *Paris pendant la Terreur* fournis au ministère de l'Intérieur par ses agents secrets et dont la publication a été confiée à M. Pierre CARON³. Ce corps d' « observateurs », créé par Garat en mai 1793, continua de fonctionner jusqu'au moment où Paré, qui lui succéda, fut arrêté comme dantoniste, et les derniers rapports ont été fournis vers la fin de germinal an II. Quoique rédigés par des individus provenant de milieux très divers et de capacités intellectuelles très inégales, on peut dire pourtant, avec M. Caron, que, dans leur ensemble, « ils ont reflété l'état d'esprit de la foule anonyme », et c'est là « ce qui les met en bonne place parmi les sources de l'histoire de la Terreur » (p. xxiii)⁴, car,

1. *Procès-verbaux et rapports du Comité de mendicité de la Constituante (1790-1791)*, publiés et annotés par Camille Bloch, inspecteur général des archives, et Alexandre Tuetéy, chef de section aux Archives nationales. Paris, Impr. nationale, 1911, ix-847 p., gr. in-8°.

2. Et pourtant la lecture de certains de ces rapports (celui, par exemple, sur les hôpitaux parisiens, avec leur population de 28,000 âmes, et toutes les horreurs qu'il révèle) montre que tout, ou à peu près, restait à faire, malgré la charité tant vantée du bon vieux temps.

3. *Paris pendant la Terreur. Rapports des agents secrets du ministre de l'Intérieur*, publiés par Pierre Caron, t. I. Paris, A. Picard et fils, 1910, ix-427 p., in-8°.

4. Ce premier volume va du 27 août au 25 décembre 1793. On sait que

au plus fort de la crise, ces notes quotidiennes gardent un ton plutôt calme et n'ont presque jamais celui d'enragés sectaires. M. F.-A. AULARD, continuant son vaste recueil des *Actes du Comité de Salut public*¹, avec la correspondance officielle des représentants en mission, en est arrivé à son vingt et unième volume, qui embrasse les événements d'un mois (22 ventôse-22 germinal an III)². On y trouvera peu de détails nouveaux sur la chouannerie, mais les avant-coureurs, puis les répercussions provinciales du mouvement parisien du 12 germinal³. On y peut signaler aussi le curieux rapport de Cochon et d'Alquier, envoyé d'Amsterdam, sur la situation de la Hollande (p. 773). M. A. DEBIDOUR nous offre le second volume du *Recueil des actes du Directoire exécutif*, qui s'étend du 1^{er} germinal au 15 messidor de l'an IV⁴. Parmi les pièces plus intéressantes, nous signalerons les lettres du Directoire à Moreau sur sa nomination de général en chef de l'armée du Rhin (25 mars), sur son plan de campagne (10 avril) et sur un complot des *patriotes* de la Forêt-Noire qu'il doit favoriser. Notons encore la lettre à Bonaparte l'invitant à enrichir le Muséum national des trésors de l'Italie et à réparer ainsi les ravages du vandalisme au sein de la République (7 mai) et celle à Jourdan (28 juin) qui « décidera du sort de l'Allemagne »⁵.

Parmi les travaux d'ensemble sur l'histoire de la Révolution, un des plus discutés, à coup sûr, sera celui de M. le docteur Gustave LE BON, *la Révolution française et la psychologie des révolutions*⁶. L'auteur, partisan d'une « tyrannie énergique » pour

M. Adolphe Schmidt, professeur à Iéna, publia en 1867, le premier, un certain nombre de ces rapports. Depuis M. Dauban, puis M. Caron lui-même en avaient publié d'autres. Sur les 2,600 qui ont été fournis, il en reste environ 1,500, dont 964 étaient, jusq'ici, tout à fait inédits.

1. *Recueil des actes du Comité de Salut public, avec la correspondance officielle des représentants en mission*, publié par F.-A. Aulard, t. XXI. Paris, Impr. nationale, 1911, 879 p., gr. in-8°.

2. Du 12 mars au 11 avril 1795.

3. Voy. rapport de Mailhe sur les Jacobins de Dijon (p. 417), les lettres vanderdes et sentimentales envoyées d'Amiens par Blaux (p. 487, 521, 563), celle de Dupont, à Rouen (p. 571), de Mazade, à Metz (p. 602), etc.

4. *Recueil des actes du Directoire exécutif*, publiés et annotés par A. Debidour, professeur à la Faculté des lettres, etc., t. II. Paris, Impr. nationale, 1911, 865 p., gr. in-8°.

5. Lire *Ebersheimmünster. Bannwehr, Strochtlin, Hüttendorf, Zinswiller*, pour *Ebresheimmünster, Benciko, Stocklin, Hüttendorf, Zinswiller*. — P. 296, ce n'est pas depuis 1648, mais depuis 1525 que Mulhouse était, non pas *incorporée*, mais *alliée* aux cantons helvétiques.

6. Dr Gustave Le Bon, *la Révolution française et la psychologie des révolutions*. Paris, Flammarion. 1912. 328 p., in-18.

reconstruire les « barrières ancestrales », est naturellement hostile à ce mouvement. « également incompris d'ailleurs de ceux qui le firent et de ceux qui le racontèrent »¹. Au milieu d'observations justes et pénétrantes sur la psychologie des foules², on trouve bien des paradoxes qui provoqueront de vives répliques parmi les fervents du bloc, tandis que ce nouveau volume de M. Le Bon deviendra sans doute l'Évangile du journalisme réactionnaire. Les plus modérés se refuseront à ne voir dans la Révolution que l'espèce de sarabande haïtienne qu'il nous présente et à constater avec lui qu'elle n'a abouti, après un siècle d'émeutes, qu'à remplacer les tyrannies individuelles par des tyrannies collectives infiniment plus dures et à un abaissement de la moralité générale qui prépare les grandes décadences (p. 303). C'est M. Louis MADELIN qui, dans l'*Histoire de France pour tous*, dirigée par M. Franz Funck-Brentano, s'est chargé du volume sur la Révolution³ : le biographe de Fouché était certainement qualifié pour fournir un bon travail sur cette période, d'autant qu'il ne s'agissait, comme il le dit très modestement lui-même, que « de la mise au point provisoire d'une enquête à peine commencée ». Il a placé son œuvre, rédigée d'un style alerte, sous le patronage du comte Vandal et, comme le dernier ouvrage du défunt historien, elle aboutit à la glorification de Bonaparte⁴. Sans être aussi pessimiste que M. Le Bon, M. Madelin n'aime guère, semble-t-il, la Révolution, et de la première à la dernière page de son livre, on perçoit je ne sais quelle ironie, contenue, mais perpétuelle, qu'il répand sur les hommes et les choses⁵. On dirait que la fréquentation trop intime du peu sympathique personnage que fut le duc d'Otrante l'a privé de la faculté de vibrer à l'unisson de la nation dans les premiers mois inoubliables de 1789; même

1. L'auteur déclare d'un ton hautain que Michelet et M. Aulard « n'ont pas soupçonné la psychologie des foules » (p. 100); ce n'est pas une opinion très répandue.

2. Il ne faudrait pourtant pas que M. Le Bon se figurât avoir découvert certaines vérités qu'aucun historien sérieux n'a jamais niées, par exemple que les masses parisiennes ont été longtemps menées par quelques milliers de sectaires jacobins. Quand il fait ressortir avec tant d'insistance la faible influence de la raison sur la Révolution, je ne sache pas qu'on ait jamais prétendu que la Terreur soit sortie d'une crise de rationalisme, etc.

3. Louis Madelin, *la Révolution*. Paris, Hachette, 1911, vii-578 p., in-8°.

4. « Jamais grand événement ne fut plus méconnu que celui de Brumaire », ce grand événement par lequel « Bonaparte va donner à la France ce qu'elle attend », c'est-à-dire quinze années de guerres supplémentaires et le désastre final!

5. On est à se demander, en terminant, ce qu'il admire au fond ou ce qu'il dédaigne, 1789 et la liberté, 1794 et la Terreur, la paix ou les conquêtes.

alors, il ne voit partout que trames égoïstes et, sous le masque de l'enthousiasme, la bourgeoisie rancunière se sert des ouvriers pour défoncer les Bastilles et des paysans pour brûler les châteaux. Quand l'auteur ne peut se soustraire entièrement à l'impression de certaines de ces « heures solennelles où il apparaît que les temps sont révolus », il s'empresse de les appeler « des heures de tendresse généreuse, un peu niaise ». Le récit est d'ailleurs très vivant, riche en faits, trop riche peut-être, car on y trouve parfois des allusions à d'autres faits qu'il ne présente pas à ses lecteurs¹. M. Gustave GAUTHEROT, après nous avoir donné quelques intéressantes monographies sur l'histoire de l'évêché de Bâle pendant la Révolution, aborde aujourd'hui l'histoire générale de cette époque par un volume sur *l'Assemblée constituante*² qui n'est sans doute que le premier de toute une série. Professeur à l'Institut catholique, spécialement chargé de juger et de condamner la Révolution devant un « auditoire d'élite » (p. ix), il devait forcément aboutir à en constater la faillite, car, dit-il avec une belle hardiesse, « c'est l'honneur de l'enseignement libre de n'avoir à tenir aucun compte des légendes intéressées » (p. xiii). Aussi répète-t-il, après Joseph de Maistre, que c'est une époque « satanique en son essence » et que « la Terreur date de 1789 » ainsi que « la folie collective qui s'empara alors de notre pays » (p. 153). Il est assurément facile de dresser le bilan des fautes de la Constituante; qui ne les connaît pas? Mais prétendre « qu'elle n'a fait que détruire et désagréger, les uns après les autres, les éléments constitutionnels de la France » et que, « si nous craignons toujours de ne plus voir rester pierre sur pierre dans nos foyers, c'est à elle que nous le devons », cela passe néanmoins les limites de l'injustice qu'on peut pardonner aux politiciens réactionnaires, mais non pas à qui se réclame de la science³. Au milieu de quelques observations justes que de sarcasmes inutiles et d'affirmations sujettes à caution⁴! Les indications bibliographiques sont insuffisantes, le style est parfois douteux⁵.

1. Pourquoi tant de renvois au milieu du texte, dans un livre comme celui-ci, à des narrateurs, Adolphe Schmidt, Albert Vandal, Albert Sorel, Ernest Daudet, etc.?

2. Gustave Gautherot, professeur d'histoire de la Révolution française à l'Institut catholique de Paris, *l'Assemblée constituante. Le philosophisme révolutionnaire en action*. Paris, Beauchesne et C^{ie}, 1911. xv-540 p., in-8°.

3. Pour montrer jusqu'où va le fanatisme de l'auteur, nous signalerons seulement la page où il compare M. Ernest Lavisse avec M. Hervé et parle d'une « version élégante et académique du drapeau dans le fumier » (p. 450).

4. Qui croira que la formation du fameux camp de Jalès ait été la plus inoffensive des manifestations en faveur de « la liberté catholique française »?

5. Ainsi, parlant du féminisme, M. Gautherot, après avoir déclaré que « le

Avec un peu plus de pompe, dans un langage un peu plus vieillot, nous rencontrons les mêmes invectives dans la nouvelle traduction d'Edmond BURKE, *Réflexions sur la Révolution française*, donnée par M. Jacques D'ANGLEJAN¹. Il paraît que, dans certains milieux, on considère toujours encore ce célèbre pamphlet comme un bélier capable de démolir la Bastille révolutionnaire. Tout le monde connaît l'opuscule de celui qu'Albert Sorel appelait « l'anglais le plus fanatiquement insulaire des trois royaumes » ; inutile d'en parler autrement que pour constater combien, à côté de certains développements oratoires splendides et de certains arguments vraiment topiques ou du moins assez spécieux, Burke énonce des jugements d'une faiblesse extrême. Écrivant pour un public anglais, très nationaliste alors, très ignorant aussi des choses du dehors et peu porté aux conceptions générales, il eut assurément beaucoup de succès de l'autre côté de la Manche, mais je crains bien que son nouveau traducteur se soit fait illusion s'il compte que la prose abondante du vieux conservateur morde sur le public français.

C'est avec plaisir qu'au sortir de pareilles lectures on passe à celle d'un ouvrage scientifique et sérieux comme celui que M. Robert REDSLOB, professeur agrégé à la Faculté de droit de Strasbourg, a consacré aux *Théories de la Constituante sur l'État*². C'est un examen très détaillé, très lucide des doctrines professées au sein de l'Assemblée nationale, de leurs antécédents d'outre-Manche et d'outre-mer et des décisions prises par la Constituante pour remodeler l'organisme de l'État. Dans tout le cours de cette solide étude se manifeste une sympathie très visible, mais nullement aveugle, pour le grand mouvement de la Révolution, ce qui ne saurait étonner, puisque l'auteur est Alsacien de naissance et qu'il a vécu, par suite, dans un milieu tout imprégné des idées de 1789. Dans une dizaine de chapitres, M. Redslob examine successivement les idées de la Constituante sur les libertés naturelles, sur le contrat social, la souveraineté du peuple, les droits de l'homme, le pouvoir constituant, etc., etc., il nous montre les conflits nés entre les tenants de

christianisme a résolu ce délicat problème », nous assure que « les viragos révolutionnaires », qui en attendaient la solution par la Révolution, « restèrent les dindes de la farce » (p. 411).

1. Edmond Burke, *Réflexions sur la Révolution française*, traduites de l'anglais par Jacques d'Anglejan et précédées d'une introduction du même, nouv. éd. Paris, Nouvelle librairie nationale, 1912, xxviii-418 p., gr. in-8°.

2. *Die Staatstheorien der französischen Nationalversammlung von 1789, ihre Grundlagen in der Staatstheorie der Aufklärungszeit und in den englischen und amerikanischen Verfassungsgedanken*, von Dr. Robert Redslob, Privatdozent, etc. Leipzig, Veit, 1912, 368 p., in-8°.

la théorie pure et les nécessités politiques du moment. Il nous fait voir surtout que, si l'Assemblée s'est inclinée devant Jean-Jacques et l'a copieusement encensé, ce n'est pas lui cependant qui fut le véritable inspirateur de la Constitution de 1791; le père des théories constitutionnelles réalisées dans cette charte éphémère, c'est bien plutôt l'auteur de *l'Esprit des lois* que celui du *Contrat social*.

Le travail de M. H.-A. GOETZ-BERNSTEIN sur la *Diplomatie de la Gironde* : J.-P. Brissot¹, dédié à M. Aulard, n'est et ne veut être ni une nouvelle histoire des Girondins, ni une biographie du célèbre conventionnel; c'est une étude détaillée de ce qu'on pourrait appeler la politique étrangère de la Gironde, s'il était établi d'abord qu'il y eut jamais unité de vues sur ce sujet entre les journalistes et les parlementaires du groupe et que leur influence se soit traduite d'une façon marquée dans les actes du gouvernement. L'impression que nous laissent les recherches consciencieuses de M. Goetz-Bernstein, c'est que le *propagandisme* des Girondins fut affaire de tempérament bien plus que de réflexion et qu'au fond ils ont rendu un mauvais service à la France, — et même à leur propre parti. — en surexcitant les craintes des puissances étrangères et en hâtant ainsi la crise dont ils furent les victimes². Brissot, en particulier, que beaucoup de ses contemporains considéraient comme un oracle en politique étrangère, n'avait qu'un bien mince bagage de connaissances sérieuses, et s'il a plus tard été indignement calomnié par les montagnards, il avait lui-même traité, avec un pareil manque d'équité, de Lessart et les Feuillants. Les jugements de l'auteur, s'ils sont parfois sévères, ne nous paraissent presque jamais injustes³. M. P. MAUTOUCHET nous fournit un utile instrument de travail, qui épargnera bien des recherches, dans son volume sur *le Gouvernement révolutionnaire*⁴; ce recueil contient un choix de documents relatifs à la période qui s'étend du 10 août 1792 jusqu'au moment de la mise en vigueur de la Constitution de l'an III. L'auteur a mis en tête une introduction très précise sur l'organisation du pouvoir dictatorial exercé successivement par la Législative, la Convention et le Comité de Salut public. Les textes mêmes qui

1. H.-A. Goetz-Bernstein, *la Diplomatie de la Gironde. Jacques-Pierre Brissot*. Paris, Hachette et C^{ie}, 1912, xx-450 p., gr. in-8°.

2. On doit leur reprocher aussi d'avoir poussé à la guerre sans avoir fait prendre d'abord les mesures nécessaires pour en rendre possible la réussite.

3. P. 74, il est question d'un roi Léopold, à Vienne. — P. 311, le prince-évêque de Bâle est appelé *ministre* du Cercle du Haut-Rhin pour *membre*. — Lire *d'Harembure* pour *Harembure*, etc.

4. Paul Mautouchet, docteur ès lettres, *le Gouvernement révolutionnaire (10 août 1792-4 brumaire an IV)*. Paris, E. Cornély et C^{ie}, 1912, 406 p., in-8°.

forment le gros du volume sont groupés en trois chapitres : *Révolution ascendante* (10 août-14 frimaire an II); *Terreur* (14 frimaire-9 thermidor); *Période descendante* (9 thermidor an II-4 brumaire an IV). Ces documents sont bien choisis; seulement, il n'est pas permis d'oublier qu'ils n'embrassent nullement tous les faits du gouvernement révolutionnaire. En dehors des décrets officiels, les représentants en mission, les comités locaux, les tribunaux d'exception ont bien souvent encore aggravé les mesures ordonnées de haut, afin d'anéantir « les derniers germes du fanatisme et de la contre-révolution ».

Pour se rendre compte de la façon dont ils procédaient, on n'a qu'à feuilletter les ouvrages dont il nous faut maintenant parler. Voici d'abord la *Liste des victimes du Tribunal révolutionnaire de Paris*¹, qui contient, de janvier 1793 à septembre 1794, un total de 2.794 noms, pour la plupart obscurs, victimes d'autant plus lamentables qu'elles n'avaient joué aucun rôle dans le drame révolutionnaire. Elle a été formée d'après les actes de décès du registre de la municipalité, registre qui avait été fort heureusement copié par M. Rathelot, greffier-chef de l'état civil au Palais de Justice, avant d'être brûlé sous la Commune. Ces copies ont été déposées aux archives de la Seine. En les réimprimant, l'éditeur presque anonyme, — qui signe seulement G. F., — y a joint le relevé numérique des exécutions par journées. Il y en a 272 seulement pour toute l'année 1793; mais en avril 1794, les journées quotidiennes comprennent jusqu'à 35, en mai jusqu'à 59, en juillet jusqu'à 70 victimes. Après le 11 thermidor, il n'y eut plus que 26 exécutions². M. DUNOYER, qui nous avait déjà fait connaître les deux jurés du tribunal révolutionnaire, Vilate et Trinchard, a jugé que Fouquier-Tinville avait droit, lui aussi, à une nouvelle monographie, encore que M. G. Lenôtre nous eût tout récemment entretenu du terrible accusateur public³. Cette « sombre et énigmatique figure, pesée dans les justes balances de l'impartiale histoire », lui semble un peu moins coupable que les présidents et les jurés de son tribunal. Le livre de M. Dunoyer est moins une histoire complète

1. *Liste des victimes du Tribunal révolutionnaire à Paris*, Paris, A. Picard et fils, 1911, 494 p., in-8°.

2. L'éditeur aurait pu corriger facilement des assez nombreuses erreurs de copie dans les noms de lieux et de personnes. — Lire *Wipfeld* pour *Vyzefeld*, *Molsheim* pour *Molzen*, *Beysser* pour *Beysen*, *Villeneuve-Trans* pour *Villeneuve-Traus*, etc.

3. Alphonse Dunoyer, *Fouquier-Tinville, accusateur public au Tribunal révolutionnaire (1746-1795)*, d'après des documents des Archives nationales. Paris, Perrin et C^{ie}, 1913, 470 p., in-8°, portrait.

de Fouquier-Tinville qu'une étude psychologique tendant à expliquer l'inconscience de l'homme besogneux, aux mains duquel des camarades aussi inconscients que lui avaient mis la « machine à juger ». De là ses protestations hautaines, à la veille de monter sur l'échafaud, qu'il mourait « pour la patrie et sans reproche ». Je ne sais si cette réhabilitation partielle convaincra le public; pour ma part, je crois que c'est très consciemment que cet homme, au « cerveau déformé par la chicane », exerçait son horrible métier. Après Paris, nous retrouvons encore la Terreur en province avec les *Noyades de Nantes*, que M. Gustave LENÔTRE a cru devoir replacer, une fois de plus, sous les yeux du public¹. Après les deux ouvrages récents et détaillés de MM. le comte Fleury (1897) et Lallié (1900), le besoin d'une nouvelle biographie du farouche et quasi-dément bourreau de Nantes ne se faisait pas précisément sentir, et le volume de M. Lenôtre, mi-réquisitoire, mi-récit romanesque aux scènes dramatiques (p. 119, 128, 246, etc.), ne constitue pas un progrès sur ses devanciers. « Carrier était-il fou? », demande l'auteur, et il répond : « Peut-être! » Déjà, M. Fleury avait parlé de son « cerveau malade, que l'abus des jouissances entraînait jusqu'à la démence », et M. Lallié constatait de son côté que « son intelligence était médiocre et sa raison pas des plus saines ». C'est donc l'opinion générale que l'inventeur des noyades était un déséquilibré; ses folies sanguinaires n'ont été possibles que par la lâcheté publique, et le vrai coupable de tant de crimes, ce n'est pas ce fou furieux, qu'il est absurde de traiter de « César de contrebande » et de « Tibère », mais le Comité de Salut public, qui savait certainement ce qu'engloutissaient les flots de la Loire et qui encourageait ces horreurs par ses éloges ou tout au moins par son silence.

Ailleurs, heureusement, la Terreur elle-même se montre infiniment moins terrible. En assistant, grâce à M. Victor FOROT, aux séances du *Club des Jacobins de Tulle*², depuis son origine (juin 1790) jusqu'à la dissolution de la Société (mars 1795), on constate que les démagogues corréziens, rarement extravagants et jamais sanguinaires, supportent même que des femmes les apostrophent du haut des tribunes et que des enfants au-dessous de six ans troublent leurs délibérations. En mettant au jour ces documents, le fécond et consciencieux président de la Commission départementale de la

1. G. Lenôtre, *Mémoires et souvenirs sur la Révolution et l'Empire. Les Noyades de Nantes*. Paris, Perrin et C^{ie}, 1912, 316 p., in-18, grav.

2. Victor Forot, *le Club jacobin de Tulle. procès-verbaux de toutes les séances, depuis l'origine jusqu'à la dissolution de la Société (1790-1795)*. Tulle, impr. du *Corrézien républicain*, 1912, 607 p., gr. in-8°, grav.

Correze a rendu un nouveau service aux travailleurs qui s'occupent de l'histoire locale. On regrette seulement que M. Forot n'ait pas joint à son volume une table des matières détaillée, indispensable pour s'orienter dans un volume compact de plus de six cents pages¹.

Avec M. Paul de CASTÉRAS, nous apprenons à connaître les *Révolutionnaires et terroristes de l'Ariège*². L'auteur avait écrit, il y a trente-cinq ans, une *Histoire de la Révolution dans le pays de Foix et l'Ariège* (Paris, 1876); il en reprend aujourd'hui quelques chapitres, en analysant dans un esprit libéral les actes et les paroles des meneurs du mouvement révolutionnaire dans le pays. Il s'arrête surtout à Mare-Guillaume-Alexis Vadier; le futur président du Comité de Sûreté générale ne se doutait pas assurément, le jour où il combattait à Rossbach comme lieutenant au régiment de Piémont, qu'il serait un jour législateur, régicide et mourrait en exil à Bruxelles. A ses côtés figurent Bernard Font, l'évêque constitutionnel de l'Ariège, les représentants du peuple : J.-B. Clauzel, Espert, Campmartin, Raymond Gaston, l'ex-procureur-syndic de Tarascon, J.-F. Baby, fusillé comme anarchiste au camp de Grenelle, en vendémiaire de l'an V³. M. Henri LABROUE s'est beaucoup occupé de l'histoire de la Révolution dans le sud-ouest de la France: son zèle au travail n'a point reculé devant le dépouillement des moindres archives municipales, après avoir exploré celles de la capitale et des chefs-lieux de département. Il a, de la sorte, amassé des matériaux précieux, utilisés dans un esprit critique; en attendant que nous ayons son grand ouvrage sur la mission de Lakanal en Dordogne, ouvrage prêt à paraître, il nous en offre un autre sur *l'Esprit public en Dordogne*⁴. On y peut suivre, presque jour par jour, les fluctuations de l'opinion dans un département d'opinions plutôt moyennes, ni très arriéré d'abord, ni très révolutionnaire ensuite. Aussi, quand la réaction revint, après thermidor, la république démocratique y conserva la majorité, malgré la pression gouvernementale et les coups d'État parlementaires;

1. Quelques fautes d'impression à corriger, par exemple, p. 151, lire 28 septembre pour 28 décembre. — P. 427, lire *Coffinhat* pour *Coffingcal*. — P. 484, lire *Masséna* pour *Massénat*. — P. 520, lire *Aldenhoven* pour *Oldenhoven*.

2. *La Révolution en province. Révolutionnaires et terroristes du département de l'Ariège (1789-an VIII)*, par Paul de Castéras, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse, Paris, H. Champion, 1911, xiv-309 p., in-8°.

3. Nous aimons à croire, pour l'honneur des latinistes français et des historiens, que le cœneuil de Jean-Jacques Rousseau ne portait pas, comme on le dit, p. 263 : « *Hic jacent ossa Johanni Jacobi Rousseau, anno 1708.* »

4. Henri Labroue, *l'Esprit public en Dordogne pendant la Révolution*, préface de M. Gabriel Monod, Paris, Félix Alcan, 1911, ix-211 p., in-8°.

le 18 brumaire mata la région, comme le reste du pays. Les conclusions de M. Labroue sont aussi solides que modérées, sa documentation excellente. Quand aurons-nous pour chaque département une monographie pareille sur les variations de l'esprit public?

Les Provençaux ont passé, de tout temps, pour plus excitables et plus démonstratifs que les Périgourdins. Nous le constatons en feuilletant avec M. Edmond POUPÉ les archives du tribunal révolutionnaire du Var, conservées presque entièrement à Draguignan et qu'il a classées lui-même¹. Il nous raconte la formation dudit tribunal, résumant les affaires jugées par lui, fournissant les listes des contre-révolutionnaires arrêtés et toute une série de pièces justificatives (arrêtés des représentants, interrogatoires, dépositions des témoins, etc.). Créé par Barras, Fréron et Robespierre jeune, le 8 septembre 1793, il jugea, dans l'espace de cinq mois, 189 inculpés, dont dix-huit seulement furent condamnés à mort et 131 acquittés purement et simplement. Mais cette douceur relative s'explique par le fait que le tribunal n'eut à juger que le « menu fretin » fédéraliste et que les grands « coupables » furent réservés à la Commission révolutionnaire de Toulon. M. Joseph COMBET, dont nous avons déjà signalé maintes fois les intéressantes plaquettes, nous offre une histoire de la *Révolution à Nice*², depuis le moment où la ville fut occupée par les Français (29 septembre 1792) et après son annexion définitive en février 1793. Dans une série de chapitres, l'auteur étudie, d'après les meilleures sources et avec ce soin des détails précis que nous lui connaissons, la vie intérieure du chef-lieu du nouveau département des Alpes-Maritimes, vie toujours agitée par suite de l'état de guerre perpétuel. A noter qu'il n'y eut point à Nice de véritables persécutions religieuses, ni sous la Convention, ni sous le Directoire: que le culte n'y fut guère interrompu et qu'on s'y serait cru. — comme l'écrivait un fonctionnaire, en fructidor an VI, — « dans un des faubourgs de l'Italie ». M. le vicomte DE BRACHET nous ramène vers le nord du territoire par sa biographie du *Conventionnel J.-B. Le Carpentier*, surnommé, par ses adversaires, « le Bourreau de la Manche »³. Ce fils de paysan.

1. Edmond Poupé, *le Tribunal révolutionnaire du Var*. Draguignan, impr. Latil, 1911, vii-290 p., in-8° (*Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, t. XXVIII).

2. Joseph Combet, professeur d'histoire au lycée de Nice, *la Révolution à Nice (1792-1800)*. Paris, E. Leroux, 1912, v-237 p., in-8°, carte et pl.

3. Vicomte de Brachet, *la Terreur dans l'Ouest. Le Conventionnel J.-B. Le Carpentier, 1759-1829*, d'après de nouveaux documents: préface de Frédéric Massou, de l'Académie française. Paris, Perrin et C^{ie}, 1912, xv-399 p., in-8°, pl. — Dans cette préface, où il parle d'ailleurs infiniment plus de Barbey

très obscur et très peu sympathique homme de loi de Valognes, que les remous de la Révolution portèrent un jour à la Convention, où, à ce qu'affirme l'auteur, « Robespierre, Danton, Hébert et Marat se serrèrent pour lui faire place dans leur groupe effrayant et sinistre », n'y joua d'ailleurs aucun rôle. Il serait oublié depuis longtemps si, dans sa seconde mission en Normandie (août 1793-août 1794), il n'avait très durement réprimé les complots des chouans, accumulé beaucoup de ruines et versé bien du sang innocent, actes que la légende réactionnaire a encore exagérés, au point que l'auteur lui-même est obligé d'en convenir¹. Pauvre et misérable sous le Directoire et l'Empire, il fut jeté dans les cachots du Mont-Saint-Michel en 1820, après s'être caché pendant quatre ans comme régicide expulsé de France; il y est mort en 1829, brisé au point de « se laisser ramener aux sentiments religieux en échange de quelques douceurs » et à « chanter les louanges de l'auguste famille des Bourbons »².

La question religieuse pendant la Révolution a fourni la matière de trois volumes, suite d'ouvrages déjà mentionnés autrefois. C'est d'abord la cinquième édition de l'ouvrage de M. l'abbé SICARD, *les Evêques avant la Révolution*³, et une édition nouvelle du tome I^{er} de son *Clergé de France pendant la Révolution*⁴, celui qui porte comme sous-titre : *l'Effondrement*. Ce sont des éditions revues et passablement augmentées. Le premier volume offre un tableau très vivant, très documenté, du haut clergé sous l'ancien régime, tableau

d'Aureville que du conventionnel « aux mains déloyales et malpropres », M. Masson exhale, une fois de plus, son profond mépris pour « tous les huis-siers, vétérinaires et autres primaires qui font la gloire de nos parlements depuis cent ans ».

1. On regrettera que M. de Brachet ait suivi ce mauvais exemple. — P. 315, par exemple, il nous raconte que Le Carpentier « demanda à se faire employer par la police impériale ». A la page suivante, nous lisons : « Cette démarche, si tant est qu'il l'ait faite, n'eut aucune suite. » Pourquoi donc cette insinuation qui ne s'appuie sur rien? D'ailleurs, sur les 400 pages du livre, près de la moitié sont sans aucun renvoi à des sources manuscrites ou imprimées.

2. Malgré sa dévotion sénile, la haine du clergé le poursuivit au delà du tombeau. Sa tête fut conservée longtemps dans la pharmacie des moines du Mont-Saint-Michel. « Elle s'y trouve probablement encore », dit l'auteur, « dans les placards d'une personne qui ne nous a pas permis de la nommer » (p. 367). Cela n'empêche pas qu'ailleurs il s'indigne « contre les odieuses profanations qui s'attaquent aux morts » (p. 26).

3. Abbé Augustin Sicard, *L'Ancien clergé de France. Les Evêques avant la Révolution*, 5^e éd. Paris, Lecoffre, 1912, vi-644 p., in-8°.

4. Abbé Augustin Sicard, *le Clergé de France avant la Révolution. T. I : l'Effondrement*, nouv. éd. très augmentée. Paris, Lecoffre, 1912, 604 p., in-8°.

d'un optimisme qu'on qualifierait de naïf s'il n'était très prémédité et qui conclut naturellement, — malgré bien des détails fournis par l'auteur lui-même et qui permettraient une conclusion différente, — a ce que l'épiscopat français, sauf peut-être quelques rares brebis galeuses, était à ce moment à la hauteur de sa mission. Un lecteur connaissant son xvii^e et son xviii^e siècle, les mémoires et la chronique scandaleuse du temps, pourrait ne pas partager entièrement l'opinion de l'auteur et conclure que la Révolution, en balayant cette aristocratie orgueilleuse, parfois ignorante et souvent débauchée, a rendu en définitive à l'Église un fameux service. Dans son second volume, M. l'abbé Sicard raconte avec talent l'abandon forcé de toutes les positions privilégiées occupées par elle dans la société d'alors, l'effondrement politique, financier¹, monastique et religieux, par où l'auteur entend la revendication faite par la Constituante des droits de la nation et de l'esprit laïque. Son récit, d'un ton généralement très modéré d'ailleurs, nous montre comment l'Église se vit enlever successivement le monopole d'une religion d'État, le monopole de l'enseignement et le monopole de la charité. M. Pierre DE LA GORCE a mis au jour le second volume de sa grande *Histoire religieuse de la Révolution*², dont nous avons caractérisé assez récemment les tendances pour n'avoir point besoin d'y revenir plus en détail. Ce second volume (livres VII à XV) embrasse les événements depuis l'ouverture de l'Assemblée législative (octobre 1791) jusqu'à l'échec des Vendéens devant Nantes (juillet 1793). On trouvera peut-être que dans cette *Histoire religieuse* les faits de guerre en Vendée prennent une place trop considérable³ et que, selon les occurrences, l'auteur estompe ou accentue les couleurs de ses tableaux⁴. M. le chanoine PISANI a terminé, par

1. Puisque M. l'abbé Sicard assure que le clergé assista, « avec un désintéressement extraordinaire, à la spoliation de ses biens », c'est qu'il n'a jamais lu sans doute les factums enflammés que les chambres ecclésiastiques d'Alsace et le cardinal de Rohan publièrent alors.

2. Pierre de La Gorce, membre de l'Institut, *Histoire religieuse de la Révolution française*, t. II. Paris, Plon, 1912. 538 p., in-8°, cartes. — Voy. *Rev. hist.*, t. CVII, p. 155.

3. On y trouvera l'aveu significatif que l'énergie sauvage des Vendéens ne « provenait ni de leur loyalisme royaliste, ni de leur attachement à la noblesse, mais du mal terrible, insupportable... d'être damnés ». — Voy. aussi ce qu'il dit des missionnaires *mulotins*, qui, « ultramontains jusqu'à la moëlle », semblent avoir été les vrais boutefeux de la guerre civile (p. 352-354).

4. Il affirmera, par exemple, qu'en avril 1792, « les paroisses catholiques (sur toute l'étendue de la France) demeuraient paisibles », alors que dans bien des localités une lutte sans merci avait déjà commencé entre les réfractaires et leurs ouailles et le clergé jureur. Il dira que le Directoire du Bas-Rhin « a

un quatrième volume, son ouvrage sur *l'Église de Paris et la Révolution*¹. Comme nous avons déjà parlé, à deux reprises, de cet important travail, de ses mérites littéraires et de certaines restrictions qu'appellent les vues de l'auteur, nous bornerons à dire que ce dernier tome expose l'histoire des quelques années qui s'écoulèrent entre le 18 brumaire, la signature du Concordat, et la réconciliation qui se produisit entre le premier Consul et la papauté, bien que certains évêques intransigeants déclarassent que, « sans royauté légitime, il ne pouvait y avoir de catholicité en France ». Après les nombreux ouvrages parus depuis une vingtaine d'années sur cette période, en dernier lieu le volume de M. de Lanza de Laborie, M. Pisani ne pouvait guère nous apporter beaucoup de documents nouveaux : mais il raconte, non sans verve, les détails des longues négociations entre « l'acrobate Bernier », délégué de Bonaparte, et les représentants du Saint-Siège, qui se débattaient en vain contre la « diabolique obstination » des constitutionnels et contre « les exigences infâmes d'une loi antichrétienne »². Son volume se termine par le tableau de la réorganisation du clergé paroissial de Paris, rendue difficile par la rareté de sujets idoines.

Parmi les biographies et mémoires, nous mentionnerons d'abord le volume que M. Gaston MAUGRAS et M. le comte DE CROZE-LEMERCIER ont consacré à *Delphine de Sabran*³, dont la mère déjà fut célèbre dans les fastes de l'amour et de la galanterie et qui continua de son mieux ces traditions de famille. Épouse à dix-sept ans du jeune comte de Custine. — c'est une idylle joliment racontée qui précéda de peu la Grande Tempête. — elle se vit lancée bientôt dans le tourbillon de la haute société parisienne d'alors, et la Révolution elle-même ne parvint pas à la rappeler au sérieux. Elle eut

donné l'exemple de la guerre administrative » jusqu'au 10 août, alors que les lecteurs de la *Revue* ont pu voir, par une étude publiée l'année dernière, qu'au contraire les administrateurs constitutionnels, jusqu'à leur chute, après le 10 août, ont essayé de garantir la liberté du culte aux dissidents réfractaires. — Que l'auteur fasse le panégyrique d'un prince aussi nul que Louis XVI, soit ; mais ne va-t-il pas un peu loin quand il voit dans la journée du 20 juin « un souvenir de la Passion divine » ?

1. *L'Église de Paris et la Révolution*, par P. Pisani, chanoine de Notre-Dame, professeur à l'Institut catholique. T. IV : 1799-1802. Paris, A. Picard et fils, 1911, 461 p., in-18.

2. Très amusantes aussi les intrigues des sénateurs, ministres, préfets, des généraux même poussant la candidature d'un de leurs parents aux mitres vacantes. L'auteur s'en console un peu en déclarant qu'il « n'a pas trouvé trace d'influences féminines » (p. 266).

3. Gaston Maugras et le comte P. de Croze-Lemercier, *Delphine de Sabran, marquise de Custine*. Paris, Plon-Nourrit, 1912, vi-576 p., in-8°, portraits.

pourtant un beau moment dans sa vie, quand, apprenant l'arrestation de son beau-père et de son mari, elle accourut à Paris pour essayer de les disputer au tribunal révolutionnaire. Mais, comme le disent ses deux biographes, « la légèreté de cœur de Delphine était infinie et incurable ». Armand de Custine était à peine guillotiné qu'elle devient la maîtresse d'Alexandre de Beauharnais, dont la tête devait tomber un peu plus tard. Elle continue de la sorte toute sa vie et succède plus tard, comme chacun le sait, grâce aux biographes de Chateaubriand, à M^{me} de Beaumont dans le cœur, très volage aussi, de l'auteur du *Génie du christianisme*. Le livre est élégamment écrit, ce qui ne saurait étonner quand on connaît le talent de M. Maugras; mais, au risque de paraître bien puritain, je suis tenté de regretter ce long panégyrique d'une existence aussi frivole, inutile à elle-même et aux autres, et dont la peinture fidèle justifie les invectives des intransigeants contre une « société pourrie ». On n'emporte pas une impression plus favorable de l'ancien régime en lisant le *Journal d'émigration*¹ du comte d'Espinchal, que vient de publier M. le comte d'HAUTERIVE, d'après les carnets de notes de cet ex-colonel, page du Dauphin, qui sont conservés à la bibliothèque de Clermont-Ferrand. Il y a consigné ses impressions avec toute l'outrance d'un ci-devant enragé, mais non sans esprit, et il réussit à plaquer ses notations, qui sont d'un égoïste féroce, de touches sentimentales. Ayant fui à l'étranger, dès juillet 1789, il s'y amuse sans vergogne pendant la crise où sombre la royauté, mais en traitant Louis XVI de « monarque faible et pusillanime »², Necker de « scélérat hypocrite », etc. Mais on retiendra les croquis de l'émigration de Coblenz, la description de l'incurable frivolité des princes fugitifs, de leur ignorance, de leur « gaspillage affreux », de « la lâcheté des brillants états-majors tout à coup disparus ». C'est une lecture des plus suggestives et qui devrait faire de tout royaliste sérieux un jacobin³.

Si nous passons à l'histoire militaire de la Révolution, nous rencontrons d'abord le second tome de l'ouvrage de M. le colonel DULAC

1. *Journal d'émigration du comte d'Espinchal*, publié d'après les manuscrits originaux par Ernest d'Hauterive. Paris, Perrin et C^o, 1912, ix-559 p., in-8°, portraits.

2. « La véritable manière de défendre le trône en cette circonstance n'est pas en restant auprès d'un souverain... qui semble déconcerter exprès les projets des bons royalistes pour favoriser les révolutionnaires » (p. 193). Aussi M. d'Espinchal flirte en Italie pendant que les émigrés se battent sur le Rhin.

3. Il ne faudrait pas se fier trop à ses racontars, qui ne sont pas tous des impressions personnelles. Quand il dit que le duc d'Aiguillon figurait aux journées d'octobre 1789 déguisé en poissarde, que Mirabeau a été empoisonné

sur les *Levées départementales de l'Allier*¹, travail dont nous avons parlé dernièrement déjà. Il est moins technique, mais humainement plus intéressant que le premier, puisqu'il renferme nombre de correspondances intimes et les états de services des jeunes soldats; ils y racontent eux-mêmes leurs élans patriotiques, leurs exploits guerriers, pêle-mêle avec les infidélités de leurs maîtresses ou la prétendue trahison de leurs chefs. Ces correspondances s'étendent jusqu'à la fin de l'Empire, et, officiers et soldats, on apprend à les connaître ainsi de près. Il y a parmi eux des hommes de cinquante et soixante ans, des enfants de quinze et seize ans; les uns désertent avec une naïve inconscience, beaucoup d'autres se distinguent par leur vaillance, d'autres encore soupirent après l'arrivée de leurs remplaçants payants et se lamentent quand on les oblige à rester sous les drapeaux une fois les autres arrivés. Il y a là plus d'une page naïve et curieuse qu'un futur historien des armées de la République pourra citer². En fouillant avec un zèle inlassable dans les archives du ministère de la Guerre, dans les Archives nationales et dans ses propres cartons, en ajoutant à tous ces matériaux quelques autres pièces déjà publiées, mais éparses dans des recueils oubliés, M. Arthur CHUQUET a réussi à former une *seconde* série de 527 documents émanant de Hoche, Kléber, Desaix et Marceau³. Il y a joint une cinquantaine de pièces relatives à ces illustres généraux. Naturellement, tout n'y est pas d'une égale importance; telle apostille à une demande officielle, tel certificat ou tel ordre de service n'ajoutent rien à notre connaissance d'un Hoche ou d'un Kléber. Mais d'autres documents sont d'un grand intérêt (par exemple les lettres de Hoche au Directoire, en ventôse an V, p. 113, 129, 135, sur les vols des fournisseurs, sur l'état des armées, sur l'organisation des pays conquis, les *Réflexions sur la situation future*

par Lameth et Barnave, ou que le prince Victor de Broglie était un des gardes nationaux placés au pied de l'échafaud de Louis XVI, il montre mieux encore son incapacité critique que l'ardeur de ses haines politiques.

1. Lieutenant-colonel Dulac, *les Levées départementales dans l'Allier sous la Révolution, 1791-1796*, t. II. Paris, Plon-Nourrit, 1911, 518 p., in-8°. portraits.

2. L'Allier n'a pas fourni alors de grande illustration militaire, mais pourtant cinq généraux, six colonels, etc. — Quelques fautes d'impression à corriger : *Ducray*, abbé *Prévost*, *Deprez-Crassier*, *Hochspeyer*, *Indenburg*, *Wetzlar*, etc., pour *Ducry*, *Vallé-Prévost*, *Cassier*, *Hochepayre*, *Indenburg*, *Wiltzard*, etc.

3. Arthur Chuquet, membre de l'Institut, *Quatre généraux de la Révolution : Hoche et Desaix, Kléber et Marceau*, lettres et notes inédites, suivies d'annexes historiques et biographiques, 2^e série. Paris, Fontemoing, 1911, 474 p., in-8°.

du militaire (du 12 floréal an V), la singulière lettre du même Hoche contre Kléber, dénoncé comme « un des ennemis les plus redoutables du Directoire » (p. 247) et comme tenant « d'affreux propos »¹. Mentionnons enfin les lettres si gaies et si sages à la fois de Desaix durant son séjour à l'armée du Rhin (novembre 1796-mai 1797). Feu M. Eugène CRUYPLANTS, major dans l'armée belge, a consacré un volumineux ouvrage à *Dumouriez dans les ci-devant pays autrichiens*², composé d'après les *Mémoires* du général lui-même, les volumes de M. Arthur Chuquet sur *les Guerres de la Révolution*, le volume de M. de Jonquières sur *Jemmapes*, etc. C'est une œuvre un peu touffue, pleine de « doublets » et de hors-d'œuvre³, au style un peu négligé; mais il est inspiré par un sentiment d'affection très prononcé pour la France et par un sentiment d'estime pour Dumouriez, « homme de génie, très discuté, assurément incompris et peut-être injustement jugé », qui « a voulu sauver la France malgré elle ». Les très nombreuses notices sur les généraux et les officiers ayant figuré dans les troupes de ligne et les corps de volontaires durant la guerre de Belgique sont la partie la plus neuve peut-être de l'ouvrage. Malheureusement, il y manque une table alphabétique des noms propres, qui permettrait seule d'utiliser vraiment l'amas de renseignements que ces neuf cents pages renferment⁴.

De Dumouriez à *Joseph-François Dours*⁵, il y a loin, comme célébrités et comme capacités militaires. Cela n'a pas empêché M. Victorien LAVAL de consacrer à ce personnage, quasiment inconnu, un volume de plus de sept cent cinquante pages. Descendant de modestes jardiniers du Comtat, fils d'un père anobli par le pape, il servit lui-même, durant plusieurs années, dans l'armée royale comme officier. Au moment de la Révolution, il se jette dans

1. P. 438, lire *Chayrou* pour *Chayton*.

2. *La Belgique sous la domination française. Dumouriez dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens*. Bruxelles, A. de Boeck; Paris, Librairie générale, 1912, vii-875 p., gr. in-8°, pl.

3. Il y a, par exemple, seize pages sur Louis-Philippe roi, trente-cinq pages sur le colonel Devaux, le récit de l'exécution de Robespierre, Carrier et Fouquier-Tinville, etc.

4. P. 372, Osterode, où Napoléon séjourna en 1807, n'est pas en Hanovre, mais dans la Prusse orientale. — Comment Dumouriez pouvait-il avoir, en avril 1793, la hantise de la guillotine, où montèrent Marie-Antoinette, Custine, Biron, Houchard, Westermann, etc. (p. vi). Aucune de ces victimes n'avait encore été jugée ni condamnée à cette date.

5. D^r Victorin Laval, *le Général Joseph-François Dours, sa vie politique et militaire, sa mort tragique*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912, xvi-740 p., gr. in-8°, pl.

le mouvement, participe, en ardent jacobin, à la répression du mouvement fédéraliste dans le Midi, devient général et, grâce au sans-culottisme qu'il affiche, arrive à commander quelque temps l'armée des Alpes. Tombé en disgrâce après le 9 thermidor, il est assassiné dans sa propriété, près de Bollène, par des conscrits réfractaires, le 22 décembre 1796¹. Mais la vie de cet homme, obscur malgré tout, ne remplit pas de longtemps le volume de M. Laval. Le gros de l'ouvrage (onze chapitres sur dix-sept) est consacré à une étude critique très détaillée de la campagne de l'armée conventionnelle contre les fédéralistes marseillais, contre Marseille même et Toulon, campagne où Dours ne joua qu'un rôle fort modeste, mais que l'auteur raconte en s'appuyant d'une foule de documents inédits, qui donnent à son récit une valeur très sérieuse. *Le général Compans*², que Dours rencontra peut-être devant Toulon, est plus connu : son petit-fils, M. TERNAUX-COMPANS, nous raconte sa vie d'après les propres notes du général, celles de son adjutant, le futur général Berthezère, et sa correspondance. Destiné d'abord à être curé, puis commerçant, le tourbillon révolutionnaire l'entraîna comme tant d'autres ; il s'engage en 1791 et nous le voyons capitaine dans un bataillon de volontaires à vingt-deux ans ; quatre ans plus tard, il est chef de brigade et général à l'armée d'Italie en 1798. Son vote contre le consulat à vie n'empêcha pas sa carrière brillante sous l'Empire. Il figure à Austerlitz et Jéna, dans la campagne de Russie et, durant celle de 1813, Napoléon le proclame « un général d'armée de premier mérite ». Nous le rencontrons encore, l'année suivante, à la défense de Paris, où il est blessé, puis il disparaît de la scène historique, bien qu'il ait vécu jusqu'en 1845 et même siégé jusqu'à cette date à la Chambre des pairs³.

Avec le beau travail de M. Raymond Guyot, nous entrons dans la période ultime de l'histoire de la Révolution. Son livre sur le *Directoire et la paix de l'Europe*⁴, depuis les traités de Bâle jusqu'à la deuxième coalition (1795-1799), attaque la question, si controversée toujours, de la possibilité d'une pacification européenne

1. Cet assassinat, dont le gouvernement directorial ne réussit pas à découvrir et à punir les auteurs, montre jusqu'à quel degré d'impuissance il était tombé dans le Midi.

2. *Le général Compans (1769-1845), d'après ses notes de campagne et sa correspondance de 1812 à 1813*, par son petit-fils, M. Ternaux-Compans, Paris, Plou-Nourrit, 1912, v-390 p., in-8°, portrait.

3. P. 329, lire *d'Aubignosc* pour *d'Aubignac*. — P. 374, lire *1844* pour *1815*.

4. Raymond Guyot, *le Directoire et la paix de l'Europe, des traités de Bâle à la deuxième coalition (1795-1799)*, Paris, Félix Alcan, 1911, 956 p., in-8°.

durable après les succès des armées de la Convention. Les royalistes français et de nombreux savants étrangers, hostiles pour la plupart à notre pays ou à l'idée républicaine, ont soutenu de bonne heure qu'aucune paix n'était possible entre l'Europe monarchique et la Révolution, cette dernière ayant trop besoin de conquêtes pour assurer sa propre durée. Les historiens allemands surtout, à la suite de Sybel, ont répété les mêmes affirmations, formulant, comme une espèce de dilemme, la nécessité pour la France d'écraser l'Europe ou d'être écrasée par elle. Cette doctrine a été reproduite chez nous et Albert Sorel, en particulier, l'a développée avec un talent supérieur. Mais une réaction sérieuse se fait sentir contre cette façon de voir et M. Guyot, après avoir examiné très à fond la politique européenne et plus particulièrement celle des gouvernants français depuis 1795, arrive à des conclusions assez différentes. Est-il bien vrai que, depuis la paix de Bâle, signée avec la Prusse, il n'y aurait pas eu moyen de s'entendre, et les nations ennemies. L'Angleterre en particulier, n'ont-elles jamais été vraiment disposées à reconnaître les conquêtes françaises et le gouvernement même de la République? N'est-ce pas plutôt le Directoire qui n'a pas voulu la paix? C'est là-dessus que porte l'enquête de l'auteur, enquête complexe et délicate, guidée par une critique pénétrante et basée sur un dépouillement minutieux de la littérature imprimée de tous les pays et sur de nombreuses recherches d'archives. Il en ressort avec évidence, à notre avis, que la politique du gouvernement français a été par moments contradictoire durant cette période, tant vis-à-vis du cabinet de Vienne que de celui de Londres: que, Reubell une fois parti, le Directoire, subissant l'ascendant de Bonaparte, a changé ses dessein. Son premier programme s'inspirait de la vieille tradition monarchique, continuée par le Comité de l'an III: il voulait s'assurer les frontières naturelles et le Rhin et s'y arrêter. Le second prônait la propagande révolutionnaire au dehors, afin d'essaimer d'autres républiques au loin et peut-être de les exploiter. Cette politique de propagande, infiniment plus envahissante que l'autre, devait effrayer et rendre justement méfiants les États du continent encore libres, et, après brumaire, « la politique impériale, au sens romain du mot, s'impose désormais » (p. 902). Mais cela n'empêche pas de croire que, si le Directoire avait montré des dispositions plus modérées, la paix européenne eût pu être signée plusieurs années avant les traités de Lunéville et d'Amiens. Seulement, aurait-elle duré plus longtemps que ceux-ci? Une fois Bonaparte au pouvoir, sa politique outrancière devait rendre tout accord permanent impossible, à moins d'une soumission complète à toutes ses volontés.

M. Guyot avait d'abord songé à grouper le vaste tableau de la politique extérieure du Directoire autour de la personnalité de J.-F. Reubell. Après avoir élargi son cadre, il n'a pas voulu que ses recherches sur la vie publique du directeur fussent perdues et il a réuni ses matériaux dans un second travail, *Documents biographiques sur J.-F. Reubell*¹. C'est la première étude un peu complète sur l'avocat de Colmar, devenu l'un des représentants de l'Alsace à la Constituante et à la Convention. M. Guyot, — et nous le regrettons pour Reubell, — n'a guère fait que réunir les pièces du dossier de sa vie politique, sans aborder à fond la discussion contradictoire des jugements souvent calomnieux émis sur son compte par les contemporains. Il en ressort pourtant qu'il sut être énergique et rester honnête, car il est mort obscur et presque pauvre après avoir manié des millions².

M. Charles SCHMIDT a réuni, lui aussi, des documents nouveaux et curieux sur un point spécial de la politique directoriale, sur *la Réunion de Mulhouse à la France*³ en 1798. Les pièces empruntées par lui aux Archives nationales remontent en partie jusqu'en 1785 et montrent d'une façon péremptoire que le rattachement de la petite république au territoire français ne fut pas l'effet d'un enthousiasme subit, mais la conclusion de longues négociations, commencées déjà sous l'ancien régime⁴. Il se présente en outre comme un problème essentiellement *économique*; « jamais », dit avec raison l'auteur, « un cordon de soldats français n'entoura le petit État indépendant; ce fut un cordon de douaniers qui le cerna et le conquit » (p. 111). Mais si les nécessités de la vie économique obligèrent Mulhouse à renoncer à son autonomie, elle participa bien

1. Raymond Guyot, docteur ès lettres, etc., *Documents biographiques sur J.-F. Reubell, membre du Directoire exécutif (1747-1807)*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1911. 185 p., in-8°, portrait.

2. M. Guyot dit, p. 13, que Reubell « passe pour avoir étudié le droit à Strasbourg ». Le futur directeur fut immatriculé à l'Université, le 14 juin 1764, et soutint sa thèse de licence : *De secundarum nuptiarum poenis*, le 3 mai 1766.

3. *Une conquête douanière : Mulhouse, documents des Archives nationales relatifs à la préparation de la réunion de Mulhouse à la France, 1785-1798*, publiés par Charles Schmidt, archiviste aux Archives nationales, etc. Mulhouse, Meininger, 1912. vii-162 p., in-8°, carte.

4. C'est un spectacle peu édifiant de voir comment la jalousie des industriels du reste du Haut-Rhin pousse les autorités à créer, dès 1792, une ligne de douanes entre eux et leurs confrères mulhousiens. Très curieux aussi les rapports officiels et confidentiels d'un agent secret envoyé par le Comité de Salut public, en août 1793, pour préparer la réunion et les moyens d'agir qu'il propose (janvier 1794).

vite aux avantages du grand État, au sein duquel elle put dorénavant développer ses ressources ; grâce à sa bourgeoisie intelligente et travailleuse, elle devint rapidement l'un des plus grands centres de l'industrie française. C'est ce que M. Ch. Schmidt expose sobrement et d'une façon topique dans une introduction d'une vingtaine de pages. D'autres documents relatifs à la politique du Directoire ont été mis au jour par MM. P. MONTARLOT et L. PINGAUD ; ils se rapportent au *Congrès de Rastatt*¹. Leur premier volume renferme d'abord une bonne introduction, claire et succincte, sur le but du Congrès, sur les personnages qui y figurèrent et sur son issue tragique². Les éditeurs ont ajouté à leur propre exposé un *Discours préliminaire et historique*, rédigé par Jean Debry, le 20 thermidor an VIII (p. 111-168). Les pièces qui suivent sont empruntées, pour la plupart, aux archives des Affaires étrangères (Allemagne, tomes 674-695) ; quelques autres (lettres de Debry à Talleyrand, Merlin, etc.) sont tirées de collections particulières. Le dossier s'ouvre par une lettre de Debry à Treilhard, du 11 juin 1798, et se termine provisoirement par une dépêche de Roberjot à Talleyrand, du 26 septembre 1798. En le parcourant, on se rend compte que, des deux côtés, les négociateurs n'étaient pas pressés d'aboutir, chacun, l'empereur comme le Directoire, escomptant les chances d'avenir.

Nous devons à M. Henri W. MEICKLE, professeur d'histoire à l'Université d'Édimbourg, une étude très solide sur la répercussion de la *Révolution française en Écosse*³. Il y traite, avec un désir très évident de se montrer équitable envers chacun des partis qui s'y disputaient alors l'influence, de l'action intellectuelle et morale exercée par notre révolution sur l'opinion publique dans sa patrie. M. Meickle montre combien sérieuse fut l'influence des doctrines politiques formulées par la Constituante sur l'esprit énergique et réfléchi de nombreux Écossais, esprit déjà mis en éveil depuis la

1. *Le Congrès de Rastatt (juin 1798-avril 1799)*, correspondance et documents publiés pour la Société d'histoire contemporaine par MM. P. Montarlot et L. Pingaud, t. I. Paris, Alphonse Picard et fils, 1912, 409 p., in-8°. portrait.

2. Dans l'introduction, très soignée d'ailleurs, il y a quelques petites inexactitudes. — P. 64, Bouxwiller n'appartenait pas depuis 1314 au landgrave de Hesse-Darmstadt ; les landgraves n'ont hérité des comtes de Hanau-Lichtenberg qu'en 1736. — P. 75, lire *Kageneck* pour *Kagenegg*. — L'évêque constitutionnel du Bas-Rhin, Brendel, n'a jamais « fait de feu de joie de ses insignes épiscopaux ; c'est une « blague » de Metternich.

3. Henry W. Meickle, *Scotland and the french Revolution*. Glasgow, J. Maclehose and Sons, 1912, xix-317 p., in-8°.

guerre d'Amérique et très désireux de réformes¹. On suivra, dans son récit, les efforts du gouvernement pour étouffer ce réveil libéral, en poursuivant les *Sociétés des Amis du peuple*, en muselant la presse, en traduisant les meneurs devant les assises comme coupables de haute trahison, etc. Le *Militia-Act* de 1797 mit fin, pour un temps, à la possibilité, pour les citoyens, d'exprimer librement leurs idées, mais les germes semés alors s'épanouirent plus tard, et, pour autant qu'elles purent s'adapter au génie national, se réalisèrent dans la réforme de 1832.

Le grand ouvrage de M. DE LA JONQUIÈRE sur l'expédition d'Égypte s'est arrêté avec le cinquième volume, par suite de la mort de l'auteur, au départ de Bonaparte. En examinant la *Dernière phase de l'expédition d'Égypte*², M. Georges RIGAULT ne prétend pas continuer le travail de son devancier dans toute son ampleur, mais simplement raconter le dernier chapitre de cette entreprise d'outre-mer et la part qu'y prit le général Menou. Son livre est, au fond, une espèce d'appel à la postérité en faveur de celui que les historiens et les manuels d'histoire ont toujours appelé « l'incapable Menou ». M. Rigault assure qu'on l'a condamné sur le « pamphlet » du général Reynier et les dictées de Sainte-Hélène, et qu'on le calomnie encore aujourd'hui, parce qu'au milieu de tant d'hommes de guerre, il était « avant tout un homme d'État ». Je crains bien qu'il ne réussisse pas à regagner les cœurs au « bon Turc » Abdallah; on il se trompe assurément, c'est quand il affirme que « l'Égypte fût demeurée française si l'armée d'Orient eût, aussi bien que son dernier chef, entendu les intérêts coloniaux de la France » (p. 391). En présence de l'Angleterre triomphante sur les mers et de la Turquie soutenue par elle, la prolongation indéfinie du maintien de la conquête égyptienne n'était pas possible³.

A ses nombreux volumes sur l'histoire moderne de la Russie, M. K. WALISZEWSKI vient d'en ajouter un nouveau, l'un des plus dramatiques de la série, car il nous raconte la vie et la mort de

1. On sait que l'Écossais James Mackintosh répondit avec vigueur, dès avril 1791, par ses *Vindiciæ gallicæ* aux *Réflexions* d'Edmond Burke.

2. *Le général Abdallah Menou et la dernière phase de l'expédition d'Égypte (1799-1801)*, par Georges Rigault, docteur ès lettres. Paris, Plou-Nourrit, 1911, xx-403 p., in-8°.

3. Nous devons dire aussi que nous trouvons l'auteur bien sévère pour Kléber, qu'il accuse « de n'avoir pas eu une âme coloniale et un cœur égyptien ». Il était pourtant bien naturel qu'il songeât à rapatrier l'armée, puisque M. Rigault accorde lui-même que « la nation se désintéressait complètement de l'Égypte » et que ce pays, depuis deux ans, « n'était pas sorti du chaos ».

Paul I^{er} ¹, ce malheureux demi-fou couronné, que des conjurés ivres étranglèrent dans son propre palais, la nuit du 23 mars 1801. M. Waliszewski lui-même, — j'ai hâte de l'ajouter, — ne partage pas l'opinion générale, plutôt fâcheuse, sur la mentalité de son héros. S'il n'adopte pas entièrement l'avis de certains écrivains russes récents qui ont fait du tzar Paul un personnage aux qualités brillantes et presque un grand souverain, il le place pourtant assez haut. Si l'empereur a voulu tout réformer, dit-il, plus complètement encore que Pierre le Grand, c'est qu'il « avait vécu intellectuellement dans la communion des régénérateurs contemporains de la France et du monde » ² et qu'il a, comme eux, « voulu réaliser le bonheur du genre humain par décrets ». Le malheur est que la plupart de ses « réformes » furent absurdes ou puérides, ses actes barbares, et qu'il fut beaucoup plus influencé par ses caprices et des antipathies personnelles que par des questions de principes. Assurément, son sort fut tragique, son existence triste et maussade, auprès d'une mère qui l'écartait du trône qu'elle avait usurpé et qu'il n'obtint enfin que pour le perdre presque aussitôt. Mais, au regard de la Russie, le règne de la mère fut infiniment plus glorieux que n'aurait été celui du fils; en tout cas, ce ne furent pas seulement « les fainéants dorés et rapaces » qui saluèrent sa chute, mais toute la société russe éprouva le sentiment profond d'une délivrance, et c'est un membre de sa propre famille qui s'est écrié : « En vérité, c'est un tyran ! » Le livre de M. Waliszewski est brillamment écrit, comme toujours, et son public fidèle le lira certainement avec le même plaisir que ses devanciers ³.

Mon collègue M. E. DRIAULT, chargé de rédiger le bulletin relatif au premier Empire, n'ayant pas voulu y annoncer son dernier ouvrage, je suis heureux de pouvoir usurper un instant ses fonctions pour appeler l'attention sur ce travail : *Napoléon et l'Europe. Austerlitz et la fin du Saint-Empire* ⁴. Il fait suite aux précédents volumes de l'auteur, *Napoléon et l'Orient. Napoléon*

1. K. Waliszewski, *le Fils de la grande Catherine, Paul I^{er}, empereur de Russie, sa vie, son règne et sa mort (1754-1801)*, d'après des documents en grande partie inédits. Paris, Plon-Nourrit, 1912, viii-698 p., in-8°, portrait.

2. Si c'est de cette « communion » que découle la haine aveugle dont Paul poursuit les idées et les modes françaises, il faut bien avouer que c'est une preuve de plus de sa folie.

3. P. 7, une faute d'impression fait paraître la première édition de *l'Émile* en 1862.

4. Édouard Driaault, *Napoléon et l'Europe. Austerlitz et la fin du Saint-Empire, 1804-1806*. Paris, Félix Alcan, 1912, vi-492 p., in-8°.

et l'Italie, la Politique extérieure du premier Consul (1800-1803). M. Driault s'occupe plus spécialement ici du sort final du Saint-Empire romain-germanique, qui, fortement ébréché déjà par le recès d'Empire de Ratisbonne (1803), va se disloquer définitivement après Austerlitz et le traité de Presbourg. L'auteur a rédigé son récit, très simple d'allures, très modéré de ton, mais très solidement documenté, sur les dossiers de nos Archives étrangères et nationales, en consultant la vaste littérature afférente de France et d'Allemagne, mémoires des contemporains, recueils de pièces diplomatiques, correspondances intimes, narrations des historiens les plus récents. Je signalerai surtout son exposé lucide et très détaillé de l'état du Saint-Empire au moment de la campagne de 1805¹, l'analyse psychologique très exacte des dispositions des puissances européennes après toutes les inquiétudes que leur avait données Napoléon (affaire d'Ettenheim, proclamation de l'Empire, couronnement de Milan), inquiétudes qui les poussent à renouer les fils, d'abord bien fragiles, d'une coalition nouvelle. Leur alliance se resserre quand, victorieux des Austro-Russes dans les plaines de Moravie, le nouvel empereur veut liquider, à son profit, « l'héritage du Saint-Empire » et répartir les populations allemandes entre ses alliés et vassaux comme on partage un troupeau. Mais, en simplifiant ainsi de plus en plus la carte de l'Europe centrale, nul, plus que lui, « n'a contribué à la formation morale de l'Allemagne moderne ». On peut dire qu'il est le véritable créateur de cette dernière, en rendant possible, dans l'avenir, une *simplification* plus complète encore. M. Driault a bien raison de terminer son livre par ces mots : « L'Europe ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, si Napoléon n'y avait passé. Le Saint-Empire romain-germanique renversé..., la place était préparée à l'Italie et à l'Allemagne » (p. 485). C'est, en effet, là le résultat le plus durable de cette politique impériale dont certains historiens nous convient à admirer la grandeur.

Rod. REUSS.

1. J'y relèverai seulement, pour remplir mes obligations de critique, une légère inexactitude p. 11, où Salzbourg est qualifié *d'évêché*, alors que c'était un *archevêché*. — P. 243, le mariage du margrave Charles-Frédéric de Bade avec la comtesse de Hochberg est qualifié de *secret*; c'était une union *morganatique*, mais nullement *secrète*. — P. 273, lire *Villingen* pour *Willingen*.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Achille LUCHAIRE. **Les communes françaises à l'époque des Capétiens directs.** Nouvelle édition revue et augmentée d'une introduction par Louis HALPHEN. Paris, Hachette, 1911. In-8°, xvi-299 pages.

Les modifications apportées au livre de feu A. Luchaire, par son disciple préféré, sont peu importantes, ainsi qu'on nous en avertit (on a supprimé quelques lignes erronées sur la prise des sergents, une page inexacte sur la politique des comtes de Flandre). C'est qu'en son ensemble l'ouvrage n'a pas bougé depuis vingt ans. L'auteur avait si bien rempli son dessein qu'il n'y a pour ainsi dire pas lieu d'opérer de retouches. Il voulait nous donner une mise au point claire, concise et précise à la fois, de l'organisation de la commune du nord de la France aux XII^e et XIII^e siècles et il a parfaitement réussi. Comme il s'interdisait, par goût et par système, les questions d'origine qui suscitent des théories dont le renouvellement est rapide, son livre ne renferme pas ou presque pas de parties caduques. La rançon de ces qualités, c'est qu'il est peu suggestif. Il semble, à le lire, que tout l'essentiel soit connu; les problèmes difficiles ne sont pas abordés, même pas signalés. Il n'est donc pas étonnant qu'il n'ait suscité aucune recherche nouvelle. Ce petit livre est un excellent instrument de vulgarisation; il ne faut rien lui demander de plus. Nous serions heureux d'avoir le pendant pour les cités du midi de la France, les villes à consulat.

M. Halphen a voulu le compléter, le mettre au point dans une courte introduction dont les éléments sont exclusivement empruntés aux travaux de M. Pirenne et de son école. Il ne semble pas s'apercevoir que, sur l'origine de la commune du nord, ils sont en opposition avec la théorie ou, pour mieux dire, l'exposé de M. Luchaire. Pour M. Pirenne, ou le sait, la ville est l'œuvre des marchands; le lien solide et durable est créé par la *pax mercatorum* qui efface la diversité des conditions juridiques; la coutume urbaine dérive de *jus mercatorum*. Pour M. Luchaire, au contraire, comme pour Vanderkindere et d'autres encore, la genèse des libertés communales ne doit pas être cherchée uniquement dans les phénomènes économiques. La renaissance économique des XI^e-XII^e siècles est sans doute la condition préalable de la formation des communes, mais l'essence de la commune doit être reconnue dans la *conjuratio*, dans le serment de solidarité mutuelle des membres de l'association. *Communia, conjura-*

tio, pax, « fraternité » sont termes synonymes. Entre tous les membres du syndicat règne une solidarité de vengeance; l'organe rudimentaire de la nouvelle société, ce sont les jurés. Si je comprends bien M. Pirenne, le territoire urbain et la coutume urbaine seraient ce qu'il y a de plus caractéristique de la ville et de plus primitif; le droit de paix, essentiel à toutes les villes, n'aurait rien d'un droit communal, et le droit urbain ne serait qu'une modification de la coutume territoriale accomplie sous l'action de forces économiques et sociales. Sous l'action des mêmes forces, la *pax mercatorum* de personnelle deviendra locale; la commune sera le « corollaire de la paix de la ville, de l'affranchissement et de la fortification de la ville ». De cette théorie compliquée, subtile, séduisante et fragile, rien ou quasi rien ne transpire dans la préface de l'éditeur. Il ne semble pas se l'être bien assimilée. Mieux eût valu sans doute réimprimer tel quel, sans introduction, le livre de M. Luchaire ou bien reprendre le sujet sur d'autres bases.

Ferdinand LOT.

Henri HAUSER. **Le traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint. Étude sur le sentiment national bourguignon en 1525-1526.** Paris, A. Picard, 1912. In-8°, 182 pages. (Extrait de la *Revue bourguignonne de l'Université de Dijon*, t. XXII, n° 3.)

Après avoir solennellement promis, au traité de Madrid, de céder, de « restituer » à Charles-Quint le duché de Bourgogne, François I^{er} éluda, comme on sait, cette promesse. La plupart des historiens, se copiant plus ou moins tous les uns après les autres depuis dom Merle, racontent que les députés de la province vinrent aux États de Cognac protester solennellement contre cette cession, déclarant que le roi n'avait pas le pouvoir de disposer d'eux sans leur consentement; que, s'il passait outre à cette protestation, les Bourguignons feraient comme ils l'entendraient, résolus « à n'obéir jamais à des maîtres qui ne seraient pas de leur choix » : — ces derniers mots sont les paroles mêmes que dom Merle place dans la bouche des députés. Ainsi François I^{er} put échapper à la plus douloureuse conséquence du traité de Madrid, en opposant aux représentants de l'empereur l'article 5 de ce même traité qui réservait le consentement des Bourguignons.

En réalité, les choses se sont passées autrement. M. Hauser le prouve, pièces en mains. Des poésies composées à Dijon par des auteurs anonymes dans le cours de l'année 1525, avant et après Pavie, montrent que, dans cette ville et aussi dans la province dont elle était la capitale, il ne manquait pas de gens pour regretter l'annexion du duché au domaine de la couronne française et désirer son retour sous l'autorité du chef de la maison de Bourgogne qui était

alors Charles-Quint. Des documents d'archives prouvent que le gouvernement français surveillait, avec une certaine anxiété, la conduite d'une municipalité jalouse de ses privilèges et peut-être peu sûre. D'autre part, toutes les sources d'informations imprimées et manuscrites amènent à cette conviction que la dénonciation du traité de Madrid à Cognac (10 mai 1526) a été l'œuvre, non point d'États généraux (ceux-ci n'ont existé que dans l'imagination de Paradin), mais d'un Conseil où l'on ne sait même pas s'il assista des représentants Bourguignons. C'est après que la décision royale eut été prise que furent assemblés les États de Bourgogne à Dijon (4 juin) et à Auxonne (8 juin). Certains indices font croire que les résolutions votées par ces États furent habilement préparées et comme imposées d'avance par le gouvernement royal. Et, sans doute, il y avait en Bourgogne un parti français; mais on ne saurait, sans travestir l'histoire, faire jouer au patriotisme bourguignon un rôle prépondérant dans cette affaire. Ni la régente, Louise de Savoie, ni le roi François I^{er} n'eurent la main forcée; ce sont eux qui menèrent l'intrigue. A des arguments de droit (le consentement du roi était de nulle valeur, n'ayant pas été libre: — le domaine royal était inaliénable, etc.), les partisans du roi ajoutèrent des raisons de sentiment. Ce n'était pas chose nouvelle d'entendre des villes, des provinces déclarer qu'on n'avait pas le droit de les faire changer de seigneur sans leur consentement: M. Hauser l'a reconnu après, semble-t-il, quelque hésitation; mais le ton des « Remontrances » de 1526 (quel qu'en soit l'inspirateur ou l'auteur) est particulièrement net et hardi; sans aucun doute, il conviendrait de lui faire une place éminente dans une histoire du sentiment patriotique.

Les résultats de cette étude sont des plus intéressants: les prétendus États de Cognac devront être désormais rayés de l'histoire; si le vaincu de Pavie n'a pas restitué le duché de Bourgogne à son vainqueur, c'est par suite d'avantages diplomatiques remportés par Louise de Savoie et par le chancelier Duprat. D'autre part, on a plaisir à suivre M. Hauser dans ses recherches et dans son argumentation. Il a donné un modèle excellent de dissertation critique.

Ch. BÉMONT.

Martin HUME. **La cour de Philippe IV et la décadence de l'Espagne (1621-1665)**. Ouvrage traduit de l'anglais par J. CONDAMIN et P. BONNET. Paris, Perrin et C^{ie}, 1912. In-8^o, ix-512 pages.

L'auteur de cet ouvrage, mort récemment¹, est surtout connu par sa collaboration au *Calendar of state Papers* pour la partie espagnole, où il recueillit la succession de l'Espagnol D. Pascual de Gayangos.

1. Voir *Rec. histor.*, t. CV, p. 238.

Entre temps, et pour utiliser la connaissance qu'il avait acquise des choses d'Espagne, il publia divers livres sur l'histoire de ce pays du xvii^e siècle à l'époque contemporaine, et fit même quelques incursions dans le domaine de l'histoire littéraire. Le *training* historique de Hume laissait beaucoup à désirer : peu de méthode, un grand laisser aller dans l'étude et le classement des sources, des opinions insuffisamment motivées, des inexactitudes et des ignorances trop nombreuses, voilà ce qu'on trouve plus ou moins, suivant les sujets, dans tout ce qu'il a écrit. A la vérité, comme il s'adressait beaucoup plutôt au grand public qu'aux spécialistes et aux érudits, ses défauts n'ont pas été trop soulignés par la critique, mais ils n'en existent pas moins, et il convient d'avertir ceux qui ne sont pas en mesure de contrôler sa documentation et la façon dont il s'en est servi, qu'ils agiront sagement en n'accordant à ses assertions qu'un crédit conditionnel.

La Cour de Philippe IV, un de ses derniers travaux, paru à Londres en 1907, porte la même date que le quatrième volume de la *Cambridge modern History* où Hume a écrit le chapitre xxii, « Espagne et Italie espagnole sous Philippe III et Philippe IV. » Ces deux écrits, qui concernent en partie la même époque, se complètent, le second n'étant au surplus qu'un résumé fort concis, mais qui présente sur le premier l'avantage d'avoir été muni de quelques pages de bibliographie. L'Espagne de Philippe IV passe pour connue. Grâce à *Gil Blas*, grâce aux récits d'anciens voyageurs qu'on lit encore un peu, grâce surtout aux portraits de Velazquez qui ont popularisé les types de la famille royale et de quelques premiers rôles, Olivares en particulier, on croit voir assez distinctement cette Espagne du milieu du xvii^e siècle qui se disloque et s'étiole, à la suite d'une longue accumulation de fautes et d'erreurs, mais qui sauve encore un peu la façade par une production littéraire et surtout artistique assez intense, puis aussi par quelques actes très honorables de résistance à la supériorité de voisins plus habiles ou plus forts. Hume a découpé en tranches le règne de Philippe IV de façon à donner au lecteur un aperçu des questions de politique extérieure et intérieure, des crises économiques et sociales, des intrigues de cour, des malversations, des scandales, des divertissements et des calamités de cette période de plus de quarante années. Aucun de ces sujets n'y est approfondi, mais l'auteur répand des lueurs de-ci de-là qui suffiront au plus grand nombre. En fait d'histoire anecdotique, on ne saurait demander beaucoup mieux. Reste à savoir si le livre méritait d'être traduit, tel au moins qu'il se présente et sans une révision assez sévère. Nos traducteurs français ont bien ajouté quelques notes destinées à notre public, mais ils n'ont pas essayé de corriger l'auteur anglais quand il se trompe. Il ne fallait pas, par exemple, le laisser nommer comte de *Fuentes* l'adversaire de Condé à Rocroy : les historiens espagnols ont depuis longtemps relevé cette erreur, sinon inventée, au moins répandue par Voltaire, et montré que ce malheureux général de famille lorraine se

nommait le comte de *Fontaine*, ce que nous aurions pu savoir déjà par l'oraison funèbre de Condé par Bossuet. Il eût été à propos aussi de rectifier et de compléter les indications bibliographiques de Hume, fort peu soignées : il lui arrive ainsi de citer d'après des manuscrits des ouvrages depuis longtemps imprimés, comme les *Fragmentos históricos* du comte de La Roca, tableau des premières années du gouvernement d'Olivares, ou bien ses citations sont incorrectes ou tellement abrégées que seuls des initiés peuvent les comprendre. « Deux lettres qu'on trouve dans *Cabala* et qui sont adressées, l'une par Philippe à Olivares, l'autre au roi par le ministre, » etc. : voilà ce qu'on lit p. 50, n. 1 de la traduction. On ne s'avancera pas beaucoup, sans doute, en disant que ni le commun des lecteurs ni probablement les traducteurs eux-mêmes ne savent ce que représente ce *Cabala*. Consultons la bibliographie de la *Cambridge modern History* et nous y verrons que *Cabala sive Scrinia sacra* sert de titre à un recueil de documents publié à Londres en 1651.

Sans vouloir épilucher la traduction de MM. Condamin et Bonnet, on ne saurait cependant éviter d'y reprendre des faux sens, des impropriétés, même des fautes de français. Hume parle (p. 25) du répit que laisse à l'Espagne la paix avec les protestants (c'est-à-dire la conclusion de la trêve avec les Pays-Bas) après quarante ans de lutte. Or, voici ce que cette phrase devient dans la traduction : « La paix avec les protestants d'Espagne (des protestants en Espagne au XVII^e siècle !) donnait, après quarante ans de lutte, quelque répit pour respirer. » — « A l'exemple de son père, Gaspard de Guzman avait, pendant nombre d'années, supplié Lerma de changer son titre de pair en celui de grand d'Espagne » (p. 31). L'expression *their peerage of Castille* signifie « leur condition (aux deux Guzman) de titrés de Castille ». Il n'y a jamais eu de pairie en Espagne. La même faute revient p. 47. — Hume dit (p. 43) que le duc de Lerma, en recevant le chapeau de cardinal, se trouvait « immune from lay commands », c'est-à-dire ne dépendait plus de l'autorité civile. Les traducteurs le représentent « jouissant comme tel de l'immunité à l'égard de l'ordre des laïques ». La phrase n'est même pas française. — On ne dit pas « un moine franciscain » (p. 43) et Philippe IV ne fut pas « le jouet de ses favorites » (p. 45), car s'il eut des maîtresses, aucune d'elles ne remplit jamais ce rôle, mais il eut des *favoris* : l'anglais *favourite* s'applique aux deux sexes. — « On le dirigea tout de suite sur Naples, où on l'enferma au château fort d'Oco » (p. 135). Le château de l'Œuf passe cependant pour être quelque peu connu. — Les passages espagnols n'ont pas toujours été fort heureusement rendus en français. A la page 341, on nous avertit que la traduction d'une strophe du *Pater*, attribué à Quevedo, « a été faite directement sur le texte espagnol » : il eût mieux valu suivre l'anglais, attendu que le vers *Roy del infiel tan temido* ne signifie pas « Roi des infidèles tant redoutés », mais « Roi si redouté de l'infidèle ».

Il serait oisieux de poursuivre ce corrigé. Aussi bien, le public auquel est destiné le livre ne s'apercevra guère de ces erreurs de traduction; il ne s'apercevra même pas, hélas! des fautes de français. L'ouvrage de Hume, médiocrement composé, comme beaucoup de livres anglais, a été écrit toutefois avec quelque entrain et témoigne d'une connaissance à peu près suffisante de certaines parties du sujet: grâce à l'illustration empruntée aux portraits de Velazquez, cela fait quelque chose qu'on peut feuilleter et même lire agréablement.

A. MOREL-FATIO.

Gaston CABEN. **Histoire des relations de la Russie avec la Chine sous Pierre le Grand (1685-1730)**¹. Paris, Félix Alcan, 1912. In-8°, 274-cccvii pages.

Id. Le livre de comptes de la caravane russe à Pékin en 1727-1728. Texte [en russe], traduction, commentaire. Paris, Félix Alcan, 1911. In-8°, 143 pages.

Sinologues et slavologues diront ce que valent les sources et la critique de M. Caben (l'auteur a directement étudié les documents russes, notamment aux archives de Moscou; contraint d'abandonner ses études sinologiques, il s'est borné, de ce côté, « aux seuls textes déjà traduits »). Nous ne pouvons que signaler l'importance de ses thèses en ce qui concerne l'histoire de la géographie et l'histoire économique. Il sera permis au profane de regretter que M. Caben, soucieux de nous donner de minutieuses « annales » des ambassades et des caravanes, n'ait pas fait effort pour dégager, en quelques chapitres synthétiques (il ne l'a guère essayé que pour la question religieuse), les données essentielles du sujet. C'est surtout en se servant de ses conclusions et du riche commentaire dont il accompagne le *Livre de comptes* que l'on arrive à se représenter ce qu'était une ambassade de Pierre I^{er} auprès de K'ang-hi, comment s'organisait une caravane, quels produits transportaient ces caravanes: du côté chinois, des soieries, des cotonnades, du thé, du tabac, des métaux précieux; du côté russe, presque exclusivement des fourrures siberiennes. C'est la Chine, remarque fort bien l'auteur, qui est alors le pays manufacturier; les « barbares du Nord » ne fournissent, en dehors de quelques articles de transit, que des matières brutes. Au regard de l'histoire politique, il est intéressant de voir comment s'établit, avant la fin du xviii^e siècle, le contact entre les deux empires: la Chine désireuse d'aboutir à une fixation de frontière, d'arrêter les empiètements moscovites dans la région de l'Amour et aussi d'écarter le péril kalmouk; la Russie uniquement préoccupée d'intérêts commerciaux, de constituer ce marché

1. En réalité, il faudrait lire 1686, date du départ de l'ambassade de Théodore Alexeyévitch Golovine; d'autre part, le récit dépasse la mort de Pierre I^{er}.

de Kyakhta dont le rôle ira croissant jusqu'à l'ouverture du Transsibérien. Ainsi se trouvent déterminés, pour cent soixante-quinze ans au moins (la grande ambassade de Sava Vladislavitch, qui aboutit au traité de Kyakhta, est de 1725-1728), la nature et le caractère particuliers des relations russo-chinoises : relations de contiguïté, de voisinage (tantôt bon, tantôt mauvais voisinage), qui ne ressemblent aux relations de la Chine avec aucune autre puissance européenne, car seules elles ne sont pas « ultra-marines ». M. Cahen a également mis en lumière le rôle si intéressant des jésuites, qui s'imposent d'abord comme intermédiaires obligés entre les négociateurs des deux empires, et qui font même du latin, pendant longtemps, la langue des relations russo-chinoises. Si bien que l'installation des orthodoxes à Pékin, en amenant la création d'une sorte de séminaire de chinois, de mongol et de mandchou, sera l'une des premières victoires de l'orientalisme.

H. HAUSER.

Comte Roger DE DAMAS. *Mémoires*. T. I : 1787-1806, édités par Jacques RAMBAUD. Paris. Plon. 1912. In-8°, xxviii-487 pages.

Dans la littérature des mémoires, ceux que vient d'éditer M. J. Rambaud tiendront une place honorable. De même que d'autres membres de l'aristocratie allèrent servir la cause de l'indépendance américaine, le comte Roger de Damas décida, en 1788, qu'il s'engagerait dans l'armée russe, en guerre alors avec la Turquie : cet engagement décida de toute sa carrière et peut-être du courant de ses idées. Émigré avant la lettre, c'est dans l'armée du prince Potemkin qu'il fait connaissance avec le feu, et les hécatombes d'Ostchakoff et de Bender l'ont blasé bien jeune sur la vue du sang. Sa délicatesse de Français le met au reste à même de juger la valeur de la civilisation russe, toute en surface, purement imitatrice ; mais, quoiqu'il ne soit pas particulièrement tendre pour l'impératrice et pour son entourage, c'est sur la France révolutionnaire qu'il fait tomber la masse de son dédain. Cependant, ce n'est pas un doctrinaire, et ce qu'il reproche à la Révolution, c'est avant tout de contrarier ses habitudes. Ses habitudes, c'est, sans doute, de vivre hors de France, de combattre sous les drapeaux de l'étranger, et, de fait, jusqu'à l'époque de la Restauration, Roger de Damas sera un des meilleurs généraux des armées contre-révolutionnaires. Il sait d'ailleurs juger sévèrement ses compagnons de lutte : pour les émigrés de Coblenz, pour Calonne et sa politique, pour Brunswick, qu'il accuse de trahir, d'une façon d'ailleurs bien peu explicite, il n'a que du mépris. Il n'est pas loin d'admettre que lui-même a été joué par Catherine II, à qui il avait demandé un corps de troupes à commander contre la France : il critique les lenteurs tactiques des armées autrichiennes, qu'il accompagne à Wattignies et à Fleurus. Ce n'est réellement qu'en 1795 qu'il fait partie, comme commandant de la légion de Mirabeau, de l'armée

de Condé, et il participe au sort lamentable des émigrés pourchassés par la victoire française. Au moment où l'armée de Condé passe au service de la Russie, en 1797, Roger de Damas décide de servir la cour de Naples, et il part en Italie au mois de février 1798. A Naples, le royaliste impénitent qu'il est va trouver une royauté lamentable exploitée par cet Acton, contre qui il dresse un réquisitoire si passionné et si plein. Sous les ordres de Mack, il prend part à la campagne de 1798 et, malgré la belle retraite qu'il effectue, il n'empêche pas la peur d'accabler Naples et sa cour. Il est en Sicile pendant la durée de la république parthénoépéenne, y voit le lamentable Nelson aux mains de sa maîtresse Hamilton, qui dirigera la répression de 1799. Lieutenant général pendant la campagne de 1800, il démissionne, au mois de juin 1801, parce qu'Acton n'a pas réalisé sa promesse de récompenser les troupes commandées par Damas, et il ne consent à rentrer au service de Naples qu'en 1804, lorsque Acton part pour la Sicile. Damas va d'ailleurs se heurter à la lâcheté de la cour napolitaine et à la duplicité des gouvernements alliés russe et anglais : quand l'ambassadeur de France, Alquier, demande son renvoi, en raison des efforts qu'il fait pour augmenter l'effectif et la valeur de l'armée napolitaine, il est « lâché » par sa cour et, s'il revient à Naples, lorsque la coalition contre la France est nouée, c'est pour y trouver la défense affaiblie par les conditions très désavantageuses imposées par la Russie et l'Angleterre et en voir déguerpir les corps anglo-russes, dès que les Français descendent dans le sud. Néanmoins, il va préparer la défense dans la Calabre, et ce n'est que quand la résistance est impossible qu'il passe en Sicile pour partir à Vienne au mois de septembre 1806.

Avec le second volume des *Mémoires*, nous saurons bientôt, espérons-le, ce qu'il y fit. Mais, dès maintenant, nous pouvons considérer que les pages que nous devons à la plume de Roger de Damas et à la diligence de M. J. Rambaud forment une remarquable contribution à la psychologie de l'émigré, du contre-révolutionnaire, de l'ultra : elles rappellent souvent les *Souvenirs* de Frénilly, par leur verve prime-sautière, leur haine à l'égard des hommes et des choses de la Révolution, leur impertinence à l'égard des coreligionnaires politiques de l'auteur, à l'égard des princes, des rois et de leurs favoris et, malgré tout l'apparat, on dira presque l'attitude politique, par leur esprit bien français.

L'annotation sobre, mais précise, de M. J. Rambaud, l'introduction biographique de M. Léonce Pingaud encadrent comme il faut le texte. On pourra regretter que l'éditeur nous renseigne si peu sur le manuscrit des *Mémoires*, conservé dans la famille de Damas, et sur les procédés de rédaction de Roger de Damas : sans composer une étude critique générale et précise, il n'aurait pas été mauvais qu'il nous dit si Roger de Damas a écrit d'après ses souvenirs ou d'après des notes. Pour ses séjours à Naples, nous voyons bien qu'il a écrit tout de

suite après les événements; mais pour le reste, nous n'avons que des indications trop vagues, et c'est ce qui rendra peut-être l'utilisation des *Mémoires* de Roger de Damas moins fructueuse qu'on pense.

Georges BOURGIN.

Martin PHILIPPSON. Neueste Geschichte des jüdischen Volkes.

Leipzig, Fock, in-8°. Tome II, 1910, x-357 pages. Tome III, 1911, x-338 pages. (Fait partie du *Grundriss der Gesamtwissenschaft des Judentums*).

Le premier volume de cet ouvrage, dont j'ai rendu compte dans la *Revue historique* de juillet-août 1909 (CI, 405), menait l'histoire du judaïsme contemporain dans les divers pays (la Russie et l'Orient exceptés) jusque vers 1875. Le second achève, — jusqu'en 1908, — l'histoire de ses destinées dans les contrées de civilisation européenne et en Orient et présente un tableau d'ensemble de l'antisémitisme occidental; le troisième et dernier est exclusivement consacré aux juifs russes, qui n'avaient pas encore fait l'objet d'une étude aussi complète. L'ouvrage a donc dépassé d'un bon tiers les proportions qui lui avaient été primitivement assignées dans le plan de la collection. Personne ne s'en plaindra.

On retrouve, dans ces deux derniers volumes, les qualités et les défauts que nous avons signalés dans le premier. L'auteur a beaucoup lu et pas mal voyagé; là où il n'a pu se renseigner de première main (comme il l'a fait en Algérie) ni dépouiller les journaux (pour la Russie par exemple, dont il ignore la langue et le pays), il a trouvé d'utiles collaborateurs et même des collaboratrices dévouées. Le bureau de statistique juive lui a fourni de précieuses données qu'il a mises en œuvre dans les chapitres peut-être les plus intéressants de tout l'ouvrage (livre VI, chap. v et vi). De tout cela est résulté un récit clair, intéressant, souvent neuf, de composition parfois un peu lâche ou un peu factice, mais qui n'omet, en somme, rien d'essentiel et qu'animent un souffle libéral, une profonde sympathie pour une race à la fois douée et déprimée, dont l'histoire frise incessamment le martyrologe.

Malheureusement, il manque à M. Philippson, outre la sérénité, — qu'on ne peut guère exiger d'un historien israélite racontant l'histoire des Israélites, — une vertu essentielle : la salutaire méfiance, le scrupule qui vérifie les données de ses sources avant de leur conférer, par l'insertion dans un livre destiné à servir pendant longtemps de source à son tour, une dangereuse autorité. Je ne dirai pas, comme on l'a écrit de je ne sais plus quel critique, qu'il a le « génie de l'inexactitude », mais assurément il n'a pas le génie contraire. Quand on lit, le crayon à la main, un de ses chapitres sur un sujet que l'on connaît à peu près, on est effrayé du nombre des grandes et petites

erreurs de fait qu'on y relève; on dirait un journal quotidien. Dans trois pages consacrées à la dernière période de l'affaire Dreyfus¹, on apprend l'existence d'un cabinet *Brissot*; Dreyfus a eu « la faiblesse » d'accepter sa grâce au lieu de chercher justice auprès de la Cour de cassation (on se demande comment il eût pu s'y prendre, soit pour refuser sa grâce, soit pour rouvrir, dès 1899, l'instance en révision!); on lit que la révision a été introduite par le ministre *Clemenceau*; que Picquart fut, après cette révision, promu *colonel*, etc. Plus loin (t. II, p. 203), nous apprenons que le « général juif Lambert » fut *ministre résident* en Tunisie et faillit avoir pour successeur dans ces fonctions « un autre juif, Bihourd ». Le grand rabbin Zadoc Kahn « inclinait vers l'orthodoxie ». M. Philippson n'est pas plus heureux quand, par hasard, il veut relever à son tour les prétendues erreurs de ses devanciers. A propos de l'affaire de Damas (1840), il reproche (p. 355) à Graetz d'avoir qualifié de « vicillard », *merkwürdiger Weise*, Crémieux, né en 1796. Ouvrons le passage de Graetz, écrit en 1870, on y voit que l'illustre historien y constate simplement que, à cette date (1870), Crémieux vivait encore et qu'il était vieux; il avait, en effet, soixante-quatorze ans. De quel côté est l'erreur, de quel côté la précipitation?

Il serait facile de remplir de nombreuses pages avec des *errata* de ce genre. Chaque lecteur, un peu au courant des choses de son propre pays, pourra se livrer à cet exercice; le malheur est que, d'après la manière dont est traitée la partie qu'il sait, il sera tenté de juger celle qu'il ignore. Ce serait probablement une injustice, mais l'auteur en porte sa lourde part de responsabilité.

T. R.

J.-O. BLAND et E. BLACKHOUSE. **Tseu-Hi, impératrice douairière (la Chine de 1835 à 1909)**. Paris, Hachette, 1912. In-4°, vii-349 pages. Ouvrage illustré de 2 fac-similés en couleur, 24 planches en noir et un plan de Pékin.

Cette histoire de la Chine, pendant ces soixante-cinq dernières années, est viciée à sa base par un défaut capital. Elle est écrite, disent les auteurs, « d'après les papiers d'État, les mémoires secrets, les correspondances ». A cette annonce alléchante, l'historien est intrigué et il achète l'ouvrage. Mais que valent ces papiers d'État? Où sont ces mémoires secrets? Qui détient ces correspondances? Aucun moyen de contrôle n'est fourni au lecteur, qui, de la première page à la dernière, en est réduit à suivre aveuglément ce qu'on lui raconte.

1. Dans le récit du procès de 1894, il n'y a pas de moindres énormités; par exemple, l'auteur attribue au *commandant Freysteller* le fait d'avoir présenté aux juges un document falsifié au détriment de l'inculpé!

Si l'on nous présente un travail original, pourquoi n'indiquer aucune référence (ou presque aucune) à des archives privées ou publiques? Si c'est un livre de vulgarisation, pourquoi ne pas renvoyer aux ouvrages que l'on utilise?

La critique des sources serait d'autant plus nécessaire que, de l'aveu même des auteurs, « les documents impartiaux dont puisse se servir l'historien pour étudier Tseu-Hi sont rares » (p. 319).

D'après quels documents les auteurs font-ils le récit de la fuite de la cour à Jehol, en août 1860? D'après « des détails fort intéressants » qui « nous sont fournis par un docteur de l'Académie de Han-Lin, dont le journal fut imprimé secrètement plusieurs années après l'invasion ». Quelle critique fait-on de ce document? On se borne à dire que c'est « un document humain fort curieux, intéressant par la naïveté et la sincérité qui s'en dégagent » (p. 13). Et c'est tout.

« Un récit chinois de la révolte des T'ai-Ping nous fournit des idées très précises sur le caractère de Tseng, sa conception du patriotisme et aussi sur le pouvoir, etc. » (p. 50). Ce récit est précis, soit, mais est-il exact? Et quel est ce récit? De quel témoin émane-t-il? Où les auteurs l'ont-ils consulté?

Le vice-roi du Petchili, Tseng-Kouo-fan, est-il reçu en audience par Tseu-Hi, en 1868? « Voici, d'après un chroniqueur chinois, le compte-rendu de l'entretien. C'est un document précieux qui nous renseigne sur l'attitude et les procédés de Tseu-Hi » (p. 53). Quel est ce chroniqueur? Sténographiait-il cet entretien au détail duquel les auteurs accordent tant de crédit? Mystère.

Parle-t-on des abus commis par les eunuques? On invoque « le vu et le su de tout le monde » (p. 61). Où se trouve cette « correspondance rédigée par un fonctionnaire de la maison impériale »? (p. 72). Comment les auteurs ont-ils connu le mémoire secret rédigé, en 1873, par le censeur Ou K'o-tou (p. 75) et ce « mémoire rédigé par un Mandchou »? (p. 91). Où les auteurs prennent-ils le texte des édits qu'ils citent? Un historien des choses d'Occident ne croit pas déchoir en donnant les références aux collections des textes législatifs qu'il utilise : à plus forte raison devrait-on s'y croire obligé quand il s'agit des choses en Chine. Pareille absence de sens critique désoriente le lecteur, — celui, du moins, qui lit pour s'instruire et non pour s'amuser. La certitude, le doute et l'ignorance des faits ne cessent de s'entrecroiser au cours de ce livre.

Le nom des auteurs n'est pas une garantie suffisante de véracité; ces auteurs ne nous font même pas savoir quand ni dans quelles conditions ils ont séjourné en Chine et étudié la cour de Pékin.

Le sous-titre est un peu ambitieux, car on ne nous donne pas d'histoire de « la Chine, de 1835 à 1909 ». Il n'y a rien, dans ce livre, sur les transformations économiques et presque rien sur la politique extérieure de la Chine pendant cette période. Le mouvement révolutionnaire paraît échapper aussi aux auteurs, qui ne craignent pas d'affirmer :

« La voix de la jeune Chine ne se fait plus que faiblement entendre dans le pays » (p. 74). Et cela est écrit à la veille de la Révolution qui amènera la République!

Les auteurs se bornent à raconter les événements que détermine ou subit directement Tseu-Hi, de sa naissance à sa mort.

Cette narration des intrigues de la cour, utilisées, nouées ou déjouées par Tseu-Hi, comprend vingt-huit chapitres. Les divisions sont nettes, le style simple et le récit attrayant.

Issue, en 1835, de la famille mandchoue des Ye-ho-na-la, la future Tseu-Hi entre, à quatorze ans, dans le harem du jeune empereur Hien-Foung, lui donne un fils en 1857, déploie une fermeté habile au cours des événements qui accompagnent la fuite de la cour à Jéhol, devant les armées alliées (1860), triomphe, à la mort de Hien-Foung, du conspirateur Yi ou T'sai-Youen (1861), n'affirme que peu à peu ses instincts autoritaires pendant ses deux premières régences (1861-1873 et 1875-1889), accroît sa fortune privée pendant ses neuf années de retraite (1889-1898), puis, après l'échec des « cent jours » de réforme, et grâce à la trahison de Youen Che-K'ai, reprend le pouvoir, relègue l'empereur-fantôme, Kouang-Siu, dans une situation subalterne, et, après l'échec du mouvement boxer, inaugure, du moins théoriquement, l'ère des réformes profondes, caractérisée surtout par les édits de 1901 et 1905. Elle meurt en 1909, entraînant l'empereur Kouang-Siu dans sa mort. Sa fin est tout à la fois (ou peu s'en faut) celle d'un règne, d'une dynastie et d'un régime.

Longue existence qui se déroule au milieu d'intrigues de toute nature, de disgrâces, d'exils, de mensonges officiels, de rivalités de clans, de suicides et de morts suspectes.

Les auteurs, tout entiers à leur narration, n'ont pas cru devoir établir le bilan de ce règne. Si vraiment Tseu-Hi fut le grand « homme d'État » responsable de la politique de la Chine contemporaine, il n'eût pas été superflu de dégager les caractères généraux de cette politique, d'en montrer les résultats positifs et négatifs. Et peut-être les auteurs auraient-ils conclu avec moins d'indulgence sur cette impératrice qui sacrifia à son farouche égoïsme les intérêts de son Empire. « Comprendre, c'est tout pardonner », voilà la devise qu'ils font leur : ce ne saurait être la devise des historiens. L'activité dévorante de cette impératrice, sa vive intelligence, sa culture, sa grâce, son courage viril qui faisait d'elle un véritable anachronisme au milieu d'une cour verrouillée, ne sauraient faire oublier sa passion effrénée du pouvoir, son manque absolu de sens moral, sa mentalité de forban. Ce fut une Agrippine, avec plus d'audace, une Catherine de Médicis, avec plus d'envergure. On ne voit pas de quels durables bienfaits l'Empire chinois lui est redevable.

Henri LABROUE.

Rod. REUSS. **Histoire d'Alsace.** Paris, Boivin et C^{ie}, 1912.
In-12, VII-371 pages et 16 planches. (Les Vieilles provinces de France). Prix : 3 fr. 50.

C'est une heureuse idée que de présenter au grand public une collection de courtes et substantielles histoires des provinces qui composent la France; de pareils manuels, au courant des dernières découvertes historiques, laissant de côté toutes discussions techniques, écrits en un style agréable et aisés à lire, faisaient complètement défaut. M. A. Albert-Petit a ouvert la série qu'il appelle, d'une expression très heureuse, « les Vieilles provinces de France », par une excellente *Histoire de Normandie*, et il nous plaît que *l'Histoire d'Alsace* forme le second volume de la collection. Personne n'était mieux désigné que M. Rod. Reuss pour composer cet ouvrage. Si, au début de sa carrière scientifique, il s'est occupé plus spécialement de l'histoire de l'Allemagne au XVII^e siècle, il en est venu bien vite à l'histoire de sa province natale et il a écrit sur elle cette longue suite d'ouvrages qui fait notre admiration : éditions des anciennes chroniques, Jean-Jacques Meyer, Daniel Specklin, le peintre J.-J. Walter, l'amestre François Reisseisen; nombreuses monographies : *la Sorcellerie en Alsace aux XVI^e et XVII^e siècles*, *le Grand tir strasbourgeois de 1576 et la venue des Zurichois à Strasbourg*, *Louis XIV et l'église protestante de Strasbourg*, *la Cathédrale de Strasbourg pendant la Révolution*, etc.; enfin, en 1897 et 1898, ces deux beaux volumes : *l'Alsace au XVII^e siècle*, qui sont un véritable monument élevé à sa province. Et bientôt, nous l'espérons, paraîtra l'ouvrage qu'il prépare sur la Révolution en Alsace et dont il amasse les matériaux avec tant de diligence, passant ses vacances aux archives de la Basse et de la Haute-Alsace. Faut-il ajouter qu'il a lu tous les livres publiés sur le pays, et nos lecteurs de la *Revue historique* comme ceux des *Annales de l'Est* ont présents à la mémoire tous ces comptes-rendus si substantiels qu'il a consacrés depuis une trentaine d'années aux *alsatiques*? Pour écrire cette histoire d'Alsace sommaire, M. Reuss n'avait qu'à faire appel à ses souvenirs d'historien, à condenser ses recherches, à en donner les résultats saillants. Il s'était préparé à sa tâche par une longue existence, vouée presque tout entière à sa province natale.

Pourtant, en s'appropriant à écrire ce volume, M. Reuss s'est heurté à de grandes difficultés. L'Alsace n'a été pendant longtemps qu'une expression géographique; elle était composée de groupes souvent hostiles les uns aux autres, seigneuries aux frontières enchevêtrées, terres épiscopales ou abbatiales, villes libres : jusqu'à quel point fallait-il suivre les destinées de chacun de ces petits états? Avec beaucoup de raison, M. Reuss n'est pas entré dans le détail des faits. Il se

borne à énumérer les principales de ces petites souverainetés, à nous dire ce que chacune a apporté à la civilisation commune de l'Alsace. Il n'insiste que sur les événements qui intéressent l'Alsace en son ensemble. Pourtant la ville de Strasbourg a eu une part si prépondérante dans la formation de l'âme alsacienne; elle a été, par sa cathédrale, ses institutions ecclésiastiques, son Gymnase et son Académie, un foyer d'art, de religion et de lettres si intense que très justement M. Reuss la met au premier plan.

Autre difficulté. L'Alsace n'est devenue française qu'au cours du XVIII^e siècle. Fallait-il, dans une collection sur les provinces françaises, ne commencer l'histoire du pays qu'au moment de son union avec la France? Un tel plan, à mon avis, eût été déplorable. On ne pouvait pas, de toute évidence, sacrifier la période romaine et la période franque où l'Alsace était comprise dans la Gaule et le royaume franc; il fallait rappeler l'antique gloire d'*Argentoratum*, les résidences mérovingiennes de Marlenheim et de Kirchheim, la trahison du champ de mensonge, les serments de Strasbourg. Mais même, on ne pouvait pas passer sous silence la longue période de 887 à 1648 où l'Alsace fut rattachée au Saint-Empire romain-germanique. Entrée dans l'unité française, elle a apporté à la France un ensemble de qualités et de défauts qu'elle devait à la civilisation germanique, et il était nécessaire d'analyser et de préciser cet apport. Aussi M. Reuss, pour cette époque, nous parle surtout de la civilisation alsacienne, des églises qui s'y élèvent, des littérateurs qu'elle a produits; il n'a omis ni Reinmar de Haguenau, ni Goltfrid de Strasbourg qui ont été de grands littérateurs germaniques. Il n'a pas négligé davantage le mouvement de la Réforme, puisqu'aussi bien l'Alsace a, par son histoire, connu les deux grandes crises des temps modernes, la Réforme allemande et la Révolution française, et en a subi les heureuses conséquences. Mais M. Reuss a surtout voulu insister sur les relations de la province avec la France; il nous dit les invasions des Armagnacs (*Armen Gocken*) en 1439 et 1444, la mainmise sur l'Alsace par Charles le Téméraire, les interventions de Henri IV à Strasbourg, la politique de protection de Richelieu. Puis il consacre presque les trois quarts du volume (p. 110 à 371) à la période française qu'il connaît à fond. Pour le XVIII^e siècle, il n'avait qu'à résumer les conclusions de son grand ouvrage; pour le XVIII^e siècle, il nous a fort bien exposé le procès du préteur royal Klinglin, rendu justice à Schœpflin et Koch, raconté le séjour de Voltaire à Colmar, de Jean-Jacques Rousseau à Strasbourg, d'Alfieri à Wettolsheim. Mais nous avons surtout lu avec un très grand profit les pages sur la Révolution où il nous donne par avance les conclusions du livre qu'il prépare: comme on devine que chaque fait énoncé a été puisé avec soin aux documents originaux! Et avec quel libéralisme éclairé tous les événements sont appréciés! M. Reuss a mis en lumière tout ce que l'Alsace doit à la Révolution; mais il a su montrer

quel tort ont fait à la vraie cause française, en novembre 1793, les missions d'un Saint-Just et d'un Lebas, trop exaltés par certains historiens; le moindre défaut de leurs décrets sur la « francilisation » de l'Alsace était d'être impraticables. M. Reuss nous expose encore les gloires du premier Empire, les tristesses de la Restauration, la prospérité sous le gouvernement de Juillet avec les premiers chemins de fer, l'inauguration des statues de Kléber et de Gutenberg; il insiste sur la politique du second Empire, qui, par une série de fautes, allait aboutir à la guerre de 1870 et à l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne. Il reproduit à la fin de l'ouvrage la protestation des députés alsaciens contre l'annexion, lue le 1^{er} mars 1871 à l'assemblée de Bordeaux, et comme elle est bien à sa place à la fin du volume cette promesse de perpétuel attachement de la province à la patrie à qui deux siècles et demi de vie commune l'ont rivée! En échange du sacrifice que l'Alsace a dû faire, que la France songe un peu à elle; qu'elle étudie son passé; qu'elle apprenne ce qu'elle lui doit. Le lecteur français trouvera dans le livre de M. Reuss ce qu'il lui importe de connaître sur la province perdue¹.

Chr. PFISTER.

1. A modifier, p. 8, la page sur les Ligures et les Ibères. — P. 268, lire : Beaune. — P. 311, le traité de Lunéville est du 9 février 1801.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

— E. RODOCANACHI. *Études et fantaisies historiques* (Paris, Hachette, 1912, in-12, 262 p.). — Ce volume contient les articles suivants : Pie VII à Paris, relation de l'abbé Cancellieri (maître d'hôtel et secrétaire du cardinal Autorelli qui accompagna Pie VII en France, 1804-1805; on ne donne ici qu'une analyse de la relation qui paraît avoir été écrite après 1814 sur des notes prises au jour le jour); — L'origine du nom de Napoléon (c'est un équivalent de « Napolitain »); — Une Phèdre italienne; étude de mœurs ferraraises au xv^e siècle (origine historique de la fable qui raconte les amours de Ugo et de Parisina); — Une courtisane vénitienne à l'époque de la Renaissance (Veronica Franco, d'après ses lettres et ses poésies; née à Venise en 1546, dénoncée au Saint-Office en 1580 comme se livrant à des pratiques cabalistiques, elle finit par prendre le voile et par fonder un couvent pour les filles repenties); — Un aventurier florentin : Bonaccorso de' Pitti (1357-1430; d'après ses mémoires); — Le premier Jubilé, 1350; — Les voyageurs français à Rome, de Montaigne à Stendhal; — Le sifflet au théâtre; — Les bêtes dans l'histoire; — Comment et pourquoi l'on voyageait dans l'Empire romain. — Le résumé de ces articles forme un volume d'une lecture agréable, où l'érudit trouve çà et là d'utiles glanes.

Ch. B.

— S. BAGHDASARIAN. *L'émigration européenne au XIX^e siècle. Italie, Autriche-Hongrie, Russie, Grande-Bretagne, Allemagne* (Bâle, Werner-Richm, 1910, in-8^o, 126 p.). — Bref, mais suffisant résumé de cette question, du moins pour les pays à grosse émigration. Quoique l'auteur cite des travaux français, il est caractéristique qu'il ignore des ouvrages aussi capitaux que ceux de Mantoux et de Gonard. — Ne pas donner dans la même page (p. 104) à la fois 63,000 et 82,000 colons français au Canada en 1763.

H. Hr.

— Achille LORIA. *Les bases économiques de la justice internationale*. Publications de l'Institut Nobel norvégien, t. II, fasc. I (Kristiania, Aschehoug; Paris, Félix Alcan, 1912, in-4^o, 96 p.). — Ce manifeste a pour objet de montrer que le développement des faits économiques tend à créer une sorte de droit international dont le rôle est de prévenir la guerre. L'historien y trouvera l'explication ingénieuse, parfois profonde et neuve, de certains conflits passés et présents; peut-être ne sera-t-il pas disposé à tenir pour un axiome que la guerre naît

toujours de causes économiques, ni à suivre, sans discuter, l'auteur dans son argumentation fondée sur cette base trop étroite. L'idée maîtresse du travail, qui consiste à remettre le règlement des conflits internationaux à des juges et non à la force des armes, est généreuse et vraiment humaine : mais qu'elle puisse être mise en pratique, même chez les nations les plus civilisées, n'est-ce pas une chimère? — Ch. B.

— Jean MULLER. *L'idée de lutte de classes et son évolution depuis le Manifeste communiste* (Paris, Jouve, 1912, in-8°, 223 p.).

— Il y a toujours plaisir à signaler d'honnêtes thèses de droit : c'est le cas de la thèse de M. Muller. M. Muller a essayé de définir, dans la pensée de K. Marx et dans celle de Proudhon, ce qu'était l'idée de lutte de classes et il étudie ce que cette idée est devenue dans l'*Internationale*, pendant la Commune, dans l'idéologie guesdiste et syndicaliste. M. Muller a bien senti, sans toujours pouvoir le mesurer exactement, le rôle des intellectuels dans l'avènement des formules qui ont servi à concrétiser l'action ouvrière ; mais il est regrettable que sa langue soit si peu claire et que ses épreuves aient été si mal corrigées. — G. Bx.

— Esther LOWENTHAL. *The Ricardian socialists*. Studies in history, economics and public law of Columbia University. T. XLVI, n° 1 (New-York, Columbia University Press, 1911, in-8°, 105 p.). — W. Thompson, John Gray, Thomas Hodgkin, John Francis, Bray se rattachent tous à la pensée de Ricardo. Leurs œuvres sont apparues à un moment bien caractéristique de l'histoire de l'Angleterre, marqué par un redoublement d'activité économique et législative. Tous ces socialistes ont été *apolitiques*, préconisant avant tout l'émancipation par l'éducation ; il y a entre eux de nombreuses divergences, mais tous ont pris à Ricardo sa théorie de la valeur, et ils ont élaboré des idées qui seront systématisées par K. Marx dans sa théorie générale du matérialisme historique. Ils peuvent être considérés comme constituant la transition entre le socialisme utopique et le socialisme scientifique. — M^{lle} Lowenthal a su dégager ces idées, avec bien d'autres, dans son livre, qui est un remarquable exemple de travail probe et précis. G. Bx.

— E. BERNSTEIN. *Ferdinand Lassalle* ; traduction V. DAVE (Collection des Systèmes et faits sociaux. Paris, Rivière, 1913, in-8°, 229 p.). — Il n'était peut-être pas nécessaire de traduire le travail déjà ancien du député socialiste allemand Bernstein (il date de 1891) sur Lassalle, alors que des biographies de premier ordre viennent de paraître en Allemagne. Au reste, M. Bernstein a traité surtout des idées de Lassalle, et point de sa vie ; ses idées mêmes, il les aborde si discursivement qu'on a, à le lire, quelque difficulté à déterminer leur sens et leur action réelle ; sa conclusion est plus nette, où il affirme que chez Lassalle, dans ses idées, dans son influence, il y a eu du bien et du mal. G. Bx.

HISTOIRE DE FRANCE.

— P. GARRIGOU-GRANDCHAMP. *Documents divers relatifs à la croisade de saint Louis contre Tunis, 1270* (extrait de la *Revue tunisienne*; Tunis, 5, rue Saint-Charles, 1912, in-8°, 36 p.). — Ces documents appartiennent aux layettes du trésor des Chartes aux Archives nationales. Ils sont généralement connus : quelques-uns cependant étaient inédits, notamment le texte arabe du traité de 1270. M. Grandchamp semble ignorer (p. 13) que le codicille de juillet au testament de saint Louis a été publié par M. Élie Berger (*Layettes*, t. IV, col. 468). Pour chaque document qu'il édite, l'auteur nous donne un fac-similé, une transcription et une traduction. R. M.

— V. THOMASSIN. *Jacques de Molay, dernier grand maître de l'ordre du Temple* (Paris, C. Boutet, 1912, in-8°, 28 p.). — Cette brochure inaugure une galerie de *Figures cointoises*. Il faut souhaiter qu'avant de peindre les autres portraits de cette galerie, M. Thomassin prenne la peine de jeter les yeux sur les ouvrages de quelques-uns de ses contemporains. L. H.

— Émile GINOT. *Dix siècles de pèlerinages à Compostelle. Les chemins de Saint-Jacques en Poitou* (extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*; Poitiers, G. Roy, 1912, in-8°, 46 p.). — Ce « discours » n'est que l'esquisse d'un grand sujet. Il est à souhaiter que l'auteur, qui semble bien documenté, lui consacre un livre quelque jour. R. M.

— Émile BAUMANN. *Trois rilles saintes : Ars-en-Dombes, Saint-Jacques de Compostelle, le Mont-Saint-Michel* (Paris, Bernard Grasset, 1912, in-8°, ix-244 p.). — M. É. Baumann a voulu faire après tant d'autres ces trois pèlerinages, dont deux furent fameux par toute la chrétienté. A son retour, il a voulu nous édifier comme il l'avait été lui-même. Mais que retenir de son livre? Impressions de voyage et souvenirs d'histoire y sont également dépourvus d'originalité. R. M.

— Capitaine HULOT. *1814. La manœuvre de Laon* (Paris, Chapelot, 1912, in-8°, 207 p.). — Le capitaine Hulot expose les dix-huit journées qui vont du 23 février 1814, date de la reprise de Troyes, jusqu'au 12 mars, veille de la victoire de Reims, à l'aide des documents du ministère de la Guerre et des Archives nationales. Il suit pas à pas la pensée de l'Empereur; il met surtout en relief la part du moral dans les événements et l'influence prépondérante du haut commandement. Quand Napoléon, en pleine poursuite de l'armée de Bohême, s'aperçoit que Paris est menacé par l'armée de Silésie, il se retourne contre celle-ci et l'auteur montre par quels efforts il recherche et trouve la possibilité de cette opération. Mais, à partir

du 4 mars, ses opérations, qui jusque-là étaient basées sur des données certaines, seront uniquement dirigées dans une idée préconçue : c'est que l'armée de Silésie, même ralliée par Wintzingerode et peut-être par Blücher, va continuer à reculer devant ses faibles troupes. Cela le conduit à la bataille de Laon, où il n'obtient aucun résultat ; l'Empereur est obligé de se retirer sur Soissons après avoir sauvé son armée par l'énergie de sa résolution. La manœuvre de Laon est décrite par le capitaine Hulot avec clarté et précision. A. D.

— Lieutenants MANGUIN et LACHOUQUE. *La bataille de Coulmiers* (Paris, Charles-Lavauzelle, in-8°, 208 p.). — C'est une monographie intéressante sur la bataille de Coulmiers, la victoire unique et incontestée des armées françaises pendant la guerre de 1870. Il est vrai que l'armée de la Loire avait un effectif presque triple de celui de l'armée bavaroise, mais elle était composée d'éléments disparates, surtout de troupes jeunes et inexpérimentées, sans cohésion.

Les auteurs examinent d'abord la situation générale avant la bataille et les plans d'action qui furent discutés entre le général en chef et le gouvernement de Tours. Les hésitations du général d'Aurelles de Paladines firent reporter à seize jours plus tard le plan de M. de Freycinet qui devait réussir à Coulmiers. Ce fut une perte de temps irréparable, car si, après la bataille, on avait marché sur Paris, on n'aurait pas craint d'avoir à ce moment sur les bras toute l'armée de Frédéric-Charles, rendue libre par la reddition de Metz.

La bataille fut une victoire pour nos jeunes troupes entraînées enfin à l'offensive ; elle aurait pu être un désastre pour les Allemands, mais le gros de l'armée ennemie s'échappa parce que, d'une part, le général M. des Pallières n'avait pu arriver à temps, d'autre part, le général Reyau, trompé par de faux renseignements, abandonna sa position. A. D.

— *L'histoire par les contemporains* (Collection de textes et de documents contemporains des événements les plus importants de l'histoire moderne, reliés par un récit continu et publiés avec des notes bibliographiques et des illustrations. Paris, Hachette et C^{ie}). Trois volumes parus : I. *Le socialisme français de 1789 à 1848*, par MM. G. et H. BOURGIN ; II. *Le mouvement romantique*, par M. P. VAN TIEGHEM ; III. *La défense nationale de 1792 à 1795*. — Je ne suis pas, autant que M. Lavisse dans sa préface à cette collection, persuadé « que, sur une question quelconque, le nombre des documents essentiels n'est jamais très considérable ». Mais je crois bien que, pour donner à des jeunes gens, — élèves des hautes classes ou étudiants, — le sens de la réalité historique concrète, il suffit d'un assez petit nombre de documents bien choisis et bien présentés. C'est cette présentation qu'ont voulu faire les auteurs de cette intéressante et utile collection. Cela ne va pas sans quelques difficultés, car il est des choses que les contemporains ne disent pas et, par exemple, M. Caron,

dans son très solide travail, est parfois obligé de faire appel, pour fixer les idées de ses jeunes lecteurs, à des écrivains de notre temps. Il n'en reste pas moins que ces petits volumes, portatifs, maniables et, ce qui ne gêne rien, d'un prix très accessible, devraient figurer dans toutes les bibliothèques de quartier et de « séminaire ». Ils pourront être utilisés avec fruit pour la préparation des exposés oraux et des devoirs écrits. — Les prochains volumes traiteront des *Affaires religieuses et parlementaires sous Louis XV* (par M. Léon CAHEN), de la *Concocation des États-Généraux de 1789* (M. Camille BLOCH), de *l'Art au XVIII^e siècle* (M. Gaston BRIERE), des *Idées politiques en France au XVIII^e siècle* (M. Henri SÉE), de *l'Armée impériale* (M. P. CARON), etc. — On remarquera que tous ces sujets sont compris dans le XVIII^e et le XIX^e siècle. Est-ce que les auteurs donneraient dans la nouvelle mode qui fait commencer l'histoire « moderne » en 1715? Ou simplement ont-ils pensé au programme imposé à nos bacheliers, lesquels ont le droit, on le sait, d'ignorer jusqu'à l'existence de Louis XIV? II. III.

— DENYS COCHIN. *Quatre Français : Pasteur, Chevreul, Brunetière, Vautrel* (Paris, Hachette, 1912, in-16, viii-272 p.). — Quatre morceaux, articles ou discours, déjà publiés entre 1884 et 1912 : une étude très pénétrante, écrite dans l'esprit le plus scientifique, sur la découverte de la bactériologie; un amusant chapitre d'histoire des sciences à propos du « doyen des étudiants »; un « discours de combat », mais de ce combattant courtois, spirituel, malicieux qu'est M. Cochin; un discours académique. II. III.

— HENRY DE BRUCHARD. *1896-1901. Petits mémoires du temps de la Ligue* (Paris, Nouvelle librairie nationale, s. d., in-16, 314 p.). — L'épigraphe : « Avec haine et sans crainte », en dit assez sur l'esprit du livre. C'est, sur l'« Affaire », une collection de potins ramassés dans les salles de rédaction. N'empêche que ce Saint-Simon de la rue du Croissant a buriné sur Esterhazy quelques lignes que ne désavouerait pas le plus ardent des dreyfusards : « Gentilhomme déclassé, débauché, soldat félon » et, par surcroît, « homme de paille des juifs »! — M. Arthur Meyer lui-même n'est pas épargné. — II. III.

— GEORGES SENCIER. *Le babouvisme après Babeuf. Sociétés secrètes et conspirations communistes (1830-1848)* (Paris, Rivière, 1912, in-8°, 348 p.). — Pour étudier le néobabouvisme, M. Sencier aurait dû commencer par définir la doctrine de Babeuf, sans refaire l'histoire de la conspiration des Égaux. Du moins, il s'est efforcé de distinguer ce qu'il y avait de babouvisme dans la doctrine de Cabet. Il montre l'importance de l'année 1840 dans l'expansion de la littérature communiste; le mouvement s'atténue à peine les années suivantes, influençant les groupements communistes étrangers. Le néobabouvisme, qui a conservé quelque vigueur jusqu'à la Révolution de février, n'a définitivement disparu qu'avec le coup d'État. L'histoire d'une doc-

trine est toujours délicate à faire, car il n'est pas toujours très facile de distinguer entre le courant intellectuel et le courant politique, entre les œuvres et l'action. M. Sencier n'a pas résolu la difficulté; pourtant son honnête travail témoigne d'une bonne information et rendra des services.

G. BX.

— Louis LEVINE. *The labor movement in France* (Studies in history, economics and public law, T. XLVI, n° 3, New-York, Columbia University Press, 1912, in-8°, 212 p.). — M. Levine est assez au courant du mouvement syndicaliste français pour en déterminer les principales directions; il est regrettable cependant qu'il se soit laissé hypnotiser par l'attitude de la C. G. T. et qu'il n'arrive pas à discerner l'action moins bruyante des grandes fédérations ouvrières. Son historique du mouvement ouvrier depuis 1789 est un peu sommaire, mais il est objectif, et, parmi les écrivains du syndicalisme contemporain, il met à la place qui leur est due Georges Sorel et Fernand Pelloutier.

G. BX.

— *Histoire des partis socialistes en France*, publiée sous la direction d'Alexandre ZÉVAËS (Paris, Rivière, in-16). — Cette intéressante publication est aujourd'hui achevée avec les fascicules suivants : M. CHARNAY, *les Allemanistes* (1912, 112 p.) : le P. O. S. R. a été une des premières réactions du manuellisme contre le socialisme intellectuel personnifié par P. Brousse; — J. PROLO, *les Anarchistes* (1912, 84 p.) : les éléments anarchistes de la vieille Internationale n'ont pu entrer dans les partis socialistes en formation; après la période tragique de 1890-94, ils ont pénétré dans le syndicalisme; — S. HUMBERT, *le Mouvement syndicaliste* (1912, 100 p.) : M. Humbert ne remonte pas au delà de 1849, il montre les origines de la C. G. T. et de la Fédération des Bourses et donne un exposé sur la presse syndicaliste; c'est à l'action centrale du syndicalisme français qu'est consacrée la brochure presque tout entière; — J.-L. BRETON, *l'Unité socialiste* (1912, 87 p.) : les premières tentatives de fusion entre groupes remontent à 1892; l'unification s'est faite en 1905; il est regrettable que l'auteur, trop personnellement mêlé à l'action politique, ne se soit pas dégagé de ses rancunes; les textes qu'il donne sont intéressants; — A. ZÉVAËS, *le Socialisme en 1912, conclusions et annexes* (1912, 101 p.) : dans un esprit hostile au « parti unifié », M. Zévaès essaie de mettre au point les divers concepts à propos desquels bataillent les diverses « tendances » et ne fait que dresser le programme du socialisme « indépendant ». On trouvera aux annexes une utile liste de la presse socialiste depuis 1871.

G. BX.

— J.-J.-Louis GRASLIN, *Essai analytique sur la richesse et l'impôt* (Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France, t. VII, Paris, Geuthner, 1911, in-8°, xxx-215 p.). — M. Dubois n'a pas eu tort de rééditer un texte de 1767 qui contient la critique des idées des économistes. Contre la grande thèse des physiocrates que l'agriculture seule est créatrice de richesse, contre la définition du

« produit net », Graslin emploie une argumentation mercantiliste qui n'exclut pas, en ce qui concerne la valeur économique de la propriété privée, un accent socialiste. Au point de vue fiscal, Graslin est favorable à l'impôt global sur le revenu et progressif, mais comme cet impôt est irréalisable, il conseille d'employer les impôts de consommation et sur le travail, complétés par une taxe personnelle et une taxe réelle très faible. G. Bx.

— Émilien PETIT. *Droit public et général des colonies françaises d'après les lois faites pour nos pays* (Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France, t. VIII. Paris, Geuthner, 1911, in-8°, XXI-512 p.). — Le créole Petit, ayant pratiqué le droit administratif à Saint-Domingue, comme conseiller au Conseil supérieur de Léogane, fut en 1761 appelé dans une Commission gouvernementale pour la législation des colonies françaises. Les idées qu'il y défendit, les textes et la pratique qui lui ont servi à élaborer ses idées, telles sont les matières du livre qu'il publia en 1776 et compléta en 1777 par son *Traité sur le gouvernement des esclaves*; on sera reconnaissant à M. A. Girault d'avoir réédité ce texte essentiel pour l'histoire coloniale de la France. G. Bx.

— Abbé Louis TARDIF. *Saint Lezin, évêque d'Angers* (Angers, G. Grassin, 1911, in-8°, 86 p. Extrait de la *Semaine religieuse du diocèse d'Angers*). — Bref panégyrique de l'évêque angevin (VII^e siècle) d'après les hagiographies modernes (erreurs comprises), quelques renseignements trop vagues sur le culte du saint depuis le moyen âge jusqu'à nos jours d'après les historiens angevins, des vers latins de M. Tardif lui-même en l'honneur du patron de son ancienne église. Œuvre d'un dévot où l'histoire n'a rien à voir. L. H.

— Henri GRANGE. *Sommaires des lettres pontificales concernant le Gard (anciens diocèses de Nîmes, d'Uzès et parties d'Avignon et d'Arles) émanant des papes d'Avignon. XIV^e siècle. 1^{re} partie.* (Nîmes, A. Chastanier, 1911, in-8°, 288 p. En vente chez l'auteur, Saint-Maximin d'Uzès, Gard; prix : 10 fr.). — La publication des registres pontificaux du XIV^e siècle par l'École française de Rome est une œuvre de longue haleine et qui progresse lentement. Aussi nombre d'érudits locaux, sans attendre son achèvement, ont-ils entrepris le dépeuplement de ces registres au point de vue spécial qui intéresse leurs études. De ce nombre est M. Henri Grange, ancien chapelain de Saint-Louis-des-Français, qui nous donne aujourd'hui la première partie d'un registre des lettres pontificales concernant le Gard. Elle est relative à l'ancien diocèse de Nîmes. Une seconde partie, sous presse, sera consacrée à l'ancien diocèse d'Uzès. La troisième enfin comprendra, avec les parties du Gard relevant autrefois d'Arles et d'Avignon, des tables générales. Il sera parlé plus à loisir, lors de son achèvement, de cette publication qui, en son état actuel, nous apporte déjà l'analyse sommaire en latin de plus de 1.800 pièces. Elles sont, il

faut le dire, pour la plupart d'un intérêt assez mince. Quelques-unes cependant offrent un intérêt plus général (nos 1104, 1109, 1192, 1436, etc., etc.).

R. M.

— D^r COLOMBE. *Au palais des papes d'Avignon. Recherches critiques et archéologiques*. I : *la Fenêtre de l'Indulgence*; II : *les Prisons à l'époque des massacres de la Glacière*; III : *la Tour des Latrines ou tour de la Glacière*; IV : *Nicolas Rienzi. Le lieu de sa détention*, avec plan; V : *Histoire d'une caserne*; VI : *le Pont d'Innocent VI*, avec plan (extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*. Paris, Champion, 1910-1912). — Les recherches critiques et archéologiques du docteur Colombe n'ont guère été signalées au grand public historique, sans doute en raison de leur caractère technique. Elles méritent cependant d'attirer l'attention tant par leur valeur documentaire et leurs résultats que par la méthode employée par l'auteur. Celui-ci, grâce à une étude diligente du palais des papes d'Avignon, est en mesure de nous offrir sur son histoire toute une série de propositions originales et neuves dont quelques-unes peuvent être considérées comme démontrées, et qui toutes sont solidement étayées et ingénieusement déduites. Ainsi le docteur Colombe croit retrouver la fenêtre d'où le pape donnait l'indulgence au peuple; il reconstitue dans son décor et nous fait revivre sur place, heure par heure, les fameux massacres de la Glacière (1791); il identifie dans une salle, au premier étage de la tour de Trouillas, au-dessus des parties en cave, le lieu de détention de Nicolas Rienzi, prisonnier de Clément VI au palais pontifical. Une exploration minutieuse des archives de la chefferie d'Avignon lui a permis de faire aussi l'histoire des modifications subies après 1791 par le palais en vue de son occupation par la troupe. Il reconstitue enfin le pont de pierre, aujourd'hui disparu, jeté par Innocent VI entre le petit tunnel et la grande chapelle de Clément VI. Ces résultats ont leur intérêt. Mais plus intéressants encore sont la méthode employée par l'auteur en ces recherches et l'esprit critique dont il fait preuve. Il excelle vraiment à combiner l'étude des textes et des monuments, à les vivifier l'une par l'autre. Grâce à ses patients efforts, les comptes des archives Vaticanes, publiés par le père Ehrle dans son *Historia Bibliotheca romanorum pontificum*, prennent peu à peu toute leur signification.

R. M.

— Claude COCHIN. *La chapelle funéraire des Arnauld à Saint-Merri de Paris et le tombeau du marquis de Pomponne par Bartholomeo Rastrelli* (Paris, H. Champion, 1912, in-8°, 32 p.). — Cette plaquette élégante et érudite est une intéressante contribution à l'histoire des Arnauld que l'auteur connaît dans le plus menu détail; on y trouvera des documents inédits empruntés aux archives du Fayel, sur le tombeau « baroque » du marquis de Pomponne, construit dans une chapelle de Saint-Merri par Bartholomeo Rastrelli, sculpteur italien, dont M. Claude Cochin nous fait connaître l'œuvre et la vie. — R. M.

— Gustave TARDIEU. *Les Alpes de Provence* (collection Boule. Paris, Masson, 1912, in-8°, vi-310 p., 94 ill. dans le texte, 1 carte en couleur). — Par l'abondance de ses notices géologiques, géographiques, archéologiques et bibliographiques, ce petit guide, consacré à la région si pittoresque, si riche en monuments et en souvenirs des Alpes de Provence, bien qu'il s'adresse surtout aux touristes, pourra rendre quelque service aux historiens. R. M.

— Henri GUERLIN. *La Touraine. Le Blésois. Le Vendômois*. Choix de textes précédés d'une étude (ouvrage illustré de 109 gravures et une carte. Paris, H. Laurens, 1911, in-8°, 236 p. Collection des Anthologies illustrées : « Les Provinces françaises »). — Cet ouvrage, d'une lecture agréable et facile, porte cependant quelques traces d'inexpérience. La composition en est confuse, malgré l'apparente clarté du plan. Sous le titre de « divisions géographiques », on trouve en réalité un tableau général des vallées de la Touraine où les souvenirs historiques s'entremêlent aux descriptions pittoresques. Le chapitre histoire qui suit se trouve, de ce fait, réduit à rien. — R. M.

— Paul GOUT. *Guide du visiteur au Mont-Saint-Michel* (3^e éd., avec 37 gravures dans le texte et 4 pl. hors texte. Paris, A. Colin, 1912, in-8°, 75 p.). — Ce petit guide, fort bien illustré, est un résumé commode du grand ouvrage de M. Gout, dont il a été parlé ici (*Rev. hist.*, t. CX, p. 125). R. M.

— Georges MATHIEU. *Histoire de Tulle d'Étienne Baluze résumée du latin* (Paris, H. Champion, 1912, in-8°, 115 p.). — Traduction et résumé à l'usage des Tullistes qu'intéressent le passé de leur ville et ce qu'en a dit Baluze. Les érudits eussent préféré une édition critique ou une histoire originale. Espérons que M. Mathieu nous donnera l'une ou l'autre. R. M.

— F. UZUREAU. *Andegaviana*. 12^e série (Angers, Siraudeau; Paris, A. Picard, 1912, gr. in-8°, 572 p.). — Nous avons si souvent déjà mentionné et caractérisé ce recueil de glanes fructueuses à travers l'histoire angevine qu'il suffira d'en signaler ici le douzième volume; il ne contient presque rien sur le moyen âge, peu de chose sur le xvii^e et le xviii^e siècle et renferme surtout des documents sur le xviii^e et la Révolution, plus quelques extraits relatifs au dernier siècle, du premier Empire à la troisième République. Parmi les plus intéressantes pièces de ce nouveau dossier, on peut signaler le journal des *Trois mois de prison en Vendée* (juin-octobre 1793) de Macquereau de La Barrie, teneur à Sillé-le-Guillaume (p. 162-191), déjà mis au jour d'ailleurs, il y a une trentaine d'années, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*; puis encore la correspondance du vicaire Houdet d'Angers avec son frère, de 1789 à 1791, curieuse pour caractériser l'état des esprits d'alors (p. 260-283).

M. le chanoine Uzureau nous envoie encore *le Miracle eucharistique d'Uzès, 2 juin 1668* (Lille, impr. Desclée, s. d., in-8°, 24 p.),

brochure qui veut prouver par « témoignages authentiques » la « réalité du fait miraculeux » advenu à cette date en l'église de Saint-Florent-des-Ulmes-lès-Saumur; une brochure sur les *Élections et le Cahier du tiers état de la ville d'Angers, 1789* (Angers, Grassin, 1912, in-8°, 39 p.), extraite des *Mémoires* de la Société nationale de cette ville; une autre brochure, *les Victimes de la Terreur en Anjou. Liste des personnes décédées dans les prisons d'Angers* (Angers, Grassin, 1912, in-8°, 55 p.), tirée des mêmes *Mémoires*. Ce lamentable catalogue de 1.020 victimes, dressé d'après les registres de l'état civil, n'est pas d'ailleurs complet; les femmes y dominent de beaucoup. On peut s'étonner qu'on y ait mis à part les hommes et les femmes; il aurait été plus pratique, ce me semble, de les classer non d'après leur sexe, mais par localités, en une seule et même série: Noël Pinot, curé de Louroux-Béconnais, guillotiné à Angers le 21 février 1794 (Angers, Grassin, 1912, in-8°, 91 p.). Notice biographique détaillée, extraite des *Mémoires* de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Né en 1747, Noël Pinot, le plus jeune des seize enfants d'un bourgeois d'Angers, devint curé de Louroux-Béconnais en 1788, fut condamné à l'exil par le tribunal du district d'Angers comme « prédicateur séditieux » pour refus du serment civique, sur le réquisitoire du futur conventionnel Choudieu. Après avoir erré dans le pays, exerçant clandestinement son ministère, il rentre à Angers avec la grande armée catholique en juin 1793, reprend la direction de sa paroisse et, après la défaite des Vendéens, continue cette activité périlleuse jusqu'au moment où il est arrêté, en février 1794, traduit devant le Comité révolutionnaire d'Angers, puis devant la Commission militaire, condamné à mort le 21 février et guillotiné le même jour. — En 1905, l'autorité diocésaine a décidé « qu'il y avait lieu de promouvoir la cause de béatification du serviteur de Dieu mis à mort en haine de la foi », et l'auteur nous apprend qu'on instruit l'affaire à Rome et à Angers.

R.

— *Archives historiques du Poitou* : t. XL : *Ordinaire de l'abbaye Saint-Pierre d'Airvault...*, publ. par Gabriel MARTIN (Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, 1911, in-8°, xl-427 p.). — Ce volume est la reproduction du manuscrit latin 983 de la Bibliothèque nationale. Il comprend les textes suivants : 1° un martyrologe du xiv^e siècle; 2° un calendrier liturgique du xv^e siècle, mentionnant les obits des abbés d'Airvault; 3° l'« ordinaire » de l'abbaye, rédigé vers 1450 et divisé en deux parties : *De modo et ordine servitii dicendi*, ou recueil des règles sur la manière dont il faut dire l'office de chaque jour, et le cérémonial, ou recueil des usages du monastère touchant les cérémonies et le service divin. Cette publication est surtout intéressante au point de vue liturgique; on y glanera cependant quelques détails curieux sur la vie des moines au xv^e siècle. En appendice, M. Martin a donné, d'après le manuscrit 598 du fonds de la reine Christine, au Vatican, une nouvelle édition, plus correcte, d'un poème

(une centaine de vers en tout) sur l'Eucharistie, dû à la plume de Gilbert, deuxième abbé d'Airvault (1112-1134), et édité en dernier lieu par Hauréau. M. Martin s'est acquitté avec un soin extrême de sa tâche d'éditeur, et son annotation, très copieuse, sera pour les historiens de l'Église d'un très utile secours. L. H.

— *Registres paroissiaux d'Annezay, Arces, Aytré (Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, t. XLII, 1911, in-8°, 557 p. Index).* — Véritable mine de renseignements sur l'état économique du Bas-Poitou aux XVII^e et XVIII^e siècles (agriculture; ressources fournies par la mer dans les pays de franc-salé; petits métiers locaux; raffineries de sucre), sur la démographie, les mœurs (fréquence des mariages qui précèdent de deux ou trois mois la naissance de l'enfant), la religion. Abjurations : même avant la Révocation, les curés ne craignent pas de recevoir l'abjuration d'enfants de deux ans, d'un an, de dix mois, un de *six mois*; baptêmes célébrés « en l'absence du père »; baptêmes nombreux de gens vivant « en concubinage »; la permanence de ces unions « illégitimes », toujours contractées dans les mêmes familles, nous édifie sullisamment sur leur caractère. A noter ces cris de joie du curé d'Aytré (p. 322-323) : « 16 juillet 1684. Ce mesme jour, le presche de La Rochelle a esté interdit et tous les ministres faits prisonniers. *Deo gratias.* — 12 septembre 1684. Ce jourd'huuy, les ministres de La Rochelle ont esté condamnez à faire amande honorable, interdits pour jamais, bannis du royaume à perpétuité, et le temple razé jusques au fondement. *Deo gratias.* — Hoc die prima martis hujuscé anni, edicto summae curiae, calvinistarum templum Rupellense funditus est eversum. *Deo gratias.* » — Registre de baptêmes et mariages de l'Église réformée d'Aytré (1608-1683). — Les comptes de la fabrique d'Aytré et les registres du Consistoire nous renseignent sur l'organisation de l'assistance chez les catholiques et chez les réformés. H. H.

— DE F. ROLAND. *Un franc-comtois éditeur et marchand d'estampes à Rome au XVI^e siècle : Antoine Lafrery (1512-1577)* (Besançon, Dodivers (extr. des *Mém. de la Soc. d'émul. du Doubs*, t. V), 1910, in-8°, 88 p., 5 pl.). — Utile contribution à l'histoire du rôle des graveurs sur cuivre dans la Renaissance. Pièces. Reproduction partielle de l'Index-catalogue publié par Lafrery en 1572 (est-il exact de l'appeler, p. 30, « le premier de tous les catalogues de libraires qui ait paru »? Voy., à ce sujet, J. Westfall Thompson, *The Frankfurt Book fair*). Détails intéressants (avec trois reproductions) sur l'Atlas de Lafrery et sur ses *Antichità di Roma*. — P. 27 : « Sauritaurilliorum », et p. 72 : « Solitaurilliorum »; il s'agit des *Suoceturillia*. H. H.

— ÉMILE DUVERNOY. *Une enclave lorraine en Alsace : Liepvre et L'Allemand-Rambach* (tirage à part des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, Nancy, Berger-Levrault, 1912, 86 p.). — Sur la petite

rivière La Liepvrette qui, réunie au Giessen, se jette dans l'Ill au-dessous de Schlestadt, Fulrad, abbé de Saint-Denis et archichapelain de Charlemagne, éleva un prieuré dont les ducs de Lorraine devinrent voués. Ils changèrent cette vouerie en une véritable souveraineté, et c'est ainsi qu'ils devinrent les maîtres du Val-de-Liepvre ou de Sainte-Marie-aux-Mines. Seulement, ils eurent le tort d'inféoder la moitié du Val d'abord aux Hattstatt, puis, à la fin du xvi^e siècle, aux Ribaupierre, qui possédaient déjà en alleu directement une partie de Sainte-Marie et les mines célèbres, si bien que la domination de la vallée fut partagée. M. Duvernoy nous dit tous les événements dont la vallée fut la scène jusqu'à la Révolution; il nous expose la manière dont elle était administrée, nous raconte les destinées du prieuré de Liepvre et insiste sur les deux villages de Liepvre et L'Allemand-Rombach que jusqu'ici les historiens avaient négligés. Son récit, de lecture fort agréable, est puisé directement aux sources. Qu'il corrige, p. 51, la date de la mort de Philippe-Auguste qui est du 14 juillet 1223; les dates du pontificat d'Alexandre IV sont de 1256-1261; en 1388, Urbain VI et Clément VII se disputaient la tiare. — Dans son discours de réception à l'Académie de Stanislas (12 p.), M. Émile Duvernoy traite de *l'Actualité du moyen âge*; comme de nos jours, il est beaucoup question au xiii^e siècle de corporations, d'universités, d'arbitrage, d'assonances en poésie, d'art populaire, de bains, de fards et d'artifices de toilette.

C. P.

— E. LAMOUEZÈLE. *Le budget de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse au milieu du XVIII^e siècle* (extrait de la *Revue des Pyrénées*, 1912, in-8^o, 19 p.). — Comme tout budget, celui-ci indique d'abord les recettes, puis les dépenses. Les chiffres sont empruntés à un des registres tenus par le trésorier de cet hôpital: il se rapporte aux années 1748-1749. Ils présentent la situation financière sous un jour favorable, puisqu'en fin d'exercice le budget se solde par un reliquat de plus de mille livres, et encore n'y figurent pas les approvisionnements en vin et en bois. Le détail en est intéressant. — Ch. B.

— Paul MASSON. *Marseille et la colonisation française. Essai d'histoire coloniale*. 2^e éd. (Paris, Hachette, 1912, in-8^o, XI-592 p., 11 cartes et fig. Index). — M. Masson a fort bien fait de rééditer, en la remettant au point, l'étude qu'il avait publiée en 1906. Marseille a joué un tel rôle dans l'histoire de notre expansion extérieure que nous avons là presque un tableau, vu sous l'angle marseillais, de notre activité coloniale, surtout depuis le xv^e siècle. La compétence de M. Masson, l'habitude qu'il a de manier les pièces d'archives, ses travaux antérieurs sur le Levant et la Berbérie font de cet ouvrage de vulgarisation tout autre chose qu'un ouvrage de seconde main. Citons, parmi les points qui y sont traités d'une façon neuve, l'histoire d'André Brué. A côté de la colonisation proprement dite, M. Masson a étudié ce que l'on peut appeler la réaction des colonies sur la vie mar-

seillaise, en particulier le rôle joué par les colonies dans la transformation de notre vieux port en une jeune cité industrielle. — H. Hn.

— A. CAMPAGNE. *Les forêts pyrénéennes. Évolution à travers les âges, état et rendement actuels, avenir économique* (Paris, L. Laveur, 1912, in-8°, 190 p., 1 carte). — Solide étude, aussi intéressante pour l'historien que pour le géographe. On y voit combien il est enfantin de voir dans le déboisement des Pyrénées l'œuvre exclusive de l'anarchie révolutionnaire et de l'industrialisme contemporain. Après l'exploitation rationnelle des Romains, c'est au moyen âge que commence l'œuvre funeste de la dévastation; le régime pastoral (nous retrouvons ici ces curieuses fédérations sylvo-pastorales si bien étudiées dans cette *Revue* par M. Cavaillès) et les progrès industriels (forges à la catalane) en sont les principaux agents. La royauté du XVI^e siècle, puis Colbert, essaient d'organiser la défense de la forêt. Mais c'est surtout au XIX^e siècle que l'antique sylve a commencé, lentement, méthodiquement, à reprendre une partie du terrain perdu. On goûtera la modération, la sagesse des vues de M. Campagne. — H. Hn.

— Louis BRINDEAU, sénateur de la Seine-Inférieure. *Les événements de 1870-1871 au Havre*, 2 vol. in-8°, 406 p. (plus 49 p. d'annexes) et 314 p. (plus 216 p.) avec illustrations, annexes et documents inédits concernant la guerre en Normandie (Le Havre, Société anonyme du *Journal du Havre*, 1912). — Dans cet ouvrage consciencieux, mais touffu et un peu inorganique, M. Louis Brindeau, ancien maire du Havre, ancien député et actuellement sénateur de la Seine-Inférieure, s'est attaché à retracer l'histoire de la crise de 1870 dans une ville à laquelle il a consacré toute sa carrière politique. A vrai dire, l'invasion prussienne n'atteignit pas le grand port; elle ne dépassa pas Saint-Romain, à vingt-deux kilomètres à l'est. Mais l'intérêt n'est guère moindre à suivre les alertes militaires, les mouvements politiques, les débats qui précédèrent les élections à l'Assemblée nationale, ces élections elles-mêmes et la Commune (pendant laquelle la municipalité fit une démarche à Paris et à Versailles pour offrir sa médiation officieuse entre Thiers et les chefs du mouvement insurrectionnel, et délégua ses sapeurs-pompiers à l'extinction des incendies parisiens). Cette longue étude se clôt par le récit du voyage de Thiers à Trouville et au Havre en septembre 1872.

Le premier tome étudie les événements du 15 juillet 1870 au 25 janvier 1871. Le second les même de cette dernière date au 14 septembre 1872. — Les dernières pages (p. 309-314) : « Président et Futur Président, » où M. Brindeau essaie de faire pressentir à la suite d'un entretien entre Thiers, de passage, et Félix Faure, alors un des adjoints au maire du Havre) les futures destinées présidentielles de celui-ci, ne sont pas sérieuses. On sait bien d'ailleurs que, sans le conflit entre le Sénat et la Chambre des députés, ce n'est pas Félix Faure qui eût été élu le 17 janvier 1895, mais Waldeck-Rousseau.

On peut regretter que cet essai, heureusement illustré de portraits et de scènes militaires d'après des dessins originaux et des documents contemporains, et enrichi d'un grand nombre de pièces justificatives et de huit notices annexes, livre plutôt des matériaux aux historiens qu'il ne réalise un véritable texte d'histoire. Roger LÉVY.

— Laurent TOUTAIN et Pierre LAPORTE. *Le port du Havre* (Paris, 1912, éditions de la Ligue maritime française, 1 vol. in-8°, 47 p.). — Cette intéressante monographie se compose de deux documents mis bout à bout, mais qui se complètent heureusement l'un l'autre. L'un, *le Mouvement commercial et l'avenir économique du Havre*, par M. Laurent Toutain, membre de la Chambre de commerce de cette ville, est une conférence faite aux officiers de l'École supérieure de marine par quelqu'un que ses fonctions y qualifiaient très heureusement. Encore que l'histoire contemporaine et la géographie humaine se pénètrent étroitement, elle relève, dans son ensemble, plutôt de la géographie économique. Cependant on y trouve, excellemment dégagée, l'étude des causes qui, au XIX^e siècle, ont si souvent paralysé le développement du Havre.

L'autre, *le Port du Havre est-il menacé d'envasement?* par M. Pierre Laporte, secrétaire adjoint de la Chambre de commerce, est tout à la fois une très substantielle analyse des efforts faits par le grand port de la Seine pour éviter, du XVI^e au XX^e siècle, la mort lente par les alluvions et les apports marins qui, avant lui, ruinèrent déjà Lillebonne et Harfleur, et une utile illustration du mot de M. Gabriel Hanotaux : « L'histoire du Havre n'est rien autre chose qu'une continuelle manifestation d'énergie. » Cinq cartes aident à la clarté de cette démonstration. R. L.

— Robert DE LASTEYRIE et Alexandre VIDIER. *Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, 1908-1909* (Paris, Impr. nationale, 1911 (et aussi librairie Leroux), in-4°, 207 p.). — Nous ne pouvons qu'annoncer ce nouveau fascicule. Personne ne s'étonnera que l'analyse de publications datées de 1908-1909 soit donnée seulement en 1912 (bien que le fascicule porte la date de 1911); la faute n'en est certes pas aux diligents éditeurs, mais à la difficulté et à la longueur de leur tâche. Ch. B.

— A. VIDIER. *Annuaire des bibliothèques et des archives*, nouvelle édition (Paris, Ernest Leroux, 1912, in-12, xxxi-396 p.). — Ce qui fait de cet Annuaire un précieux instrument de travail, c'est la partie bibliographique où sont indiquées, par exemple, toutes les publications de catalogues et inventaires concernant les bibliothèques et les archives publiques de la France. Cette partie a été soigneusement mise au courant dans cette nouvelle édition, que tout érudit devra tenir à portée de sa main sur sa table de travail. Ch. B.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

— *Grundriss der Geschichtswissenschaft zur Einführung in das Studium der deutschen Geschichte des Mittelalters und der Neuzeit...* hgg. von Aloys MEISTER. 2^o Auflage (Leipzig et Berlin, Teubner, 1912, gr. in-8^o). — La deuxième édition de ce grand manuel se poursuit rapidement. Nous venons de recevoir les fascicules 3 et 4 du tome I. Le fascicule 3, dû à la plume autorisée de M. Grotefend, donne en soixante pages tout ce qui est essentiel sur la chronologie du moyen âge et de l'époque moderne. Le fascicule 4, plus complexe, traite de la sphragistique, de l'héraldique et de la numismatique. Th. Hgen parle des sceaux, non seulement en archéologue, mais en historien et en juriste : la valeur juridique du sceau est exposée (p. 50-57) d'une manière concise, mais suffisante, d'après les derniers travaux des diplomatistes (Bresslau, Redlich, etc.). Erich Gritzner donne un court exposé de l'héraldique (wappenwesen et wappenkunst) et Ferdinand Friedensburg de la numismatique. Chaque paragraphe est précédé d'une bibliographie sommaire, mais choisie. Bien que l'ouvrage soit destiné, comme le titre l'indique, à servir d'introduction à l'histoire d'Allemagne, il va sans dire que les chapitres consacrés aux sciences auxiliaires sont d'une utilité générale. F. L.

— DAHLMANN-WAITZ. *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, 8^e Auflage hgg. von Paul HERBE (Leipzig, Kähler, 1912, in-8^o, xx-1290 p.). — La 7^e édition de ce répertoire, dont l'éloge n'est plus à faire, date seulement de 1906; six années ont donc suffi pour l'épuiser. Un pareil succès de librairie est un encouragement pour les érudits chargés de tenir l'ouvrage au courant et pour l'éditeur qui en assume les frais. Dans la 8^e édition, l'œuvre a été entièrement refondue : il y a 270 pages en plus et l'on passe de 10,382 numéros à 13,380. Le plan a été en partie remanié, principalement dans la 1^{re} section, réservée à l'histoire en général; ainsi le répertoire débute maintenant par un chapitre sur la méthodologie par E. BERNHEIM et l'on a ouvert un compte particulier pour les ouvrages relatifs à la « Kulturgeschichte » (par G. STEINHAUSEN) et à l'histoire militaire (par C. CUNY). La liste des collaborateurs ne comprend pas moins de quarante-deux noms, la plupart d'érudits réputés. Cette nouvelle édition témoigne donc d'un effort très grand et très méritoire. Ch. B.

— Julius VON NEGELEIN. *Germanische Mythologie*, 2^e édit. (Leipzig, Teubner, 1912. « Ans Natur und Geisteswelt », n^o 95. 126 p.; prix : 1 m. l.). — Bon résumé de la mythologie germanique, un peu compact, bourré de faits, parfois lourdement écrit, mais bien informé et instructif. Beaucoup de rapprochements ingénieux avec les croyances et les rites des peuples indo-européens (M. de Negelein, convaincu de la supériorité morale de la mythologie germanique, s'obstine à employer l'expression peu scientifique « indo-germanisch »). Dans

cette nouvelle édition, une place plus grande a été faite à la mythologie scandinave d'après l'Edda. La lecture de ce petit manuel apprendra beaucoup à ceux qu'intéresse l'histoire des religions primitives.

Ch. B.

— Henri DENIFLE. *Luther et le luthéranisme*, étude faite d'après les sources, trad. par G. Paquier, t. III (Paris. A. Picard et fils, 1912, in-12, 502 p. *Bibliothèque d'histoire religieuse*). — Ce volume contient les chapitres IV et V de l'œuvre originale. Il discute la doctrine du péché et celle de la foi justificante. Le traducteur nous avise qu'il a corrigé les « déféctuosités venant de négligences et d'un manque de fini dans l'original », déféctuosités particulièrement nombreuses « dans la partie publiée après la mort de Denifle ». Dans les cas plus importants, l'apport du traducteur est signalé. La traduction formera quatre volumes, auxquels s'ajoutera, comme cinquième volume, la traduction de la *Psychologie de Luther et du luthéranisme*, ouvrage publié en 1906 par le P. Weiss.

H. H.

— Lieutenant-colonel SAUZEY. *Les Allemands sous les aigles françaises : les soldats de Hesse et de Nassau* (Paris, Chapelot, 1912, in-8°, 296 p.). — Poursuivant ses *Essais sur les troupes de la Confédération du Rhin pendant le premier Empire*, le lieutenant-colonel Sauzey présente aujourd'hui au public un nouveau volume intitulé : *Les soldats de Hesse et de Nassau*. L'auteur montre d'abord, d'après les archives de Darmstadt, par quelles péripéties a passé la politique du landgrave de Hesse-Darmstadt. Allié fidèle de l'Autriche, dont le landgrave ne recueillit qu'ingratitude, puis de la Prusse, qui lui fit de fallacieuses promesses, il dut finalement accéder à la Confédération du Rhin, mais Louis I^{er} fut aussi fidèle à l'alliance française qu'il l'avait été à celle du Saint-Empire. Le landgrave s'engageait à fournir à Napoléon un contingent de 4.000 hommes; c'est l'histoire militaire de ce contingent dans les campagnes du premier Empire que l'auteur évoque. Napoléon, avec sa connaissance des hommes, sut donner à ses alliés allemands des chefs éprouvés pour les conduire; en 1812 et en 1813, quand nos alliés furent devenus les émules de nos propres troupes, l'Empereur autorise leur réunion en unités nationales. Aussi le loyalisme des Hessois demeure-t-il intangible jusqu'à la journée de Leipzig, où ils luttent désespérément jusqu'à la fin. Celui des soldats de Nassau, malgré de nombreuses actions d'éclat, est tristement voilé par la défection du 2^e régiment qui est conduit par son chef dans les lignes anglaises en 1813, sur les bords de la Nivelle.

A. D.

— Lieutenant-colonel GRANGE. *L'aile droite prussienne à Rezonville* (Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, in-8°, 373 p.). — Le lieutenant-colonel Grange avait déjà publié une étude sur le rôle de la 5^e division prussienne durant toute la campagne de 1870-71. Son action dans la journée du 16 août lui a paru mériter une étude par-

riculière; elle est en effet intéressante au point de vue tactique. Ce qui se dégage surtout du travail de l'auteur, c'est l'exaltation de l'esprit offensif, mais l'initiative chez les Allemands est poussée jusqu'à l'indiscipline. Il est juste de vouloir rendre à l'esprit agressif les qualités dominantes qu'il possède et qui seules permettent d'imposer sa volonté à l'adversaire, mais ce qu'ont oublié souvent les chefs allemands durant la guerre de 1870, c'est que cette initiative ne doit s'exercer que dans le sens des instructions du haut commandement. Si la bataille du 16 août n'a pas été un désastre pour l'armée allemande, la faute en est à la passivité du commandement français.

A. D.

— Georges BLONDEL. *Les embarras de l'Allemagne* (Paris, Plon, 1912, in-18, VIII-316 p.). — M. Blondel a eu le grand mérite de faire, un des premiers, connaître aux Français « l'essor » du peuple allemand. Comme tout observateur qui en est à ses premiers voyages en Allemagne, il avait surtout été sensible à l'aspect grandiose, « colossal », des créations germaniques. Depuis, bien des choses qu'il avait présentées à notre admiration et peut-être à notre imitation se sont révélées, à l'usage, moins admirables qu'il n'avait paru d'abord. Ce livre apporte les correctifs nécessaires. Il signale les « embarras » de tout genre : embarras politiques, nés des antinomies que recèle la constitution bismarckienne de 1871 : embarras financiers, suite de cet « essor » même qui nous avait éblouis et qui était vraiment trop vertigineux (nous fûmes peut-être sages de ne pas multiplier autant que l'Allemagne les banques industrielles, de ne pas consentir aussi largement du crédit aux populations exotiques, bref de garder notre bas de laine; notre tort a été surtout de ne pas l'utiliser davantage à des entreprises industrielles, dont nous laissons trop souvent sur notre propre territoire l'exploitation aux Allemands); embarras sociaux surtout, sans parler des soucis que donnent à l'Empire la résistance des populations allogènes et les échecs ou les déboires de la politique extérieure : les ambitions mondiales allemandes, brutalement alléchées, semblent amener, par réaction, un encerclement du pays. M. Blondel analyse avec beaucoup de précision ces diverses tares de la cuirasse allemande. Il me semble manquer de netteté sur un point : s'il démontre très bien la fragilité de l'édifice bancaire allemand, il ne dit pas assez crûment (indications p. 108) que tout cet échafaudage repose en partie sur le crédit français. Sur un autre point, je souhaiterais plus de profondeur : l'« embarras » fondamental me paraît résulter d'une contradiction chaque jour plus flagrante entre la conception d'un Empire quasi-féodal, autoritaire et agrarien, et le développement d'une nation ultra-moderne, industrielle et démocratique. Ceci tuera cela : telle est bien la conclusion qui ressort, sans y être expressément énoncée, du livre de M. Blondel. II. Hn.

— Konrad GUENTHER. *Gerhard Rohlfs. Lebensbild eines Afrika-*

forschers (Freiburg-i.-B., F.-E. Fehsenfeld, 1912, VIII-352 p.). — M. Guenther a publié une biographie de son oncle, le célèbre explorateur Gerhard Rohlfs. Il raconte, surtout d'après les ouvrages de Rohlfs lui-même, ses voyages au Maroc, dans le Sahara et au Soudan, et il donne des détails intéressants sur la vie de Rohlfs à Weimar, sur ses relations avec le grand-duc Charles-Alexandre, les petits-fils de Goethe, et avec François Liszt. Ce qui intéressera surtout l'historien, ce sont ses relations avec Bismarck, sur lesquelles M. Guenther a publié quelques détails remarquables d'après des documents inédits. Bismarck a envoyé Rohlfs, qui avait servi dans la légion étrangère, en 1870 à Tunis pour provoquer une émeute des indigènes en Algérie contre la domination française, ce qui n'a d'ailleurs pas réussi. Plus tard, Bismarck lui confia des missions diplomatiques en Abyssinie en 1880 et à Zanzibar en 1884-1885. Il est regrettable que le livre ne donne pas plus de détails sur le séjour de Rohlfs à Zanzibar où il ne parvint pas à évincer l'influence anglaise.

P. D.

— Max BER. *Das k. Staatsarchiv zu Danzig, seine Begründung, seine Einrichtungen und seine Bestände* (21^e cahier des *Mitt. des K. preuss. Archivverwaltung*, Leipzig, Hirzel, 1911, in-8^o, 1 vol., 94 p.). — Sous la direction éclairée du professeur Koser, l'administration des Archives prussiennes publie, en fascicules séparés, des études sur les différents dépôts d'archives du royaume de Prusse ou sur les documents conservés à l'étranger et qui intéressent l'histoire de la Prusse. Dans le dernier de ces fascicules, dû à M. Max Ber, directeur des Archives d'État à Danzig, on trouve l'histoire du dépôt confié à ses soins, une description des bâtiments édifiés de 1900 à 1902, — et l'on sait avec quel souci du confort et de l'organisation pratique les bâtiments nouveaux sont construits en Allemagne, — d'intéressantes indications sur la manière dont a été conduit le travail de classement des fonds (un fonds important toujours confié à plusieurs archivistes, toute besogne pouvant être confiée à un commis n'est jamais donnée à un archiviste, etc.), enfin, un sommaire tableau des fonds conservés dans les archives de Danzig.

Ch. S.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

— Léo VERRIEST. *Les travaux relatifs à l'histoire des institutions politiques, administratives et judiciaires belges. Droit public, constitutions provinciales et communales* (Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq, 1912, in-8^o, 52 p. Extrait de la *Revue du Nord*, août 1912). — Bibliographie critique des travaux relatifs aux institutions, c'est-à-dire, ainsi que l'auteur le dit lui-même, aux « organismes investis de pouvoirs publics » : elle ne mentionne en principe que les ouvrages consacrés spécialement à telle institution ou les ouvrages généraux qui contiennent des chapitres de quelque importance sur ces mêmes questions. Enfin, elle est limitée dans le temps : car, d'un

côté, elle ne dépasse pas l'année 1789 et, de l'autre, elle ne débute qu'après l'époque carolingienne, quand l'histoire belge commence à se singulariser par rapport à celle de l'Europe occidentale. Elle se termine par trois tables des institutions, des noms de lieux et de régions, enfin des noms d'auteurs. Elle rendra de réels services, même en dehors de la Belgique.

Ch. B.

HISTOIRE DE DANEMARK.

— Dans un article très détaillé et riche en faits nouveaux (publié dans *Historisk Tidsskrift*, 8^e série, vol. III), M. Erik MØELLER a étudié l'attaque imprévue dirigée par les Anglais contre le Danemark en 1807, par laquelle ils ravirent tous les bâtiments de la flotte danoise. Il a voulu pénétrer à fond la question de savoir si vraiment la politique de Danemark avait pu fournir même l'ombre d'un prétexte à cet acte barbare de la part du ministre Canning; il a fait des recherches scrupuleuses dans les archives anglaises comme dans celles de Copenhague et il est arrivé au résultat que la crainte qu'éprouvait ce ministre au sujet d'une hostilité secrète de la part du Danemark était aussi mal fondée que l'expédition même, qui fut une faute politique horrible. Mais Canning était encore à cette époque un homme d'État sans expérience, orgueilleux, présomptueux et pénétré du plus vif désir de faire grand; c'est ainsi que s'explique l'oreille attentive qu'il prêta à des témoins complètement incompetents et qu'il se servit de diplomates sans scrupules. Suivant les historiens anglais, Canning se serait décidé à entreprendre cette expédition contre le Danemark sur la foi de nouvelles reçues de Memel, mais M. Møeller démontre, documents en main, que cette résolution date du 18 juillet, c'est-à-dire d'une époque où Canning ne pouvait absolument rien savoir sur les négociations à Tilsit. Un diplomate anglais, Lord Pembroke, qui passa par Copenhague pour Vienne, lui avait écrit que les Danois s'occupaient activement d'armer leur flotte, ce qui était complètement faux; au contraire, un officier de la marine anglaise déclare qu'à Copenhague on ne fait absolument rien pour l'équipement de la flotte. M. Møeller relève encore une lettre privée de l'envoyé de Canning, Jackson, dans laquelle celui-ci écrit à son frère: « Arrivé à Kiel, je me suis assuré que les Danois ne sont entrés dans aucune coalition contre nous et que nul armement n'a eu lieu. »

Thornton, résident à Hambourg, envoie aussi des renseignements alarmants à Canning, mais un mois après, il écrit une lettre à Jackson et le conjure instamment de ne pas imposer au gouvernement danois d'exigences trop choquantes; il est sûr que le Danemark accueillerait avec gratitude une flotte anglaise qui l'aiderait contre une attaque de Napoléon. Mais les agents de Canning qui connaissent leur maître ne veulent rien voir, et le Danemark, dont les ministres avaient si souvent déclaré au gouvernement anglais qu'au cas où Napoléon rendrait toute neutralité impossible, on se rangerait du côté des Anglais,

internationale de droit public, de G. Jèze, 1912, in-8°, vi-552 p.). — La traduction, revue par l'auteur, de cet avant-dernier tome de la nouvelle édition française est due, comme celle du t. II, à M. Lestang. H. Hr.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

— JOHN DOWDEN, bishop of Edinburgh. *The bishops of Scotland*, being notes on the lives of all the bishops, under each of the sees, prior to the Reformation. Edited by J. Maitland THOMSON (Glasgow, James Maclehose, 1912, in-8°, xxix-472 p.; prix : 12 sh. 6 d.). — Ce livre sera favorablement accueilli. La succession des évêques d'Écosse ne nous était connue jusqu'ici, sous une forme critique, que dans l'ouvrage de Robert Keith (*A large new Catalogue of the bishops of Scotland*), qui date de 1755 et qu'une réédition donnée en 1824 avait médiocrement amélioré. M. Dowden, évêque d'Édimbourg (mort le 30 janvier 1910), auteur d'une bonne étude sur l'organisation de l'Église d'Écosse au moyen âge (voir *Rev. hist.*, t. CIX, p. 130), s'était proposé de compléter le Catalogue de Keith en utilisant la masse considérable des documents publiés depuis une cinquantaine d'années. En fait, c'est un ouvrage tout nouveau qu'on lui doit. Quelques parties seulement avaient paru de son vivant; il paraît aujourd'hui en entier par les soins éclairés de M. Thomson. Les listes ne commencent guère avant le XII^e siècle. Pendant l'époque précédente, l'Église celtique d'Écosse est mal connue; avec le reste de l'Église catholique, avec la papauté, elle n'eut que des rapports intermittents et incertains. C'est par les Scandinaves et les Anglo-Normands, par Drontheim et York, qu'elle sortit de cet isolement. Depuis lors, s'il subsiste des obscurités, il n'y a plus de graves lacunes dans les séries épiscopales. M. Dowden les a établies jusqu'à la suppression officielle de l'épiscopat au temps de la Réforme. D'autre part, il a pris soin de mentionner les évêques nommés par les antipapes durant le grand schisme. La chronologie a été l'objet d'un soin tout particulier; d'ailleurs, l'auteur n'avance aucun fait qu'il n'appuie d'un document ou d'une référence. C'est un bon instrument de travail, très bien imprimé, précis et exact. Ch. B.

HISTOIRE D'ITALIE.

— G. PRATO. *Il problema del combustibile nel periodo prerivoluzionario come fattore della distribuzione topografica delle industrie* (extrait des *Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino*, t. LXIII, Torino, Bocca, 1912, in-4°). — Les riches archives de Turin ont permis à M. Prato d'écrire un intéressant chapitre d'histoire économique. En Piémont, comme en France, s'est posée, au XVIII^e siècle, la question de l'intégrité du domaine forestier, en opposition avec celle du progrès industriel : les industries, en effet, employaient alors comme combustible le bois ou le charbon de bois

et, comme en Piémont elles se sont développées en dehors de l'intervention gouvernementale, il est évident qu'elles ont subi, en ce qui touche leur localisation, l'influence de la proximité des forêts. Les habiles intendants piémontais ont distingué avec précision les faces du problème dont ils ont proposé des solutions qui semblent dégagées de préoccupations théoriques : la principale consiste dans le reboisement. La révolution économique amenée par l'usage de la houille ne s'est fait sentir en Piémont qu'aux environs de 1840, et c'est à d'autres préoccupations que répond le reboisement aujourd'hui préconisé. Le travail de M. Prato est du plus haut intérêt, et l'on ne peut que souhaiter qu'il serve de modèle en France : la seule lacune qu'il contient concerne l'étendue, la valeur et l'exploitation des forêts piémontaises. — G. BN.

— Giacomo-Barone Russo. *L'émigration et ses effets dans le midi de l'Italie* (Paris, Rivière, 1912, in-16, 228 p.). — La préface que M. Beauregard a mise en tête de ce livre n'en dissimulera pas la triste nullité. M. Russo n'a certainement pas compris toute l'ampleur du sujet qu'il abordait. Économiste optimiste, il croit à la bonté de l'émigration, remède social qui guérira la maladie du *Mezzogiorno* : du moins, il admet qu'on doit protéger l'émigrant contre ses propres ignorances, mais il est loin d'avoir prouvé qu'en fait les progrès de la marine marchande italienne, la hausse des salaires, le développement moral et politique de l'Italie moderne soient dus à l'émigration, et il ne se soucie pas des divers remèdes qui ont été préconisés pour le relèvement du *Mezzogiorno*. G. BN.

— Giulio DE MONTEMAYOR. *Storia del diritto naturale* (Biblioteca di scienze sociali e politiche, n° 76. Palermo, Sandron, 1911, in-18, XIX-901 p.). — M. de Montemayor a fait rentrer dans son histoire du droit naturel des sujets qui ne s'y rattachent qu'indirectement ; du moins, l'analyse des systèmes théologiques antérieurs à l'école du droit naturel et qui contenaient des idées analogues à celles de cette école est trop longuement traitée. En revanche, l'étude de Grotius, de Hobbes, de l'école allemande, des constitutionnels anglais et de J.-J. Rousseau est assez poussée. La place qu'il accorde à Vico n'est pas disproportionnée, si l'on en croit les récents travaux de M. B. Croce touchant les rapports du grand philosophe napolitain et de l'école du droit naturel. La partie pratique du livre de M. de Montemayor pourra, en revanche, être laissée de côté : elle n'est plus du domaine historique ou scientifique, et quand l'auteur nous dit que la pratique juridique sortie du mouvement d'idées étudié n'est autre que le syndicalisme, c'est un avis qui lui est propre ; et il ne nous importait pas de le connaître. G. BN.

HISTOIRE D'ORIENT.

— Hester DONALDSON-JENKINS. *Ibrahim Pasha, grand vizir of Suleiman the Magnificent* (New York, Columbia University. Stu-

dies in history, n° 115, 1911, in-8°, 123 p.). — On s'attendrait (l'auteur ayant été professeur dans un collège de jeunes filles à Constantinople) à trouver ici des nouveautés, puisées aux sources ottomanes. Ce n'est qu'une mise en œuvre de documents connus et qui n'ajoute pas grand'chose soit à l'étude de Moritz Brosch, soit au livre de M. G. Ursu.

H. HR.

HISTOIRE DE RUSSIE.

— René MARCHAND, correspondant du *Figaro* à Saint-Petersbourg, *les Grands problèmes de la politique intérieure russe* (Paris, Félix Alcan, 1912, in-12, xxxi-261 p.). — Dans ce livre, tout d'actualité, l'auteur expose les plus graves questions de politique intérieure qui agitent la Russie au temps de la troisième Douma. Il est très optimiste et souvent son exposé clair et brillant n'est qu'un panégyrique fervent de feu Stolypine et de ses collaborateurs. Or, un observateur de la vie russe indépendant, attentif et intelligent tel qu'est M. Marchand ne devrait point adopter sans réserve les opinions de l'ex-président du Conseil, comme il le fait par exemple quand il dit que les révolutionnaires sont sans force dans le pays ou quand il fait l'éloge de la politique agraire de Stolypine. Sans affirmer qu'il fallût à tout prix conserver la propriété collective des paysans, il est permis de douter si la façon brusque d'abolir un système qui avait des racines historiques plus profondes que ne le croit M. Marchand peut donner les résultats voulus. L'optimisme de l'auteur se fait voir aussi dans l'article consacré à la défense nationale. Certes, il faut espérer que les mesures prises par les ministres de la Guerre et de la Marine peuvent garantir la Russie des échecs comme elle en a subi en 1904 et 1905, mais les paroles de M. Marchand sur l'opiniâtreté patriotique du ministre de la Marine et les grandes capacités de travail de son collègue de la guerre feraient sourire bien des Russes. Ce sont les chapitres consacrés à la Pologne et à la Finlande qui, à notre opinion, ont le plus de valeur dans son livre. En jugeant la politique polonaise de Stolypine, M. Marchand est vraiment indépendant et impartial; en abordant la question finlandaise, il expose le point de vue russe trop peu connu en Europe, mais qu'il faut connaître pour être à même de juger le conflit russo-finlandais à sa juste valeur. M. Marchand a vu juste quand il reproche aux hommes politiques de la Finlande leur manque de souplesse; là, en effet, est le point faible de l'opposition finlandaise.

HISTOIRE DE SUISSE.

— B. VAN MEYDEN, *Pages d'histoire lausannoise* (Lausanne, Birkel, 1911, in-fol., 668 p.; prix : 10 fr.). — Pour un homme qui a tenu une place importante dans sa cité et s'est prématurément retiré dans une laborieuse retraite, il n'est rien de plus intéressant que de rappeler à ses concitoyens l'histoire de leur ville, son passé, ses traditions,

ses mœurs; c'est un nouveau service, et non des moindres, qu'il rend ainsi à ceux dont, hier encore, il administrait les intérêts. M. Berthold Van Muyden, qui fut longtemps syndic de Lausanne, vient d'écrire, en ce précieux volume, un véritable « registre de ville », comparable à ces « livres de raison » que tout chef de famille ne manquait point de tenir en Alsace au XVIII^e siècle; et comme Lausanne est une ville ancienne, d'une histoire curieuse, intéressante aux XVII^e et XIX^e siècles par l'influence morale qu'elle a exercée, importante actuellement par sa situation entre la France et l'Italie, l'ouvrage de M. Van Muyden est du plus grand intérêt pour l'histoire générale. Après avoir, en des pages très fouillées, rappelé les origines de Lausanne, l'auteur expose la vie des bourgeois et habitants aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Si l'on se souvient combien, à partir de 1750, Lausanne fut le rendez-vous des voyageurs de la meilleure compagnie, le séjour de Voltaire et de Rousseau, on comprendra l'intérêt que prend la description de la société lausannoise à cette époque. Puis M. Van Muyden détaille l'histoire de sa cité au XIX^e siècle et pour quelles raisons cette ville a passé de 15,000 habitants en 1850 à 66,000 en 1910 : admirablement située, dans un climat agréable, Lausanne est devenue la croisée de deux importantes lignes de chemins de fer, Paris-Milan par le Simplon et Berlin-Marseille. Ses pensionnats, ses hôtels, ses médecins attirent les étrangers; son Université, le tribunal fédéral y retiennent les confédérés de tous cantons; ce mouvement d'augmentation ne peut que continuer. Tel est l'ouvrage excellent de M. Van Muyden : on ne peut que désirer que toute ville trouve un pareil historiographe.

Paul MATTER.

HISTOIRE DE LA MUSIQUE.

— Maurice EMMANUEL. *Histoire de la langue musicale* (Paris. H. Laurens, 1911, 2 vol. in-8°, II-332 et 679 pages; prix : 15 fr.). — Voici un livre qui nous manquait. Sous une forme aussi claire et accessible que le sujet le comportait, M. Emmanuel, de qui l'on connaît la belle thèse sur *l'Orchestrique grecque*, a tenté de retracer l'histoire de ce qu'il appelle ingénieusement la langue musicale, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours : « chavirement » de l'échelle musicale qui, de descendante qu'elle était tout d'abord, s'est insensiblement transformée en échelle ascendante, après avoir traversé une période « étale » au moyen âge; progrès de la notation, depuis les simples accents mélodiques des Grecs jusqu'aux notes modernes placées sur la portée, en passant par les neumes, qui n'indiquent la marche de la mélodie que d'une manière vague; enfin transformation de l'harmonie, de la rythmique et des formes musicales, c'est-à-dire de l'essence même de la musique. Cette intéressante évolution a été ici étudiée de main de maître et éclairée par de nombreux exemples. L. II.

— Otto KELLER. *Illustrierte Geschichte der Musik*, 4^e éd. (Bre-

men, Schweers et Haake, 1911, in-8°, VIII-1088 p., nombreuses illustrations, 18 fac-similés; prix relié : 20 m.). — Cette histoire illustrée de la musique en est déjà à sa quatrième édition : une fois de plus, elle nous arrive revue, corrigée, considérablement augmentée. M. Keller avait fait à l'Allemagne la part du lion : il s'est efforcé, à chaque édition nouvelle, de rendre davantage son dû à chaque pays. C'est ainsi que des chapitres sur la musique en Suisse, en Angleterre, en Amérique, en Hollande, en Espagne, en Finlande, en Hongrie, sur la musique tzigane, joints à d'autres qui traitent des symphonistes de Mannheim et de Vienne, de Michel Haydn, des successeurs de Brahms et des virtuoses du violoncelle, constituent les principales nouveautés de cette quatrième édition. Le livre, dans l'ensemble, soigneusement mis au courant, est resté le solide répertoire de faits qu'il était à l'origine : pour l'Allemagne surtout, M. Keller a réuni une masse énorme de noms et de dates qu'il est commode de retrouver facilement grâce aux tables très développées qui terminent l'ouvrage. Mais, quoique l'exposé soit clair et même élémentaire, ce n'est pas un livre à lire, et c'est le seul reproche grave que le public français sera tenté de lui adresser. — Deux petites observations en terminant. Ne vaudrait-il pas mieux faire disparaître les singuliers « portraits » de saint Ambroise et de Grégoire le Grand qui décorent (?) les pages 35 et 38? Ne serait-il pas possible, sans allonger le livre à l'excès, de donner, pour chaque grand compositeur et pour chaque école de musique, l'indication des principaux livres à consulter?

L. H.

— Julien TIERSOT, *Jean-Jacques Rousseau* (Paris, Félix Alcan, 1912, in-16, 281 p. et 1 portrait; prix : 3 fr. 50. Fait partie de la collection *Les maîtres de la musique*). — Il est peut-être excessif de classer Rousseau parmi « les maîtres de la musique » : mais l'auteur du *Devin du village*, de la *Lettre sur la musique française* et du *Dictionnaire de musique* mérite à coup sûr d'être étudié comme musicien. M. Tiersot a bien expliqué comment Rousseau fut amené à se dresser en rival de Rameau, comment aussi, a plus d'un égard, son œuvre annonçait Gluck; et à ceux qui veulent rabaisser à l'excès le *Devin du village*, il a raison d'opposer le succès inouï de la pièce, sa fraîcheur, son naturel. Il ne faudrait pas aller plus loin et, malgré toutes les restrictions dont M. Tiersot atténue ses éloges, il n'a pas toujours su céder au désir de venger la mémoire de l'artiste amateur et de grossir un peu son rôle. — Un petit détail : p. 23, n. 1, M. Tiersot qualifie à tort M. J. Serand d' « archiviste de la Haute-Savoie ».

L. H.

— Richard WAGNER, *Ma vie*, traduction N. VALENTIN et A. SCHENK; t. I : 1813-1842, 6^e éd.; t. II : 1842-1850, 6^e éd.; t. III : 1850-1864 (Paris, Plon, 1911-1912, 3 vol. in-8°, II-363, 364, 497 pages). — On l'a dit, — et nous ne pouvons que le répéter, — ces mémoires

n'ajoutent pas grand'chose à notre connaissance de l'homme et de l'artiste. On ouvre ces trois volumes avec l'espoir d'y retrouver les élans du génie, le drame d'une âme sublime, incomprise, meurtrie par l'indifférence, les railleries ou l'hostilité du public, et l'on n'y rencontre guère que puérilité et mesquinerie. Sur la genèse des œuvres, rien ou presque rien; par contre, de longues pages sur les traités conclus avec les éditeurs, sur les bénéfices retirés de chaque audition. Sur le noble amour de l'auteur pour Mathilde Wesendonck, qui devait lui inspirer les plus belles pages de *Tristan*, à peine quelques allusions voilées; par contre, des détails infinis. — et sans réticences, — sur la conduite légère de sa première femme, sur sa vie domestique, sur son chien et son perroquet. On dirait que l'artiste a mis tout en œuvre pour se rabaisser à nos propres yeux. L'homme même n'y apparaît pas sous un très beau jour: nulle part le culte du moi ne s'étale avec une aussi naïve complaisance (voir, par exemple, ce qu'il dit du refus de Mathilde Maier à venir partager sa vie, t. III, p. 433): nulle part non plus ne percent mieux ses rancunes de musicien aigri contre tous ses confrères. Il ne manque pas une occasion de dire du mal, non pas seulement de Meyerbeer, mais d'Halévy, de Mendelssohn, de Schumann, de Berlioz... Au moins, ces mémoires sont-ils véridiques? Pas davantage. Écrits tardivement et sous l'inspiration visible de Cosima Wagner, ils ne nous donnent des faits qu'une version altérée, tendancieuse, et l'on a eu beau jeu (M. Pierre Lalo dans le *Temps*, M. Flat dans la *Revue bleue*, 21 sept. 1912) d'opposer aux récits qu'ils renferment le témoignage des lettres écrites par Wagner lui-même. L'œuvre n'est cependant pas tout à fait négligeable: outre le jour un peu cru, mais vrai celui-là, qu'elle jette sur le caractère de l'homme, elle nous offre de la vie du musicien, jusqu'au moment où elle allait se trouver si bizarrement mêlée à celle de Louis de Bavière, — et jusqu'alors seulement, ce qui est à regretter, — un tableau, mesquin sans doute, mais souvent pittoresque et qui se laisse lire.

L. H.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — Annales révolutionnaires. 1912, oct.-déc. — G. HARDY. L'anticléricisme paysan dans une province française avant 1789 (dans la généralité de Berry). — Fr. VERMALE. Danton, Robespierre, Auguste Comte et M. Aulard (des variations de M. Aulard dans ses opinions à l'égard de Robespierre : il a d'abord subi les préjugés des positivistes qui exaltaient Danton, puis il les a eu partie abjurés après un examen direct des documents, mais non complètement, car il reste positiviste). — A. MATHIEZ. Danton et Louis Comte (Louis Comte est un aventurier qui avait eu de nombreux comptes à rendre à la justice avant 1789; en 1793, il était agent du Comité de Salut public. Il paraît avoir flairé des relations suspectes entre les fédéralistes du Calvados et certains amis de Danton, peut-être Danton lui-même, ce qui expliquerait que, le 12 octobre, Danton ait cru bon de demander un congé à la Convention pour aller se faire oublier à Arcis). — R. LÉVY. La réaction antirobesspierriste au Havre. — LOUSTALOT. La descendance de Danton (pour illustrer le dicton : « bien mal acquis ne profite pas »). — LESUEUR. La tradition républicaine en Europe (analyse le récent ouvrage de M. Fisher : *The republican tradition in Europe*). — MARAT. Traits destinés au portrait du jésuite Brissot (extrait de *l'Ami du peuple*, n° 684, lundi 4 juin 1792). = Notes et glanes (Ouvrard et Robespierre; Camille Desmoulin républicain en 1789; Danton et la prise de la Bastille; la politique de Danton en 1793 expliquée par Barère; lettres inédites d'Ernest Hamel). = C.-rendus : L. Dutil. L'état économique du Languedoc, 1750-1789 (« la mode est aujourd'hui à l'histoire économique et à l'histoire locale. Des livres comme celui-ci sont de nature à guérir de cet engouement. Que rapportent-ils de nouveau à l'histoire générale? Rien ou presque rien »). — *Goetz-Bernstein*. La diplomatie de la Gironde. Jacques-Pierre Brissot (insuffisant, l'auteur n'ayant utilisé, et encore sommairement, que les archives de Paris et de Berlin).

2. — Comité des travaux historiques. *Bulletin historique et philologique*. Année 1911, nos 3 et 4 (1912). — Pierre BOURDON. Nouvelles recherches sur Lodovico Canossa, évêque de Bayeux, 1516-1531 (nonce pontifical en France, le Néronais Canossa fut, en 1516, nommé évêque de Bayeux dans des circonstances un peu particulières, au moment où allait fonctionner le Concordat. Il resta au

service diplomatique du roi de France jusqu'à sa retraite en 1531; il reentra alors en Italie où il mourut en 1532. Il avait peu résidé dans son diocèse: néanmoins, on nous montre Canossa, que B. Castiglione avait fait figurer dans son *Cortegiano* parmi les beaux esprits de son temps, correspondant avec Érasme et réunissant autour de lui, à Bayeux, des humanistes; on expose en outre ses rapports, plutôt aigres, avec le chapitre de la cathédrale qui lui en voulait assurément de son origine italienne). — BOURDE DE LA ROGERIE. Notes sur les papeteries des environs de Morlaix depuis le xv^e s. jusqu'au commencement du xix^e (d'après les archives du Finistère; publiée un état des moulins à papier de Bretagne, 1776).

3. — Feuilles d'histoire du xvii^e au xix^e siècle. 1912, 1^{er} nov. — L. DELAUAUD. La cour de Louis XIV en 1671. M^{me} de Montespan, Colbert et Louvois (rivalité des deux ministres. Colbert est servi par M^{me} de Montespan, ce qu'atteste le Journal de Du Fresne, dont deux extraits, de janv. 1671, sont publiés en appendice). — Théodore DE LAMETH. Mémoires. III : Avant le procès du roi (retré en France au péril de sa vie, Lameth essaie de sauver le roi; il voit en secret Danton, Momoro, Camille Desmoulins; relate ses conversations avec eux). — E. CAZALAS. Souvenirs de la Moskowa par un chirurgien de la garde impériale (souvenirs rédigés longtemps après les événements par Laffize qui, ayant été fait prisonnier le 18 nov., fut hospitalisé chez le comte Goudovitch et resta en Russie après la paix; il y mourut en 1861. La partie de ses mémoires concernant 1812 a été publiée en russe dans la *Rouskaïa starina*; on en donne aujourd'hui une « retraduction » française, l'original ayant disparu). — E. WELVERT. Une victime de M^{me} de Staël : Elzéar de Sabran (victime de son amitié pour M^{me} de Staël, Sabran fut arrêté le 14 avril 1813, conduit à Vincennes comme un « dangereux conspirateur », puis, grâce à Oudinot, reudu à la liberté en juillet). — Comte BEUGNOT. L'île d'Elbe et la première Restauration, d'après les rapports du comte Beugnot au roi Louis XVIII (suite: du 4 au 22 oct.). — Ch. DEJOB. La jeunesse de Désiré Nisard (il fut, avant le 2 déc., journaliste républicain et quelque peu libre-penseur).

4. — La Révolution française. 1912, 14 sept. — Ph. DALLY. Félix Lepeletier (frère de Michel, qui fut assassiné le 20 janv. 1793; ami de Babeuf, dont il secourut la veuve; exilé en l'an VIII, il rentre en France après le couronnement de l'Empereur; maire de Bacqueville en 1812; exilé de nouveau après les Cent-Jours, mort à Paris en 1837). — THIOT. Le département de l'Oise et la défense nationale en 1792. — CARDENAL. Les billets de confiance du département de la Dordogne, 1791-1792 (suite et fin). = Réimpressions : Adresse du Conseil général du département du Cher à la Convention nationale, 18 juin 1793. = Documents : Le culte de la raison à Verneuil (Eure). = 14 oct. BR.ESCH. Essai de statistique de la population ouvrière de

Paris vers 1791. — DUBREUIL. Les causes de la disparition du régime congéable. — A. AULARD. Le chancelier d'Aguesseau et le patriotisme révolutionnaire (analyse la 19^e mercuriale prononcée par d'Aguesseau, en 1715, sur ce sujet : l'amour de la patrie; le chancelier y parle un langage tout républicain). — FERDINAND-DREYFUS. Mirabeau, Siéyès et la loi du pluraliste. — P. BOUVIER. Michelet candidat au Collège de France (publie une lettre écrite par Michelet à Daunou, huit jours après la démission de celui-ci, nov. 1830). = 14 nov. Edme CHAMPION. Avis aux futurs éditeurs de Voltaire (remarques critiques sur l'édition Beuchot). — FOSSEYEUX. La maison de Scipion, boulangerie des hôpitaux de Paris sous la Révolution. — ROUFFE. Le peuple ouvrier de Paris aux journées du 30 juin et du 31 août 1789. — P. BOUVIER. Les papiers de Daunou à la Bibliothèque nationale.

5. — **Revue des études anciennes.** 1912, oct.-déc. — PERDRIZET. La légende du châtiment de l'Hellespont par Xerxès (discute l'interprétation proposée par S. Reinach. La légende est d'invention grecque : le roi se comporte envers l'Hellespont révolté comme un Grec envers un esclave rebelle; point n'est besoin de supposer un rite du mariage avec la mer). — HOLLEAUX. Décret du peuple de Délos en l'honneur de Sosibios d'Alexandrie. — P. ROUSSEL. Note sur deux inscriptions de Thasos. — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. LXVI : Les derniers des Boïens (sur le prophète Maricc, dont parle Tacite). — LIZOP. Notes sur Saint-Bertrand-de-Comminges. II : Archéologie. — L. COLAS. A propos de la culture de la gaude ou pastel en France au moyen âge (quelques textes du xv^e s. mentionnent le pastel exporté de Bayonne en Angleterre). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *Dragendorff*. Westdeutschland zur Roemerzeit (excellent livre de vulgarisation fait par un érudit de premier ordre). — *Fowler*. The religious experience of the roman people from the earliest times to the age of Augustus (très intéressant; conclusions qui contredisent à la fois l'école sociologique française et l'école anthropologique anglaise).

6. — **Revue des études napoléoniennes.** 1912, nov. — Lieutenant-colonel ROUSSET. Iéna (considérations tactiques sur la bataille; le plan de Napoléon dénie toute critique). — VILLAT. Napoléon à Nantes, 9-11 août 1808. — DRIEULT. Souvenirs du Centenaire, nov.-déc. 1812 (la retraite de Russie). — Lieutenant-colonel J. COLIN. Journal du colonel Béchaud, de l'armée de Portugal, oct. 1812. — L. RADIGUET. Les notes des conventionnels en 1793 et en 1815 (publie un document conservé aux Archives nationales et où sont marqués ceux des conventionnels qui, ayant en 1793 voté, avec ou sans sursis, la mort de Louis XVI, votèrent en 1815, ou s'abstinrent de voter, pour l'Acte additionnel. Cette liste doit avoir été dressée à la fin de 1815, alors que le gouvernement de Louis XVIII songeait à frapper les

régicides). — DRIAULT. Histoire extérieure du premier Empire (bulletin historique). — BABELON. Les médailles historiques du règne de Napoléon le Grand, empereur et roi. — KIRCHEISEN. Bibliographie napoléonienne de l'année 1911 (2^e partie; qu'est-ce que l'ouvrage de Riker sur Henry Fox, premier Lord Holland, vient faire dans cette bibliographie?).

7. — Revue des questions historiques. 1912, 1^{er} oct. — E. COSQUIN. La légende du page de sainte Élisabeth de Portugal et les nouveaux documents orientaux (reprend l'étude de cette légende à l'aide d'un récit nouveau; c'est un conte indien traduit en chinois par le bouddhiste Seng-houei, mort en l'an 280 de notre ère, conte retrouvé et traduit par M. Chavannes. L'application des faits exposés dans ce conte à la reine Élisabeth de Portugal et à son mari don Denis est faite pour la première fois dans une chronique franciscaine de 1562). — Abbé RICHARD. Le secret du pape. Un légat apostolique en France, 1742-1756 (fin; analyse instructive de la correspondance du pape Benoît XIX avec le cardinal de Tencin; cette correspondance se continua même après la retraite du cardinal en 1751. Dans cette dernière partie, c'est surtout de l'affaire des « billets de confession » qu'il est question. Le « secret » du pape, fidèlement conservé par le cardinal, était fondé sur une confiance et une amitié réciproques: il est tout à l'honneur de leur politique avisée et conciliante). — P. PISANI. Vingt-six ans d'épiscopat: Mgr J.-B. de Maillé-La-Tour-Landry, 1743-1778-1806 (d'abord évêque de Gap, 1777. Maillé fut nommé archiviste de Saint-Papoul, évêché que supprima l'Assemblée constituante. Il n'émigra pas, vécut à Paris ou à Passy pendant la Terreur, montant des gardes et ordonnant secrètement des prêtres; condamné à la déportation après fructidor, il fut enfermé dans l'île de Ré; le 18 brumaire le rendit à la liberté. Il mourut évêque de Rennes le 25 nov. 1804). — L. CRISTIANI. Les propos de table de Luther; étude critique sur leur origine et leur valeur comme source de l'histoire de Luther (suite et fin; expose les règles de critique, complexes et délicates, qui devront présider à une édition vraiment scientifique des *Tischreden*). — A. LAVEILLE. Les revenus du clergé breton avant la Révolution (extrait des Mémoires, encore inédits, d'un chanoine de Saint-Brieuc mort en 1830). — C. CELIER. Le Comité ecclésiastique de l'Assemblée constituante de 1789 et ses archives (ces archives sont aujourd'hui aux Archives nationales). = C.-rendus: *Campbell*. Pioneer priests of North America, 1642-1740 (excellent choix de « vies de saints », qui sont autant de pages d'histoire). — Mgr A. Baudrillart. Vie de Mgr d'Hulst (t. I; remarquable). — Comte d'Antioche. Chateaubriand ambassadeur à Londres, d'après ses dépêches inédites (textes fort intéressants publiés avec une certaine inexpérience). — M. BESNIER. Chronique d'histoire ancienne, grecque et romaine. — Abbé L. ALLOING. Chronique de l'est de la France. — E. GOLDSILLER. Courrier allemand. — LEDOS. Chronique. = Bulletin

bibliographique : *G. Schoo*. Die Quellen des Kirchenhistorikers Sozomenos (utile). — *Mourret*. Histoire générale de l'Église. L'ancien régime; XVII^e et XVIII^e s. (remarquable). — *Dutil*. Lettres inédites de M^{me} de Mondonville, fondatrice de l'Institut de l'enfance, 1655-1697. — *Le Father*. Monographies chouannes (utilise beaucoup de pièces d'archives).

8. — Revue d'histoire diplomatique. 1912, n^o 4. — **AUZOUX**. L'arrestation du capitaine Flinders, 1803-1810 (Flinders, chargé d'une mission de découvertes au sud de l'Australie, avait reçu un sauf-conduit du premier Consul; le capitaine Baudin, chargé d'une mission semblable, avait également un sauf-conduit du gouvernement britannique. Flinders arriva à l'Île-de-France au moment de la rupture de la paix d'Amiens, sur un autre navire que celui sur lequel il était parti. Decaen était soupçonneux; il fit arrêter le capitaine anglais, qui ne fut mis à la liberté que sept ans plus tard. Son sauf-conduit n'avait pas réussi à le protéger). — **SALIH MUNIR PACHA**. Louis XVI et le sultan Sélim III (Sélim n'était encore en 1786 qu'héritier du trône, emprisonné dans le sérail; mais il rêvait de prendre plus tard sa revanche des Russes et de réorganiser l'empire. Il confia son secret à un des pages du sérail, Ishak Bey, qui réussit à se faire envoyer en France. Il portait au roi des lettres où Sélim exposait ses projets futurs, comptant sur l'amitié de la France pour l'appuyer dans son œuvre de régénération. Correspondance échangée dans ces circonstances mystérieuses. Sélim monta sur le trône en 1789; Ishak Bey put revenir à Constantinople, mais Louis XVI n'était plus en état de venir en aide au nouveau sultan). — **Marquis DE NADAILLAC**. La candidature Hohenzollern (d'après le livre du général Palat). — **GUILLOT**. La dernière campagne de Sobieski contre les Turcs en 1684, d'après des documents inédits. — **TROPLONG**. La fin d'une dynastie (d'après les Mémoires de la reine de Suède, Charlotte, qui fut la belle-sœur de Gustave IV et la femme de Charles XIII, morte en 1818). — **B. DE FRAGNIER**. Le duc d'Aiguillon et l'Angleterre, juin 1771-avril 1773 (corrige et complète, à l'aide des documents français, l'étude de W. Michael, appelé ici à tort Michel Wolfgang, sur le rôle de l'Angleterre dans le partage de la Pologne; une note d'Aiguillon à Lord Rochford, 23 mars 1772, prouve qu'il tenta, en temps opportun, un effort pour sauver la Pologne au moyen d'un rapprochement avec l'Angleterre. La profonde défiance qui régnait entre les deux cours rendit vaine cette velléité).

9. — Journal des Savants. 1912, août. — **R. CAGNAT**. L'Académie des inscriptions et sa commission des médailles sous Napoléon I^{er} (d'après l'ouvrage de E. Babelon sur les médailles historiques du règne de Napoléon le Grand, empereur et roi). — **L. LEGER**. Un aventurier serbe au XVIII^e s., le comte Georges Brankovitch (retrace, d'après l'ouvrage de I. Radonitch, la vie et l'action de cet aventurier qui s'efforça

de constituer une nationalité serbe). = Sept. M. DIEULAFOY. Les arts en Perse (fin en oct.). — L. BRÉHIER. La question d'Orient sous les Comnène (à propos de l'ouvrage de F. Chalandon). — F. PICAVET. Pour une future édition des œuvres de Roger Bacon (fin en oct.); bibliographie des mss.). = Oct. G. PERROT. Les restaurations des architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome et le palais de Dioclétien à Spalato. — H. SALADIN. Le phare d'Alexandrie (à l'occasion de l'ouvrage de H. Thiersch sur *Pharos*). = Nov. A. MERLIN. Où s'est livrée la bataille de Zama? (en somme, on n'en sait rien; les recherches du capitaine G. Veith, dans son *Afrika*, ne contribuent pas à trouver des solutions certaines).

10. — Le Moyen âge. T. XV, 1911, nov.-déc. — E. LESNE. Nicolas I^{er} et les libertés des monastères des Gaules (fin. « Les quatre lettres de Nicolas I^{er} au roi, aux évêques, à Robert, aux moines de Saint-Calais en faveur de l'église du Mans sont certainement authentiques; la lettre adressée à Hincmar au même sujet est suspecte. Le privilège de Nicolas confirmant l'exemption des moines de Saint-Calais ... paraît aussi apocryphe. Quant au décret de Nicolas I^{er} apparenté à ce privilège, il est certainement faux aussi bien que le décret de Grégoire I^{er} auquel il est associé. » Jamais Nicolas I^{er} « n'a décidé, à l'encontre du pouvoir épiscopal, que tous les monastères des Gaules seraient libres »). — M. KREPINSKY. Quelques remarques relatives à l'histoire des *Gesta Romanorum* (fin des recherches sur la forme primitive de la compilation). = C.-rendu : *Lizerand*. Clément V et Philippe IV le Bel (longue analyse). = T. XVI, 1912, janv.-févr. Léon MIROT. Le procès du boiteux d'Orgemont, épisode des troubles parisiens pendant la lutte des Armagnacs et des Bourguignons; 3^e partie : la carrière administrative de Nicolas d'Orgemont (Nicolas, « le boiteux d'Orgemont », troisième fils du chancelier d'Orgemont, conseiller au Parlement de Paris depuis 1392, pourvu de riches bénéfices ecclésiastiques, joua un rôle important au chapitre de Notre-Dame de Paris, dont il fut quelque temps chambrier, et se trouva mêlé à toutes sortes de querelles dont on trouvera ici le récit circonstancié: il fit de violents efforts pour obtenir les plus hautes prébendes). — L. CHILLET. Documents du xiv^e et du xv^e s. conservés à la bibliothèque de Lyon (1397, 1419, 1420). = Mars-avril. H. LEMAITRE. La statue miraculeuse de la Sainte-Chapelle. — Pierre GAUTIER. Note sur des diplômes carolingiens de la Haute-Marne (texte d'un acte de 1140, mentionnant divers actes perdus, et édition d'après l'original retrouvé d'un acte du roi Lothaire, 961). = Mai-juin. Clovis BRUNEL. L'original du diplôme des empereurs Louis le Pieux et Lothaire pour l'abbaye de Corbie, 825 (cet original vient d'être retrouvé: il permet de conclure à l'authenticité de l'acte; l'auteur en donne une édition critique). — Paul DESCHAMPS. Critique du privilège épiscopal accordé par Emmon de Sens à l'abbaye de Sainte-Colombe (660, 26 août. L'acte d'Emmon fut remanié et interpolé en 847).

11. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1912, 28 sept. — *Ungnad*. Aramäische Papyri aus Elephantine. Kleine Ausgabe (important). — *E. Meyer*. Der Papyrusfund von Elephantine (ces documents confirment l'authenticité des textes relatifs à Esdras et à Néhémie; ils permettent d'estimer à quel point il est vrai de dire que le judaïsme est une création de l'empire perse). — *Jastrow*. Aspects of religious belief and practice in Babylonia and Assyria (recommandable). — *Nilsson*. Études sur le culte d'Ichtar (bon). — *Capart*. Abydos; le temple de Sêti Ier (reproductions bonnes et peu coûteuses d'un monument important). — *Abbott*. The common people of ancient Rome (bon). — *Krüger*. Handbuch der Kirchengeschichte für Studierende. III: Reformation und Gegenreformation, von *H. Hermelink* (bon manuel pour les savants expérimentés, d'un usage difficile pour les étudiants). = 5 oct. *Stangel*. Die Immunität in Deutschland bis zum Ende des XI Jahrh. (travail très minutieux de diplomatique sur les privilèges royaux d'immunité du IX^e au XI^e s.). — *H. Bresslau*. Das tausendjährige Jubiläum der deutschen Selbständigkeit (conférence où l'auteur raconte comment on en est arrivé à fêter le millénaire de l'indépendance allemande au 10 nov. 911, date où fut élu roi Conrad de Franconie). — *Strich*. Liselotte und Ludwig XIV (intéressante contribution à l'histoire intime de la cour de Louis XIV; l'auteur a trouvé du nouveau à dire sur la duchesse d'Orléans et ses rapports avec Louis XIV). — *Lehr*. La Réforme et les églises réformées dans le département actuel d'Eure-et-Loir, 1523-1911 (bon). = 12 oct. *Wissowa*. Religion und Kultus der Römer (2^e édition mise au point). — *Caquot*. La frontière militaire de la Tripolitaine à l'époque romaine (important). — *Dobiache-Bojdestrensky*. La vie paroissiale en France au XIII^e s., d'après les actes épiscopaux (bon). — *A. de Bonard*. Études de diplomatique sur les actes des notaires du Châtelet de Paris (insuffisant en ce qui concerne l'origine des actes notariés; à peu près définitif en ce qui concerne les notaires du Châtelet). — *G. Kurth*. La cité de Liège au moyen âge (ouvrage plein d'intérêt et de vie; trop de hâte dans la rédaction). — *Collas*. Valentine de Milan, duchesse d'Orléans (quelques documents nouveaux; pas très approfondi, mais très agréable à lire). — *Brutails*. Les vieilles églises de la Gironde (important). = 19 oct. *Goeters*. Die Vorbereitung des Pietismus in der reformierten Kirche der Niederlande bis 1670 (monographie précise et sûre). — *Lespraud*. Les derniers jours du parlement de Metz (bon). — *Id.* Suppression du couvent des Récollets de Sièrk (intéressant, mais beaucoup trop long). — *Id.* Les derniers jours de l'abbaye de Wadgasse (bon). = 26 oct. *Weissbach*. Die Keilinschriften der Achämeniden. — *Frank*. Studien zur Babylonischen Religion; I (bon). — *Weidner*. Beiträge zur Babylonischen Astronomie, mit einer Sternkarte (beaucoup de détails à retenir). = 2 nov. *Harnack*. Ueber den privaten Gebrauch der heiligen Schriften in der alten Kirche (montre que la lecture des Livres Saints, tant

de l'Ancien que du Nouveau Testament, n'était soumise à aucune restriction dans les premiers siècles du christianisme). — *Dehérain*. Dans l'Atlantique (très intéressant recueil de morceaux historiques puisés aux meilleures sources). — *Mancini*. Bolivar et l'émancipation des colonies espagnoles, des origines à 1815 (beaucoup d'emphase et d'enflure; intéressant néanmoins). = 9 nov. *Scheil*. La chronologie rectifiée du règne de Hammourabi. — *Deimel*. Veteris Testamenti chronologia monumentis babylonico-assyriis illustrata (utile, mais rien de nouveau). — *Wiegand*. Dogmengeschichte der alten Kirche (abrégé clair et bien ordonné). — *Kugener et Cumont*. Recherches sur le manichéisme; II et III. — *Pauczer*. Studien zur germanischen Sagen-geschichte (très intéressant; conclut que la mythologie n'a aucune part dans la formation des légendes germaniques). — *Rota*. L'Austria in Lombardia e la preparazione del movimento democratico cisalpino (bonne étude sur les relations intellectuelles entre la France et le Milanais et sur l'agitation révolutionnaire en 1794-1796). = 16 nov. *Crum et Steindorff*. Koptische Rechtsurkunden des achten Jahrhunderts aus Djéme. Theben: I (important). — *Lesquier*. Les institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides (bon). — *Ægyptische Urkunden aus den k. Museen zu Berlin*. Griechische Urkunden IV, XI-XII. — *Jirecek*. Geschichte der Serben: I (bon; ce tome I s'arrête à l'année 1371). = 23 nov. *Schlesinger*. Geschichte des Symbols (fruit de vastes lectures et de longues réflexions). — *F. Tönnies*. Thomas Hobbes, der Mann und der Denker (bon). — Darstellungen aus der Bayerischen Kriegs- und Heeresgeschichte. Heft 21 (ce fasc. traite de la guerre de 1812). — *P. Holzhausen*. Ein Verwandter von Goethe im russischen Feldzuge 1812 (biographie de Th. Goethe, qui fit la guerre de Russie comme fourrier d'un régiment de hussards saxon).

12. — Polybiblion. 1912, mai. — Louis ROBERT. Revue des publications sur l'hagiographie et la biographie ecclésiastique. = Juill. J. RAMBAUD. Revue des publications sur l'économie politique et sociale. = Août. Comte DE SÉRIGNAN. Histoire et sciences militaires. = C.-rendus : R. de Bouglon. Les reclus de Toulouse sous la Terreur (3^e fasc.; publie le Registre officiel des citoyennes recluses dans la ci-devant maison de Saint-Sernin). — *Rhys*. The celtic inscriptions of Gaul. Additions and corrections (excellent). = Sept. C.-rendus : M. Brillant. Les secrétaires athéniens (bon). — *Ed. Diricq*. Maléfices et sortilèges. Procès criminels de l'ancien évêché de Bâle pour faits de sorcellerie, 1549-1670. — *Ad. Roussel*. Lamennais et ses correspondants inconnus. — *M. Bloch*. Trois éducateurs alsaciens (Wilm, Macé et Neftzer; apologie de l'éducation protestante). = Oct. H. FROIDEVAUX. Géographie, voyages. = C.-rendus : *Héritle*. Essai sur l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et de son gouvernement à Malte au commencement du XVIII^e s. (esquisse d'après un travail attribué au chevalier de Tigné, qui entra dans

l'ordre en 1723 et mourut en 1800. Utile pour la partie militaire et pour celle des fortifications). — *Sanson*. Répertoire bibliographique pour la période dite « révolutionnaire », 1789-1801, en Seine-Inférieure; t. II et III (très méritoire).

13. — Le bibliographe moderne. 1911, mai-oct. — Ch. SCHMIDT. Les documents de l'histoire économique du XIX^e s. (montre comment à Cologne ont été constituées les archives de l'histoire économique de la région rhéno-westphalienne). — Association des archivistes français; huitième assemblée générale (juin 1911); compte-rendu et communications. — M.-A. PIDOUX. Bibliographie historique des œuvres de Gilbert Cousin. — Léon-G. PÉLISSIER. Les papiers du médecin Michel Provençal (1781-1845; fut professeur à la Faculté de médecine; ses papiers se trouvent à la bibliothèque de Tournus; publication partielle). = Nov.-déc. BRIQUET. Les moulins à papier des environs de Tulle (XVII^e s.). — TROUILLARD. Les tables et les actes de l'état civil. — FURCY-RAYNAUD. Un mémoire d'Ameilhon sur la bibliothèque de la ville de Paris (en l'an V). = C.-rendu : *Coupele*. Bibliographie d'articles de périodiques concernant la Bretagne, 1798-1900.

14. — Bulletin hispanique. 1912, oct.-déc. — H. DE LA VILLE DE MIRMONT. Les déclamateurs espagnols au temps d'Auguste et de Tibère (suite). — G. CIROT. Chronique latine des rois de Castille jusqu'en 1236 (suite; reproduction diplomatique, avec un érudit commentaire). — DUHEM. Dominique Soto et la scolastique parisienne (suite et à suivre). — MATHOREZ. Notes sur les rapports de Nantes avec l'Espagne (II : la colonie espagnole de Nantes; son importance au XVI^e s.; André Ruys et sa famille). = C.-rendus : *J. Juderias*. España en tiempo de Carlos II el hechizado (assez bon essai d'histoire sociale, qui complète celui de G. Maura). — *G. Antolin*. Catálogo de los codices latinos de la real biblioteca del Escorial. — *Fueter*. Geschichte der neueren Historiographie (G. Cirot relève un assez grand nombre d'erreurs ou d'omissions en ce qui concerne l'Espagne).

15. — Revue archéologique. T. XIX, 1912, mai-juin. — Robert DE LAUNAY. Le temple hypétré (nouvelle étude du texte de Vitruve : l'hypétreos n'est ni une *area* hypétré, ni un temple pourvu d'un « œil » hypétré). — S. REINACH. Marsyas (essaye d'expliquer l'histoire de Marsyas par la tendance de la mythologie grecque à l'anthropomorphisme; l'auteur, qui cherche toujours à réduire la part des dieux dans les mythes au profit de la zoolâtrie, voit dans Marsyas un âne ou un mulet divin que l'on sacrifiait en Phrygie et dont la peau, transformée en outre, participait au caractère du dieu et le conservait). — Hermann NASSE. Un portrait de Michelle de France (dans la collection du baron de Bissing à Munich). — R. CAGNAT et M. BESSIER. Revue des publications épigraphiques. = Juill.-août. J. DE MORGAN.

Étude sur la décadence de l'écriture grecque dans l'empire perse sous la dynastie des Arsacides (171 av. J.-C. à 228 ap. J.-C.; d'après les documents numismatiques; montre par cette étude que les populations de l'Asie antérieure, jusqu'aux Indes, subirent l'hellénisme, mais ne se l'assimilèrent pas). — W. DEONNA. Bronzes du musée de Genève. — F. DE MÉLY. Les primitifs et leurs signatures (les Jean van Eyck, le Rogier de Bruges, le Mostaert du musée Scriverius et les Rubens du musée de Vienne). — Ch. DUGAS. Vases « cyréniens » du musée de Tarente (c'est par Tarente que les produits céramiques de Sparte et de Cyrène ont pénétré dans la péninsule italienne). — Th. SCHMIDT. La « renaissance » de la peinture byzantine au XIV^e siècle (analyse la nature et conteste la portée de cette prétendue « renaissance » étudiée notamment par M. Diehl). — Robert DE LAUNAY. Le temple hypèthre (suite; son plan typique est celui d'une triple nef immense et diptère, ou pseudo-diptère, pourvue de quatre *calvæ*).

16. — Revue de l'histoire des religions. 1912, janv.-juin. — Ph. BERGER. Le culte de Mithra à Carthage. — E. AMÉLINEAU. Saint Antoine et le commencement du monachisme en Égypte. — NARIMAN. Quelques parallèles entre le Bouddhisme et le Parsisme. = Mars-avril. R. PETTAZZONI. Mythologie australienne du Rhombe. — J. TOUTAIN. La légende chrétienne de saint Siméon stylite et ses origines païennes (la pratique ascétique de saint Siméon est une survivance de l'ancienne religion païenne pratiquée dans le temple de la déesse syrienne à Hiéropolis). — E. COMBE. Bulletin de la religion assyro-babylonienne (suite et fin). — R. DUSSAUD. Philippe Berger (notice nécrologique). = Mai-juin. G. HUET. Daniel et Susanne; note de littérature comparée. — M. GOGUEL. Essai sur la chronologie paulinienne. — S. VAN GENNEP. Publications nouvelles sur la théorie du totémisme (Frazer, Goldenweiser, Thurnwald, etc.). = Juill.-août. Ad. REINACH. L'origine du thyrses. — P. SAINTYVES. L'anneau de Polycrate, essai sur l'origine liturgique du thème de l'anneau jeté à la mer et retrouvé dans le ventre d'un poisson. — J. CAPART. Bulletin critique des religions de l'Égypte (1908 et 1909).

17. — Bulletin de la Société du protestantisme français. 1912, mars-avr. — A. GALLAND. Le protestantisme à Condé-sur-Noireau (Calvados) et dans le Bocage normand, de la Révocation à Napoléon I^{er} (1685-1812). — E. SAULNIER. Henri de Bourbon, roi de Navarre, apprend la mort de sa mère Jeanne d'Albret, lettres inédites, 1572. — P. FONBRUNE-BERBINAU. Aux nouvelles catholiques de Lyon en 1747 (document des archives du Rhône). — Baronne DE CHAMISAY. Les chiffres de M. l'abbé Rouquette. Étude sur les fugitifs du Languedoc (suite, continue dans les livraisons suivantes). = Mai-juin. H. PATRY et N. W[EISS]. Nicolle Maurel, apostat célestin, dit « le prédicant » (15.-1546; prêche à Bordeaux, à Agen). — Paul-E. MARTIN. Une lettre inédite de Guillaume Fare, relative aux Vaudois du Piémont

(8 mars 1538; cette lettre nous renseigne sur l'activité de Gauchier Fare, frère du réformateur). — M. LUTHARD. Remontrances de l'assemblée politique d'Anduze aux États de Languedoc, 30 novembre 1579 (très important pour l'état du Bas-Languedoc et du Vivarais en 1579). = Juill.-août. B. SARAZIN. François de Ramsay, historien de l'église de Mouchamps avant la révocation de l'Édit de Nantes (notes sur le protestantisme dans cette paroisse de Vendée). — Louis BASTIDE. Les Bouquet de Vendée (de Chantonay en Vendée). — GÉRAUD-LAVERGNE. Les débuts de la Réforme à Sarlat, 1561 (procès-verbal d'une réunion tenue à Sarlat, en mai 1561, pour amener les nouveaux religionnaires à cesser leurs assemblées). — FRANK-PUAUX. Le « Manifeste des habitants des Sevennes » sur leur prise d'armes (reproduit ce Manifeste en indiquant les passages empruntés aux *Plaintes* de Claude et critique le document). — P. BEUZART. Abjuration de soldats protestants à Béthune au commencement du XVIII^e s. — Dr L. MALZAC. Une sentence arbitrale entre pasteurs du désert. Affaire Boyer, 1744 (affaire de conduite privée et de dogme).

18. — **Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.** 1912, janv.-févr. — F. AUBERT. Recherches sur l'organisation du Parlement de Paris au XVI^e siècle, 1515-1589 (chap. I : Les Chambres du Parlement ; chap. II : Les chefs du Parlement : le roi, le chancelier, les présidents de la Cour et des Chambres ; liste chronologique et biographique succincte des premiers présidents, de 1515 à 1600). = Mai-juin. Ch. DE LUPPÉ. Coutumes de Saint-Jean-Poutge, Gers, 3 févr. 1306 (d'après une copie du XVII^e siècle donnant une traduction française de ces coutumes. Celles-ci ont été données aux habitants de Saint-Jean-Poutge par leur seigneur, Fortaner de Luppé). — P. AUBERT. Recherches sur l'organisation du Parlement de Paris au XVI^e siècle (fin en juill.-août). = C.-rendus : E. Petit. Droit public ou gouvernement des colonies françaises d'après les lois faites pour ces pays, 1771 ; publ. par A. Girault (intéressant). — G. des Marez. L'apprentissage à Ypres à la fin du XIII^e siècle. Mutualités et compagnonnages à Bruxelles au XV^e siècle. Les sceaux des corporations bruxelloises (remarquables études sur l'histoire du travail).

19. — **Revue Mabillon.** 1912, août. — Dom ANGER. Chapitres généraux de Cluny (lieux divers où ils se tenaient, leur époque et leur durée, leur composition, définiteurs, visiteurs ; à suivre). — Dom J.-M. BESSE. Saint-André-lès-Villeneuve. Catalogue de la bibliothèque (1307). — Dom Léon GUILLOREAU. Les prieurés anglais de l'ordre de Cluny (suite ; étudie les relations officielles que les prieurés anglais entretenaient avec l'abbaye de Cluny ; relations financières ; relations créées par l'institution des chapitres généraux ; relations enfin auxquelles donnaient lieu les visites canoniques ; les difficultés à partir de 1295 ; la ruine au XVI^e s.). = Nov. Dom ANGER. Chapitres généraux de

Cluny (2^e art. : les visites régulières et le relâchement des mœurs ; textes de 1259 à 1303). — Dom P. DE MONTSABERT. État sommaire des fonds concernant l'histoire monastique conservés dans la série II des archives départementales de la Vienne (fin : abbayes, prieurés et maisons conventuelles de femmes).

20. — Le Correspondant. 1912, 10 oct. — Vicomte DE NOAILLES. Un grand homme de guerre chrétien : la mort du maréchal de Guébriant à Rottweil en 1643. — A. LAVEILLE. Chesnelong aux derniers mois de l'Empire (sa conduite à l'égard de l'Empire libéral et au sujet du concile du Vatican ; pourquoi il se rallia à la majorité qui votait le plébiscite et pourquoi il ne devint point ministre, ni en 1870, ni après la guerre). = 25 oct. La guerre des Balkans. Les antécédents, les causes, les influences. Le rôle des grandes puissances. — DELACROIX. Le ministre Bernaert et la politique belge. — Étienne LAMI. Nos amis les Canadiens (à propos du livre de M. Louis Arnould). — G. LENÔTRE. Bleus, blancs et rouges. M^{lle} de La Chauvinière (histoire d'Ernée pendant l'insurrection vendéenne ; fin le 10 nov.). — L. DE LANZAC DE LABORIE. La guillotine et les humbles (d'après *les Petites victimes de la Terreur*, par P. Gaulot). = 10 nov. DESJOYEUX. L'abrogation des lois d'exil en 1871 (d'après des documents inédits, dont neuf lettres du comte de Paris. Comment on finit par amener Thiers à laisser voter la loi d'abrogation le 8 juin 1871). — Alex. MASSERON. Le quatrième centenaire de la chapelle Sixtine. Les fresques, les peintres, les idées. — LEFEBVRE SAINT-OGAN. Un mouvement provincialiste en 1830 (tentative pour reconstituer les anciennes provinces). = 25 nov. H. PERREYVE. Lettres à Charles Ozanam, publiées avec un avant-propos et des notes par Pierre LADOUÉ (Charles Ozanam, chirurgien, était frère de Frédéric, le professeur ; Perreyve, son ami, entretenait avec lui une fréquente correspondance. Les lettres publiées ici vont de 1851 à 1859 ; elles sont d'un caractère tout privé et amical). — S. CANALS, député aux Cortès. M. Canalejas et son rôle dans la politique espagnole. — L. DE LANZAC DE LABORIE. Un grand pape au XVIII^e siècle. Benoit XIV, d'après sa correspondance confidentielle avec le cardinal de Tencin. — Fr. ROUSSEAU. Une conspiration bonapartiste en 1820 (après la conspiration militaire du 19 août 1820, le baron Mounier, directeur de la Police générale, envoya un de ses agents à Bâle pour surveiller le comte de Saint-Leu, l'ancien roi de Hollande. L'agent crut le reconnaître dans un pauvre hère, lequel s'appelait en réalité Laurans, dit Perin, ancien adjoint au commissaire des guerres en Italie. Il attira ce faux comte de Saint-Leu à Paris ; il suffit de l'arrêter pour que l'erreur fût découverte).

21. — Revue bleue. 1911, 10 févr. — Ed. SCHURÉ. L'Atlantide et les Atlantes (suite et fin le 17 février). — Edme CHAMPION. A propos

des voix de Jeanne d'Arc (Jeanne a entendu des voix parce qu'elle vivait dans un temps où tout le monde croyait au surnaturel). = 17 févr. LATREILLE. Un témoin de la rupture de Lamennais avec l'Église. Lettres inédites du marquis de Coriolis, 1832-1834. = 9 mars. C. JULLIAN. Le Rhin d'Alsace (le Rhin, en Alsace, a été bien réellement une frontière naturelle, sans cesse élargie par ses canaux qui, avant l'endiguement, pénétraient loin dans la plaine. C'est des Vosges que les villes d'Alsace reçoivent leurs eaux, leurs bois, leurs souvenirs et leurs légendes; c'est pour cela que les Gaulois, maîtres des Vosges, le furent aussi de l'Alsace). — Joseph DE MAISTRE. Lettres à G. M. de Place (suite; 1818). = 16 mars. Paul LOUIS. Les capitalistes de Rome (dans l'antiquité). — L. VILLAT. Une famille de « Réfugiés » en France au XVIII^e siècle: les Jacobsen à Noirmoutier et leur œuvre colonisatrice (suite le 23 mars). = 30 mars. ALBALAT. Le bi-centenaire de Rousseau. Comment il faut lire J.-J. Rousseau. — GALTIER. L'évasion de Bazaine (intéressant). = 6 avr. DUBOIS. Le maréchal Bugeaud et son duel avec le député Dulong (d'après les souvenirs de P.-P. Dubois, écrits au lendemain de la mort de Bugeaud, en 1850. C'est à vrai dire un portrait fort bien traité du maréchal; le fait même du duel est conté très brièvement). — PILON. Un consul de France au Maroc au XVIII^e siècle (Louis Chénier, le père d'André et de Marie-Joseph, fut consul de France auprès de l'empereur Sidi Mahomet, de 1767 à 1773, puis de 1775 à 1782: il a composé d'intéressantes *Recherches historiques sur les Maures*, qui ont été publiées en 1787; fin le 13 avril; très intéressant). — P. LOUIS. Les échanges sous l'empire romain (détaché de l'ouvrage intitulé: *le Travail dans le monde romain*). = 20 avr. R. ROLLAND. Le jeune Mozart à Mannheim (à propos de la Vie de Mozart, par T. de Wysewa et G. de Sainte-Foix; suite le 27 avril). — Edme CHAMPION. La Renaissance. = 27 avr. V. DE LA BLACHE. Sur le sens et l'objet de la géographie humaine (fin le 4 mai). — Ch. GÉNIAUX. Les Andalous d'Espagne et du Maroc (les Espagnols, ennemis héréditaires de l'Islam, ont adopté les usages et jusqu'aux préjugés musulmans). = 4 mai. Ed. DUCOTÉ. De Paris à Ispahan au XVII^e siècle (d'après le Journal de voyage du chevalier Chardin; fin le 11 mai). = 11 mai. G. RENARD. L'évolution intellectuelle depuis cent cinquante ans (chapitre de *l'Histoire universelle du travail*). = 18 mai. J. HARMAND. Le protectorat colonial. — G. BONET-MAURY. Les Écossais et le mouvement géographique et missionnaire au XIX^e siècle. = 25 mai. Général BONNAL. Les armées allemandes au mois d'août 1870 (reproduit les conclusions de son livre: *la Manœuvre de Saint-Privat*). — G. LE BOY. Psychologie de la Révolution française. — G. LANSON. Les échanges universitaires avec les États-Unis (ce qu'on demande à la France et ce que la France peut recevoir dans les échanges universitaires avec les États-Unis). = 8 juin. Ph. BERGER. Le génie de la littérature hébraïque.

= 15 juin. DUMONT-WILDEN. A la conquête des Indes. Aventuriers d'autrefois (aventures du sieur La Merveille et de son fils, le chevalier, qui jouèrent un rôle brillant, mais éphémère, au début de la Compagnie d'Ostende). = 22 juin. X. DOUDAN. Lettres de jeunesse, 1824-1828 (suite le 29 juin, les 6 et 13 juill.). = 13 juill. J. DE GLOUVET. Les mariages du duc de Guise (il s'agit de Henri de Guise, cadet de Lorraine, celui qui enleva Anne de Gonzague en 1637; fin le 20 juillet). = 27 juill. Amédée DE PASTORET. Souvenirs inédits de la campagne de 1812 (suite les 3 et 10 août). = 17 août. G. HALPHEN. A l'armée du Nord, 1870-1871 (quinze lettres écrites par le savant géomètre Georges Halphen; il avait alors vingt-six ans, était lieutenant d'artillerie à Mézières; il y resta jusqu'en novembre, puis il alla rejoindre l'armée de Faidherbe. Intéressant). — L. BATCAVE. Le théâtre de société dans un village de la banlieue parisienne au XVIII^e siècle.) — Alph. ROUX. Le roman d'un Jacobin sentimental (ce Jacobin est A.-Fr. Sergent, le graveur, qui fut membre de la Convention). = 24 août. MENANT. Gerald Aungier, gouverneur de Bombay, 1669-1677 (c'est le premier gouverneur anglais de cette ville que le traité de mariage de Charles II avait cédée à l'Angleterre; fin le 31 août). = Amédée DE PASTORET. Souvenirs inédits de la campagne de 1812 (la retraite de Moscou). — J. GIRAUD. Alfred de Musset contre Thiers (la loi sur la presse, 1835). = 21 sept. Paul FLAT. De la crédibilité des mémoires. Richard Wagner et M^{me} Wesendonck. = 5 oct. A. FUGÈRE. Un homme de lettres au XVIII^e siècle : l'abbé Raynal (fin le 12 oct.). = 19 oct. BONALD. Lettre inédite sur la session de 1820. — CAUSSY. A Potsdam (à la recherche du XVIII^e siècle français; descriptions). — J. DRESCH. L'opinion de Théodore Fontane sur la France en 1870 et la question d'Alsace. = 26 oct. CHATEAUBRIAND. Supplément au *Congrès de Vérone*. Correspondance avec le prince de Polignac, 1823-1824 (Chateaubriand n'a publié que la moitié de son *Congrès de Vérone*; deux volumes sur quatre. Il a détruit les épreuves des deux derniers volumes. Les documents qu'il devait y utiliser existent; il ont été retrouvés par M. L. Thomas qui les publie : ce sont les lettres adressées par Chateaubriand, alors ministre des Affaires étrangères, au prince J. de Polignac, alors ambassadeur à Londres. Comme de juste, il y est question surtout des affaires d'Espagne et des colonies espagnoles; fin le 2 nov.). — L. GIELLY. Les méthodes de la critique dans l'étude de l'art italien (proteste contre l'emploi immodéré des documents écrits dans l'histoire de l'art. Assurément, l'excès en tout est un défaut; mais l'auteur avoue lui-même que seuls les textes écrits permettent de donner à l'histoire de l'art la base chronologique dont elle ne saurait se passer; fin le 2 nov.). = 2 nov. F. PASCAL. La littérature populaire serbe (son importance pour la renaissance politique de la Serbie). — Capitaine BLAISON. La place de Belfort en 1813 (insignifiant). — R. BURNAND. Les origines

de l'Hôtel royal des Invalides (instructif). = 9 nov. C. JULLIAN. Le collège ou l'association dans la Gaule romaine (le collège en Gaule à la fin du monde antique; ses rapports avec la cité, la famille et l'État; son rôle municipal. Les groupements de citoyens romains en dehors de la cité : « Conventus » ou chambres de commerce, synagogues ou communautés juives, églises chrétiennes). = 16 nov. J. FLACH. Thomas More et l'île d'Utopie (fin le 23 nov.; le but et le dessein de Th. More, en écrivant l'*Utopie*, ont été « le redressement des vices de l'état politique et social de l'Angleterre, de même que Platon, dans ses *Lois*, a eu en vue la réforme de la cité athénienne. Ce sont les mœurs qu'il veut réformer, non les lois, soit civiles, soit religieuses ». Son communisme est « purement moral; c'est le communisme volontaire, idéal ». — Fr. PICAULT. Saint Paul a-t-il reçu une éducation hellénique? (on n'en saurait douter; fin le 30 nov.). = 30 nov. J. GUIFREY. Le Nostre et le jardin des Tuileries (neuf et instructif). — M. PY. L'irrédentisme slave.

22. — **La Revue de Paris**. 1912, 1^{er} oct. — Alex. MORET. Totem et Pharaon (aux origines les plus lointaines où il nous est possible de pénétrer, l'Égypte était morcelée en clans désignés chacun par son totem; à cet état totémique s'est substitué peu à peu, à la suite d'une lente évolution dont les étapes et les modalités nous sont inconnues, un état monarchique; les Pharaons ont fini par soumettre ces clans à l'autocratie la plus absolue; mais leurs titres royaux continuent à perpétuer les totems qu'ils se sont annexés et comme incorporés). — FAGUET. Le roman d'un homme politique (quoique le nom de cet homme politique ne figure nulle part dans l'article, il n'est pas douteux qu'il ne s'agisse de Prévôt-Paradol; son roman, touchant et tragique, est une page d'histoire). — Ch. DIEHL. La princesse de Trébizonde: histoire orientale (biographie de Théodora Comnène, fille de l'empereur Jean de Trébizonde; mariée au turcman Hassan Ouzoun, elle poussa son mari à combattre Mahomet II, tandis qu'elle s'épuisait elle-même à lui trouver des ennemis à Rome, à Venise. Ses efforts furent vains; Hassan fut finalement écrasé en 1472, et elle mourut peu avant la ruine de l'empire éphémère, qu'elle avait tenté d'opposer au Grand Turc victorieux des chrétiens d'Orient). = 15 oct. Ch. SAMARAN. Casanova fiancé. = 1^{er} nov. O.-G. DE HEIDENSTAM. Lettres de Marie-Antoinette et de Barnave (d'après les originaux conservés au château de Löfstad, en Suède; 140 lettres, non signées, mais certainement de la reine, écrites en 1791, et autant de réponses, également anonymes, mais qui sont de Barnave; fin le 15 nov.; important). — Albert SOREL. Brumaire et Fructidor (c'est un roman historique). — GAUTIER. Une insurrection à Madagascar (en 1897; récit d'un témoin et acteur dans les événements). — J. VIDAL DE LA BLACHE. La prefecture des Bouches de l'Èbre, 1812-1813. — A. DE RIDDER. Les bronzes antiques du Louvre.

— C.-G. PICAVET. Les préliminaires de la conversion de Turenne (une première tentative, en 1660, avait paru sur le point d'aboutir). = 15 nov. Ch. SCHMIDT. Napoléon et les routes balkaniques (suit pendant trois années, 1811-1813, les efforts accomplis par les consuls de France à Janina, à Travnik et à Salonique, pour créer aux marchandises françaises une route nouvelle vers l'Orient, en concurrence avec les produits autrichiens; organisation de caravanes partant de l'Illyrie, alors soumise à la France, et traversant la Bosnie et la Macédoine; difficultés opposées par l'insécurité des routes. L'occupation de l'Illyrie par les Autrichiens, à la fin de 1813, met fin à cette intéressante tentative). — BOUGLÉ. Saint-Simoniens et ouvriers (les « Intellectuels » qui, vers 1900, s'adonnèrent à l'œuvre des universités populaires ne faisaient que reprendre, sans le savoir, un projet des Saint-Simoniens).

23. — Revue des Deux Mondes. 1912, 1^{er} oct. — G. HANOTAUX. L'Amérique du Nord et la France (suite et fin; insiste sur le développement du catholicisme dans l'Amérique du Nord, ce qui est « un phénomène d'une importance historique magistrale »). — Comte Rodolphe APPONYI. Autour de la révolution de 1830 (le comte Rodolphe Apponyi vécut en France, à l'ambassade d'Autriche, de 1826 à 1848; extraits de son journal, publiés par E. Daudet. 1^{er} article : avant et pendant la révolution. Détails intéressants, souvent frivoles, parfois instructifs, sur la cour, la vie mondaine, le désarroi du gouvernement avant et pendant l'insurrection parisienne, la fuite de la famille royale, le schisme dans les familles aristocratiques, les seules que connût l'auteur. 2^e partie, 15 octobre. Le comte Rodolphe revint à Paris le 1^{er} septembre. Quelques anecdotes curieuses sur la nouvelle cour, le procès des ministres, le sac de l'archevêché, etc.). — FIÉRENS-GEVAERT. La peinture à Bruges. = 15 oct. G. GOYAU. Bismarck et la papauté. La paix (4^e partie : la troisième loi réparatrice; l'affaire des Carolines. 1883-1886). = 1^{er} novembre. Marquis DE SÉGUR. Au couchant de la monarchie : la guerre d'Amérique, le conflit austro-prussien (suite le 15 novembre : le renvoi de Sartine et de Montbarey. Le 1^{er} décembre : l'apogée de Necker, les premiers assauts contre lui). — Vicomte G. D'AVENEL. Le train de maison depuis sept siècles. II. Chevaux et voitures. — R. DE LA SIZERANNE. Les masques et les visages au Louvre. (IV. Celui qui a remplacé la Joconde, Balthazar Castiglione; sa vie et son *Cortegiano*.) — V. GIRAUD. Un livre de Brunetière sur Bossuet. — Général DE PIÉPAPE. Le dernier prince de Condé. Son mariage et ses campagnes à la guerre de Sept ans, 1753-1762. = 15 novembre. R. PINON. Du congrès de Berlin à la confédération balkanique. — Étienne LAMY. Le « journal de route » du docteur Émily (Émily, médecin principal de l'armée coloniale, fut adjoint à la mission Marchand à travers le Bahr-el-Gazal. Son journal de route, tenu pendant dix-huit mois, suit les efforts d'une expédition très difficile qui

devait aboutir à Fachoda. Il fait suite au récit de Baratier. Émouvante analyse de ce Journal, « odyssee où il y a des pages d'Iliade ». = 1^{er} décembre. A. TARDIEU. France et Espagne, 1902-1912.

24. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances. 1912, mai. — Fr. CUMONT. Une épitaphe métrique de Madaure (provenant de Mdaourouch, l'ancienne Madaure, patrie d'Apulée; elle montre la diffusion des idées eschatologiques répandues dans le monde romain par les mystères de Bacchus). — H. OMONT. Un résumé politique de l'histoire des rois de France au temps de Louis XII (rédigé sans doute lors de l'avènement de ce dernier; extraits). — J. POUX. Une vue de Carcassonne faussement attribuée à l'an 1467. — Ch. PICARD et Ad.-J. REINACH. Les fouilles de Thasos (importants résultats; l'enceinte hellénique, le temple de l'Acropole, porte romaine de Caracalla). = Juin. Eug. CAVAIGNAC. A propos d'une édition récente de Xénophon (repousse une correction proposée par Kechly et Rüssow en un passage où il est question des escouades ou « énomoties » dans l'armée lacédémonienne. Le passage montre que la phalange spartiate comprenait trois degrés : le « more », unité de recrutement; l'« énomotie », unité de mobilisation; le « loche », unité de tactique). — JALABERT. Une inscription inédite de Béryte (en l'honneur de T. Valerius, tribun de la septième légion Claudia; allusion à la répression de la révolte des Juifs en Chypre, 116-117). — C. JULLIAN. Rapport sur le concours des Antiquités nationales. — A. MERLIN. Fouilles dans l'ilot de l'amiral à Carthage. — Comte Henry DE CASTRIES. Le protocole des lettres des sultans du Maroc. — SCHEIL. L'armure aux temps de Narâm Sin d'après une tablette de comptabilité trouvée à Suse (de l'an 2800). = Juill. L. JOULIN. Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare. — G. DE JERPHANION. Les églises de Cappadoce. — G. MILLET. Remarques sur l'iconographie des peintures cappadociennes. — R. BASSET. Note sur la mission de M. Bou-lifa en haute Kabylie (quelques inscriptions latines). — A. MERLIN. Découvertes à Thuburbo Majus.

25. — L'Anjou historique. 1912, juill.-août. — Le trépas de Loire (1369-1790). — Installation de Mgr de Vaugirault, évêque d'Angers (1731). — La manufacture de toiles à voiles d'Angers (1750). — État du clergé du diocèse d'Angers en 1778. — L'Université d'Angers (1780). — Les ecclésiastiques angevins ordonnés à Paris pendant la Révolution. — La guerre de Vendée et la municipalité d'Angers (mars-juin 1793). — Voyage des 132 Nantais à Paris : leur séjour en Maine-et-Loire (nov.-déc. 1793). — Le district de Saumur en 1795. — Le monument du roi René à Angers. — Promulgation à Angers de la Constitution de 1848. — Napoléon III à Angers (1856). = Sept.-oct. Les aventures de René Le Porc de La Porte, baron de Vezins (1560-1616). — Le présidial d'Angers et M. d'Antichamp (1744). — M. Brichet, député de Maine-et-Loire (1764-1832). — Le « cahier » de Saint-

Maurice-la-Fougereuse (1789). — La municipalité d'Angers pendant la Révolution. — La guerre de Vendée et la municipalité d'Angers (juill.-nov. 1793). — La bataille du Pont-Barré (19 septembre 1793). — Deux Choletais guillotins à Angers le 8 janvier 1794. — La ville d'Angers au mois de décembre 1799. — La Vendée angevine en 1831. — M. Thiers et le Conseil municipal d'Angers (1871). = Nov.-déc. L'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers au XVII^e siècle. — Mabillon à Angers, 1698. — Obsèques d'un maire d'Angers, 10 nov. 1702. — La naissance du Dauphin et les Angevins, 1729. — M. Bizard, député de Maine-et-Loire, 1781-1848. — L'aumônier de la Visitation de Saumur pendant la Révolution (publie une lettre du 17 déc. 1797). — Une famille angevine sous la Terreur (relation par R. de Castelneau, écrite en 1825). — Le siège d'Angers et la municipalité de cette ville, déc. 1793. — Quatre femmes de Saint-Lambert-du-Lattay fusillées au Champ-Martyrs, 1^{er} février 1794.

26. — Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin. 1912, n^o 3, 15 juill. — Lucien GAP. Rôle original des hommages rendus en mai 1251 à Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse, pour des fiefs du Venaissin (texte de ce document conservé aux Archives nationales). — Dr P. PANSIER. Les privilèges de la fusterie au XIII^e s. (texte de 1247). — Ch. MOURRET. Pour le duché de Gênes (emprunt de 3,000 ducats d'or consenti par des Tarasconais au duc de Calabre en 1458 : texte). — E. DUPRAT. Testament de Giraud Amic (fils de Giraud Amic et de Galburge; rectifications à la généalogie de cette famille; texte du testament de 1216). — Dr P. PANSIER. Note sur une bulle de Calixte III (du 23 août 1455, accordant des indulgences à l'œuvre du Pont-d'Avignon; texte). — L.-H. LABANDE. Liquidation de la succession d'un magistrat pontifical du XIV^e s., l'Allemand Jean Heinrich, 1375-1377 (état des recettes et dépenses opérées par les deux exécuteurs testamentaires de cet Allemand établi dans les états pontificaux français; fin dans le n^o suivant). = N^o 4, 15 octobre, J. GIRARD. Une ordonnance du cardinal de Foix sur l'administration de la justice à Carpentras et dans le comté Venaissin (1466, 22 mars). — Dr P. PANSIER. Le chien du roi Louis XI et le clavecin de la reine Anne (le clavecin fut offert à Anne de Bretagne par la ville d'Avignon pour la gagner à la cause de la ville d'Avignon qui soutenait un procès avec la France au sujet du Rhône et de la Durance). — Id. Les œuvres charitables d'Avignon en 1433 (liste très documentée de ces œuvres très nombreuses déjà au XIV^e s.). — E. DUPRAT. Châteaurenard-de-Provence (sources de son histoire aux archives communales, aux archives des Bouches-du-Rhône et aux archives de Vaucluse).

27. — Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine. T. XVIII. 1912, 1^{er} et 2^e semestres. — O. MARCAULT. Les psaltes dans le diocèse de Tours avant la Révolution (rôle important dans l'histoire de la formation du goût musical). — H. GRIMAUD.

Notes pour servir à l'histoire de Chinon. — L.-R. MARTINIÈRE. La cloche de la tour de l'Horloge (ancienne cloche de Saint-Saturnin de Tours; d'après un manuscrit inédit de Mgr Barbier de Montault). — L. DE GRANDMAISON. Compte de la construction du château d'Amboise pour l'année 1495-1496. — H. D'ARBOVAL. Angles-sur-Anglin et son château (bonnes photographies et plan, notes généalogiques, description archéologique). — Antoine OURY. Le couvent des Carmes à Tours.

28. — Mémoires de l'Académie de Vaucluse. 1912, n° 1. — Auguste BRUN. Le Comtat-Venaissin (essai d'étymologie; Venaissin viendrait de Vénasque; cette ville fut la capitale du Comtat dans le haut moyen âge). — A. MARCEL. La vierge de Pradier à la cathédrale d'Avignon (cette statue fut exécutée après l'épidémie de choléra de 1835 par le sculpteur James Pradier moyennant 10,000 fr.; avec documents). — Baron Marc DE VISSAC. Le journal du chanoine Arnauvon (chronique avignonnaise qui commence le 7 mai 1761 et se termine le 23 septembre 1791, intéressante surtout de 1768 à 1775 et de 1789 à 1791). = N° 2. Joseph LHERMITE. Les cabanes en pierres sèches (de Vaucluse. L'auteur croit y voir des habitations primitives). — Lucien GAP. Oudard de Pomponne, viguier et châtelain d'Alphonse de Poitiers au XIII^e siècle (nombreux renseignements biographiques le concernant, d'après les documents des Archives nationales). — D^r COLOMBE et D^r PANSIER. Les fouilles de l'immeuble Aubanel (compte-rendu de ces fouilles qui ont mis au jour des ruines romaines). — E. DUPRAT. Notes d'archéologie avignonnaise (III : ruines antiques de magasins et d'une maison dans la rue Peyrolerie). = N° 3. D^r COLOMBE. Au palais des papes. Histoire d'une caserne (d'après les archives de la chefferie d'Avignon). — J. GIRARD. La cloche des Augustins d'Avignon (inscription de 1520; déposée aujourd'hui au palais des papes).

29. — Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard. XLII^e volume, 1912. — B. MÉRIOT. Les inscriptions de l'ancien comté de Montbéliard et des seigneuries limitrophes (publiées par ordre alphabétique de localité; permettent de préciser quelques faits historiques; tables). — G. CUCUEL. La vie parisienne des princes de Wurtemberg-Montbéliard au XVIII^e s. (jeunesse et éducation des princes; séjour de Louis-Eugène à Paris; ses relations avec la France de 1753 à 1789). — L. SAHLER. Un tribunal éphémère. La justice de paix du canton de Désandans (1795-1801; établi, comme le canton de Désandans lui-même, en l'an III, lors de l'annexion du pays de Montbéliard à la France, ce tribunal fut supprimé le 19 octobre 1801).

30. — La province du Maine. T. XX, 1912, août. — L. CALENDINI. Mgr de Sagey, ancien vicaire général du Mans, évêque de Tulle (fin; documents). — G. BUSSON. Le jugement de Verberie (29 oct. 863; fin; récit sans critique). — J. CHAPPÉE. Le trésor gallo-romain

d'Étival-lès-Le-Mans (suite; fin en oct.). — L. FROGER. Une fondation « d'Anges » à Assé-le-Riboul au xv^e s. — G. BUSSON. Notes sur les noms de lieux contenus dans les « Gesta Aldrici » (suite en nov.). = Sept. L. FROGER. Notes sur le testament du cardinal Pierre de la Forêt, 1361. — F. UZUREAU. Pourquoi les Fléchois demandaient des États provinciaux (publie le compte-rendu de l'assemblée générale tenue à La Flèche le 8 janvier 1789). = Oct. G. BUSSON. Les deux chartes de saint Domnole en faveur de son abbaye de Saint-Vincent (1^{er} article : essaie de déterminer le texte exact de ces chartes; fin en nov.). — DENIS. La situation religieuse et le clergé fidèle à Château-du-Loir et au Grand-Lucé, de 1798 à 1805, d'après la correspondance de M^e Mesnard de Seillac; suite en nov.). = Nov. FROGER. Nomination d'office d'un procureur fabricien à La Guierche, 1708.

31. — Revue africaine. 1912, 1^{er} trimestre. — Général DAUMAS. La femme arabe (ouvrage posthume qui montre une grande connaissance du monde musulman). = 2^e trimestre. WINKLER. Précis d'histoire des Arabes et de leur civilisation (table des voies antiques de l'Asie Mineure et des possessions arabes en Asie d'après l'itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger). — L. GOGNALONS. Le palmier-dattier (légende, histoire, croyance chez les musulmans de l'Afrique du Nord). — Ed. DESTAING. Notes sur les manuscrits arabes de l'Afrique occidentale.

32. — Revue d'histoire de Lyon. 1912, oct. — VIAL. Les deux mariages de Jean Cleberger. La belle Allemande (Cleberger, de Nuremberg, employé des Imhof, épousa en 1628 Félicité, fille de Willibald Pirkeimer; il était de petite naissance, mais riche. Son beau-père lui soutira de fortes sommes, non sans le mépriser. Alors Cleberger quitta Nuremberg et vint à Lyon où, en 1536, il épousa Peronne Bonzin, de Tournay, que la légende locale paraît avoir appelée plus tard la belle Allemande). — O. FESTY. Les deux associations ouvrières lyonnaises « encouragées » par application du décret du 5 juill. 1848 (elles avaient reçu un prêt sur le crédit de trois millions de francs voté par l'Assemblée nationale pour encourager les associations, soit d'ouvriers, soit de patrons et d'ouvriers. Analyse des dossiers assez volumineux qui se rapportent à cette affaire). — AUDIX et MARQUARD. Histoire d'un tailleur d'images : François Lamoureux (en 1681, le roi de Danemark Christian V attacha à sa personne comme sculpteur royal, Abraham-César Lamoureux, qui s'établit à Copenhague avec son frère Claude. La statue du roi fut terminée en 1688, Abraham-César mourut à Copenhague en 1692; Claude quitta la ville après la mort du roi, 1699. Ils doivent être distingués de François Lamoureux, qui fut aussi sculpteur à Lyon dans le même temps et qui mourut vers 1705, noyé, paraît-il, dans la Saône; il n'avait aucun degré de parenté avec ses deux homonymes de Copenhague;

mais, plus tard, on les a confondus tous ensemble). — P. DE SIMON. La venue de Molière à Lyon en 1652.

33. — Revue du Midi. 1912, 15 août, n° 8. — Pierre LAURIS. Documents sur la Révolution d'Avignon, publiés par M. Duhamel (dans l'Annuaire de Vaucluse, concernant la prise de possession de la ville par la France en 1791). — P. FALGAIROLLE. Le château et la baronnie de Vauvert (suite; au XIII^e et au XIV^e siècle). — Baron DE VIGNET DE VENDEUIL. Monographie de Montpezat (histoire religieuse, suite : XVI^e et XVII^e siècles; les prieurs de Montpezat).

34. — Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde. 1912, juill.-août. — CARAMAN. Recherches sur l'ancienne église Notre-Dame-de-la-Place, à Bordeaux, et sur ses diverses appellations (en 1602, cette église, alors sous le vocable de saint Eutrope, fut donnée à un groupe de réfugiés irlandais; en 1654, Anne d'Autriche y fonda un séminaire des Irlandais. Les prêtres irlandais, qui relevaient d'ailleurs de la paroisse Saint-Projet, s'y maintinrent jusqu'en 1792). — MEAUDRE DE LA POUYADE. Voyage d'un Allemand à Bordeaux, en 1801 (fin; notes très détaillées et intéressantes). — LHÉRIETIER. Histoire des rapports de la Chambre de commerce de Bordeaux avec les intendants, le Parlement et les jurats, de 1705 à 1791 (suite et à suivre). — Abbé A. GAILLARD. Les Messieurs de Latapy; histoire de trois prêtres constitutionnels; fin. = *C.-rendus : Clary et Bodin*. Histoire de Lesparre (médiocre). — *Levi-Malvano*. Montesquieu e Machiavelli (bon; montre que Montesquieu a détesté Machiavel, au point qu'il songea même à le réfuter). — *Tourmyol du Clos*. Les idées financières de Montesquieu (étudie les deux mémoires de 1715 sur les finances). = Sept.-oct. BROUILLARD. Nouvelles recherches sur les Girondins proscrits, 1793-1794. 1^{re} partie : de Brest à Libourne (raconte comment les Girondins, réfugiés en Bretagne, parvinrent à regagner par mer la Gironde).

ALSACE.

35. — Revue d'Alsace. 1912, juill.-août. — A. GASSER. Le capitaine Richard et Napoléon III (sa biographie, l'arrestation de Louis-Napoléon Bonaparte à Strasbourg; à suivre). — DOM DE DARTEIN. Vie latine de sainte Odile (suite). — A. HANAUER. Les archives de Thann (impôts et comptabilité). — Dom U. BERLIÈRE. Mabillon en Alsace (1696). — Supplément : Journal du palais de Holdt (t. V, 1^{re} feuille, p. 49-64). = Sept.-oct. OBERREINER. A travers les « State papers » : la période palatine de la guerre de Trente ans. Gebhard Truchsess de Waldbourg. — GASSER. Le capitaine Richard et Napoléon (fin; Richard était sergent-major à Strasbourg lors de la tentative faite par le prince Louis-Napoléon; c'est lui qui, avec le sous-lieutenant Pleignier, contribua à l'échec de cette tentative. C'est à cette

aventure que plus tard, devenu capitaine, Richard attribua la disgrâce dont il fut victime : malgré sa belle conduite devant Sébastopol, il ne put ni devenir commandant, ni obtenir la rosette d'officier pour laquelle il avait d'abord été désigné). — CASPER. Neuf lettres inédites de Philippe de Golbéry, 1832-1834. = Nov.-déc. ALSATA. Une petite chronique de Ribeauvillé, 1638-1738 (traduction française : utile comme contribution à la climatologie de l'Alsace). — ID. Henry Bardy et ses correspondants alsaciens : IV (ce nouveau correspondant est A. Ingold ; il écrit à Bardy qui étudiait alors les Suédois dans le Sundgau et en particulier la bataille de Wattwiller). — A. GASSER et OBERREINER. Un village de la Haute-Alsace : Wuenheim.

ALLEMAGNE.

36. — Archiv für die Geschichte des Sozialismus und der Arbeiterbewegung. T. II, fasc. 2-3. — H. KOHT. Le mouvement ouvrier norvégien en 1848 (ce mouvement s'est organisé autour du programme de Thrane et se heurte dès 1851 à la réaction). — M. NETTLAU. Bakounine et l'Internationale en Italie jusqu'à l'automne de 1872 (précisions nouvelles sur les débuts du révolutionnarisme italien ; les hésitations de Garibaldi, en matière de politique socialiste, sont mises en lumière). — L. PUMPIANSKY. La coopération et le socialisme en Angleterre vers 1820 et 1830 (la crise économique et sociale en Angleterre devait aboutir à l'avènement de théories et d'une pratique socialisantes ; les grandes étapes du coopératisme se font entre les années 1827-1832 et 1832-1834). — C. GRUNBERG. L'origine des mots « socialisme » et « socialiste » (le mot « socialisme » est employé, dès 1803, par l'Italien Giuliani, dans un sens différent de celui d'aujourd'hui ; celui de « socialiste », comme synonyme de « communiste », dans un article owenien du *Cooperative Magazine* de novembre 1827). — H. ONCKEN. Lettres de Lassalle au Dr O. Dammer de Leipzig, vice-président de l'association ouvrière allemande (concernent les années 1862-1864). — G. ECKSTEIN. L'ancien et le nouveau Saint-Simon (à propos des travaux de Muckle sur Saint-Simon, précise certains points de la doctrine de ce dernier). — G. MAYER. Les mémoires de Bebel (montre leur importance capitale pour l'histoire de la Sozialdemokratie). — Comptes-rendus critiques : chronique. = T. III, fasc. 1. G. UCHIDA. Développement économique des théories sociales dans la vieille Chine. — E. LASKINE. Le développement du socialisme juridique (exposé historique et critique). — G. WEILL. Le mouvement social-chrétien en France (le catholicisme social est apparu sporadiquement avant 1830 ; M. Weill étudie les hommes et les œuvres. Le protestantisme social se rattache aux théories du pasteur Oberlin). — E.-R. PEASE. Histoire du *Labour party* anglais (c'est la première organisation socialiste active en Angleterre). — N. RIASANOFF. Lettres de Lassalle au Dr M. Hess (concernent les années 1863-1864).

37. — Deutsche Rundschau. 1912, mars. — Wilhelm ALTER. La politique étrangère de la révolution hongroise, 1848-1849 (suite; la fin dans la livraison d'avril). = Avril. Alois BRANDL. Chartistes, socialistes et Carlyle (idées sociales de Carlyle). — Richard GARBE. Le développement du bouddhisme a-t-il été influencé par le christianisme? (les influences réciproques semblent avoir été médiocres; les ressemblances et analogies ne proviennent pas d'influences exercées par l'une des deux religions sur l'autre; ces ressemblances n'en sont que plus importantes au point de vue de la science des religions). = Mai. R.-M. MEYER. Une fille de Weimar sur le trône des Césars (à propos du livre de Baillet et Schuster sur l'impératrice Augusta, fille du grand-duc de Saxe-Weimar). — O.-A. HECKER. Le roi Jean de Saxe et le mouvement vers l'unité allemande (d'après la correspondance de Jean de Saxe et des rois Frédéric-Guillaume IV et Guillaume I^{er} de Prusse, publiée par Georg et Ermisch). — Paul WÖHLFEIL. Le testament d'un indigent (Frédéric-Melchior Grimm; ses difficultés financières). = Juin. H. ERMISCH. Travaux extraits des archives de la famille de Schleswig-Holstein (à propos des biographies des ducs Frédéric Christian, Christian Auguste et Frédéric VIII, par Schulz et Gehauer). — Robert DAVIDSOHN. Florence au temps de Dante. — Franz ZWEYBRÜCK. Le comte Aehrenthal. = Août. C.-A. VON MÜLLER. Frédéric-Théodore Vischer, homme politique. — E. SALZER. Correspondance inédite entre Gentz et Metternich pendant les années 1803-1813 (la fin dans la livraison de sept.). — M.-G. ZIMMERMANN. Voyages d'art en Italie au temps de Rubens (la fin dans la livraison de sept.). = Sept. R. FESTER. Goethe et la Révolution française. = Oct. Auguste FOURNIER. La police secrète au Congrès de Vienne (d'après les papiers conservés au ministère de l'Intérieur à Vienne; rapports quotidiens du chef de la police à l'empereur François I^{er}, lettres et papiers interceptés, etc. La présente étude de Fournier est destinée à nous renseigner sur la valeur de ces rapports de police, sur l'importance qu'il y faut attacher; il publiera ultérieurement un choix de ces documents).

38. — Göttingische gelehrte Anzeigen. 1912, août. — *Fr. Bothe.* Gustav Adolfs und seines Kanzlers wirtschaftspolitische Absichten auf Deutschland (recherches sérieuses et approfondies, mais thèses contestables). — *F.-K. Günzel.* Zeitrechnung der Juden, Naturvölker, sowie der Römer und Griechen (livre solide qui servira aux historiens et aux philologues). = Sept. *H. Barge.* Andreas Bodenstein von Karlstadt; *K. Müller.* Luther und Karlstadt; *M. von Tilling.* Der Kampf gegen die Missa privata in Wittenberg im Herbst 1521 (article très fouillé de W. Köhler où il s'efforce de montrer le vrai caractère de Bodenstein, que Barge a jugé de façon trop favorable). — *E. Leumann.* Zur Nordarischen Sprache und Literatur (il s'agit ici d'une des langues que nous ont fait connaître les manuscrits trouvés ces vingt dernières années dans l'Asie centrale). — *C. Beccari.* Rela-

tiones et epistolae variorum (dans la collection des *Rerum Aethiopicarum scriptores occidentales inediti*, série de lettres très curieuses sur les missions en Abyssinie aux XVI^e et XVII^e s.). = Oct. H. Planitz. Die Vermögensvollstreckung im deutschen mittelalterlichen Recht (t. I; ce tome premier est consacré au gage. Volume fouillé). — R. Smend. Die Erzählung des Hexateuch auf ihre Quellen nuntersucht (compte-rendu fait par l'auteur lui-même. On sait que l'Hexateuque désigne le Pentateuque augmenté du livre de Josué). — W. Deonna. Les Apollons archaïques (utile répertoire). — U. Kahrstedt. Forschungen zur Geschichte des ausgehenden fünften und des vierten Jahrhunderts (la politique de Démosthènes; la monarchie spartiate; les symmories athéniennes; le droit public vers 411). — Chen Huan-Chang. The economic principles of Conficius and his school.

39. — Historisches Jahrbuch. T. XXXIII, 1912. — L. v. PASTOR. Décrets généraux de l'Inquisition romaine des années 1555-1597, publiés pour la première fois d'après les procès-verbaux du notaire de Saint-Office (documents très importants). — J. KOLBERG. Jean Dantiscus et le duché de Prusse à la diète d'Augsbourg de 1530 (Dantiscus s'efforça de démontrer les droits de la Pologne sur le duché qu'Albert de Brandebourg avait sécularisé en 1525). — H. BASTGEN. Les prérogatives du métropolitain de Salzbourg (réponses à des questions posées par le gouvernement autrichien en 1806, lorsqu'après la paix de Presbourg il eut acquis Salzbourg, et, en 1816, lorsque cette ville lui fut cédée une seconde fois, après avoir appartenu à la Bavière de 1809 à cette date). — J. VON PFLUGK-HARTUNG. La nomination de Blücher comme général commandant en chef (1815). = C.-rendu : H. Hallwich. Fünf Bücher Geschichte Wallensteins (livre remarquable, mais fait trop de Wallenstein un chevalier sans peur et sans reproche).

40. — Historische Zeitschrift. T. CIV, 1912, n° 3. — Hans DELBRÜCK. La bataille de Cannes (contre une dissertation de Bruno Kähler à Berlin et contre la conclusion de J. Kromayer dans son livre, *Antike Schlachtfelder*, t. III, maintient la thèse qu'il a soutenue jadis dans la *Geschichte der Kriegskunst*). — Ernst MARX. Autour des 12 et 13 juillet 1870 (Chappuis, adjudant du prince Albert, frère du roi de Prusse Guillaume, raconte dans ses souvenirs que le 12 juillet, à Ems, le roi ayant reçu une dépêche alors qu'il se promenait dans la *Trinkhalle*, la lut sous un bec de gaz et montra aussitôt une grande agitation. L'auteur veut démontrer que cette dépêche était une menace de Bismarck de se retirer si le roi continuait de recevoir Benedetti. Le roi obéit et on sait la suite). = C.-rendus : H. Fehr. Hammurapi und das saheche Recht (mauvaise méthode comparative). — H. Klæber. Bernadotte, Kronprinz von Schweden. — J. Vidal de La Blache. La négociation de la Prusse après Léna (il est à souhaiter que cet ouvrage se répande en France). — Urkundenbuch der Stadt Basel,

par Wachernagel, Thommen, Huber et Haller (excellent). — R. Holtzmann. Französische Verfassungsgeschichte von der Mitte des 9 Jahrhunderts bis zur Revolution (bon manuel). — The Cambridge history of english literature, 6 vol., 1907-1910 (jusqu'au milieu du XVII^e s.; très réussi).

41. — *Klio*. Bd. X, 1910. Heft 2. — A. JANKE. La bataille d'Issus (l'auteur justifie, contre les critiques de Dittberner et de Delbrück, l'hypothèse déjà émise dans son livre : *Auf Alexander des Grossen Pfaden*, 1904, où il localise la bataille à Deli Tschai). — M. BANG. Marius à Minturnes (étude critique des textes qui racontent l'arrestation, l'incarcération et la mise en liberté du général proscrit). — Kurt ECKHARDT. Les campagnes de Lucullus en Arménie (ch. III : la campagne de 68; ch. IV : préparatifs des deux adversaires et marche de Lucullus dans le haut pays. Les marches et combats de la seconde année sont étudiés au point de vue historique dans le ch. V et au point de vue géographique dans le ch. VI). — W.-M. CALDER. Un voyage autour du Proseilemmene (publie un choix parmi les nombreuses inscriptions recueillies durant ce voyage; à noter particulièrement le sarcophage de l'évêque Eugène de Laodikeia Combusta et une inscription en l'honneur d'un « libertus Augusti » de cette même ville, qui, entre autres titres, portait celui de « procurator calendarii Veliani »). — C.-F. LEHMANN-HAUPT. Du rapport de l'or et de l'argent (d'après un poids achéménide de 4 mines d'argent publ. par Weissbach, l'auteur fixe à 13 1/3 : 1 le rapport de l'or à l'argent au temps babylonien et assyrien). — G. CARDINALI. Des limites fixées par le traité d'Antiochus (complète un mémoire de Viereck dans *Klio*, t. IX, p. 374, en signalant un passage d'Appien, *Mithrid.*, 62, d'après lequel Antiochus III dut, après la bataille de Magnésie, céder l'Asie antérieure jusqu'au Taurus et à l'Halys; cf. aussi Strabon, t. VI, p. 287; dans Tite-Live, XXXVIII, 38, 4, il faut lire « Halys » au lieu de « Tanaim »). — E. TÄUBLER. Érotimus, roi des Nabatéens (de même que Arétas, 87-62 av. J.-C.). — W. KUBITSCHKE. Drobeta en Dacie (dans *C. I. L.*, 8017, la lecture est incertaine; la ville a été fondée par Hadrien). — C.-F. LEHMANN-HAUPT. Deux trouvailles importantes : 1^o une nouvelle inscription de Sémiramis (trouvée à Assur; il en ressort que Sémiramis fut la femme, non d'Adadnirari IV, mais de Samsi-Adad, fils de Salmanassar); 2^o le procès de Phidias dans Apollodore (d'après un papyrus de Genève). — E. KORNEMANN. Borna (addition à Part. publ. dans *Klio*, t. IX, p. 422). — Heft 3. U. KAHNSTEDT. Les femmes sur les monnaies antiques (1^o des Ptolémées; 2^o des Séleucides; 3^o de quelques États grecs; 4^o de Rome; 5^o des États vassaux de l'Empire). — H. SWOBODA. Études sur les institutions de la Béotie (les fragments nouveaux des *Hellenika* de Théopompe trouvés dans les papyrus d'Oxyrhynchos, ch. II, éclairent certains points des institutions de la Béotie après 447; depuis cette

époque, les dix cités confédérées seules eurent une βουλή propre; toutes les autres localités dépendaient des dix cités. Faisaient partie du Conseil les citoyens qui payaient le cens des hoplites. Le Conseil était divisé en quatre sections, permanentes par quartier, à qui incombaient le travail administratif et les délibérations préparatoires; mais les résolutions devaient être prises par une assemblée plénière des sections. Les βουλαί des cités confédérées déléguaient, sans doute par la voie du sort, 11 × 60 membres au Conseil fédéral des Béotiens. De même que chaque βουλή, le Conseil fédéral était divisé en quatre sections, dont une était toujours chargée de la conduite des affaires. Est-ce chaque βουλή ou le Conseil fédéral qui élisait les 11 béotarques? Le point est douteux. Dans toute cette organisation se manifeste une tendance à une forte centralisation. Après 146 av. J.-C., sous l'influence des Romains, un changement s'opéra dans les institutions municipales des Béotiens: les inscriptions montrent en effet qu'alors ce sont les collèges de magistrats qui s'assemblent pour établir les décisions soumises au Conseil et au peuple, tandis qu'auparavant ce droit était exercé d'ordinaire par les seuls polémarques). — HANS DELBRÜCK. La cavalerie dans l'antiquité (critique le mémoire d'Ed. Meyer sur les *Hellenika* de Théopompe, p. 39 et suiv.). — V. MACCHIORO. De quelques fragments de Dion Cassius (propose un ordre nouveau de ces fragments). — H. DESSAU. La lune et la fête séculaire d'Auguste (le jour des calendes de juin de l'an 17 et pendant les deux jours suivants, la pleine lune éclaira les nuits au point qu'on ne fut pas obligé de recourir à l'éclairage artificiel pour les jeux). — KONRAD LEHMANN. Sur l'histoire des Barcides (2^e art. : du but que se proposait Hasdrubal dans sa campagne du Métaure). — P. GRÈBE. Le grand Pompée et la guerre contre les Pirates, 67 av. J.-C. (1^o les dispositions édictées par la Lex Gabinia de bello piratico; 2^o les légats; 3^o le plan stratégique de Pompée, avec une carte). — W. MÜLLER. L'Argolide (bref rapport sur la première partie d'un voyage que l'auteur fit en Argolide avec le Dr Frickenhaus en 1909). — C.-F. LEHMANN-HAUPT. Le passage de Didyme relatif aux événements de l'année 344-343 (t. VIII, p. 7 et suiv., il n'y a rien à changer; les mots donnent une idée très caractéristique des difficultés et des factions à Athènes). — G. SIGWART. Suétone et le monument d'Ancyre (Suétone a utilisé les « res gestae divi Augusti »).

42. — **Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde**. 1912, nos 2 et 3. — O. HOLDER-EGGER. Sur les manuscrits de la *Vita Karoli* d'Einhard (observations intéressantes). — E. VON SCHWIND. Études critiques sur la *Lex Baiuvariorum*, 3^e étude (les manuscrits : leur classement; plan de la nouvelle édition qui doit paraître dans les *Monumenta Germaniae*). — H. BASTGEN. Le capitulaire de Charlemagne sur les images ou les soi-disant *Libri carolini* (les images furent condamnées en 794 au

concile de Francfort, dont Charles voulait faire un concile occidental opposé au concile oriental de Nicée. Les *Libri carolini* sont l'œuvre d'Alcuin. — ERNST PEHEL. Les lettres du pape Nicolas 1^{er} (discussions sur les manuscrits; la nouvelle édition vient de paraître dans les *Monumenta Germaniae*, in-4^o). — F. KUIZE. Les *Annales lobienses* (ces annales, SS. XIII, 224, ont été composées en réalité à Liège). — A. BRACKMANN. Trois écrits pour l'histoire de Gélase II (bulle du 13 mars 1118 aux évêques de Gaule; lettre de Pierre de Porto annonçant à Cunon de Préneste la mort de Pascal II et l'élection de Gélase; lettre du même Cunon annonçant aux archevêques de Cologne et de Mayence cette élection). — A. HOFMEISTER. Études sur Otton de Freising (2^e article; les relations avec Abélard, Gilbert de Poitiers, Adam du Petit-Pont, saint Bernard; les connaissances d'Otton; article important pour l'histoire des écoles au XII^e s.). — R. SALOMON. Fondation de l'Université de Cividale dans le Frioul (diplôme de Charles IV, Prague, 1^{er} août 1353). — Longue et intéressante biographie de Holder-Egger, décédé le 1^{er} novembre 1911, par K. ZEUMER.

43. — Zeitschrift für katholische Theologie. 1912, n^o 2. — J.-B. NISIUS, S. J. Sur l'histoire de la Vulgate Sixtine (critique de la revision sixtine de la Bible; l'auteur signale les défauts de l'édition de Sixte V, son rôle dans la polémique protestante et formule le souhait que ce travail de revision soit continué et terminé de nos jours). — Nikolaus PAULUS. La soi-disant indulgence des fautes et des peines à la fin du moyen âge (l'auteur, qui a montré dans un article précédent les débuts de l'indulgence, recherche ici comment peu à peu l'expression indulgence de la peine et remise de la faute, condamnée d'ailleurs par plusieurs théologiens, s'est trouvée recevoir du peuple un sens plus étendu que celui qu'elle avait primitivement, puis est tombée en désuétude après le concile de Trente). — C.-A. KNELLER, S. J. L'écrit de Cyprien sur l'unité de l'Église. — FRANZ PANGERL, S. J. Études sur Albert le Grand, 1193-1280 (marque sa place scientifique et littéraire, étudie et classe ses œuvres philosophiques et théologiques; à suivre). = C.-rendus : *Gottfried Eder*. Die Reformationsvorschläge Kaiser Ferdinands I auf dem Konzil von Trient: I Teil (important). — *Aug. Merck*. Fragments bibliques des papyrus Oxyrhynchos (signale les textes du Nouveau Testament qui s'y trouvent). = N^o 3. Jak. MÜLLER, S. J. Le Jésus historique, d'après les recherches sur la vie de Jésus des protestants libres penseurs (toutes ces recherches et études sont viciées à leur base par l'omission de tout surnaturel dans la personne de Jésus). — Theodor SCHERMANN. La liturgie de la Cène des néophytes (d'après des sources égyptiennes des II^e-VI^e s.). — Urban HOLZMEISTER, S. J. Saint Paul devant le tribunal de Festus (le cours du procès sous Félix, les chefs d'accusation; le procès devant Festus jusqu'à l'appel; à suivre). — FRANZ PANGERL, S. J. Études sur Albert le Grand (suite; étudie la méthode scientifique d'Albert le Grand; indi-

cation des auteurs littéraires qu'il connaît et qu'il cite). — Peter SINTHERN. Les critiques et la critique du « Luther » de Grisar (passe en revue toutes les appréciations et les critiques dont ce nouvel ouvrage a été l'objet en Allemagne, tant du côté catholique que du côté protestant). = C.-rendus : *Friedrich Lauchert*. Leben des heiligen Athanasius des Grossen (très bon et bien pensant). — *Matthias Ljubša*. Die Christianisierung der heutigen Diözese Seckau (définitif). = N° 4. Jak. MÜLLER, S. J. Le Jésus historique des protestants libres penseurs (2^e article). — Th. SPÁCIL, S. J. Faut-il changer la doctrine des quatre caractères de l'Église, unité, sainteté, catholicité, apostolicité? (réponse négative). — U. HOLZMEISTER, S. J. Saint Paul devant le tribunal de Festus (2^e article). — Franz PANGERL, S. J. Études sur Albert le Grand, 1193-1280 (3^e article; rapports d'Albert et d'Aristote; la théologie d'Albert; conclusion : ses écrits peuvent être regardés comme un chef-d'œuvre de méthode scolastique). — II. BRUDERS. Bibliographie des principaux recueils de paléographie.

44. — *Zeitschrift für Kirchengeschichte*. T. XXXIII, 1912, n° 3. — PRAETORIUS. La valeur des deux lettres de Clément pour l'histoire ancienne de la constitution de l'Église. — G. ROEDER. Le christianisme en Nubie et dans le Soudan, du VI^e au XVI^e s. (donne une chronologie des principaux faits que nous pouvons connaître; article important). — WEBER. Notes sur les rapports des deux premières traductions du Nouveau Testament, par Luther (édition de septembre et édition de décembre). = Mélanges : Documents tirés de la Faculté de théologie de Leipzig (lettre de la Faculté à Mélanchton avec la réponse de celui-ci, 1522; lettres de l'électeur Auguste à propos de la publication de l'édition latine du livre de concorde, 1581, etc.). — L. NEUBAUR. Les frères moraves à Elbing.

AUTRICHE.

45. — *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*. T. XXXIII, 1912, n° 2. — Hermann JOACHIM. Sur l'histoire de la fondation de l'archevêché de Hambourg (l'auteur s'attache à examiner les trois plus anciens documents concernant l'archevêché, savoir : le diplôme de Louis le Pieux; les bulles de Grégoire IV et de Nicolas I^{er}; il conclut que l'archevêché de Hambourg a été vraisemblablement fondé en 834 par Grégoire IV et affermi par Nicolas I^{er}). — Hans PIRCHEGGER. Carinthie et Basse-Pannonie à l'époque carolingienne (étude très documentée qui aboutit aux conclusions suivantes : la Drave a constitué jusqu'en 828 non seulement une limite diocésaine, mais aussi la frontière politique des comtes de Basse-Pannonie et de Frioul; le comte Odalric, mentionné en 860 et 869, administrait le comté de Haute, non de Basse-Pannonie; il est probable que le comté de Duplepa s'étendit seulement en Styrie et que la plus

grande partie de la seigneurie de Salzbourg fit retour à la Styrie pendant l'époque carolingienne). — Andreas WALTHER. Le nouveau jugement porté sur l'empereur Maximilien I^{er} (combat les jugements d'Ulmann et de Ranke qui attribuaient à la politique impériale un caractère purement dynastique). = C.-rendus : *Ferdinand Güterbock*. Der Prozess Heinrichs des Löwen (bon). — *Paul Kluckhohn*. Die Ministerialität in Südostdeutschland vom 10 bis zum Ende des 13 Jahrh. (apporte peu de neuf). = Supplément : Index d'histoire de l'art. — *Wilh. Rolfs*. Geschichte der Malerei Neapels (l'auteur n'étudie que les peintures qui se trouvent à Naples, compromis malheureux entre l'ordre topographique et l'ordre historique). — *Marcel Regmond*. Le Bernin (étude purement artistique, d'ailleurs excellente, mais l'auteur se borne à la documentation de l'ouvrage de Fraschetti dont il relève quelques erreurs et conteste quelques appréciations; il a connu trop tard un certain nombre d'ouvrages sur Bernin, voire même quelques œuvres de cet artiste). = N^o 3. F. PHILIPPI. La dime et les luttes au sujet de la dime (n'y eut-il à l'origine qu'une dime ecclésiastique? L'auteur pense qu'il y eut aussi une dime laïque; il reconnaît ce caractère aux dimes noales, à la *decima porcorum*, et il explique par là les longues luttes que se livrèrent à propos de la dime l'évêché de Mayence et l'abbaye de Hersfeld, Halberstadt et Hersfeld, Mayence et Fulda; l'auteur pense appliquer prochainement les mêmes principes à l'étude de la lutte entre les évêques d'Osnabrück et les abbés de Corvey et Herford). — R. HEUBERGER. Les plus anciennes remarques de chancellerie sur les diplômes pour le Tyrol (catalogue de trente-trois pièces, de 1314 à 1335; les chanceliers ont ajouté au revers de l'acte le nom du *nuntius*, l'homme d'affaire qui devait en assurer l'exécution). — I. ZIBERMAYR. Traité de Michel Paclier pour l'exécution de l'autel dans l'église de Saint-Wolfgang (à Mondsee, 13 décembre 1471; l'église de Saint-Wolfgang sur l'Abersee était un but de pèlerinage). — J. MÜLLER. Politique des villes d'empire dans les derniers temps de l'Union (conduit son étude jusqu'à l'élection de Ferdinand II, le 28 août 1619, et explique cette élection par le désaccord des protestants et par la mauvaise politique des trois principales villes de l'Union. Ulm, Strasbourg et Nuremberg). — K. ULLIRZ. Quelques observations paléographiques à propos du ms. Aug. 248 de la bibliothèque de Carlsruhe. — J.-K. MAYR. L'original du diplôme d'Otton II (1^{er} octobre 982) pour la collégiale Saint-Pierre-Saint-Alexandre d'Aschaffembourg. — E. SALZER. Fragment inédit du journal de Gentz (août 1823).

46. — Zeitschrift für Brüdergeschichte. 1912, n^o 1. — Werner REICHEL. Samuel Christlieb Reichel étudié comme défenseur de l'idéal des frères moraves. — J.-Th. MÜLLER. Les plus anciens témoignages de Zinzendorf sur sa vie, ses entreprises et l'origine de la communauté morave (suite: relations et écrits de 1723 à 1728). =

C.-rendu : *Karl Völker*. Der Protestantismus in Polen auf Grund der einheimischen Geschichtschreibung dargestellt (contestable et de jugement peu indépendant. = N° 2. O. UTTENDÖRFER. Comment Zinzendorf s'est occupé dans la communauté morave de l'œuvre des missions en 1758. — W. BETTERMANN. Confession d'une belle âme : Goethe et la religion (discute la question de savoir jusqu'à quel point Goethe, dans le sixième livre des années d'apprentissage de Wilhelm Meister, a songé aux frères moraves). — J.-TH. MÜLLER. Ce que rapportent les exilés moraves à Herrnhut sur leurs origines. — ID. Les plus anciens témoignages de Zinzendorf sur sa vie, ses entreprises et l'origine de Herrnhut (suite). — O. UTTENDÖRFER. Discussion sur l'origine de l'ouvrage, *Beschreibung und zuverlässige Nachricht von Herrnhut*, imprimé à Leipzig en 1735.

DANEMARK.

47. — Oversigt over Videnskabernes Selskabs Forhandlinger. 1911. — *Joh. Steenstrup*. La rivière de Kongea (des auteurs allemands prétendent que cette rivière, qui, sur un long parcours, forme la frontière sud du Danemark, était encore, dans des temps assez modernes, un golfe ou large torrent. Des documents historiques, d'anciennes cartes, ainsi que les tumulus préhistoriques placés tout près des rives actuelles démontrent que la rivière a toujours été ce qu'elle est aujourd'hui, une rivière insignifiante, et qu'elle n'a formé ni une limite ethnographique, ni linguistique). — *Niels Skorgaard*. Le groupe d'Apollon sur le fronton occidental du temple de Zeus à Olympie (projet de reconstruction). — *F. Jónsson*. L'étymologie des noms des habitations de l'Islande. = 1912. *F. Jónsson*. La composition du poème *Atlakvida*. — *M.-Cl. Gertz*. La nouvelle édition des *Vita Sauctorum Danorum* (M. Gertz rend compte de son importante publication et de son ingénieuse interprétation de ces textes). — *Louise Lindgaard*. Un buste romain de l'époque de la république (l'auteur maintient, à l'aide d'effigies monétaires, qu'un buste qui se trouve dans la glyptothèque Ny-Carlsberg est un portrait de Livineius Regulus, ami de Cicéron).

48. — Videnskabernes Selskabs Skrifter. 7^e série, section des lettres, t. II, n° 1. — *Björn Olsen*. Études critiques sur *Gunnlaugs Saga Ormstungu*. = N° 2. *Axel Nielsen*. L'origine de la science camérale allemande au XVII^e siècle (relève la grande influence exercée par la politique d'Aristote).

49. — Historisk Tidsskrift. 8^e série, tome III. — *Joh. Steenstrup*. Le Jutland et les Jutlandais : recherches sur des limites intérieures et extérieures (l'auteur relève surtout, en étudiant les limites des patois danois, combien la mer combine au lieu de séparer et combien la péninsule forme une unité avec les îles). — *T. Siegaard*. Tableau

de la condition de Jutland pendant la guerre de 1657-1659. — *F. Jónsson*. Où est tombé Olaf Fryggvason? (à Svolder en Poméranie). — *Ellen Jørgensen*. Un psautier dans la collection de gravures à Berlin (il a appartenu à la reine norvégienne Marguerite, fille du duc Skule). — *Id.* Quelques auteurs du moyen âge désignés comme étant « de Dacia ». — *Id.* Le caractère et le contenu des bibliothèques du Danemark au moyen âge. — *H.-D. Lind*. Conflits entre les officiers de l'armée et de la marine à l'époque de Christian V. — *Kay Larsen*. Voyage d'un ambassadeur danois dans les Indes en 1735. — *E. Møller*. L'Angleterre et le Danemark-Norvège en 1807. = *C. rendus* : *Gebauer*. Friedrich VIII von Schleswig-Holstein (bon). — *A. Krarup*. Bibliographie, 1909-1910.

50. — Aarbøger for nordisk Oldkyndighed. 1910. — *F. Jónsson*. Les reines dans la poésie et la littérature norvégiennes-islandaises. = 1911. *R.-C. Boer*. Hervararsaga. — *F. Jónsson*. Les lausavisur dans les sagas.

ÉTATS-UNIS.

51. — The American Historical Review. 1912, oct. — **LELAND**. Les Archives nationales : programme (montre en quoi le gouvernement des États-Unis, malgré les sommes considérables dépensées pour ses Archives, a manqué à son premier devoir qui est de les rendre aisément accessibles au public et propose les remèdes nécessaires). — **FERGUSON**. De la Grèce à Rome : sur la voie de l'absolutisme légal (la déification des rois hellènes à partir d'Alexandre, puis, à leur imitation, des empereurs romains, n'est pas une manifestation de la vie religieuse ; c'est une mesure d'ordre essentiellement politique. « Elle procède d'un fait non de superstition, mais d'irreligion »). — **LUNT**. La première levée des annates (le plus ancien exemple, actuellement connu, d'annates levées au nom du Saint-Siège remonte au pontificat de Clément V : l'auteur a trouvé, et il publie, des lettres de ce pape transcrites sur le registre de Simon de Gand, évêque de Salisbury, sous la date du 1^{er} février 1306. Ce même pape créa également le mécanisme de perception de cet impôt dont on fait honneur d'ordinaire à Jean XXII). — **DUDLEY**. Le « code de Clarendon » et les non-conformistes (expose les persécutions dirigées contre les dissidents, surtout à l'aide des archives des Quakers conservées à Devonshire House). — **RANDALL**. De quelques aspects juridiques concernant les actes de confiscation pendant la guerre civile (aux États-Unis). = Documents : Journal de Thomas Ewing, août et septembre 1841 (Th. Ewing était alors secrétaire du Trésor : son Journal raconte le différend qui éclata entre le président Tyler et son Cabinet). = *C. rendus* : *Stein*. Ruins of desert Cathay : personal narrative of explorations in Central Asia and westernmost China (copieuse et intéressante

relation d'un voyage d'exploration accompli en 1906). — *Joyce*. South-american archaeology, with special reference to the early history of Peru (utile et très bien illustré). — *Schoff*. The periplus of the Erythraean sea; travel and trade in the Indian Ocean by a merchant in the first century (bon). — *Tommasini*. La vita e gli scritti di Niccolò Machiavelli nella loro relazione col machiavelismo; II (renferme une masse prodigieuse d'informations et d'idées; on en est un peu accablé, mais il y a un bon index). — *Buffin*. Mémoires et documents inédits sur la Révolution belge et la campagne de Dix-Jours, 1830-1831 (précieux recueil). — *Henneon*. The history of the British post-office (ajoute beaucoup au livre de Herbert Joyce). — *Moorehead*. The stone age in North America (important). — *Learned*. Guide to the manuscript materials relating to american history in the German state archives (très utile). — *Root*. The relations of Pennsylvania with the British government, 1696-1765 (bon). — *Paullin*. Diplomatic negociations of american naval officers, 1778-1883 (instructif). — *Ficklen*. History of reconstruction in Louisiana, 1868 (bon).

52. — The Nation. 1912, 2 mai. — *Corbett*. Some principles of maritime strategy (intéressante étude de stratégie maritime appuyée sur quelques exemples fameux). — *Cap. A. T. Mahan*. Naval strategy (ouvrage plus théorique que le précédent et destiné surtout à former les futurs officiers des flottes de guerre américaines). = 9 mai. *J. H. Robinson*. The new history (huit études sur la nouvelle manière d'écrire l'histoire aux États-Unis; elles ne sont pas aussi nouvelles ni originales qu'on pouvait l'attendre d'un « hérétique » tel que le professeur Robinson). = 23 mai. *Learned*. The President's Cabinet: studies in the origin, formation and structure of an american institution (excellent). = 30 mai. *Dickerson*. American colonial government, 1696-1765 (excellente étude sur le ministère du Commerce anglais et la direction des affaires coloniales). = 13 juin. *Scott*. The constitution and finance of english, scottish and irish joint-stock companies to 1720 (t. II et III; plein d'utiles informations). = 4 juill. *G. Bradford*. Lee the American (bonne biographie du célèbre général Sudiste par un Américain du nord qui l'a beaucoup aimé). — *Page*. Robert E. Lee, man and soldier (très bonne biographie qui est aussi une apologie). = 11 juill. *Burrage*. The early english dissenters, 1550-1641 (excellente histoire des Baptistes et des Congrégationalistes; bibliographie surabondante; les notes occupent la moitié du t. I et tout le t. II). = 1^{er} août. *Mancini*. Bolivar et l'émancipation des colonies espagnoles, des origines à 1815 (connait bien le sujet traité; mais son ouvrage est loin d'être complet et définitif). — *Mac Culloch*. The religion of the ancient Celts (bon). = 8 août. *Stephens*. Margaret of France, duchess of Savoy (bon, très bien illustré). = 15 août. *Putnam*. A prisoner of war in Virginia, 1864-1865 (très intéressant). = 29 août. *Dunlop*. English apprenticeship and child labour; a history (plein de faits; on

reconnait l'influence des livres publiés par M. et M^{me} Webb). = 5 sept. *Root*. The relations of Pennsylvania with the British government, 1696-1765 (excellent). = 3 oct. *Blount*. The american occupation of the Philippines, 1898-1912 (bon; l'auteur connaît bien le pays où il a vécu six ans comme officier et comme juge). = 24 oct. *Stjerna*. Essays on questions connected with the old english poem of Beowulf (utile traduction d'articles qui ont paru dans divers recueils suédois de 1903 à 1908. L'auteur anglo-saxon du poème ne s'est pas contenté de recueillir des traditions orales, mais a puisé directement à des sources scandinaves). = 31 oct. *Du Bosc*. General Joseph Wheeler and the army of the Tennessee (excellente biographie d'un général sudiste pendant la guerre civile). — *Snell*. The age of Alfred (résumé inégal et peu original). = 7 nov. *J. Bryce*. South America; observations and impressions (remarquable). — *Breasted*. Development of religion and thought in ancient Egypt (important). = 14 nov. *Fr. Cumont*. Astrology and religion among the Greeks and the Romans (très intéressant exposé pour le grand public).

GRANDE-BRETAGNE.

53. — **The Athenæum**. 1912. 28 sept. — *Bell*. Fleet street in seven centuries (très intéressant). — *Squire*. William the Silent (bon résumé). = 5 oct. *Lee*. Dictionary of national biography. Supplement II. — *Blount*. The land war in Ireland (œuvre très vivante d'un Irlandais pour qui toute résistance à la tyrannie anglaise est vertu et qui déplore la décadence de l'esprit fenian; mais il a vu beaucoup de choses et de gens et il en parle en homme bien informé). — *Ch. O' Mahony*. The viceroys of Ireland (beaucoup trop sec, mais impartial). — *Norgate*. The minority of Henry III (excellent). — Calendar of various chancery rolls. Supplem., 1277-1326. = 12 oct. *Leaf*. Troy; a study in homeric geography (étude très attachante et érudite sur la question homérique). — The hon. Mrs *Hugh Wyndham*. Correspondence of Sarah Spencer, Lady Lyttelton, 1787-1870 (intéressant; Lady Lyttelton fut dame d'honneur ou « Lady of the Bedchamber » de la reine Victoria depuis 1838). = 26 oct. Mrs *P. Toynbee*. Lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole, 1766-1780 (3 vol.; recueil de 838 lettres, dont 485 n'avaient jamais été publiées; de Walpole, il y a seulement 18 lettres, dont 9 inédites). — *Wilson*. The beginnings of modern Ireland (excellent; très bon exposé des faits qui amenèrent la reconquête de l'Irlande par les Anglais jusqu'à l'avènement d'Élisabeth). — Mgr *B. Ward*. The eve of catholic emancipation (t. III; remarquable). — *A. van Millingen*, *Traquair George et Henderson*. Byzantine churches in Constantinople (excellent). = 2 nov. Miss *Petrie*. Autobiography and life of George Tyrrell, 1861-1909 (très intéressant). — *Winstanley*. Lord Chatham and the

whig opposition (excellent). = 9 nov. Viscount *Esher*. The girlhood of Queen Victoria, 1832-1840 (extraits du Journal de la reine). = 16 nov. *Ollard* et *Crosse*. Dictionary of english church history (excellent). — *Monypenny*. The life of Benjamin Disraeli, earl of Beaconsfield (t. II : 1837-1846 ; le principal morceau de ce volume est la rupture de Disraeli avec Peel). — *Petre*. Napoleon's last campaign in Germany, 1813 (bon). — *Oman*. Wellington's army, 1809-1814 (excellent et très instructif). = 23 nov. *Hill*. Fanny Burney at the court of Queen Charlotte (récit agréable ; il commence en 1785. quand Miss Burney entra dans la maison de la reine, femme de Georges III).

54. — The english historical Review. 1912, oct. — BROWNBILL. Le « tribal hidage » (étude critique sur les mss. qui nous ont conservé la distribution des « hides » de terre entre les divers peuples ou tribus de l'Angleterre en deçà de l'Humber. L'interprétation proposée permet de se représenter comment se sont formés le royaume de Mercie puis les différents comtés de cette partie de l'île britannique). — CANNON. La bataille de Sandwich et Eustache le Moine, 24 août 1217 (étude très minutieuse sur la vie d'Eustache le Moine, sa défaite et sa mort à la bataille navale de Sandwich, le retentissement de cette victoire anglaise dans l'histoire et dans la légende). — SMITH. Le divorce de Henri VIII et l'opinion publique en Allemagne (Zwingli, Œcolampade et Phrygio déclarèrent nul le mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon ; c'est tout ce que le roi demandait. De là aussi l'irritation de Th. More contre ces trois réformés). — TEMPERLEY. Le Cabinet et le Conseil privé de 1679 à 1783 (étudie ces deux organes essentiels du pouvoir exécutif d'après les documents des archives. Distingue en particulier le « Cabinet council » ou « Outer Cabinet » et l'« Inner Cabinet » ou « Conciliabulum ». Le premier fut, depuis Anne, un corps intermédiaire entre le Conseil privé et le Comité central et secret, vrai centre du gouvernement). — ROSE. Burke, Windham et Pitt (esquisse les rapports de Windham avec Burke, d'une part, et Pitt dans le ministère de qui il entra en 1794, d'autre part ; d'après sa correspondance récemment entrée au British Museum). — LEVISON. Une relation du procès de Penenden Heath, 1072 (texte inédit d'après un ms. de Canterbury). — TAIT. Études sur la Grande Charte ; I. « Waynagium » et « Contenementum » (ces mots sont français avec terminaison latine. Le premier désigne, non pas, comme on l'a répété, les outils de l'ouvrier agricole, mais soit les terres cultivées par lui, soit la récolte de ses champs. Le second désigne les moyens qui lui permettent de vivre ; il n'a qu'un lointain rapport avec « tenementum ». Traduction de l'art. 15 de la Grande Charte). — GRAHAM. Visite de Bury St Edmunds et de Westminster ordonnée par le pape en 1234 (publie les statuts rédigés par les visiteurs pour ces deux abbayes). — KINGSFORD. La première rédaction de la Chronique de Hardyng ; extraits (publie trois passages particulièrement significatifs

de cette rédaction, qui a été offerte à Henri VI en 1457). — LLOYD. Les négociations pour la paix entre la France et l'Angleterre en 1806 (d'après les « Dropmore papers »). = C.-rendus : *Seeck*. Geschichte d. Untergangs d. antiken Welt (t. IV; très important; Baynes note un certain nombre d'erreurs concernant les provinces orientales de l'empire). — *Williams*. Christianity in early Britain (bon). — *Gidden*. Charters of the borough of Southampton. — *Vola*. Der Untergang des Ordensstaates Preussen und die Entstehung der preussischen Königswürde (peu de chose sur la ruine de l'Ordre teutonique; plaidoyer ardent et très nourri contre la politique d'Albert de Brandebourg, qui sécularisa l'Ordre à son profit et fonda, par les moyens les moins respectables, l'avenir de la Prusse). — *Lady Burghelere*. The life of James, first duke of Ormonde, 1610-1688 (bon). — *Lincoln*. Correspondence of William Shirley, governor of Massachusetts and military commander in America, 1731-1760. — *Lord Durham's Report on the affairs of British North-America* edited by Sir *C. P. Lucas* (excellente édition du fameux rapport de Lord Durham en 1839; ce rapport, qui provoqua la politique libérale suivie depuis par le gouvernement anglais, est par conséquent le point de départ de la prospérité dont jouit maintenant le Canada).

55. — **The Nineteenth Century**. 1912, août. — *Catherine Loudon*. Quelques lettres inédites de Lord Chesterfield (lettres adressées par Chesterfield à son ami, le baron Frederick Willem Torck, de Rosendaël en Gueldre; elles commencent en 1731, après que Chesterfield fut arrivé à La Haye comme ambassadeur d'Angleterre; elles sont en français et contiennent un peu de tout : commérages et affaires politiques; fin en sept.; la dernière lettre est de 1747; intéressant pour la guerre de la Succession d'Autriche). = *Sept. J. G. SNEAD-COX*. La loi du mariage au Canada et le décret « Ne temere » du 2 août 1907 (quelques indications sur la législation concernant le mariage au Canada). — *Mgr Moyes*. Le mariage de P. Hyacinthe. — *Sir Henry T. Prinsep*. Les tribunaux suprêmes de l'Inde. — *Williams*. Cromwell à Drogheda (Gardiner basait son récit des massacres exécutés par l'armée de Cromwell à Drogheda, les 11 et 12 septembre, sur la dépêche expédiée par Cromwell à Lenthall le 17 septembre; mais il n'a pas connu certains journaux qui, malgré la censure, laissèrent filtrer des nouvelles que les journaux autorisés n'avaient pas le droit de reproduire. C'est d'après cette nouvelle source que l'auteur refait le récit des affreuses représailles exercées par l'armée anglaise). — *Longford*. Souvenirs sur le défunt empereur du Japon (l'auteur a été consul d'Angleterre à Nagasaki). = *Oct. Stephen de Vere*. Le home rule et son aspect social. — *Mitra*. Le christianisme dans l'Hindouisme. — *Mrs Hall*. Le premier Anglais vu par Napoléon (Sir James Hall, qui fut camarade de Bonaparte à Brienne; le fils cadet de Sir James, Basile Hall, étant à Sainte-Hélène en 1817, put obtenir

une audience de l'empereur en invoquant ce souvenir. C'est Napoléon lui-même qui lui dit : votre père est le premier Anglais que j'aie vu, aussi ne l'ai-je pas oublié. Basile nota le soir même les particularités de l'entrevue qui venait de lui être accordée. Ce sont ces notes intéressantes que l'on publie ici). — Ch. E. STEWART. Une visite à Londres en 1651 (d'après une relation anonyme du temps; l'auteur de la relation est un Anglais; avec un fac-similé de son journal). = Nov. PEACOCK. Nicolas de Monténégro et l'empire serbe. — KNOX. Un officier subalterne dans les Balkans pendant la campagne d'hiver de 1877 (d'après les souvenirs d'un témoin oculaire). — Sir Roper LETHBRIDGE. Les biens de l'ancienne Église anglaise en Galles (les dîmes ecclésiastiques en Galles depuis le XIII^e s.).

ITALIE.

56. — Archivio della R. Società romana di storia patria.
T. XXXIV, 1911, fasc. 1-2. — E. RE. Une mission de Latino Giovenale. Un projet de mariage entre Vittoria Farnese et François d'Autriche (importante contribution à l'histoire du pontificat de Paul III et de la famille de Guise; le mariage, pour lequel L. Giovenale s'entremet en 1540, n'aboutit pas). — R. TRIFONE. Lettres inédites de Benoit XIV au cardinal P. Tamburini (64 lettres tirées des archives de Saint-Paul, traitant de matières essentiellement ecclésiastiques : jansénisme, réformes d'ordres, fêtes, etc.). — P. FEDELE. Recherches sur l'histoire de Rome et de la papauté au X^e s. (suite. Étude critique sur les lettres de l'archevêque Jean de Ravenne). — L. FUMI. Hérétiques en Bohême et fraticelli à Rome en 1466 (d'après les lettres d'Agostino de Rossi, ambassadeur de Galéas-Maria Sforza à la cour du pape Paul II). — T. PANDOLFI. G.-M. Giberti et la dernière défense de la liberté italienne de 1521-1525 (Giberti, secrétaire intime de Léon X, a joué un rôle important dans la lutte contre le luthéranisme et dans la diplomatie pontificale de 1521 à 1526). — A. DE BOÛARD. Les marbres antiques de Rome au moyen âge (les constructions de l'antiquité romaine ont été utilisées non seulement par les Romains, mais par toute la catholicité du moyen âge). = Fasc. 3-4. I. SCHUSTER. Reliques d'art dans l'abbaye impériale de Farfa. — P. FEDELE. Pour l'histoire du Sénat romain au XII^e s. (précisions nouvelles au moyen des textes des archives de S. Maria in via Lata). — A. FERRAJOLI. Le rôle de la cour de Léon X (publié intégralement un texte de la Vaticane, déjà mis en lumière par M. Friedensburg). — P. FEDELE. Recherches pour l'histoire de Rome et de la papauté au X^e s. (l'élection de Jean X; à suivre). — P. NEGRI. Deux mois à Rome en 1627 (d'après la correspondance inédite de Fulvio Testi). — G. FALCO. La déposition de Louis de Savoie, sénateur de Rome (envoyé à Rome en 1311 pour préparer la ville au couronnement de Henri VII, il fut déposé au

Capitole par le parti angevin en 1312. Le texte de la déposition est publié. — A. DE BOÛARD. Le parti populaire et le gouvernement de Rome au moyen âge (efforts du peuple pour secouer la tyrannie papaline et nobiliaire à Rome aux XIII^e et XIV^e s.). — P. FEDELE. Glanes de *romanesco* ancien (d'après des documents des XIII^e et XIII^e s.). = C.-rendus : II. Schellhaas. Dépêches des nonces d'Allemagne, 1572-1583. — W. de Grüneisen. Sainte-Marie antique. — P. Ruffini. Pourquoi César Baronius n'a pas été pape.

57. — **Archivio storico italiano**. T. XLVIII, 1911, fasc. 4. — G. MANCINI. Le testament de Folco Portinari (reproduit et étudie cet acte du père de la Béatrice chantée par Dante). — G. RONDONI. Deux œuvres récentes sur Napoléon III et l'Italie (réflexions historiques à propos de Bulle, *Storia del secondo impero*, traduction italienne de Savelli, et de P. de La Gorce, *Histoire du second Empire*). — G. BONOLIS. Sur la signification de « calunnia » dans les textes du moyen âge et particulièrement dans quelques documents de Venise et des Pouilles (montre la transformation du sens du terme *calunnia* et étudie ses acceptions diverses). — T. CASINI. Pour la biographie de L.-C. Farini (esquisse biographique à l'occasion de l'*Epistolario* récemment publié par M. Rava). — A. SORANI. Nouveaux travaux sur l'histoire des Jésuites (notes critiques sur les livres de MM. Bøhmer et Huber et dom P. Tacchi-Venturi). — I. DEL LUNGO. Federigo Ubaldini et les « Vite ubaldiniane ». = C.-rendus : *Puy y Cadafalch, De Falguera, Goday y Casal*. L'architecture romane en Catalogne, t. I (œuvre importante d'archéologie). — *G. Romano*. Le dominazioni barbariche in Italia (synthèse sérieuse). — *G. Besta*. La Sardegna medievale (synthèse un peu prématurée, mais intéressante). — *K. Voigt*. Les cloîtres royaux privés dans le royaume lombard (créations à la fois religieuses et politiques). — *W. Cohn*. Histoire de la flotte normanno-sicilienne sous le règne de Roger I^{er} et de Roger II (1060-1154) (livre sans unité). — Studi e memorie per la storia dell' Università di Bologna, t. II. — *V. Sumanek*. Le conseil impérial et le pouvoir impérial aux XIII^e et XIV^e s. (intéressant et utile, mais obscur). — *J. Cordey*. Les comtes de Savoie et les rois de France pendant la guerre de Cent ans. — *J. Delarville Le Roux*. Mélanges sur l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — *M. von Wolff*. Les rapports de Maximilien I^{er} avec l'Italie, 1495-1508 (travail sérieux et clair). — *H. Seeholtzer*. Les derniers jours du ministère Ollivier (très favorable à Ollivier, trop unilatéral). = Nécrologie : F. Tocco. = T. XLIX, 1912, fasc. I. M. CONRAT. Contribution à la littérature des arbres généalogiques (étude comparée de quelques arbres généalogiques du VIII^e s.). — A. D. V. Max Conrat (notice nécrologique). — L. CARGEREM. L'hérétique frà Paul-Antoine, de Florence, et Côme de Médicis, 1548-1549 (ce gardien du convent de Santa-Croce de Florence fut emprisonné à Torre di Nona; il réclama, auprès de Côme, qui fit ses efforts

pour le faire relâcher). — PICCOLOMINI. Correspondance entre la cour de Rome et l'inquisiteur de Malte durant la guerre de Candie, 1645-1649 (fin de la publication. Conclusions). — G. MONDAINI. De la sociologie à l'histoire économique-sociale dans quelques publications de l'« Institut Solvay de Sociologie » (analyse critique des publications Solvay). — E. SOLMI. Participation de Léonard de Vinci au soulèvement d'Arezzo et du Val di Chiana en juin 1502 (notes et esquisses de Vinci se rapportant à cette affaire; il faut modifier l'itinéraire de Léonard tel que le donnent Alvisi et Yriarte). = C.-rendus : *L. Caetani*. Études d'histoire orientale (l'auteur n'est pas parvenu à prouver le dessèchement de l'Arabie). — *L. Schiaparelli*. Tachygraphie syllabique dans les chartes italiennes. — *C. Renaux*. Humbert 1^{er} aux Blanches-mains, etc. (le compte-rendu critique, dû à M. P. Labruzzi, est une importante contribution à l'étude des origines de la maison de Savoie). — *P. Ercole*. Empire et papauté dans la tradition juridique bolonaise (important pour l'histoire du droit). — *E. Santini*. Leonardo Bruni (contribution à l'histoire de l'humanisme florentin). — *N. Tamassia*. La famille italienne aux xv^e et xvi^e s. (quelques points douteux; l'ensemble est considérable). — *J. Thomas*. Le Concordat de 1516 (insuffisamment mûri). — Papiers de Barthélemy, t. IV (grand intérêt pour l'histoire générale). — *G. Bourgin*. Les études relatives au Risorgimento (travail considérable, avec quelques inévitables lacunes). — *A. Spagnolo*. Mazza et la première mission italienne dans l'Afrique centrale. — *Dahlerup*. Le blocus de Venise en 1849 (témoignage intéressant). = Juill. C. CIPOLLA. « La Compagnia malvagia e scempia » (contribution à l'interprétation de Dante et à l'histoire des partis florentins au xiv^e s.). — A. BECCARIA. La guerre de 1859 dans les correspondances et les papiers du général Giovanni Durando (à suivre; lettres à sa femme, précédées d'une introduction critique). — P. PICCOLOMINI. Correspondance entre la cour de Rome et l'inquisiteur de Malte durant la guerre de Candie (1645-1669; suite et fin : pour 1668-1669). — W. CESARINI-SFORZA. Pour l'histoire des relations entre l'État et l'Église dans le duché de Parme et Plaisance (expose précis de la politique de Farnèse au xvi^e siècle, entre les prétentions contradictoires de l'empire et de la papauté). — F. BALDASSERONI. Pour nos archives (article d'ensemble à propos du règlement du 21 novembre 1911 et de diverses publications d'archives). = C.-rendus : *Goblet d'Alviella*. Croyances, rites, institutions (œuvre critique remarquable). — *Pace*. I Barbari e i Bizantini in Sicilia (tentative manquée). — *Schiaparelli*. Diplomi (sources de premier ordre admirablement présentées). — *Davidsohn*. Storia di Firenze (première édition italienne). — *Marzi*. La Cancellaria della Repubblica fiorentina (livre remarquable qui suscitera des travaux de détail). — *Marengo, Manfroni, Pessagno*. Il banco di San-Giorgio. — *Eubel*. Hierarchia catholica mediæ ævi (t. III). — *L. Fresco*. Lettere inedite

di Benedetto XIV al cardinali Querini. — *Sandomini*. In memoria di Enrico Caldini (biographie de premier ordre).

58. — Archivio storico lombardo. 1912, 4^e série, fasc. XXXIV. — Edm. SOLMI. Léonard et Machiavel (reprend l'histoire de leurs rapports; similitude de leurs idées à propos de la dérivation de l'Arno imaginée par Léonard et soutenue par Machiavel). — Al. LUZIO. Isabelle d'Este et Jules II pendant les trois dernières années de son pontificat (leurs relations; histoire des tentatives du pape sur Ferrare; utilise et cite un grand nombre de lettres de 1510 et 1511; à suivre). — G. BISCARO. Deux débats au sujet de marques de fabrique au xv^e s. (documents de 1429 et 1433: la marque de fabrique constituait au moyen âge une propriété privée, protégée juridiquement au même titre que tous les autres droits patrimoniaux). — L. FUMI. Roberto Sanseverino et l'affaire de Naples (1460; complète, à l'aide du « carteggio » inédit de Sanseverino, l'ouvrage d'E. Nunziante sur les premières années de Ferdinand I^{er} d'Aragon). — E. BELLORINI. Giovanni Berchet; dernière tentative pour délivrer Federico Confalonieri (arrêté le 13 décembre 1821 à Milan). = C.-rendu: *A. Solmi*. Le Diète imperiale di Roncaglia e la navigazione del Po presso Piacenza (étude qui reprend et complète les travaux de G. Agnelli sur les diètes impériales tenues à Roncaglia aux XII^e et XIII^e s.).

59. — Archivio storico per le provincie napoletane. 1911, t. XXXVI, juill.-sept. — R. BEVERE. La seigneurie de Florence tenue par Charles, fils du roi Robert, en 1326-1327 (fin: documents justificatifs). — J. RAMBAUD. La tentative de Murat contre la Sicile en 1810 (étude les conditions militaires et politiques où l'affaire se présentait; fin au n^o suivant). — A. BOZZOLA. Guillaume VII, marquis de Montferrat, et Charles I^{er} d'Anjou (suite; fin au n^o suivant). — M. SCHIPA. La prétendue trahison du duc d'Ossuna (suite). — D. Appendice aux *Diurnali* de Scipion Guerra (suite). = C.-rendus: *G. Bres*. I Grimaldi di Boglio e la capitolazione di Nizza nel 1388. — *Francesca-M. Steele*. La belle reine Jeanne I^{re} de Naples. — *C.-L. Frithjof Noack*. Formation du fideicommiss noble en Haute-Italie. — *F. Carraro*. L'Italia dal 1789 al 1870. — *Cohn*. L'histoire de la flotte normanno-sicilienne sous le gouvernement de Roger I^{er} et de Roger II (1060-1154). = Nov.-déc. P. EGIDI. La colonie sarrazine de Lucera et sa destruction (organisée par l'empereur Frédéric II, pour peupler une partie des Pouilles, au début du XIII^e s.; à suivre). = C.-rendu: *J. Rambaud*. Naples sous Joseph Bonaparte (livre important. Adjonctions bibliographiques). = 1912, t. XXXVII, janv.-mars. F. FORCELLINI. Un épisode de la conjuration des barons, rappelé par une inscription de Cetara (concerne le mouvement féodal de 1485 contre Ferdinand I^{er} d'Aragon). — A. SIMONI. L'expédition de l'amiral La Touche-Tréville à Naples en décembre 1792 (étude importante basée sur les sources italiennes et

françaises; fin au fasc. avril-juin). = C.-rendu : *Celidonio*. Le diocèse de Valva-Salmona de 1100 à 1200 (forte documentation; erreurs de diplomatique). = Avril-juin. FILANGIERI DI CANDIDA. Riccardo Filangieri « imperialis aulae mariscallus » et ses homonymes contemporains (contribution à l'histoire du règne de l'empereur Frédéric I^{er}; suite au n^o suivant). = Juill.-sept. A. SIMIONI. Les Napolitains à Toulon en 1793 (circonstances où fut rédigé l'accord anglo-napolitain de juill. 1793 pour une action contre la France; efforts de Naples pour coopérer activement au siège de Toulon; renvoi de Mackau, ministre de France, le 1^{er} sept.; à suivre). — F. GERONI. Correspondance des rois catholiques avec le Grand Capitaine durant les guerres d'Italie (analyse cette correspondance récemment publiée, importante pour l'histoire du xvi^e s.). = C.-rendus : *R. Palmarocchi*. Sur le fief normand (thèse nouvelle qui n'est pas parfaitement établie). — *Blasii de Mocorno*. Traité des différences entre le droit lombard et le droit romain (importante édition).

60. — **Archivio storico siciliano**. 1911. t. XXXIV, fasc. 1-2. — G. PALADINO. Suor Cristina Rovoies et son procès (analyse d'une des plus curieuses affaires de l'Inquisition sicilienne au xvii^e s.). — B. MARCOLONGO. Les idées politiques de M. Amari (républicain de théorie, avant tout Sicilien, il évolue vers le concept de l'unité par le Piémont. Toujours anticlérical et surtout antipapalin). — G. PIPITONE-FEDERICO. F. Crispi à la lumière de publications nouvelles (à propos de la publication de Palamenghi-Crispi sur les Mille). — Le assemblee del Risorgimento (source précieuse pour le Risorgimento). = Fasc. 3-4. MIRABELLA. Sebastiano Bagolino, poète latin et érudit du xvi^e s. (suite; à suivre). — P. PACE. Les barbares et les Byzantins en Sicile (suite; fin au n^o suivant. Étude d'histoire politique, administrative et sociale). — G.-M. COLUMBA. Notes de topographie médiévale à Palerme. — G. ABBADESSA. Une élogie inédite de Filippo Paruta. — G. LEANTI. La satire politique en Sicile en 1700 (suite). — P.-M. ROCCA. La petite église de la Madonne de la Grève à Aleamo. — V. RUFFO. Lettre politique de M. Reitani Spatafora (lettre de 1709). — Centenaire de la naissance de M. Amari. = C.-rendus : *D. Marzi*. La Cancellaria della repubblica fiorentina. — *Daniel*. L'extinction de la maison de Barcelone. = 1912, t. XXXVI, fasc. 3-4. G. MILLUNZI. Des peintres de Monreale : Pietro Antonio Novelli et Pietro Novelli son fils (à suivre). — F.-M. MIRABELLA. Sebastiano Bagolino, poète latin et érudit du xvi^e siècle (ses lettres). — V. EPIFANIO. Sur les relations politiques et commerciales entre la Sicile et la Tripolitaine dans la première moitié du xviii^e siècle (opposition des intérêts de Naples et de la Sicile; valeur pour l'île du traité de Passarowitz et des conventions de 1726 et de 1740). — P.-M. ROCCA. Sur une note du chevalier G. Triolo Gatili concernant le séjour à Aleamo de l'empereur Charles-Quint en 1535. — L. GENIARDI. La construc-

tion de la « Place nouvelle » à Palerme en 1454. — G. PIPITONE-FEDERICO. Francesco Crispi à la lumière de nouvelles publications (suite et à suivre). — S. SALOMONE-MARINO. Glanes d'histoire sicilienne du XIV^e au XIX^e siècle (poésies populaires).

61. — Archivio storico per la Sicilia orientale. T. VIII, fasc. 1-2. — V. CASAGRANDE. Nouvelles recherches sur la fondation et sur l'onomastique du Castello Ursino de Catane aux époques romaine, arabe, normande (se rattache au gouvernement de Fl. Arsinius). — G.-B. SIRACUSA. Nouvelles observations sur le « Liber ad honorem Augusti » de Pietro da Eboli (complément critique à l'édition parue en 1906). — G. MAJORANA. Les chroniques inédites de F. Caruso (étude critique sur une des sources importantes du XVI^e s.; à suivre). — E. CIACERI. Cadmus de Cos à Messine et à la cour de Gélon (contribution intéressante, d'où il résulte que des relations politiques existaient anciennement entre l'empire perse et Syracuse). — G. OLIVA. L'imprimerie en Sicile aux XV^e et XVI^e s.; fin au fasc. 3. — M. CATALANO-TIRRITO. L'instruction publique en Sicile à la Renaissance (étude sur la distribution géographique des écoles; fin au fasc. 1 du t. IX). — R. PENNISI. L'art des XVII^e et XVIII^e s. à Castoreale particulièrement en ce qui concerne Gagini et le Carrache. — E. MAUCERI. Figure inconnue d'artiste syracusain, architecte du XVIII^e s. (Pompeo Picherali). — G.-M. TAMBURINI. Les manuscrits de la bibliothèque Ventimilienne de Catane (catalogue; suite dans IX, 2). = C.-rendus : E. Ciaceri. Culti e miti nella storia della Sicilia antica (livre de grande valeur). — J. Palamenghi. Francesco Crispi (documents importants). — B. Pitzorno. Il diritto romano nei documenti del ducato di Gaëta. — Bulletin de bibliographie sicilienne. = Fasc. III. R. CESSI. Venise et les royaumes de Naples et de Sicile dans les derniers trente ans du XIV^e s. (une série d'incidents a troublé l'existence commerciale de Venise). — G. PLATANA. Les recherches de géographie physique et la décadence des anciennes cités siciliennes (cette décadence pourrait s'expliquer par la malaria). = C.-rendus : L. Giuliano. Storia di Siracusa antica (insuffisant). — Jodice. Storia dei Siculi-Napoletani (important, mais encombré de dissertations critiques). = T. IX, fasc. 1. F. CERONE. Alphonse le Magnanime et Abu' Omar Othman (négociations entre les royaumes de Naples et de Tunis de 1432 à 1457; l'auteur utilise les archives de Barcelone; à suivre). — G. NOTO. Un poète local de Catane au XVIII^e s. (C.-F. Gambino). — C. CESSI. Sur l'enlèvement de Coré en Sicile dans la poésie hellénistique. — R. ZENO. La famille italienne à la Renaissance (à propos du livre de Tamassia). — Bulletin de bibliographie sicilienne. = C.-rendus : P. Ossi. Une cité siculo-grecque anonyme à Monte S. Mauro (remarquable étude archéologique). — Berelli. Victor-Amédée II et les conditions géographiques de la Sicile (intéressant pour l'histoire de la monarchie savoyarde au XVIII^e s.). —

Martin. La sculpture dans les Pouilles au milieu du XI^e s. (sur le même pied que le livre de Bertaux). — *A.-C. Garufi*. Pour l'histoire des XI^e et XII^e s. (la situation des îles siciliennes au XI^e s. d'après les archives capitulaires de Patti). — *G. Majorana*. Les chroniques inédites de P. Caruso. = Fasc. 2. R. CESSI. La discussion entre Georges de Trébizonde, Poggio Bracciolini et Jean Aurista durant le pontificat de Nicolas V (contribution à l'histoire de l'humanisme romain). — R. PENNISI. Restes architectoniques de Castello Ursina de Catane. — P. PACE. La poétesse sicilienne Elpes (elle a écrit ses vers latins à l'époque des barbares). — LONGO. La Sicile et Tripoli (leurs relations aux XVI^e-XVII^e s.). — B. PACE. Les Barbares et les Byzantins en Sicile (étude critique sur les Goths, les Vandales et les Grecs en Sicile). = Bulletin de bibliographie sicilienne.

62. — *Bullettino dell' Istituto storico italiano*. 1912, n^o 32. — G. FALCO. Sur l'authenticité des œuvres d'Alfano, archevêque de Salerne (1058-1085). — L. FRATI. L'abrégé de l'histoire de Bologne par Giacomo Ronco (cette histoire va de 610 à 1400; l'auteur de l'article en indique les sources et en donne le texte avec table). — C.-A. GARUFI. *Memoratoria, Chartae et Instrumenta diversa* en Sicile du XI^e au XV^e s. (étude de diplomatique sur les chirographes de Sicile, accompagnée de pièces et de fac-similés).

63. — *Nuovo archivio veneto*. 1912, n^o 86, avril-juin. — V. BELLEMO. La vie de Benintendi de Ravagni, grand chancelier de la République vénitienne (né à Chioggia, il fut délégué près de l'impératrice de Constantinople en 1340, puis à Milan, où il conclut la paix avec les Génois; étude très détaillée où l'auteur fait comme une histoire diplomatique de la République vénitienne au XIV^e s.; à suivre). — C. SCHALK. Rapports commerciaux entre Venise et Vienne (liste des Viennois que l'on trouve à Venise, des Vénitiens que l'on trouve à Vienne aux XIV^e et XV^e s.; les objets d'importation et d'exportation; nombreux documents). — E. SOLMI. Léonard de Vinci dans la guerre de Louis XII contre Venise (Léonard, pendant la guerre, se serait trouvé à Cassano dans le camp franco-lombard comme ingénieur militaire et peintre; il combattait contre Venise). — G. MARZEMIN. Les abbayes vénitienes des Saints-Hilaire et Benoît et de Saint-Grégoire (suite et fin; retrace la fondation de l'abbaye de Saint-Grégoire dans l'île de Dorsodura; l'usurpation des habitants de Carrare; étudie la commende, les premières constructions de l'église, sa reconstruction au XV^e s., son architecture, ses peintures, vues). — R. CESSI. La conjuration de Stefano Porcari dans quelques chroniques vénitiennes (rapproche les textes et montre leur filiation; tous procèdent des actes du procès). — Cesare FOLIGNO. Recherches sur Luigi da Porto et sa nouvelle (début du XVI^e s.). = C.-rendu : *G. Sambon*. Repertorio

generale delle monete coniate in Italia o da Italiani all' Estero, dal secolo al xx. Periodo dal 476 al 1266 (très utile).

64. — Il Risorgimento italiano. Année V, fasc. 1, févr. 1912. — E. DE ROSSI. Les corps des carabinieri royaux dans les révolutions politiques de 1821 (publie un mémoire rédigé par leur colonel Cavasanti pour le roi Charles-Félix). — J. MASSAROLI. Les signes conventionnels dans les passeports de l'État pontifical de 1834 à 1854 (il s'agit de signes employés par la police romaine pour signaler les patriotes, d'après les papiers de Bagnacavallo, 1834-1854). — V. BALDIOLI-CHIORANDO. Un manuscrit de Cavour inédit sur Malthus et Ferrara (publie ce texte qui indique les préoccupations économiques de Cavour). — C. CONTESSA. Sur les armes envoyées par Cavour à la Révolution de l'Italie méridionale (utilise les récits du général Borgetti pour faire la critique des récits récemment publiés par M. Palamenghi Crispi). = Fasc. 2, avril. G. GAMBABIN. Livres annotés par A. Cavalletto dans les prisons de Josephstadt, 1855-1856 (relève les annotations qui ont un intérêt historique et psychologique). — C. ROCCA. Lettres inédites du député Ricardi (de Garibaldi, Pietro di San-Rosa, Cavour, de 1848 à 1858). — RAULICH. Le comte de Cavour et le passage du détroit en 1860 (contribution à la question de l'aide accordée par Cavour à Garibaldi en 1860). — E. MICHEL. Un garibaldien, O. Fano (publie quelques lettres de Fano de l'année 1860). — DINELLI. Une lettre inédite de Mazzini (du 14 août 1838). = Fasc. 3, juil. A. STERN. Lettre de Michel Amari au ministre Guizot (sur le parlement sicilien, du 3 févr. 1848). — M. DEGLI ALBERTI. Le rachat de l'abbaye de Hautecombe (fondée en 1125 par Amédée III de Savoie, l'abbaye fut vendue comme bien national en 1796; restaurée par Charles-Félix en 1824 et réservée comme propriété privée de la maison royale de Savoie par l'accord du 4 août 1862). — C. VOLPATI. Garibaldi à Bergame en 1848 (contribution à l'histoire de la campagne garibaldienne de 48). — F. GUARDIONE. Après la proclamation de la Constitution de 1841 en Sicile. Notes et documents (commente une lettre de T. Natale, ministre des Finances, au prince de Belmonte, 7 oct. 1813). — C. CIPOLLA. L'action garibaldienne dans le Latium méridional (chronologie des principaux faits de 1867). — C. RINAUDO. Documents concernant le lieutenant-colonel François Della Rovere sur les faits du 5 août 1848 à Milan. = Fasc. 4, août. E. SOLMI. Le développement de la pensée de V. Gioberti (genèse du *Primato*). — F. FARINI. Sicaires et ordonnateurs dans l'assassinat de D.-A. Farini (assassiné le 30 déc. 1833 par des sandistes). — M. CERRETI. La mère et les sœurs della Marmora (avec des correspondances privées intéressantes sur les treize enfants de la marquise della Marmora; il y eut cinq filles). — F. GUARDIONE. Notes du gouvernement des Bourbons du 17 mai au 27 juin 1660 et documents du Consulat des états sardes résidant en Sicile. — G. RONDONI. Archives communales

de San-Miniato-al-Tedesco. Délibérations municipales relatives au Risorgimento (1828-1861).

65. — Rivista storica benedettina. 1912, avril-sept. — P. LUGANO. Sainte Catherine de Sienna et les moines de Montoliveto. — G. LOBETTI-BODONI. L'abbaye de Staffarda dans le marquisat de Saluces (figures). — C. PATRUCCO. Sur la date de la capture de saint Maieul, abbé de Cluny (la prise du saint par les Sarrasins aurait eu lieu le 21 juill. 983). — E. JALLONGHI. Le Mont-Cassiu dans les cinquante premières années du XIX^e s. (d'après les archives du Mont-Cassiu; à suivre). — P. CIAMPELLI. Le neuvième centenaire de la fondation de l'hermitage de Camaldoli. — E.-D. PETRELLA. Lettres inédites de Mabillon, Germain, Montfaucon, Estiennot, Ruinart, Fontanini (fin du XVII^e, début du XVIII^e s.). = C.-rendus : *D. Ursmer Berlière*. L'ordre monastique des origines au XIII^e s. (excellent). — Académie de Mâcon, millénaire de Cluny.

CHRONIQUE.

— A partir du 1^{er} janvier 1913, la *Revue historique* paraîtra sous la direction de MM. Charles BÉMONT, directeur adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, et Christian PFISTER, professeur d'histoire à la Sorbonne.

France. — C'est avec un vif regret que nous devons annoncer la mort de trois de nos collaborateurs : MM. PÉLISSIER (9 novembre 1912), LÉONARDON (23 novembre) et KONT (23 décembre).

Léon-Gabriel Péliissier était né à Marseille le 24 mars 1863. Après l'École normale supérieure, où il eut pour maître Gabriel Monod, qui ne cessa de lui témoigner l'amitié la plus cordiale, il fut élève de l'École française d'archéologie à Rome et, pendant deux années, il recueillit dans les bibliothèques italiennes des masses de matériaux pour la littérature et l'histoire. Chargé de cours à la Faculté des lettres de Montpellier (1888), il devint professeur titulaire (1900), puis doyen (1908); son enseignement était fort goûté. Un de ses plus anciens élèves a écrit : « Le maître était (en 1888-1889) à peine plus âgé que ses étudiants; quelques-uns même étaient ses aînés. Tous, dès la première rencontre, furent conquis : pendant la leçon, par la vigueur de la méthode et la clarté de l'exposition, et surtout, dans la conversation qui suivait presque toujours la leçon magistrale, par la bonne grâce et la simplicité du ton, l'abondance et la sûreté de l'information et du commentaire, l'ingéniosité des rapprochements » (*Vie Montpelliéraine et régionale*, n° du 17 nov. 1912). Son érudition était riche en effet, débordante même, au point d'effrayer les juges qui eurent à examiner sa thèse française pour le doctorat ès lettres : *Recherches dans les archives italiennes. Louis XII et Ludovic Sforza* (2 vol., 1896). Ce gros travail avait été précédé par trois volumes intitulés : *Documents pour l'histoire de la domination française dans le Milanais* (1896), *Sources milanaises de l'histoire de Louis XII* (1892), *Documents sur les relations de Louis XII, de Ludovic Sforza et du marquis de Mantoue de 1498 à 1500* (1893). D'autres ouvrages, qui sont encore des recueils de documents, se rapportent à certains épisodes de la domination française en Italie sous la Révolution et l'Empire, au séjour de Napoléon à l'île d'Elbe. Des manuscrits légués par le peintre François Fabre à la bibliothèque de Montpellier, il a tiré (1902) *le Portefeuille de la comtesse d'Albany*, où se trouvent plus de trois cents lettres adressées à l'amie d'Allieri par ses amis de

France et d'Italie de 1806 à 1824, et des *Lettres inédites de la comtesse d'Albany à ses amis de Sienne* (1904). Bien d'autres publications, à base toujours documentaire, témoignent d'une grande curiosité d'esprit autant que d'un prodigieux labeur. Bibliophile émérite, il aimait les livres pour les lire; il en donnait volontiers des comptes-rendus dans les revues d'érudition : *Revue des questions historiques*, *Revue de synthèse historique*. Il avait accepté avec empressement de rédiger pour notre recueil les livres relatifs à l'histoire de l'Italie moderne. C'est que, s'il tenait à se tenir au courant pour lui-même, il voulait aussi faire profiter les autres de ses lectures si étendues. Son ardeur de production littéraire semblait s'être ralentie dans ces dernières années: son décanat l'occupait beaucoup; un deuil cruel vint le frapper brusquement et peut-être hâta sa fin.

Henri-Louis Léonardon était né le 18 avril 1863 à Montlhéry. Élève de l'École des chartes, il en sortit en 1889 avec une thèse qui avait pour titre : *Essai sur la politique française dans la question de la succession de Portugal, 1578-1583*, et qui n'a pas été publiée. Élève de M. Alfred Morel-Fatio, connaissant bien l'Espagne, où il avait voyagé et travaillé, il voulut bien se charger pendant plusieurs années de faire pour la *Revue historique* le dépouillement des revues espagnoles et en particulier des publications de l'Académie royale d'histoire. En collaboration avec M. Morel-Fatio, il a publié, dans le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, trois volumes sur l'Espagne (1549-1789). En 1901, il nous donna un article sur *Prim et la candidature Hohenzollern* (t. LXXV) et il en publia en même temps un autre sur l'Espagne et la question du Mexique dans les *Annales des sciences politiques*; c'étaient des fragments de son livre sur Prim, paru cette même année, et où l'on trouve des aperçus nouveaux justifiés par des documents d'une saveur assez rare. Sous-bibliothécaire de la ville de Versailles, il venait d'être nommé bibliothécaire en chef quand il fut emporté presque subitement par une maladie déjà ancienne qui, sans traces apparentes, avait lentement compromis sa santé.

I. Kont, qui vient de mourir à l'âge de cinquante-six ans, était professeur agrégé d'allemand; ses thèses de doctorat (*Étude sur l'influence de la littérature française en Hongrie et quid Herderus de antiquis scriptoribus senserit*, 1902) lui ouvrirent les portes de la Sorbonne, où il enseigna la langue et la littérature hongroises. Son *Histoire de la littérature hongroise* (1900), sa *Littérature hongroise, 1825-1848* (1903), ses *Études hongroises* (1907) montrent l'étendue de son information. Nos lecteurs, comme aussi ceux de la *Revue critique*, savent avec quelle ponctualité il rendait compte des publications hongroises sur l'histoire et la littérature. Il préparait une bibliographie critique des sources et des publications françaises concernant l'histoire de la Hongrie. Sa mort prématurée est pour l'érudition une perte difficilement réparable et, pour nous, un grand deuil. — Ch. B.

— M. Charles-Emile RUELLE est mort en octobre dernier à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il avait été bibliothécaire, puis administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève. On lui doit des travaux remarquables sur la philosophie et surtout sur la musique grecques, une *Bibliographie générale des Gaules*, qui s'arrête en 1870 (1880), une *Collection des anciens alchimistes grecs* (4 vol. 1888), etc.

— M. Jules MANCINI, dont un livre récent, *Bolivar et l'émancipation des colonies espagnoles*, a été remarqué, est mort le 5 décembre à l'âge de trente-sept ans. Il était né le 7 mars 1875 et appartenait au ministère des Affaires étrangères.

— Notre collaborateur, M. Paul MONCEAUX, a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en remplacement de M. Ph. Berger, décédé.

— Des arrêtés du 18 octobre dernier ont modifié la composition du Comité des travaux historiques et scientifiques : la section d'histoire et de philologie prend le titre de « section de philologie et d'histoire (jusqu'à 1715) » ; la section de géographie historique et descriptive prend celui de « section de géographie » ; la section des sciences économiques et sociales, celui de « section des sciences économiques et sociales, d'histoire moderne (depuis 1715) et d'histoire contemporaine ». Cette section, si chargée, est divisée en deux sous-sections : l'une des « sciences économiques et sociales », sous la présidence de M. de Foville, l'autre d' « histoire moderne (depuis 1715) et d'histoire contemporaine » sous la vice-présidence de M. Aulard. On remarquera que, de ces deux sous-sections, l'une est dotée d'un président tandis que l'autre a seulement un vice-président. M. G. Harmand est secrétaire de la première et M. Camille Bloch de la seconde.

— Le 51^e congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements aura lieu à Grenoble pendant la semaine de la Pentecôte, du 13 au 17 mai 1913.

— La Commission instituée pour rechercher et publier les documents relatifs à la vie économique de la Révolution française entrera en 1913 dans la dixième année de son existence. A cette occasion, une assemblée générale de la commission centrale et des comités départementaux aura lieu à Paris, à la Sorbonne, du 3 au 5 février prochains. Les questions qui figurent au programme de l'assemblée sont : organisation générale des recherches sur l'histoire économique de la Révolution, recherche et édition des cahiers de doléances de 1789, des documents relatifs aux biens nationaux, au commerce et à l'industrie, à l'agriculture, aux subsistances, etc.

— LES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES COLONIES. — Les historiens savent en gros qu'un décret du 17 janvier 1910 a autorisé le dépôt aux Archives nationales des fonds des archives coloniales antérieurs à 1789. Mais si l'on sait exactement ce qu'a reçu le Palais Soubise, on

est moins bien renseigné, même parmi les spécialistes, sur ce qui a été conservé dans le dépôt de la rue Oudinot.

En premier lieu, le décret de 1910 réservait au ministre le droit de retenir par-devers lui les documents antérieurs à 1789, présentant « un intérêt diplomatique ou militaire ». C'est ainsi que les fonds *Inde* (on saisit toute l'importance de cette exception), *Sénégal*, *Guyane*, etc., sont restés au ministère (voy. Stewart L. Mims, *Colbert's West India policy*, p. 350-352). Sauf ces réserves, ont été versées aux Archives nationales les séries A (actes du pouvoir souverain), B (correspondance ministérielle), C (correspondance générale) pour toute la période antérieure à 1789. Le versement a été provisoirement suspendu pour une partie des séries D (troupes), E (personnel), F (services divers), dont une partie seulement est allée aux Archives nationales, le reste pouvant faire partie d'un versement supplémentaire. Enfin le ministère conservera les papiers du Dépôt des fortifications des colonies. On voit donc que l'on ne saurait, même pour l'histoire coloniale de l'ancien régime, se contenter des seules Archives nationales.

Pour la période postérieure à 1789, *tous les documents*, en principe, se trouvent rue Oudinot. Cependant, une décision présidentielle de 1911 a autorisé le ministre à déposer aux Archives nationales les documents relatifs aux colonies perdues. Le seul versement fait jusqu'à présent est celui du fonds Moreau de Saint-Méry, dont les érudits se sont peut-être exagéré la valeur.

Cette répartition doit-elle être considérée comme définitive? Pour certaines séries, amorcées aux Archives nationales par trois ou quatre registres seulement, et dont le ministère était dans la nécessité de conserver la suite, il semble qu'il y aurait avantage à reconstituer l'ensemble, rue Oudinot. Inversement, il y aurait lieu de remettre aux Archives nationales les « queues » de séries des colonies perdues, — Tabago, Sainte-Lucie, etc., — dont ces Archives possèdent déjà les « têtes ».

Dans quel état se trouvaient, après le partage, les archives du ministère des Colonies? Le ministre n'hésitait pas, — ces mots se trouvent dans un rapport parlementaire, — à qualifier de très grave le désordre qui régnait dans ce dépôt. Grâce à l'action personnelle de M. Chautemps, président de la commission des Archives coloniales, et du ministre M. Lebrun, ce chaos s'est peu à peu ordonné. Dès mars 1911, M. Christian Schefer avait été chargé d'une mission d'investigation dans le dépôt: il constatait l'inexistence de l'inventaire (il n'y avait d'inventaires que pour l'ancien régime) et l'état moins que rudimentaire du classement. Un crédit inscrit au budget de 1912 permettait de mettre à sa disposition un archiviste-paléographe (M. Saulnier) et de commencer le classement.

Le premier souci de M. Schefer fut de conserver dans la mesure du possible les anciens classements, de façon à ne pas déconcerter les travailleurs. La série A était toute constituée (elle présente d'ailleurs des lacunes qui obligent à consulter, rue Royale, la série A de

la Marine). La série B, commune à toutes les colonies, est formée de registres, admirablement tenus, de copies de lettres au départ; le plus souvent les dépêches adressées aux gouverneurs résument les lettres auxquelles elles répondent; chaque registre est muni d'une table alphabétique. Restait la série C, qui contient non seulement les lettres reçues, mais des pièces, mémoires, documents divers. Or, il n'y existait qu'un classement géographique embryonnaire par C¹, C², C³ ... mais très insuffisant et très incomplet et ne faisant pas de place aux documents relatifs à plusieurs colonies ou à des pays qui ne sont pas devenus des colonies.

Comment trouver un classement donnant une place logique à *tous* les documents et répondant, en même temps qu'aux desiderata des historiens, aux besoins des services administratifs? On ne pouvait songer à respecter les anciens fonds, car dans des archives administratives *vivantes*, le perpétuel remaniement des services amène des modifications dans la répartition des dossiers.

Il semble, d'après le rapport de M. le sénateur Gervais sur le budget de 1912, qu'on ait adopté le principe de la répartition géographique. Entendons le mot géographie dans ses rapports avec l'histoire. C'est ainsi que le premier groupe constitué : *Afrique*, comprend l'Afrique équatoriale et occidentale, les pays de la Méditerranée occidentale et de l'Atlantique, mais non les pays de l'Océan indien qui, historiquement, se rattachent à l'Inde. Quatre autres groupes seront vraisemblablement constitués, plus un sixième pour les affaires communes. Ces groupes se divisent par fonds : un fonds commun au groupe et autant de fonds spéciaux qu'il y a de colonies dans le groupe. Les fonds désignés par le nom de la colonie sont subdivisés en séries logiques numérotées. Dans chaque série, l'unité de classement est la liasse, et un inventaire sur fiches par liasses permet de trouver les documents. Grâce à l'insertion, dans la série « correspondance générale », de fiches de renvois aux affaires spéciales, on a pu établir une heureuse combinaison entre les besoins des historiens et les nécessités administratives. Une table alphabétique facilite les recherches. Nous croyons savoir que l'inventaire du groupe *Afrique* est très avancé. Dans leur forme actuelle, l'inventaire et la table alphabétique ne sont pas communicables au public. Il serait souhaitable, pour la période pour laquelle les Archives sont ouvertes, de les voir publier.

Quels sont maintenant les services que ces Archives peuvent rendre aux chercheurs, notamment pour la période 1790-1848 (on sait qu'elles ne sont ouvertes que jusqu'à cette dernière date)? Il va de soi que l'on ne peut avoir communication ni des dossiers du personnel ni de quelques séries ou pièces confidentielles. A ces réserves près, l'organisation du service est des plus libérales.

Or, il apparaît très vite que *toute notre histoire coloniale du XIX^e siècle est à refaire d'après les documents de la rue Oudinot*. Il suffit, pour se rendre compte de ce que ces documents peuvent apporter de nouveau à notre connaissance de l'histoire coloniale, de

lire les ouvrages où ils ont été utilisés, comme le livre de M. Schefer sur la Restauration, ou les récents articles de revue qui nous en annoncent un autre sur la monarchie de Juillet. Mais, si l'on songe au rôle joué par les questions coloniales dans notre politique étrangère, on peut affirmer que notre histoire diplomatique elle-même ne saurait s'écrire avec les seuls documents du quai d'Orsay. Il est impossible, sans les Archives des colonies, de voir clair dans les rapports de Guizot et de l'Angleterre, pour ne citer que ce seul exemple.

Les renseignements que nous avons donnés sur le nouveau classement indiquent dans quel sens les travailleurs devront orienter leurs recherches. Est-il nécessaire d'ajouter que, là comme dans tout dépôt de caractère technique, ils feront bien, avant de s'engager, de s'adresser aux personnes qui ont la responsabilité et la connaissance intime du service?

En résumé, le ministère des Colonies, en opérant un versement partiel de ses archives, prenait l'engagement moral de classer, d'organiser et de rendre accessibles celles qu'il conservait. On voit, par ce qui précède, qu'il est en train d'acquiescer cet engagement, pour le plus grand bénéfice des historiens.

H. HIR.

— Voici le programme pour l'Agrégation d'histoire et de géographie en 1913 : *Histoire ancienne*. I : l'Égypte, des origines à la conquête romaine. II : la Grèce, de la fin des guerres médiques à la fin de la guerre du Péloponèse. III : Histoire intérieure et extérieure de l'Empire romain, de l'avènement d'Auguste à la mort de Commode. — *Histoire du moyen âge*. I : la France, l'Italie et l'Allemagne de 751 à 987. II : les Croisades; les établissements latins en Orient jusqu'à la fin du XIV^e siècle (états latins de Syrie; empire latin de Constantinople, principauté d'Achaïe, royaume de Chypre). III : l'Italie, du commencement du XV^e siècle à 1559. — *Histoire moderne*. I : Histoire intérieure et extérieure de l'Espagne, de 1598 à 1700. II : Histoire intérieure et extérieure de la France au XVIII^e siècle, de 1715 à 1800. III : Histoire intérieure et extérieure de l'Autriche, de 1789 à 1878. IV : Histoire intérieure de l'Angleterre sous le règne de Victoria. — *Géographie*. I : Géographie physique générale. II : Répartition de la population; site et conditions naturelles des villes. III : la France. IV : l'Europe septentrionale et orientale : les britanniques, Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Russie. V : l'Asie russe, l'Asie centrale, l'Asie antérieure.

L'an dernier, la *Revue* a protesté (t. CIX, p. 233) contre l'idée bizarre en vertu de laquelle l'histoire d'Italie, du commencement du XV^e siècle à 1559, figurait parmi les sujets d'histoire du « Moyen âge ». Cette protestation est demeurée vaine. Il serait temps de se demander pourquoi des autorités irresponsables s'arrogent le droit de modifier les mots de la langue courante. On fera difficilement admettre à des historiens que la « Renaissance » fait partie du « Moyen âge ».

— Nous apprenons que la revue *la Normandie*, publiée à Rouen

et qui donnait de substantielles études d'histoire locale, a cessé de paraître en 1912. M. P. Duchemin, qui en assumait la charge pour une large part, est mort à Rouen en novembre dernier. Il y avait donné en dernier lieu une étude sur *le Département de l'Eure sous la Révolution*.

— M. PARISOT prépare une histoire de la région lorraine. Il ne limitera pas son sujet au duché de Lorraine au sens étroit; mais il y comprendra le duché de Bar, les Trois-Évêchés de Metz, Toul et Verdun; en un mot, il embrassera le pays qui a formé en 1790 les départements des Vosges, de la Meurthe, de la Moselle et de la Meuse. Il expose en ce moment cette histoire à ses auditeurs de la Faculté des lettres de Nancy et, dans sa leçon d'ouverture (janvier 1912) qu'il vient de publier, il en trace le plan (*Esquisse d'une histoire de la région lorraine*, 24 pages in-8°, extrait du *Pays lorrain*) : origines jusqu'en 511; période franque de 511 à 925; période germanique (925-1273); période française (1273-1801); période contemporaine. Sur chacune d'entre elles, on trouvera dans ces pages des vues ingénieuses qui font réfléchir. C. P.

Autriche. — La Commission pour l'histoire moderne de l'Autriche a tenu sa séance annuelle à Vienne le 31 octobre dernier. Pour l'exercice terminé, on avait publié le t. I des *Staatsverträge*; ce volume, dont il a été parlé dans notre précédent volume (CXI, 122), contient les traités de paix conclus avec la Hollande jusqu'en 1722; il a été publié par H. R. VON SRBIK; la rédaction du tome II a été confiée à J.-K. MAYR. Le tome II des conventions avec la France, par A.-Fr. PRIBRAM, paraîtra au printemps de 1913; le t. III du *Chronologisches Verzeichniss der österr. Staatsverträge* par Ludwig BITTNER est terminé en manuscrit. Dans la série des Correspondances, le t. I de la *Correspondance de Ferdinand Ier jusqu'en 1526*, par W. BAUER, paraîtra dans le courant de l'année; la préparation du t. II est assez avancée pour que l'auteur pense pouvoir bientôt commencer d'en rédiger l'introduction. Le tome I de la *Correspondance de Maximilien II*, par V. BUL, s'étendra jusqu'à la fin de septembre 1566. — L'histoire de l'Administration centrale par H. KRETZSCHMAYR se trouve retardée par la complexité des travaux préparatoires. — Enfin, un fascicule double (4 et 5) des *Archivalien zur neueren Geschichte Oesterreichs*, contenant des rapports sur plusieurs archives privées de la noblesse bohémienne, est prêt à paraître.

Danemark. — Le 28 octobre 1912 est décédé à Copenhague le professeur Julius FRIDERICIA, à l'âge de soixante-trois ans. Après avoir, pendant vingt-cinq ans, rempli les fonctions de bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, il fut, en 1899, nommé professeur à l'Université où il enseigna l'histoire moderne. M. Fridericia possédait un vaste et profond savoir dans toute l'histoire de l'Europe depuis la Réforme, comme le témoignent clairement ses remarquables manuels de l'histoire des temps modernes (4 vol., 1903-1912), où l'on

a loué l'exactitude des faits, la justice et l'humanité des jugements. On trouve les mêmes qualités dans de nombreux comptes-rendus des livres étrangers qu'il a publiés dans la *Historisk Tidsskrift*, dont il fut le directeur. On peut dire que dans toute cette activité il a vu en Gabriel Monod son modèle et c'est à lui justement qu'il a consacré un de ses derniers articles. L'époque de l'histoire qu'il a étudiée le plus profondément fut le XVII^e siècle. Il a commencé par un tableau de la politique extérieure pendant la période comprise entre la paix de Lübeck et celle de Brømsebro (*Danmarks ydre politiske Historie, 1629-1645*, 2 vol., 1876-1881) : il avait puisé largement dans les archives de l'Europe et il savait se débrouiller dans les dédales de la diplomatie pendant la guerre de Trente ans. Plus tard, il s'est occupé surtout de l'état intérieur du pays pendant la même période et il a publié des études remarquables, par exemple sur la classe agricole et sur le mouvement économique. Ainsi préparé, il put écrire son ouvrage capital sur les derniers temps du gouvernement aristocratique et l'établissement de l'absolutisme (*Adelsvældens sidste Dage, 1648-1660*, 1894). Enfin, dans le vol. IV du grand ouvrage *Danmarks Riges Historie*, il a donné une histoire de tout le XVII^e siècle. Ces ouvrages témoignent d'une grande finesse d'observation, d'une pensée claire et pénétrante et d'un talent remarquable pour les vues d'ensemble. On lui doit encore, en collaboration avec C.-F. Bricka, la grande édition des lettres personnelles de Christian IV, et il a publié un recueil de documents concernant l'histoire du domicile forcé des paysans. Très aimé comme professeur, il s'est fait aussi beaucoup d'amis par sa grande noblesse de cœur.

Joh. STP.

Grande-Bretagne. — Le 4 novembre 1912 est mort M. James GAIRDNER. Il était né à Édimbourg le 22 mars 1828. Après être entré comme « clerk » au P. Record Office de Londres (1846), il était devenu (1859) « assistant keeper » de ces mêmes archives, où se passa la plus grande et la plus active partie de sa vie, jusqu'à sa retraite en 1893. Il y fournit un labeur considérable. Il publia en effet, dans la collection dite des « Chronicles and Memorials », la chronique de Bernard André sur Henri VII (1858, n° 10 de la collection) et les *Letters and papers* relatifs aux règnes de Richard III et de Henri VII (1861-1863, n° 24) ; mais c'est surtout à la série des « State Papers » qu'il apporta la contribution la plus considérable : les tomes V à XXII des *Letters and papers, foreign and domestic, of the reign of Henry VIII* ont été rédigés par lui ; à partir du tome XIV pourtant on lui adjoignit un collaborateur, M. Brodie. Il n'est personne qui, ayant eu à s'occuper de l'histoire de l'Angleterre sous Henri VIII, ne leur doive infiniment. Pour la *Camden Society*, il publia trois textes anglais du XV^e siècle conservés dans un manuscrit qui avait appartenu à un bourgeois de Londres (*The historical collections of a London citizen*, 1876, t. XVII de la seconde série). Il donna jusqu'à trois éditions des *Paston letters* (1872, 1900, 1904). Connaissant à fond les sources mêmes de l'histoire au XV^e et au XVI^e siècle, il en écrivit plusieurs

importants fragments avec une autorité toute particulière. Sa biographie de Richard III (1878; nouvelle édition améliorée en 1898) n'a pas été dépassée. Dans l'histoire de l'Église d'Angleterre publiée sous la direction de MM. Stephens et Hunt, on lui confia une partie du XVI^e siècle, de 1509 à 1558 (*The english church in the sixteenth century*, 1902); pour la *Cambridge modern history*, il écrivit deux chapitres : sur les premiers Tudors (t. I, ch. XIV) et sur Henri VIII (t. II, ch. XIII). Richard III et Henri VIII l'attiraient particulièrement; il y revenait volontiers pour corriger les traits de leur physionomie et c'est encore lui qui fut chargé de résumer l'histoire de leur règne dans le *Dictionary of national biography*. Sa dernière œuvre, *Lollardy and the Reformation in England* (3 vol., 1908-1911), est d'une composition assez malhabile, mais riche encore de faits et d'utiles observations de détail; il dénotait en tout cas d'une vigueur intellectuelle rare chez un octogénaire. Il a eu cette bonne fortune de pouvoir achever de grandes œuvres et de bien remplir toute sa vie.

— Le 23 novembre est mort d'un accident de voiture à Kensington le prof. Edward ARBER, à l'âge de soixante-seize ans; il était né à Londres le 4 décembre 1836. Il fut professeur de littérature anglaise, d'abord à l'Université de Londres (1875), puis à celle de Birmingham (1881-1894). Il a publié de nombreux textes littéraires et historiques. Beaucoup de brochures du XVI^e et du XVII^e siècle, introuvables dans leur forme originale, ont été rééditées par lui dans son *English Garner* (Prol.), qui a récemment été refondu sous une forme plus méthodique. On lui doit aussi la publication des Registres de la Compagnie des libraires de 1554 à 1640, si importants pour la connaissance des livres publiés pendant cette époque.

— M. William Flavelle MONYPENNY était un Irlandais, né le 7 août 1866 dans le comté d'Armagh. Journaliste, il fut directeur-adjoint du *Times* de 1894 à 1899, puis il prit du service actif dans la guerre des Boers. Il avait commencé une *Vie de Disraeli* (t. I, 1910); il vient de mourir peu après l'apparition du tome II.

— M. CHADWICK, l'auteur de *The origin of the english nation*, a été nommé professeur d'anglo-saxon à l'Université de Cambridge en remplacement de W. Skeat, décédé.

— Le Congrès international d'histoire, qui s'est déjà tenu à Rome, puis à Berlin, aura lieu à Londres du 3 au 8 ou 9 avril 1913. Pour avoir le titre de membre du Congrès, il suffit de payer 25 francs (moitié pour les dames); cette cotisation doit être adressée à M. J. Gollancz, secrétaire de la British Academy (Burlington House, Londres). Il importe que la France, dont la production historique est si féconde et si variée, fasse bonne figure à ce Congrès. Nous ne doutons pas en particulier que chacune de nos Universités ne considère comme son devoir et ne tienne à honneur de s'y faire représenter par ses maîtres les plus réputés.

— Les archives publiques de Londres (Public Record Office) sont, comme on sait, un admirable dépôt où, malgré le zèle éclairé des employés, il n'est pas toujours facile de diriger ses recherches; l'organisation intérieure, le classement des fonds, si nombreux et de provenance si diverse, peut-être aussi le recrutement du personnel ont suscité des réclamations telles qu'on a fini par nommer une Commission d'enquête. Avec Sir Frederick POLLOCK comme président et M. Hubert HALL comme secrétaire, cette Commission s'est acquittée de sa tâche avec un zèle qu'on appréciera en parcourant son premier rapport (*First report of the royal Commission on public records*, vol. I, 3 parties, 1912. Collection des « Blue books ». Londres, Stationary Office, in-fol., 52, 168 et 215 pages). Dans la première partie, on trouvera le résumé des travaux et des conclusions de la Commission. La deuxième partie nous fait connaître l'organisation du P. Record Office depuis 1838 et contient une liste des dépôts d'archives qui existaient à Londres à cette époque, un résumé des acquisitions effectuées de 1838 à 1910, un tableau malheureusement très sommaire des principaux fonds conservés dans l'immense édifice de Chancery lane, une note sur les papiers d'État conservés au P. Record Office et au British Museum, une liste des publications entreprises par le P. Record Office (mais seulement depuis 1856, la Commission actuelle n'ayant pas à s'occuper de l'ancienne « Record Commission »), un tableau du personnel des archives, avec l'indication du mode de recrutement et des traitements (le dernier des « clerks », après trois ans de service, touche 195 livr. st., soit 4,875 fr.). La troisième partie contient le texte des dépositions recueillies par la Commission. La Commission, sollicitée par le public, insiste avec raison sur la police de la salle de travail où doit régner le silence le plus complet. Le public et les employés de nos bibliothèques et archives devraient s'inspirer de cet exemple. Il est tel de ces endroits, à Paris, où le sans-gêne général est par moments scandaleux. Ch. B.

Italie. — Le troisième Congrès international d'archéologie s'est tenu à Rome, du 9 au 16 octobre, dans le palais de l'Université. Beaucoup de savants des diverses nations, quelques « amateurs », à tout le moins convaincus, et une imposante troupe de touristes, qui, très légitimement, et, en définitive, *ad majorem scientiæ gloriam*, profitaient de l'occasion pour voir ou revoir la Ville. Nul doute pourtant que, des doctes communications reçues par les onze sections du Congrès et des discussions qui les ont suivies, ne sorte un important recueil d'Actes, dont, j'espère, nous n'attendrons pas trop longtemps la publication. La France, représentée par une nombreuse délégation que présidait, avec autorité, M. René Cagnat, a tenu une place des plus honorables dans ces débats érudits. L'activité du savant président, secondée par le zèle de maîtres comme MM. G. Bloch, Carcopino, Lafaye, Merlin, Millet, Toutain et d'autres encore, a largement suppléé à quelques regrettables abstentions de la dernière heure et a

fait qu'on ne s'est presque pas aperçu des distractions de quelques délégués plus assidus au musée des Thermes ou au Palatin qu'à la Sapienza. En revanche, trois brillantes réceptions, données en son honneur, deux au Capitole et une à la Consulta, et aussi deux excursions de tous points réussies, l'une à Coeré, l'autre à Ostie, ont permis de contempler, en dehors de curiosités des plus intéressantes, l'assemblée archéologique dans presque toute son ampleur. En somme, si tous les congressistes n'ont pas dit ou entendu d'excellentes choses dans les séances si bien remplies qui auraient dû les retenir à l'Université, tous, du moins, en ont vu d'admirables. Sur l'heureuse initiative de M. Cagnat, il a été décidé que le prochain Congrès archéologique se tiendrait, dans trois ans, à Alger. Ch. G.

Pays-Bas. — La librairie Nijhoff à La Haye met en vente un atlas historique des Pays-Bas (*Geschiedkundige Atlas van Nederland*), publié par une Commission officielle que préside le prof. P.-J. BLOK. Il se composera de quatre-vingt-dix feuilles environ formant dix-sept cartes : chacune de ces cartes sera accompagnée d'un texte donnant l'explication des détails. La Commission pense pouvoir donner chaque année de six à sept feuilles au prix de 1 flor. 50 la feuille (en souscription). Ont déjà paru huit feuilles de la République en 1795. Une de ces cartes, que nous avons reçue comme spécimen, donne une idée très favorable de l'ouvrage : pour l'histoire militaire de la Révolution française, c'est un document de haute valeur.

 ERRATUM DU TOME CXI.

Page 122, ligne 28, au lieu de M. von SERIK,	lire von SRIK.
— 145, — 11, — Attila,	— Aëtius.
— 162, — 45, — Tchireh,	— Tschirsch (cf. p. 398).
— 234, — 8, — Girard,	— Gérard.
— 236, — 23, — Barrizza,	— Barzizza.
— — — 33, — Rost,	— Bost.
— 239, — 1, — 1498,	— 1490.
— 240, note 1, — Panger,	— Panzer.
— 242, ligne 9, — et de contemplatifs,	— et des contemplatifs.
— 445, — 21-22. Le premier prix Gobert a été décerné par l'Académie des inscriptions à M. BRUNOT pour son <i>Histoire de la langue française</i> .	

Le gérant : R. LISBONNE.

241

ÉRASME

SA VIE ET SON ŒUVRE JUSQU'EN 1517

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE.

(Suite et fin¹.)

IV.

La correspondance d'Érasme est pauvre de détails sur son séjour en Italie, qui se prolongea pourtant jusqu'à l'automne de 1509². Elle ne nous renseigne pas sur son voyage. Après s'être arrêté quelques jours à Orléans, puis à Lyon, il passait les Alpes, arrivait à Turin, s'y présentait à la Faculté de théologie, soutenait hâtivement et pour la forme les discussions obligatoires, et, le 4 septembre, était reçu docteur. Par la Lombardie et Pavie, dont il visita la Chartreuse, il atteignit Bologne. Il voulait s'y arrêter longuement : mais Jules II assiégeait la ville ; il dut traverser en hâte l'Apennin, attendre à Florence la fin des hostilités. Trois courts billets, adressés à Servais Roger, au musicien Obrecht, au juriste Jacques Maurits, sont les seuls souvenirs qui nous restent de ces quelques semaines pendant lesquelles Érasme, indifférent au charme de la vie florentine, traduisait quelques nouveaux dialogues de Lucien pour ne pas rester complètement désœuvré³. Le 11 novembre, il put regagner Bologne. Il vit Jules II y entrer en triomphe. Mais ses lettres nous donnent peu de détails sur les treize mois qu'il y passa et qui lui laissèrent de mauvaises impressions. Le climat fatigua sa santé ; la peste le contraignit à fuir quelque temps à la campagne. Il s'entendit mal avec le frère de ses élèves et le gouverneur anglais qui les accompagnait. L'Université avait

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXI, p. 225-262.

2. P. de Nolhac, *Érasme en Italie*, 2^e éd.; Paris, 1898, in-8°.

3. Lettres 200-203. — Hoc nimirum agens ne nihil agerem (lettre 205. l. 36).

perdu, l'année précédente, Filippo Beroaldo; Érasme se lia d'une étroite amitié avec l'helléniste Paolo Bombasio, sous la direction duquel il revit ses versions d'Euripide et continua de lire les auteurs grecs¹.

Bien que, dans une pièce de vers adressée à Guillaume Cop, il eût annoncé son intention de consacrer au Christ le reste de son existence, il se sentait repris invinciblement par les études antiques². A Bologne, la collection primitive des *Adages* s'était transformée en un lourd volume où se condensait toute la sagesse pratique d'Athènes et de Rome³. Il fallut trouver un éditeur. Le 28 octobre 1507, Erasme écrivit à Alde Manuce, dont l'atelier, ouvert à Venise depuis 1494, restait sans travail par suite des guerres; il lui demandait d'imprimer les deux tragédies d'Euripide, dont l'édition parisienne ne le satisfaisait pas⁴. Puis, à la fin de l'année, délivré de la surveillance des fils de Boerio, et pour la première fois, muni d'une somme qui lui permettait d'attendre l'avenir, il remettait le voyage qu'il projetait à Rome et partait pour Venise. Mais aucune des lettres qui nous ont été conservées ne date des sept ou huit mois qu'il passa parmi les presses d'Alde ou dans la maison d'Andrea d'Asola, et pendant lesquels furent achevées et imprimées les *Adagiorum Chiliades*. C'est par les *Colloques* que nous savons combien la sobriété vénitienne fut pénible à l'humaniste hollandais; c'est par le récit de Beatus Rhenanus ou par des allusions éparées dans les œuvres d'Érasme que nous connaissons les noms des savants avec lesquels il vécut à Venise, Jérôme Aléandre, Battista Egnazio, Paolo Canale, Ambrogio Nolano⁵. Enfin, en septembre, il offrit le nouveau livre à Mountjoy, qui, huit ans auparavant, avait reçu la dédicace de la première édition⁶. Une collection d'allégories chrétiennes devait compléter le recueil des proverbes antiques; mais Érasme ne se hâtait pas de la rassembler; il pré-

1. P. de Nolhac, *op. cit.*

2. *Luciani... opuscula*, fol. 52 r°. Ad Guillelmu[m] Copum... de senectute subrepente deque reliquo vitæ Christo cui totum debebatur dicendo carmen.

3. Allen, t. I, p. 59. Beatus Rhenanus à Charles-Quint : Dum Bononiae volumen Adagiorum pridem captum absolvit.

4. Lettre 207; publiée pour la première fois par M. P. de Nolhac, d'après le Reg. Vat. 2023, fol. 163.

5. P. de Nolhac, *op. cit.*

6. Lettre 211.

férait travailler à rétablir les vers mutilés de Plaute, de Térence, et des tragédies de Sénèque¹.

Les *Adages* obtinrent immédiatement un très grand succès. L'auteur, ignoré jusque-là en Italie, prit d'emblée l'un des premiers rangs parmi les maîtres du présent et du passé. Cependant, il acceptait d'accompagner à Padoue un des fils du roi d'Écosse, qui, à peine âgé de dix-sept ans, était déjà pourvu de l'archevêché de Saint-André. Chassés de la Haute-Italie par la guerre, le maître et l'élève arrivèrent à Sienne dans les derniers jours de 1508. Vers la fin du carnaval, Érasme partit pour Rome, y passa la plus grande partie du carême ; il y revint, avec le jeune prince, pendant la semaine sainte, puis le conduisit voir Naples. De retour à Rome, ils se séparèrent ; Érasme, resté seul, y goûta pour la première fois le succès. Scipione Fortiguerra, qu'il avait connu à Bologne, l'introduisit parmi les savants et les humanistes de la cour pontificale. Érasme se plaisait à Rome ; il en aimait la lumière, les ruines, la vaste campagne ; plus encore, il aimait la société élégante qui se réunissait autour de quelques prélats dont il avait acquis la bienveillance, les cardinaux Jean de Médicis, Grimani et Riario, l'évêque de Bologne Stefano Ferrerio, l'évêque de Nantes François de Guibé². Bien que le paganisme de la haute Église fût en désaccord avec son idéal de simplicité apostolique, il pensait à se fixer pour quelque temps et peut-être pour toujours dans la ville éternelle, lorsque Mountjoy lui écrivit de Greenwich, le 27 mai 1509, pour lui annoncer l'avènement de Henry VIII³. Érasme avait, deux ans auparavant, reçu du nouveau roi une lettre flatteuse : protégé par des hommes de cour comme Mountjoy, des hommes d'Église comme Warham et Fisher, il pouvait espérer beaucoup de l'Angleterre. Warham lui promettait une pension⁴, Mountjoy le rappelait en termes pressants. Malgré les instances du cardinal Grimani, Érasme quitta Rome, où sa vie aurait pu être plus heureuse, et, par la Suisse et le Rhin, gagna Louvain et Anvers, où il s'embarqua⁵. Mais la plupart de ces détails, que M. de Nolhac a le

1. *Catalogus Lucubrationum*, t. I, p. 13, l. 4.

2. P. de Nolhac, *op. cit.*

3. Lettre 215.

4. Lettre 214.

5. P. de Nolhac, *op. cit.* — Érasme quitta Rome vers juillet 1509.

premier mis en lumière, ne nous sont guère révélés que par Beatus Rhenanus ou quelques allusions des *Colloques* : il ne nous reste pas une seule des lettres qu'Érasme écrivit de Rome.

*
* * *

Le recueil de sa correspondance, déjà fort pauvre pour les années d'Italie, s'interrompt complètement jusqu'au printemps de 1511. A Londres, Érasme vécut dans la maison de Thomas More. Ce fut là que, souffrant de la gravelle, privé de ses livres qui n'étaient pas encore arrivés du continent, il écrivit, par passe-temps, les premiers chapitres d'un *Éloge de la Folie* dont il avait conçu l'idée sur les chemins de Suisse et d'Allemagne¹. More et Colet le prièrent de continuer le livre, qui fut achevé en une semaine. On y peut reconnaître l'œuvre d'un humaniste nourri de Lucien et d'un théologien moderne, qui, formé par Colet et Jean Vitrier, méprise la scolastique et a vu la cour de Rome. La *Folie* passe en revue ceux qui la servent et ne néglige pas les gens d'Église : à son appel défilent tous ceux qu'Érasme attaquait déjà dans l'*Enchiridion*, docteurs dont le pédantisme fausse le sens de l'Écriture, moines qui se glorifient de la minutieuse absurdité de leurs règles et font de la religion chrétienne un judaïsme nouveau; dévots superstitieux qui rendent aux saints et à la Vierge le culte dû au seul Christ², et croient gagner des mérites à force d'abstinences, de jeûnes et de pèlerinages, sans prendre soin d'améliorer leur vie. Puis viennent les fous qu'Érasme a connus à Rome et dont jamais encore il n'avait parlé, les évêques paresseux et avides d'argent, les cardinaux fastueux et dévorés d'ambition mondaine, les papes qui briguent le pontificat par les pires moyens, le conservent par le fer et le poison, ou, comme Jules II, font la guerre contre les chrétiens. Mais aucune lettre ne nous renseigne sur la première impression de l'*Éloge*. L'année la plus mystérieuse de

1. Allen, t. II, lettre 337 à Martin van Dorp, mai 1515, p. 94, l. 126 et suiv.

2. Érasme ne s'était dégagé qu'assez tardivement des superstitions qu'il critique dans l'*Éloge* : il s'était cru, en janvier 1497, guéri de la fièvre par l'intercession de sainte Geneviève et avait composé une pièce de vers à cette occasion (Allen, t. I, lettre 50, p. 165, l. 5; *Opera*, t. V, col. 1335). Dans la lettre 50, il raconte que des pluies persistantes viennent de cesser à la suite d'une procession solennelle où les chanoines réguliers ont porté à Notre-Dame la châsse de la sainte.

la vie d'Érasme est celle où il écrivit son livre le plus célèbre¹.

En avril 1511, il s'embarque à Douvres, vient passer trois ou quatre mois à Paris. Il surveille la publication de la *Folie*, s'entend avec Josse Bade pour une édition des *Chiliades*, dont la vente est assurée, car on se dispute à prix d'or les exemplaires vénitiens². Déjà, lors de ses deux derniers séjours dans la capitale, en 1505 et en 1506, il s'y était senti plus entouré de déférence et de sympathie que dans les années difficiles où Robert Gaguin protégeait ses débuts. Ses traductions de Lucien et d'Euripide, les *Adages*, l'*Éloge de la Folie*, lui assuraient, parmi les humanistes, une réputation presque égale à celle de Lefèvre. Son voyage en Italie lui donnait un nouveau prestige; le titre de docteur en théologie, dont Lefèvre était dépourvu, le protégeait contre les rancunes des moines et des scolastiques.

Tandis que les professeurs de Montaigu, Jean Mair, David Cranston, fondaient une dernière école de philosophie terministe, que, chez les Dominicains de la rue Saint-Jacques, Pierre Crockart de Bruxelles renouvelait la tradition épuisée de saint Thomas³, la science de l'antiquité classique se développait et s'organisait. C'était Érasme qui, en 1508, avait déterminé Jérôme Aléandre à quitter Venise, où il corrigeait les éditions aldines, pour chercher fortune à Paris : et, très rapidement, il avait obtenu, comme professeur de grec, un grand succès⁴. Guillaume Budé imprimait, en novembre 1508, ses premières *Annotations aux Pandectes*, où se manifestait une connaissance si profonde du droit romain, une curiosité si intelligente de l'histoire, des institutions et de la vie sociale des anciens. Mais, en même temps, les lointaines leçons de Colet n'étaient pas perdues pour les érudits français. Érasme n'avait pas en vain, dans l'*Enchiridion*, résumé les méthodes de la nouvelle théologie, ni montré inutilement, par la publication des *Annotationes*, comment Laurent Valla les avait appliquées. Lefèvre, le 31 juillet 1509, publiait son *Psautier*⁵ et entreprenait, avant

1. Dans l'introduction à la lettre 222, M. Allen discute la date de la première édition de l'*Éloge* et admet celle de juin 1511.

2. Lettre 219.

3. K. Prantl, *op. cit.*, t. IV, p. 238, 247, 251; Quéfif et Échard, *Scriptores Ordinis Praedicatorum*; Paris, 1719-1721, 2 vol. in-fol.; t. II, p. 29.

4. Lettre 256. — J. Pâquier, *l'Humanisme et la Réforme, Jérôme Aléandre de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes*; Paris, 1900, in-8°.

5. L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, p. 93-129.

Érasme, cette critique de l'Écriture sur laquelle devait se fonder la science rajeunie de la pensée chrétienne¹.

Érasme le vit à Saint-Germain-des-Prés, où l'abbé, Guillaume Briçonnet, lui avait offert un logement, et eut avec lui des entretiens familiers. Pourtant Lefèvre ne parla pas de l'édition de saint Paul, à laquelle il songeait². Il n'était pas encore, bien que la préface du *Psautier* l'affirmât, complètement conquis aux études bibliques. Revenu d'un voyage dans les pays rhénans, pendant lequel il avait été, à Cologne, l'hôte des Frères de la Vie-Commune, il rêvait de publier les œuvres de Nicolas de Cusa, imprimait le livre *De la Trinité*, de Richard de Saint-Victor. Avant saint Paul, il allait éditer Ruysbroek. Cependant, un de ses disciples, Michel Hummelberg, publiait le *De Religionibus christiana* de Marsile Ficin, les *Camaldulenses Disputationes* de Landino. Ainsi, l'école de Lefèvre restait fidèle à ce syncrétisme philosophique et mystique qu'Érasme n'avait jamais goûté et jugeait peut-être stérile³.

*
* *

Vers la fin de juin ou dans le courant de juillet, il quitta Paris, s'arrêta, sans y trouver Mountjoy, au château de Hammes, passa par Londres, où il tomba gravement malade⁴. En août, il était à Cambridge : le collège du Christ, où il avait séjourné en 1506, lui offrait une chaire. Il y enseigna le grec et la théologie, professa des cours sur les lettres de saint Jérôme et son Apologie contre Rufin⁵.

1. *Quincuplex Psalterium, gallicum, romanum, hebraicum, vetus, conciliatum*; H. Estienne, prid. cal. aug. 1509, in-fol.

2. Allen, t. II, p. 112, lettre à M. Dorp, l. 847 : *Evenit ut nec in familiarissimis colloquiis alterutri nostrum in mentem venerit de suo meminisse insulito*.

3. *Ricoldi O. P. contra sectam mahumeticam*, H. Estienne, 4 cal. déc. 1509, in-4°. — *Egregii patris et clari theologi Ricardi... Sancti Victoris... de superdivina Trinitate*, H. Estienne, 18 juillet 1510, in-4°. — *Marsilii Ficini de Religione christiana*, B. Rembol, 30 octobre 1510, in-4°. — *Bernonis abbatis libellus de officio missae que edidit Rhomae*, H. Estienne, 9 cal. déc. 1510, in-4°. — *M. Hummelberg. Landini... Camaldulenses Disputationes*, Jean Petit, 1511, in-4°. — *Devoti et venerabilis patris Jo. Rusberi... de ornatu spiritualium nuptiarum*, H. Estienne, 3 août 1512, in-4°. — *S. Pauli Epistolae...*, H. Estienne, vers Noël 1512, in-fol.

4. Lettres 225-226.

5. J. B. Mullinger, *History of Cambridge University*; Cambridge, 1873-

Érasme ne tint pas, à l'Université de Cambridge, le rang auquel il aurait pu prétendre. Il ne parlait pas l'anglais, et son goût de l'ironie put paraître, à ses collègues, un signe de légèreté d'esprit. La protection de Fisher le garda contre les attaques des scolastiques et des moines; mais il formait peu d'élèves; ses leçons de théologie et de grec ne devaient laisser qu'une tradition médiocre. Toujours à court d'argent, il devait encore écrire des dédicaces, offrir à Fisher le commentaire de saint Basile sur Isaïe, à Warham de nouveaux dialogues de Lucien, à Henry VIII un petit traité de Plutarque¹. Son ami Andrea Ammonio, venu de Lucques en Angleterre pour faire fortune, secrétaire de Mountjoy, puis, en 1514, du roi, était le confident de ses ennuis². Enfin, le 12 mars 1512, Warham lui conféra la cure d'Aldington; il s'empressa d'y renoncer en échange d'une rente annuelle, qui vint s'ajouter à la pension servie régulièrement par Mountjoy³. Mais il dut regretter plus d'une fois d'avoir quitté Rome, où le cardinal Jean de Médicis venait de remplacer Jules II.

En revanche, son autorité grandissait dans les pays germaniques, en Alsace, à Strasbourg. Dans cette ville de libre et forte bourgeoisie, le goût de la culture de l'esprit s'alliait, comme dans les républiques italiennes, au sens du gouvernement et de l'administration⁴. L'un des promoteurs de l'humanisme allemand, Sébastien Brant, dont le *Narrenschiff*, traduit en latin et répandu en France dès la fin du xv^e siècle, avait annoncé l'*Éloge de la Folie*, était alors le secrétaire du magistrat, de même que Machiavel rédigeait les actes et déchiffrait les dépêches de la chancellerie florentine. Passionnés pour leur indépendance urbaine, les savants strasbourgeois conservaient le culte des antiquités germaniques dont ils étudiaient volontiers

1894, 2 vol. in-8°, t. I. — Lettre 296, l. 135; docui graecas et sacras litteras. — Allen, t. II, p. 220, introd. à la lettre 396.

1. Lettres 229, 261, 267, 268, 272.

2. La correspondance d'Érasme et d'Ammonio fut très active. Ammonio tient Érasme au courant des faits politiques, du concile de Pise, des guerres d'Italie (lettres 239, 247, etc.); Érasme lui dit ses projets des travaux, le charge de lui procurer le vin grec qui lui est nécessaire (lettre 234). Le ton de leur correspondance est enjoué, souvent spirituel; mais ces lettres nous renseignent assez peu sur les idées et les aspirations profondes d'Érasme.

3. M. Reich, *Untersuchungen...* — Aldington est situé dans le Kent.

4. Ch. Schmidt, *Histoire littéraire de l'Alsace*: Paris, 1879, 2 vol. in-8°, t. I, p. 1-88.

l'histoire. Ils conciliaient avec le respect de la tradition chrétienne un amour touchant et gauche du monde ancien. Sébastien Brant déplorait la ruine de l'Église, priait les princes et les prélats de la réformer dans son chef et dans ses membres. Geiler de Kaysersberg, du haut de la chaire de la cathédrale, avait prêché jusqu'à sa mort, encore récente, contre la corruption des clercs et des fidèles. Ami de Brant et de Geiler, Jacques Wimpfeling s'était efforcé, comme professeur à Fribourg, à Heidelberg, comme prédicateur à Spire, de propager le goût de la sagesse antique et d'une religion simple et tout intérieure. Mais depuis que Mathias Schürer avait, en 1508, fondé son imprimerie, un jeune correcteur d'épreuves, Beatus Rhenanus, de Schlestadt, habitait les humanistes strasbourgeois à des curiosités nouvelles¹. Formé de 1503 à 1507 par l'enseignement de Lefèvre, il gardait pour lui, comme tous ceux qui l'avaient approché, une vénération profonde. Il restait en correspondance avec le maître, avec Clichtowe, avec Michel Hummelberg, qui apprenait le grec sous la discipline d'Aléandre². Les commentaires de Lefèvre lui avaient fait connaître le véritable Aristote; ses entretiens familiers lui avaient révélé les doctrines plus mystérieuses des néoplatoniciens et de Denys l'Aréopagite. Beatus vit sans doute Érasme à Paris, en 1505 ou en 1506. Depuis 1504, il possédait l'*Enchiridion*; mais, contrairement à ses habitudes, il n'écrivait aucune réflexion personnelle en marge du texte³. Érasme ne satisfaisait pas, comme Lefèvre, ses besoins profonds d'intelligence et de sensibilité. Du moins demeurait-il le maître des élégances latines: et c'est pourquoi Beatus voulut collaborer avec Schürer à répandre son œuvre parmi les savants de Strasbourg. En 1509 était imprimée la première collection des *Adages*, qui fut rééditée trois fois jusqu'en 1513: en août 1511 paraissait l'*Éloge de la Folie*.

De Strasbourg, la pensée d'Érasme gagnait Bâle, où Beatus Rhenanus se fixait dans l'été de 1511, attiré par les travaux qu'avait entrepris Jean Amerbach. Né à Reutlingen en 1434,

1. G. Knod, *Aus der Bibliothek des Beatus Rhenanus*: Leipzig, 1889, in-8°.

2. A. Horowitz et K. Hartfelder, *Briefwechsel des Beatus Rhenanus*: Leipzig, 1886, in-8°.

3. Bibl. de la ville de Schlestadt, n° 208. — *Erasmi... Lucubratiunculae*: Anvers, 1503. — *Est Beati Rhenani Schletstatini anno hum. reparation. 1504. Parrhisiis ma. pro.*

étudiant de l'Université de Paris sous Heyulin de Stein, qui, en 1470, de concert avec Guillaume Fichet, introduisait l'imprimerie dans les bâtiments de Sorbonne, maître ès arts, aide de Koberger à Nuremberg, Jean Amerbach avait ouvert, à Bâle, vers 1475, son imprimerie¹. Il s'était donné pour tâche de publier les œuvres des principaux docteurs de l'Église; après avoir édité, en 1492, saint Ambroise, saint Augustin en 1506, il entreprit de consacrer ses efforts à saint Jérôme. Les premiers savants de l'Allemagne collationnaient pour lui les manuscrits : Reuchlin travailla dans sa maison en 1510. L'année suivante, le dominicain Jean Kuhn de Nuremberg, élève, à Venise, d'Alde Manuce et de Marco Musuro, à Padoue, de Scipione Fortiguerra, était chargé, par Amerbach, de compléter l'instruction de ses fils Basile, Bruno, récemment revenus de Paris, et Boniface, et de préparer pour l'impression les œuvres de saint Jérôme. Beatus Rhenanus, malgré son désir de visiter l'Italie, voulut être admis comme correcteur sous ses ordres. On admirait, chez Amerbach, les œuvres de Lefèvre, auquel l'imprimeur avait, le 2 octobre 1506, confié la direction de son fils Bruno²; les livres d'Érasme y étaient moins connus. Beatus. Kuhn, qui l'avait vu à Venise ou à Padoue, répandirent ses ouvrages; Jean Froben, associé d'Amerbach depuis 1500, et qui avait imprimé surtout jusque-là des Bibles et des traités de théologie, abandonna l'Écriture et les Pères, et, en août 1513, reproduisit l'édition aldine des *Adages* avec une perfection dont l'auteur s'émerveillait³.

Tandis que sa réputation et son influence grandissaient dans les hautes régions du Rhin, que Wimpfeling lui écrivait avec respect, qu'à Strasbourg l'amestre Henri Ingold, Jean Sturm, Thomas Vogler, Jérôme Guebwiller lisaient l'*Éloge* et les *Adages*, qu'à Bâle Froben se préparait à devenir l'imprimeur de ses œuvres, et qu'à l'Université d'Erfurt Eoban Hesse, à Gotha Conrad Muth cherchaient passionnément dans ses livres

1. G. Vischer. *Geschichte der Universität Basel von der Gründung 1460 bis zur Reformation 1529*; Bâle, 1860. in-8°; Stockmeyer und Reber. *Beiträge zur basler Buchdrückergeschichte*; Bâle, 1870.

2. Bibl. de l'Université de Bâle. ms. G. II. 13^a, n° 8.

3. Lettre 283, l. 153. — Ce fut d'ailleurs par un procédé très indélicat que Froben réussit à se procurer un exemplaire d'Alde, corrigé par Érasme, qui le destinait à Josse Bade. Cf. Beatus Rhenanus à Charles-Quint, t. I, p. 63, l. 247 et suiv.

des arguments contre les Barbares¹, Érasme, isolé dans sa chambre de Chrit's College, travaillait sans relâche. Pour ses élèves, sans doute, il continuait ses traductions d'auteurs grecs. Sur la prière de Colet, qui désirait un manuel de composition latine pour son école de Saint-Paul, il écrivait le *De duplici copia verborum et rerum*². Il corrigeait le texte des œuvres de Sénèque, complétait et remaniait les *Adages*. Mais surtout il reprenait ses études théologiques, abandonnées depuis son voyage en Italie. Il aurait voulu publier une partie de la traduction du Nouveau Testament ; mais l'abbé de Glastonbury, Richard Beere, sur l'appui duquel il avait compté, blâma la hardiesse de l'œuvre³. Les bibliothèques de Cambridge lui offraient une belle collection de manuscrits des Pères et de la Bible. Pendant deux ans, il s'efforça de rétablir le texte des lettres de saint Jérôme : en même temps, il relevait les variantes des Évangiles, des Épîtres, des Actes, de l'Apocalypse. Vers la fin de 1513, il avait ébauché une édition de la correspondance de saint Jérôme et une autre du Nouveau Testament. Cependant, pour se distraire de son labeur, lors de la mort de Jules II, il écrivait en grand secret, à la manière de Lucien, le dialogue du pape et de saint Pierre qui lui refusait l'entrée du Paradis⁴.

Il ne pouvait songer à publier en Angleterre, où manquaient les ateliers typographiques, ses ouvrages d'ailleurs incomplets. Josse Bade aurait voulu être chargé du *Saint Jérôme* ; mais Érasme admirait la netteté des caractères avec laquelle Froben venait d'imprimer les *Adages* ; il avait appris qu'Amerbach préparait depuis plusieurs années l'édition complète du Père traducteur de la Bible. Il ignorait que le vieil imprimeur venait de mourir le 25 décembre 1513, laissant à ses fils et à Froben le soin de continuer l'entreprise ; mais il fut heureux de savoir qu'il existait dans les pays rhénans un atelier moins lointain que celui d'Alde Manuce et dirigé par des humanistes amis de la théologie moderne. Las de Cambridge, las de l'Angleterre où la guerre contre la France occupait tous les esprits, il résolut de partir pour Bâle. Dès janvier 1514, il avait regagné Londres. Du

1. Lettre 305, t. II, p. 7. — J. Janssen, *Geschichte des deutschen Volkes*; Fribourg, 1886-1894, 8 vol. in-8°, t. II, p. 27.

2. Lettre 260.

3. Allen, t. II, p. 183, introd. à la lettre 584.

4. Sur l'authenticité du *Julius exclusus*, voir Allen, t. II, p. 418, introd. à la lettre 502.

reste, il n'entendait pas séjourner plus longtemps auprès de Froben que jadis auprès d'Alde. Il se serait établi volontiers en Brabant, et, le 15 mars 1514, écrivait à l'abbé de Saint-Bertin pour connaître les dispositions de l'archiduc Philippe¹.

Des nouvelles venues d'Allemagne purent alors lui révéler les difficultés et les périls de la lutte qu'il allait engager contre les théologiens scolastiques. Jean Reuchlin lui racontait brièvement sa querelle avec les théologiens de Cologne². Érasme ne l'avait jamais rencontré; bien qu'il ne dût jamais savoir que fort peu d'hébreu, il avait probablement feuilleté ses *Rudimenta linguae hebraicae*; et, sans goûter la philosophie obscure et les spéculations cabalistiques du *De verbo mirifico*, il honorait en lui le fondateur des études grecques à Heidelberg et à Stuttgart. Depuis que Reuchlin, consulté par l'empereur Maximilien, avait donné, le 6 octobre 1510, sur les livres juifs, un avis qui avait mécontenté les Dominicains et leur homme, Pfefferkorn, il s'entendait couvrir d'injures, menacer dans sa sûreté personnelle, et les traités qu'il avait rédigés pour sa défense étaient déferés aux tribunaux d'Inquisition. Les Dominicains de Cologne n'acceptaient pas la sentence de l'évêque de Spire, qui ordonnait l'abandon de toute poursuite : ils en appelaient à Rome et brûlaient les apologies de Reuchlin. Colet, Fisher prirent passionnément son parti³. Érasme, qui se sentait en pleine possession de ses forces, se hâta de passer sur le continent; il s'embarqua dans les premiers jours de juillet. Ses amis seulement connaissaient le but de son voyage. On croyait en général qu'il se rendait à Rome pour l'accomplissement d'un vœu⁴.

V.

Érasme s'arrêta quelques jours au château de Hammes, chez Mountjoy. Ce fut là qu'une lettre du prieur de Steyn, Servais

1. Lettre 288. Cette lettre, où il condamnait, au nom de la morale chrétienne, l'absurdité de la guerre, allait prendre place dans la nouvelle collection des *Adages* sous ce titre : *Dulce bellum incertis*, éd. Froben, 1515, n° 5001; imprimé séparément pour la première fois par Froben en 1517.

2. Lettre 290. — L. Geiger, *Johann Reuchlin, sein Leben und seine Werke*; Leipzig, 1871, in-8°. — *Epistolae obscurorum virorum*, éd. Böcking; Leipzig, 1864-1870, 2 vol. in-8°.

3. Lettre 300.

4. Lettre 296, l. 220.

Roger, écrite le surlendemain de Pâques, lui parvint après être tombée sous les yeux de quelques indiscrets¹. La congrégation augustinienne de Sion commençait à s'inquiéter du long séjour d'Érasme hors du couvent. Depuis quelques années, il ne portait plus le costume régulier et pouvait être accusé d'apostasie; le succès des *Adages* irritait la jalousie des moines, que scandalisaient l'*Enchiridion* et l'*Éloge de la Folie*. Le prieur avait été chargé de le rappeler au bercail.

Jamais encore Érasme n'avait dû prendre une résolution aussi grave : le 28 juillet, il répondit par un refus². Il revenait avec mélancolie sur le passé, rappelait comment les conseillers malhonnêtes l'avaient, contre son gré, introduit au couvent. Depuis qu'il avait trouvé l'occasion de rentrer dans le siècle, il avait mené une existence plus utile et aussi chrétienne. « J'ai vécu », écrivait-il, « dans l'étude des lettres, qui m'ont détourné de beaucoup de vices. Je me suis lié avec des hommes qui sentaient vraiment la doctrine du Christ et dont les entretiens m'ont rendu meilleur. Dès lors, pourquoi rentrer à Steyn? Chaque fois que je songeais à revenir dans votre compagnie, je pensais que j'allais y retrouver la jalousie de la plupart d'entre vous, votre mépris général, des conversations ineptes, étrangères à toute pensée chrétienne, une vie qui, sauf les cérémonies, me semble absolument vide... » La maladie ne lui permettait plus de supporter la règle du couvent ni le ciel de la Hollande : il n'entendait pas s'exposer à la mort pour un idéal qui lui était devenu étranger. Il trouverait facilement en Allemagne, en France, en Italie, en Angleterre un asile plus propice aux études. Il exagérait le succès obtenu en Italie et en Grande-Bretagne, et, avec quelque hauteur, rendait compte à Servais de ses livres, citait l'*Enchiridion*, les *Adages*, la *Copia* et, volontairement sans doute, oubliait l'*Éloge de la Folie*; il disait les travaux entrepris à Cambridge et annonçait son intention de ne plus étudier que la théologie. Enfin, il se justifiait de ne plus porter l'habit de chanoine, conformément à la permission qu'il en avait reçue de Jules II, et qui d'ailleurs, en fait, n'était valable que pour l'Italie. Il ne reviendrait pas à Steyn; il par-

1. Lettre 296; litterae tuae per plurimorum jactatae manus tandem ad me quoque pervenerunt.

2. Lettre 296.

tait pour Bâle afin d'y publier ses derniers travaux; il pensait passer à Rome l'hiver suivant.

*
* * *

Érasme traversa rapidement les Pays-Bas, sans négliger de visiter ses amis et ses protecteurs. A Saint-Omer, il passa deux jours auprès de l'abbé de Saint-Bertin; à Bergen, il voulut saluer Anne de Verre et revoir son ancien élève; puis il gagna Louvain¹. De nouveau, il y encouragea les maîtres qui s'efforçaient de développer l'enseignement des lettres antiques. Le 1^{er} août, il dédiait à l'un d'eux, Jean de Neve, un petit recueil de textes latins faciles; il se reposait de ses travaux d'érudition en imprimant un livre de classe². Mais le séjour de Louvain ne lui avait jamais plu. Les humanistes y étaient rares et produisaient peu. Il put sentir une mauvaise volonté latente chez les théologiens qui venaient de condamner Reuchlin. L'*Éloge de la Folie* blessait leur orgueil et scandalisait leur dévotion étroitement fidèle aux formes du passé. Ils n'ignoraient pas qu'Érasme prétendait corriger la Vulgate; or, les derniers ouvrages de Lefèvre, le *Psautier* et le *Saint Paul*, ne leur avaient paru ni opportuns ni utiles, et Valla, dont Érasme se réclamait, leur semblait un exégète dangereux et suspect. Ceux même auxquels les études classiques étaient assez familières, comme Martin van Dorp, qui avait édité quelques comédies de Plaute et encourageait Thierry Martens à publier les poètes et les orateurs latins, n'admettaient sans réserves ni l'*Éloge* ni le projet de restaurer la version du Nouveau Testament³. Pourtant, au cours des quelques semaines qu'il dut passer à Louvain, Érasme vécut en paix avec la Faculté. Il eut avec Dorp, son compatriote, des conversations très amicales, sans se douter qu'il allait bientôt se trouver engagé avec lui dans une dangereuse polémique⁴.

1. Lettre 301.

2. Lettre 298. — *Opuscula aliquot Erasmo Roterodamo castigatore*; Louvain, Th. Martens, septembre 1514. Ce petit recueil comprend les *Catonis praecepta*; *Septem sapientium celebria dicta*; *Institutum christiani hominis carmine pro pueris ab Erasmo compositum*, d'après l'original anglais de Colet.

3. Cf. la lettre de Dorp à Érasme, lettre 304.

4. Lettre 336.

Il quitta Louvain avant la fin d'août, vit Liège qui lui déplut¹, atteignit Mayence. Les théologiens venaient de condamner Reuchlin; en revanche, il put trouver chez les libraires le *Speculum oculare*; il rencontra pour la première fois Ulrich de Hütten, qui, revenu d'Italie depuis 1513, préparait déjà, de concert avec quelques-uns des humanistes d'Erfurt, la première série des *Epistolae obscurorum virorum* contre les Dominicains de Cologne, mais ne lui dit rien de son projet². A Strasbourg, Sébastien Brant, Wimpfeling et leurs amis l'accueillirent en triomphe³. A Schlestadt, il fut l'hôte de Jean Witz, ancien élève de Lefèvre, rentré de Paris en 1508, directeur de l'école où s'étaient formés la plupart des érudits du Haut-Rhin⁴. Accompagné de Witz, il dépassa Colmar, et, vers le 15 août, atteignit enfin Bâle, où seuls Beatus Rhenanus, Bruno Amerbach et le médecin hollandais Gérard Lister étaient avertis de son arrivée. Le beau-père de Froben, Wolfgang Lachner, le logea dans sa maison. La Faculté de théologie le reçut avec honneur⁵. Le recteur était alors Louis Ber, qui n'avait quitté Paris, en 1512, qu'après y avoir parcouru tout le cycle des études jusqu'au doctorat théologique. Il avait enseigné à Sainte-Barbe, fait partie de la Société de Sorbonne, connu les principaux maîtres de l'Université, Lefèvre, Andrelini, Aléandre. Erasme fut bientôt son ami. Les professeurs bâlois l'auraient fêté chaque jour s'il ne les eût priés de le laisser un peu à lui-même et à sa lourde tâche⁶.

Il reprit le travail, avec l'aide des savants que Froben réunissait dans son atelier. Kuhn était mort depuis un an et demi, et Beatus restait le principal auxiliaire de l'imprimeur. Depuis quelques mois, il était secondé par un jeune érudit suisse, Henri Loriti de Glaris, qui, élève à Cologne des humanistes Jean Kayser et Hermann von dem Busche, décoré de la couronne poétique par Maximilien, avait dû fuir la ville des Dominicains et

1. Lettres 299, 300.

2. *Briefwechsel des Conradus Mutianus*, bearbeitet von K. Gillert (*Geschichtsquellen der Provinz Sachsen*: Halle, 1890, 2 vol. in-8°, t. I, p. 533).

3. Lettre 302.

4. Lettre 305, l. 170 et suiv.

5. Ibid.

6. Lettre 305, l. 195 et suiv.

de la scolastique parce qu'on le savait partisan de Reuchlin¹. Wolfgang Lachner aidait son gendre à relire les épreuves; les trois fils d'Amerbach apprenaient parmi les correcteurs le métier de leur père².

Cependant, les humanistes allemands se hâtaient de souhaiter à l'humaniste hollandais la bienvenue dans une ville de langue allemande. Le premier qui lui écrivit fut le plus voisin, Ulrich Zäsi, professeur de droit à l'Université de Fribourg³. Sa connaissance profonde de la pensée et des mœurs antiques lui avait permis, comme à Guillaume Budé, de renouveler la science des lois; mais fidèle, comme la plupart des humanistes rhénans, aux traditions nationales, il n'entendait pas sacrifier les coutumes germaniques au droit impérial et les libertés féodales à l'absolutisme de l'état romain. Une correspondance active, de caractère grave et scientifique, s'engagea bientôt entre les deux érudits, qui se lièrent d'une amitié sincère et durable. Près de Fribourg, à la Chartreuse du Mont-Saint-Jean-Baptiste, vivait un autre savant, Grégoire Reisch⁴; jadis professeur à l'Université de Heidelberg, il y avait composé une encyclopédie résumée des principales doctrines scolastiques, la *Margarita philosophica*, très étudiée dans les écoles de l'Allemagne occidentale. Ami de Geiler de Kaysersberg, il désirait comme lui la réforme de l'Église et comme lui s'intéressait aux publications patrologiques entreprises par Jean Amerbach. C'était Reisch qui avait dressé le plan de l'édition projetée de saint Jérôme. Il écrivit à Érasme le 4 octobre pour lui laisser toute liberté. Cependant, Willibald Pirckheimer, dans la lointaine Nuremberg, apprenait l'arrivée de l'auteur de la *Folie* en pays germanique. Formé par les hellénistes de Padoue et les légistes de Pavie, devenu l'un des principaux citoyens de la ville d'industrie et d'art où travaillaient alors Albert Dürer et Peter Vischer, nommé par Maximilien conseiller d'Empire, il occupait ses loisirs à lire et à traduire les écrivains et les philosophes grecs. Comme Érasme, il

1. Allen, t. II, p. 440.

2. L'aîné des fils d'Amerbach, Bruno, était revenu de Paris en 1508 et avait étudié sous Kuhn le grec et l'hébreu. Basile, revenu de Paris en 1506, venait d'achever ses études de droit à Fribourg sous la direction de Zäsi; Boniface allait bientôt l'y suivre.

3. Schreiber, *Geschichte der Universität Freiburg*, t. I, p. 190-210. — Lettres 303, 306, 307, etc.

4. Schreiber, *op. cit.*, t. I, p. 64. — Lettres 308, 309.

haïssait la scolastique et les moines ; il partageait son goût pour la morale simple et droite de Plutarque et l'ironie généreuse de Lucien. Le 9 décembre, il priaît Beatus Rhenanus de le recommander auprès du maître. « Procurez-moi », lui écrivait-il, « l'amitié de ce grand homme ; vous ne pourrez rien faire qui me soit plus agréable. Vous m'avez promis de venir ici ; si vous pouvez conduire avec vous un pareil hôte, avec quelle joie et quelle amitié le recevrai-je ! » Érasme lui adressa, le 21 janvier 1515, une lettre flatteuse. « Il y a longtemps que je désirais vous connaître et que la lecture de vos ouvrages m'avait appris à vous aimer : car j'y croyais voir votre image, celle d'un homme ou plutôt d'un héros incomparable dont la science et la haute fortune s'ennoblissent l'une par l'autre...². » Il souhaitait de le rencontrer bientôt et lui confiait ses projets d'études ; Pirckheimer devint dès lors un de ses correspondants les plus réguliers. En même temps, Érasme recevait le salut de Henri Bebel, professeur d'antiquités latines à Tübingen³. Il se sentait entouré d'une admiration enthousiaste qui ne lui avait été accordée ni par les savants parisiens, trop habitués à vénérer Lefèvre, ni par les professeurs de Cambridge, pour lesquels il n'était qu'un étranger, ni par ceux de Louvain, qu'effrayaient ses hardiesses, ni même en Italie, où, malgré le succès des *Adages*, il restait perdu dans la foule. La gloire lui venait enfin, alors qu'il touchait à la cinquantaine. Il se réjouissait de trouver tant de savoir sous un pays qui le réclamait comme l'un des siens, regrettait de l'avoir connu si tard et se plaisait maintenant à rappeler qu'il était un Germain par la langue et les origines⁴.

Au moment où les humanistes allemands lui faisaient fête et attendaient avec impatience les livres qui allaient sortir des presses de Bâle, deux hommes, dont l'un avait son inspirateur et son guide, lorsqu'il cherchait sa voie, dont l'autre, arrivé maintenant à la vieillesse, mais encore plein d'énergie et d'activité, avait accompli une œuvre peut-être plus forte et plus grave, s'effaçaient modestement devant lui. Colet lui écrivait de

1. Lettre 318.

2. Lettre 322.

3. Lettre 321.

4. Lettre 305. l. 215. Quo mihi magis arridet et adlubescit mea Germania, quam piget ac pudet tam sero cognitam fuisse.

Saint-Paul le 20 octobre 1514 pour le féliciter de sa gloire. Lui-même, découragé, harcelé par la mauvaise volonté de l'évêque de Londres, voulait se retirer de la lutte et s'enfermer chez les Chartreux. « Quand vous reviendrez parmi nous », annonçait-il, « vous me trouverez mort au monde¹. » Et, d'autre part, Lefèvre, le 23 octobre, lui adressa de Saint-Germain-des-Près une lettre touchante : « Je suis heureux de savoir que vous êtes en Germanie parmi les imprimeurs. C'est le bien public, l'amour des lettres et le désir d'en propager le culte qui vous a fait quitter l'Angleterre pour notre joie et notre utilité. Vous qui êtes plein de toutes les nobles connaissances, pourriez-vous ne pas vous consacrer à les répandre pour le bien des études et de ceux qui étudient...? Qui n'admire, qui n'aime Érasme et ne le vénère? Personne parmi ceux qui ont le goût de la vertu et des lettres. Que celui qui donne la durée à la vie humaine allonge les fils de la vôtre, pour que vous ajoutiez longtemps encore les mérites aux mérites, et n'entriez dans le royaume bienheureux qu'après avoir comblé le monde de bienfaits: vous laisserez alors à la postérité le souvenir de votre gloire et vous mènerez avec les êtres célestes une existence héroïque. Soyez heureux, vivez pour nous et notre siècle, et aimez celui qui vous vénère et qui vous aime². »

Ainsi encouragé, Érasme accomplissait un labeur inouï. Dès son arrivée, il avait donné à Froben une série d'opuscules de Plutarque, traduits à Cambridge et qui parurent avant la fin d'août³. Le mois suivant, on imprimait l'édition des *Chiliades* qu'il avait préparée en Angleterre⁴ et dont la préface avait été écrite dès le 5 janvier 1513⁵. L'ouvrage, annonçait-il à Pirckheimer, était augmenté et corrigé au point de sembler nouveau⁶. Cent cinquante et un proverbes complétaient la collection de Venise; l'auteur y avait introduit pour la première fois de longues causeries, véritables essais qui pouvaient se détacher de

1. Lettre 314. *Cotidie meditor meum secessum et latibulum apud Cartusien-ses... Reversus ad nos, quantum conicere possum, illic mortuum mundo me reperies.*

2. Lettre 315.

3. *Plutarchi opuscula*, Froben, aug. 1514, in-4°.

4. Allen, t. I, p. 547; lettre 289, l. 154.

5. Allen, t. I, p. 521; lettre 269.

6. Lettre 322, l. 21. *Eduntur Adagiorum Chiliades sic emendatae, sic locupletatae, ut novum opus viderit passit.*

l'ensemble et se publier séparément. L'impression dut être achevée en février 1515¹. En même temps, à Strasbourg, Schürer donnait une réédition de la *Moria*, que l'auteur avait corrigée en novembre, et pour Froben, qui désirait la reproduire, Gérard Lister écrivait, sous la dictée d'Érasme, un commentaire qui n'atténuait aucune des hardiesses du texte². En décembre, paraissait encore à Strasbourg, avec la *Copia* revue et augmentée, un recueil de comparaisons tirées d'Aristote, de Pline, de Sénèque et de Plutarque³. Cependant Érasme terminait son édition de Sénèque, dont il écrivait, le 7 mars 1515, la dédicace à Thomas Ruthall : il y introduisait l'Apokolokyntose, récemment découverte en Allemagne et dont Beatus Rhenanus composait les scholies : avec plus de critique que Lefèvre, il en écartait la correspondance apocryphe du philosophe et de saint Paul, que le maître parisien avait admise en 1512 à la suite des Épîtres⁴. Mais surtout il classait et corrigeait les lettres de saint Jérôme, s'entendait avec Reuchlin, qui y avait travaillé en 1510, et, très jaloux de sa propre gloire, désirait qu'on n'oubliât pas la part qui lui appartenait dans l'entreprise⁵. Enfin il achevait l'édition du Nouveau Testament. Il avait trouvé dans les bibliothèques bâloises des manuscrits grecs assez incorrects et Reuchlin lui procurait un texte de l'Apocalypse⁶. Mais il n'entendait plus imprimer l'ouvrage chez Froben : un premier accord, conclu en septembre 1514, était rompu : il eût désiré que le Nouveau Testament parût en Italie, où il pensait se rendre⁷.

* * *

Pourtant, lorsque vers la fin de mars ou le début d'avril 1515 il quitta Bâle pour prendre quelque repos, Érasme ne suivit pas la route du Midi. Il voulut saluer ses protecteurs anglais, Mountjoy, Warham, Fisher, Ruthall, reprendre chez Colet la

1. Introd. à la lettre 322.

2. Allen, t. I, p. 459; introd. à lettre 322.

3. Lettre 312 et introd.

4. Lettre 325.

5. Lettre 324.

6. Lettre 300, l. 33. — Cf. introd. à lettre 384. — Sur le manuscrit prêté à Érasme par Reuchlin, cf. F. Delitzsch, *Handschriftliche Funde*, dans *Serapion*, 1861-1862.

7. Allen, t. II, p. 183; introd. à lettre 284.

traduction des Évangiles et des Épîtres qu'il lui avait laissée en 1506. A Francfort, où se tenait la foire des livres, il rencontra pour la première fois Reuchlin, vit Hütten, Hermann von dem Busche qui, à Cologne, défendait l'humanisme contre les Dominicains. La Curie n'avait pas encore rendu son jugement sur l'appel de l'inquisiteur qui, malgré la décision de l'évêque de Spire, prétendait poursuivre le procès de Reuchlin et faisait brûler ses derniers ouvrages. Érasme promit d'écrire aux cardinaux qui jadis lui avaient témoigné de l'estime, et fut alors probablement averti de la campagne que Hütten, assisté d'Eoban Hesse, allait ouvrir contre les théologiens de Cologne¹. Il atteignit les Pays-Bas; à Anvers, il visita Pierre Gilles, secrétaire municipal, à Gand, Jean le Sauvage, chancelier de l'empereur en Brabant, qui lui promit de bons offices, à Tournay, Mountjoy, nommé gouverneur de la ville depuis le 25 janvier². Puis il s'arrêta quelque temps à Saint-Omer, chez l'abbé de Saint-Bertin. C'est là qu'il écrivit, pour se reposer du voyage, un commentaire allégorique sur le premier Psaume: il l'adressa, le 13 avril, à Beatus Rhenanus, qui, chez Froben, surveillait, avec l'aide de Guillaume Vesen, maître ès arts, l'impression du *Sénèque*³. Enfin il s'embarqua pour l'Angleterre, probablement à Calais, et, après une traversée agitée, mais rapide, atteignit Douvres et Londres vers la fin du mois⁴.

Le séjour d'Érasme dans la capitale anglaise ne dura que trois ou quatre semaines. Il y retrouva Colet, qui n'avait pas donné suite à son projet de s'enfermer chez les Chartreux de Richmond; mais Thomas More était à Bruges en ambassade⁵. Érasme employa la plus grande partie de ses loisirs à des démarches auprès de ses protecteurs. Les évêques de Rochester et de Durham, Frober et Ruthall, les archevêques de Canterbury et d'York, Warham et Wolsey, lui promettaient leur appui, et Mountjoy songeait à lui procurer un canonicat aux Pays-Bas. Mais, lorsqu'il était revenu de Rome en 1509, leurs promesses lui laissaient espérer de plus hautes faveurs et une vie plus indépendante. Amèrement déçu, il regrettait d'avoir quitté

1. Lettres 328-330.

2. Lettre 327.

3. Lettres 327, 328, 329.

4. Lettre 332.

5. Ibid.

l'Italie, où il pouvait compter sur la bienveillance de plusieurs cardinaux et de Léon X. Il voulait s'y rendre l'hiver suivant, et peut-être, s'il trouvait à Rome un accueil favorable, s'y fixer pour toujours. Il ne se sentait pas à l'abri de tout danger. Depuis qu'il avait refusé de reprendre le chemin de Steyn, personne n'insistait pour l'y ramener : mais il n'ignorait pas l'irrégularité de sa situation. Il savait que si les théologiens n'osaient le contredire en face, ils le dénigraient entre eux ; il prévoyait que le Nouveau Testament soulèverait contre lui tous les ennemis déjà groupés contre Reuchlin. Il écrivit donc le 15 mai aux cardinaux Raffaello Riario et Domenico Grimani ; il leur disait ses regrets de Rome, ses œuvres projetées, le travail acharné de l'atelier bâlois : il les priait de soutenir Reuchlin contre la calomnie et défendait indirectement sa cause avec celle de l'helléniste. Mais il voulut s'assurer un plus haut appui. Warham renonça volontiers à la dédicace du *Saint Jérôme* pour qu'elle pût être offerte au pape ; et le 25 mai 1515, dans une lettre de flatteries élégantes, Érasme disait à Léon X son désir de lui présenter bientôt les volumes dont l'impression se poursuivait¹.

Il quitta Londres vers la fin du mois. A Anvers, où il s'arrêta quelques jours, il put constater la justesse de ses pressentiments et se réjouir de sa prudence. En septembre 1514, Martin van Dorp lui avait adressé une longue épître, pleine d'accusations d'autant plus graves que le ton en restait volontairement modéré. Au nom de la Faculté de Louvain, il blâmait les hardiesses de l'*Éloge*, les attaques d'Érasme contre les théologiens, son projet de corriger la Vulgate. Cet écrit s'était égaré ; mais diverses copies circulaient en Belgique ; l'une d'elles tomba sous les yeux du destinataire². Il se hâta de rédiger une réponse qui, développée et modifiée au mois d'octobre suivant pour l'impression, ne nous a pas été transmise sous sa forme originale³. Sans cesser de traiter Dorp en ami, Érasme le réfutait sans peine. Il réclamait le droit de critiquer les mœurs sans blesser les personnes, et s'étonnait de trouver les théologiens plus irritables que les hommes de cour et les prélats, dont aucun ne protestait contre l'*Éloge*. Du reste, il avait pour

1. Lettres 333, 334, 335.

2. Lettre 304 ; lettre 337, l. 2. Non fuit reddita nobis epistola tua, sed tamen exemplar, hand scio quo modo exceptum, amicus quidam exhibuit Antwerpiae.

3. Lettre 337.

lui les partisans de la doctrine du Christ et des Pères, contre lui les sophistes modernes qui mêlaient Aristote à l'Évangile, ajoutaient à la pure doctrine des Apôtres tant de subtilités oiseuses et de rêveries inutiles qu'on ne pouvait même plus espérer de ramener le monde au vrai Christianisme. Dorp tenait la Vulgate pour intangible; mais saint Augustin, saint Ambroise, saint Jérôme ne corrigeaient-ils jamais, d'après le grec, la version fautive de la Bible, où les erreurs des copistes étaient venues s'ajouter, dans le cours des âges, aux infidélités des traducteurs? Aucun synode n'avait décrété l'infailibilité de la Vulgate. Après Laurent Valla, qui s'était contenté de publier un recueil de notes sur le Nouveau Testament; après Lefèvre, qui n'avait étudié que saint Paul, il croyait accomplir un travail utile en offrant aux chrétiens un texte fidèle et une traduction exacte des livres qui contiennent le dépôt de leur foi.

Érasme reprit alors la route des régions rhénanes. Il passa par Bruges, où il vit Thomas More, Malines, Cologne, où il rencontra Jean Kayser; le 1^{er} juin, il était à Mayence. Il s'arrêta quelque temps à Strasbourg; mais les inondations du Rhin l'empêchèrent de se rendre en Brisgau pour saluer Zäsi. Il regagna Bâle dans les derniers jours de juillet 1515¹.

*
* *

Le labeur reprit chez Froben. Érasme, dès son arrivée, se hâta de lui faire imprimer la réponse à Dorp et les lettres aux cardinaux et au pape²; il lui confiait enfin le Nouveau Testament³. On se mit tout de suite à la besogne; chaque jour un cahier nouveau sortait des presses⁴. Le travail de l'éditeur et du typographe s'accomplissait en même temps, et l'on imprimait encore le *Saint Jérôme*. Beatus Rhenanus, Nesen corrigeaient les épreuves; Œcolampade vérifiait les textes hébreux; à la fin de septembre vint de Strasbourg le dominicain Nicolas Gerbell de Pforzheim, compatriote et partisan de Reuchlin⁵. Érasme pou-

1. Lettres 345, 362, 374.

2. Dans le recueil intitulé : *Juni Damiani Senensis ad Leonem X Pont. Max. de expeditione in Turcas Elegeia*; Bâle, Froben, août 1515, in-4^o.

3. Lettres 328-330.

4. Lettre 421, l. 58.

5. Lettre 342.

vait écrire à Jean Witz : « Je crois vivre ici dans un véritable musée...; personne ici n'ignore le latin, personne n'ignore le grec; la plupart savent aussi l'hébreu; l'un connaît à fond l'histoire, l'autre la théologie; celui-ci excelle en mathématiques, cet autre a étudié l'antiquité, celui-là le droit... Jamais il ne m'est arrivé de vivre en si heureuse compagnie... Pour ne rien dire de plus, quelle honnêteté, quelle bonne humeur, quelle concorde! On dirait que tous n'ont qu'une seule âme¹. »

Cependant, les humanistes allemands continuaient de suivre et d'encourager les efforts d'Érasme. Witz lui écrivait de Schlestadt, Zäsi de Fribourg, Pirckheimer de Nuremberg; Hütten, dans une lettre datée de Worms, annonçait qu'il voulait s'attacher à lui plus étroitement qu'Alcibiade à Socrate, Wolfgang Angst de Kaysersberg lui adressait la première série des *Epistolae obscurorum virorum*². L'abbé du monastère bénédictin de Hugshofen, Paul Volz, qui avait introduit dans son couvent, proche de Schlestadt, la réforme de Bursfeld, félicitait Érasme de son apologie contre Dorp et prenait dans ses livres ce goût de la théologie nouvelle qui devait, en 1526, le conduire au parti de Bucer³. Enfin le duc de Bavière faisait prier l'humaniste par Urbain Rieger, ancien élève de Zäsi, d'accepter une chaire de théologie à l'Université d'Ingolstadt⁴.

Accablé de travail, Érasme ne négligeait pas ses intérêts. Il désirait savoir d'Ammonio le succès de sa lettre à Léon X⁵, et comme le *Nouveau Testament* devait soulever plus de tempêtes que le *Saint Jérôme* et que l'impression en devait être achevée plus tôt, il décida de l'offrir au pape⁶. La prébende de Tournay lui échappait; mais Thomas More lui fit promettre un canonicat ou une dignité ecclésiastique en Angleterre⁷. Dans les derniers mois de l'année 1515, les amis qu'il avait aux Pays-Bas et Jean le Sauvage, chancelier de Brabant, s'efforcèrent d'obtenir pour lui, du gouvernement espagnol, une pension régulière. Ce fut sans doute en janvier 1516 qu'il reçut le titre tout honorifique

1. Lettre 364, l. 8.

2. Lettres 353, 354, 357, 359, 363, 365.

3. Lettre 368.

4. Lettre 386. — 391, lettre du bénédictin Nicolas Basell, de Hirsau, févr. 1516.

5. Lettre 360.

6. Lettres 377, 378, 387.

7. Lettre 388.

de conseiller du prince, au traitement annuel de deux cents florins¹.

Enfin, dans le courant de février 1516, le *Nouveau Testament* fut imprimé². Érasme s'était presque abstenu de tout commentaire doctrinal : il avait voulu ne faire œuvre que d'éditeur. Mais le public trouvait pour la première fois dans son livre le texte original du Nouveau Testament, établi d'après des manuscrits soigneusement collationnés, accompagné d'une version écrite en pur latin et de notes philologiques et critiques. « Très peu de chrétiens », écrivait Érasme, « connaissent le christianisme³ : il semble que les vérités de la religion soient réservées aux moines et aux théologiens. Quelques-uns même prétendent qu'il faut interdire aux particuliers de lire l'Écriture, qu'on ne doit ni la traduire ni l'expliquer. Mais le Christ a parlé pour tous : il importe que tous puissent l'entendre. Ne cherchons pas son enseignement dans les querelles verbales de l'École, dans les disputes sur les formalités et les quiddités, mais dans le simple Évangile : car cette sagesse qui confond la sagesse de ce monde est contenue en un petit nombre de livres, facilement intelligibles et à la portée de tous les esprits... » Une fois de plus, Érasme réclamait le droit de corriger la Vulgate et proposait aux théologiens son programme d'études⁴. Ils devaient savoir les trois langues, être exercés à la discussion philologique des textes, avoir acquis, par la lecture des poètes et des philosophes anciens, une connaissance suffisante de l'homme, ne pas ignorer l'histoire des peuples parmi lesquels vécut le Christ ou les Apôtres. Contents de dégager de l'Écriture la pensée qui s'y cache, il leur fallait assez de courage pour ne pas reculer devant la vérité quand ils la trouvaient en désaccord avec les opinions ou les pratiques traditionnelles. Car la vraie théologie évite les subterfuges qui accommodent le dogme aux intérêts des hommes, rejette les doctrines fausses introduites par les modernes et qui ne reposent pas sur le texte de l'Évangile, ne distingue pas, dans la morale chrétienne, des règles imposées

1. Lettre 370, note 18.

2. *Novum Instrumentum omne, diligenter ab Erasmo Roterdamo recognitum et emendatum*; Bâle, Froben, 1516, in-fol.

3. *Novum Instrumentum; Erasmi Roterdami paraclesis ad lectorem pium*: aaa 3^o et suiv.

4. *Novum Instrumentum; Methodus*: bbb r^o et suiv.

à tous et des conseils de perfection réservés aux moines. Elle rend aux chrétiens, avec l'usage de leurs livres saints, l'égalité de leurs droits et leur liberté dans le Christ. Ainsi Érasme complétait les déclarations de l'*Enchiridion*, ébauchait d'avance les thèses essentielles du *De Captivitate babylonica* de Luther.

Les lettres de saint Jérôme suivirent de près le *Nouveau Testament* : quitta envers Léon X, Érasme les offrit à Warham, selon ses intentions primitives ; il en écrivit la préface le 1^{er} avril¹. Déjà d'ailleurs, il était mal satisfait du *Nouveau Testament*. Il écrivait à Nicolas Ellenbog, bénédictin d'Ottobeuren, que l'œuvre avait été exécutée trop vite². Cependant, pour remercier le petit-fils de Maximilien, il composait l'*Institutio principis Christiani*, dont l'impression fut entreprise au printemps.

Il ne recevait aucune nouvelle de Rome et ignorait comment Léon X avait accueilli sa dédicace³. Mais à Bâle il pouvait mesurer le succès de son œuvre. Ceux même dont il attendait les plus vives critiques approuvaient le *Nouveau Testament*. L'*Enchiridion*, réimprimé par Schürer en septembre 1515, était pour les savants allemands une véritable révélation. L'évêque Christophe de Utenheim le lisait assidûment, en couvrait les marges de notes. Georges Reich, malgré son éducation scolastique, déclarait qu'il aurait mieux aimé perdre deux cents florins qu'un tel livre⁴. Louis Ber regrettait d'avoir passé douze années inutiles à la Sorbonne, offrait à l'auteur l'une de ses deux prébendes⁵ ; le prédicateur de la cathédrale, Wolfgang Köpfel, plus connu sous le nom de Capiton, se mettait publiquement à son école⁶. Un prêtre de Glaris, Ulrich Zwingli, qui, après avoir étudié à Vienne et à Bâle, relisait dans la solitude de sa cure les anciens et les Pères, faisait le pèlerinage de Bâle pour le voir, et, rentré dans ses montagnes, le remerciait, en une lettre touchante, de ne pas avoir dédaigné sa simplicité⁷.

Érasme avait achevé les travaux qui, deux ans auparavant,

1. Lettre 396.

2. Lettre 302. *Novum Testamentum præcipitatum est verius quam aeditum, et tamen sic aeditum ut in hoc genere superiores omnes vincimus.*

3. Lettre 393.

4. Lettres 412, 413.

5. Lettre 456, l. 163 et suiv.

6. Lettres 459, 541.

7. Lettre 401.

le conduisaient à Bâle. Rien ne l'y retenait plus. Peut-être, s'il eût alors reçu le bref rédigé par Sadolet le 10 juillet 1515, dans lequel Léon X le remerciait en termes flatteurs de la promesse du *Saint Jérôme*, aurait-il pris le chemin de Rome¹. Mais ses obligations envers le prince Charles l'appelaient en Brabant. Dès le mois de mars, il lui avait adressé le manuscrit de l'*Institutio*; il était attendu à la cour de Bruxelles, d'où il comptait se rendre en Angleterre.



La dernière période, dont l'édition de M. Allen nous permet de suivre l'histoire, est remplie par des voyages au cours desquels l'humaniste, las d'avoir, en huit mois, accompli le travail de six ans², s'occupa surtout de ses intérêts matériels. Il partit peu après la Pentecôte: il voulait passer par la Lorraine et le Luxembourg; mais, arrivé à Kayzersberg, il reconnut le péril de traverser un pays occupé par les bandes armées et prit la route du Rhin³. Par Strasbourg, où Wimpfeling lui dit son admiration pour le *Nouveau Testament*⁴, par Spire et Mayence, il atteignit Cologne, où il revit Hermann von dem Busche⁵. Il y trouva les ambassadeurs des princes italiens qui se rendaient en Brabant et partit avec eux. C'était à peine si un corps de quatre-vingts cavaliers pouvait parcourir sans péril les plaines de l'Allemagne du Nord. Enfin il fut à Anvers le 30 mai 1516⁶.

Il y passa deux ou trois jours auprès de son ami Pierre Gilles, secrétaire municipal et correcteur chez Thierry Martens⁷. Puis, à Bruxelles, il vit le chancelier, le nonce Jean-Pierre Caraffa, évêque de Chieti, et Cuthbert Tunstall, ambassadeur du roi d'Angleterre⁸. Au château de Hammes, il retrouva Mountjoy: il s'arrêta quelque temps chez l'abbé de Saint-Bertin. Il voulait passer en Angleterre: mais la

1. Lettre 338 : au bref, adressé à Erasme, était ajouté un second bref, adressé à Henri VIII, et qui lui recommandait l'humaniste: lettre 339, 10 juillet 1515.

2. Lettre 411, l. 1. *Sex annorum operas octo mensibus praestitit.*

3. Lettres 412, 413.

4. Lettre 456, l. 182.

5. Lettres 413, 440.

6. Lettre 412.

7. Allen, t. I, p. 413.

8. Lettre 412. Jean-Pierre Caraffa devint le pape Paul IV.

fièvre lui interdit la traversée, et le chancelier, qui veillait à sa fortune, le retint sur le continent¹. Érasme dut regagner Bruxelles, se montrer au palais; puis il revint chez Pierre Gilles². En deux jours, il y prépara l'édition partielle de la Grammaire de Gaza; il la dédia le 23 juin à Jean Kayser et profita de l'occasion pour dire, après Hütten, ce qu'il pensait des hommes obscurs³. Enfin, le 6 juillet, Jean le Sauvage lui offrait une des prébendes de Courtrai; Érasme accourait à Bruxelles; mis en possession de son bénéfice, il se hâta de le transformer, comme la cure d'Aldington, en un titre de rente⁴. Cependant le chancelier lui laissait espérer le premier évêché vacant sur les domaines espagnols.

Les lettres de ses admirateurs ne parvenaient pas à dissiper son ennui de la vie flamande⁵. Josse Bade lui écrivait que tous les savants parisiens se passionnaient pour son œuvre⁶. Budé, qui, depuis la publication du *De Assè*, en mars 1515, tenait, parmi les humanistes français, le premier rang après Lefèvre, le félicitait du *Sénèque* et du *Nouveau Testament*, et le remerciait d'avoir, dans une note de l'Évangile de Luc, glissé un mot délicat de ses propres travaux⁷. Le jurisconsulte François Deloynes, conseiller à la Cour et parent de Budé, lisait le *Nouveau Testament*⁸. Pirckheimer écrivait à l'éditeur : « Votre nom est maintenant sauvé de toutes les injures du temps... Vous avez achevé une entreprise dont le bienfait, depuis plus de mille ans, nous était refusé. » Ses deux sœurs, Charité et Clara, l'une abbesse, l'autre religieuse au couvent de Sainte-Claire de Nuremberg, auraient écrit pour le féliciter si elles n'avaient jugé leur style indigne d'Érasme⁹. Même à Cologne, qui restait pourtant la citadelle de la scolastique, une forte minorité se réclamait de son esprit¹⁰. En Angleterre, Colet s'effaçait devant lui avec sa modestie habituelle, ne voulait plus être qu'un disciple, le priait

1. Lettre 410, 412, 414.

2. Lettre 421, l. 136. Agitur hic apud principem de inaurando me...

3. Lettre 428.

4. Lettre 436.

5. Lettre 421, l. 136. Verum hand scio qui fit ut mea sententia nusquam quam hic contemptiores sint bonae litterae; αἴτιοι οἱ ἄρχοντες ἀμουσώτατοι.

6. Lettre 434.

7. Lettre 403.

8. Lettre 494.

9. Lettre 409.

10. Lettre 428.

de révéler la vraie philosophie du Christ¹. Warham lui écrivait que le *Nouveau Testament* avait reçu l'approbation d'un grand nombre d'évêques et de théologiens anglais². A Louvain, Martin van Dorp semblait désavouer ses propres critiques, et annonçait son intention d'expliquer, devant les étudiants en théologie, les Épîtres de saint Paul suivant les méthodes érasmiennes³.

Vers le milieu de juillet, l'humaniste s'embarque au port d'Anvers et passe hâtivement en Grande-Bretagne. Il retrouve Colet, loge chez Thomas More. L'archevêque de Canterbury le comble de faveurs. Mais Érasme venait en Angleterre pour s'entendre avec Ammonio sur une négociation délicate et pressante avec la cour de Rome. Sa situation ecclésiastique devenait dangereuse; il courait le risque des censures et des excommunications qui punissaient l'apostasie, et de perdre, avec la prébende de Courtrai, l'espoir de dignités plus hautes. Le bref de Léon X rédigé le 10 juillet 1515, un autre bref du même jour qui le recommandait à Henri VIII lui furent alors communiqués⁴ et lui donnèrent le prétexte d'une démarche personnelle. Le 9 août, il écrivit au pape une lettre de remerciement⁵, puis, de concert avec Ammonio, rédigea, pour la chancellerie apostolique, un long plaidoyer dans lequel il racontait, sans se nommer, sa propre histoire, son entrée au couvent, sa profession forcée, sa vie misérable à Steyn, et comment, rappelé dans le monde par l'évêque de Cambrai, il avait, au cours de ses voyages, cessé de porter le vêtement de son ordre; il demandait l'absolution de toutes les peines qu'il avait encourues⁶. Silvestro Gigli, évêque de Worcester et ambassadeur d'Angleterre au concile du Latran, se chargea de transmettre la requête et lui promit sa protection.

Érasme ne resta pas à Londres plus de trois semaines. Colet, devenu l'un des conseillers les plus familiers de Henri VIII, aurait pu lui ménager une entrevue avec le roi : mais la cour

1. Lettre 423.

2. Lettre 425.

3. Lettre 438.

4. Lettres 338, 339, 457, l. 30 et suiv.

5. Lettre 446.

6. Lettre 447, adressée à Lambert Grunnius, secrétaire apostolique. Il est très vraisemblable que ce personnage, sur lequel on ne sait absolument rien par ailleurs, est de pure invention; cf. Nichols, t. II, p. 336 et suiv.; Allen, t. II, p. 292-293. — Dans une dernière partie de la lettre, rédigée en chiffres, et qui ne fut jamais publiée, Érasme priait la chancellerie de lever les obstacles que sa naissance illégitime opposait à sa promotion.

était partie pour la chasse¹. Vers le milieu d'août, il se rendit à Rochester auprès de Fisher, qui le retint dix jours². Il ne voulut pas revoir Cambridge et se contenta d'exposer, dans une longue lettre à l'helléniste Bullock, ses conceptions théologiques³. Fisher désirait l'accompagner en Allemagne pour saluer Reuchlin; mais il en fut empêché⁴. Érasme s'embarqua seul; le 27 août, il était à Calais.

*
* * *

Il regagna Bruxelles, sans doute pour y voir le chancelier⁵, puis fut encore pendant un mois l'hôte de Pierre Gilles. Vers la fin de septembre, convoqué par Jean le Sauvage, il vint sans hâte⁶, et s'entendit annoncer que le prince Charles lui avait conféré un évêché en Sicile et que l'on attendait la confirmation du pape⁷. Érasme résolut alors de passer l'hiver à Bruxelles. Il eût craint l'importunité des étudiants et des maîtres de Louvain, l'opposition hypocrite des théologiens; Martin van Dorp redevenait malveillant⁸. Ammonio qui, le mois précédent, avait sollicité Léon X en sa faveur, l'approuvait de rester auprès du palais, et, avec son expérience de courtisan, lui conseillait de ne pas s'y laisser oublier. Le 22 octobre, il lui communiquait de bonnes nouvelles de Rome; l'évêque de Worcester avait vu le pape et il espérait obtenir facilement les absolutions demandées⁹.

Cependant Érasme vivait avec Cuthbert Tunstall¹⁰, était reçu chez le chancelier, assistait aux réceptions de la cour¹¹. Tous les étrangers de passage qui se piquaient de littérature venaient le saluer. C'était dans son cabinet de travail un défilé ininterrompu d'Italiens, d'Allemands, surtout d'Espagnols, dont les compliments emphatiques le lassaient¹². Il se divertissait à lire l'*Utopia* de Thomas More¹³ et surveillait de loin les imprimeurs. Le *Saint*

1. Lettres 451, 457.

2. Lettre 452.

3. Lettre 456.

4. Lettre 457, l. 8.

5. Lettre 467.

6. Lettre 470, l. 9.

7. Lettre 475.

8. Lettre 475, l. 12 et suiv.

9. Lettres 468, 478, 479.

10. Lettre 480, l. 10; ὁμοσπράπεζος; συμ.

11. Lettre 517; nuper apud Cancellarium prandens.

12. Lettre 545, l. 15.

13. Lettres 461, 474, 479, 530, 537.

Jérôme avait été enfin achevé dans les derniers jours d'août : Thierry Martens donnait une seconde édition de l'*Institutio* ; Froben réimprimait la *Folie*¹. Érasme songeait à corriger et à compléter son *Nouveau Testament* ; il s'était assuré l'aide de Latimer et de Budé ; il demandait l'envoi d'un manuscrit grec des Évangiles conservé par les Windeshémiens d'Agnetenberg². Il aurait aussi désiré publier enfin les *Antibarbares* ; le premier livre avait reçu l'approbation de Gaguin ; le second, écrit en Angleterre, avait plu à Colet : deux autres, composés en Italie, s'y étaient égarés. On ne put en retrouver que des fragments incomplets et mutilés, et les *Antibarbares* ne parurent pas encore³.

Il semblait d'ailleurs que la bataille contre les hommes obscurs dut être facilement gagnée. Le succès des *Epistolae* allait grandissant. En Angleterre, tous les maîtres de la science nouvelle défendaient Reuchlin⁴. Érasme brisait enfin l'opposition de la Faculté de Louvain. Le chef de ses ennemis était un certain maître Jean Briard : Dorp, soit maladresse, soit fausseté véritable, sembla, une fois de plus, abandonner sa cause⁵. Des accusations furent portées contre lui devant le prince Charles, et quelques théologiens déclarèrent leur intention de soumettre ses œuvres au jugement de la Faculté⁶ et de les déférer ensuite aux théologiens de Cologne. Mais Érasme avait des amis à l'Université, Alard d'Amsterdam, Gérard Geldenhoven, élève d'Alexandre de Heek, Adrien de Baarland, Jean Desmarais⁷ ; les hommes d'État et le chancelier se moquaient des scolastiques : le légat soutenait Érasme. Les docteurs se sentirent vaincus et décidèrent de signer la paix. En janvier 1517, Dorp l'invitait à sa table, avec Desmarais, Briard et quelques autres⁸ : Érasme vint à Louvain et la réconciliation fut scellée. « J'ai dissipé toute cette fumée », écrivait-il à Ammonio, « et me voici maintenant le meilleur ami de tous les théologiens petits et grands⁹. »

1. *Hieronymi Opera* ; Bâle, 1516, 9 vol. in-fol. — *Institutio principis christiani* ; Louvain, août 1516, in-4°. — Lettres 419, l. 15, 469, 473, 543 ; cette édition sans date de l'*Éloge* ne fut terminée que vers mars 1517.

2. Lettres 504, l. 2, 515, l. 3. — Agnetenberg est situé près de Zwolle.

3. Lettres 412, 475.

4. Lettre 471.

5. Lettres 474, 477, 485, 496.

6. Lettres 505, 539.

7. Lettres 433, 485, 539.

8. Lettre 509.

9. Lettre 539.

Aucune voix discordante ne troublait les éloges qu'il recevait de toute part. A Bâle, Wolfgang Köpfel faisait expliquer les écrits d'Érasme par les élèves de l'école-cathédrale et les commentait du haut de la chaire¹. Reuchlin se désolait d'avoir été jeune en un temps où l'on manquait de maîtres². Son neveu, Philippe Mélanchthon, qui étudiait alors à Wittenberg, saluait Érasme en vers grecs³. Georges Burchard de Spalt, chapelain de l'électeur de Saxe, lui disait l'admiration des humanistes d'Erfurt et le saluait au nom d'un jeune théologien, moine Augustin, qui n'était autre que Martin Luther⁴. L'école que les Frères de la Vie-Commune avaient jadis ouverte à Zwolle, dirigée maintenant par Gérard Lister, admettait l'enseignement du grec et l'exégèse nouvelle. Le prieur du couvent d'Agnietenberg, où Thomas de Kempen avait écrit, comptait parmi les défenseurs d'Érasme⁵. Mais c'était peut-être à Paris que l'on goûtait le plus vivement son œuvre. Budé lui adressait d'interminables épîtres moitié grecques et moitié latines⁶; Lefèvre, malade, s'excusait de ne pouvoir écrire, mais le faisait saluer par ses amis⁷; François Deloynes, Nicolas Bérauld, Pierre Vitré, Josse Bade lui envoyaient à l'envi les témoignages de leur reconnaissance. Tous avaient lu les *Adages*, la *Folie*, l'*Enchiridion*, étudiaient le *Nouveau Testament* et le *Saint Jérôme*, et, comme Deloynes, souhaitaient qu'il pût longtemps encore aussi bien mériter des lettres, de la science divine, de la philosophie chrétienne et de l'Église⁸.

En février 1517, tandis qu'Érasme, redevenu l'hôte de Pierre Gilles, et déjà consolé de voir l'évêché sicilien lui échapper, traduisait le *Banquet* de Lucien, il reçut de France des offres inattendues. Cop et Budé lui écrivaient que, s'il voulait venir à Paris pour y continuer ses travaux, François I^{er} lui offrirait une

1. Lettre 459.

2. Lettre 418.

3. Lettre 454.

4. Lettre 501. Par l'intermédiaire de Burchard (Spalatin), Luther demandait quelques éclaircissements sur l'interprétation de la doctrine de saint Paul relativement à la foi et aux œuvres.

5. Lettres 495, 500, 504. Ce fut l'astronome Nicolas Kratzer, dont Holbein a peint le portrait, qui apporta, en janvier 1517, à Érasme, le manuscrit grec des Évangiles conservé au couvent d'Agnietenberg (lettre 515).

6. Lettre 493.

7. Lettre 435, l. 31.

8. Lettre 472, 494, 503; lettre 494, l. 31 et suiv.

riche prébende¹. Étienne Poncher, admirateur du *Nouveau Testament*², alors en mission auprès de la cour de Bruxelles, lui communiquait aussi les intentions royales³. Mais Érasme ne désirait pas revenir en France. Le gouvernement de Louis XII avait assez mal encouragé les savants; on ignorait encore les dispositions de François I^{er} et de sa sœur Marguerite. Depuis son départ de Cambridge, l'humaniste avait évité les ennuis de l'enseignement; il craignait d'être obligé de se montrer de nouveau dans une chaire, de paraître encore en scène. Sans refuser des propositions qui pouvaient être avantageuses, il aima mieux se réserver. Le 14 février, il répondit à Poncher que son âge et sa santé le détournaient de quitter les Pays-Bas, où le retenait la bienveillance du prince Charles⁴. Il ne pouvait prendre d'engagement ferme, remerciait le roi et lui recommandait Henri Loriti de Glaris. Le 21, il adressait à François I^{er} une épître reconnaissante et vague; le même jour, il répondit à Budé, puis, le 24, à Guillaume Cop, qu'il devait attendre l'avis du chancelier, absent de Bruxelles⁵. Le 11 mars, il écrivait mystérieusement à Ammonio : « Le roi de France m'invite dans son royaume et me promet mille florins par an. Je lui ai répondu sans lui donner de réponse⁶. »

Ce fut alors, vers le 15 mars, qu'il apprit enfin l'accueil que ses supplices avaient obtenu en cour de Rome⁷. Un bref daté du 26 janvier le déliait de toutes peines et censures encourues par son irrégularité, lui donnait le droit d'obtenir tous bénéfices ecclésiastiques; un autre bref lui permettait de porter le costume séculier. Dans une lettre personnelle, le pape promettait de lui témoigner sa bienveillance dès la première occasion⁸. Délivré d'une longue inquiétude, il se hâta de se rendre en Angleterre, pour recevoir solennellement, des mains d'Ammonio,

1. Lettres 522, 523.

2. Lettre 522, Budé à Érasme, l. 122. *Vidi nuper tuam Novi Testamenti aeditionem apertam in cubiculo ejus remotiore.* — On sait que Poncher était évêque de Paris.

3. Lettre 529.

4. *Ibid.*

5. 21 et 24 février, lettres 534 et 537; les deux lettres de Budé et de Cop lui parvinrent après les offres de Poncher. Louis de Canossa, évêque de Bayeux, lui avait offert une prébende (lettre 489, 13 novembre 1516); il la refusa (lettre 538, 24 février 1517).

6. Lettre 551, l. 10.

7. Lettre 552.

8. Lettres 517, 518, 519.

l'absolution et la dispense pontificales. Il partit d'Anvers dans les premiers jours d'avril : à Bruxelles, il vit Poncher ; tous deux parlèrent longuement de théologie et des doctrines de Platon et d'Aristote¹. Érasme atteignit bientôt Londres, sans doute par Calais et Douvres. Le 9 avril eut lieu la cérémonie d'absolution, dans l'église de Saint-Étienne près Westminster². Le séjour d'Érasme à Londres, où il retrouva More et Colet, dura jusqu'à la fin du mois. Mountjoy et Wolsey lui laissaient espérer une haute dignité dans l'Église d'Angleterre. Confiant dans l'avenir maintenant qu'aucune poursuite disciplinaire ne pouvait plus l'atteindre, que les théologiens de Louvain le comblaient d'amitiés, il put songer un moment à s'établir de nouveau en Grande-Bretagne, où vivaient ses plus chers amis, et à prier respectueusement le prince Charles de lui rendre sa liberté³.

*
* * *

Pourtant, dès le milieu de mai, il était de nouveau dans la maison de Pierre Gilles⁴. Et tandis que Quentin Matsys y exécutait son portrait et celui de son hôte en un diptyque dont Thomas More reçut l'hommage⁵, Érasme attendait toujours la fortune, sans plus savoir si elle lui viendrait d'Angleterre, d'Allemagne, de France ou d'Espagne. La cour s'était transportée à Gand, et, parmi les préparatifs de la nouvelle guerre, le chancelier n'obtenait rien pour lui⁶. Cependant Ximenez, cardinal de Tolède, voulait créer à l'Université d'Alcala un centre d'études bibliques⁷. Budé insistait pour qu'il vint à Paris ; Tunstall l'en détournait⁸. Le duc de Saxe, Georges, lui offrait une chaire à l'Université de Leipzig, et Pirekeimer voulait qu'il s'arrêtât à Nuremberg, où il verrait une république comme il n'en connaissait pas en Allemagne⁹. Mais Érasme remercia les

1. Lettre 566, introd.; lettre 569, l. 100 et suiv. — De Bruxelles, il écrivit deux lettres de remerciements à Léon X et à Silvestro Gigli (lettres 566-567).

2. Lettre 547, l. 73 et suiv.

3. Lettres 551, 577.

4. Lettres 584, 585, 587.

5. Lettre 584, l. 6. *Petrus Aegidius et ego pingimur eadem tabula; eam tibi dono brevi mittemus.*

6. Lettre 577.

7. Lettre 582, l. 9.

8. Lettres 568, 572.

9. Lettres 527, 543, 554, 555.

princes saxons et leur dédia les *Césars* de Suétone¹. Au commencement de juillet, il n'avait pas accepté les avances de la France et de l'Allemagne et il attendait toujours les faveurs de Charles et de Henry VIII.

Il finit par se remettre à l'œuvre. Il avait laissé de côté le *Nouveau Testament* et ne travaillait pas encore à la seconde édition annoncée depuis plus d'une année. Mais il voulait traduire le second livre de Théodore Gaza², faire imprimer par Froben la *Paraphrase de l'Épître aux Romains* écrite en 1510, le *De conscribendis epistolis*, rédigé dès 1498, les *Anti-barbares* et un nouveau texte de la *Copia*, plus complet que celui qui venait de paraître en avril³. Froben, qui avait consenti de mauvaise grâce à publier quelques-uns des adages séparés du corps de l'ouvrage, désirait revoir l'édition de saint Augustin procurée par Amerbach et comptait sur son aide⁴. Érasme de son côté pensait à une réimpression aldine des *Chi-liades*⁵.

Mal satisfait de son sort, il poursuivait la lutte engagée dès la première publication des *Adages* pour la diffusion des doctrines nouvelles. Mais le succès de l'humanisme était dorénavant assuré. Si le procès de Reuchlin restait pendant en cour de Rome, sa cause était gagnée devant les lettrés, et lorsque, au printemps de 1517, parut la seconde série des *Epistolae obscurorum virorum*, la bouffonnerie en parut inutile et excessive à quelques-uns⁶. De nouvelles questions allaient se poser. Les principaux résultats de la restauration théologique désormais acquis, maintenant que, grâce aux travaux d'Érasme et de Lefèvre, le christianisme évangélique était retrouvé, le moment était venu de passer de l'humanisme érudit à l'action réformatrice.

Reuchlin s'attardait encore en 1517 à publier son *De Arte Cabalistica*⁷. Il y avait résumé toute sa science de la spéculation hébraïque et de la philosophie alexandrine. Ces rêveries, qui séduisaient jadis Pic de La Mirandole et charmaient encore

1. Lettre 586, au duc Georges et à l'électeur Frédéric.

2. Lettre 575.

3. Lettre 581.

4. Lettres 575, l. 22, 581, l. 19.

5. Lettre 589, d'Andrea d'Asola, beau-père d'Alde Manuce.

6. Lettre 581, de Beatus Rhenanus.

7. Haguenau, chez Anshelm, mars 1517.

les loisirs de Trithème au couvent de Spanheim, étaient désormais stériles. Lefèvre les avait goûtées : lui-même, vers 1493, avait composé un traité de magie naturelle. Mais le souci d'accorder la pratique avec l'Évangile allait le détacher des contemplations vaines et le conduire, malgré son âge, à la propagande et à l'action. Et, de son côté, Jean Colet, après avoir lu le livre de Reuchlin, écrivait : « Je n'ose pas en juger : je confesse mon ignorance et mon aveuglement dans des questions si obscures et auprès d'un si grand homme. Toutefois, il me semble que ces merveilles sont plus verbales que réelles... Érasme, les livres et la science n'ont pas de fin... Le pythagorisme et la Cabale nous promettent une vie sainte et pure, la lumière et la perfection : mais aucune voie ne nous y conduit plus sûrement que l'amour et l'imitation du Christ. Laissons ces détours et marchons à la vérité par le plus court chemin : je le veux de toutes mes forces¹. »

Mais Érasme, pas plus que Reuchlin, n'était l'homme des nouveaux combats. Le jeune moine saxon qui enseignait la théologie à l'Université de Wittenberg ne puisa pas plus dans les *Adages* ou le *Nouveau Testament* de Bâle que dans les traités cabalistiques de Reuchlin la force de protester contre la mutilation de la doctrine et l'asservissement des consciences. Déjà Luther jugeait Érasme ; il lui reprochait de ne pas comprendre saint Paul, de trop accorder aux œuvres, de préférer la rhétorique de saint Jérôme à la profondeur de saint Augustin. Héritier de cette mystique allemande qui, malgré l'enseignement des Frères de la Vie-Commune, était restée si étrangère à l'humaniste hollandais, l'œuvre théologique d'Érasme lui semblait pauvre, inspirée par la raison païenne plus que par les dogmes du péché et de la rédemption². Et maintenant l'éditeur érudit du *Nouveau Testament* allait se trouver jeté au milieu des tumultes d'une révolution qu'il n'avait ni souhaitée ni prévue, sans que son intelligence ondoyante et diverse lui permit jamais de blâmer complètement ses adversaires ni d'approuver sans réserves ses amis.

A. RENAUDET.

1. Lettre 593, l. 15 et suiv.

2. A. Meyer. *Étude critique sur les relations d'Érasme et de Luther* ; Paris, 1909, in-8°, chap. 1.

RICHELIEU

ET

L'ANNEXION PROJÉTÉE DE GENÈVE

(1631-1632).

Ainsi que l'écrivait excellemment, il y a quelque temps, un des collaborateurs attitrés de cette *Revue*¹, « Richelieu a mis un tel art à rétablir, après coup, l'unité de sa politique; il a su dresser si bien la statue de l'homme qui, d'une main, détruit La Rochelle et, de l'autre, combat la puissance des Habsbourg, que la postérité l'a cru sur parole ». Peu à peu cependant la vérité se fait jour. Malgré les soins apportés par le Cardinal à effacer toutes traces des défaillances de sa diplomatie, les contradictions de celle-ci, ses tâtonnements, ses inconséquences, ses expédients ne sont, à l'heure actuelle, plus guère contestables. Monçon, Ratisbonne, Cherasco suffisent à caractériser les procédés tortueux dont ne cessa d'user le principal ministre de Louis XIII au cours de ses négociations avec l'étranger. J'ai signalé l'une de ces défaillances, — et non des moindres, — dans le tome IV de mon *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses*. J'y reviens aujourd'hui avec preuves à l'appui. L'on ne saurait trop s'attacher, en effet, à élucider de façon définitive quelques-unes, à tout le moins, des questions très complexes et très ardues qui, à la veille de la conclusion des traités de Westphalie, sollicitaient l'attention des gouvernements sur les deux versants des Alpes et du Jura.

I.

Durant toute la seconde moitié du xvi^e siècle, le maintien de l'indépendance de Genève fut une des constantes préoccupa-

1. Voir la *Revue historique*, t. CV, p. 380.

tions de la diplomatie du Louvre. Or il semblait malaisé de la faire respecter sans l'appui effectif des Confédérés de la nouvelle croyance et la neutralité bienveillante de ceux de l'ancienne. La maison de Savoie n'abdiquait pas l'espoir de rentrer tôt ou tard en possession des rives occidentale et septentrionale du Léman. Les démarches de ses agents, tant à Fribourg que dans la région du Gothard, ayant abouti, en 1577, à l'établissement d'une entente étroite entre elle et les six États helvétiques qui, dix ans plus tard, devaient contracter alliance avec l'Espagne, le gouvernement de Paris s'émut. Aussi se décida-t-il au bout de quelques mois (8 mai 1579) à signer avec les autorités de Berne et de Soleure un traité assurant la « comprotection » de la cité calviniste par la France et ces deux cantons, avec lesquels Zurich lia partie sur ce point dès l'année 1604.

Pour que, en cette conjoncture délicate, Henri III, roi Très Chrétien, consentit à donner le pas aux contingences de la politique sur celles de la religion et à s'exposer aux représailles du Saint-Siège, il fallait que ses conseillers et lui fussent convaincus de l'absolue nécessité du maintien du *statu quo* au pied du Salève. Et de fait leurs hésitations furent brèves.

Car, en premier lieu, encores qu'il feust à souhaiter que la ville de Genesve eust esté longtemps ja reduicte en cendres, pour la semence de mauvaise doctrine qu'elle a espendue en plusieurs endroietz de la Chrestienté, dont ja sont ensuivys infinis maulx, ruines et calamitez, et plus en mon royaume que en nul aultre endroiet. neantmoins estant assize en telle assiette qu'elle est, elle ne pourroit estre reduicte en l'obeissance de quelque prince que ce soyt de mes voisins, qui ne tint en grande subjection les S^{rs} des Lignes et ne les reduisist comme en sa mercy, demeurant en sa puissance. — tenant le Pas de l'Escluse qu'il fortiffieroit incontinant, — d'empescher que je ne les puisse secourir à leur besoing, ny que eulx peussent venir à mon secours et service quand je les apelleroy^s ¹.

Que les appréhensions françaises quant à la réalité du péril suspendu sur la petite république alliée des Suisses protestants fussent justifiées, il n'y a pas lieu d'en douter². Après avoir

1. Henri III à Mandelot et Hautefort. 13 mars 1582. Bibl. nat., ms. f. fr. 17990.

2. Mémoire (« Le roy Henry troisisme jugeant... »), vers 1611. Bibl. nat., ms. f. fr. 16953, fol. 13.

omis, par faiblesse, d'exiger la « réservation » des autorités genevoises dans la paix de Vervins, Henri IV s'était, à dire vrai, efforcé de réparer son erreur. L'échange du marquisat de Saluces contre la Bresse, le Bugey et le Valromey lui avait même été suggéré en partie par le désir d'augmenter la puissance de ses moyens d'action à la frontière du Jura¹. L'*Escalade* savoyarde de décembre 1602 faillit ruiner ce plan. Elle ne découragea cependant pas le Béarnais dans ses tentatives en vue de rattacher Charles-Emmanuel à la cause des *Stati liberi*. Dès 1604, soit dès l'année où Zurich accéda au traité de Soleure de mai 1579, le souverain du Piémont finit par adhérer aux propositions de la cour de Paris et Genève put se croire à l'abri des entreprises de son ambitieux et remuant voisin. Il n'en était rien cependant. Henri IV disparu, le duc de Savoie reprit presque aussitôt ses projets de conquête. Désireux d'annexer à ses États Genève et Gènes, il hésitait encore s'il ouvrirait les hostilités au nord des Alpes ou s'il les porterait en Ligurie², lorsque intervint sa réconciliation avec l'Escurial. Cet événement mit fin à ses tergiversations. Au cours des audiences que lui accorda le roi Catholique, le prince Emmanuel-Philibert, assisté du nonce, obtint l'acquiescement du gouvernement de Madrid aux desseins caressés par son père dans la région du Léman³. L'inquiétude fut extrême parmi les habitants de celle-ci. Leur sort dépendait en somme des décisions de la reine-régente à Paris⁴. Or l'on savait Marie de Médicis hostile à la politique suivie par son époux défunt. Fort heureusement l'aversion que lui inspirait Charles-Emmanuel prévalut sur le désir qu'éprouvait cette princesse de contenter à la fois le Saint-Siège et l'Espagne. La crainte d'aliéner à sa couronne les sympathies bernoises fit le reste. Il était certain en effet que le pays de Vaud eût partagé la destinée de Genève⁵. D'autre part, il fallait s'attendre à ce que « tous les huguenots du royaume » se portassent au secours de cette place⁶. On s'appréta donc au Louvre à la détendre et

1. Mémoire (« Le roy Henry troisieme. etc. »). Id. ibid.

2. Gueffier à Puyssieux. Turin, 10 janvier 1611. Bibl. nat., ms. f. fr. 16913, n° 93.

3. Giustiniani al Senato. Parigi, 20 avril 1611. Venise. Frari. Francia. XLIII.

4. Sordet. Extraits des registres du Conseil de Genève : décembre 1610 et 8 février 1611. — Andrea Surian al Senato. Milano, 24 marzo 1611. Frari. Milano.

5. Mémoire (« Le roy Henry troisieme... »). *Loc. cit.*

6. *Mémoires de La Force* (éd. La Grange), t. II, p. 319.

Odet de La Noue s'y enferma, sur l'ordre de sa souveraine, avec nombre de ses coreligionnaires français¹. La versatilité du duc permit une fois de plus à ses voisins du nord d'échapper au danger qui les menaçait. L'ouverture de la succession de Mantoue suffit, en réalité, à détourner vers le Montferrat l'orage qui déjà grondait sur tout le bassin du Léman.

Aussi bien la communauté de vues et d'intérêts qui venait de s'affirmer ainsi entre le gouvernement de Marie de Médicis et les autorités de la cité de Calvin ne survécut pas à la disparition du péril savoyard. Nulle part en Europe la politique qui devait aboutir à la conclusion des mariages espagnols et à la dénonciation de l'alliance vénitienne par les Grisons ne fut blâmée avec autant d'énergie qu'à Genève². Par suite, une certaine détente se produisit dans les relations de Charles-Emmanuel avec les protestants du « climat des Liges ». Elle aboutit en juin 1617 à la conclusion d'un accord berno-piémontais qui éveilla de fallacieuses espérances sur les bords de l'Arve³. Celles-ci redoublèrent, deux ans plus tard, à la nouvelle de l'échec d'un projet de rapprochement entre les cours de Paris et de Turin⁴. Et cependant les ennemis de la petite république ne désarmaient pas. La mission du cardinal de Savoie à Paris⁵,

1. Foscarini al Senato. Parigi, 9 febbraio 1611. Frari. Fancia, XLII. — La reine-mère à Paschal. Paris, 27 février 1611. Bibl. nat., ms. f. fr. 10718, fol. 188. — Ubaldini à Borghèse. Parigi, 2 marzo 1611. Bibl. nat., ms. f. italien 1266.

2. Puysieux à Paschal. Paris, 14 juillet 1612. Bibl. nat., ms. f. fr. 10718, fol. 341. — Castille à Villeroy. Soleure, 31 juillet 1612. Bibl. nat., ms. f. fr. 3704, fol. 24.

3. « Farete che il vescovo di Geneva, col mezzo del padre Arno (Arnoux) confessore, continui gl'ufficii già scritti et cominciati per introdur in quella città la libertà di coscienza, facendo lo però come da lui, et caso che vedesti il re risoluto alla guerra contro gl'heretici, tentarete, ma con gran destrezza, che trovi bene che noi se ne impatrocciamo et più presto condescenderete a che si smantellera. » Instruzione del duca al Principe di Piemonte inviato a Parigi, 1618. Arch. di Stato Piemontesi. Materie politiche. Negoz. con Francia, VIII, n° 7.

4. L. Sordet, *Procès-verbaux des séances du Conseil de Genève*, 1^{re} février, 3 avril 1619. — Anjorant à Sainte-Catherine. Genève, 20-30 janvier 1619. Bibl. nat., ms. f. fr. 4120, fol. 77.

5. « Non lasciaressimo anco di trovare il modo per ispugnar Geneva, massimo essendo sicuri della parte di Spagna et concorrendo a questo il consenso del re, a cui servirebbe di notabilissime diversione per facilitar grandamente l'intento della Maestà sua; et noi, oltre al servirla et far il beneficio della nostra Santa Fede, verressimo a ribavere quella città, che ci aprirebbe la strada al riacquisto del paese di Vaud, se ben di questo punto ultimo non

puis celle du Père Tobia Corona au camp devant Montauban, en septembre 1621, augmentèrent leur audace. Le but assigné aux démarches de l'envoyé de Grégoire XV auprès de Louis XIII et de son oncle de Savoie n'avait pu être tenu longtemps secret. Il s'agissait au total de procurer la coopération du roi de France à l'accomplissement du dessein formé par le duc de ruiner l'indépendance de Genève¹. A cette fois certes les « Syndics et Conseils » de cette ville n'avaient à compter sur aucune assistance de la part des chefs huguenots occupés à résister aux armes du Louvre. Très heureusement pour eux, les raisons qui, en mai 1579, militaient en faveur de la conclusion du traité de Soleure avaient conservé toute leur importance. Sans doute, il eût paru préférable « qu'ils se soumissent entièrement aux lois du royaume »². Mais, à cette heure, personne à Paris ne songeait à les y contraindre. En revanche, consentir à l'annexion de la petite république au duché de Savoie, c'eût été, pour la France, ouvrir une brèche irréparable dans sa frontière de l'est et sacrifier son alliance avec les cantons réformés d'Helvétie. Quelque imprévoyante que fût la politique extérieure des ministres du roi, elle n'allait cependant pas jusqu'à préconiser un pareil abandon des intérêts qui leur étaient confiés. Puysieux répondit par une fin de non-recevoir catégorique aux sollicitations de l'ambassadeur piémontais et de l'envoyé pontifical et il les avertit que, si le duc passait outre à son entreprise, « il auroit Sa Majesté et toutes ses forces contraires »³. Par surcroît et « pour plus grande seureté », Miron, ambassadeur de Louis XIII aux Lignes, invitait en secret les Genevois « à prendre garde à eux soigneusement » et s'attachait à persuader aux magistrats des cités évangéliques que son maître, bien qu'il fit la guerre à ses sujets « de la religion », ne nourrissait aucune prévention contre les États protestants, ainsi qu'en témoignaient au surplus et le

bisogna mai lasciarsene intender, salvo il tempo dell' effettuazione. » Instruzioni del duca al Principe Cardinale inviato in Francia. 23 gennaio 1621. Arch. di Stato Piemontesi. Materie politiche. Negoz. con Francia, VIII, n° 9.

1. Instruzione al Padre D. Tobia Corona, de' chierici regolari di San Paolo, per andar per servizio di Nostro Signore al re di Francia et al S^{or} Duca di Savoia. Roma, 18 luglio 1621. Bibl. Arsenal, ms. 8546. Impr. *Archiv für Schweizerische Geschichte*, t. VI, p. 291, avec indication d'autres sources.

2. Mémoire (« Le roy Henry troisieme... »). *Loc. cit.*

3. Puysieux à Miron. Camp devant Montauban, 18 septembre 1621. Bibl. nat., ms. f. fr. 7117, fol. 135. — Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia*, t. II, p. 234.

soin pris par lui d'éviter que, au cours des négociations préparatoires de la Ligue d'Avignon (janvier-février 1623), Charles-Emmanuel fit aucune allusion aux prétentions de sa maison sur le bassin du Léman, et l'échec des démarches tentées au printemps de l'année suivante par l'abbé Scaglia en vue de remettre sur pied ces dernières ¹.

II.

L'arrivée de Richelieu aux affaires marque pour les autorités genevoises une date critique. Désormais celles-ci n'auront plus seulement à surveiller et à déjouer les intrigues nouées contre elles à Turin². Il leur deviendra de plus en plus difficile de ne pas prendre ombrage de l'attitude ambiguë, pour ne pas dire hostile, adoptée à leur égard par le principal ministre français. Durant les premiers mois qui suivirent son entrée en fonctions, le cardinal s'efforça, à la vérité, de modérer les projets ambitieux du souverain du Piémont ou, pour mieux dire, de les détourner du bassin du Léman pour les diriger vers Gênes et la Ligurie³. Toutefois la politique néfaste qui, au printemps de 1626, devait aboutir à la capitulation de Monçon, inquiétait déjà les gouvernements des *Stati Liberi* d'Italie et d'Helvétie. Pas plus que les Confédérés des cantons protestants, les Genevois ne cherchèrent à dissimuler l'émoi qu'ils éprouvaient d'une défaillance à laquelle rien ne les avait préparés⁴. La franchise de la désapprobation qu'ils manifestèrent en cette conjoncture desser-

1. « Pero a quello che dopo habbiamo inteso, M^e de Pisieux, il quale ci promessi di far tanto et al Principe, ha più presto impedito che aiutato il negotio. » Instruzione del duca all' abbate Scaglia per portarsi alla corte di Francia e trattarvi : 1^o dell' impresa per la ricuperatione di Gineva; 2^o de l'ac compra del contado di Neuchatel per un millione di scudi di Francia. Torino, 16 aprile 1624. Arch. di Stato Piemontesi. Materie politiche. Negoz. con Francia, VIII, n^o 13. — Cf. mon *Histoire de la représentation diplomatique*, etc., t. III, p. 451, 576.

2. Cf. Claretta, *Storia della reggenza di Cristina ecc.*, t. I, p. 70 et suiv.

3. Scaglia al duca di Savoia. Fontainebleau, 30 aprile 1626. Arch. di Stato Piemontesi. Francia, Lett. ministri, XXVII. — V. Siri, *Memorie recondite*, t. V, p. 783-785.

4. Miron à... (en cour). Soleure, juillet 1626. Bibl. nat., ms. f. fr. 3692, fol. 196. — Wake à Berne. Turin, 11 août 1626. St. Arch. Zürich. Graubünden J (171, 5, 14). — Miron à Châteauneuf. Soleure, 7 novembre 1626. Aff. étr. Suisse, XXIV, 221. — Herbaut à Miron, 17 novembre 1626. Arch. nat., KK 1364, fol. 360.

vit leurs intérêts auprès du roi Très Chrétien. Charles-Emmanuel renouvelait ses instances afin qu'il ne fût pas mis obstacle à l'exécution de ses desseins sur Genève et le pays de Vaud. On put craindre qu'elles ne fissent impression dans l'esprit du monarque français. Tel eût été peut-être le cas si, entre-temps, certaines obscurités ne s'étaient dissipées quant à l'exact point de départ des négociations entreprises en Espagne par Du Fargis. Par suite, la duplicité désormais avérée de la diplomatie du Cardinal augmenta la tension des rapports entre la cour de Turin et le Louvre. Le duc, conseillé par son ministre à Paris, l'abbé Scaglia, changea tout aussitôt ses batteries¹ et fit offrir quelques mois plus tard son assistance armée contre la France au roi de la Grande-Bretagne, pourvu que celui-ci réussît à persuader aux magistrats de la république du Léman de se placer de bonne grâce sous la protection de la maison de Savoie².

Comme s'ils eussent eu le pressentiment des menées ourdies contre leur sécurité, les Genevois s'efforçaient à cette même heure de rentrer dans les bonnes grâces du roi Très Chrétien. De fait, on leur sut gré à Paris d'avoir désapprouvé l'intempes- tive rébellion des huguenots en Saintonge. En outre, la réception chaleureuse dont Miron fut l'objet de la part des Conseils de la petite république, en juin 1627, à son retour du Valais, ne passa pas inaperçue à la cour de France³. Mais, l'année suivante déjà, tout était remis en question. La réalisation des plans grandioses conçus par Richelieu au lendemain de la réduction de La Rochelle eût entraîné un remaniement complet des frontières dans la région du Jura. Aussi bien, non content de recommander l'achat au duc de Longueville de la souveraineté de Neuchâtel, le Car-

1. Scaglia al duca di Savoia. Parigi, 16 settembre e 31 dicembre 1626; 26 marzo e 2 aprile 1627. Arch. di Stato Piemontesi. Francia, Lett. ministri, XXVIII.

2. « E che il re d'Inghilterra mandara persona espressa a Geneva, la quale, ne le divisioni che regnano in quella città, rapresenti quanto loro possi esser di utile la protezione del duca di Savoia et quanto beneficio ne possi ridondare a li affari loro publici. Quando, per il mezzo sudetto, si potesse venir a qualche stabilimento de le ragioni del duca di Savoia su quella città, il duca offerisse dichiararsi apertamente con le sue armi a favore del re d'Inghilterra con quatro milla fanti e cinque cento cavalli pagati alle sue spese. » Lettre deschiifrée de M. de Savoye, qui justifie ses mauvais desseins contre la France. 5 novembre 1627. Aff. étr. Angleterre, XLII, 195.

3. Miron à Herbaut. Genève, 23 juin 1627. Aff. étr. Suisse, XXV. — Grenus, *Fragments biographiques*, etc., p. 126.

dinal songeait « à faire une grande citadelle à Versoy pour se rendre considérable aux Suisses, y avoir une porte ouverte et mettre Genève en estat d'être un des dehors du royaume »¹.

Tout bien considéré, il semblait difficile que les protestants suisses ne s'alarmassent pas à la longue de la persistance des bruits relatifs à un prochain bouleversement politique à la frontière occidentale des Ligues. La mission accomplie par Du Hallier à Genève en mars 1629 ne fut à autre fin que de rassurer les Confédérés de la nouvelle croyance et de démentir l'existence des projets prêtés à leur allié français². Or ces projets prenaient chaque jour plus de consistance. Quand Louis XIII eut imposé à Charles-Emmanuel le traité de Suse, on ne mit pas en doute, en Suisse et en Italie, que l'armée royale réunie aux portes de Turin ne recevrait l'ordre de marcher contre les Genevois ou contre les huguenots, voire d'attaquer simultanément ceux-ci et ceux-là³. Dans la réalité, les appréhensions conçues par les protestants de la région des Ligues étaient fondées. A aucun moment, depuis un quart de siècle à tout le moins, le péril sus-

1. Advis donné au roy après la prise de La Rochelle pour le bien de ses affaires. 13 janvier 1629. Impr. Avenel, *Lettres du cardinal de Richelieu*, t. III, p. 181.

2. Sarrasin à Thomas Rö. Bâle, 27 mars-6 avril 1629. Public. Rec. Off. Foreign, Switzerl. Misc. Papers (1617-1629), n° 2.

3. « Messrs, — Il y a tantost deux mois que j'ay receu des lettres de Sa Mté pour vous, mais, jusques à ceste heure, je n'ay peu trouver commodité pour vous les faire tenir, le chemin estant bouché (pour le moins à moy) depuis la venue des François à Suse... Je vous fais ceste depesche pour vous communiquer un affaire qui vous import(e) grandement : à sçavoir que, depuis la prise de Suse, les ministres francoys, taschantz de s'accommoder avec S. A. de Savoye, luy ont proposés l'eschange du marquisat de Saluzzes avec la Bresse et, pour luy faire mordre, ils offrent à luy donner la ville de Genève et le pays de Vaud. L'entreprise se devoit faire par S. A., mais avec l'argent du roy de France, qui se content(e) de luy payer son armé(e). L'affaire est allé si avant que l'évesque de Bourdeaux et le sr d'Argencourt, l'ingénieur du roy de France, si en sont allés pourmener par tout le marquisat pour voir les villes, chasteaux-forts, ponts et passages et, sur leur relation, le cardinal de Richelieu presse grandement la conclusion. Il ne veult pas de Huguenots, ni en France ni aux environs, et pourtant il est apres à prester la mesme charité à mons^r le prince d'Aurenges. » — Isaac Wake à Genève. Turin, 8 mai 1629. Arch. Genève. Portef. histor., n° 2862. — « Und, falls der Frieden sollte gemacht werden in Italia, wurde ich besorgen dass es zum theill über uns oder Genff, anderstheils wider die Religionsverwantten in Franckreich abgehen wurde. » Hans Ludwig von Erlach au Freiherrn von Spiez, 4-14 februar 1629. Stadtbild. Bern., ms. *Hist. Helv.*, XV, XXI, 6.

pendu sur leurs têtes n'avait été aussi menaçant. Durant les quelques semaines comprises entre le 11 mars, jour où Louis XIII contraignit Charles-Emmanuel à se soumettre à ses volontés, et le 24 avril, date de la définitive conclusion de la paix franco-anglaise, d'actives négociations furent poursuivies à Suse, non point seulement afin de hâter la formation d'une ligne italienne contre la maison d'Autriche (8 avril), mais surtout en vue de procurer à la maison de Savoie d'importantes acquisitions territoriales tant sur les rives de la Méditerranée que sur celles du Léman.

Il ne s'agissait plus, comme au début de l'année 1623, de recourir à l'intervention du pape, auquel le roi eût « remis » Genève, pour qu'il la restituât « à qui de droit »¹. D'autre part, Lesdiguières était décédé. Dès lors le souverain du Piémont n'avait plus à compter avec les exigences et les frais d'une entremise onéreuse et se trouvait en mesure de traiter directement avec le roi Très Chrétien². Pendant son second séjour à Suse, lequel dura du 21 mars au 26 avril³, le prince de Piémont fut chargé par son père de remettre sur pied à la fois les desseins formés contre l'indépendance de Gênes et contre celle de Genève⁴.

1. 1° « Che il re di Francia receda da la protettione di Geneva et ch' essa si rimetta in mano del papa per darla poi a chi di ragione appartiene. » Parte proposti perché il re di Francia recedesse dalla protezione di Geneva e ne permettesse l'impresa a S. Aza. Arch. di Stato Piemontesi. Materie politiche. Negoz. colla Francia, 1617-1632, mazzo LV (ce document, daté après coup : 1620 ou 1621, est en réalité de décembre 1622 ou de janvier 1623).

2. 2° « Che S. M^a ritiri la protettione come sopra (1°); lasci far l'impresa a S. Aza et che, per sicurezza del passaggio de' Svizzeri et per levarsi l'oggetto di Geneva, S. M^a possa far construir un forte vicino nel paese di Gex, et S. A. dara al Sor Contestabile. in ricompensa d'haver disposto S. M^a a questo, Neuf-chastel et Valangin, accomprandolo del suo dannaro. »

3° « Non gustandosi la costruzione di questo forte, che si leva la protettione et, havuta Geneva, S. Aza sia in obbligo di demolirne le fortificazioni... restando la sola città col recinto delle sue muraglie, et S. Aza con questo fara un presente al Contestabile di 500 mille scudi. » Parti proposti ecc. — « Il primo temperamento, che si lasci al Contestabile Geneva col paese di Vaux et per ricompensa si restituisca a S. Aza la Bressa et il Bugoy, dando pero alla Francia un passo per poter dal regno passare in Svizzeri sempre sul proprio. » Altro partito ecc (même date).

3. Arch. di Stato Piemontesi. Vittorio-Amadeo, principe di Piemonte. 1629-1630.

4. Il Principe di Piemonte al duca di Savoia. Susa, 17 aprile 1629. Arch. di Stato Piemontesi. Vittorio-Amadeo, Principe di Piemonte (1629-1630).

Tout d'abord ses démarches ne furent pas couronnées de succès¹. Néanmoins il ne se découragea pas, et sa persévérance fut récompensée. Pour la première fois depuis l'avènement des Bourbons, l'on prêta l'oreille, dans l'entourage royal, aux ouvertures venues de Turin et l'on accepta de discuter les conditions que Louis XIII pourrait mettre au changement de domination projeté sur les bords du Léman². « La conscience », affirmait-on, « convie d'entendre au dessein de Genève, parce qu'ils sont hérétiques et sujets du duc. La raison d'état ne l'empesche pas. On le peut faire sans deshonneur en n'y contribuant pas effectivement. La gloire du roy à Rome et en l'esprit de tous les religieux du monde sera indicible³. »

Très habilement, le duc de Savoie faisait la part belle au puissant partenaire dont sa maison et lui sollicitaient l'appui. Au cours de ses fréquentes visites à Turin⁴, Mazarin, attaché pour lors à la nonciature apostolique en Lombardie, avait été avisé en confiance que le duc désirait hâter la réalisation de ses plans dans la région du Salève et du Jorat. Il s'employa bénévolement à les faire aboutir. Avec sa collaboration⁵, un avant-projet contenant les propositions ducales fut rédigé et remis à Richelieu, à Suse, le 12 avril⁶. Ce document, conservé aux archives du

1. « E per le cosse di Geneva, il re per hora non voleva mancar a la parola datta a Svizzeri. » Il Principe di Piemonte al duca di Savoia. Arch. di Stato Piemontesi. Mazzo : Vittorio-Amadeo, Principe di Piemonte (1629-1630).

2. Luigi Galli, vescovo d'Ancona, nunzio, a Barberini. Torino, 29 aprile 1629. *Nunziaturberichte aus Deutschland. Nunziatur Pallotto's*, t. II, p. 165, note.

3. Aff. étr. Genève, II, 201 (avril 1629 et non 1625). — « S'egli (il Papa) a questo proposito vi mottaggiasse alcuna cosa di Geneva, prenderete volentieri l'occasione di assicurarlo della disposizione et prontezza nostra, poiche nulla piu desideriamo che di sparger l'istesso sangue et sacrificar noi medesimi nel servizio di Dio... Non vi è altra consideratione che possa metter difficoltà in questa impresa che la protettione che ha la Francia di quella città; tuttavia non sarà difficile a N^{re} Sig^{re} di levar quest' oggetto. » Il duca di Savoia al conte Ludovico d'Agliè. Torino, 22 maggio 1629. Aff. étr. Piémont, III, Supp⁵, p. 231 v^o, 233, 238 v^o.

4. Cf. Aff. étr. Piémont, III, sup. 245; IX. 362; X. 23, 28, 32, 35, 75.

5. Il cardinale di Savoia al duca di Savoia. Parigi, 16 ottobre 1631. Arch. di Stato Piemontesi, Principi diversi. Maurizio cardinale (1629-1635). — Il duca di Savoia al Padre Monod. Carignano, 28 ottobre 1631, *ibid.*, Vittorio-Amadeo. Mazzo XLIII (1630-1632). — Le Pere Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre; Château-Thierry, 10 novembre 1631, *ibid.*, Francia. Lettere Ministri. XXX.

6. La date est donnée dans le ms. Piémont, t. IX, p. 218, des archives du ministère des Affaires étrangères.

ministère des Affaires étrangères à Paris¹ et aux Archives royales à Turin², est ainsi conçu :

Pour recevoir les faveurs et les graces qu'il plaist à Sa M^{te} de faire à S. A. et à Monsieur le Prince son fils, en quoy Monsieur le Cardinal s'employe avec tant de bone volonté qu'ils le veulent espérer de Sad. Majesté par le seul moyen et de la main dudit sieur Card^{al} ainsy qu'il a desia esté traicté.

Ce sera doncque l'entreprise de Genes quy se fera cest authonne ou l'hiver prochain et après que Sa Ma^{te} aura achevé les affaires du Languedoc, affin que, sans rien laisser après soy, il puisse plus seurement agir hors le royaume en Italie. et qu'en ce temps là aussy l'armement de mer se puisse faire puissamment, comme il fault pour une si grande entreprise; avecque ceste condition que, prenant laditte villè et les rivières du Levant et du Ponant, avec l'isle de Corse, et y demeurant absolu et pacifique possesseur, S. A. remettra à Sa M^{te} le marquisat de Saluces, excepté Carmagnole et quelques vilages, abbeyes et lieux de gentilshommes circonvoisins dudit lieu et ce quy est aussy aux Langues, et S. A. en contrechange donera et remettra à Sa M^{te} la ville et forteresse de Pinerol, les quatre vallées ses voysines, asçavoir Luserne, Angrogne, Saint-Martin, La Pérouse et la valée de Barcelonète, avecque celle de Sture jusques au fort de Demont, Rochesparaviere et Cental.

Et, parce que il est necessaire de tenir l'affaire grandement secret pour venir à bout de ce dessein et empescher que l'on ne s'arme. et qu'il faut aussy demeurer armé pour pouvoir estre prest à la dite exequation, car s'il falloit faire des nouvelles levées cela leur donneroit de l'ombrage et, allant sa M^{te} en Languedoc, l'on leur oste tout à faict celuy qu'ils ont de ses armes, l'on propose. pour en faire de mesme de celles de S. A., qu'il ne seroit pas hors de propos de les employer au siège de Genève, puis qu'aussy bien ce seroit coopérer aux mesmes intentions et volontés de Sa M^{te}, outre le service de Dieu et l'avantage que la foy catolique en recevroit par l'extirpation de toutes ces sectes de l'idre d'hérésies, et Sa M^{te}, qui sera l'authheur de ceste entreprise, en sera comblé des bénédictions du ciel.

1. Aff. étr. Piémont, t. IX, p. 218 : au dos : « Propositions de M^{te} de Savoie et le prince de Piedmont, du 12^e avril 1629, sur le dessein de Gènes et de Genève. »

2. Materie politiche. Negoz. colla Francia (1617-1632), LV. Propositioni che dovevano farsi da S. A. al re di Francia per mezzo del card^{le} de Richelieu per l'imprese di Genova e di Ginevra (daté à tort : 1628).

Et, afin que Sa M^{te} voye que l'on ne veut pas commencer par là pour détourner l'autre entreprise, ny s'impossesser de rien en particulier, l'on propose en prenant ladite ville de la raser, ou remettre à Sa M^{te} la part qui est de là le Rosne du costé de la terre de Gex, et S. A. retiendra l'autre qui est deçà laditte rivière, et ce jusques à ce que l'entreprise de Genes soit faicte, pour puis alors la remettre à Sa M^{te} avec le País de Vaux, layssant à S. A. le marquisat de Saluces, Pinerol, valées de Barcelonete, de Sture et terres de Cental, et, demeurant en celà conforme au concerté desja fait pour celuy de Genes, remettre ladicte ville de Geneve et país de Vaux à Mons^r de Mantoue pour tout le Monferrat qui seroit remis à S. A.

Ou bien, qu'au lieu de tout cela, ou que l'on ne fisse l'entreprise de Genes, que l'on laisse à Sa M^{te}, comme a esté dict, toutes les dictes terres du marquisat de Saluces, Pinerol, valées de Barcelonete, de Sture et terres de Cental. et Sa M^{te} laisse à S. A. Genève, le país de Vaux et de Ges (Gex). avec tout ce quy fust eschangé pour le marquisat de Saluces.

Mais en tout il se remet à ce qui sera plus agréable à Sa M^{te}, et de commander ce qu'elle désirera que je (prince de Piémont) fasse.

Au total, l'accueil fait par Richelieu à ces ouvertures fut loin d'être décourageant. Toutefois le Cardinal ne cacha pas au fils de Charles-Emmanuel qu'à son avis Louis XIII hésiterait à abandonner la « pièce principale » du marché, soit Genève, au souverain du Piémont et que, à supposer même qu'il s'y résignât, l'on éprouverait sans doute quelque difficulté à trouver un expédient qui permit au roi de maintenir ouvertes en tout temps les communications du Lyonnais et de la Bresse avec le plateau suisse¹. A cela, les partisans du coup de force médité par la cour de Turin avaient, il est vrai, une réponse toute prête :

L'on ne peut dire, affirmaient-ils, que G[enève] estant entre les mains de M. de Savoie, il peust, s'il vouloit, incommoder le passage

1. « Siamo ritornati (col card^o di Richelieu), sopra la cosse di Geneva et mi ha mostrato di voler dar gusto a V. Aza in questo et mi ha detto che vorria che si trovasse remedio per il passo de Svizzeri e Allemani, come assicurarlo quando V. Aza avera Geneva, poiche molte volte li tempi si mutano. » Il principe di Piemonte al duca di Savoia, Susa, 12 aprile 1629. Arch. di Stato Piemontesi. Vittorio-Amadeo, principe di Piemonte, 1629-1630. — « Tutto consiste nella sicurezza che domandano per l'impresa di Geneva. » Del medesimo al medesimo, Susa, 25 aprile 1629, ibid.

des Suisses, puisqu'il offre de la raser et oster du costé de deça, qui lui doit demeurer, toute fortification, et qu'au contraire le roy pourra, si bon lui semble, fortifier le costé de delà, qui luy demeurera, joint que M. le prince de Piedmont, cédant ses droicts sur le pays de Vaux, quoyque possédé par les Bernois, cela monstre bien qu'il n'a pas dessein de penser à troubler ledit passage des Suisses¹.

Absorbé par les préparatifs du prochain retour de son maître au delà des Alpes et contraint à deux reprises de se rendre en personne soit à Chiomonte, soit à Bruzolo², Richelieu avait délégué ses pouvoirs à Châteauneuf et prié Victor-Amédée de s'aboucher avec ce futur garde des sceaux, de reviser de concert avec lui certaines dispositions de l'avant-projet et d'y introduire toutes modifications susceptibles de hâter la conclusion de l'accord désiré de part et d'autre³. En fait, le roi avait déjà quitté le Piémont depuis une ou deux semaines lorsque vit le jour le projet de traité reproduit ci-après⁴ :

Le roy et M. le duc de Savoye s'obligent et promettent l'un à l'autre d'attaquer la ville et Estats de Gennes dedans le mois d'octobre ou printemps prochain...

Et d'autant que l'on ne peut à présent entendre à ladite entre-

1. Mémoire (sans date). Aff. étr. Genève; II, 201. Cette pièce est classée parmi celles de l'année 1625. Elle est en réalité d'avril 1629.

2. Richelieu à la reine-mère. Chaumont, 8 mars 1629. Cf. Avenel, *op. cit.*, t. III, p. 249. — « Il detto card^{le} va domani a Brusol per parvi questi tre giorni fuori di travagli et mi ha detto lascia quà Chateauneuf, che andera agiustando le cosse. » Il Principe di Piemonte al duca di Savoia. Susa. 12 et 17 aprile 1629. Arch. di Stato Piemontesi, Vittorio-Amadeo, Principe di Piemonte, 1629-1630.

3. « M. de Chasteauneuf verra M. le prince de Piedmont. commencera à esclaireir l'affaire de Gennes et la reduira en traitté. Comme aussy verra ce qu'on peult adjuster de plus avantageux au mémoire cy dessus pour représenter au roy sur l'affaire de Genève. » Mémoire (sans date). Aff. étr. Genève, II, 202. Cette pièce, classée, comme celle de la p. 201, parmi les documents de l'année 1625, est, à n'en pas douter, d'avril 1629. — « E mi ha sogionto (Richelieu) che, non potendo esser sempre insieme e che bisogna stii segreta, non la trattera altro che lui e me, e Mons. de Chasteauneuf, del quale mi potevo fidar... avendo mi anco detto che M. di Boglion (Bullion) ne Seneterre era bene sapessero questo, non fidandosi di loro in cossa che va segretamente. » Il Principe di Piemonte al duca di Savoia. Susa. 12 aprile 1629. *loc. cit.*

4. Arch. di Stato Piemontesi. Materie politiche. Negoz. con Francia, VIII, n° 43 (copie, d'origine française, très défectueuse).

prise de Genes et qu'il n'est pas raisonnable que les troupes que a présentement M. de Savoye sur pied luy demeurent inutiles à grandz frais et despens, ce qui ne sauroit estre sans donner grand sujet de jalousie à ses voysins, Sa M^{te} consent qu'il en emploie à l'entreprise et à l'attaque de la ville de Genève et pais de Vau et, pour cest effect, qu'il puisse passer le Rosne sur ses terres et qu'il y puisse sesjourner cinq ou six jours sans y faire aucun desgat, ains payer tout ce qu'il prendra. Sa M^{te} promettant de ne donner aucun secours à ceux de Genève et de Berne contre led. s^r duc.

Moyennant lesquelles choses, Mons^r de Savoye promet au roy, s'il prend ladicte ville, d'en faire raser toutes les fortifications et de luy remettre la partie de ladicte ville qui est du costé de la France, comme aussi tout le pais de Vau, comme aussy toutes les places fortes qui y sont et, en tant que besoing seroit, luy céder et transporter tous les droietz et la propriété qu'il a tant sur la partie de ladite ville, qui est du costé de France, comme de tout le pais de Vau et de toutes les terres qui sont assises au delà du Rosne, lequel appartiendra entièrement au roy des deux costés, sans que M. de Savoye y puisse prétendre aucun droit, si ce n'est de tenir des moulins, comme en tiennent à présent ceux de Genève.

Le dict s^r duc se départira semblablement du droit qu'il peut avoir aux vallées de Césery (Chézery) et villages de, etc. (*sic*), qui sont demeurez neutres entre Sa M^{te} et luy par le traicté faict pour le passage des troupes qui iront d'Italie en Flandre et Franche-Comté pour le secours des Estats de Sa M^{te} Catholique ou des siens, sans qu'il puisse prétendre aucun droit sur lesdites terres et vallées, sauf que Sa M^{te} lui promet de luy donner libre passage pour les troupes qu'il aura besoing de faire passer de Lorraine ou d'Allemagne pour son service seulement, pourveu que ce ne soit point pour entreprendre contre les alliés de sa couronne, le tout en sorte que le Rosne et le lac soient, à l'advenir, la borne des Estats de Sa M^{te} et de S. A. en ceste part; ladicte rivière du Rosne et ledict lac demeureront à l'advenir entièrement à Sa M^{te} sans que ledict s^r duc y puisse rien prétendre.

Et d'autant que ledict s^r duc ne peut pas si tost recouvrer le pais de Vau et qu'il ne seroit raisonnable, M. de Savoye estant maistre de Genève, que Sa M^{te} n'eust aucun passaige au delà du lac pour passer dans le pais des Vallois (Valais), ses anciens alliez, ledict s^r duc promet, aussy tost qu'il sera maistre de Genève, de donner tel village et place qu'il plaira au roy de choisir sur le bord du lac, avec telle estendue de terre dont on conviendra, lequel Sa M^{te} pourra fortifier comme bon luy semblera pour se conserver une descente

au deça du lac, ausquelles M. de Savoye sera obligé de donner libre passage sur ses terres pour aller et venir depuis lediet lieu jusques en Valais, toutes et quantes fois qu'il plaira à Sa M^{té}, sans les pouvoir empescher, soubz quelque pretexte et occasion que ce soit, ny fortifier sur le passage aucuns lieux plus près de dix lieues. Mesmes, si le roy le desire, lediet s^r duc consentira que lesdits Valle-siens interviennent à ladicte obligation et demeurent garants, comme estant ledit passage stipulé de Sa M^{té} pour leur conserva-tion et assistance, promettant Sa M^{té} qu'aussitost qu'Elle sera en possession du país de Vau et de toutes les places et forteresses d'icelluy, de remettre ledit passage entre les mains de M. de Savoye, d'autant que lors elle aura le passage assureé pour aller audit pays de Valais.

La ville et país de Gennes estant conquis avec les armes de Sa M^{té} et de M. de Savoye, le roy promet audit s^r duc de luy laisser le país dessoubs et dessus la riviere et, en tant que besoin seroit, luy céder les droits de propriété qu'il a sur ladicte ville et país, sans y plus jamais rien prétendre à l'advenir...

Moyennant quoy. M. de Savoye promet au roy, outre la cession de la partie de Genève et du país de Vau et autres terres sur les-quelles il a droit au delà du Rosne et du lac de Genève, comme il est dict cy dessus, de luy céder et remettre le marquisat de Saluces, avec toutes ses appartenances et deppendances, comme les a autre-fois possédé Sa Majesté, fors et excepté la ville de Carmagnole et l'ab-baye de Casanove et les terres des Langues, qu'il s'est réservé; au lieu de laquelle ville et terres il promet de cedder et transporter la ville de Pignerol, bourgs, villages et lieux qui en deppendent avec toutes les vallées de la Pérouse (Perosa), Angrogne, Saint-Martin et Luserne, celles de Barcelonette, Sture, Demon (Demonte) y com-pris Roquesparvières (Roccaspavera), Santal (Centallo), Droghna (Dronero) et toutes les places et villages qui en dépendent, qui seront plus amplement spécifiez...¹.

Charles-Emmanuel put croire, avec quelque apparence de raison, que ses vœux seraient enfin exaucés. Les concessions consenties par lui au roi Très Chrétien lui paraissaient très suffisantes. Toutefois elles ne furent pas jugées telles par Richelieu, dont les ambitions croissaient en proportion inverse

1. Au dos : « Articoli progettati nelle conferenze di Susa trà il duca Carlo-Emanuele I^o ed il card^{le} di Richelieu, i quali però non ebbero effetto, per una lega, il di cui oggetto doveva essere la conquista della città e Stati della repub-blica di Genova, della città di Geneva e del paese de Vaud, 1629. »

des capitulations successives du chef de la maison de Savoie. On dut « remettre les fers au feu ». Au cours de nouvelles conférences, il fut convenu que Louis XIII « donnant Gennes et les deux rivières de Levant et Ponent » à Charles-Emmanuel, celui-ci lui céderait : ou bien, à défaut de Pignerol, dont le Cardinal méditait déjà l'annexion au Dauphiné, Saluces et ses dépendances, ou bien Genève et le pays de Vaud, « pour échange de tout le Montferrat, en donnant la récompense à M. de Nevers dans l'Etat de Milan »¹.

Malheureusement pour lui, le souverain du Piémont, tout entier à la pensée d'assurer à n'importe quel prix la réussite de ses plans, venait de commettre une irréparable imprudence : celle d'offrir de renoncer en faveur du monarque français à ses droits et à ceux de son héritier « sur les villes et terres du bassin du Léman ». De cette faute de tactique, Richelieu devait, durant plusieurs mois, se prévaloir pour tenter de réduire presque à néant l'importance des avantages qu'eût procurés au duc son entente avec le Louvre. Déjà maître de Suse, il émit la prétention assurément excessive de se faire livrer, « avant qu'effectuer l'entreprise », celles des places piémontaises qui ne devaient être remises à son maître qu'après l'heureux achèvement de celle-ci². C'était demander trop. Plutôt que de se soumettre à cette exigence, Charles-Emmanuel préféra laisser tomber la négociation³. Au reste Rohan levait à nouveau dans ce même temps l'étendard de la révolte en Languedoc et contraignait l'armée royale à opérer une diversion vers Privas. Il était écrit que, cette fois encore, l'indépendance de la petite république du Léman sortirait sauve de la crise qu'elle traversait. A la veille de prendre à son sujet une résolution qu'avaient écartée avec énergie deux au moins de ses prédécesseurs, le monarque français recula. Par

1. Le duc de Savoie au président de Montfalcon, son ambassadeur extraordinaire en France. Turin, 30 novembre 1629. Arch. di Stato Piemontesi, Francia Lettere Ministri, XXX.

2. « Voilà ce qui fust traité à Suse... et on laissa de l'effectuer parce qu'ils (les Français) vouloient préalablement que nous leur remissions ce que nous leur devions donner avant qu'effectuer l'entreprise, et nous entendions, comme nous faisons encore à ceste heure, de le remettre après les choses faites, estant plus raisonnable qu'eux, qui sont les plus forts, assurent ceux qui sont les plus foibles et, qu'à ceste heure tenants encores Suse et ce passage là, ils ont ce qu'ils désirent. » Le duc de Savoie au président de Montfalcon. Turin, 30 novembre 1629, *loc. cit.*

3. Le duc de Savoie à Montfalcon. Turin, 30 novembre 1629, *loc. cit.*

suite, Charles-Emmanuel, déjà désagréablement surpris de la ténacité mise par Richelieu à lui arracher de nouvelles concessions, fut avisé qu'à cette heure l'on se déterminait à Paris au maintien du *statu quo* tant à Gênes qu'à Genève¹.

Si secrètes qu'eussent été les propositions de Charles-Emmanuel et les contre-propositions de Richelieu, les unes et les autres avaient transpiré au dehors². C'est ainsi que le résident britannique en Piémont s'était hâté d'en transmettre le sens général aux autorités de la cité calviniste et d'attirer l'attention de celles-ci sur la gravité du péril qui les menaçait³. L'alarme passée, les suspicions demeurèrent vivaces au pied du Salève⁴, malgré les efforts tentés par Louis XIII et sa mère pour les dissiper⁵. Les actes du gouvernement royal se trouvaient d'ailleurs en contradiction complète avec ses assurances pacifiques et ses promesses, peu sincères à la vérité, d'assistance ou, à tout le moins, de bienveillante neutralité⁶. Le refus opposé, en mai 1630, par le jeune monarque à Jean Sarrasin, qui le suppliait, au nom de ses compatriotes, de reconnaître explicitement la validité du traité conclu à Saint-Julien en 1603, n'était certes pas fait pour calmer les appréhensions genevoises⁷. Celles-ci ne tardèrent pas à s'ac-

1. *Mémoires de Richelieu* (éd. Petitot), t. V, p. 375 et suiv.

2. « Pour preuve de cela, on verra bientôt Genève assiégé et les villes de Languedoc, au lieu de la guerre d'Italie. » Le marquis de La Force à la marquise de La Force. La Haye, 3 mars 1629 (ap. *Mémoires de La Force*, t. III, p. 307).

3. Isaac Wake à Genève. Turin, 8 mai 1629. Arch. Genève. Portef. histor., n° 2862.

4. « Those of Geneva are very suspitious of the french king by reason of a secret advertisement sent them that the said french king hath promised the Pope that the first business he will undertake shall be establishing of a Bishop. » Fleming to Lord Conway. Zurich, 10-20 december 1629. Pub. Rec. Off. Foreign. Switzerl. Misc. Pap., n° II.

5. « The french king of late hath written very kindly unto Geneva besides hath commanded the officers of the army to use Geneva with all possible respect during their abode in those quarters, but they take these proceedings as a confirmation of their suspition. » Fleming to Lord Conway. Zurich, 10-20 december 1629, *loc. cit.* — La reine-mère à Genève. Paris, 9 janvier; Lyon, 10 mai 1630. — Le roi à Genève. Paris, 9 janvier, 9 février; Lyon, 8 mai 1630. Arch. Genève. Portef. histor., n° 2870. — *Mémoires de Richelieu*, t. VI, p. 291.

6. « Sur quoy il (Richelieu) répondit que les espérances que le roy avoit donné à mess^{rs} de Genève estoient des discours faitz pour faciliter le tout... » Le Père Monod au duc de Savoie. Paris, fin d'octobre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Francia. Lettere Ministri, XXX.

7. Sarrasin à Genève. Annecy, 17-27 mai; Grenoble, 20-30 juin; Saint-Jean-

croître ensuite du malencontreux appui prêté par le Louvre à l'évêque d'Annecy à l'occasion des revendications que ce prélat exerçait contre les détenteurs de biens ecclésiastiques dans le pays de Gex¹. Il fallut les démarches pressantes et réitérées des agents du roi de la Grande-Bretagne, jointes à celles des cantons protestants, pour que l'on se décidât à Paris à ne pas pousser plus avant une expérience dont le succès n'était rien moins que certain². Dès le 8 janvier 1631, le roi Très Chrétien adressa aux autorités genevoises une missive des plus rassurantes, pour les aviser que son intention n'avait jamais été de les troubler dans la jouissance des biens qu'elles possédaient « dans les terres de son obéissance »³. En tout autre temps, ces protestations d'amitié eussent été accueillies sans arrière-pensée. Malheureusement les Genevois avaient trop de raisons de les croire mensongères pour qu'ils ne fissent pas leur profit du proverbe italien : *Chi matarella più che non suole, o tradite m'ha, o tradire mi vuole*⁴.

de-Maurienne, 6-16 et 11-21 juillet 1630. Arch. Genève. Portef. histor., n° 2882. — Le roi à Genève. Saint-Jean-de-Maurienne, 23 juillet 1630, *ibid.*, n° 2870. Aff. étr. Genève, II, 247.

1. « E si aprese meco (Brulart de Léon), dicendo che pensava si volessero (Francesi) valer di tanti pretesti per restar in possesso dei Stati del duca di Savoia, dubitando che egli fusse per dipender da Spagnoli, et che lo argomentava anco dalla risolutione che intendesse havevse fatto il re di commetter a quelli di Geneva che accettassero il loro Vescovo et li consegnassero li suoi beni, perche quando si havevse restituita la Savoia con tal risolutione, si haverebbe facilitato il modo a quel Duca d'impatronirsi di quella importantissima piazza in gran pregiudizio del regno di Francia. » Sebast. Venier al Senato. Ratisbonna, 11 novembre 1630. Frari. Germania, LXXIV, n° 13.

2. Cf. Gautier, *Histoire de Genève*, I. VII, p. 179. — Geneva to the king of England, 27 october 1630; 16 march 1631. Public. Record Off. Foreign. Switzerl. Misc. Papers, n° 3. — Berne au roi, 18-28 octobre 1630, 2 mars 1631. St Arch. Bern. Teutsche Missivenbuch, I. V (1619-1632), p. 152 v°. Arch. Genève. Portef. histor., n° 2894. — St Arch. Bern. Rathsmanual, LX, 130 (17 août 1630).

3. Le roi aux cantons protestants. Paris, 8 janvier 1631. Aff. étr. Suisse, XXVII, 167. St Arch. Zürich. Genf VI (1612-1641). — Le roi à Genève; Bouthillier à Genève. Paris, 8 janvier 1631. Arch. Genève. Portef. histor., n° 2889. Aff. étr. Genève, II, 252. — Scaramelli al Senato. Bada, 21 gennaio 1631. Frari. Svizzeri, XXVI.

4. Fleming to Lord Conway. Zurich, 10-20 december 1629. Publ. Rec. Off. Foreign. Switzerl. Misc. Pap., n° II.

III.

Si la mort de Charles-Emmanuel, le plus implacable de leurs adversaires, avait procuré quelque répit aux inquiétudes toujours en éveil des Genevois, le désaveu par Richelieu des négociations de Brulart de Léon et du Père Joseph à Ratisbonne était bien propre à provoquer une recrudescence d'appréhensions chez les magistrats de la petite république. L'ouverture de nouvelles négociations à Cherasco au cœur du Piémont, la crainte que le nouveau duc de Savoie ne se montrât aussi tenace dans ses revendications territoriales que l'avait été le prince auquel il succédait¹, la certitude désormais acquise, qu'au risque de retarder la conclusion de la paix générale, Louis XIII entendait consolider, par le moyen de conventions particulières avec son beau-frère de Turin, les avantages que ses armes venaient de lui assurer aux frontières occidentales de la Haute-Italie, tout concourait à entretenir dans la région du Léman un malaise que les avis tranquillisans reçus de Paris ne parvenaient pas à dissiper².

En fait, depuis l'*Escalade* de décembre 1602, dont la réussite eût sans doute engagé le roi Très Chrétien à rompre le traité de Lyon de l'année précédente et à se porter au secours de la ville que le traité de Soleure de 1579 plaçait sous sa protection, jamais un danger plus réel et plus immédiat n'avait menacé l'indépendance de Genève. Les sages résolutions arrêtées à Suse, au moment du départ du roi pour Privas, s'étaient évanouies. Sous l'influence de considérations auxquelles la question de Pignerol et celle de la Ligue italo-française n'étaient pas étrangères, Richelieu se montrait plus accessible à l'idée d'accorder à Victor-Amédée certaines compensations territoriales, pourvu que le Louvre y trouvât son compte³.

Jusqu'à son dernier jour en quelque sorte, Charles-Emmanuel s'était nourri du fol espoir de rentrer en possession, par la négoc-

1. Cavazza al Senato. Chieri, 5 luglio 1631 (2da). Frari. Francia. LXXVI. — Servien à Richelieu. Moncalieri, 29 août 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 295.

2. Le roi aux cantons protestants. Paris, 8 janvier 1631. Aff. étr. Suisse, XXVII, 167. St Arch. Zürich. Genf VI (1612-1645). — Le roi à Genève. Paris, 8 janvier 1631; Bouthillier à Genève, même date. Arch. Genève. Portef. histor., n° 2889. Aff. étr. Genève, II, 252.

3. Cf. mon *Histoire de la représentation diplomatique*, etc., t. IV, p. 686.

ciation ou par la force, de l'ancien domaine lémanique de sa maison. Loin de se laisser décourager par l'insuccès des conférences de Suse, il avait donné pour instruction à son ambassadeur extraordinaire, le président de Montfalcon, accrédité auprès de Louis XIII dès juin 1629¹, de réclamer à nouveau de ce prince sinon son concours effectif, du moins son assentiment tacite à l'exécution des plans que l'on méditait à Turin contre Genève et le pays de Vaud. Mais la tâche du diplomate piémontais se trouva singulièrement facilitée quand Richelieu, prévenant sa démarche, lui fit spontanément part de son regret que les « combinaisons » ébauchées en avril n'eussent pas abouti².

Désormais, en effet, les rôles se trouvaient en partie intervertis. De sollicité, le principal ministre de Louis XIII allait devenir solliciteur à son tour. Très enclin à tenir pour nulles les ouvertures faites soit par lui-même, soit par d'autres en son nom, il considérait comme définitives en revanche celles à quoi s'étaient laissé entraîner les représentants de la partie adverse³. Le lundi 4 mars 1630, à Bruzolo, où vint le trouver derechef le prince de Piémont⁴, dont le père n'était plus en état d'affronter les armes royales victorieuses, le Cardinal mit en œuvre toutes les ressources de séduction dont il disposait pour gagner la confiance de l'héritier du trône ducal. A cette heure du reste Louis XIII intervenait personnellement auprès de sa sœur Christine et lui faisait espérer, outre la reconnaissance par le Louvre du « titre royal » qu'ambitionnait son beau-père, l'attribution à

1. Mission extraordinaire du président de Montfalcon en France : juin 1629 à février 1630. Arch. di Stato Piemontesi. Francia, Lett. min., XXX.

2. « Mais ce seroit encores davantage nous obliger s'il plaisoit à Sa Maté nous donner une déclaration qu'elle nous lairra tirer raison de noz prétentions sur Genève, sans nul empeschement. » Le duc de Savoie à Montfalcon. Turin, 30 novembre 1629, *loc. cit.*

3. « Le Cardinal s'eschauffe ordinairement quand on luy parle de ces promesses et dit alors que le roy et son Conseil ressentoient bien fort que l'on se voulût servir à leur désavantage des témoignages de bonne volonté qu'ils rendoient aux occasions, que toutes ces promesses se devoient entendre en manière que le roy y treuva son compte, mais que le roy avoit bien plus de sujet de mettre en avant les offres du sr Mazarini qui avoient esté si exprès. » Monod au duc de Savoie. Château-Thierry, 10 novembre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Francia, Lett. min., XXX.

4. Relation succincte de l'entrevue du cardinal et de M. le prince de Piémont, 5 mars 1630. *Mé. étr. Piémont.* XI, 136 (impr. ap. Avenel, t. III, p. 564 et suiv.).

celui-ci de Genève, du pays de Vaud, voire de Neuchâtel, en échange de Pignerol et des vallées « de sa dépendance¹ ».

Devenue duchesse, quelques semaines plus tard, la sœur du roi Très Chrétien ne devait pas oublier les promesses de ce dernier. Elle se chargea de les lui rappeler dès le mois d'octobre 1630, par l'entremise de Provana de Druent que le duc dépêchait en mission extraordinaire à la cour de France². De son côté, Victor-Amédée ne demeura pas inactif. Son envoyé à Paris emportait des instructions très détaillées, car elles contenaient l'énumération des conditions mises par lui à son adhésion sans réserve aux intérêts du Louvre. C'était bien, en somme, d'un bouleversement politique dont l'Espagne et ses alliés eussent fait les frais tant en deçà qu'au delà des Alpes, d'une diversion française en Allemagne et aux Pays-Bas et d'une expédition militaire en Ligurie d'abord, puis sur les rives occidentale et septentrionale du Léman que le nouveau souverain du Piémont attendait l'agrandissement de sa maison et la satisfaction de ses ambitions³.

1. « Je repris mon discours depuis le voiage de Suse, de l'an 1630. et en conséquence ce qui s'estoit passé entre V. A. et le cardinal de Richelieu à Brusol, les espérances qu'il avoit donné de Genève, du pays de Vaux et de Neufchastel, moiennant l'alliance... J'adjoustay les promesses que le roy avoit fait faire à Madame, tandis qu'on traittoit l'accordement : que sy V. A. se dispoit à donner satisfaction à S. Mté pour Pignerol, que le roy feroit que V. A. l'auroit pour Genève et qu'il honoreroit Madame de la mesme qualité que ses sœurs. » Le Père Monod au duc de Savoie, Paris, fin d'octobre 1631. Arch. di Stato Piemontesi. Francia, Lett. min., XXX.

2. « Mais voiant à ceste heure naistre des grandes nouveutez, qui semblent pouvoir troubler la tranquillité que la paix faisoit espérer, j'ay voulu presser davantage ce voyage pour remonstrer (au roy) que il m'a semblé très à propos et nécessaire qu'on luy face resenter (au duc) les effets qu'on nous a tousjours fait espérer, et, qu'à cet effet, il plaise à Sa Mté se declarer plus particulièrement des avantages dont il m'a fait parler et promettre icy par ses ministres, ne m'estant pas séant de persuader à Sa Mté combien il luy est important d'obliger ceste maison à la France et les avantages que ses interests en peuvent recevoir après que ses ministres l'ont veu et espruvé sur les lieux pour en pouvoir sullisamment attester.

« Si l'on luy demandera quelles intentions l'on m'a donné ou que l'on en propose des autres, il est nécessaire qu'il soit instruit comme diverses fois l'on nous a fait esperer Genève, le tiltre de roy à ceste maison et autres semblables, que je scay ont esté dict au s^r Mazarin, me les aiant lui-mesme plusieurs fois reitez. » Instruzione di Madame Reale Cristina a M. de Druent spedito in Francia, Ottobre 1630. Arch. di Stato Piemontesi. Materie politiche. Negoz. con Francia, IX, n° 9 (ce document se trouve reproduit sous le n° 36 avec la date (erronée) de 1631).

3. Mémoire pour servir d'instruction à M. de Druent, Octobre 1630. Arch. di Stato Piemontesi. Materie politiche. Negoz. con Francia, IX.

Convaincu, non sans raison, que son royal beau-frère ne songeait pour lors qu'aux moyens de conserver Pignerol, il lui parut opportun d'insister à nouveau pour que le Louvre renonçât expressément à la protection de Genève et lui laissât toute liberté de s'emparer de cette ville¹. A supposer, ainsi qu'on l'espérait à Turin, que le succès favorisât les diverses entreprises des alliés, le nouveau duc se déclarait prêt à céder au roi Pignerol, pourvu que ce dernier lui remit, à son choix, Genève ou une partie du Montferrat².

Les conférences qui, durant quelques semaines, se poursuivirent à Paris entre le ministre piémontais et certains membres du Conseil royal aboutirent à un résultat dont la divulgation eût causé quelque émoi au sein des *Stati liberi* d'Allemagne, de Suisse et d'Italie. Les 7 et 8 février 1631, soit un mois jour pour jour après l'expédition de la missive où Louis XIII protestait de ses sentiments d'amitié envers les Genevois, trois projets de traités avaient été élaborés à la cour de France, puis confiés à Particelli d'Émery, avec ordre de les soumettre au duc en l'invitant à les signer sans y apporter de modifications, ni dans le fond, ni dans la forme³. Le premier de ces traités instituait une alliance offensive et défensive entre les gouvernements de Paris et de Turin⁴. Le second mettait en lumière l'extrême importance que le Cardinal attachait à ne pas se dessaisir de Pignerol et sa volonté de conserver cette place au prix de la cession à Victor-Amédée de quelques terres en Montferrat. Dans l'état

1. « S. M^{te} è supplicata da S. Aza di levar ogni sua protettione alla città di Geneva, con le dichiarazioni necessarie per questo. » Mémoire pour servir d'instruction à M. de Druent. Octobre 1630, *loc. cit.*

2. « Et quando S. M^{te} volesse ritenersi per sempre Pinerolo, con la valle de Clusone, S. M^{te} fara dare a S. Aza le sopradette piazze del Monferrato... o pure, quando fosse de maggiore gusto di S. M^{te}, dara Geneva a S. Aza per Pinerolo et Alba. » Mémoire pour servir d'instruction à M. de Druent. Octobre 1630, *loc. cit.*

3. « Neantmoins, s'il y avoit quelques mots à y adjouster ou à diminuer, qui ne soient pas contre la substance desdicts traités et les intentions de Sa M^{te}, ils le pourront faire en observant tres soigneusement que les termes qui seront changés n'alterent ce qui a esté projette et ce qui est porté par lesdicts traités. » Instruction au s^r de Toiras, mareschal de France et lieutenant général de l'armée du roy en Italie, au s^r Servien, membre du Conseil d'Etat du roy et secrétaire de ses commandements, et au s^r d'Ilémery, etc. 7 février 1631. All. étr. Piémont, XVII, 35.

4. Traité d'alliance entre le roi et le duc de Savoie. 8 février 1631. All. étr. Piémont, XVII, 37.

de dépendance où ce prince se trouvait momentanément à l'égard de son beau-frère, il était à prévoir que sa résistance aux sollicitations impératives du principal ministre français ne serait pas de longue durée. De fait, le 31 mars déjà, le fils de Charles-Emmanuel se résigna à apposer son seing sur les deux traités qui lui étaient présentés¹.

Un troisième document, on l'a dit, avait été remis à Particelli d'Émery avant le départ de cet ambassadeur pour Turin. Ce document nous a été conservé. Son importance est extrême. On y lit, au verso, de la main de Charpentier, un des secrétaires du Cardinal, ces mots : « Projet de traité entre le roy et M. de Savoie, pour la ville de Genève et le pays de Vau, 8 février 1631, » et, de celle de Bouthillier, cette mention suggestive : « Le roy donne pouvoir au s^r d'Hémery, conseiller en son Conseil d'État, de passer et arrester avec M. le duc de Savoie le traité dont la copie est cy dessus escripte, promettant Sa Majesté avoir agréable, tenir ferme et ratifier ce qui aura esté faict, arrêté et signé par ledit s^r d'Hémery, suivant et conformément audit traité. Fait à Paris, le 8^e février 1631. Signé : LOTIS et, plus bas : BOUTHILLIER. Délivré au s^r d'Hémery, le mesme jour. »

Le texte de cette pièce ne prête, au reste, à aucune ambiguïté. Il y est stipulé, en effet :

Que M. de Savoie cédera et transportera et en passera tous actes dont il sera requis, en la meilleure forme et manière qu'il se pourra, et, cependant, cède et transporte dès à présent au roy tous les droicts, raisons et actions qu'il a et peult avoir et jamais prétendu sur la ville et communauté de Genève et toutes les appartenances et dependances d'icelle pour en user et disposer ainsy que bon luy semblera, et d'autant que lesdits droicts seroient inutiles à Sa M^{te} si elle n'entroit en possession et jouissance d'iceulx, pour parvenir à ceste fin, il a esté arrêté que, la paix generale ayant esté executée en Italie en sorte que Pignerol demeure entre les mains du roy, selon les conventions particulières qui en ont esté arrêtées le ... ledit sieur duc de Savoye, du jour du présent traité en un an ou peu après, commencera à mouvoir ses armes contre ceulx de la dite ville, comme s'il n'avoit point transporté ses droicts au roy et, qu'au

1. Instructions au s^r de Toiras, etc. 7 février 1631, *loc. cit.* — Projet de traité avec M. de Savoie pour l'eschange de Pignerol. 7 février 1631. *Ann. étr. Piémont*, XVII, 26.

mesme instant, Sa Majesté fera avancer les siennes sans declarer à quel desseing, avec ceste correspondance. qu'estant jointes, elles attaqueront laditte ville jusques à tant que le roy en soyt maistre et en ayt l'entière possession. A esté convenu que, pour cest effect, le roy fournira douze mil hommes de pied et mil chevaux, et ledit sieur duc dix mil hommes de pied et mil chevaux.

En considération de ce que dessus a esté arresté que la susdite ville et dependances d'icelle estant conquises et entre les mains du roy, les armes du roy et celles dudit sieur duc seront employées au recouvrement du pays de Vau, qui appartient légitimement audit sieur duc, et ne pourront estre posées qu'il n'en soit le maistre et possesseur.

Ces conquestes estant faites, le roy et ledit sieur duc demeureront respectivement obligez pour jamais, l'un envers l'autre, à continuer en toutes occasions ce qui sera de leur pouvoir et puissance pour se maintenir en la possession de la susdite ville et communauté de Genève et dependances, ensemble en celle du pays de Vau contre qui que ce puisse estre qui les voudra troubler, Sa M^{te} promettant secourir pour cet effet led. sieur duc toute fois et quantes qu'il sera attaqué audit pays, et ledit sieur duc de faire le mesme si Sa M^{te} estoit attaquée en ladite ville, communauté et dependance de Genève.

Oultre ce que dessus, ledit sieur duc se départ volontairement et cède et transporte au roy tous les droicts qui luy estoient réservés par le traité de ... sur la vallée de Cizeri, qui demeurera en propre au roy et à ses successeurs à perpétuité. Sa M^{te} promettant luy accorder libre passage par ladite vallée aux troupes dont il se voudra servir pour la défense de ses Estats touttefois et quantes qu'il sera attaqué¹.

Les plénipotentiaires français à Cherasco reçurent communication de ce projet de traité le jour même où leur collègue Émery les rejoignit dans cette ville, soit le 4 mars². S'ils s'abstinrent de le soumettre à la signature du duc de Savoie dans le même temps que ceux auxquels ce prince souscrivit le 31 mars, il n'en faut pas chercher la raison dans un scrupule tardif de Richelieu, mais dans ce fait que Toiras et Servien, connaissant l'importance des intérêts qui leur étaient confiés, refusèrent d'assumer

1. *ME. étr. Piémont*, XVII, 37.

2. Provana de Druent avait regagné Turin dès le 24 février. *Arch. di Stato Piemontesi. Materie politiche. Negoz. con Francia*, IX.

une responsabilité dont tous deux entrevoyaient déjà alors l'extrême gravité¹.

Au demeurant, l'ajournement de la discussion des articles relatifs au coup de main contre Genève devait permettre aux ambassadeurs du roi Très Chrétien de conduire à bien avec plus de célérité les négociations de l'alliance franco-piémontaise et de la cession de Pignerol. Leur mission accomplie quant à ces deux points², ils estimèrent ne pouvoir se dispenser d'exécuter les instructions de la cour en ce qui concernait les remaniements territoriaux projetés dans la région du Léman. A dire vrai, ce fut à l'un d'eux, au s^r d'Émery, qu'ils s'en remirent plus particulièrement du soin d'entamer ces pourparlers délicats, tandis qu'eux-mêmes, Toiras et Servien, occupés à résister aux prétentions des ministres espagnols, commençaient à douter du succès de leurs démarches en vue de la paix générale³. Or, d'emblée, la conviction s'établit dans l'esprit de l'envoyé français que le duc entendait « retirer le principal avantage de cette affaire et en laisser la plus petite part à Sa Majesté »⁴. Non seulement Victor-Amédée se refusait à céder au roi la vallée de Chézery, langue de terre étranglée entre le Bugey et le bailliage de Gex, mais il prétendait rentrer en possession de quelques villages de cette dernière contrée, sous couleur d'assurer ses communications avec le pays de Vaud, le jour où Genève aurait reçu une garnison française. Cette perspective, au reste, lui souriait peu. Dès lors, il eût préféré récupérer Lausanne et Nyon, sans pour cela renoncer à ses desseins au pied du Salève⁵.

Si pressé qu'il fût de voir aboutir des pourparlers dont l'issue favorable l'eût, à son sentiment, dédommagé des sacrifices qu'il

1. Émery à Richelieu. Cherasco, 4 avril 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 38.

2. Traicté général avec M. de Savoye. — Traicté d'eschange pour Pignerol. 6 avril 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 73. — Remarques sur le traitté fait à Querasco, le 6^e avril 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 46.

3. Mazarin à Richelieu. Cherasco, 2 et 12 avril 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 86, 101. — Émery à Richelieu. Cherasco, 4 avril 1631, *ibid.*, fol. 38.

4. Toiras et Servien à Richelieu. 11 août 1632. Aff. étr. Piémont, XX, 188. — « Ce que nous jugeons du dessein de [M. de Savoye] est que, dans la chaleur de l'eschange et de l'alliance que vous scavez qu'ilz ont proposée, ils ont désiré [que le roy conquist Genève et le pays de Vau sans interest pour] luy, [mais avec ce seul dessein de le luy remettre] purement et simplement. » Mémoire sur les sommes payées au cardinal de Savoye (chiffre). Château-Thierry, 14 novembre 1631. Aff. étr. Piémont, XVIII, 414.

5. Emery à Richelieu. Cherasco. 4 avril 1631. Aff. étr. Piémont, XVI, 38.

avait faits en ratifiant les deux accords du 31 mars, Victor-Amédée ne tarda pas à se convaincre des difficultés que ses conseillers et lui rencontreraient encore avant d'atteindre leurs fins. Il savait les plénipotentiaires français hostiles à ses projets de conquête dans la région du Léman¹, peinés de ce que le roi et son principal ministre parussent les encourager et décidés à ne s'éloigner en rien du texte précis de leurs instructions². Le duc se résolut en conséquence à transporter derechef à Paris les négociations qu'il désespérait de mener à bien en Piémont³.

Ed. ROTT.

(*Sera continué.*)

1. « Toutes les fois qu'il nous en parle, nous la luy faisons (cette affaire) extrêmement difficile, à l'exemple du feu roy. » Servien à Richelieu. Moncalieri, 29 août 1631. *Arch. étr. Piémont*, XVI, 295.

2. « Toccai già in altre mie riverentissime lettere a Vostra Serenità i pensieri che haveva questa Altezza di recuperare il Paese di Vo... Hora è uscita a tenerne proposito con l'ambasciatore Servien per sottrarne quali potessero essere i sensi della Franza. Sopra questo tentativo, l'ambasciatore ha procurato di divertirne il duca, non solo con le difficoltà dell'impresa et essendo Bernesi assai forti per difendersi, ma anco per lo riguardo dell'alleanza che essi hanno con sua Maestà... » Girolamo Cavazza al Senato. Chieri, 5 luglio 1631 (2da). *Frari. Francia*, LXXVI, 134.

3. « L'affaire que vous m'aviez fait l'honneur de me commettre particulièrement, je ne la sinneray (*sic*) pas icy; le prince cardinal en portera le pouvoir, parce que je trouve que M. de Savoie me veut faire sortir de mes instructions et du pouvoir qu'il vous a plu de me donner. » Émery à Richelieu. Cherasco, 4 avril 1631, *loc. cit.*

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES

SOURCES INÉDITES DE L'HISTOIRE DU MAROC

DE 1530 A 1845

D'APRÈS L'OUVRAGE DE M. LE COMTE HENRY DE CASTRIES¹.

M. de Castries a exposé, dans un avant-propos, comment il fut amené à entreprendre cette publication : *les Sources de l'histoire du Maroc*. Ayant conçu le projet d'écrire une histoire de ce pays, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'une telle œuvre manquait d'assises solides. Les innombrables articles énumérés dans l'excellente *Bibliography of Morocco*, de Sir R. Lambert Playfair, se réduisirent, après un examen critique éliminant toutes les non-valeurs, à un petit nombre d'ouvrages vraiment utilisables. Beaucoup de ceux que mentionnait Sir R. Lambert Playfair ou se répétaient les uns les autres, ou n'étaient que les produits d'imaginations fantaisistes. De plus, sur certaines époques, les ouvrages imprimés ne donnaient aucuns renseignements et laissaient subsister de nombreuses lacunes. L'œuvre que M. de Castries avait projetée n'était donc pas réalisable à l'aide des matériaux déjà existants. Avant d'écrire une histoire du Maroc, il apparaissait indispensable d'en réunir les éléments essentiels.

C'est ainsi que M. de Castries, renonçant à son premier dessein, fut conduit à entreprendre une vaste exploration dans les dépôts d'archives et les bibliothèques de France et de l'étranger. Elle produisit immédiatement en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Espagne, en Portugal, en Italie, une abondante moisson de documents, traités secrets, correspondances d'ambassadeurs, de marchands, mémoires, contrats d'affrètement, associations de trafic, etc.

M. de Castries ne pouvait, comme il l'eût jugé préférable, publier

1. Comte Henry de Castries, *les Sources inédites de l'histoire du Maroc de 1530 à 1845*. Paris, Ernest Leroux, 1905-1912, gr. in-8° (6 vol. parus).

tous ces documents, quelle qu'en fût la provenance, dans une seule série chronologique. Comme ils étaient disséminés à travers les principaux États de l'Europe, il eût fallu attendre qu'ils fussent tous réunis et, par suite, ajourner indéfiniment la publication. Ils ont donc été groupés en volumes, suivant leur pays d'origine, et rangés dans chaque volume par ordre de dates. La collection, qui s'étendra de 1530 à 1845, comprendra trois séries chronologiques, dont la première (1530-1660) coïncide avec la durée de la dynastie saadienne¹, et autant de sous-séries que de pays d'où proviennent les documents.

Des textes publiés à l'état brut, avec peu ou point d'appareil critique, sont à peine utilisables pour l'historien. Cela est particulièrement vrai quand ces documents se rapportent à un pays généralement ignoré, à un peuple à demi barbare. Aussi l'auteur, que de longs séjours en pays arabes ont familiarisé non seulement avec la langue, mais encore avec les mœurs de ces pays, a-t-il multiplié les notes et les commentaires. De plus, pour éclairer tout un ensemble de textes, il insère très fréquemment des introductions critiques dont quelques-unes sont déjà de vrais chapitres d'histoire². Ce travail d'appropriation et de mise en valeur des textes n'a certainement pas été la partie la moins laborieuse ni la moins délicate de sa tâche. Les documents sont publiés dans leur langue originale avec un grand souci d'exactitude. Presque tous sont précédés d'analyses qui en résument le contenu. Seuls les textes arabes et néerlandais sont accompagnés de traductions.

Les six volumes de la collection publiés à ce jour (*France*, t. I-III, 1530-1660; *Pays-Bas*, t. I-III, 1578-1624) justifient déjà amplement l'espoir que M. de Castries fondait sur ses recherches. Ils l'autorisent à dire qu'elles ont « répandu un jour nouveau sur l'histoire du Maroc, rectifié des dates erronées, révélé des événements ignorés ou assigné à ceux qui étaient connus leurs véritables causes, en dévoilant les négociations secrètes des chancelleries ».

La chute des Beni Merin et l'avènement de la dynastie saadienne, qui restaient très obscurs, seront suivis de très près à l'aide des documents espagnols et portugais dont la publication viendra à son

1. 2^e série : *Dynastie filalienne (1660-1757)*. — 3^e série : *Dynastie filalienne (1757-1845)*.

2. Citons, entre autres, *les Chrétiens au Maroc (France, t. III, p. 93-98)*; *les Marocains à Salé et Sidi el-Agouchi (Ibid., p. 187-198)*; *la Zaouia de Dila et la chute de la dynastie saadienne (Ibid., p. 572-583)*. Signalons aussi l'introduction de *Pays-Bas*, t. I, et celle de *France*, t. III. Cette dernière, qui a pour titre *Agents et voyageurs français au Maroc (1530-1560)*, se compose

tour. Vers 1560, l'histoire intérieure du Maroc, grâce aux textes déjà publiés, s'éclaire et se précise de plus en plus. Le 4 août 1578, date de la célèbre bataille d'El-Ksar-el-Kebir, dans laquelle le jeune roi de Portugal, D. Sébastien, est défait et tué¹, marque aussi l'avènement du chérif Moulay Ahmed *el-Mansour*, qui succède à Moulay Abd el-Malek, emporté par la maladie le jour même de sa victoire². Pendant le règne glorieux du nouveau souverain (1578-1603), le Maroc, réuni sous un seul maître, jouit d'une tranquillité intérieure tout à fait exceptionnelle; mais à la mort de Moulay Ahmed *el-Mansour* éclate entre ses trois fils, Moulay ech-Cheikh, Moulay Abou Farès et Moulay Zidàn, une longue guerre civile dont les horreurs, au dire d'un historien arabe, « auraient fait blanchir les cheveux d'un enfant à la mamelle » et qui ne se termine qu'en 1609. Les deux villes rivales de Fez et de Merrakech tiennent chacune pour un prétendant. C'est autour de cette dernière, qui est la vraie capitale de la dynastie saadienne, ou dans ses murs, que se livrent les batailles les plus acharnées. De cette lutte nous avons un témoin véridique et précis en la personne de Pieter Martensz. Coy, que les États-Généraux des Pays-Bas viennent d'envoyer comme résident au Maroc et qui séjourna à Merrakech du 4 juillet 1605 au 5 août 1609. « En onze semaines, il voit trois prétendants entrer successivement à Merrakech par la force des armes. » Il assiste, en 1607, du haut de sa terrasse, à un véritable carnage des gens de Fez par ceux de Merrakech. Les entrées victorieuses dans cette dernière ville des

d'une série de notices biographiques, disposées dans l'ordre chronologique; elle permet de suivre l'origine, le développement et les vicissitudes des relations entre la France et le Maroc pendant le règne de la dynastie saadienne.

1. Cf. *France*, t. I, p. 395-676, les relations de cette bataille, précédées d'une importante note critique.

2. « En ce rencontre, les Mores perdirent deux cornettes, non sans douleur du roy Abdelmelec, lequel, estant au milieu de la garde à cheval, et voyant les siens fuir si laschement, en fut si marry et enfurié, qu'encore qu'il fust si foible qu'il ne pouvoit se tenir à cheval, si voulut-il aller assaillir en personne les chrestiens du côté que les siens fuyoient, pour les faire rentrer au coullit. Mais sa garde voyant son extreme foiblesse luy ostèrent les resnes de son cheval et l'empeschèrent de passer outre. Et comme il s'efforcast de mettre la main à l'espée pour se despecher d'eux à force, il ne peut, ayant les bras saisis de paralysie. Cecy causa qu'il fut si outré d'angoisse, que, perdant la parole, il tomba sur l'arçon de la selle, et ne peut dire sinon qu'ils marchassent plus avant, comme ils feirent environ un ject de pierre: mais ce pendant il meïrent leur Roy en sa lictière, où au bout de demye heure il passa de ce siècle en l'autre; ce nonobstant, on cela sa mort, et feignit on qu'il reposoit. » (*France*, t. I, p. 490, trad. française (1579) de la relation de Fray Luis Nieto.) Cf. *Ibid.*, p. 644, le récit d'Agrippa d'Aubigné (*Histoire universelle*) et, note 2, celui de Montaigne (*Essais*, liv. II, chap. XXI).

divers compétiteurs, tous ces succès sans lendemain, sont une source de dépenses pour l'infortuné P. M. Coy. A chaque fois, il lui faut donner aux cavaliers du vainqueur, qui accourent chez lui pour lui apporter la bonne nouvelle, la gratification d'usage, le « pain des messagers¹ ».

Cependant, le pouvoir finit par rester aux mains de Moulay Zidân qui demeure jusqu'à sa mort (1627) le souverain officiel du Maroc. Mais cette souveraineté est bien précaire et bien à l'étroit. La région de Fez, livrée à l'anarchie, échappe complètement à l'autorité du chérif. Puis des marabouts se soulèvent contre lui. L'un d'eux, Abou Mahalli, le contraint, en février 1612, de quitter Merrakech et de se réfugier à Sali, puis à Sainte-Croix-du-Cap-de-Guir (Agadir). Vainqueur en 1613 de cette insurrection, grâce au concours d'un autre marabout. Sidi Yahia ben Abdallah, qu'il a appelé à son aide, il voit, en 1619, se dresser à son tour. Battu en plusieurs rencontres, enfermé à nouveau dans Safi avec ses femmes et ses richesses, il est sauvé par la discorde qui se met au camp des rebelles. D'autre part. Sidi Ali ben Mohammed ben Moussa, le cheikh de la zaouïa d'Igh, établit son autorité dans le Sous et l'étend depuis la côte Atlantique jusqu'au Tafilelt inclusivement, tandis que Sidi el-Ayachi, qui s'est voué à la guerre sainte contre les chrétiens des *fronteras*, surgit dans la région de Salé et domine peu à peu tout le pays compris entre Taza et le Tamesna. L'autorité de Moulay Zidân se trouve ainsi réduite à Merrakech et à Safi. Ce chérif, cependant, « avec de rares qualités de constance et d'énergie, arriva à exercer un certain pouvoir; il est le dernier prince de la dynastie saadienne faisant figure de souverain. A sa mort, le Maroc presque tout entier obéit aux chefs des confréries religieuses et aux marabouts; ils sont les véritables maîtres du pays ».

De ces confréries religieuses, la zaouïa de Dila² est la plus puissante. Née sous le règne de Moulay Ahmed *el-Mansour*, qui juge prudent, ainsi que Moulay Zidân, de vivre en bonne intelligence avec elle, elle devient, après l'avènement, en 1637, de son troisième chef, Sidi Mohammed el-Hadj, petit-fils de son fondateur, une grande puissance temporelle. Fez, Mekines et leur territoire, les

1. On lit dans un Compte des dépenses de P. M. Coy, *Pays-Bas*, t. I, p. 637 : « Dépenses faites depuis l'époque où Moulay Abdallah, fils de Moulay ech-Cheikh, s'empara pour la première fois de Merrakech : 10, 11, 12 décembre [1606] : pour pain des messagers à diverses personnes, comme soldats, musiciens et autres, qui vinrent me visiter de la part de Moulay Abdallah, comme c'est l'usage en pareille circonstance... Onces, 400. »

2. Sur l'emplacement de cette ville, qui n'avait pas encore été déterminé d'une façon précise, voy. *France*, t. III, p. 574, note 6.

Berbères du moyen Atlas reconnaissent son autorité. Son influence s'étend au sud du haut Atlas. Elle inflige, en 1638, une déroute complète au faible chérif Moulay Mohammed ech-Cheikh *el-Aseghir*, qui s'enfuit d'une traite jusqu'à Merrakech. Sidi el-Ayachi est vaincu par elle et meurt assassiné (1641). Elle impose sa suzeraineté aux pirates de Salé. Elle commande à Arzila, à El-Ksar el-Kebir, à Tétouan. Elle est maîtresse de la plus grande partie du Maroc. Mais un pouvoir rival s'avance contre elle dans la haute vallée de la Moulouia. Ce sont les chérifs filaliens dont la famille va bientôt remplacer la dynastie saadienne. Établis dans le sud du Tafilet, ils ont étendu leur autorité sur toutes les oasis et se sont rendus maîtres du Draa et de la région saharienne. En 1646, la lutte s'engage entre eux et les dilaites, qui sont une première fois vainqueurs. Elle se poursuit à travers de nombreuses vicissitudes et se termine en 1668 par l'écrasement des dilaites, dont la ville même est détruite de fond en comble. Cependant, le dernier chérif de la dynastie saadienne, Moulay el-Abbas, était mort assassiné le 24 novembre 1659. Son empire se trouvait alors réduit à la banlieue de Merrakech. Pendant le long règne de Moulay Ismail (1672-1727), le Maroc se trouva de nouveau rassemblé sous une domination unique.

Il suffit de comparer les documents publiés par M. de Castries et ses diverses introductions critiques avec une histoire comme celle d'El-Oufrâni pour se rendre compte de tout ce que son immense travail apporte de nouveauté et surtout de précision au récit chaotique de l'écrivain arabe. Toute cette période souvent confuse de l'histoire intérieure du Maroc, M. de Castries est parvenu à la débrouiller presque complètement. Il a notamment pu dresser une carte politique du Maroc en 1660, où sont indiquées les diverses sphères d'influence en lesquelles cet empire se partage alors sous ses nombreux maîtres.

Ces résultats précieux montrent que même l'histoire intérieure du Maroc ne peut s'écrire qu'à l'aide des documents de provenance européenne. Ceux-ci, comme il était naturel, n'ont pas été moins révélateurs pour l'histoire extérieure du pays. Ici, en effet, on peut non seulement dire que presque tout était à faire, mais c'est à peine si l'on soupçonnait qu'il y eût quelque chose à faire. M. de Castries écrit fort justement : « Un fait resté jusqu'ici dans la pénombre, sinon dans l'ombre de l'histoire, est l'entrée du Maroc, à la fin du XVI^e siècle, dans la politique européenne. A aucune autre époque on ne trouve à Merrakech, à Fez et jusque dans les *mahalla* des chérifs un aussi grand nombre d'agents européens : résidents atti-

trés, négociants, aventuriers chargés de missions ténébreuses. »

Ces relations étroites ont une double origine, commerciale et politique.

En 1532, un gentilhomme français, Aymond de Molon, se rend à Fez et revient avec une lettre pour François 1^{er} de Ahmed ben Mohammed *el-Ouallassi*, l'un des derniers souverains de la dynastie mérinide. Il fait, à son retour, de telles descriptions de la richesse du pays que François 1^{er} se décide à envoyer, en 1533, une ambassade commandée par Pierre de Piton. Elle apporte en présent au roi de Fez des montres, des miroirs, des peignes... Une nouvelle lettre de ce prince au roi de France accorde aux sujets de celui-ci la libre navigation sur les côtes du Maroc. En même temps, divers animaux, un lion, trois autruches, quatre lévriers, sont envoyés pour les ménageries royales¹. Ce premier essai de relations officielles entre la France et le Maroc paraît avoir été sans lendemain. On n'en trouve pas d'autre exemple avant l'année 1560, date à laquelle le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, entre en négociations avec le chérif Moulay Abdallah *el-Ghalib* (1556-1574). Les pourparlers aboutissent à un traité entre Antoine de Bourbon et le chérif, par lequel celui-ci s'engage à céder au roi de Navarre la place de El-Ksar es-Seghir et recevra en retour une troupe de 500 hommes d'armes, une garde de 30 halberdiers et 10 cavaliers, ainsi que des munitions et du matériel de guerre. L'intention du roi de Navarre était d'offrir la place de El-Ksar es-Seghir à Philippe II, en échange de la partie de la Navarre occupée par l'Espagne². Ces projets n'eurent pas de suite. En 1561, Robert Bordet est envoyé au Maroc par Charles IX pour obtenir du chérif le monopole de l'exportation du sucre et du cuivre. Le chérif y consent, à la condition que le métal exporté sera payé en armes et en munitions et que la France importerait au Maroc toutes les marchandises nécessaires à ce pays³. Cette affaire ne semble pas non plus avoir abouti.

L'intérêt des documents qui s'y rapportent, ainsi que du traité passé avec Antoine de Bourbon et dont plusieurs clauses assurent la protection des négociants français dans les ports marocains, c'est d'attester l'existence des relations commerciales entre les deux pays. C'est ce qu'établit plus nettement encore un acte du 1^{er} octobre 1570, par lequel divers marchands de Rouen s'associent « pour faire la traicte et traffiq des marchandises au pays de Barbarye et ès lieux de Saby, Sainte-Croix de Cap de Gay, Marroque et terres du The-

1. Cf. *France*, t. III, Introduction, p. 1 et II.

2. Cf. *Ibid.*, p. II-IV.

3. Cf. *Ibid.*, p. IV.

rouden, pour ausdicts lieux envoyer marchandises de toilles blanches et autres marchandises qui se trouveront plus propres et commodes pour ledict pays pour subvenir et employer à faire ung party de sucre, [tant] blancz que moyens, et ce jusques à la somme de quatre vingtz mil ducatz¹... »

En 1578, Guillaume Bérard, qui avait déjà séjourné au Maroc, y est renvoyé, sur la demande même de Moulay Abd el-Malek, avec le titre officiel de consul. Revenu en France en 1579 pour notifier à Henri III l'avènement de Moulay Ahmed *el-Mansour*, il repart pour le Maroc en 1580, avec des instructions qui lui enjoignent de complimenter le nouveau chérif sur son avènement, d'obtenir le libre accès des ports marocains aux navires français, la délivrance des captifs, l'autorisation d'extraire 40,000 quintaux de cuivre et 25,000 quintaux de salpêtre². Vers 1587, Arnoult de Lisle remplace Guillaume Bérard, en fait, sinon avec le titre officiel de consul, à la cour de Moulay Ahmed *el-Mansour*, où il séjourne jusqu'en 1599³; puis Étienne Hubert lui succède et reste un an à Merrakech⁴. Les séjours successifs au Maroc de ces agents, — tous trois médecins, selon le désir du chérif lui-même, — montrent les relations suivies qui s'étaient alors établies entre ce pays et la France.

Le commerce européen au Maroc se concentrait à Safi où des navires marchands abordaient presque journellement. Dans une lettre aux États-Généraux des Pays-Bas, du 6 mars 1610, Moulay Zidân rappelle lui-même que le Maroc est pourvu « de toutes sortes d'animaulx nécessaires, sans nombre, et est fourny de mines tant d'or⁵, cuivre, soulfre, plomb, fer et aultres métaux et choses nécessaires pour la guerre »⁶. Outre ces divers articles, on exportait encore de ce pays les peaux, l'huile, le sucre⁷, la cire, les amandes, les figes, le miel, l'ambre gris, le brésil, le salpêtre. On

1. Cf. *France*, t. I, p. 303. — Cf. *Ibid.*, p. 133 et 143, deux contrats d'affrètement faits à Rouen, en 1587 et 1588. — Deux membres d'une des grandes maisons de commerce de Rouen, les frères Thomas et Jean-Baptiste Le Gendre, eurent avec le Maroc des relations très actives. Ils y firent eux-mêmes d'assez longs séjours sous le règne de Moulay Zidân. Thomas Le Gendre a laissé une relation sur le Maroc qui fut imprimée en 1670 et que M. de Castries a republiée (*France*, t. III, p. 691-740).

2. Cf. *France*, t. III, Introduction, p. VI-IX.

3. Cf. *Ibid.*, p. XIII-XXI.

4. Cf. *Ibid.*, p. XXII-XXVII.

5. L'or ne semble pas être un produit naturel du Maroc; mais la poudre d'or y était apportée en grande quantité du Soudan, dont Moulay Ahmed *el-Mansour* avait fait la conquête (cf. *France*, t. II, p. 359).

6. Cf. *Pays-Bas*, t. I, p. 500.

7. La culture de la canne à sucre fut extrêmement florissante au Maroc, notamment dans la région du Sous, jusqu'à la mort de Moulay Ahmed *el-Man-*

y importait principalement les toiles et les munitions de guerre¹.

On conçoit que des intérêts commerciaux aient attiré tout particulièrement les Hollandais au Maroc. Le 15 octobre 1596, Bartholomeus Jacobsz. adresse, au nom des marchands d'Amsterdam, une requête aux États-Généraux. Il les prie d'écrire à Moulay Ahmed *el-Mansour* pour que celui-ci accorde au commerce hollandais au Maroc la même liberté qu'aux navires anglais. Il offre, à cet effet, aux États-Généraux, un notable de Fez, qui fut trouvé prisonnier à Cadix, lors de l'expédition faite contre cette ville (juin-juillet 1596) par les flottes hollandaise et anglaise, et qu'il propose de renvoyer au chérif. Il rappelle qu'il y a quarante ans le commerce des Pays-Bas avec le Maroc était libre. Les États-Généraux écrivent immédiatement à Moulay Ahmed *el-Mansour* pour lui faire leurs offres d'amitié et demander la liberté du trafic au Maroc pour leurs sujets. « Nous nous adressons à Votre Majesté Impériale, en la présente occasion, pour lui faire savoir que nous sommes en guerre avec l'Espagne et alliés de la France et de l'Angleterre, et que nous recherchons humblement la faveur de Votre Majesté Impériale, afin de pouvoir traiter et trafiquer pacifiquement avec les sujets de Votre Majesté. Tout cela vous sera plus amplement représenté par le sieur Jacob Bartholomeusz., Hollandais établi au Maroc, que nous avons accrédité comme notre agent, dans l'espoir qu'il plaira à Votre Majesté Impériale de nous faire la grâce de l'entendre et de lui accorder le même crédit qu'à nous². »

On voit les Hollandais invoquer, dans ce passage, leur hostilité contre l'Espagne comme un motif de rapprochement avec le chérif. C'est qu'ils savent la haine invétérée du Maure contre l'Espagne. Or, la victoire d'El-Ksar el-Kebir (1578) sur l'armée portugaise, complètement anéantie, a eu en Europe un retentissement considérable et a valu au Maroc un immense prestige. Les États chrétiens le considèrent, dans leurs rivalités, comme un auxiliaire possible et nullement à dédaigner. Après l'annexion du Portugal par l'Espagne (1581), D. Antonio, le prétendant évincé de la succession, recherche l'assistance de Moulay Ahmed *el-Mansour*. Sur la demande de la

sour (1603), après laquelle les guerres civiles qui éclatèrent entre ses fils détruisirent les plantations (cf. *France*, t. I, p. 303, note 5; t. II, p. 358, note 6).

1. Vers la fin du règne de Moulay Zidân et sous ses successeurs, une grande partie du commerce européen au Maroc fut dérivée vers les ports de Massa et d'Agadir, dans la région du Sous, où les marchands chrétiens étaient attirés par la liberté et la sécurité que leur procurait la domination intelligente et ferme du marabout Sidi Ali ben Mohammed. Les chérifs protestèrent à plusieurs reprises contre ce commerce fait avec des sujets rebelles (cf. *France*, t. III, p. 365, 414).

2. Cf. *Pays-Bas*, t. I, p. 15-30.

reine Élisabeth, le chérif offre à D. Antonio des subsides, — qui, il est vrai, ne seront jamais payés, — et reçoit à sa cour comme otage, en 1588, le fils de ce prince, D. Christophe, qu'il comble d'honneurs¹. D'autre part, l'importance stratégique de la côte Atlantique du Maroc n'échappe point aux puissances ennemies de l'Espagne. Les Hollandais ont tout intérêt à s'y ménager un point d'appui pour leurs attaques contre les galions espagnols et un abri pour leurs propres navires revenant des deux Indes. Ainsi, les raisons politiques ne les poussent pas moins que les intérêts de leur commerce à une étroite entente avec le Maroc.

On a vu l'envoi de leur agent P. M. Coy à Merrakech en 1605. Ce sont ensuite des échanges d'ambassade entre les États-Généraux et Moulay Zidân², qui aboutissent à un traité signé à La Haye le 24 décembre 1610 et ratifié par le chérif le 8 avril 1611³. En même temps s'établit une correspondance fort active : du mois de juillet 1607 au mois de juillet 1624 les trois volumes de documents de provenance hollandaise publiés par M. de Castries ne comprennent pas moins de vingt-trois lettres de Moulay Zidân aux États-Généraux et de trente-huit de ceux-ci au chérif.

Le traité de 1610 consacre la liberté du commerce entre les deux pays. Les navires hollandais ne seront point inquiétés par les pirates du Maroc, et, si d'aucuns étaient amenés comme prises dans son royaume pour y être vendus, le chérif interdirait cette vente et ferait restituer navires et biens à leurs propriétaires. Les vaisseaux de guerre du Maroc et des Pays-Bas trouveront réciproquement dans les ports des deux pays asile et assistance pour s'approvisionner ou se réparer. Des deux côtés on n'accordera aucunes lettres de marque contre la puissance amie ni aucun monopole commercial à des particuliers. Si le chérif désirait augmenter le nombre de ses navires, son artillerie et ses munitions de guerre, les États-Généraux consentiront à lui en fournir dans la mesure où ce leur sera possible. Il relâchera tous les Hollandais captifs au Maroc et interdira qu'on en prenne d'autres à l'avenir...

Un des articles de ce traité montre que Moulay Zidân eut un moment l'intention de se constituer une flotte de guerre, ambition assez inattendue de la part d'un souverain du Maroc. De fait, sur la demande de ses ambassadeurs, les États-Généraux leur avaient accordé, au mois de juin 1610, l'autorisation de faire construire trois ou quatre navires de guerre pour leur souverain. Maurice de

1. Cf. *Pays-Bas*, t. I, p. 3-14, 31-41.

2. Cf. *Ibid.*, p. 310 et suiv., *passim*.

3. Cf. *Ibid.*, p. 577 et 613.

Nassau avait désigné les capitaines qui serviraient sur ces navires, dont les équipages furent recrutés au son du tambour, aux Pays-Bas. Les trois vaisseaux du chérif, partis du Helder le 21 janvier 1611, arrivèrent à Safi le 23 mars; mais ils furent attaqués au mois de septembre par les Espagnols et le vaisseau amiral parvint seul à s'échapper, tandis que les deux autres étaient obligés de s'échouer¹. Malgré cet insuccès, Moulay Zidân fit une nouvelle tentative. Au printemps de 1614, deux vaisseaux de guerre équipés et armés par son agent, le Juif Samuel Pallache, se rendaient à Safi et s'emparaient à leur retour, à la hauteur des Açores, de deux navires espagnols qui furent amenés et vendus aux Pays-Bas. Une part du produit de la vente fut attribuée au chérif². Cependant, les projets de marine de guerre de Moulay Zidân n'allèrent pas plus avant.

Après la mort de ce prince, ses successeurs, tout en continuant à entretenir des relations officielles avec les puissances européennes, à échanger des ambassades et à signer des traités, passent au second plan. L'attention de l'Europe est moins retenue par ces souverains, dont l'autorité s'amointrit chaque jour, que par une nouvelle puissance qui vient de surgir au Maroc et qui forme un élément important de son histoire dans la première moitié du xvii^e siècle : les pirates de Salé³.

Plusieurs places de la côte Atlantique du Maroc, Larache, Fedala et surtout El-Mamora, avaient déjà servi de repaires aux pirates dès le xvi^e siècle et particulièrement au début du xvii^e; mais les Espagnols venaient de s'emparer de Larache (1610) et de El-Mamora (1614), qui, d'ailleurs, n'eurent jamais, au point de vue de la piraterie, l'importance que va prendre Salé. Pas plus dans cette dernière ville que dans les autres ce ne sont les indigènes, marins fort inhospitaliers, qui exercent le métier de pirates. El-Mamora semble avoir été surtout occupée par des Anglais, sous la direction du célèbre capitaine Henry Mainwaring. Quant à Salé, l'origine de ce repaire de pirates n'est autre que l'expulsion d'Espagne des Moriscos (1609-1610). Une grande partie de ces Moriscos se réfugièrent et se répandirent au Maroc. De ce nombre étaient les habitants de la ville de Hornachos, en Estramadure, appelés les Hornacheros, qui formaient une agglomération puissante. Ils allèrent débarquer à l'embouchure du Bou-Regrag, sur les rives duquel s'élevaient les deux villes de Salé et de Rbat⁴, et ils formèrent dans cette dernière place l'élément

1. Cf. *Pays-Bas*, t. I, p. 519 et *passim*.

2. Cf. *Ibid.*, t. II, p. 209 et *passim*.

3. Sur tout ce qui suit, cf. *France*, t. III, p. 187-684, *passim*.

4. Salé, ou Salé-le-Vieil, au nord du fleuve, et Rbat, ou Salé-le-Neuf, au sud.

le plus nombreux et prédominant des Moriscos émigrés. D'autres étaient venus de San-Lucar, de Cadix, de Llerena.

Établis à Rbat avec l'assentiment du marabout Sidi el-Ayachi et de Moulay Zidân, ils arment des vaisseaux et commencent par courir sus aux Espagnols ; mais bientôt ils s'attaquent à tous les navires marchands. Le capitaine hollandais Abbe Willemsz., dans une lettre aux États-Généraux du 8 août 1617, les signale déjà comme redoutables. Ils s'affranchissent peu à peu de la domination du chérif et, en 1627, se constituent en république indépendante. Cependant, leurs pirateries répandent l'alarme dans les États chrétiens. Ils opèrent des descentes jusque dans les comtés du sud et du sud-ouest de l'Angleterre ; ils guettent, au moment de leur départ et de leur retour, les pêcheurs anglais de Terre-Neuve, qui ne se risquent plus à naviguer autrement que de conserve.

Force est aux États chrétiens de reconnaître officiellement cette république et de traiter avec elle pour le rachat des esclaves. C'est un des objets de la mission du chevalier Isaac de Razilly, envoyé par Richelieu en 1629 sur la côte du Maroc avec une flotte de huit navires. Il met le blocus devant Salé et amène les pirates à signer, le 2 octobre 1629, une trêve de cinq mois. Celle-ci se change l'année suivante en une trêve de deux ans, au cours d'une seconde expédition de Razilly, qui rachète environ 200 captifs français. En vertu d'un des articles de la trêve, Pierre Mazet est établi consul de France à Salé. En 1635, Priam Du Chalard, qui commande une nouvelle expédition, signe un troisième traité avec les Salétins et leur rachète 215 esclaves, laissant encore entre leurs mains, faute d'argent, 334 Français. Cependant, le nombre de ces captifs diminue peu à peu. Les derniers Français esclaves à Salé sont rachetés en 1654 au nombre de 43.

La puissance des Salétins n'est, d'ailleurs, plus à cette date ce qu'elle était auparavant. Des guerres incessantes avec Sidi el-Ayachi, devenu leur ennemi, et des luttes intestines entre les Hornacheros et les autres Moriscos, sur lesquelles les documents publiés par M. de Castries nous donnent des détails abondants et pittoresques, ont amené le déclin des pirates. Après la mort de Sidi el-Ayachi, les Salétins ont dû se placer sous la suzeraineté de son vainqueur, le chef de la zaouia de Dila. La dynastie filalienne leur enlève, à son

Malgré cette distinction, que l'on retrouve dans les documents du temps, le nom de Salé semble avoir été de tout temps employé pour désigner l'agglomération des deux villes. Il n'en est pas moins vrai que seule la ville de Rbat, maîtresse du port, fut occupée par les pirates et qu'elle fut souvent en lutte avec sa voisine, habitée par des indigènes.

avènement, tout reste d'indépendance et les réincorpore dans l'empire chérifien¹.

Sur bien d'autres points encore, notamment sur l'histoire des *fronteras* portugaises et espagnoles, sur l'occupation de Larache et d'El-Mamora, sur les convoitises et les compétitions qu'excite parmi les puissances européennes le port même de Rbat, la publication de M. de Castries nous apporte de nombreux renseignements. Elle joint, en outre, au mérite de reconstituer une histoire d'ensemble du Maroc, tout l'intérêt qui naît du détail familier et vivant. Parmi toute cette foule de personnages qui défilent devant le lecteur, chérifs, ambassadeurs, marchands, pirates, intrigants, aventuriers, etc., il en est de singulièrement pittoresques, dont la vie mouvementée ne le cède en rien aux fantaisies du roman. Telle est cette étonnante famille des Juifs Pallache, qui, pendant près d'un demi-siècle, pères, fils, neveux, sont intimement mêlés à toutes les transactions entre les chérifs et les États-Généraux, « menant de front la politique, le commerce, la piraterie, trompant un peu tout le monde », tour à tour comblés d'honneurs et bafoûés. Lorsque Samuel Pallache, le grand homme de la famille, l'ami et le courtisan de Maurice de Nassau, meurt à La Haye en 1616, ce dernier, les États-Généraux et le Conseil d'État accompagnent sa dépouille en grande pompe jusqu'au pont de Houtstraat. Qu'on lise en regard la description que fait son frère Joseph Pallache, dans une requête aux États-Généraux (24 juillet 1624), d'un voyage de retour aux Pays-Bas en compagnie d'Albert Ruyl, qui avait été chargé d'une mission près du chérif. Ruyl se venge sans modération de tout ce qu'il eut à endurer de la part de son ennemi pendant leur commun séjour au Maroc. « Et, depuis de notre embarquement, m'a tracté come le plus bas esclave

1. L'Angleterre, au temps de leur puissance, s'est vue elle aussi contrainte de traiter avec eux. Dès 1627, l'agent anglais John Harrison signe un accord à Salé et ramène avec lui deux ambassadeurs de la nouvelle république. Mais l'accord n'est pas respecté et la course recommence contre les navires anglais. Les villes du littoral jettent des cris d'alarme et de détresse; elles appellent à l'aide le gouvernement. En juillet 1636, le maire de Plymouth écrit au Conseil privé: « ... We have already suffred more this summer then we did these many yeares last past, and yet receive dayly sad relacions of diverse Newfowndland shippes, and other vessells and captives taken by them, and of two hundred Christians brought into Sally in Aprell last in one day, to the utter undoeing of the wives and children of such captives, whose maynetenance depended soly on their labors; of web we have heere too many lamentable spectacles... » *P. R. O., State Pap., Dom., Charles I., vol. CCCXXIX, n° 29*. La situation est devenue si intolérable qu'en l'année 1637, l'Angleterre se décide à envoyer l'amiral William Rainsborough mettre le blocus devant Salé. Rainsborough ramène environ 300 captifs anglais.

du monde, me donnant une plasse en le navire le plus mechant qu'il avoit, que c'estoit desubs la cuisine, là où j'ay passé avecq grande missere cinquente jours qu'il a deuré dict voyage. Et luy et ses serveurs dans la chambre, sans jamais me donner aucune victualle ny viande, ny ausy un tret de vin ny de biere, come est bon tesmoin de tout cest yci le sieur ambassadeur de Sa Magesté. Et sy n'estoit que j'avois porté provision de Barbarie, je eusse paty missere en ceste voyage¹... »

Citons encore Sir Anthony Sherley, qui débarque à Safi le 2 octobre 1605, envoyé par l'empereur Rodolphe. se rend en grande pompe à Merrakech, où ses extravagances et son faste font l'étonnement de Moulay Abou Farès, reprend sa course inquiète à travers l'Europe et vient terminer son aventureuse carrière en Espagne dans le dénuement le plus complet. « The poor man », écrit l'ambassadeur d'Angleterre, « comes sometimes to my house and is as full of vanity as ever he was, making himself believe that the shall one day be a great prince, when for the present he wants shoes to wear². »

Un épisode qui ne fut pas sans avoir de graves conséquences fut l'enlèvement, en 1612, de la bibliothèque de Moulay Zidân, par Jean Philippe de Castelane, lequel, ayant reçu en dépôt à bord de son navire les biens les plus précieux du chérif alors traqué par Abou Mahalli, s'enfuit d'Agadir, pendant la nuit, avec ces trésors et fut capturé par les Espagnols. Trois ou quatre mille livres de Moulay Zidân, de la plus grande valeur, furent envoyés à la bibliothèque de l'Escurial. Moulay Zidân, qui essaya en vain de se les faire restituer, s'en prit à la France et en conçut contre elle un si vif ressentiment que ses relations avec cette puissance en furent altérées pour longtemps³.

Mais l'intérêt épisodique de l'œuvre entreprise par M. de Castries n'en doit pas faire oublier le principal mérite. Les innombrables documents recueillis par lui sont déjà plus, en effet, que les matériaux d'une future histoire du Maroc. Présentés dans leur cadre, on peut dire qu'ils constituent, avec les sommaires, les introductions qui les précèdent et une annotation copieuse, un type particulier d'histoire tenant le milieu entre une simple publication de textes et un ouvrage de synthèse.

André DREUX.

1. Cf. *Pays-Bas*, t. III, p. 566, 567.

2. Cf. *Ibid.*, t. I, p. 108, note 1.

3. Cf. *France*, t. II, p. 541.

A PROPOS DU CENTENAIRE DE LA CAMPAGNE DE RUSSIE.

LA

COURLANDE EN 1812 ET L'ARMISTICE DE TAUROGEN.

Au début du XIX^e siècle, la Courlande, grand-duché quasi indépendant au milieu des pays de l'ancienne Confédération livonienne, était une sorte de république noble administrée par une Diète puissante, presque exclusivement composée de chevaliers allemands. Telle elle était au temps de Maurice de Saxe; telle elle était encore à l'arrivée de Napoléon¹.

On n'a pas à rappeler ici les causes de la guerre de Russie; on sait que Napoléon I^{er}, après avoir déclaré la guerre au tsar Alexandre I^{er}, quitta Paris le 9 mai; il arriva le 12 juin à Königsberg et le 23 au bord du Niémen.

L'armée française étendait ses lignes de la Galicie à la Baltique. Sa gauche reposait sur le corps auxiliaire prussien commandé par le major général York et les généraux Grawert, Kleist et Massenbach. Ce corps de 22.000 hommes était mis par Frédéric-Guillaume III à la disposition de Napoléon pour être adjoint au 10^e corps français²

1. Les ouvrages que nous avons consultés pour cette étude et auxquels nous renvoyons dans le cours de notre article sont les suivants : Bogdanovitch, *Istoria Isartvoraniia imperatora Aleksandra I, i Rossii v ego vremia* (Histoire du règne de l'empereur Alexandre I^{er} et de la Russie à son époque). Saint-Petersbourg, 1869; Eckard, *York und Paulucci. Aktenstücke und Beiträge zur Geschichte der Convention von Taurrogen*. Leipzig, 1865; J. Jurgenson, *la Presse lettone*. Paris, 1911; Langeron, *Mémoires. Campagnes de 1812, 1813 et 1814*, publiés par L.-G. F. Paris, 1902 (Société d'histoire contemporaine); M. Petroff, *Matériaux relatifs à l'histoire de 1812. Revue contemporaine*. Saint-Petersbourg, 20 novembre (3 décembre)-5 (18) décembre 1911; A. Richter, *Istoria Krestankogo sostorija v prisoiedinennikh k Rossii pribaltiskikh guberniakh* (Histoire de la classe paysanne dans les provinces baltiques annexées à la Russie). Riga, 1860; K. Voenski, *Akty, dokumenty i materialy dlia istorii 1812 goda* (Actes, documents et matériaux pour l'histoire de l'année 1812). *Recueil de la Société impériale historique russe*. Saint-Petersbourg, t. I, 1909; t. II, 1911; K. Voenski, *Prilichiny roiny 1812 goda* (Les causes de la guerre de 1812). Saint-Petersbourg, 1911; commandant Reboul, *la Campagne de 1812*. Paris, 1910.

2. Au 10 (22) novembre, d'après un rapport de Paulucci à Alexandre, ce corps

et opérer en Courlande sous la haute direction du maréchal Macdonald. Lorsqu'il entra en campagne, Napoléon était déjà engagé au centre : la Grande Armée entra le 28 juin à Vilna ; le tsar s'était retiré au nord, vers Drissa. Les troupes russes, dès ce moment, évacuèrent la Courlande, car on ne comptait pouvoir organiser sérieusement la résistance que dans les environs de Riga.

Les autorités russes parties, les paysans se soulevèrent. Cependant la Courlande, enserrée entre la Russie et la Prusse, n'était en rien poussée à entrer dans la lutte contre sa suzeraine naturelle ; elle avait au contraire intérêt au maintien de la puissance russe. Mais le pays était profondément divisé. Les nobles d'origine allemande, descendants des premiers conquérants du pays, de ces chevaliers teutooniques vaincus seulement en 1560 et qui avaient imposé à tout le pays leur langue et leurs mœurs, avaient repris leur constitution d'avant la conquête suédoise. Pierre le Grand la leur avait rendue, faisant ainsi d'eux des conservateurs intéressés du régime russe. En 1812 pourtant, cette noblesse parut rester totalement indifférente au mouvement national russe ; cependant beaucoup de ses membres servaient dans l'armée d'Alexandre. Mais, attachés au gouvernement russe par un lien de suzeraineté bien plutôt que par un lien de nationalité, les nobles montrèrent la même apathie, le même souci de tranquillité dont ils avaient témoigné en bien des occasions. « En tout état de choses, les nobles courlandais ne désiraient que le maintien d'une situation politique et sociale qui garantit la tranquillité intérieure, l'état florissant et paisible à la ville comme au village, pour les propriétaires ruraux aussi bien que pour les artisans, et le caractère indélébile de leur nationalité régionale¹. »

Tout autre était l'attitude des classes inférieures, des paysans notamment ; ceux-là étaient de race lettonne, autochtone, ayant conservé leur langue et leurs coutumes. Asservis à des maîtres d'origine étrangère, non seulement ils ne possédaient pas la terre qu'ils cultivaient, mais encore ils n'avaient pas en propre les quelques objets mobiliers qui se trouvaient dans leurs misérables huttes. Les menus profits qu'ils pouvaient tirer d'un surcroît de travail ne leur appartenaient même pas. Ils étaient très ignorants : à la fin du

comptait « 18,986 Prussiens, 2,800 Bavaois, 2,800 Westphaliens, 8,400 Polonais et 16 canons » (Voenski, *Actes*, t. II, p. 336). Sur le contingent polonais, voir Notice sur les armements qui eurent lieu en Lithuanie pendant l'occupation française en 1812 (Voenski, *Actes*, t. I, p. 93 et suiv.). Le 10^e corps était fort, en tout, d'environ 30,000 fantassins et 2,500 cavaliers.

1. Voenski. Cité par M. Petroff, p. 467.

xviii^e siècle, il n'existait que dix écoles communales dans toute la Livonie¹.

C'est dans cette masse enténébrée que devait surtout produire son effet l'invasion napoléonienne². Le gouvernement russe, autant par politique que par instinct, avait toujours favorisé l'aristocratie allemande aux dépens du peuple letton. Lorsque les autorités russes eurent quitté Mitau, le bruit ne tarda pas à courir que les Français allaient rendre justice aux paysans, et, plus encore que les Français, les Prussiens, mieux avertis des besoins locaux. Les paysans, encouragés par ces rumeurs, se révoltèrent contre leurs maîtres, envahirent Mitau et saisirent immédiatement les dépôts de l'Intendance. Ils commençaient à piller méthodiquement les bourgeois, aidés dans leur tâche par toute la canaille de la ville, quand parurent les troupes prussiennes. Leur arrivée fut un soulagement pour les habitants paisibles. Désireux avant tout de rétablir l'ordre, le colonel Raumer, commandant l'avant-garde, eut tôt fait de mettre les pillards en fuite. Puis, les autorités prussiennes ayant occupé Mitau, le général Grawert s'empressa de rassurer les propriétaires en affirmant qu'il était résolu à maintenir avec énergie l'ordre social, « que, dans la constitution de la province et dans les relations entre maîtres et serviteurs, rien ne serait changé, sauf instructions supérieures; que le corps prussien, loin de troubler ces relations, était bien plutôt décidé à les maintenir vigoureusement debout, pour le bon ordre, et à punir sévèrement tous ceux qui se permettraient de leur porter atteinte³. » Les autorités françaises, dès qu'elles eurent effectivement pris en mains l'administration des territoires occupés, observèrent la même attitude. Alors que dans les pays de race russe Napoléon cherchait à soulever les basses classes contre les classes dirigeantes dans le dessein d'affaiblir les unes et les autres à son profit, dans les provinces de population allogène, il voulait au contraire maintenir une unité qui pût faire d'elles autant d'alliés naturels contre un retour offensif de l'ennemi commun, le Russe. Ainsi, au lieu de promettre aux paysans l'abolition du servage comme en Grande Russie, les autorités françaises gardèrent l'ancien ordre de choses qui reposait sur l'oppression de la classe rurale par la noblesse. Elle traitèrent véritablement le grand-duché en pays conquis; les troupes d'occupation réquisitionnèrent les hommes et les

1. J. Jürgensohn, *la Presse lettone*, p. 8-9.

2. La déplorable situation économique générale de la Russie à cette époque serait d'ailleurs, d'après K. Voenski, la raison profonde de la guerre de 1812.

3. Proclamation du 13 (25) juillet 1812 (Voenski, *Actes*, t. II, p. 172-173).

chevaux : les travaux des champs furent abandonnés, les habitants accablés par d'incessantes demandes d'argent¹, la chasse et le port d'armes sévèrement interdits².

L'administration russe fut remplacée par un Conseil de régence provinciale qui régissait les duchés de Courlande, Sémigalle et Pilten. L'édit de réorganisation promulgué le 1^{er} août 1812 nommait MM. de Chambaudoin et de Montigny, auditeurs au Conseil d'État, intendants de Courlande. Le premier avait les cercles de Mitau et de Sellburg (Courlande supérieure) ; le second les cercles de Goldingen, Tuckum et Pilten (Courlande inférieure). Ceux-ci nommèrent à leur tour président de la régence le comte Charles de Medem, noble courlandais, et conseillers MM. de Schöppingk, de Rüdiger et de Holtey. La chancellerie russe fut supprimée, mais l'ancienne chancellerie allemande conservée³. Imprimé en français, en allemand et en lette, l'arrêté fut lu après le service divin dans toutes les églises et paroisses de Courlande. Pour flatter le patriotisme courlandais, l'insignifiante circonscription de Pilten (au nord de Goldingen) fut intitulée, conformément à la tradition locale, « arrondissement de Pilten »⁴.

Cette organisation fut d'ailleurs aussitôt annulée par les Russes. Les 17-29 septembre, le gouverneur de Riga, général Essen, « abolit l'administration instituée par les généraux de l'armée ennemie ». remit, au nom du maréchal de la noblesse von Offenbergh, l'autorité au général-lieutenant Brisemann von Nettig et reconstitua l'ancien Conseil de gouvernement⁵. Son arrêté fut à son tour déclaré nul par le général York, commandant de l'armée prussienne, qui fit comprendre qu'on ne devait reconnaître que l'autorité appuyée sur la force des armes⁶.

Ces conflits n'étaient pas de nature à éclairer la conduite des nobles courlandais ; aussi les voit-on se maintenir sur une réserve plutôt hostile jusqu'au jour où, les Français ayant été forcés d'évacuer le pays après une occupation de cinq mois, un ordre

1. Le 15 septembre, Macdonald fixe à deux millions de roubles la contribution de guerre de la Courlande ; le 22 novembre, nouvelle demande de 800,000 roubles ; des arrêtés sont publiés tous les quatre ou cinq jours pour fixer certains points du règlement de ces contributions et de la répression des fraudes dans les réquisitions. Voenski, *Actes*, t. II, p. 128 et suiv.

2. Arrêté du 11 septembre 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 58 et suiv.

3. Arrêté du 1^{er} août 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 12, 16 et suiv.

4. Arrêté du 3 août 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 24-25.

5. Rapport du 17 (29 septembre) 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 82-83.

6. Proclamation du 20 septembre (2 octobre) 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 196-197.

de l'empereur Alexandre reconstitua le gouvernement russe en Courlande (8-20 décembre 1812)¹.

Dans quelles circonstances la Courlande fut-elle évacuée par l'armée française? Cette question complexe est jusqu'à ce jour demeurée obscure sur bien des points. Le rôle du corps prussien et sa bizarre attitude surtout sont demeurés imprécis. A qui revient l'initiative de la convention de Taurogen? Langeron pensait que le lieutenant général York avait agi en pleine indépendance²; d'autres qu'il n'avait conclu la convention que par haine personnelle contre Macdonald. Ces deux opinions paraissent également fausses : les documents aujourd'hui publiés, extraits pour la plupart des archives du gouvernement de Courlande à Mitau³ et recueillis par K. Voenski, montrent clairement que le général York n'agit en faveur des Russes qu'à la dernière extrémité et sur l'avis formel de son souverain.

Dans la pensée de Napoléon, le corps prussien, combiné avec le 10^e corps, devait, sous les ordres de Macdonald, maintenir Wittgenstein, le refouler au delà de la Dvina et le livrer au gros de l'armée française. L'opération ne réussit que médiocrement. Wittgenstein fut pourtant battu par Oudinot à Drissen; reformé derrière Smolensk, il le fut de nouveau par Gouvion Saint-Cyr à Polotsk. Napoléon continuait alors sa marche sur Moscou. Mais Macdonald n'avait pu empêcher le corps de Steinheil de rejoindre Wittgenstein. Ce corps avait d'abord marché sur la Livonie pour secourir Essen au cas où Macdonald eût fait le siège de Riga. Puis, le siège devenu peu probable, Steinheil était allé renforcer Wittgenstein⁴. Cependant Macdonald, à la tête du 10^e corps et du corps auxiliaire prussien, allait investir Riga.

Le général Essen avait déjà été remplacé comme gouverneur militaire de Riga par le général marquis Philippe de Paulucci, « homme d'esprit et très audacieux »⁵. Paulucci, Italien d'origine, exilé de Modène, sa ville natale, pour y avoir pris une part active à un mouvement insurrectionnel antifrançais, avait d'abord pris du service dans l'armée autrichienne. Il y avait atteint le grade de major, puis, après la prise de possession de Cattaro par la Russie, il était passé dans l'armée russe. Alexandre lui avait confié une mis-

1. Ordre du 8 (20) décembre 1812. Voenski. *Actes*, t. II, p. 228 et suiv.

2. Langeron, *Mémoires*, p. 106-107.

3. Et aussi des archives de l'État-major général et de l'École de guerre à Saint-Petersbourg.

4. Langeron, *Mémoires*, p. 106, à la note.

5. Langeron, *Mémoires*, p. 35.

sion diplomatique en Serbie, dont il sut s'acquitter à l'avantage de l'influence russe dans les pays iougo-slaves. Nommé général quartier-maitre de l'armée du Caucase en 1810, puis commandant en chef de l'armée de Géorgie, il faisait partie en 1812 de la première armée de l'ouest en qualité de chef d'état-major. Après une courte mise en disponibilité provoquée par les nombreux ennemis qu'il s'était faits dans l'armée à cause de son caractère franc et audacieux, il fut appelé au poste de gouverneur général des provinces baltiques et chef du corps d'armée de Riga¹.

Dès que Paulucci eut pris possession de ces hautes fonctions, il conçut un plan d'une exécution délicate, à la réussite duquel il devait apporter toute son habileté. Le résultat en valait la peine : il s'agissait de détacher les troupes prussiennes du corps de Macdonald, de désorganiser ainsi la gauche de l'armée française. Il suffisait pour cela de faire comprendre à York que l'intérêt de sa patrie, comme le sien propre, n'était pas de marcher avec Napoléon, mais bien plutôt de s'opposer « à l'insatiable ambition de ce nouvel Attila ». Ce sont les termes de la lettre du 2 (14) novembre 1812, par laquelle débute la correspondance brève et précipitée qui devait aboutir à la conclusion de l'armistice de Taurogen².

Le général York, à mesure que se faisait plus lointaine la réussite du plan français, montrait de moins en moins d'ardeur à combiner ses mouvements avec ceux du corps français. Macdonald savait qu'il ne pouvait compter sur le corps prussien : ç'avait été une des raisons pour lesquelles il s'était opposé, en octobre, à une nouvelle formation de l'armée française vers le nord. L'habileté de Paulucci fut de comprendre ces hésitations du commandant du corps prussien et de chercher à en profiter immédiatement. Il se savait soutenu par Alexandre qui, à ce moment, était décidé à conduire la guerre avec la dernière vigueur, estimant que c'était le seul moyen d'amener la Prusse à se prononcer³. York était du reste peu rompu aux finesses diplomatiques : c'était avant tout un soldat « d'une intrépidité héroïque », énergique, mais « de caractère dur et intraitable ». Ceux qui ne l'aimaient pas, — et ils étaient nombreux, — le disaient même « violent, haineux et grossier »⁴.

Paulucci fit appel au patriotisme du général prussien. Employant « le langage de la loyauté », le seul qui, selon lui, convint, il lui exposa la situation désespérée de Napoléon et l'influence que pour-

1. M. Petroff, *Matériaux*, p. 563.

2. Voenski, *Actes*, t. II, p. 330-333.

3. Bogdanovitch, *Alexandre I^{er}*, t. III, p. 332.

4. Langeron, *Mémoires*, *passim*.

rait avoir sur l'avenir de la Prusse une détermination, qui ferait d'elle « l'arbitre du sort de l'Europe ». Cette détermination, il importait que York la prit au plus tôt; il avait le choix : ou se retourner contre Macdonald ou se retirer derrière Memel. Paulucci se défendait du reste de conseiller à York une trahison : c'était « en ami ardent de l'humanité » qu'il lui proposait ces plans, que York, d'ailleurs, pouvait soumettre à l'approbation de son souverain¹.

Ayant développé ses propositions au général prussien, le marquis de Paulucci fit son rapport à l'empereur Alexandre. Il lui rendait compte de ses démarches et surtout de la difficulté qu'il y avait à communiquer avec York sans éveiller la défiance de Macdonald². Quand York reçut la lettre de Paulucci, il ne vit dans l'affaire que le danger des responsabilités et il préféra agir avec prudence; il répondit au gouverneur de Riga qu'il « ne connaissait d'autres intérêts que ceux de son roi et de sa patrie, intérêts sacrés qui ne se doivent pas mettre en jeu dans des négociations arbitraires et hâtives »³. Mais Paulucci ne se contenta pas de cette réponse; il renouvela sa tentative par une lettre du 19 novembre (1^{er} décembre), dans laquelle il félicitait York de sa prudence, tout en lui faisant sentir que le temps pressait : l'occasion était présente de « venger les injures souffertes »; elle ne se retrouverait plus. L'empereur de Russie n'avait en vue que d'assurer la liberté politique des nations européennes en général et de ses voisines en particulier. Voilà pourquoi Paulucci proposait à York un traité d'alliance « qui, fondé sur les intérêts réciproques des deux souverains », serait sûrement ratifié par le roi de Prusse et l'empereur de Russie. Celui-ci était d'ailleurs au courant des négociations « conduites avec loyauté, secret et prévoyance »⁴.

Entre temps, Paulucci avait rapporté à Alexandre l'état des troupes de Macdonald et s'était plaint de l'intervention inopportune dans les pourparlers du prince Reprnne, envoyé de Wittgenstein, tant à l'empereur qu'à Wittgenstein lui-même⁵. Il reçut bientôt une réponse de York : le général prussien, fort embarrassé, lui faisait savoir en quelques lignes qu'avant d'accepter la négociation du traité il devrait « avoir recours aux conseils et aux inspirations nécessaires », mais que pour l'instant il ne pouvait prendre lui-même

1. Lettre du 2 (14) novembre 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 330-333.

2. Rapport du 6 (18) novembre 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 333-334.

3. Lettre du 8 (20) novembre 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 334-335.

4. Lettre du 19 novembre (1^{er} décembre) 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 341-344.

5. Rapports du 10 (22) novembre et du 14 (26) novembre 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 336-339.

aucune décision¹. Paulucci ne perdit pas courage; averti que Macdonald et York étaient en mésintelligence et que même le général prussien s'était opposé à l'exécution de mouvements projetés par le lieutenant de Napoléon, il pensa bien faire en agissant rapidement. Déjà il avait appris que le roi de Prusse, pressenti par York, désirait « savoir positivement ce que sa patrie devait attendre de l'allié auquel elle s'unirait »² et voulait des propositions fermes et précises. Il demanda aussitôt à Alexandre une ligne de conduite générale, en même temps que l'autorisation de mener la négociation en dehors de la forme diplomatique afin de réussir plus promptement et plus sûrement³. Alexandre lui répondit : « J'ai lu, général, avec intérêt votre dépêche du 30 novembre et je ne puis qu'approuver les observations que vous avez adressées au général York, ainsi que la marche que vous avez suivie dans cette affaire importante. Il se pourrait qu'au retour de son courrier de Berlin ce général vous témoignât le désir de connoître avec quelque détail mes vues à l'égard des avantages à procurer au roi de Prusse s'il se décidait à faire cause commune avec moi. Dans ce cas, vous lui répondrez que je suis prêt à conclure avec ce prince un traité où il serait stipulé et par lequel je prendrais avec lui l'engagement de ne pas poser les armes tant que je n'aurai pas réussi à obtenir pour la Prusse un agrandissement territorial assez considérable par son étendue pour lui faire reprendre parmi les puissances de l'Europe la place qu'elle y occupait avant la guerre de 1806. Je vous autorise à faire cette ouverture au général York, soit de vive voix, soit même par écrit, selon que vous le jugerez nécessaire, en observant néanmoins de ne pas y donner plus grande latitude⁴. »

Cette dépêche d'Alexandre répondait du reste à certaines questions posées par Paulucci dans un rapport du 30 novembre (12 décembre)⁵ rédigé à la suite d'un nouvel échange de lettres entre York et lui, du 25 novembre (7 décembre) au 29 novembre (11 décembre)⁶. Car Paulucci n'avait pas attendu les instructions précises et la haute approbation de l'empereur pour hâter le succès des négociations. C'est ainsi que, pour influencer l'esprit du corps prussien, il avait fait imprimer et répandre à profusion les bulletins des dernières victoires remportées par les Russes sur l'arrière-garde de

1. Lettre du 23 novembre (5 décembre) 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 344-346.

2. Rapport du 14 (26) novembre 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 338.

3. Rapport du 25 novembre (7 décembre) 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 346-348.

4. Lettre du 6 décembre 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 368-369.

5. Voenski, *Actes*, t. II, p. 360-362.

6. Voenski, *Actes*, t. II, p. 348-352.

Napoléon, effet attesté par plusieurs rapports du général Weljaminov et par Macdonald lui-même. Ces nouvelles, « Messieurs de l'état-major prussien les accréditent sans les repousser », écrit-il à Maret. Et le maréchal ajoute : « Le corps est bon, mais on le gâte. L'esprit est prodigieusement changé...¹. »

Paulucci avait de plus lancé une proclamation rédigée en allemand invitant les Prussiens à se séparer des troupes françaises dont les intérêts étaient si différents des leurs. Enfin, pour compléter son action, il avait eu recours à la verve haineuse et à la triomphante audace de Garlieb-Helvig Merkel, le célèbre pamphlétaire prussien. Merkel, Letton d'origine, fut un des principaux acteurs de la réforme de la Courlande et de l'affranchissement des paysans. Dès 1796, il avait pris leur défense, et son livre, *les Lettons*, avait eu un retentissement considérable tant dans tout le pays baltique qu'auprès du gouvernement de Pétersbourg ; il osait le premier dévoiler l'oppression qui pesait sur les paysans de Courlande et révéler leur lamentable situation². Ennemi déclaré de Napoléon (qu'il appelait le « Cacodémon ») au point d'être désavoué par la cour de Prusse dans ses audacieuses tentatives d'organisation de l'indépendance allemande, il parut à Paulucci l'homme nécessaire au bon succès des négociations. C'était exactement là « l'individu prussien à qui ses opinions antifrançaises aient fait abandonner sa patrie » qu'il demandait à Alexandre dans son rapport du 10 (22) novembre³. L'ayant fait appeler à son quartier général, il lui demanda de recommencer à faire paraître son journal *le Spectateur*, violente satire hebdomadaire du régime napoléonien⁴. Paulucci se chargeait d'ailleurs de donner au journal de Merkel toute la publicité désirable : « Chaque fois qu'un numéro paraissait, on en portait de nuit un ballot aux avant-postes, et York expédiait aussitôt ce ballot à Berlin, sans paraître s'inquiéter de son origine⁵. »

Ayant pris toutes ces mesures de propagande antifrançaise, Paulucci écrivit à York une nouvelle missive en date du 29 novembre (11 décembre)⁶. C'était moins une lettre qu'une note détaillée, sorte de memorandum exposant les demandes de la Russie et réfutant les objections de la Prusse. Elle répondait à la prudente lettre de York du 26 novembre (8 décembre), qui avait vraisemblablement été écrite

1. Lettre du 10 décembre 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 410.

2. J. Jurgensohn, *la Presse lettone*, p. 13-14.

3. Voenski, *Actes*, t. II, p. 336.

4. Eckard, *York und Paulucci*, p. 39.

5. Voenski, *Actes*, t. II, p. xxxi.

6. Voenski, *Actes*, t. II, p. 352-360.

par celui-ci selon les instructions du roi de Prusse¹. Paulucci y démontrait que le corps prussien pourrait être très dangereux pour la ligne de retraite de la Grande Armée, surtout lorsqu'il aurait été augmenté de trois brigades d'infanterie, avec quatre compagnies d'artillerie légère et de la cavalerie que le gouverneur de Riga tiendrait à sa disposition. Puisque Macdonald avait pour mission de refouler Wittgenstein, dès que le maréchal français ne serait plus soutenu, mais au contraire combattu par les troupes prussiennes, la jonction des Russes s'effectuerait normalement.

Et la Prusse a tout intérêt à attaquer Napoléon au plus tôt, car il est évident pour tous que, dès la retraite terminée, ce sera Napoléon qui, sous quelque prétexte que ce soit, attaquera la Prusse pour la détruire totalement. Réédition du sort de la République de Venise au moment des préliminaires de Léoben ou du Piémont, envahi et soumis après que « son souverain eut accordé un corps de troupes auxiliaires à son infâme allié ». La Prusse a déjà manqué, au début de la guerre, l'occasion de s'unir avec efficacité aux troupes russes. Il faut maintenant, pour que son action soit utile, qu'elle se déclare avant que Napoléon ait passé le Niémen. York se retournera contre Macdonald, l'anéantira sans difficulté, marchera vers la Prusse avec Wittgenstein, forçant Napoléon à se replier sur Varsovie poursuivi par le maréchal Koutousov. Ainsi le roi de Prusse pourra gagner la Silésie et y lever de nouvelles troupes contre « le Tyran ».

Tel était le plan proposé par Paulucci. Pour conclure et persuader le général York de l'urgence du mouvement, il ne manquait pas d'ajouter que le plan général russe prévoyait l'attaque immédiate des forces prussiennes, au cas où York n'aurait pas consenti à une alliance russo-prussienne. Paulucci lui donnait l'assurance de ne pas entraver sa retraite vers Memel. Enfin il invitait le général prussien à lui faire connaître au plus tôt sa décision.

Le général York lui répondit le 4 (16) décembre². Sa lettre, toujours du même ton prudent et réservé, montrait surtout qu'il ne voulait rien entreprendre de décisif avant le retour du major Zeidlitz, envoyé à Berlin et attendu d'un moment à l'autre. Paulucci y voyait de plus l'indication que le général prussien sollicitait lui-même « de pouvoir se replier sur la Prusse sans que l'on puisse cependant retirer un indice si l'ordre de retraite est donné ou non » et son désir de continuer la correspondance³. De fait, le gouverneur

1. Voenski, *Actes*, t. II, p. 350-352.

2. Voenski, *Actes*, t. II, p. 364-365.

3. Rapport du 5 (17) décembre 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 366.

de Riga et le général prussien échangèrent encore quelques propositions dans les lettres datées du 8 (20) et du 10 (22) décembre et Paulucci envoyait les rapports les plus optimistes sur l'excellente défense de Riga et le succès prochain de son entreprise¹. Pourtant il ne devait pas voir son projet se réaliser immédiatement; en effet, Macdonald, pour suivre le mouvement de retraite de la Grande Armée, levait le siège de Riga et se repliait sur le Niémen. Loin d'observer la neutralité demandée par Paulucci, York et ses généraux aidèrent Macdonald à opérer ce mouvement. Ils repoussèrent les attaques du général Dibitch à Kelus, à Pïklupenen, à Tilsitt (27-28 décembre). Ce n'était pas précisément là ce que souhaitait le gouverneur de Riga. Cependant, le 28 au soir, alors que Macdonald, arrêté à Tilsitt, se trouvait séparé par une trentaine de verstes de York, arrivé à Taurogen, un détachement du général Dibitch vint prendre position entre eux. Dibitch, au courant des démarches de Paulucci, profita de sa situation pour envoyer à York un émissaire, le lieutenant-colonel Clausewitz, avec l'arrière-pensée vraisemblable de tirer avantage auprès d'Alexandre du succès probable des négociations déjà fort avancées par Paulucci². York venait précisément de recevoir, retour de Berlin, le major Zeidlitz qui lui apportait de mauvaises nouvelles de l'aile droite française, en même temps que, du roi de Prusse, l'engagement, déguisé sous une prudente réserve, à rompre avec le lieutenant de Napoléon. Il répondit aussitôt à Clausewitz : « Je suis à vous », et s'apprêta à conclure avec Dibitch la convention tant désirée. Mais Paulucci se souciait peu de voir les bonnes dispositions qu'il avait prises profiter à d'autres, et cette rivalité finale n'est pas un des moindres intérêts des pourparlers. Dès le 16 (28 décembre), il écrivit à Alexandre : « J'espère, Sire, que vous reconnaîtrez que, par la négociation entamée avec le général York, j'ai frayé le chemin aux autres généraux et leur ai permis de faire valoir leurs services³ » et, dans le même temps, continuait à se tenir en rapport avec York par l'intermédiaire du major comte Dohna, aide de camp du général Loewis⁴. Le 19 (31) décembre, il le pressait une dernière fois de donner une réponse catégorique et lui demandait même un entretien⁵. Mais les événements s'étaient précipités et l'honneur de conclure la convention venait

1. Voenski, *Actes*, t. II, p. 367-368, 372-380.

2. Bogdanovitch, *Alexandre I^{er}*, t. III, p. 477-478.

3. Rapport du 16 (28) décembre 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 384.

4. Lettres du 16 (28) décembre et du 17 (29) décembre. Voenski, *Actes*, t. II, p. 382, 388-389.

5. Voenski, *Actes*, t. II, p. 390.

d'échoir au général Dibitch. La veille, en effet, York, se ralliant au dernier plan préconisé par Paulucci, avait accepté de devenir neutre et de se replier avec son armée sur Memel. La convention, rédigée par Zeidlitz, signée le 18 (30) décembre à Taurogen par Dibitch et York, séparait donc le corps auxiliaire prussien du 10^e corps français, abandonnant celui-ci à ses destinées et accordant à celui-là une retraite honorable et, du reste, hâtive¹. Paulucci fut prévenu de la fin des négociations par une lettre de York du 20 décembre (1^{er} janvier 1813), dans laquelle il demandait à son partenaire la permission de venir le saluer à Wingen avant de se retirer définitivement². Le 31 décembre au matin, Macdonald, de son côté, avait reçu d'York l'annonce de la convention par une lettre correcte et froide où le général prussien expliquait qu'il ne pouvait continuer à exposer inutilement son armée pour aider à la retraite de l'armée française. Son devoir, disait-il, était de rester désormais neutre ; cette décision, il ne l'avait prise qu'après avoir longuement réfléchi et en toute conscience³.

Paulucci adressa le 21 décembre (2 janvier) à Alexandre son rapport sur les événements des derniers jours. Il s'y plaignait surtout de l'intrusion du général Dibitch, qui n'avait pas su tirer tout le parti possible de la situation d'York et avait signé la convention sans l'en prévenir. Il accusait nettement Dibitch d'avoir voulu « s'approprier toute la gloire de cette importante convention »⁴. Il renouvelait ses regrets de n'avoir pu terminer lui-même la négociation qu'il avait entamée dans une dernière lettre à York, à la date du même jour⁵. Le dernier mot de ces négociations appartient à l'empereur Alexandre, qui envoya ses félicitations au général York en ces termes : « Je me hâte, général, de vous témoigner ma satisfaction : dorénavant, les deux nations, réciproquement unies par des sentiments d'estime et d'amitié, ne se détruiront plus l'une et l'autre pour le contentement de l'ambitieux et insatiable oppresseur de l'Europe. Mon dévouement au Roi est demeuré immuable et le vif intérêt que je porte à la monarchie prussienne s'est encore renforcé. Je joins une très importante lettre au Roi et je vous prie de la lui faire porter par un officier sûr. De plus, je vous prie, général, d'être assuré de ma considération pour vous et pour les braves soldats sous vos ordres aux-

1. Convention conclue à Taurogen le 18 (30) décembre 1812. Voenski, *Actes*, t. II, p. 424-427.

2. Voenski, *Actes*, t. II, p. 392-393.

3. Bogdanovitch, *Alexandre I^{er}*, t. III, annexes, p. 86.

4. Voenski, *Actes*, t. II, p. 394-395.

5. Voenski, *Actes*, t. II, p. 396-397.

quels je vous prie de transmettre mes sentiments. Alexandre¹. »

L'attitude du roi de Prusse fut toute différente; mis au courant par York de l'issue des négociations dans ses rapports des 18 (30) décembre et 22 décembre (3 janvier)², il craignit les représailles de Napoléon et se hâta de désavouer la convention signée à Taurogen³. Ce désaveu pourtant n'eut pas d'effet, puisqu'à ce moment le corps prussien était déjà éloigné des lignes françaises. Murat, découvert sur sa gauche, dut se retirer de Königsberg sur Elbing, puis sur Posen. Et, le 17 mars 1813, la Prusse déclarait officiellement la guerre à la France⁴.

Si brève qu'elle ait été, l'occupation de la Courlande par les Français ne fut pas absolument stérile : leur influence intellectuelle se fit nettement sentir dans ce pays. La diffusion des idées de liberté qu'apportaient avec elles les autorités françaises. — car l'esprit du régime napoléonien était très libéral, comparé à celui de l'administration russe, — aida considérablement au relèvement de la Courlande. Les réformes en suspens depuis le règne de Paul I^{er} y trouvèrent la force nécessaire à leur achèvement. Quelques propriétaires philosophes de la fin du XVIII^e siècle, en effet, avaient déjà proposé une réforme du système de servage alors existant. Mais les affaires de Pologne avaient détourné de leur projet l'attention du gouvernement russe. Alexandre avait à peine songé au développement de la culture intellectuelle du pays letton. Ce furent seulement les événements de 1812 qui précipitèrent l'adoption d'une nouvelle formule d'organisation sociale : la réforme aboutit définitivement en 1818⁵. Ainsi la France avait tout de même fait connaître aux Courlandais autre chose que les commissaires des guerres.

Marcel N. SCHWEITZER.

1. Bogdanovitch, *Alexandre I^{er}*, t. III, p. 479-480. L'original en français dans les archives du ministère des Affaires étrangères de Saint-Petersbourg.

2. Voenski, *Actes*, p. 434-435, 438-443.

3. C'est ce désaveu qui fit longtemps supposer que York avait agi de sa propre autorité (cf. Langeron, *Mémoires*, p. 107). Déjà cependant les *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte* (Leipzig, 1838, p. 261), laissaient supposer un échange de rapports et d'ordres entre le roi de Prusse et le général York.

4. En février dernier, l'empereur Guillaume II a rappelé ces faits, dans ses discours prononcés à Königsberg, ou il a fait l'éloge du général York.

5. A. Richter, p. 110, 117-122.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE.

ÉPOQUES FRANQUE ET DES CAPÉTIENS DIRECTS.

I. HISTOIRE GÉNÉRALE. — On retrouvera dans le livre de M. Paul ALLARD sur les *Origines du servage en France*¹ les qualités de mise en œuvre et d'exposition qui ont assuré le succès de ses précédents ouvrages. On ne s'attend pas évidemment à y rencontrer de grandes nouveautés : on savait déjà fort bien comment et pour quelles raisons d'ordre matériel et moral l'esclavage, qui fait d'un homme la chose de son maître, un objet de commerce dont celui-ci peut disposer à son gré, s'était transformé peu à peu en un état nouveau qui, tout en rivant le non-libre au sol sur lequel il est né, lui donne tout au moins, par cela même, des garanties définitives contre l'arbitraire du seigneur. M. Allard a retracé les diverses phases de cette lente évolution du IV^e au X^e siècle ; il a excellemment fait ressortir les motifs d'ordre fiscal qui poussèrent les empereurs romains à favoriser une transformation de nature, pensaient-ils, à empêcher l'abandon des terres taxées par le fisc ; il a, non sans raison, insisté sur les conséquences fâcheuses qu'eurent à ce point de vue les invasions et sur la recrudescence d'esclavage qui suivit l'établissement des Barbares en Gaule ; il a rappelé comment l'Église, par le fait qu'elle devint le plus grand propriétaire foncier de l'époque et que ses domaines étaient inaliénables, devait fatalement rouvrir la voie du progrès et comment enfin, au temps des premiers Carolingiens, ce progrès se généralisa sur les domaines laïques. Nous n'aurions donc que des éloges à lui adresser s'il avait accordé moins de crédit à des historiens dont l'érudition passe à juste titre pour quelque peu défraîchie (par exemple Montalembert, Augustin Thierry, Naudet, Vétaut, Gourey, etc.), s'il avait suivi avec moins de confiance des éditions vieillies et, ce qui est plus grave, s'il n'avait marqué une tendance très regrettable à accepter sans la

1. Paul Allard, *les Origines du servage en France*. Paris, Gabalda, 1913. in-12, 332 p.; prix : 3 fr. 50.

moindre réserve tous les témoignages, même les plus fragiles, dès lors qu'ils semblaient venir à l'appui de ses thèses. N'invoque-t-il pas (p. 52) celui d'Adam de Brème, qui écrivait au XI^e siècle, pour déterminer les usages saxons avant la conquête de Charlemagne? Et si l'on s'enquiert de quels textes il fait état pour dépeindre les mœurs des Francs au temps de Clovis et de ses premiers successeurs, ne sera-t-on pas un peu surpris de se voir renvoyé à des vies de saints de l'époque carolingienne, dont quelques-unes ne datent même que du X^e siècle? C'est dire que, dans ce livre, si les vues d'ensemble sont justes, les détails sont très sujets à caution : M. Allard, si bien informé de tout ce qui touche à l'antiquité et aux persécutions chrétiennes, a péché ici par insuffisance d'érudition et de critique.

M. VON SCHUBERT¹ a découvert un Clovis nouveau, un Clovis imprégné d'arianisme. Sans vouloir contester la pureté de sa foi catholique, M. von Schubert observe que le roi franc n'a pas seulement été en contact permanent avec les Wisigoths et les Burgondes ariens, mais qu'il a manifestement subi leur influence presque tout le long de son règne. Il rappelle que la loi salique, sous sa forme primitive, qu'on s'accorde en général à dater des premières années du VI^e siècle, porte, au dire de M. Brunner, des traces indéniables de cette influence. C'est par le Bréviaire d'Alaric que Clovis a connu la législation romaine : autant dire qu'il ne l'a connue que déformée, tronquée, adaptée à l'arianisme. Au régime de liberté dont l'Église catholique jouissait dans l'État romain, il a substitué le régime de subordination auquel l'Église arienne était soumise chez les autres Barbares, ses voisins. Chez ces derniers, le clergé était un clergé d'État, les évêques des fonctionnaires nommés par le roi. Clovis fit pénétrer dans le clergé catholique de son royaume les usages ariens ; nul ne put être clerc qu'avec son autorisation ; nul ne put être évêque sans avoir été choisi par le prince. Et par là l'Église franque, tout en restant catholique et romaine quant au dogme, devint arienne et germanique dans son organisation. — Telle est, réduite à ses traits essentiels, la thèse que M. von Schubert a soutenue à grand renfort d'arguments. Nous laissons à de plus compétents le soin de la discuter en détail. Elle sera discutée à coup sûr. Nous ne voulons ici qu'en signaler quelques points faibles. Supposons exact le tableau que M. von Schubert a tracé de

1. Hans von Schubert, *Staat und Kirche in den arianischen Königreichen und im Reiche Chlodwigs mit Exkursen über das älteste Eigenkirchenwesen*. Munich et Berlin, R. Oldenbourg, 1912, in-8°, XIV-199 p. (*Historische Bibliothek herausgegeben von der Redaktion der Historischen Zeitschrift*, t. XXVI) ; prix, cartonné : 6 m.

l'Église arienne et laissons de côté aussi la question de « germanisation » de l'Église catholique ; il reste que M. von Schubert a une façon vraiment un peu trop libre d'interpréter les textes relatifs à la politique ecclésiastique de Clovis. Que Clovis ait pu pratiquement réussir à installer ses créatures sur plusieurs sièges épiscopaux, comme le firent ses fils après lui, nous voulons bien l'admettre ; mais des cas de ce genre ne prouvent pas qu'il y eût là de sa part exercice d'un droit officiellement revendiqué, officiellement reconnu. M. von Schubert a réponse à tout et il puise à pleines mains dans l'arsenal des documents législatifs ... du VII^e siècle. Suivons-le sur ce terrain. Nous y rencontrons un article d'un capitulaire fameux promulgué par Clotaire II en 614, aux termes duquel le roi, fidèle porte-parole du clergé, après avoir réservé expressément le droit des électeurs épiscopaux, ajoute que, si l'élu appartient à la cour, il faudra qu'il présente des garanties sous le rapport de la doctrine et de la moralité¹. Pour M. von Schubert, ce texte prouve qu'il y a des évêques qui, en vertu des usages légaux, sont nommés *directement par la cour*, sans qu'il y ait eu même simulacre d'élection (p. 151) ! M. von Schubert tire encore argument de quatre formules du recueil de Marculf : trois d'entre elles sont des modèles de lettres royales, où seule, comme de juste, la volonté royale s'affirme ; la quatrième est un modèle de la demande que les électeurs doivent adresser au roi pour solliciter la nomination de l'élu. Comment M. von Schubert a-t-il pu se laisser prendre aux apparences et se figurer que, dans les trois premiers cas au moins, la désignation de l'évêque est uniquement le fait du prince et de la cour et exclut toute idée d'élection par le clergé et les diocésains ? Il y aurait lieu enfin de se demander s'il était bien utile d'encombrer la discussion de textes comme les Vies de saint Mesmin de Micy, d'Eptadius et de Sollemnis (p. 145-147), rédigées à l'époque carolingienne, ou comme la lettre si discutée², et dont les leçons offrent si peu de garanties, que saint Remi aurait adressée à Clovis au début de son règne (p. 171).

¹ Tout en pensant, lui aussi, que la politique ecclésiastique de Clovis n'a pas dû différer sensiblement de celle qu'adoptèrent ses successeurs immédiats, M. WEISE³ ne partage pas les idées subversives de M. von Schubert, et s'il a consacré aux époques mérovingienne

1. « Si de palatio eligitur, per meritum personae et doctrinae ordinetur » (Boretius, *Capitularia regum Francorum*, t. I, p. 21, l. 5).

2. On s'est même demandé, on le sait, si ce n'était pas un simple exercice littéraire.

3. Georg Weise, *Königtum und Bischofswahl im fränkischen und deut-*

et carolingienne la moitié de son mémoire sur « la royauté et les élections épiscopales dans l'empire franc et l'empire germanique avant la querelle des investitures », c'est qu'il a voulu corriger sur quelques points les études antérieures de MM. Hauck, Vacandard, Imbart de La Tour. Il s'est astreint à revoir pour son compte les textes un à un, et sa peine n'a pas été perdue, bien que les nouveautés qu'il nous apporte ne soient pas, à vrai dire, aussi considérables ni aussi nombreuses qu'il semble se le figurer; mais il a mis en relief, mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, la continuité de la politique suivie par les Mérovingiens; il a mieux marqué les progrès graduels de la royauté carolingienne, dont toute l'ambition se borne, au début, à se prévaloir d'une sorte de droit de contrôle et de veto, sans s'opposer, en théorie, au libre choix du peuple et du clergé, pour réclamer ensuite, avec Louis le Pieux, le droit d'autoriser l'élection et obtenir enfin, avec Charles le Chauve, la reconnaissance officielle de ce droit.

La deuxième édition, très augmentée (746 pages, au lieu de 555), que M. BRESSLAU¹ a donnée des neuf premiers chapitres de son remarquable *Manuel de diplomatie allemande et italienne* intéresse la France d'une manière directe. Le savant professeur de Strasbourg a remanié, en tirant parti de toutes les publications récentes, son histoire de la chancellerie royale sous les Mérovingiens et les premiers Carolingiens; il a rectifié en plus d'un endroit les listes qu'il avait dressées dans sa première édition du personnel de cette chancellerie et apporté des détails nouveaux sur le mode de rédaction des actes. Nous attendons avec impatience la suite de l'ouvrage, qu'on nous fait espérer pour bientôt.

Moins prudent que M. Bresslau, qui a différé jusqu'à maintenant la composition des derniers chapitres de son *Manuel* afin de pouvoir s'appuyer sur de solides monographies, M. PERRICHET² a voulu, sans plus tarder, composer une histoire de la chancellerie royale en France des origines à l'avènement des Valois. L'entreprise, à coup sûr, est prématurée: l'édition critique et l'étude des chartes délivrées par cette chancellerie sont en cours d'exécution; aux recueils des actes de Lothaire, de Louis V et de Philippe I^{er}, l'Académie des inscriptions s'apprête à ajouter ceux des actes de Louis IV, des

schen Reich vor dem Investiturstreit. Berlin, Weidmann, 1912, in-8°, iv-148 p.; prix : 5 m.

1. Harry Bresslau, *Handbuch der Urkundentehre für Deutschland und Italien*, t. 1, 2^e éd. Leipzig, Veit et C^o, 1912, in-8°, xviii-746 p.

2. Lucien Perrichet, *la Grande chancellerie de France des origines à 1328*. Paris, Larose et Tenin, 1912, in-8°, xx-575 p.

rois de Provence, des rois d'Aquitaine, de Philippe Auguste, pour ne parler que des volumes qui sont sous presse ou à la veille d'être mis. Est-il d'une bonne méthode de choisir ce moment pour écrire une pareille synthèse? Et M. Perrichet n'eût-il pas été mieux inspiré à tous égards en limitant ses recherches à une période restreinte? Ces réserves faites, nous nous empressons de reconnaître la conscience avec laquelle il s'est acquitté de la tâche ingrate qu'il s'était imposée : il se montre en général suffisamment informé des dernières publications¹; il a le plus souvent possible recouru aux pièces d'archives conservées à Paris (mais à celles-là seules) et a même poussé assez loin ses investigations pour l'époque de saint Louis et de ses successeurs. Aussi devra-t-on tenir grand compte des chapitres relatifs au XIII^e siècle et surtout aux premières années du XIV^e, qui correspondent à ce que M. Perrichet a appelé une « renaissance » de la chancellerie royale, et qui sont en tout cas une période d'organisation et de réglementation intérieure. L'ouvrage comprend, sous forme d'introduction, une brève étude (p. 1-30) de la chancellerie mérovingienne, où les textes n'ont pas toujours été employés avec assez de prudence et que l'on pourra d'ailleurs corriger par places en recourant au nouveau volume de M. Bresslau. L'auteur passe ensuite aux temps carolingiens : après avoir exécuté un peu trop sommairement la thèse suivant laquelle l'ancienne chancellerie mérovingienne aurait disparu alors pour faire place à celle des maires du palais devenus rois à leur tour, M. Perrichet rappelle les liens qui unissent dès lors cette chancellerie à la chapelle royale; puis il étudie d'une manière rapide le mode de rédaction des actes et les fonctions du chancelier depuis le VIII^e siècle jusqu'à l'année 1180. A partir de cette date et jusqu'en 1315, le poste de chancelier reste sans titulaire, sauf au temps de Louis VIII, et la direction du service est confiée à des gardes des sceaux dont M. Perrichet a eu le mérite de dresser une liste qui pourrait être encore sensiblement améliorée, mais qui est plus complète et plus exacte que toutes celles dont nous disposions jusqu'alors; il a en outre éclairci le rôle de ce fonctionnaire, modeste à l'origine, mais qui réussit progressivement à faire revivre à son profit la plupart

1. On peut cependant relever dans la bibliographie quelques lacunes regrettables, entre autres celle du manuel de MM. Erben, Schmitz-Kallenberg et Redlich, ou celle du *Catalogue des actes d'Henri I^{er}* de M. Sohnée, dont il ne faudrait pas, en revanche, citer (p. XIX) comme paru en 1907 l'ouvrage (qui n'est pas près de paraître) sur la vie et le règne de Henri I^{er}. Je m'étonne aussi que M. Perrichet en soit resté à la première édition des *Regesta* de Böhmner-Mühlbacher.

des prérogatives de l'ancien chancelier. Le rétablissement de ce dernier titre, en 1315, ne fut qu'une question de mots; mais, après cette date, le chef de la chancellerie ne cessa d'étendre ses pouvoirs, en même temps que les services auxquels il était préposé s'organisaient, se compliquaient et que se précisaient les règles de la rédaction, du contrôle, de l'enregistrement et de la conservation des actes royaux. M. Perrichet a démêlé les principales étapes de cette évolution dans la dernière partie de son livre, qui en est certainement la plus solide et qui forme une bonne introduction à l'ouvrage de M. Octave Morel sur la grande chancellerie royale de 1328 à 1400¹.

On parle souvent de l'influence réciproque des institutions anglo-saxonnes et des institutions franques. Elles présentent en effet plus d'une analogie, et si la législation du roi Alfred et de ses successeurs rappelle parfois celle des premiers Carolingiens, M. Guilhiermoz a pu soutenir aussi que les thanes anglo-saxons avaient servi de prototypes aux vassaux du continent. Y eut-il réellement imitation de part ou d'autre ou avons-nous affaire à de simples coïncidences? Les vraisemblances seraient assez favorables à la première hypothèse, car il y eut sans aucun doute contact permanent, au temps des premiers Carolingiens, entre le clergé franc et le clergé de Grande-Bretagne. Mais M^{lle} CAM² fait observer avec raison qu'entre le possible et le réel il y a parfois un abîme, et après avoir comparé l'organisation du comté carolingien et du *shire* anglais, après avoir opposé l'un à l'autre les deux systèmes vassaliques, l'« immunité » franque et la « franchise » anglo-saxonne, le régime militaire des deux pays, elle conclut non à des emprunts, mais seulement à des ressemblances dues au parallélisme des situations. Ces ressemblances mêmes, elle estime qu'elles sont souvent beaucoup moins frappantes qu'on ne l'a dit : on a forcé les textes ; on leur a donné une valeur qu'ils n'ont pas. M. Guilhiermoz, entre autres, a eu le tort de fonder toute une théorie sur un passage obscur de Bède. Qu'il y ait eu quelques emprunts de détail, ce n'est pas impossible; mais les preuves font défaut.

La publication des lettres pontificales du ix^e siècle se poursuit dans la collection des *Monumenta Germaniae*. Le dernier fasci-

1. En appendice (p. 451-569), listes 1^o des référendaires mérovingiens; 2^o des archichapelains du ix^e siècle; 3^o des archichanceliers, chanceliers et gardes du sceau (avec nombreuses références); 4^o des notaires royaux en exercice de 1190 à 1328; enfin un catalogue de quarante-deux documents (1224-1331) « concernant la fonction du chancelier et l'organisation de la chancellerie royale ».

2. Helen M. Cam, *Local government in Francia and England. A comparison of the local administration and jurisdiction of the carolingian Empire with that of the west saxon kingdom*. London, University of London Press, 1912, in-8°, x-156 p.; prix . 3 s. 6.

cule paru, qui ne comprend pas moins de 434 pages in-4°, renferme 170 lettres de Nicolas I^{er} éditées par M. PERELS¹, qui annonce pour bientôt un mémoire sur « le pape Nicolas I^{er} et Anastase le Bibliothécaire ». Le recueil qu'il a formé est divisé en cinq parties : 1° lettres relatives aux affaires de la *Francia*, spécialement au divorce de Lothaire II, roi de Lorraine (54 lettres, 860-867); 2° lettres relatives aux démêlés d'Hincmar avec Rothadus et Vulfadus (27 lettres, 863-866); 3° lettres relatives aux affaires d'Orient, spécialement au schisme de Photius (21 lettres, 860-867); 4° lettres diverses (51 lettres, 858-867); 5° lettres fausses ou suspectes (17 lettres, 861-867). Il est superflu de souligner l'intérêt de ce recueil pour l'histoire de la France au temps de Charles le Chauve : sans compter le dossier Hincmar, qui est capital, on y retrouve quelques-unes des pièces les plus importantes relatives au schisme breton ainsi qu'aux libertés revendiquées par les moines de Saint-Calais. L'inédit y tient peu de place : on peut dire que la seule découverte notable faite par M. Perels au cours de ses recherches est celle d'une convocation adressée à l'archevêque de Vienne Adon au sujet de l'affaire de Lothaire, convocation que M. Perels avait déjà publiée et commentée dans le *Neues Archiv* dès l'année 1906. Mais des textes connus une édition critique manquait encore. Celle de M. Perels semble avoir été préparée avec beaucoup de méthode, de prudence, avec une louable défiance des conjectures hasardées (voir, en particulier, le n° 73). L'annotation, très sobre, donne tout l'indispensable, bien que M. Perels pousse peut-être un peu loin son souci d'objectivité : quand il touche une question controversée, il enregistre brièvement les opinions émises, ajoute au besoin de quel côté il penche, mais s'abstient de discuter. C'est le seul regret que nous serions tentés d'exprimer ici².

Le livre de M. FLICHE, *le Règne de Philippe I^{er}, roi de France*³, a déjà été signalé aux lecteurs de cette *Revue*⁴. Ils savent que l'auteur, au prix d'un labeur très méritoire, est parvenu à réunir sur l'histoire de la royauté capétienne à la fin du XI^e siècle et sur celle de ses principaux feudataires une masse assez considé-

1. *Monumenta Germaniae historica. Epistolarum tomi VI. partis alterius fasc. I, Karolini aevi IV.* Berlin, Weidmann, 1912, in-4°. p. 257-690; prix : 19 m.

2. Les lettres en faveur des moines de Saint-Calais viennent d'être étudiées à nouveau par M. l'abbé Lesne, dans le *Moyen âge*, t. XXIV, 1911, p. 277-306 et 333-345.

3. Augustin Fliche, *le Règne de Philippe I^{er}, roi de France (1060-1108)*. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912, in-8°. xxiv-600 p.

4. *Rev. hist.*, t. CX (1912), p. 377-378, article de M. Pfister. Nous ne reviendrons pas ici sur les points déjà examinés par M. Pfister.

nable de renseignements restés jusqu'alors épars dans les chroniques ou dans les chartes; qu'il a bien classé ces renseignements et qu'il a ainsi, pour une large part, contribué à éclairer une histoire passablement obscure encore. Il nous sera permis toutefois de déplorer qu'un tel effort, faute d'une méthode plus rigoureuse, n'ait pas toujours abouti aux résultats auxquels on était en droit de s'attendre. M. Fliche procède par entassement de textes, sans chercher à établir la valeur propre de chacun d'eux et les rapports qui peuvent les unir; il cite pêle-mêle, comme se renforçant mutuellement, des chroniques copiées les unes sur les autres et parfois postérieures de deux, trois ou quatre siècles à l'époque de Philippe I^{er} 1; pour certaines œuvres qui ont été à plusieurs reprises profondément remaniées, comme l'*Historia Normannorum* de Guillaume de Jumièges ou les *Gesta consulum Andegavorum*, il ne se préoccupe pas de remonter à la leçon primitive. En un sujet dont la principale difficulté résidait précisément dans la critique des textes, cette façon de procéder ne pouvait manquer d'entraîner des conséquences fâcheuses, et il suffira en effet de parcourir les chapitres si copieusement relatifs aux affaires normandes ou angevines pour s'en apercevoir. Autre reproche grave : l'information de M. Fliche retarde vraiment trop. Il en est resté au tome II des *Institutions* de M. Flach, au tome II de celles de M. Viollet; il ne connaît pas les éditions très remaniées que M. Pirenne a données du tome I^{er} de son *Histoire de Belgique*; il ignore les travaux de MM. Bœlmer, Haskins, Valin sur la Normandie, de M. Latouche sur le Maine, de M. Richard sur le Poitou : la thèse de M. Lot, *Fidèles ou vassaux*, est restée pour lui lettre morte; et nous ne parlons même pas du livre de M. Gravier sur les *Prévôts royaux* ou des études de M. Fazy et de M. Degert sur *Amat d'Oloron*, etc. Même certains travaux qu'il cite lui ont peu servi 2 : les pages relatives aux affaires angevines sont remplies de telles erreurs qu'on pourrait les croire vieilles de près de dix

1. Voici quelques exemples de l'absence de critique avec laquelle les textes sont utilisés. P. 45, M. Fliche invoque, à l'appui d'une charte signalant le passage du roi à Angers en 1106, « une continuation des chroniques de Saint-Aubin d'Angers », qui est tout simplement une note moderne, fabriquée à l'aide de la charte en question. P. 235, note 4, l'*Ordo ad benedicendum ducem Aquitaniae*, pièce tendancieuse de la fin du XII^e siècle, est une fois de plus citée ici pour le XI^e siècle. P. 271, note 1, M. Fliche renvoie au *Chronicon Briocense*, du XIV^e siècle; note 2, à l'*Hypodigma Neustriae per Thomam Watshingham*, du XV^e siècle.

2. Il lui arrive aussi d'en citer qui ne pouvaient évidemment lui être d'un grand secours, telle (p. XIX) la *Geschichte des französischen Königthums unter den ersten Capetingern* de C. von Kalckstein, dont le tome I^{er}, seul paru, n'est nullement relatif à l'histoire des Capétiens proprement dits.

ans. Dans ces conditions, les théories que M. Fliche échafaude sur la nature du pouvoir royal, sur les rouages administratifs au temps de Philippe I^{er}, sur le caractère nouveau et « créateur » (le mot y est) de son règne peuvent paraître quelque peu fragiles et caduques. En outre, M. Fliche ne se préoccupe pas assez des antécédents ni des faits contemporains de ceux qu'il étudie; il se condamne ainsi à rester superficiel ou à commettre des erreurs dont l'aurait gardé une lecture plus attentive des travaux d'autrui. Il nous en coûte d'avoir à faire d'aussi graves réserves au sujet d'un livre qui a visiblement demandé beaucoup de peine à son auteur et où se marquent des qualités d'exposition et de mise en œuvre auxquelles M. Pfister a déjà ici même rendu hommage. Nous ne pouvons, sur ce point, que nous associer à ses éloges, et ce nous est une raison de plus de souhaiter que M. Fliche sache désormais se plier aux exigences d'une méthode sévère et rigoureuse.

Dans un ouvrage qui a pour objet d'expliquer comment se forma le collège des électeurs impériaux en Allemagne, M. BUCHNER¹ a cru devoir étudier longuement le rôle joué en France durant le XI^e et le XII^e siècle par un certain nombre de grands dignitaires aux cérémonies des couronnements royaux. Il a même pensé que cette étude serait de nature à dissiper la plupart des obscurités qui entourent les origines de la cour des pairs. Il a cru discerner un lien étroit entre la pairie et le titre honorifique d'archichancelier, revendiqué alors par les archevêques de Reims, ou celui de grand sénéchal, revendiqué par les comtes d'Anjou, et il s'est persuadé que ces titres avaient pour principal attrait l'exercice d'un certain nombre de prérogatives lors des couronnements royaux. Par ailleurs, il a fait siennes la plupart des théories de M. de Manteyer sur la naissance des six pairies laïques et des six pairies ecclésiastiques. Nous n'y reviendrons pas : d'autres en ont déjà suffisamment montré la faiblesse. Quant aux théories propres à M. Buchner, elles témoignent d'un esprit fertile en conjectures fantaisistes, que tentent tout particulièrement les plus excentriques interprétations de textes ou les réhabilitations de documents faux. Nous avons eu l'occasion² de donner quelques spécimens de sa méthode à propos d'un mémoire paru il y a deux ans sur un prétendu cérémonial de couronnement qu'il date de 1171. Comme toutes les conclusions de ce mémoire ont

1. Max Buchner, *Die Entstehung der Erzämter und ihre Beziehung zum Werden des Kurkollegs mit Beiträgen zur Entstehungsgeschichte des Pairskollegs in Frankreich*. Paderborn, Ferdinand Schöningh, 1911, in-8°, xxiv-319 p. (Görres-Gesellschaft zur Pflege der Wissenschaft im katholischen Deutschland; Sektion für Rechts- und Sozialwissenschaft, fasc. 10).

2. Voir *Rev. hist.*, t. CVIII (1911), p. 136.

passé ici, qu'elles constituent même une pierre angulaire de l'édifice élevé par la brillante imagination de M. Buchner, peut-être jugera-t-on, après s'être reporté à nos précédentes remarques, que cet édifice menace ruine. Le reste est à l'avenant. Par exemple, Orderic Vital raconte qu'en 1131 Louis VI ayant fait sacrer par le pape son fils Louis, — le futur Louis VII, — certains barons manifestèrent un vif mécontentement, tout espoir s'étant ainsi évanoui pour chacun d'eux de pouvoir, au lendemain de la mort du roi, « accroître son honneur »¹, c'est-à-dire, d'après le sens communément attaché alors à ce mot, d'étendre ses possessions. Ce texte isolé prouverait donc que les grands s'apprétaient à marchander leur concours. M. Buchner (p. 38) en tire cette conclusion : ils comptaient profiter des circonstances pour réclamer une extension de leurs prérogatives dans la cérémonie du couronnement ; et cette idée le séduit tellement qu'il explique l'opposition faite par les seigneurs à Louis VI dans les premiers temps de son règne par cette raison que le roi s'était refusé à recevoir d'eux les insignes dont ils prétendaient disposer. Quel dommage que les textes soient muets sur tous ces points ! — Il en est un cependant qui pourrait peut-être appuyer cette hypothèse, donnée ici pour une certitude ; par malheur, il est faux, et faux de toute évidence : nous voulons parler du traité *De senescalcia Franciæ* attribué à Hugue de Clefs. Mais M. Buchner est là pour corriger ce document en déclarant interpolé tout ce qui sent par trop le faussaire. Le procédé est commode. M. Buchner s'étonne également que des érudits trop méticuleux, comme MM. Bémont et Luchaire, aient renoncé à identifier le lieu de « Guenort » où Hugue de Clefs est censé avoir rencontré Louis VI, « entre Chaumont, Pontoise et Beaumont » : il n'hésite pas, lui, à y reconnaître Gisors, qui est à l'ouest de ces trois localités et qui, en 1119, date qu'il adopte pour l'entrevue, était aux mains du roi d'Angleterre. — Un mot encore à propos d'un acte sur lequel il insiste beaucoup et que la plupart des historiens d'ailleurs (M. Fliche est du nombre) ont accepté les yeux fermés : le prétendu « procès-verbal » du couronnement de Philippe I^{er} en 1059. Il suffit de lire cet acte², d'en peser les dernières phrases pour voir clairement que ce n'est à aucun degré un procès-verbal officiel, que c'est au con-

1. « Quidam enim laicorum post mortem principis spem augendi honoris habebant » (Orderic Vital, *Histor. eccles.*, éd. Le Prevost et Delisle, t. V, p. 27). M. Buchner, qui cite d'ailleurs Orderic Vital d'après Migne, rapporte à tort ce texte au couronnement de Philippe, fils de Louis VI, en 1129.

2. *Histor. de France*, t. XI, p. 32. — Un extrait de cette pièce avec indication des manuscrits et des éditions a été publié par M. Prou, *Recueil des actes de Philippe I^{er}*, p. 1.

traire un factum émané de l'archevêché de Reims, lequel fait sonner très haut les dépenses qu'il a engagées pour subvenir aux frais du couronnement. Nous serions même porté à supposer qu'il a été écrit non pas au lendemain de cette cérémonie, mais en 1108, à l'époque où le clergé de Reims, nous le savons de source sûre, fit précisément une campagne acharnée pour revendiquer ce qu'il considérait comme un droit et protester contre le sacre de Louis VI à Orléans. Quoi qu'il en soit, on ne peut se fier à ce texte. Il compte pourtant encore au nombre de ceux sur lesquels M. Buchner fait fond avec le plus de confiance. — Nous nous en voudrions d'insister davantage sur son livre : nous laissons ici de côté tout ce qui a trait à l'histoire allemande ; il nous suffit, quant à nous, d'avoir mis les historiens en garde contre les assertions de la première partie, tout entière consacrée à la France.

L'attention de M. LUNDGREEN¹ a été attirée sur les invraisemblances et les obscurités de certains passages de Guillaume de Tyr relatifs aux débuts de l'ordre des Templiers et à la conduite de ses représentants en Terre Sainte. Le témoignage de l'archevêque de Tyr, si souvent allégué contre ces derniers, lui est apparu comme empreint d'une partialité évidente, et il a réussi en effet à établir que Guillaume avait plus d'une fois altéré ou tu la vérité : qu'il s'agisse des origines mêmes de l'ordre ou de son rôle en Orient, il s'est fait, avec une complaisance indéniable, l'écho de tous les bruits malveillants qui couraient sur le compte des chevaliers ; il a parlé surtout avec une animosité à peine voilée du grand maître Eude de Saint-Amand, son contemporain ; enfin il a omis de consigner dans sa chronique des renseignements fort utiles, qu'il connaissait à coup sûr, tant au sujet des droits et privilèges dont jouissaient les Templiers, qu'au sujet de leur participation à plusieurs combats où ils s'étaient illustrés. M. Lundgreen ne s'est pas contenté, après une enquête sur les lieux² et textes en main, de remettre au point les allégations tendancieuses de Guillaume ; il a cherché à démêler les raisons de sa partialité, qu'expliquent suffisamment ses rapports avec Eude de Saint-Amand et les sentiments d'envie qu'excitaient des privilèges bien faits pour indisposer un archevêque, fidèle serviteur du roi de Jérusalem³.

1. Friedrich Lundgreen, *Wilhelm von Tyrus und der Templerorden*. Berlin, E. Ebering, 1911, in-8°, 199 p. (*Historische Studien*, publ. par E. Ebering, fasc. 97).

2. M. Lundgreen a notamment contrôlé à Jérusalem les renseignements donnés par Guillaume de Tyr sur la maison du Temple en cette ville.

3. A noter un appendice sur la règle primitive des Templiers. — Disons

II. HISTOIRE RELIGIEUSE. — Le dernier ouvrage de M. BABUT¹ n'est pas moins révolutionnaire que ceux qu'il a consacrés précédemment au concile de Turin et à Priscillien. Cette fois, il a entrepris de prouver non seulement le peu de garanties que nous offrent les traditions relatives à saint Martin, — celui qu'on a souvent considéré comme le grand apôtre du christianisme dans les Gaules, — mais même le caractère artificiel de ces traditions, dues tout entières au zèle, à l'imagination et au talent littéraire d'un disciple dont les écrits devaient avoir une fortune singulière. La thèse de M. Babut, qu'appuie une argumentation riche et pressante, peut se résumer en ces termes : avant la publication des livres de Sulpice Sévère, saint Martin est presque un inconnu ; durant le demi-siècle qui suit sa mort, Sulpice est seul à rompre le silence pour chanter ses louanges sur tous les tons, et il faut attendre le milieu du v^e siècle pour voir cette propagande porter ses fruits et la gloire du saint se répandre et s'imposer. D'autre part, si l'on examine les ouvrages de Sulpice, on constate non sans surprise que l'auteur a bien peu connu son héros, que ses récits sont bien vagues, que sa chronologie s'effrite dès qu'on la veut serrer d'un peu près, qu'il a sans scrupule démarqué à plusieurs reprises d'autres vies de saints, et pour des passages essentiels ; rien ou presque rien ne supporte l'analyse : c'est un tissu de contradictions, d'impostures évidentes, qui n'empêchent point tout à fait cependant la vérité de se faire jour. Or, à travers les réticences de Sulpice, voici comment les faits nous apparaissent : saint Martin n'a pas été un grand apôtre ; peu s'en est même fallu qu'il ne fût un schismatique déclaré. Impliqué, à raison de sa vie de privations et d'austérités, dans l'affaire Priscillien, il fut violemment attaqué au concile de Trèves (385) et ne communia avec l'évêque Félix qu'à son corps défendant. Jamais dans son propre diocèse il ne fut traité avec honneur : toute une partie de son clergé était contre lui, et sa retraite hors de Tours, à Marmoutier, ne fut sans doute pas uniquement motivée par son goût pour la vie monastique. Martin fût mort ignoré et son nom ne serait même peut-être point parvenu jusqu'à nous si Sulpice Sévère, en quête d'un saint à glorifier, n'avait réussi à faire goûter ses récits d'une société

aussi que M. Lundgreen a apporté un soin particulier à la bibliographie, qui est extrêmement développée (p. 13-42 et 187-188). Au lieu de la première édition de la *Vie de saint Bernard* par l'abbé Vacandard, il faudrait citer et utiliser la quatrième, parue en 1910. De quelques-uns des textes indiqués, il a paru également des éditions plus récentes que celles dont se sert M. Lundgreen.

1. E.-Ch. Babut, *Saint Martin de Tours*. Paris, Champion, [1912], in-8°, 320 p. (les p. 1 et 2 sont, par erreur, paginées vii et viii) ; prix : 6 fr. (extrait de la *Revue d'histoire et de littérature religieuse*, 1910-1912).

éprise de merveilleux. — Telle est la thèse. Elle est très forte et, dans son ensemble, nous paraît devoir emporter la conviction : le cas de saint Martin n'est pas, après tout, plus surprenant que celui de tant d'autres saints de l'époque mérovingienne dont les critiques ont réduit la légende à néant. Dans le détail, on pourra ne pas partager toujours l'opinion de M. Babut, et il faut bien dire qu'on est un peu inquiet de l'ingéniosité même qu'il déploie pour reconstituer la vie du saint telle qu'elle *dut* être, pour expliquer la naissance du culte qui lui fut voué à partir du v^e siècle; trop d'hypothèses s'échafaudent les unes sur les autres; les textes sont interprétés avec trop de subtilité. Un exemple. Les actes d'un synode réuni à Tours le 14 novembre 461 signalent la coïncidence de cette date avec une fête de saint Martin, « *sacratissimam festivitatem qua domni Martini receptio celebratur* ». Que veulent dire ces mots *réception de saint Martin*? — Déposition, funérailles, dit-on communément; et M. Babut s'en étonne avec raison (p. 311). Mais, sous prétexte que la dernière phrase de ces mêmes actes se termine par un appel à l'intercession du saint « *quae Deo accepta est* », ne va-t-il pas imaginer qu'il s'agit d'une procédure de canonisation (tout à fait inconnue à une pareille époque) et que par « *réception* » du saint on entend l'« *acceptation* » de son nom sur la liste des bienheureux? L'étrangeté de l'hypothèse surprend à peine M. Babut. Le sens de la dernière phrase est pourtant clair : « l'intercession du saint est agréable (*accepta*) à Dieu », « Dieu ménage bon accueil aux demandes du saint »; rien de plus : c'est une formule banale. Quant à l'expression « *réception de saint Martin* », n'est-elle pas fort claire elle aussi? Dans aucun autre texte, remarquons-le avec M. Babut, il n'est question de cette « fête » : elle n'est attestée ni avant ni après le 14 novembre 461; elle a eu lieu cette année-là, et cette année seulement. Or nous savons effectivement qu'à cette époque (Grégoire de Tours nous l'apprend, X, 31) l'évêque Perpetuus inaugura le nouveau tombeau du saint, transporta ses restes dans la nouvelle basilique qu'il venait de construire. De toute évidence, voilà la cérémonie solennelle qui a été qualifiée « *réception de saint Martin* ». Inutile de chercher plus loin. En tout cas, hypothèses pour hypothèses, n'est-il pas prudent de s'en tenir aux plus simples, à celles qui heurtent le moins les vraisemblances¹?

1. Encore quelques menues observations : M. Babut n'a pas fait usage de la 2^e édition des *Fastes épiscopaux* de Mgr Duchesne, où plusieurs de ses idées ont été discutées. P. 305, je ne comprends pas le raisonnement qui lui fait écrire : « Le texte est douteux et pourrait aussi bien servir à prouver que la

Il est encore aujourd'hui, paraît-il, des gens qui tiennent pour l'« apostolicité » de l'église du Mans : fidèles défenseurs de la tradition, ils veulent à toute force que cet évêché remonte au 1^{er} siècle et ils admettent comme historiques les détails rapportés au 9^e siècle sur le compte de saint Julien et de ses premiers successeurs dans les *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*. M. l'abbé LEDRU¹ n'a pas eu de peine à démolir une fois de plus une thèse dont on pouvait croire cependant que les travaux de Mgr Duchesne avaient eu définitivement raison. Il l'a fait en homme de bon sens et en homme d'esprit. C'est au 4^e siècle qu'il est tenté de placer l'épiscopat de saint Julien, et il ajoute avec Mgr Duchesne que sa renommée fut très tardive : jusqu'au milieu du 9^e siècle, à peine si Julien est nommé parmi les saints du diocèse ; la gloire est lente à lui venir et l'on en peut suivre les progrès à partir du 8^e ou du 11^e siècle. M. Ledru a fort bien expliqué à quels éléments d'emprunt il fallut avoir recours pour lui composer une biographie : Vie de saint Martin, Actes des apôtres, Actes apocryphes de saint Clément, Grégoire de Tours, etc. A cette étude, il a ajouté deux brefs chapitres sur la légende des évêques Pavace, Liboire et Victeur. Ce livre est l'amorce d'une histoire, enfin scientifique et critique, de l'église du Mans, que M. Ledru est tout qualifié pour écrire et mener à bonne fin, pourvu toutefois qu'il consente à faire dorénavant une place moins considérable à des polémiques trop personnelles et d'un intérêt trop restreint².

Peu de légendes hagiographiques témoignent d'une fantaisie aussi déconcertante que celle d'Honorat, fondateur de l'abbaye de Lérins, puis évêque d'Arles de 426 à 429. Pour célébrer dignement le vénéré prélat, les thèmes habituels aux fabricants de vies de saints

fête du 11 novembre n'existaient pas en 461. » P. 18, M. Babut n'attache-t-il pas trop d'importance à l'emploi du mot *nullis* dans la chronique de Prosper d'Aquitaine ?

1. Ambroise Ledru, *les Premiers temps de l'église du Mans, légende et histoire. Les origines*. Le Mans, impr. Benderitter, 1913, in-16, xviii-274 p.; prix : 3 fr. 50.

2. Au lieu de perdre son temps à discuter les arguments de son ancien collaborateur (M. l'abbé Busson), M. Ledru fera mieux d'étendre son information et de se familiariser avec des instruments de travail indispensables, comme les *Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern, 751-918*, de Böhmer-Mühlbacher (édition de 1908), ou l'édition des actes de Charlemagne par Mühlbacher (1906), qui l'auraient mis en garde contre l'emploi de documents faux (p. 57) ; il fera bien aussi de recourir à la 2^e édition des *Fastes épiscopaux* de Mgr Duchesne (qui d'ailleurs n'a pas changé d'opinion au sujet des premiers évêques du Mans), P. 160, pourquoi M. Ledru parle-t-il encore de la bataille de *Poutanet* ?

n'ont pas paru suffisants à l'auteur anonyme qui composa sa biographie dans le cours du XIII^e siècle; en le faisant vivre parmi les héros de l'épopée carolingienne, il lui sembla qu'il rehausserait l'éclat de sa gloire, et il ne voulut point lui refuser cette marque de piété. Il atteignit son but, car son œuvre, écrite en latin, obtint un succès tel que plusieurs traductions ou adaptations en furent aussitôt données, dont une en vers provençaux. due à la plume du prieur Raimon Féraut, qui la termina en l'an 1300. M. MUNKE¹ a publié d'après trois des manuscrits connus² la Vie latine, restée jusqu'ici inédite; il en a dressé un texte critique, précédé de quelques observations sur le classement des manuscrits et sur le caractère de l'ouvrage, qu'il attribue à un moine ou ancien moine de Lérins, vivant (et ceci n'est peut-être pas absolument prouvé) hors de l'abbaye, plutôt dans la seconde que dans la première moitié du XIII^e siècle. Il n'a, malheureusement, rien pu ajouter à ce qu'on savait déjà des sources de cette étrange compilation et s'est abstenu d'annoter le texte. MM. SCHÄFER et KRETTEK ont placé à la suite de son travail deux utiles mémoires (p. 134-162 et 163-204) sur les rapports de la Vie latine et de la Vie en vers provençaux et sur les noms de lieux compris dans ces deux Vies.

Parmi les contradicteurs du célèbre hérésiarque Bérenger de Tours, Durand, moine de Sainte-Catherine de Rouen et de Fécamp, plus tard abbé de Saint-Martin de Troarn, est un de ceux qui méritent de retenir l'attention. Son traité *De corpore et sanguine Domini*, rédigé vers 1053-1054, fut la première réfutation précise opposée au *De sacra Coena* de l'écolâtre de Tours: il constitue un témoignage intéressant de l'état d'esprit du clergé orthodoxe au début du conflit. M. l'abbé HEURTEVENT³ l'a étudié de près dans un livre qui nous apporte, en outre, la première biographie critique de Durand. Cette biographie d'ailleurs aurait pu tenir en une dizaine de pages, s'il n'avait été nécessaire de la débarrasser de toutes les fausses précisions dont on s'était plu jusqu'alors à

1. Bernhard Munke, *Die Vita sancti Honorati nach drei Handschriften herausgegeben; nebst Untersuchungen über das Verhältnis zu Raimon Féraut von Wilhelm Schäfer und über die Ortsnamen beider Texte von Adolf Krettek*. Halle-a.-S., M. Niemeyer. 1911, in-8°. VIII-206 p., 2 fac-similés et 2 cartes (*Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, fasc. 32); prix : 8 m.

2. Il déclare avoir en vain sollicité le prêt d'un quatrième manuscrit conservé à Oxford.

3. Raoul Heurtevent, *Durand de Troarn et les origines de l'hérésie bérengarienne*. Paris, G. Beauchesne. 1912, in-8°. XIV-312 p. (*Études de théologie historique publiées sous la direction des professeurs de théologie à l'Institut catholique de Paris*, fasc. 5); prix : 5 fr.

l'embroussailler. M. Heurtevent l'a fait avec beaucoup de méthode et de sûreté. D'autre part, il n'a pas craint, pour mieux expliquer l'intervention du moine normand, de revenir avec quelque détail sur les débuts de l'hérésie; et si le chapitre qu'il a consacré à ce sujet forme un peu hors-d'œuvre, ne nous en plaignons pas, car on y trouve une excellente mise au point, — et une mise au point très personnelle, — des travaux les plus récents¹. La partie la plus critiquable est l'introduction, très longue, trop longue à coup sûr, relative au « milieu politique, intellectuel et moral » dans lequel s'est développée l'hérésie. Ici l'information de M. Heurtevent, en dépit d'efforts auxquels nous tenons à rendre hommage, n'est pas toujours suffisante; et c'est fâcheux, car ce livre excellent s'ouvre ainsi par des pages qui risquent de donner du volume une idée défavorable².

M. VIARD a entrepris d'écrire l'histoire de la dime ecclésiastique en France jusqu'à sa suppression dans la nuit du 4 août 1789. Un premier volume³, paru en 1909, menait cette histoire « jusqu'au Décret de Gratien », soit jusqu'en 1150 environ; voici maintenant un second volume⁴, qui nous conduit jusqu'au début du xiv^e siècle. Des très nombreux documents qu'il a consultés, M. Viard dégage les conclusions suivantes : le clergé ne cessa, au xii^e et au xiii^e siècle, de défendre les anciens principes au nom desquels tous les fidèles devaient à l'Église la dime des produits du sol et celle de leurs troupeaux, aussi bien que la dime de tous les bénéfices réalisés en dehors de l'agriculture et de l'élevage, ou dime personnelle. Mais il lui fallut, dans la pratique, restreindre considérablement ses exigences et s'incliner devant la coutume : il ne put empêcher ni la disparition progressive de la dime personnelle, ni l'abaissement, dans des proportions souvent très notables, du taux de la dime ordinaire, ni la transformation de celle-ci en une redevance seigneuriale

1. En appendice, une étude sur cette question : « Scot Erigène a-t-il écrit un traité *De corpore et sanguine Domini* ? » La conclusion en est la suivante : « Le livre qui circula sous son nom, au xi^e siècle, est certainement le traité de Ratramne *De corpore et sanguine Domini*, et c'est ce traité qui rend compte de la doctrine de Bérenger. »

2. Le style de l'ouvrage laisse un peu à désirer : « il n'y a pas à hésiter... sur le sens *obvie* de l'affirmation » (p. 77); « cette *source*... peut... être considérée comme *bien renseignée* » (p. 77); « une *tendance apologiste* » (p. 219); « on ne peut donc être surpris que sa valeur littéraire le fasse rejeter à l'*arrière-plan des écrivains de marque* » (p. 234), etc.

3. Voir *Rev. hist.*, t. CIII (1910), p. 123.

4. Paul Viard, *Histoire de la dime ecclésiastique dans le royaume de France aux XII^e et XIII^e siècles (1150-1313)*. Paris, A. Picard, 1912, in-8°, 212 p.; prix : 5 fr.

grevant la terre, transmissible avec elle et payable, par conséquent, aussi bien à des laïques qu'à des clercs. A plusieurs reprises, il tenta de faire la part du feu et de sauvegarder une partie de ses droits en distinguant, par exemple, entre les dimes anciennement et les dimes nouvellement concédées ou en s'affirmant avec énergie comme le suzerain éminent de toutes les dimes inféodées ou accensées à des laïques. Ce fut en vain, et l'on peut dire que, dès le début du XIV^e siècle, la dime était irrémédiablement condamnée à perdre tout caractère ecclésiastique. M. Viard, après avoir décrit cette évolution, s'est étendu sur le mode de perception et sur les exemptions de dimes, sur les conflits que la levée de la taxe provoqua à maintes reprises, enfin sur le rôle de la royauté en ces matières¹. Tout son travail est fort bien conduit et des plus instructifs.

En éditant le *Liber de excommunicacione* du cardinal Bérenger Frédol, évêque de Béziers, M. VERNAY² a grandement facilité l'étude des œuvres composées par le célèbre canoniste français, dont M. Paul Viollet nous donnera bientôt une biographie détaillée³, et éclairé d'un jour nouveau l'histoire de l'excommunication et de l'interdit en droit canonique depuis le milieu du XII^e siècle jusqu'à la fin du XIII^e. A ce dernier point de vue, il faut recommander tout spécialement aux historiens de l'Église la savante introduction où M. Vernay retrace les origines de l'excommunication, détermine les circonstances qui amenèrent l'évêque de Béziers à publier les diverses parties de son traité dans les toutes dernières années du XIII^e siècle et analyse enfin la procédure d'excommunication, d'interdit et d'absolution usitée à cette époque.

Les renseignements que M^{lle} LUEDTKE⁴ a tirés des drames sacrés et des mystères des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles sur les idées des Français d'alors en matière de religion ne sont pas très nouveaux. On savait déjà fort bien par ailleurs et par ces textes mêmes combien pratique et intéressée était leur piété, quelle place tenaient dans

1. Un court chapitre (p. 185-191) traite des prémices que M. Viard qualifie de « centimes additionnels de la dime » et qui sont assimilées à celle-ci au point de vue des usages. — P. 197, note 1 : « Les abréviations... »

2. Eugène Vernay, le « *Liber de excommunicacione* » du cardinal Bérenger Frédol, précédé d'une introduction historique sur l'excommunication et l'interdit en droit canonique de Gratien à la fin du XIII^e siècle. Paris, Arthur Rousseau, 1912, in-4^o, LXXXVIII-165 p. et 4 fac-similés.

3. Au t. XXXIV (sous presse) de l'*Histoire littéraire de la France*.

4. Hélène Luedtke, *tes Croyances religieuses au moyen âge en France d'après les pièces du théâtre sérieux des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*. Lausanne, Imprimeries réunies, 1911, in-8^o, 167 p. (thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne).

leurs pensées la sainte Vierge et le diable tentateur, quels efforts ils déployaient pour s'assurer l'entrée du Paradis. M^{lle} Luedtke l'a montré une fois de plus, et son livre se lit avec agrément.

Dom BESSE¹ a continué la refonte du recueil composé par dom Beauquier sur les églises et les monastères de l'ancienne France. Les observations que nous avons faites² au sujet du tome III valent encore pour le tome V, lui aussi très dense et très touffu. Les listes de prieurés qu'a dressées dom Besse sont bien plus complètes que toutes celles dont nous disposions jusqu'alors; les bibliographies qui remplissent les notes témoignent d'un labeur considérable; mais nous continuons à regretter qu'un peu plus d'ordre et de méthode ne préside pas à la confection de ce répertoire, spécialement en ce qui concerne la bibliographie, où les inutilités abondent³ et où il est difficile de s'orienter.

III. HISTOIRE LOCALE. — M^{lle} LODGE⁴ a étudié, d'après les documents des archives de la Gironde, l'organisation des domaines possédés par l'archevêché et le chapitre cathédral de Bordeaux durant le XIII^e, le XIV^e et le XV^e siècle. Ces domaines, que M^{lle} Lodge s'efforce de dénombrer (et ici les résultats sont nécessairement assez imparfaits), étaient presque tous situés dans la partie la plus fertile du Bordelais et la vigne en constituait déjà la culture essentielle. Répartition des habitants sur les domaines, systèmes de tenures, revenus et droits perçus, divisions du sol et méthodes de culture, salaires, tels sont les divers points qu'elle examine successivement,

1. *Abbayes et prieurés de l'ancienne France, recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France*, par dom Beauquier; t. V : *Province ecclésiastique de Bourges*, par le R. P. dom J.-M. Besse. Chevetogne (Belgique), abbaye de Ligugé, et Paris, Jouve, 1912, in-8°, 335 p. (*Archives de la France monastique*, t. XIV); prix : 12 fr. — Nous n'avons pas reçu le t. IV de cet ouvrage.

2. Voir *Rev. hist.*, t. CVIII (1911), p. 132.

3. Ainsi, p. 193, à quoi sert d'indiquer le sommaire publié par M. Ch. de Lasteyrie de son étude sur l'*Abbaye de Saint-Martial de Limoges*, dans les *Positions des thèses de l'École des chartes* en 1899, puisque l'on renvoie en même temps, avec raison, à l'ouvrage même, paru en 1901? Il eût fallu d'ailleurs citer cet ouvrage p. 173, à propos de la légende de saint Martial. — M. Besse n'a décidément pas encore appris l'orthographe du nom de Potthast, qu'il continue à écorcher tout le long de son livre en *Pothast*.

4. Eleanor C. Lodge, *The estates of the archbishop and chapter of Saint-André of Bordeaux under english rule*. Oxford. Clarendon Press, 1912, in-8°, 206 p. (fait partie du t. III des *Oxford Studies in social and legal history*, publ. par Paul Vinogradoff. Ce volume contient, en outre, une étude de M. A.-W. Ashby, *One hundred years of poor law administration in a Warwickshire village*, 188 p. et 2 cartes, dont il sera rendu compte ultérieurement); prix du vol. : 12 sh. 6 d.

et cet examen très poussé, très solidement étayé¹, vaut surtout par le détail. Quelques conclusions générales s'en dégagent néanmoins : d'abord, prédominance de la petite propriété et, comme conséquence, culture intensive; des procédés de culture assez perfectionnés, surtout pour la vigne : M^{lle} Lodge note l'emploi de la charrue attelée d'une paire de bœufs et l'usage des engrais; des conditions d'existence relativement douces : la diminution rapide du servage, auquel, du XIII^e au XV^e siècle, on voit partout se substituer le travail libre du censitaire ou du fermier, est un fait qui ressort assez nettement des textes. Ajoutons encore, pour indiquer l'intérêt du travail de M^{lle} Lodge, qu'elle consacre plusieurs pages à déterminer la valeur des termes techniques employés dans les documents du temps pour désigner soit les mesures de superficie et de longueur (et, sur ce point malheureusement, elle n'a pu avoir connaissance du mémoire récemment publié par M. Brutails²), soit les diverses espèces de tenures.

La question spéciale de la viticulture et de la vinification en Bordelais au moyen âge a été étudiée plus à fond par un jeune érudit, M. BARENNES³, dont le livre s'imprimait au moment même où paraissait celui de M^{lle} Lodge. Les deux auteurs sont arrivés, indépendamment l'un de l'autre, à des résultats concordants; mais M. Barennes, qui a consulté des documents plus nombreux et plus variés, l'emporte sur sa rivale anglaise par la précision et la richesse de ses informations. Son travail, où une large place est faite à l'analyse et à la publication des documents inédits⁴, comprend six chapitres. Le premier traite de la répartition des vignobles bordelais au moyen âge et aboutit à cette conclusion que, sauf, bien entendu, dans les limites de la ville actuelle de Bordeaux et de ses faubourgs, d'où elle a été presque entièrement expulsée, sauf aussi en Médoc, où elle a gagné beaucoup de terrain à l'époque moderne, la vigne couvrait, en somme, à peu de chose près, les mêmes régions qu'elle couvre encore aujourd'hui. Dans son deuxième chapitre, M. Barennes étudie les « conditions des tenures des vignobles » : rien ici de particulier à noter, les vignobles étant possédés aux mêmes conditions

1. Notons en passant qu'il eût été équitable de marquer plus nettement les points sur lesquels pleine lumière avait déjà été faite par M. Brutails dans l'introduction du *Cartulaire de Saint-Seurin*.

2. J.-A. Brutails, *Recherches sur l'équivalence des anciennes mesures de la Gironde*. Bordeaux, 1912. Voir *Rev. hist.*, t. CXI (1912), p. 404.

3. Jean Barennes, *Viticulture et vinification en Bordelais au moyen âge*; préface de J.-A. Brutails. Bordeaux, Mounastre-Picamilh, 1912, in-8°, xii-186 p.

4. Quelques-uns sont cités dans le corps du livre; un assez grand nombre d'autres, en latin et en gascon, remplissent les p. 117-184.

que n'importe quelles autres parcelles du domaine rural; retenons seulement cette constatation (faite aussi par M^{lle} Lodge) que la petite propriété était en Bordelais le régime normal. Au chapitre III, nous entrons dans le vif du sujet, avec l'analyse des procédés de culture, qui rappellent beaucoup ceux dont aujourd'hui encore usent les propriétaires de petits vignobles : il faut en lire le détail dans le livre de M. Barennes. Les chapitres suivants traitent des vendanges, de la vinification et de la mise en barrique. Il ressort de l'étude de M. Barennes que les vigneron du moyen âge étaient assez inexpérimentés en ces matières : ils ignoraient notamment l'art d'empêcher le vin de se gâter en vieillissant et en étaient réduits à le consommer presque au lendemain de la récolte. Cette remarque a son importance : un vin qu'il fallait boire sans retard et qu'on ne prenait même pas le soin de mettre en bouteilles ne pouvait faire l'objet que d'un commerce restreint et presque local. Sans l'occupation anglaise, qui lui assurait un large marché, le « bordeaux » n'eût pu aussi solidement asseoir sa renommée, et il fallut attendre la rupture avec l'Angleterre pour que les Bordelais se vissent dans la nécessité, afin d'écouler leurs produits, de perfectionner leur technique.

M. CHESNEL¹ a donné une suite à son ouvrage sur *le Cotentin et l'Avranchin depuis les origines jusqu'au XII^e siècle*. Malheureusement, son nouveau volume, *le Cotentin et l'Avranchin sous les ducs de Normandie*, ne vaut guère mieux que le précédent. Comme nous le disions déjà en rendant compte de celui-ci², et nous ne pouvons que nous répéter, M. Chesnel est plein de bonne volonté, mais son inexpérience est grande. Il ignore la majeure partie du travail critique qui s'est poursuivi dans ces cinquante dernières années sur les questions dont il parle ou sur les textes qu'il utilise; il se lance à la découverte, sans se douter que d'autres déjà ont frayé la voie. Ce ne sont pas seulement les travaux des savants étrangers, comme MM. Bœhmer, Haskins, Vogel, qu'il ignore, il n'a pas davantage entendu parler sans doute du *Recueil des actes de Henri II* de M. Delisle ou des livres récents de MM. Prentout et Valin, qui sont cependant livres « normands ». De tels procédés étonnent chez un professeur de l'Université³.

LOUIS HALPHEN.

1. P. Chesnel, *le Cotentin et l'Avranchin (département de la Manche) sous les ducs de Normandie (911-1204)*. *Institutions et état social de la Normandie*. Caen, Henri Delesques, 1912, in-8°, VIII-267 p.

2. *Rev. hist.*, t. C (1909), p. 227-228.

3. M. Chesnel est professeur au lycée de Coutances.

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

(Suite¹.)

INSTITUTIONS. — La constitution anglaise est, aux yeux de M. ADAMS, caractérisée par ce fait essentiel qu'elle est une monarchie limitée². Sous l'empire de quelles idées et à la suite de quels événements cette forme de gouvernement a-t-elle commencé de prendre corps? Le régime féodal, introduit en Angleterre, du moins dans son aspect politique, par les Normands, fournit le contrepoids nécessaire à l'absolutisme royal créé de fait par la conquête et organisé dans le cours du XII^e siècle par des administrateurs tels que Henri I^{er} et Henri II. Les barons imposent au roi Jean la Grande Charte, qui eut pour but de préciser les droits intangibles de la nation et où fut inséré un article autorisant les sujets à se soulever contre le roi s'il les violait. Puis le parlement étendit de plus en plus le nombre des lois que la royauté était tenue de respecter. C'est sur ce triple principe : inviolabilité de certaines lois, droit à l'insurrection, contrôle parlementaire, que repose le système de la monarchie limitée; il a pour fondement légal la Grande Charte et les Provisions d'Oxford; aussi peut-on affirmer que la période de 1215 à 1258 a été une des crises les plus décisives de l'histoire constitutionnelle. A cette dernière proposition, je n'ai rien à objecter; elle me paraît même si évidente qu'il n'était pas nécessaire d'en discourir longuement. Les autres rencontreront, je le crains, un assentiment moins complet; trop souvent on s'y heurte à des idées paradoxales appuyées par des arguments subtils ou forcés. Ainsi, M. Adams considère que la monarchie limitée a son origine première et directe dans le régime féodal; il affirme qu'au XII^e siècle et même encore au XIII^e siècle, après les règnes de Henri II et de Richard qui avaient tout fait pour imposer à la féodalité les plus infranchissables barrières, l'Angleterre était encore un état « complètement féodal » (p. 150), « l'état féodal le plus parfaitement logique de la chrétienté » (p. 194). Ce qui le frappe dans la Grande Charte, c'est son caractère « essentiellement féodal » (p. 168) et voilà pourquoi il donne à ce document une place prépondérante dans sa dissertation. Il insiste longuement sur l'article 61 où les barons firent inscrire des garanties qui équivalaient à leur reconnaître le droit à l'insurrection si le

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXII, p. 112.

2. George Burton Adams, *The origin of the english constitution*. New Haven, Yale University press, 1912, in-8°, xii-378 p.

roi violait ses promesses; il n'ignore pas que cet article a disparu des confirmations ultérieures et que, par conséquent, il n'a jamais eu, on peut le dire, de valeur légale; ceci ne le trouble pas, parce qu'en fait, dit-il, cet article n'a jamais cessé d'exister « virtuellement » (p. 337). Pour ce qui concerne les débuts du parlement, il y aura aussi beaucoup à contester; quand par exemple les chevaliers des comtés sont convoqués en 1254, M. Adams leur dénie tout caractère représentatif; d'après lui, ces chevaliers ont été chargés uniquement de porter au parlement l'avis des cours de comté sur la question des subsides demandés par la royauté; mais les textes ne me paraissent pas justifier cette opinion et il en est de même sur un grand nombre d'autres points. M. Adams a fait un grand effort pour élucider un des problèmes les plus intéressants de la constitution anglaise: plusieurs des dissertations de détail qu'il a prodiguées à la fin de chaque chapitre montrent à quel degré il est familier avec les sources et avec les théories; mais il m'est le plus souvent impossible d'approuver la manière dont il pose les questions, ni de voir comme lui la suite des faits et le sens des documents.

Quelle est l'origine de l'Échiquier, à quelle époque a-t-il commencé en Angleterre. comment y fonctionna-t-il dans le cours de ce XII^e siècle, si fécond en institutions durables? Ces questions, M. Poole les a traitées dans une série de conférences faites à l'Université d'Oxford en 1911¹. Il montre que l'Échiquier a été constitué après qu'eut été introduit en Angleterre, sans doute par Adelard de Bath, le nouveau système d'arithmétique fondé sur l'emploi de l'abaque; sur ce modèle de table à calcul, un drap, quadrillé comme les cases d'un échiquier, permettait d'accomplir rapidement, et sous les yeux mêmes des personnes intéressées, les opérations nécessaires pour la vérification des comptes que les officiers du roi étaient tenus de présenter deux fois l'an au Trésor. Pratiqué par d'habiles administrateurs dont l'activité était d'ailleurs excitée et contrôlée par des rois besogneux, énergiques, éclairés, tels que le furent Henri I^{er} et Henri II, ce système prit rapidement une importance et fut revêtu d'une autorité telles qu'il devint la plus solide institution du régime anglo-normand. C'est ce qu'expose admirablement M. Poole en huit chapitres d'une précision sobre et pénétrante, d'une force

1. Reginald L. Poole. *The Exchequer in the twelfth century*. The Ford lectures delivered in the University of Oxford in Michaelmas term 1911. Oxford, at the Clarendon press, 1912, in-8°, xi-195 p.; prix : 6 sh. 6 d. Voir le compte-rendu qu'a donné de cet ouvrage M. Liebermann dans *English historical Review*, 1913, p. 451, en particulier, les raisons qu'il a de penser que l'Échiquier fut organisé déjà sous Guillaume le Conquérant. Le *Domesday book* en suppose l'existence.

logique qui emportent la conviction. Il avait à sa disposition d'excellents matériaux : le *Dialogus de Scaccario*, composé en 1177-1178, les grands rôles de l'Échiquier, connus depuis le xiv^e siècle sous le nom de Rôles de la Pipe, la *Constitutio domus regis*, rédigée vers 1136 à l'usage du roi Étienne, le Livre noir et le Livre rouge de l'Échiquier, compilés au xiv^e siècle; il en a tiré un excellent parti, et aussi, par contre, il en a singulièrement facilité l'intelligence¹. En présence de tels résultats, on ose à peine exprimer le regret que M. Poole ait conservé à son livre la forme qu'il avait dû donner à ses conférences et qu'il laisse le lecteur sur l'impression d'une œuvre à laquelle manque la dernière main de l'ouvrier.

En 1898, F. W. Maitland publia une étude² sur le droit canonique en Angleterre, où il soutenait que ce droit, c'est-à-dire l'ensemble des décisions édictées par la cour de Rome, a été aussi rigoureusement et absolument appliqué dans les tribunaux ecclésiastiques de l'Angleterre que dans ceux des autres pays; qu'en Angleterre, l'Église, sauf peut-être en des points insignifiants, n'eut pas ses lois propres, distinctes de la loi romaine et en opposition avec elle; que la rupture avec Rome au xvi^e siècle l'a vraiment affranchie et que depuis cette époque seulement on peut parler d'une « Church of England »; il s'efforçait de montrer que les constitutions décrétées par les conciles des deux provinces de Cantorbéry et d'York ne contenaient rien d'original et que le commentaire de W. Lyndwood († 1446), dans son *Provinciale*, n'est qu'un simple manuel pour des apprentis canonistes. Cette thèse était en opposition formelle avec celle qu'avait présentée W. Stubbs soit dans son Histoire constitutionnelle, soit, mieux encore, dans le Rapport rédigé en 1883 au nom de la Commission royale chargée par le parlement d'une enquête sur les tribunaux ecclésiastiques. L'illustre historien professait que, si l'Église n'a cessé d'accorder à la loi canonique de Rome une grande autorité, elle ne s'est pas tenue pour obligée de lui obéir toujours aveuglément. C'est aussi l'opinion que soutient M. OGLE dans un livre d'une dialectique passionnée, pressante et convaincante³. Il montre les cas, peu nombreux il est vrai.

1. M. Poole a largement utilisé les ouvrages et articles de MM. Round et Haskins sur les institutions anglo-normandes en Angleterre et en Normandie; il n'a pas d'ailleurs laissé passer une seule occasion de le reconnaître.

2. *Roman canon law in the church of England. Six essays* (cf. *English histor. Review*, t. XI, XII et XVI, et aussi les *Collected papers* de Maitland, *passim*).

3. Arthur Ogle, *The canon law in mediæval England; an Examination of William Lyndwood's « Provinciale » in reply to the late Professor F. W. Mailland*. Londres, Murray, 1912, in-8°, xxi-220 p.; prix : 6 sh.

mais significatifs, où le clergé d'Angleterre refusa d'appliquer la loi romaine et en particulier la décrétale du pape Grégoire X condamnant les clercs qui possédaient plus d'un bénéfice avec charge d'âmes; il expose dans quelles circonstances Lyndwood composa son *Provinciale*. les précautions dont il dut s'entourer, la réelle importance de sa compilation, le respect que mérite son œuvre, fruit de dix ans de travail et d'une compétence exceptionnelle. L'opinion de Maitland a, paraît-il, exercé une forte influence sur l'esprit de ceux qui, au parlement, proposent de supprimer les dotations de l'église de Galles (bill de « Disendowment »); la véhémente réfutation de M. Ogle aura-t-elle quelque poids dans le débat?

L'histoire des Speakers ou Orateurs de la Chambre des communes est contée avec agrément et non sans profit par M. DASENT¹; elle se confond à certains égards avec celle du parlement lui-même. L'auteur ne s'est pas proposé d'approfondir la situation constitutionnelle de ces hauts personnages; il ne considère que la partie biographique et anecdotique de son sujet et il ne sort guère de ce cadre que pour donner quelques indications utiles sur les bâtiments où siégeait jadis le parlement. M. Dasent a pris soin de donner le portrait de chaque speaker, pour autant du moins qu'on en possède; cette galerie de tableaux flatte l'œil et, quand on passe des premiers, chevaliers bardés de fer, aux derniers, gentlemen à perruque, on voit combien le temps a marché.

Le tome VII de la belle Histoire de l'armée anglaise par M. FORTESCUE² présente un puissant intérêt, puisqu'on y trouve l'expédition de Walcheren (1809), les opérations militaires en Espagne et en Portugal en 1809 et en 1810, les expéditions navales dirigées contre les Antilles françaises, les colonies hollandaises, l'occupation des îles Ioniennes et autres points stratégiques dans la Méditerranée. Les détails puisés aux meilleures sources, en partie inédites, sont extrêmement abondants, mais toujours bien distribués, subordonnés à des idées générales et résumés aux bons endroits en raccourcis lumineux. Un fascicule d'excellentes cartes complète à merveille cette œuvre importante qui est loin d'être encore terminée.

C'est un vaste dessein que s'est proposé M. MARTIN en entrepre-

1. Arthur Irwin Dasent, *The speakers of the House of Commons from the earliest times to the present day, with a topographical description of Westminster at various epochs and a brief record of the principal constitutional changes during seven centuries*. Londres, John Lane, 1911, in-8°, xl-455 p.; prix : 21 sh. — A la fin, l'auteur a dressé le catalogue des Speakers depuis Pierre de Montfort en 1258; mais c'est seulement à partir d'Édouard III qu'on peut en dresser une liste sans lacune.

2. The hon. J. W. Fortescue. *A history of the British army*. Vol. VII : 1809-

nant d'écrire une Histoire financière et économique de l'Angleterre depuis la conquête normande jusqu'à nos jours¹; il a cru pouvoir se tirer d'affaire en dépouillant un certain nombre d'ouvrages généraux et de recueils de documents. Son livre n'est pas un ouvrage d'érudition, bien qu'il en ait l'air. Pour le moyen âge, son information est par trop insuffisante et son exposé est superficiel. Il semble qu'avec un peu de travail et d'application tout homme puisse en faire autant. M. Martin manie habilement les chiffres et les présente avec une telle assurance qu'à première vue on n'aperçoit pas l'extrême complexité des faits et des institutions. Il ne fait pas penser. Il est préoccupé du développement si différent qu'a pris l'histoire financière en Angleterre et en France, à telles enseignes qu'il consacre une longue et, à mon sens, bien inutile introduction à un résumé des institutions financières dans notre pays jusqu'à la fin de l'ancien régime; dans sa conclusion, il revient sur ce sujet qu'il avait heureusement oublié dans le cours de son livre, mais c'est pour exprimer des opinions contestables ou banales. C'est un peu de cette même manière que M. Glasson avait traité des institutions comparées des deux pays. D'ailleurs, comme M. Glasson parlait de droit avec compétence, M. Martin peut être consulté avec fruit çà et là quand il parle de finance, et lui, du moins, il facilite les recherches en donnant, ce dont il faut le louer, un index alphabétique. Aux gens pressés et qui ne demandent pas à voir les choses au fond, il rendra service.

Si l'on veut savoir exactement en quoi consiste le *Home rule*, quand et comment s'est formée et développée chez le peuple irlandais la ferme résolution d'obtenir « la loi chez soi », on peut lire en toute confiance l'ouvrage de MM. MAISONNIER et LECARPENTIER². Tout appareil d'érudition en est banni; on n'y trouvera même pas un index, chose cependant si nécessaire et dont ces Messieurs ont dû apprécier plus d'une fois l'utilité dans leurs recherches à travers les livres publiés en Angleterre; mais leur récit est clair, bien composé, vivant, impartial, avec une pointe d'évidente sympathie pour les souffrances des Irlandais. Ils sont convaincus que l'autonomie réparera enfin l'injustice séculaire dont ce peuple a souffert. En

1810. Londres, Macmillan, 1912, in-8°, xxii-661 p., plus un vol. de cartes; prix : 21 sh.

1. Étienne Martin, *Histoire financière et économique de l'Angleterre, 1066-1902*. Paris, Félix Alcan, 1912, 2 vol. in-8°, xii-512 et 642 p.; prix : 20 fr. les deux vol.

2. L. Maisonnier et G. Lecarpentier, *l'Irlande et le Home rule*. Paris, Marcel Rivière, 1912, in-8°, 320 p.; prix : 7 fr.

attendant, les lois agraires ont déjà beaucoup fait pour le paysan et conjuré, semble-t-il, le fléau de la misère qui, naguère encore, sévissait sur lui de si cruelle façon.

Ch. BÉMONT.

(Sera continué.)

HISTOIRE D'ITALIE.

PÉRIODE DU RISORGIMENTO (1789-1870).

(1910-1912.)

ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES. — Le *Règlement pour les archives d'État*¹, récemment paru par les soins du directeur général Pironti, du conseiller d'État Salvarezza, du sénateur Villari et du premier secrétaire Spano, outre qu'il servira de *vade mecum* pour tout le personnel archivistique d'Italie, pourra fournir un point de départ pour une étude critique sur l'histoire des archives italiennes. — A cette étude, M. PANELLA a apporté une contribution intéressante par son travail sur les archives florentines pendant le premier Empire². A la suite de la suppression à Florence de diverses organisations administratives, on créa, le 20 mai 1808, un Bureau d'archives générales, transformé plus tard en une Conservation; le chef de ce service, Lustrini, parvint à éviter l'application aux fonds florentins des règles archivistiques quelque peu révolutionnaires de Dannou, et surtout l'envoi de la plus grande partie des archives à Paris. La Conservation ne fut supprimée qu'en 1818, et les papiers préfectoraux furent distribués entre les divers fonds anciens. — Le septième volume du grand recueil organisé par le regretté Mazzatinti est dû à M. DEGLI AZZI³; il concerne essentiel-

1. *Regolamento per gli archivi di Stato* (ministero dell' Interno). Roma, Tipografia delle Mantellate, 1911, in-8°, 116 p. — Cf. les critiques intéressantes de Baldasseroni, *Per i nostri archivi*, dans l'*Archivio storico italiano*, juillet 1912, p. 381 et suiv.

2. Antonio Panella, *Gli archivi fiorentini durante il dominio francese (1808-1824)*. Firenze, Tipografia Giuntina, 1911, in-8°, 61 p. (extrait de la *Rivista delle Biblioteche*).

3. G. degli Azzi, *Gli archivi della storia d'Italia*, ser. II, vol. II (VII della raccolta), Rocca San Casciano, Cappelli, 1911, in-8°. — M. E. Michel a de même montré l'importance de plusieurs des séries des archives de Massa, pour 1796-1815, dans *Il risorgimento italiano*, octobre 1911, p. 686-718. Sur les archives de Milan, cf. l'*Annuario del R. archivio di Stato di Milano* (Perugia, 1912, in-4°), que je n'ai pas reçu.

lement les archives d'Ancône, d'une importance capitale pour les événements franco-italiens de 1799, dont l'archiviste Albertini a écrit une narration détaillée. — Le distingué directeur des archives de Naples, M. CASANOVA, a composé, pour l'exposition du *Risorgimento* dans les provinces méridionales, un intéressant catalogue où quelques documents intéressants sont reproduits et un grand nombre indiqués¹.

Une autre œuvre instituée par Mazzatinti, l'inventaire des manuscrits des bibliothèques d'Italie, poursuit régulièrement sa carrière; quatre volumes ont paru de 1909 à 1911, qui concernent principalement les dépôts de Bologne, de Parme et de Modène². Les bibliothèques italiennes, on le sait, contiennent des masses de documents concernant la période du *Risorgimento*. C'est ainsi que, tout récemment, la bibliothèque *Vittorio Emanuele* de Rome s'est enrichie des papiers du général garibaldien Türr, mort à Budapest en 1908. C'est à l'*Archivio centrale* de Rome que passera, en revanche, la majeure partie des papiers Nicotera, encore il y a quelque temps entre les mains d'un libraire napolitain³.

HISTOIRE LOCALE. — L'infatigable travailleur qu'est M. Francesco GUARDIONE a groupé toute une série d'études de détail sur l'histoire politique de la Sicile⁴ : les plus intéressantes concernent le jurisculte De Blasis, qui prépara le mouvement républicain de 1795 et fut décapité, le général Rosaroll et le *carbonaro* Abela, qui eurent un rôle plus ou moins actif dans la révolution sicilienne de 1820, le mouvement de 1837, la déchéance des Bourbons prononcée par le parlement de Palerme en 1848, la place prise par les Siciliens dans la défense de Venise en 1849. Al. Poerio, C. Rosaroll, E. Cosenz, Sammartino⁵, l'attitude de l'Angleterre à l'égard de la Sicile, particulièrement en 1848, avec Lord Minto, le gouvernement de la Sicile par le général Filangieri, de 1849 à 1855. — complément à la biographie écrite en 1902 par M^{me} Filangieri-Fieschi-Ravaschieri. — le mouvement politique de 1856 à Cefalù, aboutissant à l'exécution de Bentivegna et de Spinuzza, les manifestations unitaires auxquelles donna lieu l'entrée de la flotte sarde, en juin 1859, dans le port de

1. Casanova, *Reale archivio di stato di Napoli. Mostra del Risorgimento italiano nelle provincie meridionali. Catalogo*. Napoli, Morano, 1911, in-16, xvi-197 p., 29 pl.

2. Albano Sorbelli, *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia*, vol. XIV-XVII. Forlì, L. Borbandini, 1909-1911, in-4°, 216, 234, 238, 246 p.

3. La Chambre italienne a décidé en 1911 d'imprimer les discours de Crispi.

4. Francesco Guardione, *la Sicilia nella rigenerazione politica d'Italia (1795-1860)*. Palermo, Reber, 1912, in-8°, vii-689 p.

Messine, la Révolution et le plébiscite de 1860. Ces études s'appuient sur une documentation inédite et une copieuse bibliographie; et comme M. Guardione n'a pas l'esprit obscurci par l'optimisme béat et les illusions hagiographiques de tant d'auteurs italiens, elles sont presque toutes excellentes. — M. SACCHETTI-SASSETTI a des mérites analogues : son histoire de Rieti et de la Sabine est sérieusement documentée et bien composée¹, l'histoire générale n'y alourdit pas le développement de l'histoire locale. On y voit comment Rieti et son territoire au temps de la république romaine et de l'occupation française n'ont jamais joui d'une grande tranquillité, voisins comme ils étaient de la frontière napolitaine, au delà de laquelle se réfugiaient si facilement les brigands antifrançais de la Sabine. D'ailleurs, les gens de Rieti, devenue sous-préfecture du département du Tibre, ont détesté la domination française à cause de l'attitude religieuse de l'empereur et de la conscription. Le brigandage se développe avec la Restauration, et ce n'est qu'aux environs de 1832 que le libéralisme gagne Rieti; on y participe aux espérances généreuses causées par la politique de Pie IX, aux illusions touchant l'unification fédératrice de la péninsule, aux élections pour la Constituante romaine. A partir de juillet 1849, l'occupation espagnole pèse, assez légèrement d'ailleurs, sur le pays, où, malgré la pression gouvernementale, en 1860, on trouvera bien peu d'enrôlements pour l'armée pontificale. Rieti est en relations avec la Commission pour les provinces romaines insurgées établie à Florence; le commissaire royal Biancoli arrive des Castellidardo, et la province de Rieti fait son plébiscite 1.963 oui, 3 non. Rieti, devenue sous-préfecture, servira d'asile aux libéraux romains émigrés et de point d'appui aux garibaldiens en 1867, achevant ainsi une évolution politique très lente, mais très logique. — Avec l'ouvrage de M. LETI, nous revenons à une forme d'histoire périmée, encore que populaire². Dans son histoire de l'État romain de 1849 à 1870, M. Leti a plutôt dressé un réquisitoire contre les hommes d'un gouvernement qu'analysé un régime, un système d'administration. Ses sources ne sont pas indiquées, et s'il connaît les livres essentiels concernant son sujet, il n'en dresse pas la bibliographie, et l'on a l'im-

1. Angelo Sacchetti-Sassetti, *Rieti nel risorgimento italiano (1796-1871)* Roma, tipografia Ninchi, 1911, in-8°, xiv-305 p. — Il est regrettable que l'auteur n'ait pas consulté les Archives nationales. Il transcrit mal les noms propres français (p. 24, 36, Maedonal; p. 85, Bigot de Preamment; p. 87, Lavangoyon, etc.).

2. Giuseppe Leti, *Roma e lo stato pontificio dal 1849 al 1870. Note di storia politica*. Ascoli Piceno, Cesare, 1911, 2 vol. in-8°, 424 et 439 p.

pression qu'il les a utilisés sans les dépouiller à fond; l'ouvrage est mal composé, avec des dissertations critiques¹ et des anecdotes qui coupent le récit. M. Leti prend l'histoire de l'État romain au moment du départ de Pie IX pour Gaëte (24 novembre 1848) et la conduit jusqu'à l'entrée des Italiens à Rome (20 septembre 1870), mais tantôt il essaie de grouper les faits systématiquement, tantôt il obéit à un légitime souci de chronologie. Le grand intérêt du travail de M. Leti, c'est de ne pas restreindre son enquête au gouvernement central, d'étudier la réalité administrative dans les provinces et d'opposer aux procédés gouvernementaux les efforts des libéraux. Mais, là encore, combien de faits à contrôler, de textes à critiquer, de synthèses secondaires à organiser! Un grand nombre de renseignements biographiques ont été disséminés par M. Leti dans les pages et les notes de ses deux volumes : ses index, fort utiles, permettront de les retrouver².

BIOGRAPHIES ET DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES. — La publication des *Souvenirs* du garibaldien ABBA est une œuvre anonyme de circonstance³ : volontaire des guerres patriotiques de 1859, 1860 et 1866, professeur à partir de 1881, Abba a laissé un grand nombre d'écrits, dont M. Castellini prépare l'édition; on trouvera ici quelques lettres et autres documents émanés d'Abba et réunis par un lien biographique ténu, puis, en appendice, quelques pages sur T. Spéri, Garibaldi, Specchi et sur Brescia en 1848-1849, sans compter des vers de jeunesse. — Les frères Attilio et Emilio Bandiera jouissent d'une grande renommée parmi les fidèles de l'épopée patriotique d'Italie : à ceux-ci, la courte biographie que leur a consacrée M. R. BANDIERA n'apprendra pas grand'chose⁴; du moins, cet auteur a su grouper les éléments essentiels de la vie de ces deux jeunes gens qui, fils d'un contre-amiral de la flotte vénéto-autrichienne, apprirent à connaître les idées libérales au contact des révolutionnaires des Balkans, fondèrent en 1841 une société secrète, l'*Esperia*, et adhé-

1. Cf., par exemple, t. II, p. 47 et suiv., ce qui concerne le livre de Ségur sur *les Martyrs de Castelfidardo*.

2. A signaler comme d'un grand intérêt pour l'histoire politique locale le travail de M. Cesare Sardi, *Lucca e il suo ducato dal 1814 al 1859*, publié dans la *Rassegna nazionale*, depuis le 1^{er} janvier 1912, paru depuis en volume (Firenze, 1912, in-8°), et pour Mantoue de 1847 à 1867 les indications contenues dans la biographie de l'évêque Conti, racontée par le P. Vismara, dans la *Rassegna nazionale*, 16 septembre 1912.

3. G.-C. Abba, *Ricordi e meditazioni*. Pubblicazione fatta per cura del municipio di Cairo Montenotte. Biella, Testa, 1911, in-16, xii-240 p.

4. Raffaello Barbiera, *I fratelli Bandiera*. Genova, Formiggini, 1912, in-16, 78 p.

rèrent à la *Giovine Italia* de Mazzini; un projet d'insurrection maritime qu'ils avaient préparé échoua, grâce à un traître, en 1843, et, grâce encore à un traître, lorsque la Calabre se fut soulevée et qu'ils furent accourus pour soutenir le mouvement, ils furent pris et fusillés. le 25 juillet 1844, avec six autres patriotes. M. Bandiera, en reproduisant quelques-unes des lettres des deux frères, nous jette en plein dans le drame terrible de ces familles italiennes où les sentiments patriotiques des jeunes gens se heurtaient aux traditions de dévouement étroit des parents; la lettre écrite, de Corfou, par Attilio à sa mère est, par là même, tragiquement belle¹. — Dans les *Portraits d'hier*, M. MIGNON a consacré une courte et excellente notice à Giosué Carducci²; l'appareil bibliographique qui y est joint rendra les plus grands services.

La personnalité de Cavour a, dans ces derniers temps, attiré l'attention des érudits et des historiens. M. P. Matter, qui a entrepris d'édifier une grande biographie de Cavour analogue à sa biographie de Bismarck³, a signalé ici même les travaux considérables de MM. FRIEDENSBURG et THAYER⁴. Les souvenirs qu'il cite aussi de William DE LA RIVE sur Cavour, publiés en allemand dès 1862, ont été traduits en italien sous la direction de M^{me} la marquise Alfieri di Sostegno⁵; c'est une source intéressante pour la biographie de Cavour comme individu plutôt que comme homme d'État; on y trouve des notations minuscules, mais précises, qui peuvent être utilisées pour établir sa psychologie, et surtout les lettres de Cavour au père de l'auteur: ces lettres montrent avec quelle ardeur, en quittant l'armée, l'officier d'hier s'adonna à l'agriculture. M. W.

1. Nous avons noté un certain nombre de fautes d'impression, particulièrement p. 20-21. Pourquoi, p. 41, M. Bandiera tient-il à dire un mot désagréable sur la France à propos de la Tunisie? — Nous n'avons pas reçu le livre de M. Girolamo Cappello, *le Famiglie Bandiera e Graziani nel risorgimento italiano, da documenti inediti*. Rocca San-Casciano, L. Cappelli, 1912, in-8°, 163 p.

2. Maurice Mignon, *Giosué Carducci*, dans *Portraits d'hier*, 3^e année, n° 55. Paris. Fabre, 1911, in-8°, 32 p.

3. Cf. ses *Origines de Cavour*, dans la *Revue historique*, sept.-oct., p. 32-47; nov.-déc. 1912, p. 263-288.

4. W. Friedensburg, *Cavour*. Gotha, 1911, in-8°; W. R. Thayer, *The life and times of Cavour*. Londres. Constable, 1911, 2 vol. in-8°. — Cf. Matter, dans la *Revue historique*, sept.-oct. 1912, p. 140 et suiv.

5. William de La Rive, *Il conte di Cavour. Racconti e memorie*. Biblioteca di storia contemporanea. 3. Torino, Bocca, 1911, in-18, x-371 p., avec des illustrations et des fac-similés. En tête, une préface de M. E. Visconti-Venosta sous la forme d'une lettre à la marquise Alfieri di Sostegno. Cf. l'analyse de ce volume par Calisse, dans la *Rassegna nazionale*, 16 janvier 1912, p. 169-185.

de La Rive suit dans son livre l'ordre chronologique, sauf dans le dernier chapitre, où il a voulu grouper les principaux traits du caractère de son héros; l'histoire des derniers jours de Cavour, écrite par sa nièce, la marquise Joséphine Alfieri, est poignante: le grand homme d'État n'a songé à la mort que quand il lui fut impossible de songer encore à l'Italie. — Le livre de M. W. de La Rive a évidemment été employé par MM. BRAGAGNOLO et BETTAZZI pour leur petite biographie de Cavour¹; cette biographie, rédigée sous les auspices de la *Società nazionale per la storia del risorgimento italiano*, est écrite pour le grand public; néanmoins, les préoccupations panégyriques n'apparaissent que dans la conclusion, et le reste du volume serait tout à fait acceptable si, pour certaines périodes, — en particulier pour 1859, — il était moins confus, si l'histoire générale n'était traitée d'une façon si disproportionnée, si la politique intérieure n'était pas tellement sacrifiée aux tractations diplomatiques, si, enfin, sur l'homme privé, ses goûts, sa nature, il y avait plus de choses, et plus topiques.

Né à Castelvetro en 1811 d'une famille pisane, Enrico Cialdini a pris part à l'âge de vingt ans aux mouvements unitaires; sa participation au soulèvement de Zucchi, en 1831, le força de s'exiler en France, où il commença sa médecine, en Portugal et en Espagne, où il apprit fort vite le métier des armes et fit une brillante carrière. Revenu en Italie en 1848, il servit le royaume sarde dans les campagnes pour l'indépendance et dans la guerre de Crimée; mais c'est par son rôle en 1859, — à Palestro, — et en 1860, — à Castelfidardo, — qu'il est surtout connu. Son attitude pendant la campagne de 1866, vivement critiquée par Pollio², n'est pas encore parfaitement éclaircie. Ambassadeur d'Italie en France après la guerre de 1870, il fut mêlé de très près à l'affaire tunisienne et se trouva ainsi l'un des auteurs de la quasi-rupture entre la France et l'Italie. M. SANDONNINI a exposé avec soin tous les traits saillants de cette biographie; il est évident que beaucoup de points mériteront d'être discutés, que davantage encore seront précisés, développés, lorsqu'il sera possible d'accéder à des dépôts aujourd'hui encore fermés; tel quel, son livre rendra des services³. — De Cialdini, illustre parmi les hommes de

1. G. Bragagnolo et E. Bettazzi, *Camillo Cavour*. Publication pour la *Società nazionale per la storia del risorgimento italiano*. Milano, Cogliati, 1911, in-16, 211 p.

2. *Custoza*. Torino, 1903. Cf. la publication de l'état-major italien, *Complemento alla storia della campagna del 1866 in Italia*. Roma, 1909, in-8°.

3. Tommaso Sandonini, *In memoriam di Enrico Cialdini. Notizie e documenti*. Modena, Ferraguti, 1911, in-8°. xi-178 p.

guerre. rapprochons Farini, illustre parmi les administrateurs de l'Italie nouvelle. En 1878, on publiait quatre-vingt-dix lettres de Farini; leur éditeur, M. RAVA, a depuis cette époque constitué un énorme épistolier de Farini, dont il vient de publier deux volumes¹. C'est une mine extrêmement riche de faits particuliers et généraux; on regrettera que l'éditeur ait annoté trop parcimonieusement les lettres de Farini, mais on lui sera très reconnaissant de les avoir soigneusement résumées dans des tables analytiques et complétées, selon un usage italien qu'il serait bon de généraliser partout, par le plus grand nombre possible de lettres de ses correspondants. La vie politique de Farini a commencé, comme celle de Cialdini, en 1831; mais jusqu'à 1842 la médecine a contrebalancé la politique dans ses préoccupations. C'est alors que sa carrière d'exilé, — en France, en Toscane, à Lucques, — le force à analyser les causes des maux subis par la patrie; cependant, même alors, catholique solide, homme d'ordre, il conseille le cardinal libéral Luigi Amat, nommé en 1847 légat de la province de Bologne, et quand les autorités romaines lui permettent, à la même date, de rentrer dans les États pontificaux, il est tout prêt à servir la cause du nouveau pape Pie IX. Ce qu'a été l'existence de Farini en 1848, le tome second de sa correspondance nous le montre d'une façon complète; au reste, ce volume est d'un intérêt primordial pour l'histoire des révolutions italiennes de 1848, tant Farini s'est trouvé, par ses correspondants, au courant des grandes questions qui agitérent ses contemporains: si l'on constate que ses principaux correspondants sont, en 1848, Vieusseux, Bertini, Jérôme Napoléon, le comte Pasolini, Minghetti, les Durando, le cardinal Amat, le comte Bellini, P. Rossi, Montanelli, Pantaleoni, on comprendra que les lettres de Farini constituent un document capital: de plus, ce sont des lettres d'une scrupuleuse sincérité, reflétant admirablement les sentiments d'un homme qui, en quelques mois, a dû passer des illusions d'un enthousiasme juvénile aux dégoûts d'un pessimisme désabusé. Souhaitons que la publication de M. Rava, dont on semble en Italie avoir compris toute la valeur², s'achève promptement; nous

1. Luigi-Carlo Farini, *Epistolario*. A cura di Luigi Rava. Bologna, Zanichelli, 1911, in-8°, t. I (1827-1847), LXX-837 p.; t. II (1848), XLVIII-799 p. Le tome premier renferme 362 pièces, le tome second 265. Il est curieux qu'on n'ait pas retrouvé ou publié les lettres de Farini à sa femme. Ses lettres intimes d'exilé se réduisent à celles qu'il a écrites à son cousin Zanzi.

2. Cf. A. d'Ancona, *L.-C. Farini nel suo carteggio*, dans la *Nuova Antologia*, 1911, t. CLIII, p. 193-220; T. Cassini, *Per lo biografia di L.-C. Farini*, dans l'*Archivio storico italiano*, 1911, 4^e disp., p. 331-377; L. Messedaglia,

sommes sûrs de trouver dans les volumes suivants de la correspondance de Farini la même espèce d'intérêt que dans les deux premiers.

Une courte biographie de Garibaldi par M. STEENE¹, dans les *Portraits d'hier*, donne l'essentiel sur l'Eroe; M. Steene utilise surtout Marc Monnier et Jessie White Mario et, pour l'expédition des Mille, les souvenirs d'un des combattants qui vit aujourd'hui à Chambéry; son travail est bien proportionné, mais on regrettera que M. Steene n'y donne pas assez souvent la parole à Garibaldi lui-même. — L'essentiel est dit également par M. MEDICI dans le petit livre écrit pour la *Società nazionale per la storia del risorgimento italiano*²; mais la tendance hagiographique s'affirme trop partout, et sur l'homme, sa famille, son groupe, il n'y a pas assez. Du moins, M. Medici insiste avec raison sur le désintéressement de Garibaldi et sur la belle leçon de travail qu'il donna, de Caprera, aux Italiens.

En attendant le livre promis par M. Hazard sur Leopardi, on pourra lire l'étude fine, joliment écrite en français, de M^{me} F. RAVASI sur *Leopardi et M^{me} de Staël*³. Le manifeste publié par la *Bibliothèque italienne*, en 1816, en faveur des littératures du Nord ayant valu à M^{me} de Staël une réponse de Leopardi, des relations s'engagèrent entre les deux écrivains : M^{me} Ravasi cherche à déterminer l'influence qu'a eue M^{me} de Staël sur Leopardi; mais nous reconnaitrons avec elle que Leopardi dépasse de beaucoup M^{me} de Staël par sa sensibilité plus vive et sa forme plus poétique. M^{me} Ravasi n'a étudié, au surplus, qu'un aspect de la question et ne s'est pas souciée de rechercher si Leopardi n'a pas eu quelque influence à son tour sur M^{me} de Staël. — Plusieurs amitiés se sont nouées entre M^{me} de Staël et des membres de l'entourage manzonien. Le premier volume du *Carteggio manzoniano*, dû à la collaboration de MM. SFORZA et GALLAVRESI, renferme une quantité de textes intéressants sur cet entourage, Fauriel, Monti, Mustexidi, d'Azeglio, Pagani, les abbés Giudici, Degola et Tosi, la marquise de Condorcet, le marquis Visconti, Cattaneo et bien d'autres encore⁴. Les

L.-C. Farini nel suo carteggio e la medicina italiana dei suoi tempi. Verona, 1912, in-8°; G. Faldella, *Medici della patria*. Torino, 1911, in-16.

1. Jean Steene, *Garibaldi*, dans les *Portraits d'hier*, 3^e année, n° 60. Paris, Fabre, 1912, in-8°. — P. 184, lire *Milazzo* au lieu de *Melazzo*.

2. Rodolfo Medici, *Giuseppe Garibaldi*. Milano, Cogliati, 1911, in-16, 123 p.

3. Sofia Ravasi, *Leopardi et M^{me} de Staël*. Milano, tipografia sociale, 1910, in-8°, 113 p.

4. *Carteggio manzoniano*, per cura di Giovanni Sforza e di Giuseppe Galla-

éditeurs reproduisent les lettres de Manzoni, empruntées aux archives des familles Fauriel, Condorcet, Manzoni, à la bibliothèque de l'Institut de France et à la Braidense, en les encadrant des lettres reçues par Manzoni et sa famille, et les matériaux qu'ils fournissent à l'histoire sont ainsi déjà singulièrement dégrossis. L'histoire politique ne glanera que bien peu de chose dans ce *Carteggio*, en dehors de quelques indications sur le meurtre du ministre Prina; mais l'histoire des idées recueillera de multiples indications sur le groupe des *idéologues* chers à M^{me} de Condorcet, sur les commencements du romantisme italien, sur l'influence du jansénisme au début du XIX^e siècle, — influence qui conduira Manzoni à renouveler religieusement son mariage, et sa femme, la calviniste Henriette Blondel, à se convertir au catholicisme; — mais c'est Manzoni surtout qui apparaît dans ces textes, l'agriculteur, l'historien, l'auteur, l'homme timoré et sensible, sincère et scrupuleux qui a su si bien aimer ses amis et s'en faire aimer. Notons que le premier texte de ce volume est du 15 septembre 1803, le dernier du mois d'août 1821; souhaitons que MM. Sforza et Gallavresi ne nous fassent pas trop longtemps attendre la suite.

La littérature mazzinienne continue à s'enrichir. M. SALVEMINI, qui prépare un grand travail sur la jeunesse de Mazzini, a publié quelques-uns des matériaux qui lui serviront à élaborer ce travail¹. Les textes qu'il publie, et dont beaucoup proviennent des archives de l'Université de Gènes, montrent que Mazzini a eu comme père un démocrate qui fit partie de la rédaction du *Censore italiano*, publié à Gènes en 1796-1799, comme mère une femme très pieuse, qu'il a eu comme précepteur un janséniste, l'abbé Del Calzi. Tous ces faits méritent d'être retenus pour l'explication de la psychologie de Mazzini. M. Salvemini donne en outre un certain nombre de précisions sur le séjour de Mazzini à l'Université de 1819 à 1827. — M^{me} HAMILTON-KING appartient à la catégorie nombreuse des Anglaises qui se sont intéressées, avec une sensibilité si touchante, encore qu'un peu *snob*, au sort de l'Italie et des exilés italiens; elle a connu Mazzini à Londres, en 1864, et, avec les quelques lettres qu'elle en a

vresi. Parte prima. Milano, Hoepli, 1912, in-18, xx-610 p., 12 portraits, 2 fac-similés. Le nombre des lettres publiées s'élève à 285. Cf. l'important compte-rendu d'A. Butti, dans l'*Archivio storico lombardo*, oct. 1912, p. 265-270, et l'article de M. T. de Wyzewa, *la Conversion d'Alexandre Manzoni*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1912, p. 456-457.

1. Salvemini, *Ricerche e documenti sulla giovinezza di Giuseppe Mazzini e dei fratelli Ruffini*. Pavia, Mattei, Speroni e C., 1911, in-8°, 88 p. (extrait des *Studi critici*, t. XXI, n° 1).

reçues, elle publie les souvenirs qu'elle a gardés de ses relations avec le grand révolutionnaire¹. Tout cela n'est pas très prenant; la seule lettre curieuse émanée de Mazzini que contienne ce livre est celle où il expose ses idées religieuses (du 31 novembre 1871); néanmoins, quelques passages de M^{me} Hamilton-King pourront être utilisés, si l'on cherche à caractériser le milieu où Mazzini a recruté ses vendeuses de bazars patriotiques et ses souscripteurs à l'emprunt national. — A propos d'une publication sur Crispi, j'ai déjà qualifié la méthode de M. PALAMENGGHI-CRISPI²; cette méthode n'a point changé pour la publication des lettres de Mazzini, que cet historien a tirées vraisemblablement des archives crispiniennes et publiées tout récemment³. Les lettres sont par elles-mêmes fort intéressantes; l'éditeur les a groupées en quatre séries: 1836-1842 (lettres de Fabrizi; lettres des Italiens employés en Espagne, et dont plusieurs, Borro, Fanti, Ardoino, les Durando, sont en relations avec Mazzini), 1843-1847 (textes importants pour l'expédition Bandiera), 1850-1860 (lettres à Crispi, Rosalino Pilo, Fabrizi, et qui concernent l'action de l'Association nationale, le lancement du *prestito nazionale*, les voyages de Crispi), 1861-1867 (lettres à Crispi, curieuses pour l'histoire des missions de Crispi et de Pilo en Sicile; à noter le découragement de la lettre à Fabrizi, p. 287, et les sévérités à l'égard de Garibaldi, p. 296). Plusieurs lettres en chiffres n'ont pu être déchiffrées (par exemple p. 253), et un grand nombre d'initiales de noms propres n'ont pu être identifiées; en appendice, M. Palamenghi-Crispi publie des chiffres mazziniens, avec quelques textes importants, comme la circulaire de la *Giovine Italia* de 1840 et la proclamation aux Italiens d'août 1848. Il est regrettable que l'origine de tous ces textes soit si obscure et que les commentaires de l'éditeur amorcent plus qu'ils ne satisfont la curiosité du lecteur. — La petite biographie écrite par M^{me} LARICE pour la *Società nazionale per la storia del risorgimento italiano* est très bonne⁴, encore qu'elle soit apparentée de trop près au livre quasi-classique de A. Luzio⁵; le cinquième chapitre, où sont rappelés les doutes qui assaillirent Mazzini après l'échec de ses premières tentatives.

1. M^{me} Hamilton-King, *Letters and recollections of Mazzini*. London, Longmans, 1912, in-8°, xi-140 p. — Je n'ai pas reçu : G. Mazzini, *Lettere a Francesco Zannoni e ad altri*. La Spezia, 1911, in-8°.

2. Voy. la *Revue*, 1911, t. CVIII, p. 380.

3. Giuseppe Mazzini, *Epistolario inedito, 1836-1867*. Commento e note di T. Palamenghi-Crispi. Milano, Treves, 1911, in-8°, 358 p.

4. Rina Larice, *Giuseppe Mazzini*. Milano, Cogliati, 1911, in-16, 107 p.

5. A. Luzio, *Giuseppe Mazzini*. Milano, 1905, in-16.

la nostalgie et la misanthropie, si navrantes chez cet homme qui voulut aimer les hommes pendant les années d'exil, est vraiment bien venu. M^{me} Larice a eu soin de montrer que Mazzini, exilé en Angleterre, en contact avec des compatriotes misérables, avait conçu un programme d'action sociale remarquable pour l'époque; elle s'est également efforcée de déterminer ce qui, dans le gouvernement romain de 1849, relève plus particulièrement des idées de Mazzini. — Ces idées, M. CALABRÒ en poursuit infatigablement l'analyse¹; groupant les textes émanés de son auteur, à quelques dates qu'ils appartiennent, il en constitue un système cohérent; sans doute, il a la précaution de dater tous ces extraits, mais où administre-il la preuve que Mazzini ait pensé, d'une façon liée, le système élaboré par son exégète? Si bien que le livre diligent de M. Calabrò aura surtout l'utilité d'avoir groupé, sur les conceptions religieuses et sociales de Mazzini, les textes essentiels qui, replacés à leur date et dans leur ambiance, permettront de se rendre compte de l'évolution intellectuelle du grand révolutionnaire. M. Calabrò est plus que personne capable de retracer cette évolution; souhaitons qu'il nous donne bientôt le livre dont il n'a jusqu'ici que rassemblé les matériaux².

Comme la correspondance de Manzoni, les lettres échangées entre N. Tommaséo et G. Capponi sont aussi importantes pour l'histoire de France que pour l'histoire d'Italie, pour l'histoire politique que pour l'histoire littéraire. Tommaséo a dû en effet quitter Florence pour la France, pour des raisons politiques, au début de 1834; il voit le monde des exilés italiens et celui de leurs amis; sur la fameuse M^{me} Allart de Méritens, il y a quelques pages alertes; le gouvernement français, pour le faire vivre, lui a confié la publication des dépêches des ambassadeurs vénitiens conservées à la Bibliothèque nationale. De Florence, Capponi renseigne Tommaséo sur ce qui se passe dans le grand-duché et en Italie, sur le succès de son livre *Dell' Italia*, et, d'un esprit moins vif que son correspondant, il donne l'impression d'une solidité plus grande dans les idées et les sentiments. Les éditeurs de ces lettres, MM. DEL LUNGO et PRUNAS, les ont annotées avec soin, et une table permet de se retrouver

1. Giuseppe Calabrò, *la Dottrina religioso-sociale nelle opere di Giuseppe Mazzini. La Religione dell' avvenire e la teoria della rivoluzione. Studio di critica storica*. Palermo, Reber, 1912, in-8°, 376 p.

2. A citer, pour l'exégèse mazzinienne, un livre qui ne nous est pas parvenu : C. Pretucci, *l'Educazione secondaria. Giuseppe Mazzini e le tendenze sociali moderne*. Ravenna, Lavagna, 1912, in-8°.

dans la masse énorme des noms propres cités¹. La dernière lettre publiée dans ce premier volume est du 12 novembre 1837; le second comprendra les années 1837-1849, le troisième 1849-1874.

La biographie de Victor-Emmanuel II par M. SIMIONI est déjà une histoire générale². L'auteur, en effet, ne pouvait que difficilement écarter tous les développements concernant le rôle de Victor-Emmanuel dans la formation de l'Italie moderne, et comme l'ouvrage a été écrit sous les auspices de la *Società nazionale per la storia del risorgimento italiano* pour l'enseignement du peuple, ce défaut de proportion s'accroît. Comme biographie, le petit livre de M. Simioni n'est pas suffisant, à ce point qu'il ne prend en somme Victor-Emmanuel qu'en 1848; comme histoire générale, c'est un honnête résumé, où l'auteur a eu raison d'insérer des textes importants, tels que les proclamations des 29 novembre 1849 et 29 avril 1859.

HISTOIRE GÉNÉRALE. — Les tendances pédagogiques du petit livre de M. CHECCHI ne lui enlèvent pas trop de l'impartialité nécessaire à l'histoire³: M. Checchi, sauf lorsqu'il parle de Garibaldi, n'est pas trop dithyrambique. Le récit des faits politiques, suivi depuis 1815 à 1870, est assez clairement mené, et, sur les mouvements mazziniens, sur la réaction postérieure aux événements de 1849, sur la révolution toscane de 1859, il y a d'excellentes pages: mais les événements de 1860-1870 sont bien rapidement traités, et il y a trop peu sur l'évolution économique et intellectuelle de l'Italie. — Un autre petit livre, celui de M. HENNEGUY⁴, résume avec exactitude les principaux faits de l'histoire italienne depuis 1815 jusqu'à 1870; le dernier chapitre sur l'Italie nouvelle, de 1870 à 1911, est vraiment trop peu rempli pour qu'on en puisse tirer parti; dans les autres, les perspectives, en ce qui touche les événements et les individus, sont assez bien observées: mais, sur quelques points, en particulier sur les origines et le développement de la charbonnerie, M. Henneguy n'est pas parfaitement au courant. — C'est une bizarre entreprise que celle de M. FIORINI, qui a dressé le *Calendrier historique du*

1. N. Tommaséo e G. Capponi, *Carteggio inedito dal 1833 al 1874*, per cura di I. del Lungo e E. Prunas, t. I. Bologna, Zanichelli, 1911, in-18, xu-664 p.

2. Attilio Simioni, *Vittorio Emanuele II*. Milano, Cogliati, 1911, in-16, 162 p.

3. Eugenio Checchi, *Come si è fatto l'Italia*. Biblioteca di Cultura popolare. Bologna, Zanichelli, 1911, in-16, 171 p.

4. Félix Henneguy, *Histoire de l'Italie jusqu'au centenaire de l'Unité italienne*. 2^e éd. Bibliothèque utile. n^o LXXIII. Paris, s. d. [1912], Félix Alcan, viii-192 p.

*Risorgimento*¹; tous les jours de l'année ne sont pas représentés dans le Calendrier, où l'on célèbre seulement, dans une langue emphatique, au moyen de notices bien peu impartiales, les principaux faits de l'histoire du *Risorgimento* et de l'Italie contemporaine. M. Fiorini a inséré dans son texte, pourtant déjà trop « littéraire », de nombreux fragments de Carducci et de Marradi.

L'objet de l'exposition rétrospective française organisée par M. G. Cain à l'Exposition universelle de Turin de 1911 était d'illustrer l'histoire des rapports entre la France et l'Italie. L'histoire proprement dite du *Risorgimento* s'y est trouvée représentée d'une façon bien intéressante, particulièrement pour l'époque de la domination française et pour celle de la campagne de 1859; l'agréable catalogue illustré qui a été publié de cette exposition nous remet sous les yeux quelques-unes de ses richesses². — C'est sans préface, sans index, sans notes, sans sources que se présente l'*Histoire de la législation italienne* de M. GHETTI³; dans cette histoire, trois chapitres sont consacrés à la période révolutionnaire, deux à la période des restaurations jusqu'en 1859, les autres concernent les périodes antérieures (six pour les invasions, trois pour les Carolingiens, trente-trois pour la période des communes, six pour les États italiens jusqu'à 1789). M. Ghetti, hostile aux idées révolutionnaires, admet cependant que l'Italie a fait quelques progrès au temps de la domination française. Un appendice, en vingt-trois chapitres, sur les conditions de la législation, de l'administration et des finances de l'Italie contemporaine, n'offrira guère plus d'utilité que le corps du volume, tant il est superficiel et tant les idées préconçues de l'auteur sont contestables. — L'office historique de l'État-major italien continue sa vaillante carrière scientifique. Quelques-uns des travaux publiés dans les *Memorie storiche militari* ont été repris en un recueil important⁴; le capitaine R. RAGIONI y étudie le rôle des *Bersaglieri* de la Valteline, en 1848, sous le commandement d'E. Guic-

1. Ferdinando Fiorini, *Calendario storico del Risorgimento italiano*. Torino, Botta, 1911, in-16, 116 p. — Je n'ai point reçu : G. Galli, *Calendario del Risorgimento italiano*. Aequapendente, 1911, in-16.

2. *Exposition internationale de Turin, 1911. Section française. Exposition rétrospective*. Paris, Maquet, 1911, in-12, 68 p. Cf., sur cette exposition, E. Herriot, *Souvenirs franco-italiens*, dans la *Grande Revue*, 10 oct. 1911, p. 546-571.

3. Domenico Ghetti, *Storia politico-nazionale d'Italia dalla fine dell'impero romano occidentale fino ai nostri giorni*. T. V : *Storia civile e legislativa d'Italia*. Roma, Loescher, 1912, in-8°, 538 p.

4. Comando del corpo di stato maggiore, Ufficio Storico, *Alcuni fatti del risorgimento italiano (da documenti storici)*. Roma, tipografia del Comando del corpo di stato maggiore, 1911, in-8°, 366 p.

ciardi, qui tenta inutilement de faire campagne dans le Tyrol; le capitaine ROCCA y montre que, dans la journée du 24 juin 1859, c'est à Castel-Venzogo que s'est principalement tenu le roi Victor-Emmanuel; le lieutenant FERRARI y expose l'attitude patriotique, en 1860, de Vintimille, refusant d'être incorporée à la France; le capitaine G. CAPPELLO tente de prouver que, un mois avant l'expédition des Mille, il n'était pas question d'un mouvement en Sicile, témoin Nino Bixio faisant des démarches pour entrer dans l'armée piémontaise; le capitaine A. ARZANO publie une relation par Guerzoni de la tentative dirigée par le garibaldien Zambianchi contre les États pontificaux et aboutissant, le 19 mai 1860, à la rencontre des grottes de Castro; le capitaine A. DE MAXO étudie la carrière, de 1849 à 1860, du célèbre policier Maniscalco qui, sur les autres policiers, eut le mérite de savoir prédire les événements fâcheux et de ne point se tromper; le capitaine C. CESARI fournit une contribution à l'histoire des corps irréguliers de 1860-1861 en étudiant les chasseurs de Montefeltro et de San Leo; le capitaine G. DEL BONO publie un travail considérable sur l'attitude respective des gouvernements romains et piémontais à l'égard de Bologne et des Romagnes en 1859; il y montre comment, en dépit des stipulations de Villafranca, le ministère Rattazzi, tirant parti de toute la diplomatie de Massimo d'Azeglio comme commissaire royal, au mois de juillet, permit aux Romagnes de maintenir la révolution en permanence et d'aboutir au plébiscite de mars 1860; enfin, le capitaine E. BARBARICH fournit des précisions intéressantes sur les combats de Montebotondo et de Mentana, avec un récit assez net des événements politiques d'octobre-novembre 1867. Toutes ces études ont l'avantage, pour l'historien, de n'être pas strictement techniques: on pourrait presque dire qu'elles ne le sont pas assez: du moins, les cartes qui sont publiées et qui doivent servir à l'intelligence de ces études ne sont pas toujours suffisantes. La plupart comportent des pièces justificatives empruntées à des dépôts divers d'archives.

· PRÉLIMINAIRES DU RISORGIMENTO. — Les mouvements révolutionnaires ont été, en Italie, préparés par un long travail qui s'est prolongé pendant de nombreuses années du XVIII^e siècle. Cette thèse, aujourd'hui bien courante, a été appliquée par M. ROTA à la Lombardie¹. A vrai dire, le livre de M. Rota ne s'applique réellement qu'à Milan: pour étudier le régime autrichien de Lom-

1. Ettore Rota, *L'Austria in Lombardia e la preparazione del movimento democratico cisalpino*. Biblioteca storica del risorgimento italiano, t. VI, n° 10. Milano-Roma-Napoli, Società editrice Dante Alighieri, Albrighi, Segati e C., 1911, in-8°, 297 p.

bardie dans ses aspects et ses conséquences multiples, il aurait fallu, pour le moins, dépouiller les archives locales de cette province et les archives autrichiennes, alors que M. Rota, en dehors des livres fondamentaux, ne semble guère avoir consulté que l'*Archivio storico civico* de Milan. A ce reproche, on en peut joindre deux autres : d'abord, la matière élaborée n'est pas suffisamment classée, de sorte que l'enchaînement des causes et effets n'apparaît pas toujours très net; ensuite, l'exposé est trop souvent coupé par les phrases à effet, pour le moins inutiles. Comme dans la France de l'ancien régime, en Lombardie le gouvernement a été animé des meilleures intentions : recensement de la population, suppression de la ferme générale, liberté de la circulation intérieure, institution de chambres de commerce, suppression des corporations, construction de routes et de canaux, tels sont les principaux chapitres de la politique économique de ce gouvernement. Mais ces réformes sont confuses et si multiples qu'elles paraissent devoir plutôt fortifier l'absolutisme gouvernemental que développer les forces vives de la région; surtout les classes conservatrices continuent de peser lourdement sur les classes productrices; enfin, la disposition topographique de la Lombardie, sans accès vers la mer, la condamne aux crises fréquentes, et le gouvernement autrichien discerne d'autant moins les causes du mal que la Lombardie est pour lui un appendice de ses possessions allemandes. Si, à cette situation économique et politique, on ajoute l'éducation révolutionnaire des couches libérales de la société, on comprendra comment, avant que l'ébranlement de la Révolution française se soit communiqué à l'Italie, il existe déjà tout constitué un parti démocratique cisalpin : ce parti, recruté surtout dans la bourgeoisie, revendique les libertés politiques et l'expansion territoriale, et c'est ce programme d'expansion territoriale qui mettra ultérieurement aux prises les Jacobins milanais et le Directoire de Paris. Ainsi, M. Rota vérifie par l'histoire de la Lombardie un fait sur lequel, en France, les historiens ne se sont pas encore mis d'accord : dans la mentalité révolutionnaire, les préoccupations réalistes marchent pour le moins de pair avec les préoccupations idéologiques. Il semble, d'autre part, prouver que, dans l'acceptation par une partie de l'Italie des transformations révolutionnaires, il n'y a pas eu imitation suivie de l'étranger ou passivité lâche, mais au contraire adhésion volontaire et adaptation raisonnée.

DOMINATION FRANÇAISE. — Les livres, plus haut signalés, de M. SACCHETTI-SASSETTI pour Rieti¹, de M. ROTA pour Milan²

1. Voy. plus haut, p. 354.

2. Voy. plus haut, p. 365.

exposent, on l'a vu, les conditions dans lesquelles s'est fait le contact entre les idées françaises et italiennes ou entre la population italienne et les armées françaises. — A Modène, la révolution dirigée, au mois d'août 1796, contre le duc Hercule III, compte parmi ses meneurs Bartolomeo Cavedoni, dont la biographie, qui ressemble à un chapitre d'un roman stendhalien, a été diligemment racontée par M. G. CANEVAZZI¹. Membre du gouvernement provisoire de Modène-Reggio, puis du Conseil des *Juniori* de Milan, Cavedoni fut expulsé de la Cisalpine à cause de ses sentiments trop démocratiques au gré du commissaire français Trouvé. Réfugié à Grenoble après l'occupation de l'Italie par les coalisés, puis à Dijon, il rentra en Italie avec Bonaparte et poursuivit dès lors une honorable carrière militaire jusqu'à la fin de l'empire; il se suicida en 1826 pour échapper aux poursuites inaugurées par le duc François IV contre les *Carbonari*. — En utilisant des sources strictement locales, M. G. UNGARELLI a composé un livre fort amusant sur *Bonaparte à Bologne*². Nous n'y trouverons pas une étude systématique des partis qui, dès 1790, essayent à Bologne de dominer l'opinion publique, et parmi lesquels agissait surtout la bourgeoisie libérale, avec Aldini, Zambroni, Marescalchi, Caprara, luttant contre les aristocrates et les affameurs. Mais l'auteur insiste à bon droit sur l'attitude des Bolognais à l'égard de la France. Le général Bonaparte y est accueilli avec joie : il promet la reconstitution prochaine de l'ancienne république, et, malgré le poids des contributions de guerre, malgré la mainmise par les Français sur le Mont-de-Piété, les Bolognais ont confiance dans l'avenir. Mais, bientôt, ils doivent se laisser incorporer à la République cispadane, ils sont furieux des stipulations du traité de Campo-Formio : surtout, ils souffrent de la misère, consécutive à l'occupation militaire et à la suppression de trente-sept corporations religieuses. Au moment de l'expédition d'Égypte, l'anarchie morale est à son comble. Mais, quand Hulin, qui restait à Bologne avec quelques troupes, a capitulé, à la fin de juin 1799, la réaction s'installe, brutale et sournoise, sous le couvert de la Régence instituée le 12 août. M. Ungarelli contribue ainsi à préciser nos idées sur les modes multiples dont l'influence française s'est fait sentir en Italie : les nombreux textes littéraires qu'il publie ou dont il donne la liste en appendice fournissent d'utiles

1. G. Canevazzi, *Bartolomeo Cavedoni. Notizie e documenti*. Modena, Società tipografica modenese, 1911, in-18, 68 p. — Je n'ai pas reçu : V. Santi, *Un patriota frignanese* (Valentino Contri). Modena, 1912, in-18.

2. Gaspare Ungarelli, *Il generale Bonaparte in Bologna*. Bologna, Zanichelli, 1911, in-18, vi-301 p.

indications à cet égard et complètent, pour les Romagnes, les vues, que j'ai jadis signalées ici-même, de M. P. Hazard¹. — C'est une sorte de complément à l'*Itinéraire* de M. Schuermans que constitue la brochure du lieutenant G. DI PRAMPERO sur Napoléon I^{er} en Frioul² : utilisant des sources locales, qui ne sont pas situées d'ailleurs avec assez de précision, M. Di Prampero montre jour par jour ce qu'ont été les séjours de Bonaparte à Passeriano et à Campo-Formio (mars-octobre 1797), et de Napoléon I^{er} en Frioul (décembre 1807) ; en appendice, il publie quelques textes, dont le manifeste, en italien et en allemand, du 1^{er} germinal an V, et le discours du préfet du Passeriano, du 9 décembre 1807, ne sont pas les moins intéressants. — Sur le célèbre Maghella, le baron Livio Carranza, son petit-neveu, avait préparé une notice biographique que M. H. WEIL n'a pas eu tort de publier³. Né le 10 septembre 1766, Maghella a commencé sa carrière politique en acceptant les fonctions de ministre de la police dans la commission gouvernementale instituée par Bonaparte à Gènes après Marengo. On sait comment, ministre de la police dans le royaume de Murat, il se trouva en conflit avec la politique impériale. Ce qu'on sait moins, c'est que, transféré à Mantoue et à Fénestrelle lors de la Restauration, puis mis sous la surveillance de la haute police, il accepta du gouvernement sarde, en 1831, un poste dans une commission chargée d'instruire des procès politiques, — ce qui valut à ce gouvernement des représentations assez vives de l'Autriche, — et, en 1834, la fonction de maire à Varese Ligure. Il devait mourir nonagénaire, le 9 avril 1850.

PÉRIODE DE 1814 A 1849. — Les lettres du comte Ch.-Henri PASÉRO DI CORNEGLIANO à sa sœur et à ses parents n'offrent qu'un très mince intérêt pour l'histoire⁴. Ce personnage, né en 1793, fut un malade, que les persécutions familiales, — il fut enfermé à Fénestrelle sur les ordres de son père, — détraquèrent complètement et qui ne trouva de consolation qu'après de sa sœur, la marquise del Carretto. Néanmoins, ces lettres serviront à apprécier la « paternelle »

1. Voy. la *Revue*, 1911, t. CVI, p. 177-179.

2. Giacomo di Prampero, *Napoleone in Friuli, 1797-1807*. Udine, Doretti, 1911, in-8°, 84 p.

3. Commandant H. Weil, *Antonio Maghella. Documents biographiques inédits* (extraits des *Miscellanea di studi storici in onore di A. Manno*). Torino, Officina opes, 1912, in-4°, 30 p. — Des documents récemment retrouvés aux Archives nationales de Paris vont permettre à M. Weil de reprendre sur nouveaux frais la biographie de Maghella.

4. *Lettres d'un gentilhomme piémontais (le comte Ch.-Henri Paséro di Cornegliano) à sa famille, recueillies et annotées par C. D[el] C[arretto]*. Turin, Casanova, 1912, in-8°, vii-160 p. — Ces lettres sont écrites en français.

justice de Turin, et sur les mœurs napolitaines de la Restauration, il y a une page fort curieuse (p. 153). — Le travail de M^{me} A. BARETTA sur les sociétés secrètes en Toscane a le tort d'être un peu confus et point suffisamment critique ¹. Dans les archives du *Buongoverno*, M^{me} Baretta a trouvé bon nombre de renseignements émanés du chef de la police Puccini, un ex-jacobin, passé au service de la réaction, et de son agent Valtancoli sur la franc-maçonnerie toscane aussitôt après la chute de Napoléon et du royaume d'Italie. Jusqu'en 1818, c'est en effet la franc-maçonnerie qui paraît avoir groupé les libéraux, confondus dans les rangs des bonapartistes, et, malgré les persécutions de la police, Livourne demeura l'un des grands centres de la propagande napoléonienne dans la péninsule. C'est également par Livourne que pénètre, en 1818, la charbonnerie, dont l'action ne semble pas avoir contrarié celle des groupements antérieurs. Lors des répressions judiciaires qui suivirent les mouvements avortés de 1820-1821, la justice florentine impliqua dans un procès de haute trahison les *carbonari* en relations avec les libéraux piémontais, et quand, à propos de l'affaire Confalonieri, la justice autrichienne essayait de centraliser les renseignements possédés par les polices locales sur les libéraux, de Florence lui vinrent des « fiches » sur Capponi, Pucci, Collini, Tartini et d'autres. Il est fort regrettable que M^{me} Baretta n'ait pas trouvé dans les archives toscanes de documents émanés des sociétés secrètes, — diplômes, catéchismes, correspondances d'affiliés ; — ses sources sont unilatérales, ce qui interdit la critique de plusieurs allégations policières, dont la valeur apparait bien contestable. — Sur le personnel libéral italien impliqué dans les poursuites consécutives aux mouvements de 1820-1821, on trouvera de nombreux éléments dans le livre de M. L. GENTILE ² : livre, non pas, mais groupe d'articles précédé d'une introduction un peu grandiloquente sur les origines du *Risorgimento*, qu'on nous fait ici remonter à l'époque de Dante. Ces articles, du moins, sont intéressants : ils concernent le Brescian Filippo Ugoni, à qui son séjour en Suisse a appris le libéralisme, lecteur du *Conciliatore*, créateur d'une école d'enseignement mutuel, affilié aux *Federati*, condamné à mort par contumace, exilé en Angleterre, en France, en Italie, rentré en Italie à l'amnistie

1. M^{me} A. Baretta, *le Società segrete in Toscana nel 1° decennio dopo la Restaurazione, 1814-1824*. Torino, Unione tipografica-editrice torinese, 1912, in-8°, viii-175 p. — Les documents publiés commencent à la page 85. Je n'ai pas eu entre les mains un ouvrage fort voisin par le sujet, celui de M. E. Masi, *le Società segrete in Romagna dal 1815 al 1831*. Florence, 1911.

2. Lupo Gentile, *Voci d'esuli*. Milano, Trevisini, 1911, in-18, 227 p.

de 1838 et finissant une calme vie, d'un patriotisme attiédi, en 1877; Pecchio, le confiant Milanais, dont les indiscretions sur les *Federali* mirent la justice en mouvement, exilé en Espagne, en France, en Angleterre, lié, — comme Santa-Rosa, — avec les philhellènes, épousant, en 1828, miss Brooksbank, une riche héritière, et abandonnant dès lors ses illusions de jeunesse touchant les entreprises des exilés pour une appréciation plus pondérée des éléments de la question italienne; Pietro Borsieri, collaborateur du *Conciliatore*, condamné à vingt ans de *carcere duro* au Spielberg, obtenant, en 1835, la permission de passer aux États-Unis, où il vivra misérable jusqu'en 1840, date de l'amnistie qui le fait rentrer, enthousiasmé par les événements de 1848, mourant découragé en 1852; enfin, le docteur Martini, de Parme, membre de la Société des *Sublimi maestri perfetti*, condamné à mort, après appel *a minima*, peine commuée, par la grâce de Marie-Louise, en vingt ans de forteresse, amnistié en 1825, vivant dès lors à Paris si misérablement que le gouvernement de Louis-Philippe lui accordera une aumône de vingt-deux sous par jour, puis un petit emploi à la Bibliothèque royale, et disparaissant quelque temps après 1848. Les lettres publiées en appendice et annotées par M. Gentile sont souvent intéressantes, parfois amusantes et aimables, — témoin ces jolis billets de femmes reçus par le frère d'Ugoni.

M. G. SFORZA ne dit pas l'origine des textes qu'il publie sur le sort de la division lombarde en 1849¹. Cette division, forte de 6.170 hommes et 362 officiers, devait, conformément aux stipulations de l'armistice austro-sarde du 26 mars, être dissoute. Démoralisée depuis la défaite de Novare, désorganisée par le commandement du général Ramorino et par la misère, elle figura parmi les éléments militaires envoyés par le gouvernement de Turin pour réprimer le mouvement patriotique et séparatiste qui avait éclaté à Gènes. L'ordre de dissoudre le corps arriva à Fanti, qui avait succédé à Ramorino, au milieu d'avril : que faire de tous ces hommes, qu'on ne pouvait amener, à cause des croisières hostiles dans la Méditerranée, à la République romaine? Jusqu'au moment où, par suite d'une notification du général Radetzki, l'impunité, — une impunité temporaire, — fut accordée aux combattants des guerres de l'indépendance, les soldats de Fanti se dispersèrent par groupes dans toutes les directions, — beaucoup se dirigeant vers les régions

1. Giovanni Sforza, *Il generale Manfredo Fanti in Liguria e lo scioglimento della divisione lombarda*. Biblioteca storica del risorgimento italiano, t. VI, n° 11. Roma-Milano. Società editrice Dante Alighieri, Albrighi, Segati e C., 1911. in-18, 265 p.

où l'on guerroyait encore. M. Sforza a suivi pas à pas la marche du corps Fanti de Bobbio à Gènes, puis à Chiavari et La Spezzia, et publié en appendice des journaux curieux sur les opérations de la division lombarde et un important rapport de Fanti, du 22 avril 1849.

M. R. GIOVAGNOLI a enfin achevé l'histoire de l'assassinat de Pellegrino Rossi, tué à Rome, le 15 novembre 1848¹, dans la cour de la chancellerie apostolique. Une étude minutieuse des pièces du procès, qui sont conservées à l'*Archivio di stato* de Rome, ont permis à M. Giovagnoli de faire la critique des procédés juridiques des juges Cecchini et Laurenti et de toute la procédure, close seulement le 30 juin 1853, de la Sacrée Consulte. Le but des juges a été, non de poursuivre les assassins de Rossi, mais d'atteindre au delà d'eux le programme et l'action de la République romaine déchuë; toute une série de légendes absurdes ont été mises en circulation pour flétrir les libéraux. La vérité semble être que les auteurs responsables de la mort de Rossi, c'est d'abord Rossi lui-même, dont la politique, à tort ou à raison, était vivement critiquée et détestée à Rome, et quelques libéraux un peu aventureux, comme le docteur Sterbini, Charles-Lucien Bonaparte de Canino, Circenacchio et Guerrini. La condamnation « carbonarique » de Rossi a été prononcée le 13 novembre 1847, deux jours avant l'assassinat. Grandoni, qui a été condamné à mort par la Sacrée Consulte et qui s'est suicidé pour éviter la guillotine, semble entièrement innocent; Costantini, qui a été exécuté le 22 juillet 1854, ne paraît pas avoir eu de responsabilité matérielle dans l'affaire. Telles sont les conclusions auxquelles est parvenu M. Giovagnoli au terme d'une étude qui est un modèle de dépouillement patient et de synthèse prudente; espérons que, tirant parti des connaissances qu'il possède sur le personnel libéral romain, il nous donnera quelque jour le livre qui manque et que ne peuvent remplacer les chapitres trop lâchés de M. Leti.

PÉRIODE DE 1850-1860. — M. G.-M. TREVELYAN a persévéré dans sa magistrale entreprise d'exposer le rôle de Garibaldi dans la formation de l'Italie moderne : il y a bien peu de temps que nous signalions son histoire de la campagne des *Mille*²; il avait quitté

1. Raffaello Giovagnoli, *Pellegrino Rossi e la rivoluzione romana su documenti nuovi*. Roma, Voghera, 1911, in-8°. t. II, 563 p.; t. III, 269 p. — Le t. I^{er} est paru en 1898. M. Giovagnoli y racontait la vie de Rossi depuis les débuts jusqu'à l'assassinat. Le t. III contient des documents publiés en appendice.

2. Voy. la *Revue hist.*, 1911, t. CVIII, p. 381.

cette histoire à la prise de Palerme, il la reprend à ce point¹ dans un nouveau volume, qui semble devoir être le dernier ; utilisant un très grand nombre de documents intéressants, dont les papiers du *Foreign Office* et ceux de Lord Russell, les récits des survivants de la campagne de 1860² et un grand nombre d'ouvrages de première et de seconde main, il étudie l'effet causé par les premiers succès de Garibaldi en Sicile sur les chancelleries européennes, les conditions de la bataille de Milazzo (20 juillet 1860), le passage du détroit par les Garibaldiens, leur marche dans la Calabre et leur entrée à Naples, enfin la bataille du Vulturne (1^{er}.2 octobre). M. Trevelyan insiste beaucoup sur cette bataille, où Garibaldi eut l'occasion de faire de la stratégie, ce qui arrive rarement au *condottiere* qu'il était ; du reste, la bataille ne lui a pas livré Capoue, et, dès lors, l'intervention de Victor-Emmanuel s'est trouvée nécessaire pour achever la chute de la monarchie bourbonnienne. M. Trevelyan a rejeté en appendice d'intéressantes dissertations critiques sur le nombre de volontaires qui sont venus du nord de l'Italie se joindre à Garibaldi après l'expédition des *Mille*, sur les forces respectives de la Société nationale et du comité Bertani, sur l'armement des troupes garibaldiennes, sur l'importance des troupes en présence au Vulturne. Il est regrettable qu'il ait sacrifié la partie « romaine » du sujet traité, et, le délaissant au moment où Garibaldi revient à Caprera, qu'il n'ait pas montré les conséquences de l'action garibaldienne à la fin de l'année 1860. L'épilogue de neuf pages consacré aux dernières années de Garibaldi, par quoi se termine le livre de M. Trevelyan, ne s'imposait guère.

On trouvera dans le livre de M. Trevelyan bien peu de chose sur le rôle de Cavour dans les événements qui ont amené la ruine du royaume des Deux-Siciles. C'est que ce rôle, dans l'état actuel de la documentation, est très difficile à retracer : de cette difficulté, nous avons un indice dans les polémiques récentes qui ont eu lieu entre historiens italiens. L'un de ces historiens, M^{me} I. NAZARI-MICHEL, admet que Cavour a collaboré à la préparation de l'expédition des *Mille* par l'intermédiaire du vice-gouverneur de Gênes, Pio Magenta, qui a patronné les agents garibaldiens, et que, pendant l'expédition, il a servi Garibaldi en lui faisant envoyer des hommes, de l'argent, des munitions et en confiant à la Société nationale et à La Farina la mission de préparer une ambiance uni-

1. George-Macaulay Trevelyan, *Garibaldi and the making of Italy*. Londres, Longmans, 1911, in-8°, xviii-390 p.

2. Le registre des papiers Russell figure à l'appendice ; l'indication des *interviens* aux p. 373-374 de la bibliographie.

taire¹. Ce qui a fait illusion, assure M^{me} Nazari-Micheli, sur les intentions réelles de Cavour, ce sont les assurances diplomatiques, — et l'on sait pourtant ce que veut dire ce terme, — multipliées par lui en faveur de la paix, du maintien de la légitimité; le retard dans la livraison des fusils aux *Mille* est dû non à Cavour, mais à d'Azeglio; la punition infligée au commandant de Talamone pour n'avoir pas repoussé par la force les garibaldiens n'a été que de pure forme. Peu importe que les rapports personnels de Garibaldi et de Cavour n'aient pas été très cordiaux! La sympathie ne se commande point; du moins, du fait que Garibaldi a correspondu surtout avec Victor-Emmanuel, on ne peut tirer la conclusion que le roi ait eu une politique différente de celle de son ministre. Telles sont les thèses principales du remarquable travail de M^{me} Nazari-Micheli, travail qui repose sur une analyse diligente des papiers Bertani et des papiers du Comité d'émigration de Gênes, dont le secrétaire fut le père de l'auteur. — Avec le livre de M. CURÀTOLO, nous avons la thèse contraire². Ce livre luxueux est un livre mal fait : outre que l'origine des documents cités, — certains publiés in-extenso ou en *facsimile*, — n'est pas clairement indiquée, la matière même n'est pas logiquement organisée; c'est ainsi qu'on trouvera entre autres choses, dans le livre de M. Curàtolo, des renseignements nombreux sur la vie de Garibaldi de 1848 à 1854, sur son activité militaire en 1859, sur sa carrière après 1860, qui n'ont rien à y faire. Quant au strict sujet qui semble être celui qu'abordait M. Curàtolo, — les rapports de Garibaldi, Victor-Emmanuel et Cavour en 1860, — il est traité d'une façon extrêmement discursive : du moins, M. Curàtolo croit pouvoir affirmer que Cavour a été hostile à l'expédition des *Mille* jusqu'à la victoire de Calatafimi et à la prise de Palerme; que Victor-Emmanuel a suivi une politique différente de celle de Cavour, qui s'est arrangé pour que la mission Litta-Modignani échouât, et qui n'a pu que se résigner aux succès des garibaldiens. Pourtant, M. Curàtolo avoue lui-même que les agents piémontais ont facilité l'action de Garibaldi. — témoin les lettres à Garibaldi du consul sarde de Palerme. — et que l'expédition Medici a été préparée avec l'aide du gouvernement piémontais. En réalité, il paraît bien que la tentative de M^{me} Nazari-Micheli et de M. Curàtolo soit prématurée : dans l'état actuel de la documentation, il est impossible d'exposer en détail la politique cavourienne, essentiellement

1. Ida Nazari-Micheli, *Cavour e Garibaldi nel 1860. Cronistoria documentata*. Roma, tipografia cooperativa sociale, 1911, in-8°, 223 p.

2. Giacomo-Emilio Curàtolo, *Garibaldi, Vittorio-Emanuele, Cavour nei fasti della patria*. Bologna, Zanichelli, 1911, in-4°, xxvi-445 p.

souple et variable; raconter les faits établis par des textes précis¹ et ne donner que comme des hypothèses provisoires toute interprétation diplomatique de ces faits, voilà, semble-t-il, à quoi doit se borner pour le moment la tâche de l'historien qui aborde l'étude si compliquée de l'année 1860.

DE 1860 A NOS JOURS. — C'est une importante contribution à l'histoire de la diplomatie pontificale et un complément curieux aux travaux de M. G. Goyau sur le *Kulturkampf* que le livre de MM. C. CRISPOLTI et G. AURELI sur la politique de Léon XIII². Les sources de ce livre sont nombreuses et inédites, d'une authenticité qui paraît absolue. — la preuve en est dans les nombreux *fac-simile* reproduits, — mais les auteurs ont tort de ne pas indiquer leur origine, ni les dépôts où ils sont conservés, de sorte que la vérification des thèses avancées ne sera pas toujours directement possible. La thèse essentielle consiste à soutenir que Léon XIII, l'« opportuniste sacré » de Gambetta, a passé de la sympathie active pour la Triple à la politique délibérément francophile et antiitalienne; Léon XIII était au fond un intransigeant qui a toujours cherché le moyen de remettre la papauté dans son ancienne splendeur et de lui faire manifester une autorité mondiale. Après avoir employé le cardinal Galimberti, qui a joué un rôle si considérable dans la pacification du *Kulturkampf*, Léon XIII a employé, à partir de juin 1887, le cardinal Rampolla, soutenu par l'ambassadeur français Lefebvre de Béhaine, et le « ralliement » préconisé aux catholiques français par la papauté n'a été qu'une forme locale de la grande politique pontificale; les conséquences de ce changement d'attitude furent, en Italie, toutes les manifestations d'anticléricalisme populaire et gouvernemental, qui ont fini par aboutir à l'exclusion du représentant du Vatican de la conférence pour la paix de La Haye, — exclusion qui souligna suffisamment l'échec de la grande politique pontificale.

C'est toujours aux luttes entre cléricaux et anticléricaux italiens qu'est consacrée une bonne partie du cinquième volume des

1. Cf., par exemple, les faits établis par C. Contessa, *Sulle armi inviate dal conte Carour alla rivoluzione dell' Italia meridionale*, dans *Il Risorgimento italiano*, février 1912. — La thèse de M. Curatolo a été vivement critiquée dans cette *Revue* par M. Raulic (*Il conte di Carour e il passaggio dello stretto nel 1860*, dans *Il Risorgimento italiano*, avril 1912).

2. Crispolti Crispolti et Guido Aureli, *la Politica di Leone XIII da Luigi Galimberti a Mariano Rampolla su documenti inediti*. Roma, Bontempelli-Invernizzi, 1912, in-8°, 585 p. Depuis, on a publié les *Römische Briefe* de K. von Schläzer, qui représentait la Prusse à Rome au temps où Lefebvre de Béhaine représentait la France (Stuttgart, 1912).

Annali d'Italia dues à M. P. VIGO¹, dont nous avons déjà caractérisé ici même la méthode². Les efforts de Dom Tosti et d'Achille Fazzari pour réconcilier le Quirinal et le Vatican, l'arrivée au pouvoir de Crispi, à la mort de Depretis, l'inauguration de la statue de Giordano Bruno en janvier 1889, tous ces faits sont racontés avec assez de précision et point trop de partialité; M. Vigo insiste également sur les débuts de la politique coloniale de l'Italie, depuis la défaite de Dogali jusqu'à l'organisation de la colonie érythréenne; enfin, il donne une place, — trop petite encore, — à la politique ouvrière. Les *Annali d'Italia* continuent donc de constituer un commode registre des faits essentiels de l'histoire italienne contemporaine.

L'entreprise de l'Académie des *Lincei* d'apprécier, sous tous ses aspects, l'évolution de l'Italie depuis 1861, n'est pas complètement réussie³. On s'est bien adressé, pour traiter de chaque spécialité, à l'homme compétent par excellence, et, sans doute, la majeure partie des études groupées par M. le sénateur Blaserna sont très bien faites : il n'empêche que sur les lettres et sur les arts, sur la consommation et la distribution de la richesse publique, sur l'organisation et l'action de la diplomatie italienne, on ne trouve absolument aucune notice, ce qui fait que les trois beaux volumes publiés par les *Lincei* aux frais du gouvernement italien sont loin de renfermer tout ce qui est nécessaire pour embrasser l'activité italienne dans toutes ses manifestations. Dans le premier volume, le résumé d'histoire politique et administrative dû à M. R. DE CESARE n'a ni toute l'objectivité ni toute la précision désirables, principalement en matière législative. On y remarquera surtout les notices de MM. M. FERRARIS sur les chemins de fer, R. BENINI sur la démographie, BAVA sur l'armée, BOZZONI sur les constructions navales, MILLOSEVICH sur les explorations; dans le second, celles de MM. FIGORINI sur la préhistoire, GATTI sur l'archéologie, ADEMOLLO sur la colonisation, Gh. VALENTI sur l'agriculture; dans le troisième, celles de MM. COLETTI sur l'émigration, — notice qui, si énorme et excellente qu'elle soit, n'est pas achevée, — et STRINGHER sur les échanges avec l'étranger. Il est regrettable que ces

1. Pietro Vigo, *Annali d'Italia. Storia degli ultimi trent' anni del secolo XIV. T. V : 1887 a 1890*. Milano, Treves, 1911, in-16, 369 p.

2. Voy. la *Revue hist.*, 1909, t. CIII, p. 142-143; 1911, t. CVIII, p. 382.

3. *Cinquant' anni di storia italiana*, pubblicazione fatta sotto gli auspicii del governo per cura della R. Accademia dei Lincei, Milano, Hoepli, 1911, 3 vol. in-4°, sans numérotation continue. L'introduction de M. le sénateur Blaserna indique le but du travail et fait l'histoire des Lincei.

notices ne soient pas accompagnées de cartes, qui serviraient singulièrement à l'intelligence des phénomènes décrits, et qu'un très petit nombre seulement soient munies d'indications bibliographiques.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE. — De toutes les notices publiées dans cet ouvrage, les plus importantes et les mieux venues sont celles d'histoire économique. C'est à l'histoire économique que se rattachent diverses publications que nous voudrions passer en revue très sommairement et qui ont paru à l'occasion du cinquantenaire de l'Unité. Les conditions économiques et financières de tous les états italiens en 1860 ont été analysées rapidement par M. SANTORO, qui a étudié également les principales manifestations de la vie économique italienne depuis cette date jusqu'en 1910¹. — Une publication due à M. P. BERNARDI, et éditée par le ministère du Trésor italien, présente les exercices financiers depuis 1862 jusqu'à 1909-1910 et fournit des données précises sur les revenus patrimoniaux et les impôts directs et indirects de l'état italien². — C'est également sous les auspices du ministère du Trésor qu'a été publiée l'étude du directeur général PADOA sur les Instituts d'émission italiens³. — Les principales opérations de la banque de Naples depuis 1863, particulièrement le fonctionnement de l'épargne, surtout vis-à-vis des émigrants italiens, ont été mises en lumière dans trois publications émanées de la banque de Naples⁴. — Sur la caisse nationale de prévoyance organisée dès 1857 par Cavour, reconstituée par la loi du 17 juillet 1898, sur la caisse nationale d'assurance contre les accidents du travail, fondée en 1883, deux notices fournissent des données numériques extrêmement précises⁵. — Un historique intéressant des

1. Santoro, *l'Italia nei suoi progressi economici dal 1860 al 1910*. Roma, tipografia popolare, 1911, in-8°, 524 p.

2. *Il bilancio italiano nel primo cinquantenario della unificazione del regno*. Roma, Bertero, 1911, in-8°, 94 p.

3. *Gli istituti di emissione in Italia e la vigilanza governativa dal 1893 al 1910*. Roma, Bertero, 1911, in-8°, 54 p. Cf. une histoire médiocre, dans L. Rizzi, *le Privilège de l'émission des billets de banque en Italie*. Paris-Louvain, 1911, in-8°.

4. *Tavole grafiche delle principali operazioni compiute dal Banco di Napoli dal 1896 al 1910*. Napoli, 1911, in-4°, xvi p.; — *la Cassa di risparmio del Banco di Napoli. Origine, ordinamento, sviluppo, 1863-1910*. Napoli, Raimondi, 1911, in-4°, 54 p.; — *Servizio di raccolta, tutela, impiego e trasmissione nel regno dei risparmi degli emigrati italiani*. Napoli, Raimondi, 1911, in-8°, 40 p.

5. *Cenni e notizie sulla Cassa nazionale di previdenza per la invalidità e la vecchiaia degli operai*. Contributo della sede centrale della Cassa all'Esposizione internazionale di Torino 1911. Roma, tipografia editrice italiana, 1911, in-8°, 150 p.; — *Cenni storici e amministrativi sulla Cassa nazionale*

Chambres de commerce créées le 6 juillet 1862 a été dressé par M. PEROTTA, qui analyse les textes législatifs nouveaux réglant ces organismes¹. — Dans un manuel de géographie économique, où l'on s'étonne de constater l'absence de toute espèce de carte, M. G. JAJA a fait un effort intelligent pour embrasser sous tous ses aspects la valeur économique de l'Italie moderne²; il est regrettable que nulle indication sur les sources, nulle liste bibliographique ne soit donnée dans ce livre et que la table alphabétique contienne seulement l'indication des objets économiques, et pas un seul nom propre. — A l'occasion de l'Exposition universelle à Turin, la municipalité turinoise a fait rédiger par le brillant économiste qu'est M. C. EINAUDI une notice fort amusante et fort précise sur les institutions hygiéniques, sanitaires, philanthropiques et sociales de la ville³: des chiffres comparés sont fournis, qui précisent d'une façon remarquable l'évolution des phénomènes économiques et sociaux observés⁴.

CONGRÈS ET DIVERS. — Au mois d'octobre 1911 s'est tenu à Rome le sixième Congrès pour l'histoire du *Risorgimento*: les *Actes* en sont parus⁵; ils contiennent quelques contributions intéressantes de MM. ARNÒ sur les Mille, OXILIA sur la Convention de septembre⁶, ADOLFO sur Rome en 1849 et les Romagnes en 1860; M. GALANTI a parlé de la méthode dans l'enseignement de l'histoire du *Risorgimento*, et l'on s'est préoccupé, parmi les congressistes, de faire auprès des survivants de cette période une vaste enquête⁷, d'organiser le dépouillement des archives étrangères, enfin d'instituer une Éphémérothèque du *Risorgimento*. Le septième Congrès.

di assicurazione per gli infortuni degli operai del lavoro. Milano, Reggiani. 1911, in-8°, 140 p.

1. T. Perotta, *le Camere di commercio e industria. Legge 20 marzo 1911, n. 121. Regolamento 19 febbraio 1911. Comento, note ed appunti.* Pesaro, cooperativa tipografica, 1911, in-8°, 110 p.

2. Goffredo Jaja, *l'Italia. Geografia economica.* Milano, Roma, Napoli, Albrighi, Segati e C., 1912, in-18, viii-372 p.

3. Torino, *sue istituzioni igieniche, sanitarie, filantropiche e sociali.* Omaggio del municipio ai congressisti. Torino, Schioppo, 1911, in-16, 112 p.

4. Le recensement opéré en Italie en 1911 a donné lieu à d'importantes observations de M. Schiavi, dans des articles de la *Critica sociale*, oct.-déc. 1912.

5. *Atti del VI Congresso della Società per la storia del Risorgimento italiano.* Roma, Manuzio, 1911, in-8°, 103 p.

6. M. le commandant H. Weil a été récemment mis en possession de documents fort importants, provenant du marquis Pepoli, sur cette question; il doit les publier prochainement.

7. J'ai signalé plus haut le parti que tira M. Trevelyan des *interviews* des survivants. Voy. p. 372.

dont nous parlerons ultérieurement, s'est tenu à Naples au mois d'octobre 1912. On avait montré, au Congrès de 1911, l'utilité qu'il y aurait de grouper les documents iconographiques qui se rattachent à la période du *Risorgimento*. A Trévise, au mois de novembre 1912, a été inaugurée une exposition du *Risorgimento*¹, et la Société photographique italienne a entrepris la constitution d'un Institut d'iconographie italienne qui doit être établi à Florence.

Ajoutons qu'aux efforts de la ligue franco-italienne, qui travaille depuis plusieurs années à faire connaître l'Italie et la France aux adhérents des deux pays, viennent de s'ajouter ceux de deux autres groupements qui collaboreront à la même œuvre d'éducation internationale : un Comité d'études d'italien, constitué au milieu de l'année 1911, a en effet l'intention d'organiser une série de conférences où seront étudiés les divers aspects de la vie italienne contemporaine; et, en juillet 1912, un Comité France-Italie a été formé pour compléter l'œuvre des sociétés franco-italiennes déjà existantes. Le Congrès pour les études italiennes tenu à Grenoble au mois de juillet 1912 avait déjà mis en lumière tout ce que la civilisation et la science gagneraient à une collaboration plus étroite entre les savants et les hommes politiques des deux pays².

Georges BOURGIN.

1. En septembre 1911, MM. Finali et Martini avaient déjà organisé, dans le monument à Victor-Emmanuel, à Rome, une exposition du *Risorgimento* (1796-1870), qui eut un grand succès.

2. Nous ne signalons pas ici l'énorme masse de livres et articles parus sur la guerre italo-turque, maintenant terminée. Nous y reviendrons quand nous posséderons des données précises sur cette guerre.

CORRESPONDANCE.

A PROPOS DE LA DEUXIÈME ÉDITION DES « COMMUNES FRANÇAISES »
DE M. ACHILLE LUCHAIRE.

Qu'il me soit permis de répondre aux critiques que m'a values de la part de mon ami M. Ferdinand Lot la nouvelle édition des *Communes françaises* de M. Luchaire (ci-dessus, p. 145). Il est exact que j'ai cru pouvoir et devoir respecter presque entièrement le texte d'un ouvrage aujourd'hui classique, bien que les retouches de détail que j'y ai apportées, et que j'ai très nettement signalées (la plupart sont relevées p. 1, notes 2, 3, 4), aient été un peu plus nombreuses, malgré tout, que ne le dit M. Lot; mais il m'a paru impossible de réimprimer en 1911 un livre vieux de plus de vingt ans sans mettre rapidement les amateurs d'histoire et les étudiants au courant des travaux si nombreux et si considérables à tous égards auxquels l'histoire des communes françaises a donné matière en France et en Belgique depuis l'époque où M. Luchaire écrivait, et les quelques pages (très courtes, à dessein) que j'ai placées en tête de la nouvelle édition ont seulement pour but d'énumérer ces travaux et d'en dégager les principales tendances.

A tort ou à raison, j'ai cru pouvoir enregistrer comme acquis certaines conclusions de ces travaux, sur lesquelles l'accord me semblait fait, dans la mesure où elles permettent soit de compléter, soit, au besoin, de *corriger* les conclusions mêmes de mon regretté maître. Sur la question des origines, à laquelle je n'ai d'ailleurs consacré que quatre pages sur les seize que compte mon introduction, il est exact que les théories développées par M. Pirenne en 1893 sont, sur bon nombre de points, en opposition avec celles de M. Luchaire; et M. Lot aurait pu supposer que je m'en étais aperçu. Pas plus que lui, je n'admets sans d'importantes restrictions la thèse jadis exposée par M. Pirenne et que le savant historien belge a lui-même beaucoup atténuée depuis lors; mais ce n'était pas le lieu d'en discuter, et j'avais seulement le devoir d'en extraire ce qui me paraissait au-dessus de toute discussion et ce qui répondait à un des points de l'exposé fait par M. Luchaire. C'est pour la même raison que je n'avais pas non plus, comme un autre critique me l'a reproché (*English historical Review*, 1912, p. 597), à tenir compte des théories relatives au mouvement communal hors de France. Mon programme était plus modeste: bien ou mal, je m'y suis tenu.

M. Lot m'excusera d'avoir voulu remettre les choses au point. Comme lui (son compte-rendu le prouve), je m'inspire de la maxime: *Amicus Plato, sed major amica veritas*.

Louis HALPHEN.

COMPTE-RENDUS CRITIQUES.

R. DE LASTEYRIE. **L'architecture religieuse en France à l'époque romane. Ses origines. Son développement.** Paris, A. Picard, 1912. In-4°, 749 pages avec 781 figures.

L'apparition de cet ouvrage marquera une date importante dans l'histoire des études d'archéologie médiévale. Le titre indique à peine toute l'étendue de la matière embrassée par l'auteur. Ce n'est pas seulement l'architecture religieuse à l'époque romane qui se trouve étudiée ici. Dans ce volume de 750 pages, plus de 225 concernent l'architecture en Gaule des origines chrétiennes jusqu'à l'époque carolingienne inclusivement. Et M. de Lasteyrie a voulu aussi nous décrire la décoration des églises : dans des chapitres qui occupent près du tiers de son livre, il examine la peinture, les mosaïques, l'origine et l'évolution des motifs décoratifs, les chapiteaux, les sculptures. Il n'est pas jusqu'aux accessoires : autels, stalles, piscines, bénitiers, fonts baptismaux, tombeaux, cimetières, lanterne des morts, sur lesquels il ne nous donne en finissant quelques renseignements.

Ce que l'auteur nous offre en ce premier volume, qui sera suivi d'un second consacré à l'architecture gothique, c'est en somme toute la première partie de son enseignement tel qu'il l'a professé à l'École des chartes, où il fut le successeur de Quicherat dans la chaire d'archéologie et où il a formé de si excellents élèves. Nous avons donc ici le résultat de la vaste enquête archéologique instituée dès le début du siècle dernier : et rien ne permet de mesurer plus aisément tout le chemin parcouru depuis l'époque déjà lointaine où Arcisse de Caumont s'efforçait dans son *Abécédaire* de dater et de classer les monuments de notre architecture religieuse que ce grand ouvrage où tant de faits et tant de monuments s'ordonnent méthodiquement dans une vivante synthèse.

Ce qui frappe dès l'abord dans le livre de M. de Lasteyrie, ce sont les qualités supérieures d'exposition qui s'y manifestent. L'auteur domine aisément son vaste sujet : dans l'élégante clarté du style et de la démonstration, ses élèves retrouveront l'écho des lumineuses leçons du maître. Le plan est simple et clair, dans chaque chapitre la matière est distribuée dans un ordre logique, tout terme obscur est banni de cet ouvrage facilement intelligible, même pour des débutants¹.

1. M. de Lasteyrie réagit contre certains néologismes archéologiques, il s'en tient au vocabulaire ancien dans lequel cependant il désire introduire

Cette grande clarté tient en partie au fait que M. de Lasteyrie ne prétend pas tout dire. Il s'efforce de mettre en relief les caractères essentiels, de leur subordonner ce qui n'est qu'accessoire. Soucieux de faire comprendre l'évolution des formes, il rappelle (p. 229) que, pour bien apprécier l'art d'une époque, il importe moins d'en enregistrer les innombrables manifestations que d'en dégager les types essentiels, ceux dont la date est assez certaine et les caractères assez tranchés pour fournir une base solide aux déductions des historiens. Ainsi autour des faits décisifs et des caractères importants s'ordonne le cortège innombrable des menus faits. Dans l'étude de l'architecture romane, M. de Lasteyrie commence par la voûte, d'où tout dépend. C'est le trait le plus important de cette architecture que l'introduction des voûtes dans les églises; les autres traits qui la caractérisent ne sont que la conséquence des nécessités nouvelles qui s'imposèrent aux constructeurs le jour où ils tentèrent de couvrir de voûtes en pierre toute la surface des églises (p. 313). Ce souci de choisir, de ne dire que l'essentiel, implique une science très vaste. Il est plus facile d'amasser les matériaux que de les discerner. M. de Lasteyrie ne s'enferme pas plus géographiquement dans les limites de la France qu'il ne se borne chronologiquement à l'époque romane. Pour atteindre aux origines de l'architecture qui s'épanouit alors dans notre pays, il faut, en effet, tout ensemble remonter le cours des siècles et passer nos frontières. M. de Lasteyrie nous mène souvent en Italie, parfois en Orient ou même jusqu'en Afrique.

Une autre manière d'élargir le champ des études archéologiques consiste à suppléer à l'étude des fragments d'un édifice qui subsiste par la comparaison avec d'autres édifices analogues et à savoir utiliser les textes historiques. L'emploi savant de cette double méthode a permis à M. de Lasteyrie d'écrire quelques chapitres très neufs sur l'architecture religieuse en Gaule du v^e au vii^e siècle et sur l'art carolingien. Le même sens historique se retrouve dans les pages où l'auteur, non content de nous faire assister à la Renaissance de l'architecture à l'époque romane, nous en explique les causes et nous montre la part de l'influence ecclésiastique et monastique, celle des rois de France et des grands seigneurs. N'est-ce pas ainsi comprise que l'archéologie peut faire revivre exactement le cadre de la vie ancienne, et ce que nous y cherchons en dernière analyse n'est-ce pas l'expression monumentale d'une civilisation?

Une méthode si large et si souple exige une singulière prudence. Aussi bien M. de Lasteyrie n'est pas homme de système. Il résiste à la tentation séduisante d'établir des relations nécessaires de filia-

quelques réformes. C'est ainsi qu'il propose au lieu du mot récent déambulatoire le terme ancien *carole* (p. 185, 294, note 2); de même, il conteste l'emploi fait par quelques archéologues du mot *triforium*. Cf., à ce sujet, E. Lefèvre-Pontalis, dans *Bulletin monumental*, 1911, p. 515, et Durand, *Ibid.*, 1912, p. 204.

tion entre des formes analogues. A propos de l'origine des déambulatoires, — ou caroles, — dans les églises carolingiennes, il rappelle qu'à toutes les époques des besoins semblables ont pu inspirer des dispositions de même nature (p. 189). Cette modération ne fait que donner plus de poids aux opinions souvent originales émises par l'auteur au cours de son livre sur des points de doctrine souvent contestés. Quelques-uns ont trait à des questions qui sont parmi les plus délicates et les plus intéressantes de l'archéologie, questions d'origine et d'influence. On les indiquera brièvement.

Une des premières qui se pose est celle de l'origine des basiliques chrétiennes. La doctrine la plus communément admise voit dans la basilique judiciaire le prototype de la basilique chrétienne. Pour M. de Lasteyrie, l'origine de celle-ci est plus complexe : elle a pris un peu partout les divers éléments dont elle avait besoin et les a amalgamés de manière originale. On eût souhaité sur ce point que l'auteur, après avoir étudié en grand détail les basiliques italiennes, fût moins sobre de renseignements sur les basiliques africaines qui en diffèrent notablement (telles manquent le plus souvent de transept et d'atrium, ont des piliers et des absides enfermés dans des chevets carrés). Certains archéologues pensent que c'est en Algérie qu'il faut étudier la transition des églises romaines aux églises carolingiennes. M. de Lasteyrie ne donne pas son avis sur ce point délicat.

La question des influences byzantine et orientale dans la formation de notre architecture romane a pris depuis quelque temps une grande importance. La théorie de Quicherat, qui niait plus ou moins ces influences, a été battue en brèche à maintes reprises. On se l'explique aisément. A mesure que l'on connaissait mieux l'Orient, le prestige de Rome semblait décroître. On se rendait compte qu'elle n'avait pas tout inventé, loin de là, en matière artistique. On ne lui doit point l'invention de la mosaïque dont on lui avait fait honneur. A l'époque païenne, elle a tout reçu des Grecs. Fut-elle plus originale à l'époque chrétienne? Et c'est ainsi que, recherchant hors de Rome l'origine des formes de l'architecture chrétienne, on en est venu à découvrir l'Orient et à lui reconnaître une part dans le développement de l'art occidental. Dans ce conflit, qui s'exprime de manière un peu simpliste dans le titre de l'ouvrage fameux de Strzygowski : *Orient oder Rom?*, on serait tenté de dire, — et l'on a dit, — que M. de Lasteyrie prenait parti pour Rome. La formule semble excessive. L'auteur ne nie pas certaines influences byzantines ou même syriennes; de même qu'il montre l'influence de Saint-Vital de Ravenne sur Aix-la-Chapelle (p. 137), il reconnaît que les artistes romans se sont fréquemment inspirés d'objets apportés d'Orient par le commerce. C'est d'Orient que viennent ces oiseaux affrontés ou adossés, ces animaux fantastiques qui décorent tant de chapiteaux romans (p. 628). Mais, de manière générale, il est bien certain que M. de Lasteyrie réagit, et très fortement, contre les exagérations des partisans de la thèse orientale. Il

nous montre que leurs théories ont besoin d'être soumises à un sérieux travail de critique. Dans leur ensemble, comme dans leurs détails, elles ne sont nullement démontrées. Bien souvent on a recours à Byzance et à l'Orient pour expliquer telle forme architecturale dont l'Italie suffirait peut-être à nous rendre raison. C'est ainsi que M. de Lasteyrie rappelle et reprend les arguments invoqués par MM. Alfred Ramée et Brutails contre la théorie de F. de Verneilh qui voyait dans l'église à coupes de Saint-Front de Périgueux une imitation de Saint-Marc de Venise; il combat aussi l'opinion du même auteur qui cherchait à Byzance l'origine des pendentifs. M. de Lasteyrie en attribue au contraire l'invention aux Romains; la Gaule, selon lui, les a connus dès l'époque impériale, comme le prouverait la fontaine de Beuray-Beaugay (Côte-d'Or); la tradition même ne s'en serait jamais perdue (p. 275). Il en va de la coupole sur trompe comme de la coupole sur pendentifs. M. de Lasteyrie n'admet pas que les architectes français aient été, comme le veut M. Dieulafoy, chercher en Perse l'origine d'une forme dont ils trouvaient en Italie, à Saint-Vital de Ravenne par exemple, ou dans le baptistère de Soter de Naples, des exemples certains (p. 272); il se rallie à l'opinion de Rivoira qui attribue l'invention de la trompe aux Romains. De même encore le doubleau : pour Viollet-le-Duc, les architectes occidentaux en avaient pris l'idée dans les édifices de la Syrie centrale. Mais, comme le remarque M. de Lasteyrie, ils n'avaient pas besoin d'aller chercher si loin un modèle qu'ils avaient dans leur pays : ne leur suffisait-il pas de regarder les arcs doubleaux des arènes de Nîmes? On le voit, l'ouvrage de M. de Lasteyrie marque dans son ensemble une forte réaction contre les tendances qui successivement ont voulu tout rapporter à Byzance et à l'Orient. Mais l'auteur évite de s'engager trop avant. Sa formule, s'il ne répugnait à employer une formule, serait volontiers, semble-t-il, « Rome et l'Orient »; mais, comme l'Orient est encore peu connu, c'est surtout de Rome qu'il nous parle.

N'exagère-t-on pas d'ailleurs un peu l'importance de ces questions d'influence? C'est peut-être la secrète pensée de M. de Lasteyrie qui nous montre à mainte reprise l'art médiéval dégageant d'éléments divers empruntés çà et là et adaptés à ses besoins des formes nouvelles, et ne devant en somme qu'à soi seul son originale beauté.

Cette spontanéité, M. de Lasteyrie la retrouve à l'origine de l'invention de la voûte sur croisée d'ogives qui devait modifier et transformer l'art religieux et ouvrir à l'art gothique de si étonnantes perspectives : il y voit une invention spontanée des architectes de l'Ile-de-France dès la fin du XI^e siècle (p. 259); isolées pendant la première moitié du XII^e siècle dans toutes nos autres provinces, les croisées d'ogive sont nombreuses au contraire dès cette époque dans cette région : elles n'apparaissent pas seulement dans les grands édifices comme Saint-Denis, mais jusque dans de petites églises de campagne

comme Bury ou Marolles-en-Brie (p. 264). C'est encore par cette spontanéité de l'art roman que s'explique son admirable variété, un des enchantements de notre pays. De province à province, l'architecture romane nous offre des caractères d'une infinie diversité, comme d'ailleurs étaient diverses les provinces elles-mêmes encore mal rattachées à la royauté capétienne. Mais il est plus aisé de remarquer ces différences que de circonscrire les points de contact. Aussi la question des écoles romanes, — puisqu'on a donné ce nom un peu impropre à l'ensemble des églises de même style dans une région, — a tenté de bonne heure les archéologues, mais ils sont arrivés à des résultats quelque peu contradictoires¹.

Caumont distinguait sept écoles (nord, nord-ouest, ouest, sud-ouest, Auvergne, école germanique, école bourguignonne); Viollet-le-Duc, qui a beaucoup varié d'ailleurs, en a reconnu huit (française, franco-champenoise, champenoise, bourguignonne, poitevine, auvergnate, normande, périgourdine). Quicherat, établissant sa classification sur la voûte, a réparti en quatre groupes ses neuf écoles : dans un premier groupe, il met les écoles de Provence, de Bourgogne et de Poitou où les voûtes des nefs sont épaulées par celles des bas-côtés; une deuxième catégorie comprend les écoles d'Auvergne et d'Aquitaine où les voûtes de la nef sont épaulées par celles des tribunes; il range dans un troisième groupe les écoles normande, rhénane et de l'Île-de-France où apparaissent les premières voûtes d'ogives; enfin, l'école du Périgord forme à elle seule le quatrième groupe caractérisé par l'usage de la coupole.

Après Anthyme-Saint-Paul, qui comptait jusqu'à quinze écoles, M. Enlart en compte neuf (nord, midi, Normandie, Poitou, Bourgogne, Auvergne, Provence, voûtes à coupoles, voûtes à berceaux transversaux) et M. Choisy sept (écoles normande, rhénane, poitevine, auvergnate, bourguignonne, provençale, périgourdine). C'est aussi la classification de M. de Lasteyrie qui y joint l'école de l'Île-de-France dont l'existence a été contestée par M. Eugène Lefèvre-Pontalis (*Bulletin monumental*, 1906) et qui désigne l'école périgourdine sous le nom d'églises à coupoles d'Aquitaine. M. de Lasteyrie, qui s'appuie dans cette division principalement, mais non exclusivement, comme Quicherat, sur la façon dont les églises sont couvertes, évite de tracer des cadres trop rigides; il serait disposé à multiplier les subdivisions : s'il hésite à reconnaître l'existence d'une école romane propre au Limousin, il est bien près d'en admettre une en Berry (p. 451-452).

Dans cette étude des écoles romanes, l'auteur a grand soin d'indiquer, autant que faire se peut, le lieu d'origine et la date de formation de chacune d'elles. Il y aurait à ce point de vue matière sans

1. Le caractère itinérant des artistes au moyen âge contribue à rendre fragile la classification en écoles régionales. Beaucoup de pays montagneux n'ont d'ailleurs pas encore été suffisamment étudiés.

doute à bien des rapprochements intéressants et neufs pour un historien qui serait doublé d'un archéologue. On n'a guère précisé encore la nature et la force du lien qui rattache à l'histoire économique ou politique des diverses régions françaises le développement artistique dont elles furent le centre aux diverses époques du moyen âge. Il n'est pas douteux que ce lien ne soit souvent étroit. Prenons l'école normande. Elle apparaît avec des caractères déterminés et uniformes, elle obéit à des principes bien arrêtés à une époque où dans la plupart des autres régions l'architecture n'est pas encore sortie de l'ère des tâtonnements. Or, dans le même temps, cette province, pacifiée par ses ducs conquérants au milieu d'une France encore anarchique, jouit d'une exceptionnelle prospérité. Que dans la province alors la plus fortement constituée politiquement, la mieux policée et la plus riche de France, nous rencontrions justement la première en date et la plus uniforme de nos écoles romanes, on estimera que ce n'est pas un pur effet du hasard¹. Peut-être y a-t-il là tout un ordre de recherches très délicates où M. de Lasteyrie ne pouvait évidemment songer à s'engager, mais que l'on abordera sans doute quelque jour.

Parlant de la décoration des églises romanes, M. de Lasteyrie n'a pas cru pouvoir essayer, comme l'avait fait avec toutes sortes de réserves d'ailleurs M. Mâle, de répartir en quelques groupes distincts les peintures de l'époque romane. En revanche, il a étudié les caractères de la sculpture romane dans les diverses régions où elle a pris au XII^e siècle le plus grand développement : dans le midi, le centre, la Provence, l'Auvergne, le Poitou et la Saintonge, l'Île-de-France, la Bourgogne. L'auteur signale l'importance de la sculpture dans cette dernière province; il serait tenté de lui donner en ce domaine la priorité sur toute autre, priorité que l'on avait revendiquée pour l'Auvergne et la Provence.

Cette renaissance de la sculpture romane au XII^e siècle, on a voulu tout récemment l'expliquer par l'usage des statues reliquaires répandu dans le centre de la France à cette époque (L. Bréhier. *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1912). M. de Lasteyrie ne pense pas que l'art de représenter en ronde bosse, en bas-relief, les figures animées ait jamais disparu complètement de notre pays. Dans son étude de la sculpture à l'époque romane, il n'a pu naturellement entrer dans tous les détails que comportait ce vaste sujet : la chronologie des œuvres essentielles est étrangement incertaine. Il ne nous a point parlé du rayonnement de l'art languedocien en Espagne, non plus que des rapports de l'art provençal avec celui du nord de l'Italie².

1. De même, si l'école rhénane a pris naissance dans les grandes villes qui s'étendent au bord du Rhin, à Cologne, à Mayence, à Worms, à Spire, c'est que cette région a joui dès le x^e siècle d'une grande prospérité.

2. Les lions accroupis aux portails de Saint-Gilles, de Saint-Trophime d'Arles, de la cathédrale d'Embrun se retrouvent fréquemment en Lombardie.

Mais il faudrait plus qu'un simple compte-rendu pour signaler tout l'intérêt des questions soulevées par ce livre, ou même pour en résumer l'enseignement. Qu'il suffise d'ajouter que cette œuvre magistrale a reçu une illustration digne d'elle. Plus de 700 figures viennent appuyer la démonstration et éclairer le texte.

Robert MICHEL.

E.-W. MAYER. **Machiavellis Geschichtsauffassung und sein Begriff virtù.** Munich et Berlin, Oldenbourg, 1912. In-8°, x-126 pages. *Historische Bibliothek herausgegeben von der Redaktion der Historischen Zeitschrift*, Bd. XXXI.)

Le livre de M. Mayer est abstrait, de lecture quelque peu pénible, un peu décousu parfois, surtout dans la troisième partie; celle-ci, où est étudiée l'application aux États et aux sociétés de la notion de *virtù*, finit par n'être guère qu'une série de remarques à peine reliées les unes aux autres. Mais l'ouvrage abonde en vues intéressantes, ingénieuses et pénétrantes. L'idée essentielle qui s'en dégage, c'est que le puissant génie de Machiavel s'est montré incapable de résoudre un certain nombre de contradictions. Contradiction d'abord entre une doctrine politique tout utilitaire et une doctrine morale encore inconsciemment chrétienne : M. Mayer n'exagère-t-il pas un peu ce christianisme, tout en ayant raison d'affirmer que Machiavel ne supprime nullement la morale? L'habitude de formuler côte à côte, et sans rien faire pour en atténuer l'opposition, des jugements fondés sur des critères si différents, est précisément pour beaucoup de personnes l'essence du machiavélisme, ce qui a valu à Machiavel sa réputation de cynisme et sa fâcheuse célébrité. Contradiction, d'autre part, dans l'idée que se forme Machiavel du développement historique : il oscille entre le déterminisme et la liberté, entre une conception mécaniste et une conception individualiste de l'histoire; il y voit, tantôt la succession nécessaire, avec retours périodiques, de formes politiques déterminées, tantôt l'œuvre d'individualités supérieures, libres, autonomes, conscientes, qui dépendent bien des circonstances extérieures, non pas en ce sens qu'elles seraient un produit du milieu (car ceci est une vue étrangère à Machiavel), mais en cet autre sens seulement que le milieu est favorable ou contraire au développement de leurs facultés. Contradiction entre le culte que Machiavel professe pour les grands hommes, les *surhommes*, dont il se propose très expressément de faire ressortir le rôle et de peindre le caractère, et l'incapacité où il semble être de pénétrer vraiment au fond de leur individualité. Sa psychologie est rudimentaire; faussée par l'abus même de ces raisonnements politiques qui sont l'occupation presque exclusive de son esprit. Il suppose toujours, alors même qu'il cherche à se tenir en garde contre ce postulat, que chacun fait comme lui, c'est-à-dire ana-

lyse et calcule les motifs de ses actes; il est conduit à exagérer la part du réfléchi et du volontaire, à réduire celle de l'impulsif et de l'inconscient; au lieu de saisir dans l'homme ce qu'il y a de plus concret, il en vient à imaginer une espèce d'*homo politicus*, qui obéirait toujours et partout aux mêmes mobiles. Contradiction encore entre le but que Machiavel assigne à la recherche historique et la méthode d'exposition qu'il emploie, ou, si l'on veut, entre ses préoccupations scientifiques et ses préoccupations didactiques. L'histoire, à ses yeux, n'a pas pour objet la satisfaction d'une simple curiosité; elle est l'école des politiques, auxquels elle enseigne l'art de prévoir. Mais la certitude de prévisions fondées sur les faits du passé suppose évidemment une exacte connaissance de ces faits; cependant, Machiavel n'hésite jamais à déformer les faits et les caractères, comme si, en rendant ainsi la leçon plus frappante, il ne la rendait pas beaucoup moins probante. Contradiction, enfin, entre quelques-unes de ses conclusions; par exemple entre son assertion que la multiplicité des États est préférable, comme beaucoup plus favorable à la production d'hommes supérieurs, et le rêve qu'il forme d'une unité italienne ou au moins d'une réunion des forces italiennes contre l'étranger.

E. JORDAN.

Annals of the emperor Charles V, by FRANCISCO LÓPEZ DE GÓMARA, spanish text and english translation edited, with an introduction and notes by Roger Bigelow MERRIMAN, assistant professor of History in Harvard University. Oxford, at the Clarendon Press. In-8°, M DCCCC XII, LV-302 pages. Prix : 12 sh. 6 d.

Francisco López de Gómara était déjà bien connu par deux de ses écrits : une histoire des premiers temps de la conquête des Indes occidentales et un récit de la prodigieuse aventure de Fernand Cortés, dont il devint le chapelain et le panégyriste. On connaissait encore de lui un ouvrage moins important, une chronique des Barberousse qui fut publiée vers le milieu du XIX^e siècle. Mais des *Annales* de Charles-Quint, on avait à peu près perdu la trace et la mémoire, et aucun des historiens récents de l'empereur n'avait eu la pensée d'y recourir. M. Merriman a eu cette pensée et nous devons lui en être reconnaissants, vu que le livre en question contient assez de données intéressantes ou curieuses pour justifier une édition et même une traduction annotée comme celle qu'il vient de nous donner.

Gómara fut un homme fort intelligent et un bon écrivain. Il eut des accointances avec beaucoup de notabilités de son temps qu'il sut faire parler, de telle sorte que, sans avoir été mêlé à aucune affaire politique importante, à aucun secret d'État, il recueillit cependant des informations de première main. Mais surtout Gómara possède le sens de la vie et du pittoresque; il excelle à peindre les traits saillants des

figures qui ont posé devant lui et se délecte visiblement des malices qu'il glisse dans ses portraits. Il écrit avec abandon et entrain, mais sobrement, sans cette prolixité si fatigante de tant d'autres de ses compatriotes; il aime le petit détail significatif, qu'il pare des grâces de son verbiage. Ces qualités apparaissent surtout dans ses deux livres qui traitent de l'Amérique et qu'il a particulièrement soignés; ailleurs, le décousu et de nombreuses négligences gâtent le plaisir qu'on prend à suivre sa narration. Les *Annales* en particulier dépassent la mesure du laisser aller admissible; mais avons-nous affaire ici à un ouvrage fini ou à un recueil de notes destiné à une refonte que l'auteur n'eût pas le temps ou la volonté de mettre à exécution? C'est une question que M. Merriman discute dans son introduction. Selon toutes les vraisemblances, Gómara aurait rédigé en une fois ses *Éphémérides*, — car ce nom désigne bien son ouvrage, d'autant plus que lui-même le nomme à deux reprises *estos años* (p. 173 et 182), — peu de temps après l'abdication de Charles-Quint, en 1557 ou 1558, ce qui n'exclut pas toutefois qu'il ait pu mettre à profit des notes prises antérieurement. En tout cas, il ne s'agit pas ici d'un journal écrit au fur et à mesure des événements: cela, Gómara n'aurait guère pu le faire qu'à partir de 1530 environ, puisqu'il naquit en 1511. Or, les *Annales* commencent en 1500 avec la naissance de Charles. De telles *Éphémérides*, nous possédons déjà un exemple dans l'historiographie espagnole de l'époque immédiatement antérieure, et M. Merriman a eu raison de rappeler, à propos de son auteur, les *Anales breves* de Lorenzo Galindez de Carvajal. Chez Gómara, les faits d'histoire intérieure et extérieure se rangent sous la rubrique de l'année dans un ordre qui n'est pas toujours strictement chronologique. On note même de temps à autre des erreurs d'année, preuve nouvelle qu'il a récapitulé au lieu d'écrire au jour le jour. Les mentions sont pour la plupart sèches et brèves, mais souvent aussi l'auteur ajoute un trait, une pointe qui relève la note annalistique. Parfois même, l'apparition de tel ou tel personnage, plus particulièrement connu de Gómara ou sur lequel le hasard l'a renseigné, lui suggère un portrait. L'écrivain alors se montre et prend plaisir à composer, à s'étendre, mais jamais avec excès: il cherche ses effets dans une savoureuse concision bien plutôt que dans la redondance. M. Merriman a cité des portraits fort réussis de souverains, de François Ier, de Henri VIII, celui aussi de Luther. D'autres, ceux des ministres Los Cobos et Granvelle, ou de soldats comme Juan de Urbina, Diego Garcia de Paredes, Antonio de Leiva, Fernando de Alarcón, se recommandent aussi par de réelles qualités de style. Une si bonne plume ne devait-elle pas avoir l'ambition plus haute de doter la littérature espagnole d'une vraie histoire de Charles-Quint? Si cette idée a germé dans l'esprit de Gómara, nous aurions alors à considérer les *Éphémérides* comme une sorte d'aide-mémoire, un travail préparatoire qu'aurait à un moment quelconque remplacé la rédaction définitive d'une narration suivie. Il est possible, et ceci conduit à s'en-

quérir des raisons qui semblent avoir poussé l'auteur à amasser des notes sur ces cinquante-sept années, quelque temps après avoir publié les deux parties de son histoire américaine. La grosse mésaventure qui arriva à ce dernier livre détermina peut-être Gómara à trouver un moyen de regagner les bonnes grâces de Philippe II. Celui-ci, en effet, avait, l'an 1553, ordonné la saisie de l'ouvrage, « attendu », disait son ordonnance, « qu'il ne paraît pas convenable que ce livre soit lu ou vendu et que d'autres exemplaires en soient imprimés ». Une interdiction si brutale d'un livre, qui avait été le plus grand succès de librairie du moment et qu'on s'arrachait à l'étranger, semble n'avoir eu d'autre motif que la glorification, par Gómara, de Fernand Cortés au détriment du souverain et d'autres personnes intéressées aussi à diminuer l'illustre conquistador. Les conséquences de ce coup, qui atteignaient si directement l'historien dans sa fortune et même dans son honneur, il aurait, pense M. Merriman, voulu les conjurer en écrivant un autre livre, celui-là tout à la gloire de Charles-Quint. J'estime qu'il a eu encore un autre dessein. Si l'on tient compte de la place qu'occupent dans les *Annales* ou *Éphémérides* les passages concernant les historiographes officiels choisis par l'empereur pour narrer ses prouesses, Guevara, Sepúlveda, Ocampo, Busto, Mexía, Paez de Castro, on ne risque guère de se tromper en supposant que Gómara a aussi visé l'emploi de *chroniste* de l'empereur ou de son successeur immédiat. En recueillant donc des matériaux et en les classant chronologiquement, Gómara se mettait en mesure d'écrire l'histoire impériale le jour où, rentré en faveur, on lui en confierait le soin¹.

M. Merriman s'est employé à rechercher les principales sources de son auteur en ce qui concerne l'histoire nationale ou étrangère. L'enquête, conduite avec méthode, semble aussi complète que possible dans l'état actuel de nos connaissances. D'autre part, il a recherché aussi quels historiens ont utilisé l'œuvre inédite de Gómara, et il a trouvé, ce qui ne surprendra pas, que Sandoval s'est approprié de nombreux passages des *Annales*.

Deux manuscrits du XVII^e siècle, l'un appartenant à la Bibliothèque nationale de Madrid, l'autre au British Museum, remplacent aujourd'hui l'original de Gómara, qu'on doit supposer détruit ou perdu. Vu l'état déplorable du texte qu'ils nous livrent, il paraît nécessaire d'admettre que ni l'un ni l'autre n'ont été copiés directement sur le manuscrit de l'auteur : ils dérivent, semble-t-il, d'un intermédiaire commun déjà très fautif. Au surplus, la rédaction elle-même de Gómara qui, très

1. Il eût été à propos de rappeler ici que Gómara vint aux Pays-Bas l'an 1555 en solliciter, Paez de Castro, dans des lettres à Zurita des mois d'avril, août et septembre de cette année, dit qu'il « lui inspire grande pitié » et craint qu'il n'obtienne pas grand chose de l'empereur (Andrés de Utzarroz et Dorner, *Progresos de la historia en el reino de Aragon*, éd. de 1878, p. 551, 553, 554).

probablement, ne fut jamais mise au net, ne représentait sans doute qu'un brouillon surchargé d'additions ou de corrections et toujours susceptible de changements. Il en résulte que l'éditeur a dû réparer bien des altérations, surtout dans les noms propres de personnes et de lieux, redresser bien des passages inintelligibles aujourd'hui par suite d'omissions de mots, de mauvaises lectures des copistes ou d'autres accidents. En général, M. Merriman s'est heureusement tiré des difficultés que lui offrait un texte si maltraité, mais il n'a pas réussi toujours à apercevoir les fautes ni à y remédier en rétablissant la leçon primitive ou simplement en changeant la ponctuation. En revanche, la seule fois qu'il a d'autorité corrigé le texte de Gómara, sa correction, à mon sens, tombe à faux. Il s'agit (p. 19) de la libéralité excessive de Philippe le Beau qui ne savait rien refuser à personne et donnait au premier venu : « Era... liberal que nada savia negar y assi respondió a uno que le demandana cierto regimiento, diciendo que no le avia dado, *aunque selo avia pedido*, si me lo pidieron, yo lo di. » En français : « Il était libéral au point de ne rien savoir refuser, et c'est ainsi qu'il répondit au solliciteur de quelque charge municipale, qui se plaignait de ne l'avoir pas obtenue, *quoiqu'il lui en eût fait la demande* : si on me l'avait demandée, je l'aurais donnée. » Le sens est très clair : Philippe répond au solliciteur qu'il doit faire erreur, car, s'il s'était vraiment adressé à lui qui ne refusait rien, il aurait obtenu ce qu'il désirait. Corriger, comme le fait M. Merriman, *porque no selo avia pedido* détruit le sens du passage au lieu de l'améliorer.

En feuilletant le livre, j'ai noté quelques passages qui ont résisté aux tentatives d'interprétation de M. Merriman et qui s'éclaircissent, je crois, grâce à quelque petite correction. Dans l'année 1503, il est question (p. 12) d'un combat à « Groya », où Fernando de Andrada bat « Everardo de Abigniel ». Si l'on corrige *Gioja* et *Aubigny*, il semble évident qu'il s'agit du combat livré près de Seminara en Calabre et où Everard d'Aubigny fut en effet battu par Andrada (cf. Prescott, *History of the reign of Ferdinand and Isabelle*, 2^e partie, ch. XII). Le passage de l'an 1544 relatif à Paul Jove (p. 121), qui a fort embarrassé le traducteur et qu'il n'a pas rendu exactement, devient très intelligible si on le ponctue comme il convient : « En este año cerró su historia Paulo Jovio, que si fuera tant sincillo como curioso, avia escrito bien, y aun con todo esso es grande esturiador (historiador). De los errores, sin las malicias que de las cosas de nuestra tierra y hombres tiene, se puede hacer grande numero. » C'est-à-dire : « En cette année finit l'histoire de Paul Jove, qui aurait bien écrit, s'il avait su être aussi simple qu'il est recherché; mais malgré tout c'est un grand historien. Quant à ses erreurs, sans parler des malices qu'il décoche aux choses et aux gens de notre pays, on en ferait une jolie collection. » On sait combien les Espagnols en ont voulu à Jove de ses jugements à leur égard qu'ils jugeaient offensants.

Parfois, M. Merriman a cru trouver un sens à des passages du texte qui sont ou altérés ou mal ponctués et qui, par conséquent, nécessitent une correction. A propos de la mort d'Antonio de Leiva à Aix, Gómara nous dit : « Que porfió aquella entrada *con no vanas razones*, y porque le dixerou unos adevinos y astrologos que se avian (lire *aria*) de sepultar en San Dionis, mas fué en el de Milán y no en el de Paris. » M. Merriman traduit (p. 102) : « Antonio de Leyva dies in Aix in France, though he *had objected to going there for cogent reasons*, and because certain soothsayers had told him that he would be buried in the church of San Dionysius, though it turned out to be the one at Milan, and not the one in Paris. » Non, Antonio de Leiva n'objecta rien contre l'entrée de l'armée impériale en Provence, puisqu'il fut précisément l'instigateur de la campagne, « hecha por su cabeça », dit Sandoval. Il faut simplement, dans le passage ci-dessus, supprimer *no* devant *vanas*, en traduisant, bien entendu, *porfió* par *poussa à*, ou bien, en conservant *no*, lire *buenas* au lieu de *vanas*. — Dans le portrait de Los Cobos (p. 256, l. 269), il faut un point après *negocios*, et *esturo muchos dias enfermo* se rattache au reste du paragraphe. — La mine de *Gual del Canal* dont il est parlé sous l'année 1556 n'a rien à voir avec *Gual al Cazar*, « a part of Potosí » : il s'agit de Guadalcanal, près Cazalla, dans la province de Séville. La découverte de cette mine a été racontée par Sepúlveda, *De Rebus gestis Caroli Quinti*, liv. XXX, § 18. — Qu'est-ce que le couvent de franciscaines des Gordillas (p. 143), où le provincial de Castille refusa de laisser entrer la marquise de Montemayor en 1549? Je suppose qu'il s'agit d'un couvent d'Avila, ainsi nommé d'un terrain clos aux environs de la ville où il fut fondé en 1502 (Carramolino, *Historia de Avila*, t. I, p. 536). Le nom de Gordillas n'a pas été relevé dans la table. Quant à la marquise de Montemayor, l'auteur a sans doute voulu désigner Da Maria de Vega, femme de D. Juan de Silva y Ribera, deuxième marquis de Montemayor.

Voici encore quelques menues remarques : page 191, année 1516, ligne 17, lire *dandoles armas*. — P. 232, l. 16 de l'année 1536, lire *emprende* au lieu de *empeçe*. — P. 237, année 1541, l'agent espagnol de Francois 1^{er} qui fut mis à mort sur le Pô avec Cesare Fregoso se nommait *Rincon* et non *Rinçon*. — P. 244, année 1545, Le neveu du cardinal Juan Tavera s'appelait non pas *Anaspardo*, ce qui n'est pas un nom, mais *Arias Pardo* (voy. *Bulletin hispanique*, t. IX, p. 88). — P. 261, année 1550, l. 18, Le nom de Pedro de Soto, confesseur de Charles, n'a pas été relevé à la table. — P. 264, année 1553, l. 16, La commanderie de l'ordre Saint-Jacques, dont D. Pedro de Toledo fut titulaire, se nomme *Azuaga* et non *Acuaga* (texte) ou *Azgava* (traduction). — P. 265, l. 34, La femme de Rui Gomez était fille du comte de *Melito* (et non *Mileto*). — P. 269, l. 40, lire *y aun* au lieu de *y á una*. — P. 297 (à l'index), Saint-Denis est indiqué comme étant une église de Paris.

Rien de tout cela n'a d'importance, et ces quelques erreurs sont

largement compensées par une quantité de très bonnes rectifications, de notes et de références fort instructives. Tous les historiens qui s'occupent de l'histoire de Charles-Quint sauront beaucoup de gré à M. Merriman de leur avoir donné, en le rendant utilisable, cet ouvrage de Gómara où ils trouveront bien des faits curieux à glaner et même çà et là de précieuses informations.

A. MOREL-FATIO.

R. P. Alfred PONCELET. **Lettre inédite du P. Henri Samerius, S. J.** Louvain, 1912. In-8°, 57 pages. (Extrait des *Analectes*.)

Le P. Poncelet a fait une fort jolie trouvaille. La lettre écrite de Verdun, le 20 avril 1569, par le jésuite belge Samerius « à un supérieur appartenant vraisemblablement à une autre province », n'est pas autre chose que le prototype de toute la partie des *Acta tumultuum gallicanorum* (voy. *Rev. hist.*, t. CVIII et CIX) antérieure à la bataille de Moncontour. Le plagiaire (qui est en même temps un continuateur) a modifié à peine le texte qu'il avait sous les yeux, en y ajoutant quelques erreurs. M. Poncelet, qui ne savait pas que nous avions donné, dans notre tirage à part, le texte à peu près intégral des *Acta*, a utilisé, pour sa comparaison, l'un des exemplaires de la bibliothèque de Munich.

Il ressort de la publication du P. Poncelet que ce texte primitif, destiné à renseigner un confrère de l'auteur, n'était pas un pamphlet ayant pour objet de lutter en Allemagne contre la propagande protestante. Mais je ne vois pas que notre « échafaudage de conjectures » en soit ébranlé en ce qui concerne les *Acta* eux-mêmes. Assurément, « Samerius n'a pas écrit pour des seigneurs allemands ». Mais l'écrivain qui, plus tard, a utilisé la lettre de Samerius et y a cousu un morceau de sa composition (à moins qu'il n'ait ajouté un plagiat à un plagiat), celui-là s'adresse à des « viri magnifici », qui ne sont autres que les Allemands dont il implore la pitié dans ses dernières pages. Nous croyons donc, sur ce point, pouvoir maintenir entièrement nos conclusions.

Le P. Poncelet a bien voulu relever dans notre traduction quelques omissions, d'évidents lapsus et deux étourderies vraiment impardonnables. Nous devons en faire ici notre *mea culpa*. Il a corrigé une leçon, qui nous avait paru étrange, des *Acta* par une leçon bien meilleure de Samerius (*procis* pour *porcis*). Je lui ferai seulement remarquer qu'il y a là, dans les *Acta*, autre chose qu'une faute d'impression : le compilateur a certainement, dans sa précipitation, cru lire *porcis*, sans quoi il n'aurait pas remplacé cette phrase très simple : « libere se procis obtulerunt », par ce détail lubrique : « ultro se porcis violandas immiserunt ». — Il est difficile, même chez Samerius, de ne pas parler de sadisme à propos du miracle d'Orléans.

Quel est le continuateur-plagiaire des *Acta*? Le P. Poncelet ne croit « pas impossible qu'elle soit (cette seconde partie) l'œuvre du P. Auger », après quoi il ajoute que rien ne « permet de soupçonner que l'auteur de cette partie appartienne à la Compagnie de Jésus ». Je ferai cependant observer au P. Poncelet : 1° que toutes les mentions relatives à la Société, qui sont dans l'original, ont disparu de la copie, à l'exception d'une seule, ce qui semble bien indiquer un parti pris de masquer la source du récit; 2° que pour la seule mention conservée (et dont la conservation était indispensable pour conférer de l'autorité à la narration) on lui a fait subir un changement de forme qui s'explique quand on transforme une lettre missive en un écrit public; 3° que les éloges adressés fréquemment au P. Auger dans la lettre ont complètement disparu du texte imprimé. N'y a-t-il pas là un argument en faveur de notre conjecture? Pourquoi un compilateur, si ce n'est le P. Auger lui-même, aurait-il effacé systématiquement le nom d'un des plus illustres défenseurs de la cause catholique?

De même, la mention des Toulousains n'est pas significative en elle-même, puisqu'elle est dans le texte de Samerius. Mais le fait que le continuateur l'ait déplacée, qu'il ait été la cueillir dans le texte original pour la mettre dans sa conclusion, après les pages qui sont de son cru, ce déplacement n'a-t-il pas son importance?

Quoi qu'il en soit, remercions encore le P. Poncelet de sa publication. Il a contribué, lui aussi, à diminuer le nombre des sources vraiment originales de l'histoire du xvii^e siècle. Tous les écrivains de ce temps se copiaient sans vergogne; il est impossible d'étudier leurs œuvres sans les voir fondre peu à peu, comme un iceberg qui pénètre dans les mers chaudes.

H. HAUSER.

Vicomte DE NOAILLES. **Épisodes de la guerre de Trente ans. Le maréchal de Guébriant (1602-1643)**. Paris, Perrin et C^{ie}, 1913. In-8°, ix-552 pages, avec portraits, gravures et cartes.

M. le vicomte de Noailles a déjà consacré deux monographies à la période française de la guerre de Trente ans. L'une sur le cardinal de La Valette, lieutenant général des armées du roi de 1635 à 1639, l'autre sur Bernard de Saxe-Weimar (1604-1639), et, dans cette dernière, il examine la question si importante de la réunion de l'Alsace à la France. Ces deux ouvrages attestent des qualités très sérieuses d'érudit, d'historien et d'écrivain; le présent volume, où nous retrouvons certains épisodes déjà traités dans les précédents, ne leur cède point en intérêt. M. de Noailles a consulté les sources imprimées, les mémoires de l'époque, la *Gazette*, le *Mercur*e de France; il s'est servi des documents de nos archives publiques, ministère des Affaires étrangères, fonds français et Cinq cents Colbert à la Bibliothèque

nationale, fonds de Chantilly; mais surtout se sont ouvertes pour lui les riches archives privées du comte de Guébriant, un petit-neveu du maréchal, et celles de M. de Rotrou; — Pierre de Rotrou de Saudreville était commissaire de l'armée d'Allemagne et secrétaire de Guébriant: ce sont ces documents inédits que M. de Noailles a surtout mis en œuvre. Il n'ignore point les travaux allemands; il connaît la grande publication de Gonzenbach, *Der General Hans Ludwig von Erlach* (4 vol. in-8°); pourtant, il aurait pu tirer parti de quelques publications locales alsaciennes, comme les matériaux de Mossmann, pour servir à l'histoire de la guerre de Trente ans, ou même les deux beaux volumes de Reuss: *l'Alsace au XVII^e siècle*. Le récit du vicomte de Noailles est bien conduit. Il suit, comme il le fallait, l'ordre chronologique: après un premier chapitre consacré à la famille et à la jeunesse de Guébriant (le futur maréchal, Jean-Baptiste Budes du Hirel, naquit le 2 février 1602 au château du Plessis-Budes, en Bretagne), il nous le montre achetant, en 1632, une compagnie de gardes-françaises; puis il l'accompagne depuis 1635 à toutes les campagnes où l'officier gagna ses grades, jusqu'au plus élevé: en Picardie, où Guébriant sauve en 1635 la place de Guise au moment où les Impériaux prennent Corbie; en Valteline, où, en 1637, il est sous les ordres du duc de Rohan; autour de la place forte de Brisach, où, en 1638, il seconde les efforts de Bernard de Saxe-Weimar et où, après le duc de Longueville, il obtient le commandement de l'armée du roi en Allemagne. C'est avec cette armée que Guébriant gagna, le 19 juin 1641, la bataille de Wolfenbüttel, le 17 avril 1642 celle de Kempen, qui lui valut le bâton de maréchal. — de ces deux combats M. de Noailles fait un récit très animé; — mais, au début du règne de Louis XIV, alors que Guébriant cherchait à donner un pendant à la journée de Rocroy et qu'il assiégeait la place de Rottweil, un boulet lui emporta le bras droit le 17 novembre 1643 et, quelques jours après, il mourait de sa blessure. Le corps, ramené en France, fut enterré en grande pompe aux Invalides. Là ne s'arrête pas le récit de M. de Noailles. Le maréchal de Guébriant, très modeste, était tout occupé de ses devoirs militaires et n'allait jamais en cour; mais sa femme, fort ambitieuse, fit des démarches nombreuses pour procurer à l'armée d'Allemagne des renforts et des subsides; et, après la mort de son mari, la cour se servit d'elle. Elle fut chargée en 1655 de mener au roi de Pologne Wladislas IV sa fiancée, Marie de Gonzague, et devint ainsi comme un ambassadeur extraordinaire; de 1651 à 1653, elle fut mêlée à la curieuse comédie politique qui se joua autour de Brisach, d'où elle évinça pour un instant le gouverneur, M. de Charlevoix, mais où finalement elle échoua, le comte d'Harcourt restant maître de la place. M. de Noailles raconte ces deux épisodes; mais il est regrettable que pour le second il n'ait pas connu le livre d'Alfred Pribram sur Lisola. En passant, l'auteur nous dépeint une série de généraux mêlés à cette

guerre, donnant d'eux de courtes et substantielles biographies : Rosen. Banner, Torstenson. Rantzau, etc. Son ouvrage est très estimable.

Ch. PFISTER.

Hisho SAITO. **Geschichte Japans**. Berlin, F. Dümmler. 1912.
In-8°, x-262 pages.

Cette histoire du Japon, écrite par le professeur Saito avec la collaboration du docteur Otto Becker, est, sous une forme dense, claire et objective, une des meilleures études d'ensemble que les Japonais aient consacrées à l'histoire de leur pays. Quoique l'auteur se borne à peu près exclusivement à l'histoire politique, sa matière était vaste, puisque le récit s'étend des origines lointaines de l'État japonais jusqu'à l'année 1910. Mais il ne s'est pas laissé déborder par son sujet et l'a condensé en une série de chapitres délimités avec justesse et netteté.

M. Saito a su éviter les deux défauts essentiels que présentent les histoires du Japon, surtout quand elles sont écrites par des Japonais : la timidité dans la critique des sources et les préoccupations de prosélytisme patriotique. Les sources sont indiquées (p. I et suiv.), critiquées (par exemple p. 20, à propos de l'impératrice Jingu-Tenno), et certaines affirmations de l'histoire officielle sont ramenées au rang de simples légendes (par exemple p. 10, à propos des ancêtres de la famille impériale, et p. 1, à propos de la qualité d'autochtones que s'attribuent bénévolement les Japonais). On souhaiterait que l'enseignement historique distribué dans les écoles nippones s'inspirât de pareils scrupules. M. Saito a su également faire le départ entre ses sentiments de patriote et ses devoirs d'historien : l'exposé des rapports diplomatiques et militaires du Japon moderne avec l'étranger n'a rien de tendancieux. Le récit est sobre, parfois même un peu sec. C'est ainsi que l'ouvrage se termine brusquement par un bref récit de l'annexion de la Corée. Au moment de conclure, l'auteur tourne court. On chercherait vainement dans ce livre un effort de synthèse et de généralisation : on y rencontrera plus de faits que d'idées.

Mais, tel qu'il est, ce livre est un ouvrage de vulgarisation d'une solide tenue et qu'on peut consulter avec sécurité. La lecture en est égayée par des gravures et facilitée par un index.

H. LABROUE.

K. RATHGEN. **Die Japaner in der Weltwirtschaft**. Leipzig, Teubner. 1911. In-8°, VIII-146 pages.

Les lecteurs d'Occident, comme ceux du Japon, ont été tellement abreuvés de publications creuses ou tendancieuses sur les choses du

Japon moderne qu'on ne saurait trop exprimer sa satisfaction du récent ouvrage de M. Rathgen. En moins de 150 pages, substantielles et nettes, l'auteur nous donne l'essentiel de ce qu'on peut déjà appeler l'impérialisme japonais, du moins sous sa forme économique, car il n'étudie de cet impérialisme ni son aspect démographique, ni ses ressources militaires et n'en dresse qu'à grands traits le bilan colonial.

Le rôle de l'argent et du crédit (p. 31 à 45) et les vicissitudes des finances japonaises, depuis la Restauration jusqu'à nos jours (p. 45 à 77), forment deux chapitres à peu près définitifs, que liront avec un égal intérêt historiens, économistes et financiers. L'étude des tarifs douaniers, l'essor du commerce japonais, la concurrence industrielle que fait le Japon aux autres pays, l'expansion de l'influence nippone dans le Pacifique constituent les derniers chapitres de ce livre, vrai manuel du Japon économique contemporain. De nombreuses statistiques fiscales et commerciales accompagnent ou suivent cet exposé. Chaque chapitre est précédé d'une judicieuse bibliographie.

Voilà un ouvrage petit par le volume, mais bourré de faits et fécond en aperçus ingénieux, un peu trop ingénieux quelquefois, par exemple quand l'auteur s'attache à démontrer que l'industrie européenne a un intérêt capital au développement industriel du Japon (p. 109).

II. LABROUE.

A. CLARY et P. BODIN. **Histoire de Lesparre**. Bordeaux, impr. Pech. [Féret, éditeur], 1912. In-8°, xvi-479 pages. Prix : 5 fr.

MM. Clary, secrétaire de mairie, et Bodin, ancien instituteur à Lesparre, ont associé leurs recherches pour produire ce gros volume. Il comprend deux parties : la première (p. 1-192) se rapporte à l'histoire ancienne et moderne ; la deuxième (p. 195-457) à la Révolution et à l'époque contemporaine ; un bref appendice contenant huit maigres notes et documents, puis une table des matières terminent le volume.

De la seconde partie seule on peut tirer quelque profit : mais Lesparre n'a jamais joué le moindre rôle historique depuis 1789, aussi les faits recueillis par les auteurs ne présentent-ils d'intérêt que pour les gens du pays. Au moyen âge, la seigneurie ou « sirie » de Lesparre a occupé une assez grande place dans l'histoire féodale du Bordelais et il n'est pas inutile de savoir exactement quelles ont été ses destinées. Dans le présent ouvrage, on paraît avoir eu l'intention d'en retracer l'histoire religieuse, féodale et communale. Ce but, disons-le tout de suite, a été manqué complètement. Quand ils touchent aux questions d'origines, qu'un historien véritable n'aborde qu'avec la plus grande circonspection, les auteurs n'éprouvent aucun embarras. Ils se livrent aux fantaisies étymologiques les plus effarantes (p. 3, 33, 41) ; la géographie primitive du Médoc n'a pour eux point de secrets et ils ne

paraissent pas se douter que la thèse de M. Buffault sur les modifications du littoral maritime aux temps historiques n'est guère qu'un roman. Ils ne sont pas éloignés de croire que le christianisme fit son apparition dans le pays dès la première moitié du 1^{er} siècle, du moins s'il faut en croire « quelques documents retrouvés dans les archives historiques du département de la Gironde¹. » Ils résument l'histoire du Médoc au temps des Romains, puis des invasions barbares et sarrazines, comme s'ils en savaient quelque chose; et c'est seulement à la page 56 qu'on arrive à la seigneurie de Lesparre, qui est mentionnée pour la première fois dans un document de 1100. Je ne crois pas que là ils aient rien ajouté aux indications fournies par Rabanis et cependant, depuis Rabanis, on a travaillé. Sans doute, les documents nouveaux sont en petit nombre; mais d'autant plus fallait-il les noter et les analyser avec soin. Le chapitre XI a pour titre: « Coup d'œil d'ensemble sur l'histoire du peuple »: on y parle de la condition des personnes d'après G. Ducoudray. Quant à la ville de Lesparre, on nous dit d'abord qu'elle reçut les *Établissements de Rouen* (p. 184), puis qu'en 1265 Cénébran III affranchit les habitants « de l'état de questalité ou de mainmorte » avec défense de se constituer en communauté ni de former une commune (p. 196); enfin que Lesparre, « cœur et cerveau de la péninsule médocaine », n'eut « jamais son autonomie » (p. 197). Par contre, les coutumes réformées en 1318 sont passées sous silence, bien qu'elles soient un document capital pour l'histoire économique et sociale de la ville. Notons enfin que, dans ce livre, il n'y a pas une note, pas d'index, que M. Buffault et Ducoudray sont les seuls auteurs dont les livres soient mentionnés, que nulle part les sources ne sont indiquées avec précision, qu'on a quelque peine à deviner que les auteurs ont utilisé des documents publiés dans les *Archives historiques de la Gironde*. Il est douloureux d'avoir à constater que, dans une région pourtant éclairée, à proximité d'une ville, d'archives, d'une bibliothèque et d'une Université comme celles de Bordeaux, on puisse offrir au public, aujourd'hui encore, un livre qu'on aurait trouvé insuffisant, du moins pour la partie qui nous occupe, il y a cinquante ans.

Ch. BÉMONT.

Lucien LAMBEAU. *Vaugirard*. Paris, Ernest Leroux. Gr. in-8°, 538 pages.

Ce livre fait partie d'une série qui comprendra onze volumes. Le premier, intitulé *Bercy*, par M. Lambeau, a été analysé dans cette *Revue* (t. CVI, p. 194). Le second, par le même auteur, n'est pas

1. Allusion à la « Chronique de Bazas », document sans valeur publ. dans les *Arch. hist. de la Gironde*, t. XV.

davantage un ouvrage d'érudition, mais seulement de vulgarisation. Il répond au but que le Conseil général s'est proposé en confiant à l'archiviste du Conseil municipal le complément des soixante-dix-sept brochures de F. Bournon.

D'une lecture facile et agréable, bien qu'écrite dans un français qui n'est pas toujours irréprochable, l'histoire de Vaugirard, avec ses vingt-deux moulins, ses quinze communautés religieuses et ses quatre cimetières, sera fort appréciée des nombreux Parisiens qui, sans M. Lambeau, l'ignoraient. C'est le résumé de recherches poursuivies dans les collections publiques par un historien officiel, et c'est là tout ce qu'on en pouvait attendre. Les ouvrages sur commande sont souvent faits trop vite : c'est le cas pour le présent volume. Si l'impression en est soignée et si l'illustration, plutôt luxueuse, ne laisse rien à désirer, on regrette de constater dans l'exposé de graves lacunes. Sans être trop exigeant, et sans dédaigner les renseignements plutôt copieux fournis sur les maisons religieuses, nous eussions préféré que l'auteur nous donnât plus de détails sur l'histoire générale de Vaugirard, particulièrement à l'époque des guerres de religion et de la Ligue. C'est justement alors que Vaugirard joue un rôle important dans l'histoire parisienne, par exemple en 1562-1589 : c'est aussi le moins connu, bien que les chroniques et les mémoires du temps, examinés de près, contiennent d'utiles détails qu'il ne fallait pas négliger. Outre les faits de guerre, l'auteur ne pouvait-il pas nous rappeler le fameux duel qui eut lieu, le 8 mars 1586, sur le chemin d'entre Montrouge et Vaugirard, et qui mit aux prises les seigneurs de La Vauguyon le jeune, d'Estissac et de La Bastie, d'un côté, le baron de Biron, de Génissac et le vicomte d'Auchie, de l'autre ? Le motif de la querelle était futile, mais le résultat fut la mort de La Vauguyon, d'Estissac et de La Bastie, tués sur place. Les autres se retirèrent peu blessés.

Malgré ces défauts, le succès d'un pareil ouvrage est assuré d'avance et il est probable qu'une seconde édition sera nécessaire ; l'auteur nous permettra de lui signaler quelques erreurs qu'il pourra corriger dans le nouveau tirage : p. 6, Pierre de *Samuseau*, lire : Pierre de Samois ; — p. 8, *Rauf* de Clermont, lire : Raoul de Clermont. Dans la note, il faut un point après *sabul* et une grande capitale à N(ous) ; — p. 10, Simon de Clermont n'est pas seigneur d'Albi, mais d'Ailly (Somme) et Raoul de Clermont assista évidemment à la bataille de Courtrai, puisqu'il y fut tué. Nous connaissons Robert de Dreux, mais non de Beu, bien que ce nom de lieu se trouve mentionné dans le P. Anselme. Robert était en effet seigneur de Beu, Montdoubleau et Nèlle-en-Tardenois.

Le nom d'hôtel, à l'époque ancienne, n'indique pas une maison confortable ; on lit dans des documents contemporains : ostel d'une pauvre. Le domaine de Pierre Guiart touche à celui de l'abbaye de Sainte-Genève, en 1454, mais n'en fait pas partie ; il paie trois livres de rente quand celui de l'abbaye, en 1502, paie vingt livres

tournois : donc pas de confusion possible ; — p. 12, *Guille*, lire : Guillaume. En 1522, la propriété mesure 36 arpents : en 1667, elle comprend 123 arpents ; — p. 16, une *guette* n'est pas un donjon, c'est un simple moulin à tour, voir p. 27 ; — p. 21, Waterloo n'a pas eu lieu en 1814, mais en 1815 ; — p. 26, Guillaume de *Villeflain* est G. de Viroflay ; — p. 85, Simon de Bucy n'est pas conseiller d'État, titre qui ne doit pas remonter plus haut que Richelieu, sauf erreur ; il est conseiller du roi ; il avait deux maisons, à Vaugirard et à Issy, qui furent brûlées par les partisans d'Étienne Marcel ; — les noms cités, p. 86, ne sont pas ceux des *premiers* habitants de Vaugirard ; — p. 87, la femme de Simon de Bucy se nomme Nicole et non Nièvre (p. 453) ; p. 158, Pardaillan et Gondrin sont le même personnage ; p. 250, rien n'autorise à voir dans Barbedor le Boccador. Enfin, c'est à la salle Ragache que, à la fin de l'Empire, Gambetta prononça le fameux discours dont on peut lire un passage sur le monument de la place du Carrousel.

Quand, en outre, nous aurons relevé que M. Lambeau estropie des noms bien connus, tels que celui de l'abbé Lebeuf, qu'il laisse imprimer *Lebœuf*, de Javel (*Javel*), de Trudon (*Terudon*), de Paulin Paris (*Paulain P.*), de Chalcedoine (*Calcédoine*), de Caussin de Perceval (*Cossin de P.*), de Cadart (*Cadort*), de Monmerqué (*Monmarqué*), nous serons fondé à dire que le livre a été fait et surtout corrigé trop vite. Enfin, des phrases telles que « à part que Saint-Sulpice » doivent être signalées comme échantillon du français parlé à Vaugirard, non pas à Paris.

C. PITON.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

— M. G. CLARKE. *Sidelights on teutonic history during the migration period: being studies from Beowulf and other old english poems* (Cambridge, University Press, 1911, in-16, xiv-283 p.; *Girton college studies*, fasc. 3; prix : 3 s.). — On s'est souvent demandé quel parti on pouvait tirer pour l'histoire de la Grande-Bretagne au temps des invasions anglo-saxonnes (v^e siècle) des anciens poèmes épiques qui y furent composés au vi^e siècle (*Beowulf*, *Widsith*, *Finn*, *Waldere*, *Deor*). M. Clarke a repris l'exameu de la question. Non seulement il est frappé de l'accord qui existe entre ces poèmes et les légendes scandinaves et germaniques, mais il croit qu'il y a de part et d'autre un fond historique solide et qu'on peut, à l'aide de ces textes, se faire une idée approximative de ce qu'étaient les envahisseurs. Nous laisserons à de plus compétents le soin de juger cet essai; nous nous contenterons de faire remarquer que, pour contrôler la véracité des récits épiques, il faut disposer de documents historiques vraiment sûrs, tout à fait indépendants des récits épiques eux-mêmes, et que tel n'est pas toujours le cas pour les documents auxquels M. Clarke a été obligé de faire appel. L. II.

— J. LOTH. *Contributions à l'étude des romans de la Table ronde* (Paris, H. Champion, 1912, in-8°, 127 p. et 1 carte; prix : 3 fr.). — Dans cette brochure, M. Loth a réuni sept articles parus récemment dans la *Revue celtique*. Il suffira d'en transcrire les titres pour en indiquer l'intérêt : 1^o Le drame moral de Tristan et Iseut est-il d'origine celtique? 2^o Le bouclier de Tristan. 3^o Les noms de Tristan et Iseut. 4^o Remarques diverses aux Mabinogion. 5^o Morgan Tut. 6^o Le Cornwall et le Roman de Tristan. 7^o Fragment d'un poème sur Tristan dans le Livre noir de Carmarthen. M. Loth tient pour l'origine celtique de la légende qui sert de thème au Roman de Tristan et pour l'élaboration de cette légende en Grande-Bretagne, au pays de Cornouailles. Les considérations d'ordre historique et philologique sur lesquelles il appuie sa démonstration méritent de retenir l'attention des historiens. L. II.

— Alfred-Leonhard FEDER, S. J. I : *Studien zu Hilarius von Poitiers*; II : *Bischofsnamen und Bischofssitze bei Hilarius*. *Kritische Untersuchungen zur kirchlichen Prosopographie und*

Topographie des 4. Jahrhunderts (Wien, A. Hölder, 1911, in-8°, 134 p.; *Sitzungsberichte der kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophisch-historische Klasse*, t. 166, fasc. 5). — Le P. Feder, qui prépare pour le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum* de Vienne une édition des *Fragmenta historica* de saint Hilaire, prélude à ce travail par une série d'études critiques du plus haut intérêt. Une première étude, parue en 1910, avait pour objet de déterminer la date de composition et les rapports des divers fragments attribués à l'évêque de Poitiers. Ici, le P. Feder examine plus particulièrement la liste des évêques d'Occident et d'Orient présents au concile de Sardique (343-344) telle qu'elle se trouve dans les *Collectanea antiariana Parisina* de saint Hilaire; il n'en donne pas seulement un texte établi soigneusement d'après tous les manuscrits, mais il la rapproche des autres textes connus et tire de ces rapprochements des remarques fort importantes pour la géographie et la « prosopographie » ecclésiastiques du IV^e siècle.

L. H.

— Ernest BREHAUT. *An encyclopedist of the dark ages. Isidore of Seville* (New-York, Columbia University et Longmans, Green et Co, 1912, in-8°, 274 p.; *Studies in History, Economics and public Law*, t. XLVIII, fasc. 1). — Ce n'est point là un livre d'érudition. M. Brehaut n'a pas d'autre prétention que de faire connaître par une analyse et la traduction de quelques passages l'encyclopédie composée par l'évêque de Séville, au début du VII^e siècle, sous le titre d'*Ety-mologiae*. Il analyse spécialement les parties de cette encyclopédie relatives à la grammaire, à la rhétorique, à la dialectique, aux sciences mathématiques (dont la musique), à la médecine, au droit, à la chronologie, à la théologie, à la constitution de la terre et à ses habitants. Dans les premières pages de son livre, M. Brehaut retrace à grands traits la vie d'Isidore, marque brièvement la place qu'il occupe parmi les savants de l'époque, résume enfin ses principales idées sur le système du monde et sur l'éducation.

L. H.

— Rudolf LÜTTICH. *Ungarnzüge in Europa im 10. Jahrhundert* (Berlin, Ebering, 1910, in-8°, 174 p.; *Historische Studien*, fasc. 84; prix : 4 m. 50). — Bon résumé, écrit pièces en mains, de l'histoire des invasions hongroises en Europe au X^e siècle. M. Lüttich ne s'est pas livré à un travail critique très approfondi; mais il semble avoir consciencieusement analysé les textes. Deux chapitres préliminaires sur les mœurs des Hongrois et leurs autécédents; un chapitre sur leurs courses à travers l'Allemagne et la France de 900 à 954; un autre sur la Bavière au temps de leurs invasions; deux chapitres sur leurs dévastations en Italie et dans l'empire byzantin; enfin, une étude sur la bataille du Lech, en 955, et sur ses suites: telle est la composition de ce livre qui servira utilement de guide aux historiens désireux de pousser plus avant l'examen des questions effleurées par M. Lüttich.

L. H.

— Georg ALTUNIAN. *Die Mongolen und ihre Eroberungen in kaukasischen und kleinasiatischen Ländern im XIII. Jahrhundert* (Berlin, Ebering, 1911, in-8°. 117 p.; *Historische Studien*, fasc. 91; prix : 3 m. 20). — Cette étude est divisée en deux parties : 1° les invasions mongoles du XIII^e siècle dans le Caucase et en Asie Mineure; 2° les Mongols, leurs mœurs, leur religion, leur armée et leur tactique, leur politique en pays conquis. — le tout d'après les chroniqueurs arméniens. Ceux-ci ne sont pas toujours d'accord; mais M. Altunian n'a pas pris à tâche de discuter leurs assertions: il a surtout voulu nous faire connaître les jugements, très favorables parfois, qu'ils ont portés sur les envahisseurs, et à ce titre son mémoire est intéressant. En appendice, quelques notes, qui sont les bienvenues, sur ceux de ces chroniqueurs dont M. Altunian a utilisé les œuvres.

L. H.

— *Guerre russo-japonaise*. Historique rédigé à l'État-major général de l'armée russe. T. II, 2^e partie : *Bataille de Wafangkeou et opérations jusqu'à la bataille de Tachitchao* (Paris, Chapelot, 1912, in-8°, 2 vol., 490 et 247 p.). — La première partie du tome II se terminait par le récit des événements jusqu'au début de l'offensive prise vers le sud pour secourir Port-Arthur. L'État-major de l'armée française publie aujourd'hui la traduction de la deuxième partie du tome II qui comprend elle-même deux volumes.

Dans le premier volume, l'historique retrace les événements qui se produisirent par suite de l'offensive prise par les Japonais avant que le 1^{er} corps sibérien fût près de marcher au secours de Port-Arthur. Cette offensive amena le général Stackelberg à attirer l'adversaire vers Wafangkeou « où, sur une position choisie, il offrirait une vigoureuse résistance avec passage à la contre-attaque au moment favorable ». Ce qui est frappant dans l'ensemble de cette position de Wafangkeou, c'est l'inachèvement de l'organisation défensive; en outre, les deux flancs n'étaient pas appuyés et le terrain permettait à l'ennemi de les tourner à l'abri des vues. Aussi le 1^{er} corps sibérien ne put-il tenir et le général Stackelberg dut battre en retraite; heureusement pour les Russes, il n'y eut pas de poursuite.

Le deuxième volume retrace les événements sur le théâtre de la guerre jusqu'au combat de Tachitchao exclusivement. Tous les combats qui furent livrés dans cette période aboutirent à des échecs qui eurent pour causes principales le commandement inhabile de certains chefs, l'antipathie contre toute opération active dans cette période de la campagne, enfin l'insuffisance absolue des reconnaissances avant les opérations.

A. D.

— *Catalogue de la bibliothèque de l'Institut Nobel norvégien* (Kristiania, 1912, vol. in-4°, 232 p.). — L'Institut Nobel norvégien a créé une bibliothèque où il recueille les ouvrages suivants : 1° ceux qui se rapportent au mouvement de la paix; 2° les ouvrages de droit

international public; 3° ceux sur l'histoire politique et diplomatique depuis 1789; 4° ceux sur la sociologie. Il se propose de publier le catalogue des livres en quatre volumes correspondant aux quatre sections. Le tome I que nous signalons contient la liste des ouvrages relatifs à la première section, « la littérature pacifiste », parus dans tous les pays avant le 1^{er} avril 1912. Le catalogue est fait avec soin et édité avec luxe.

C. PF.

HISTOIRE DE FRANCE.

— Cecil HEADLAM, M. A. *France* (Londres, Adam et Charles Black, 1913, in-8°, 408 p., nombreuses illustrations, dans la collection *The making of the nations*). — Court résumé de l'histoire de France depuis les origines jusqu'au traité de Francfort de 1871. L'auteur parle de notre pays avec sympathie. Le récit est en général exact et bien conduit; pourtant, il faut éviter des phrases de ce genre : « Il n'est pas évident que les Capétiens descendaient d'un boucher de Paris. » Le traité de 1259 doit être nommé le traité de Paris, non pas le traité d'Abbeville. L'illustration est bien choisie et le volume imprimé avec goût.

C. PF.

— Abbé P. BEDIN. *Saint Bertrand, évêque de Comminges, 1040-1123* (Toulouse, Privat, 1912, in-16, 443 p. et 1 pl.). — Encore un titre trompeur. On ouvre ce livre en pensant qu'il traite d'histoire : on est tout surpris d'y trouver un panégyrique et un sermon, où sont bien malmenés les « historiens sans conscience et sans érudition » qui n'ont pas au même degré que M. l'abbé Bedin le culte non seulement de son saint patron, mais de tout cet « admirable moyen âge avec ses mœurs et ses institutions tant décriées ».

L. H.

— *Henri IV raconté par lui-même*. Choix de lettres et de harangues publiées avec une introduction par J. NOUAILLAC (Paris, Alphonse Picard et fils, 1913, in-12, 391 p.). — M. Nouaillac a fait un choix parmi les lettres du roi, si imparfaitement publiées par Berger de Xivrey, et ce choix est fort judicieux. Il n'a pris que des lettres authentiques, puis des lettres qui nous renseignent sur le caractère du roi, sur la nature de son génie. Il les divise en trois périodes : les débuts et le roi de Navarre (1566-1589); le roi de France à la conquête de son royaume (1589-1598); le roi de France et la restauration du royaume (1599-1610). M. Nouaillac a reproduit les missives où le Béarnais raconte ses campagnes, où il parle des affaires de l'État, et il a joint aux lettres quelques harangues, par exemple celle que le roi tint le 4 novembre 1596 à l'Assemblée de notables (d'après l'original autographe conservé dans le fonds Dupuy), ou encore celle aux députés de Toulouse, le 3 novembre 1598, touchant la vérification de l'édit de Nantes. Mais il a choisi surtout des lettres adressées par le roi à ses amis pour leur adresser quelque délicate flatterie, les inviter au combat ou panser quelque blessure d'amour-propre, ou enfin

celles d'amour à ses maîtresses : M^{me} de Gramont (la belle Corisande), Gabrielle d'Estrées, M^{lle} d'Entragues, Charlotte de Montmorency. Ces dernières sont vraiment charmantes de bonhomie, d'entrain et de passion vraie. M. Nouaillac donne en note, de façon discrète, les renseignements indispensables. Il a fait précéder sa publication d'une introduction où au Henri IV de la légende il oppose le Henri IV véritable, l'homme de guerre qui paie avec vaillance de sa personne, l'homme d'État qui se met tout entier au service de son pays et l'homme privé très bon, très franc et très loyal. C. PF.

— J. NOUAILLAC. *La jeunesse du cardinal du Perron. Un opuscule littéraire inédit* (Caen, H. Delesques, 1912, in-8°, 39 p. Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*). — L'opuscule est une dissertation sur l'amour de soi. Quelques détails sur du Perron. H. HR.

— René FAGE. *Étienne Baluze et le Tartuffe* (Tulle, impr. du *Corrézien républicain*, 1912, in-8°, 23 p.). — Pourquoi Louis XIV a-t-il donné l'autorisation de représenter le *Tartuffe* après avoir hésité pendant cinq ans et malgré la sentence d'excommunication fulminée par l'archevêque de Paris? D'abord, parce qu'après avoir signé la « paix de l'Église » en 1668, il pensa que l'Église lui serait indulgente, même s'il devait l'affliger plus tard par les écarts de sa conduite, et surtout parce que Baluze, sans doute à la demande de Colbert, montra au roi que l'interdiction formulée par l'archevêque de Paris n'était pas inattaquable au point de vue canonique. Le roi put donc faire taire les scrupules de sa conscience, et, comme il était en délicatesse avec la morale à cause des scandales de sa vie privée, il autorisa un spectacle qui devait tourner à la confusion des dévôts. M. Fage publie en appendice l'Ordonnance de l'archevêque de Paris et la Consultation de Baluze. Ch. B.

— BOSSUET. *Correspondance*, t. VI, oct. 1693-déc. 1694 (Paris, Hachette, 1912, in-8°, 579 p. *Les Grands écrivains de la France*). — Le nouveau volume de MM. Ch. Urbain et E. Levesque contient la suite de la correspondance avec Leibniz, une lettre dédaigneuse sur Richard Simon, « le plus mince théologien qui soit au monde », les premières lettres de Fénelon sur le quiétisme et des lettres de et sur M^{me} Guyon. Cette terrible femme essaie de renouveler, avec l'aigle de Meaux, l'audacieuse entreprise qui lui avait réussi avec le P. de La Combe, puis avec Fénelon : de dirigée, elle se fait directrice. Il faut voir avec quelle hauteur le prélat lui répond (p. 162) : « Je suis très reconnaissant de la charité que vous avez pour mou âme... » — On trouvera également ici la lettre au P. Caffaro, première ébauche des *Maximes et réflexions sur la comédie*. — Une bizarre méprise (p. 285, n. 113) a fait attribuer à M^{me} de Sablé une pensée de Pascal, citée p. 266, n. 32. H. HR.

— Comte DE GIRARDIN. *Iconographie de Jean-Jacques Rousseau*.

Portraits, scènes, habitations, souvenirs (Paris, Eggimann, s. d., [1908], in-8°, xvi-344 p., 16 pl.). — Id. *Iconographie des œuvres de Jean-Jacques Rousseau pour faire suite à l'Iconographie de Jean-Jacques Rousseau, suivie d'un addendum à cette iconographie* (Id., s. d., [1910], in-8°, xii-263 p., 12 pl.). — L'Iconographie du philosophe de Genève donne bien la mesure de sa gloire, et c'est une lourde tâche qu'a assumée le comte de Girardin en entreprenant d'en dresser le catalogue. Ce faisant, il est d'ailleurs resté fidèle à une tradition familiale : n'est-ce point son aïeul qui, dans la nuit du 2 au 3 juillet 1778, fit prendre par Houdon le masque en plâtre de J.-J. Rousseau dont la mort n'avait pas encore déformé les traits? On ne peut que signaler ici ces deux volumes consacrés l'un à l'Iconographie de l'auteur, l'autre à celle de l'œuvre. Cet inventaire formidable, où d'excellentes tables permettent de se reconnaître, comprend jusqu'aux reproductions parues dans la *Lecture pour tous*. A côté des célèbres portraits de Rousseau par Latour et par Houdon¹, — qui déclarait que la ressemblance du philosophe était sa propriété, puisqu'il était le seul à l'avoir fait, selon l'opinion publique, parfaitement ressemblant, — les historiens de l'art seront heureux de trouver ici la reproduction de nombreuses peintures inédites représentant des vues charmantes d'Ermenonville. M. de Girardin attribue, après Montaiglon, à Houdon la maquette représentant Rousseau observant les premiers pas de l'enfance : il semble bien qu'elle soit l'œuvre de Moitte. — Et voici que cet ouvrage consciencieux n'est déjà plus au courant puisque n'y figure pas le dernier, et sans doute le plus beau, des monuments élevés à la gloire de Rousseau, celui de Bartholomé. R. M.

— Hippolyte BUFFENOIR. *Les portraits de Robespierre*. Étude iconographique et historique : souvenirs, documents, témoignages (Paris, Leroux, 1910, gr. in-8°, viii-222 p., avec 72 pl. hors texte). — Les procédés de reproduction ont fait de tels progrès dans ces derniers temps, qu'il est permis d'espérer la création d'une forme nouvelle de la critique historique. Jusqu'à présent, les collectionneurs seuls pouvaient, à grand labeur et souvent à grands frais, réunir les estampes et les portraits : leur collection faite, ils se tenaient pour satisfaits. Maintenant, les historiens vont avoir à leur disposition des séries abondantes de documents figurés, reproduits avec exactitude, qu'ils rapprocheront en d'utiles comparaisons et dont ils tireront, s'ils savent s'en servir, bien des renseignements précieux et parfois inattendus. Dans une première partie, M. Buffenoir décrit un par un, avec toute la précision désirable, les portraits de Robespierre, connus ou inconnus, authentiques ou douteux, peints, sculptés ou gravés, anciens et modernes; il y joint les scènes historiques, les habitations, les por-

1. La terre cuite de Houdon, au lieu de se trouver reproduite dans le volume consacré à l'Iconographie de l'auteur, figure en tête de l'Iconographie de l'œuvre : c'est un repentir.

traits de la famille Duplay, les caricatures, les allégories, un fac-similé d'écriture, diverses curiosités robespierristes, tels que médailles, jetons, éventail, etc., et les phototypies sont toutes excellentes. Étant tirées hors texte, il eût été sans doute préférable qu'elles ne fussent pas réparties d'un bout à l'autre du volume, mais groupées à part et comme feuilles volantes en une pochette ou sous couverture spéciale. La disposition adoptée a le double inconvénient que les planches sont souvent fort éloignées du texte explicatif et qu'il est impossible de grouper les portraits pour faire les rapprochements nécessaires et suivre le développement des thèmes iconographiques. La deuxième partie est intitulée : « Documents et témoignages, portraits par les écrivains. » Il y a là des pièces fort intéressantes et peu connues, comme la relation de Pierre Villiers, secrétaire de Robespierre, ou le projet, rédigé par Robespierre, pour le rapport de Saint-Just contre les Dantonistes. Suivent les opinions de deux douzaines d'historiens et d'écrivains, depuis Barras et Napoléon jusqu'aux contemporains les plus récents; un seul de ces jugements est inédit et ce n'est pas le moins instructif : en trois pages vigoureuses et pleines, M. Mathiez a donné un aperçu général de ses conclusions robespierristes. Le portrait écrit n'intervient donc qu'après le portrait par l'image, et il faut convenir que, sous la conduite du guide averti qu'est M. Buffenoir, le document figuré est, dans certains cas, plus éloquent que la parole. Que n'a-t-on pas écrit sur Robespierre, ses yeux verts et sa figure de chat, son teint livide et bilieux, pâle et plombé, ses marques de variole et son rictus vicieux ? M. Buffenoir nous restitue un Robespierre tout ensemble plus simple et plus vivant, qu'il admire d'autant plus qu'il le connaît mieux, un Robespierre bien portant, de force équilibrée et saine.

G. P.

— Alfred POUSSIER, *Extrait d'un manuscrit de J.-B.-Gabriel Le Chandelier. Rouen : 1791-1794* (Rouen, Cagniard-Gy, 1911, 1 vol. in-8°, 88 p. Extrait du *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*). — C'est un texte vraiment original et attachant que celui du manuscrit de J.-B.-Gabriel Le Chandelier, récemment édité à Rouen par les soins de M. Alfred Poussier. D'abord, comme le fait très judicieusement observer l'auteur dans la note très courte, mais très substantielle (p. 3-5) dont il a fait précéder le texte, « les journaux manuscrits de l'époque révolutionnaire se rencontrent rarement, en province surtout, la crainte de passer pour suspects les ayant fait détruire par leurs détenteurs, ainsi que bien d'autres papiers, quand arriva la réaction thermidorienne ». En second lieu, en fût-il resté un bien plus grand nombre, celui de Le Chandelier s'imposerait encore à notre curiosité par son parfait laisser aller et sa sûre valeur documentaire. Car c'est avec une liberté d'allures et de ton extrêmement savoureuse que l'auteur y note au jour le jour, en général sans phrases, et parfois en quelques mots juxtaposés sans verbe, les menus événements de la vie

rouennaise et normande. Son témoignage, tout spontané et exclusivement destiné, en principe, à la satisfaction personnelle de sa curiosité rétrospective à l'âge où l'on aime à se retourner vers le passé, a pour nous une valeur singulière et directe. Tout y est de premier jet.

Regretterons-nous que les événements politiques proprement dits ne soient en général que sommairement mentionnés et sobriement commentés, et qu'en revanche, place presque quotidienne et large mesure soient réservées à la notation des menus faits de la vie pratique, le temps qu'il fait, le prix des denrées, les arrivages de légumes et de fruits, etc.¹? Non point; tout au contraire, nous recueillerons ici avec gratitude cette marque de franchise et de laisser aller. Ce que nous avons entre les mains, c'est véritablement le journal d'un bourgeois très médiocrement soucieux des controverses doctrinales des assemblées, préoccupé seulement des événements généraux dans la mesure où ils peuvent influencer sur sa vie casanière et égoïste, et en revanche très curieux des faits et gestes de son petit Landerneau.

Ce mélange, il faut le dire, ne laisse pas d'être infiniment savoureux, et il faut savoir gré à M. Alfred Poussier de nous l'avoir offert.

Roger LÉVY.

— Alfred POUSSIER. *Les bureaux de charité de Rouen pendant la Révolution (1791-an IV)* (Rouen, E. Cagniard-Gy, 1912, in-8°, 60 p. Analyse des Procès-verbaux du Bureau central). — Pour suivre ses méthodiques efforts d'histoire rouennaise, M. Poussier dépouille, pour la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure dont il est devenu l'archiviste, un registre naguère oublié sous des combles et transféré aujourd'hui, par ses soins, aux archives municipales de Rouen. On y trouve les procès-verbaux du Bureau central, fondé par le Conseil général de la commune en mai 1791 et qui était « chargé de trouver les ressources nécessaires pour alimenter des bureaux particuliers, créés dans chaque paroisse ». Textes doublement intéressants, parce qu'ils nous permettent de reconstituer l'histoire de l'Assistance publique dans une grande ville pendant la première partie de la Révolution, et ensuite parce qu'à Rouen en particulier le dévouement et l'ingénieuse activité des organisateurs et des administrateurs firent de l'expérience concluante. Voir p. 5 le texte grandiloquent, bien dans le goût de l'époque, de l'officier municipal installant les services : « Vos cœurs goûteront une sainte volupté à s'épandre dans le sein des indigents, et le baume que vous verserez sur leurs peines en deviendra délicieux pour vous-mêmes... » Le titre même de Bureau central d'Humanité est à cet égard significatif.

R. L.

1. En ce qui concerne la fréquence des indications relatives aux arrivages de fruits, de légumes et de poissons, M. Poussier signale (p. 5) une circonstance particulière qui est intéressante. Le Chandelier habitait rue des Carmes, et, pour se rendre à son travail ou en revenir, il traversait tout naturellement, et quatre fois par jour, le Marché-Neuf (place Verdel) et la Poissonnerie.

— Ph. BARREY. *Répertoire des archives anciennes et révolutionnaires de la ville du Havre*, préface de J. Jennequin (Le Havre, Micau, 1912, 1 vol. in-4°, viii-59 p.). — M. Ph. Barrey, auquel on doit le classement des archives municipales du Havre, et qui s'est imposé à l'estime des historiens par de très nombreuses publications savantes¹, livre aujourd'hui, pour le plus grand profit des chercheurs, un inventaire complet des deux premiers tiers des documents dont il a la garde : 1° *archives anciennes*, c'est-à-dire de 1517, date de la fondation de la ville, à 1790. Les plus vieux documents du chartrier municipal y précèdent les textes où se reflète l'histoire communale, bourgeoise, militaire et marchande du « Havre-de-Grâce » ; 2° *archives révolutionnaires*, souvent classées avec la période contemporaine, dans beaucoup de villes, mais ici isolées, en raison de leur extrême abondance ; 3° *archives contemporaines*, depuis l'an VIII de la République, origine de la plupart des administrations actuelles, jusqu'en 1852. Celles-ci ne sont pas encore définitivement inventoriées.

De très nombreuses recherches ont déjà été opérées ces dernières années dans le domaine de l'histoire havraise². L'habileté de M. Barrey n'y a pas été étrangère. Son zèle éclairé ne manquera pas de susciter de nouveaux et fructueux travaux. Ce livre excellent s'ouvre par une préface de M. J. Jennequin, avocat, adjoint au maire de la ville du Havre, et se clôt par une précieuse table alphabétique des articles.

Roger LÉVY.

— Louis DUVAL. *La poste à Alençon et dans le département de l'Orne avant et après la Révolution* (Alençon, imprimerie alençonnaise, 1911, in-8°, 104 p.). — Cette monographie, extraite du *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne* (t. XXX, 1911, 3^e et 4^e bulletins), demeure utile, en dépit d'une grande inexpérience. On ne trouve guère de lien, en effet, entre les deux chapitres qui la constituent, et leur juxtaposition a quelque chose d'artificiel. Le premier, *la Place du palais ou siège de justice*, le plus vivant et le plus facile à lire, conduit jusqu'à la Révolution l'histoire de la principale place d'Alençon, naguère centre de l'Échiquier, plus tard centre des affaires civiles et commerciales. C'est, à la faveur de citations nombreuses, trop nombreuses, une excursion, richement nourrie d'anecdotes, mais un peu désordonnée, à travers les poèmes locaux et les textes du cru. Il y a des détails pittoresques, parfois savoureux, sur les spectacles forains longtemps prodigués sur cette place, sur le théâtre, sur l'activité des marchands et, si l'on peut dire, des flâneurs sous les galeries, etc. Le deuxième n'est qu'un sommaire, beaucoup plus sec, de l'histoire de la poste dans la ville, d'ailleurs noyé dans une profusion de détails relatifs soit

1. Cf. notamment *L'Arsenal du Havre*. Le Havre, Micau, 1910.

2. Cf. Roger Lévy, *le Havre entre trois révolutions (1789-1848)*, préface de G. Monod. Paris, Leroux, 1912, et *alias*.

au district, soit au département, soit même à la France. Six appendices complètent cet essai diffus et quand même, au moins en sa première moitié, assez attrayant.

R. L.

— N. KAREIEV. *La densité de la population des différentes sections de Paris pendant la Révolution*, avec un plan, traduit par J. PATOUILLET (Paris, H. Champion, 1912, in-8°, 15 p.). — M. N. Kareiev a déjà publié les *Sections de Paris pendant la Révolution, 1790-1795* (Saint-Petersbourg, 1911, in-8°, 105 p.). Malheureusement, ce dernier ouvrage est écrit en russe. Celui que nous signalons aujourd'hui est en français et forme comme le complément du premier. En l'absence de documents officiels, M. N. Kareiev a dû recourir aux ouvrages de Girault de Saint-Fargeau et des frères Lazare, et ces auteurs présentent des écarts énormes dans l'appréciation de la superficie des sections. Tandis que Saint-Fargeau donne, comme superficie totale, 31,260,800 mètres carrés, Lazare inscrit : 34,431,683. De notre côté, nous avons mesuré cette même superficie, en toises carrées, sur l'édition de Verniquet donnée en 1827, et nous sommes arrivé au total de 30,852,300 mètres carrés, chiffre qui nous semble plus près de la vérité.

Pour la population, en 1791, tandis que M. Bertillon l'évalue à 522,000, M. Braesch, dans le numéro de la *Révolution française* du 14 octobre 1812, donne les chiffres de 500,000 à 550,000.

Cette plaquette fournit des renseignements précieux sur une question de statistique difficile à résoudre.

P.

— Dr M. LE MAITRE. *Le palais des papes d'Avignon. Travaux actuels* (Paris, A. Picard; Avignon, J. Roumanille, 1912, in-8°, 32 p.). — Description sommaire par un visiteur trop pressé des changements apportés depuis une dizaine d'années au palais d'Avignon par les travaux de restauration. On ne s'attardera pas à relever les erreurs et les inexactitudes qui émaillent ces pages hâtives.

R. M.

— Pierre VIDAL. *Les monuments historiques du Roussillon. La citadelle de Perpignan et l'ancien château des rois de Majorque* (Perpignan, impr. Barrière, 1, rue des Trois-Rois, 1911, in-8°, 120 p.). — Cette petite monographie inaugure toute une série consacrée aux monuments historiques du Roussillon : on y trouvera l'histoire de la citadelle de Perpignan au temps des rois de Majorque, puis sous les rois d'Aragon, de France et d'Espagne. L'auteur a su aimer son récit historique par l'évocation de la vie de cour à Perpignan et par le récit de l'évasion du roi de Majorque en 1285, emprunté textuellement au chroniqueur Bernat Dez Clot. On lui saura gré d'avoir utilisé la série B des archives des Pyrénées-Orientales dont il n'a pas, semble-t-il, épuisé la richesse. Par contre, on regrettera qu'archéologue inexpérimenté¹, il ne nous

1. Est-il vraisemblable que l'*aula* du château servit tout à la fois, comme le veut l'auteur, de salle à manger et de cour de justice (p. 15)?

ait donné sur les anciennes constructions de la citadelle que des renseignements fort peu précis et qui stimuleront la curiosité sans la satisfaire. On ne trouve dans son ouvrage, dont l'illustration est plus que modeste, ni plan de la citadelle, ni bibliographie, même locale.

R. M.

— Henri GUERLIN. *Le château de Chambord* (Paris, H. Laurens, s. d., in-8°, 112 p., ouvr. illustré de 41 grav. et 2 pl. *Petites monographies des grands édifices de la France*, publiées sous la direction de M. E. Lefèvre-Pontalis). — Monographie agréable et commode où l'on trouvera une histoire rapide et une description sommaire de cette construction splendide de François I^{er} dont M. Guerlin, après Fr. Bournon, Geymüller et P. Vitry, attribue l'idée première à Dominique de Cortone. Peut-être l'auteur eût-il pu marquer avec plus de force et de précision la place qu'occupe Chambord dans l'histoire de notre architecture. Il est intéressant de constater que ce merveilleux palais de la Renaissance fut élevé sur le plan d'un château féodal qui rappelle un peu celui de Vincennes.

R. M.

— Jean AUDOUARD. *Les anciennes familles de Provence. Généalogie de la maison de Bruny, barons de La Tour d'Aigues, marquis d'Entrecasteaux* (impr. nouv. de Marseille, 29-31, rue Sainte, 1912, in-8° raisin, 51 p.). — Généalogie très érudite, mais où les archives méridionales ont été à peu près seules utilisées. L'auteur aurait trouvé aux Archives nationales d'intéressants documents sur les barons de La Tour d'Aigues. Il y aurait vu que Jean-Baptiste Bruny fut conseiller laï au parlement de Provence en 1722 (V^o 247, n^o 25), qu'un François Bruny fut maire de La Tour d'Aigues en 1723 (V^o 255, n^{os} 148, 149, 150), etc., etc.

R. M.

— Louis DE GRANDMAISON. *Compte de la construction du château royal d'Amboise (1495-1496)* (Paris, H. Champion, 1912, in-8°, 60 p.). — Comme le dit fort bien l'auteur, ce *Compte* apporte une importante contribution à l'histoire de l'art à la fin du x^ve siècle et tranche plusieurs questions qui concernent la date des diverses constructions du château d'Amboise. Nous apprenons ainsi que le roi Charles VIII avait des lions, à Amboise, enfermés dans un « logis » garni de barreaux de fer et d'une trappe (n^o 269); que les peaux de parchemin « pour faire des portraits pour les peintres » coûtaient 2 s. la pièce (n^o 246) et qu'il y avait des femmes, comme Marie Coudran et sa fille, Dauphine, dans ce métier (n^o 235). De plus, un Normand, Rolland Baudoin, dit de Coqueville, essaya vainement, pendant l'espace de trois ans, de faire monter l'eau d'un puits sans y réussir. Un fondeur, Yvonne Robert, fournit quinze livres de laiton à 4 s. la livre pour ce travail (n^{os} 217, 281).

Le *Compte* de M. L. de Grandmaison a fait l'objet d'une communication au LXXVII^e Congrès archéologique de France, tenu en 1910 à Angers et à Saumur.

P.

— Eugène POTTET. *La Sainte-Chapelle de Paris. Histoire, archéologie, 1246-1912*, avec 8 gravures (Paris, Asselin et Houzeau, 1912, in-8°, 108 p.). — Petit livre de compilation et de vulgarisation où il ne faut pas chercher du nouveau; on n'y trouve même pas un plan; s'il ne fait pas de bien, il ne fera pas grand mal. P. 94, l. 7, au lieu de *Létronne*, lire *Letronne*. Nous informons M. Pottet que les aquarelles de Steinheil sont conservées à la bibliothèque du musée du Trocadéro, où elles ont été versées par la Commission des monuments historiques. Cette collection unique reproduit tous les vitraux de la Sainte-Chapelle, grandeur d'exécution. P.

— Marcel FOSSEYEUX. *Catalogue des manuscrits des archives de l'Assistance publique*, nouvelle série (Berger-Levrault, 1913, 43 p.). — Id. *Les grands travaux hospitaliers à Paris au XIX^e s.* (Ibid., 1912, 46 p.). — Le catalogue des manuscrits conservés aux archives de l'Assistance publique a été dressé en 1908 par M. Amédée Boinet et figure dans la série des *Catalogues des manuscrits des bibliothèques publiques*. M. Fosseyeux y ajoute ici 138 numéros, registres d'entrée dans les hôpitaux, historique des maisons hospitalières, rapports divers sur l'assistance, etc. On y trouve des choses plus inattendues, un dossier sur l'histoire de Haguenau et de Guebwiller (Haguenau est dans le Bas-Rhin, non dans le Haut-Rhin, comme le porte la table) et des matériaux d'un ouvrage sur les origines de la civilisation et de l'art. Le dossier a été rassemblé par Brièle, ancien archiviste du Haut-Rhin, devenu plus tard archiviste de l'Assistance; l'ouvrage fut préparé par Rossiguol, professeur au Collège de France, qui a légué sa fortune à l'Assistance avec la collection de ses manuscrits et des lettres qu'il reçut. — Dans la seconde brochure, sont énumérés de façon sommaire tous les grands travaux hospitaliers de Paris (réfections ou constructions nouvelles) depuis 1800, où Clavarence édifia le portail de l'*Hôtel-Dieu* démoli en 1876, jusqu'en 1897, où fut ouvert, rue de la Convention, l'hôpital Boucicaut, œuvre des architectes Legros père et fils. C. PF.

— *Archives départementales de Seine-et-Oise; répertoire numérique de la série C. Administrations provinciales* (Versailles, impr. coopérative « la Gutenberg », 1912, gr. in-4°, v-51 p.). — Ce travail, dû à la collaboration de MM. André LESORT, archiviste départemental, et A. MONIRA, commis aux archives, rendra de grands services aux personnes qui étudient l'histoire du département de Seine-et-Oise. Cette série était depuis longtemps préparée par M. Couïard, le prédécesseur de M. A. Lesort, ce qui a permis de la publier dès le mois de juillet 1912. Elle s'est enrichie d'un supplément récemment retrouvé. P.

— *Ville de Besançon. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, rédigé par Max PRINET, Just BERLAND et Georges GAZIER. T. I : *1290-1576* (Besançon, Dodivert, 1912,

in-4^o, vi-338 p.). — Besançon, qu'on a le tort d'appeler avec le poète « ville espagnole », fut érigée en commune en 1290 et devint au milieu de la Franche-Comté espagnole une ville impériale. Ses archives communales sont très riches; on possède la série à peu près complète des registres des délibérations municipales de 1290 à 1790 et il semble bien qu'une telle série soit unique pour les villes situées aujourd'hui en France. On trouvera dans cet inventaire l'analyse très détaillée, folio par folio, souvent avec des extraits textuels, de ces registres jusqu'en 1576; ils sont au nombre de trente-cinq (série BB). Ce travail est fort soigné et rendra service, surtout quand la suite aura paru et que les tables seront faites. L'inventaire des actes et titres constitutifs de la commune (série AA) paraîtra ultérieurement; il sera précédé d'une étude sur l'administration communale de la ville. C. PF.

— Edmond CHAPOY. *Table générale de la Revue de la Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain 1872-1888* (Paris, H. Champion, 1912, in-8^o, 60 p. Extrait du *Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain*, n^{os} 66 et 67, 1912). — La *Société littéraire, historique et archéologique de l'Ain* a duré dix-sept années, 1872-1888; elle a publié chaque année un volume où l'histoire civile et surtout religieuse des pays qui ont formé le département de l'Ain occupe une grande place. La *Table générale* qui résume les travaux d'une Société défunte depuis vingt-quatre ans est une table analytique des matières.

— G. ESQUER. *Les archives algériennes et les sources de l'histoire de la conquête* (Alger, Jourdan, 1911, in-8^o, 63 p. Extrait des *Annales universitaires de l'Algérie*). — Résumé fort spirituel de la lamentable histoire des archives algériennes qui ont attendu quatre-vingts ans avant d'être organisées. Désormais, les documents sont centralisés à Alger, — où ils sont d'ailleurs mal logés, — et classés en deux séries: avant et après la conquête. Une commission, créée en 1910, va s'occuper de publier la correspondance générale; dès à présent, MM. Yver, professeur à l'Université, et Esquer, archiviste du département, sont chargés de deux importants recueils. Mais les sources de l'histoire de l'Algérie sont aussi parisiennes, et M. Esquer nous renseigne très suffisamment sur les ressources que présentent les archives de la Guerre, des Affaires étrangères, des Colonies, les Archives nationales, les grandes bibliothèques et même des collections particulières. Tout cela est net et on a bien l'impression que les archives d'Alger vont devenir un centre de travail. Ch. S.

— SEVESTRE. *Essai sur les archives municipales et les archives judiciaires des chefs-lieux de département et de district en Normandie de 1787 à 1801* (Paris, Picard, 1912, 1 vol. in-8^o, 201 p.). — Précieux instrument de travail pour les érudits normands et qui pourrait servir de modèle à tous ceux que tenterait pareille besogne dans d'autres provinces. Dans une copieuse introduction, M. Sevestre

indique les grands dépôts d'archives en France et à l'étranger, où il est possible de trouver des documents se rapportant à la Normandie; puis, procédant à un dépouillement méthodique des archives municipales et de celles des greffes, il énumère les registres ou liasses qui se rapportent à la période révolutionnaire, signale, par exemple, dans les registres les folios importants pour l'histoire politique, religieuse ou économique, indique les travaux déjà parus et les documents utilisés et publiés, bref, essaie de donner, pour les années comprises entre 1787 et 1801, comme une photographie des dépôts qu'il a visités. L'entreprise fait honneur à l'activité de M. Sevestre; elle fait aussi honneur à sa perspicacité; il ne se contente pas de décrire les documents, il les lit, et c'est pour les avoir lus qu'il sait aussi donner, sur l'intérêt relatif des différentes sources, des indications intéressantes; on verra avec profit ce qu'il dit des délibérations municipales, source essentielle de l'histoire politique de la province, ou des archives des greffes, source essentielle pour l'histoire de la contre-révolution. Avec des différences de cadre topographique et de cadre chronologique, l'essai si heureux de M. Sevestre est à rapprocher de la collection créée par M. Camille Bloch, collection consacrée aux archives communales avant 1800 et où M. Boutillier du Retail, archiviste de l'Aube, a donné un premier volume qui est, lui aussi, comme un modèle.

Ch. S.

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

— Henry John ELLIS. *Index of the charters and rolls in the department of manuscripts. British Museum. Vol. II : Religious houses and other corporations, and Index locorum for acquisitions 1882-1900* (Printed for the trustees, 1912, in-8°, 895 p.). — Le t. I de cet *Index* a paru en 1900; le t. II en est jusqu'à un certain point le complément. On y trouve en une seule série alphabétique : 1° un index des noms de lieux, dressé sur le même plan que celui du t. I, pour toutes les chartes acquises par le British Museum de 1882 à 1900 et classées dans les fonds dits *Additional charters*, nos 27005-4597, *Egerton charters*, nos 486-624, *Stowe charters*; 2° les noms des monastères et maisons religieuses (sous les mots Angleterre, Écosse, Irlande), du Collège héraldique, des compagnies de la Cité (sous le mot Londres), etc., qui se trouvent aussi bien dans les chartes acquises avant 1881 que dans celles d'acquisition plus récente; toute mention d'un monastère ou de toute autre corporation dans un acte quelconque d'un des fonds anciens ou nouveaux du British Museum doit être cherchée dans cet *Index*.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

— Otto FORST. *Die Ahnenproben der Mainzer-Domherren* (Vienne et Leipzig, Halm et Goldmann, 1913, in-4° oblong, VIII p.,

CCXXIV tableaux généalogiques, 80 p. de table. Forme le t. I d'une collection : *Quellen und Studien zur Genealogie*. — Les chanoines de Mayence, avant d'être reçus dans le chapitre, devaient faire preuve de huit lignes de noblesse paternelle et d'autant de lignes de noblesse maternelle. M. Otto Forst publie ces « lignes » pour les chanoines nommés depuis 1637 jusqu'en 1801. Ils sont au nombre de 224. Quelques-uns, il est vrai, étaient frères, et dans ce cas le tableau généalogique n'est donné que pour l'aîné. Tous ces documents sont intéressants pour l'histoire généalogique des seigneurs allemands; ils n'ont qu'une médiocre importance pour l'histoire générale. La table contient la liste par ordre alphabétique des personnages mentionnés avec une bibliographie sommaire sur la famille. C. Pf.

HISTOIRE D'ALSACE.

— Mgr KANNENGIESER. *Un Alsacien. Léon Lefébure, membre de l'Institut, fondateur de l'office central des œuvres de bienfaisance* (Paris, P. Lethielleux, in-12, 491 p.). — Biographie attachante d'un fort honnête homme. Léon Lefébure naquit au Logelbach le 30 mars 1838 d'un père normand et d'une mère alsacienne, fille de Herzog, qui fut le fondateur des manufactures du Logelbach. Peu de temps après sa naissance, la famille créa une nouvelle fabrique à Orbey, et c'est dans la vallée de la Weiss que se passa l'enfance de M. Lefébure et qu'il vint se reposer chaque année pendant les vacances. En 1869, il fut élu par l'arrondissement de Colmar comme candidat officiel et en 1871 il fut député de Paris à l'Assemblée nationale; il devint même sous-secrétaire au ministère des Finances, dans le second ministère de Broglie, le 26 novembre 1873. Après la séparation de l'Assemblée nationale, il renonça à la politique pour se consacrer tout entier aux œuvres de charité, à des travaux historiques et apologetiques; en 1903, l'Académie des sciences morales et politiques le nomma membre libre. Il mourut le 5 août 1911. Mgr Kannengieser, qui a beaucoup fréquenté M. Lefébure, nous fait connaître les moindres faits de sa vie; il le propose avec raison comme modèle aux chrétiens. Nous signalons les pages où il décrit la vie intellectuelle à Colmar dans les années qui précédèrent la guerre, celles où il nous raconte quelques épisodes de la guerre en Alsace (Lefébure commandait une compagnie de francs-tireurs), celles enfin qui sont consacrées à l'office central des œuvres de bienfaisance créé à Paris en juillet 1890. Tout le livre est écrit avec un grand charme. C. Pf.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Mario MÉNDEZ BEJARANO. *Historia política de los Afrancesados* (Madrid, impr. F. Peña Cruz, 1912, in-16, 431 p.). — Ce n'est pas une série de biographies ou de portraits des personnages mar-

quants du parti français en Espagne au temps du roi Joseph, ni le récit des événements de ce temps-là qu'a voulu donner dans ce volume M. Méndez Bejarano, mais bien une étude à la fois psychologique et historique de ce parti et de celui qui le combattit. La première partie du livre contient un exposé de l'état social de l'Espagne, à la fin du XVIII^e siècle et dans les premières années du XIX^e : l'auteur en définit les divers milieux, ceux de la noblesse de cour et des *hidalgos*, du clergé et de l'inquisition, de l'armée et de la marine, de l'industrie et du commerce, des lettres et des sciences, de l'administration et du gouvernement ; avec impartialité, il en note les faiblesses et l'état arriéré, comme aussi les éléments de progrès qui se faisaient jour avec peine, et montre en lutte les idées conservatrices contre les idées libérales. L'autre moitié du volume est consacrée à l'histoire des *afrancesados*, qui se recrutèrent parmi les libéraux. Leur défaite est due en partie à la scission des libéraux, dont beaucoup se refusèrent à soutenir le roi Joseph et essayèrent plutôt de rendre constitutionnelle la monarchie traditionnelle des Bourbons espagnols. En réalité, pour M. Méndez Bejarano, la guerre dite de l'Indépendance fut la lutte de l'absolutisme contre les idées de liberté et de constitution, sous le couvert de la défense de la religion et de la légitimité. Il défend les *afrancesados* contre l'accusation qui leur fut faite de trahir la patrie espagnole : ils n'embrassèrent la cause du roi Joseph que parce qu'ils avaient foi dans le nouveau régime pour faire le bonheur et la grandeur de leur patrie.

Dans les derniers chapitres, l'auteur donne de curieux détails sur les phases de la lutte contre les *afrancesados*, principalement à Séville, et sur les persécutions cruelles dont ils furent l'objet de la part de la *Junta* de sûreté publique et du roi Fernand VII. Il publie, en de très intéressants appendices, des pièces de poésie de circonstance composées par des *afrancesados*, des instructions de la *Junta* suprême de Séville à ses délégués à la *Junta* centrale, des poésies populaires satiriques et décrets royaux contre les « fauteurs du gouvernement intrus », des lettres privées de lettrés Sévillans sur les événements de l'époque.

E. MARTIN-CHABOT.

HISTOIRE DE RUSSIE.

— Inna LUBIMENKO. *Histoire des relations commerciales de la Russie avec l'Angleterre* [*Istoria torgovnykh snochenij Rossii s Angliëj*]. Fasc. I : XVI^e siècle (publ. aux frais du ministère du Commerce. Juriev, 1912, iv et 192 p.). — Dans ce premier fascicule, il est traité seulement de la première période des relations commerciales qu'entretinrent l'Angleterre et la Russie au XVI^e siècle ; ces relations se résument dans l'histoire de l'organisation et de l'activité en Russie d'une compagnie anglaise de « Merchant-Adventurers », appelée la « Compagnie moscovite » : ayant découvert, en 1553, le passage du

Nord vers la Russie, elle s'organisa sur le principe du « joint-stock » et fut administrée en Angleterre par un conseil recruté par voie de cooptation, en Russie par des agents à gages. Après avoir étudié les différents privilèges qu'elle obtint des tsars et raconté la vie menée par ces marchands dans différents centres de l'empire moscovite, l'auteur donne, dans les derniers chapitres, des renseignements multiples sur l'activité commerciale des Anglais, qui consistait surtout dans l'importation des laines, métaux et munitions de guerre et dans l'exportation des matières premières, ainsi que des câbles travaillés en Russie par la main-d'œuvre anglaise. Les conclusions tirées de cette étude sont les suivantes : les Anglais, qui furent l'élément actif dans l'institution des relations anglo-russes, n'en tirèrent pas tout le profit auquel ils pouvaient s'attendre. La politique intelligente des tsars qui, écartés des côtes de la Baltique, s'empressèrent d'attirer sur la nouvelle route commerciale d'autres peuples empêcha la Compagnie de s'assurer le monopole du commerce en Moscovie. Mais la Russie profita largement de l'activité anglaise, en laissant introduire dans le pays des marchandises variées, des munitions de guerre ou même des médecins et des artisans. Les Anglais arrivés les premiers ont certainement contribué, plus que l'ont admis les historiens russes, à répandre l'influence européenne dans l'empire des tsars. L'appendice renferme vingt-sept documents inédits, tirés des archives de Russie et d'Angleterre.

HISTOIRE DE SUISSE.

— JOHANNES DIERAUER. *Geschichte der Schweizerischen Eidgenossenschaft*, 2^e éd., t. I (Gotha, Perthes, 1913, in-8°, XXI-517 p.). — L'année dernière, M. Dierauer terminait son quatrième volume de l'histoire de la Suisse, en menant son récit jusqu'en 1798 (collection de *Allgemeine Staatengeschichte* que dirige Lamprecht, suite de la célèbre collection de Heeren et Ukert). Tout en préparant son cinquième et dernier volume, qui sera consacré à la période contemporaine, il a révisé son tome I (des origines à l'année 1315, date où la Suisse, après sa longue lutte contre la maison d'Autriche, est véritablement maîtresse de ses destinées). Il a mis ce tome I, dont la première édition parut en 1887, au courant des récentes recherches; il indique en note les ouvrages publiés dans l'intervalle et leur emprunte dans le texte leurs conclusions, s'il les croit fondées. L'ouvrage est excellent et de lecture agréable. La 2^e édition du tome II ne tardera pas à voir le jour.

C. PF.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — Annales révolutionnaires. 1913, janv.-févr. — A. MATHIEZ. Danton dans les Mémoires de Théodore de Lameth (le témoignage de Lameth vient s'ajouter à tous ceux qui accusent Danton de complicité avec la cour, après la fuite de Varennes et après le 10 août). — Eug. CORGNE. L'opinion publique en Bretagne et les derniers jours du parlement de Rennes, nov. 1789-févr. 1790 (d'après des documents en partie inédits). — H. BUFFENOIR. Les portraits de J.-J. Rousseau: étude iconographique et historique (suite). — R. LÉVY. La réaction antirobespierriste au Havre (fin: analyse un pamphlet dont la violence atteste l'intensité des haines que les robespierristes avaient su s'attirer. L'auteur est un certain Lelièvre-Dezalles, médecin de l'hôpital de la ville). — Louis XVI proclamé empereur des Français au Champ de Mars, le 14 juillet 1790 (réédite un factum du temps: « Oui, c'est un empereur: roi et tyran sont synonymes; empereur signifie celui qui commande à un peuple libre. Nous jouissons de cet avantage »). — Procès-verbal de l'exhumation des corps des princes et princesses de la maison de Condé (ces corps, inhumés à Vallery, cant. de Cheroy, arr. de Sens, avaient été retirés de la sépulture des Condé le 30 mars 1794 et jetés pêle-mêle dans une fosse commune; le procès-verbal d'enquête est du 16 sept. 1822).

2. — Bibliothèque de l'École des chartes. 1912, sept.-déc. — L. LEVILLAIN. La formule « Quod fecit mensis N... » et ses variantes du VI^e au IX^e s. (étude sur cette formule qui a été employée pour exprimer un quantième de mois: « Quand tel mois fait ou aura fait tant de jours »). — H. STEIN. Testament de Pierre de Sainte-Foi, archevêque de Palerme, 1283 (cet archevêque est un Français, sans doute originaire de la Brie: moine au prieuré de la Maison-Dieu-en-Brie, il devint archevêque, sans doute par l'influence du pape Martin IV, et mourut à Nicotera, sans doute en 1283). — Fr. GALABERT. La mention « alias sic signata » et les tarifs de chancellerie au XIV^e s., d'après des documents relatifs au droit de franc-fief à Toulouse et aux origines de la noblesse des capitouls (en dehors de son intérêt diplomatique, cette étude a cette utilité de montrer par quels degrés les capitouls parvinrent à la noblesse: elle leur fut en fait reconnue à partir de 1420. Henri II, en 1547, la leur concéda formellement). — G. RITTER. Extraits du Journal du Trésor, 1423-1424. — P. VIOLLET.

Les Enseignements de saint Louis à son fils. Lettre à M. le comte François Delaborde (il n'y a pas eu deux textes des Enseignements : l'un, bref, remis par le roi à son fils aîné, mais destiné à édifier tous ses enfants; l'autre, développé, destiné à son fils aîné seul; le texte bref est simplement un abrégé fait par Geofroi de Beaulieu du texte développé, et cet abrégé trahit plus d'une fois, au lieu de la traduire, la pensée du saint roi; réplique du comte Delaborde, qui proteste contre la balourdise dont aurait fait preuve Geofroi de Beaulieu). — C.-rendus : *P. Lacombe*. L'appropriation du sol; essai sur le passage de la propriété collective à la propriété privée (vaut surtout par la critique des théories, critique d'ailleurs pénétrante). — *Cicotti*. Le déclin de l'esclavage antique, trad. par *G. Platon* (remarquable). — *E. Mayer*. Italienische Verfassungsgeschichte von der Gothenzeit bis zur Zunft Herrschaft (répertoire précieux de faits, dressé par un juriste très consciencieux, auquel manque le sens historique). — *P. Viard*. Histoire de la dime ecclésiastique dans le royaume de France, 1150-1313 (bon). — *Heurterent*. Durand de Troarn et les origines de l'hérésie bérengharienne (bon). — *L. Chabrand*. Étude sur Gui Pape, 1404-1477 (Gui Pape est un juriconsulte dauphinois dont l'influence a persisté jusqu'au début du XIX^e s.; étude intéressante). — *A. Panella*. Gli archivi fiorentini durante il dominio francese, 1808-1814 (intéressant).

3. — Feuilles d'histoire du XVII^e au XX^e siècle. 1913, 1^{er} janv. — Eug. WELVERT. Les Mémoires de Théodore de Lameth (expose dans quelles conditions Lameth écrivit les souvenirs, à la fois décousus et vivants, qu'il publie. Lameth est mort le 19 octobre 1854 à quatre-vingt-dix-huit ans et quatre mois, gardant jusqu'à la fin le souvenir précis des événements dont il avait été témoin). — R. GUYOT. Les « observateurs » du faubourg Antoine (agents de police chargés par le Directoire d'« entretenir le bon esprit » parmi les ouvriers du faubourg, surtout au moyen de distributions d'argent. Histoire d'un de ces « observateurs », Clément Gonchou, d'après ses comptes; ils fournissent d'utiles précisions sur la valeur des assignats en l'an V). — Th. DE LAMETH. Mémoires IV. Les Lameth et Bonaparte. — R. BURNAND. Les drapeaux d'Iéna aux Invalides (publie une note du 13 mai 1807 sur la cérémonie officielle à laquelle donna lieu le transport de ces drapeaux aux Invalides). — L. MAUBER. Amey à Eylau (le général Amey proteste contre le blâme adressé au corps d'Augereau dans l'action du 9 février 1807 par le 58^e Bulletin de la Grande Armée). — Id. François Bontemps, prêtre, puis général (après avoir été tonsuré, il s'engage en 1772; congédié le 4 mai 1784, il se fait moine à Fontevault; en 1790, il est aumônier au 4^e bataillon de l'Eure, où il est élu lieutenant; retraité comme général en 1804). — C^{te} BEUGNOT. L'île d'Elbe et la police sous la première Restauration (suite : du 12 au 25 novembre 1814; suite en février : du 26 novembre au 3 décembre). — L.-G. PÉLISSIER. Quelques lettres du peintre

Fabre, 1825-1827 (suite). — Ch. DEJOB. La jeunesse de Désiré Nisard (fin; Nisard, député sous Guizot, à la politique de qui il adhère; comment il en vient à servir le régime absolutiste de l'Empire). — Général PALAT. La bataille de Beaumont (à l'encontre de Duquet, montre que, le 30 août, les troupes françaises montrèrent peu de solidité. Leur moral avait été très ébranlé par les fautes et les incertitudes du haut commandement). — R. LÉVY. Sadi Carnot, préfet du Havre (nommé préfet de la Seine-Inférieure le 10 janvier 1871, Carnot dut s'établir au Havre, Rouen étant aux mains de l'ennemi; il y resta cinq semaines, organisant, non sans succès, la « lutte à outrance »). — 1^{er} févr. G. MEYER. Les châteaux royaux pendant la Révolution (III : le petit Trianon). — A. DE TARLÉ. La 35^e division de gendarmerie à pied en Vendée (publie une lettre adressée au maire et aux officiers municipaux de Tours, 22 mai 1793). — J. DURIEUX. Châles et Legaigneux (Châles, représentant du peuple, blessé d'un boulet devant Menin, le 13 septembre 1793, fut sauvé par un gendarme, Legaigneux. Biographie de ces deux personnages. Châles est le père du critique Philarète Châles). — M.-N. SCHWEITZER. La constitution de l'an III dans le département de l'Eure. — G. VAUTHIER. Un rapport littéraire de François de Neufchâteau, 5 janvier 1800. — HUE. Les dragons de Murat pendant la campagne de Prusse (suite et fin). — E. WELVERT. Les trois Hulin (publie trois lettres du même personnage à trois époques différentes : en 1787, en 1810 et en 1815; on dirait trois personnages différents). — PINET. Les derniers jours de Sébastopol (publie des lettres du colonel J.-Ch. Langlois d'oct.-déc. 1855; le colonel, qui était peintre, s'était rendu en Crimée pour y recueillir les détails nécessaires à son grand panorama de Sébastopol; ses lettres écrites à sa femme sont d'un photographe, non d'un militaire).

4. — **Mélanges d'archéologie et d'histoire** (*École française de Rome*). T. XXXII, 1912, janv.-juin. — R. MASSIGLI. Notes sur quelques monuments chrétiens de Tunisie. — R. FAWTIER. Une rédaction inédite de la Vie de saint Guénoël (dans un manuscrit de Florence; cette rédaction serait due à l'abbé Gourdisten, IX^e s.; M. Fawtier en publie le texte). — H. WAQUET. Note sur les médecins de Clément VI. — A. DE BOÛARD et Ch. HIRSCHAUER. Les Jouvenel des Ursins et les Orsini (Jouvenel des Ursins, dans son *Histoire de Charles VI*, affirme que sa famille se rattache à celle des Orsini d'Italie. C'est à tort qu'on l'a accusé d'imposture. Des documents inédits permettent d'établir que, dès le début du XV^e s., les Ursins étaient considérés par les Orsini de Rome comme des parents). — A. PIGNIOL et R. LAURENT-VIBERT. Recherches archéologiques à Ammaedara (aujourd'hui Haïdra, en Tunisie, où les auteurs ont dégagé plusieurs fragments nouveaux et recueilli 222 inscriptions inédites). — Juillet-août. ANZIANI. Nécropoles puniques du Sahel tunisien (nombreux croquis, cartes, plans et photographies).

5. — La Révolution française. 1912, 14 déc. — M. ROUFF. Le peuple ouvrier de Paris aux journées du 30 juin et du 30 août 1789 (fin; marche sur Versailles dirigée par le marquis de Saint-Huruge, le 30 août; bien que cette tentative, que soutint le prolétariat, eût échoué, les troubles prirent fin à Paris seulement le 2 septembre). — A. LODS. Un journaliste de la Révolution : le petit Gautier (biographie de ce journaliste qu'on avait confondu à tort avec le chevalier Olivier Meude-Monpas. Il s'appelait Gautier de Sèjournet et mourut en mars 1809). — R. ANCHEL. Cinq procès de religion dans l'Eure, 1791-1799 (fin le 14 janvier). = 1913, 14 janv. BROCHARD. Les deux premiers évêques constitutionnels de la Mayenne : Desvaupons et Villar. — ROUSSELOT. Napoléon Ier et l'amiral Truguet (quelques lettres de Truguet à Napoléon; aucune inédite). — A. AULARD. Voltaire et le Canada (les « quelques arpents de terre » de Voltaire sont dans *Candide* et ne s'appliquent qu'à une faible partie du Canada. Ce n'est pas qu'il fit grand cas de cette colonie, mais on ne peut rien relever dans ses écrits d'insultant pour le patriotisme français. La vérité, c'est qu'il était hostile aux colonies improductives). — A. PETET. La commune de Bauligny, Côte-d'Or, pendant la Révolution (documents). — AULARD. Le conventionnel Piorry (notes biographiques).

6. — Revue des études historiques. 1912, sept.-oct. — BAGUE-NAULT DE PUCHESSE. Marie Touchet et ses filles, 1549-1638 (maîtresse de Charles IX, dont elle eut un fils, le duc d'Angoulême, puis mariée avec Fr. de Balzac d'Entragues, à qui elle donna deux filles, Marie Touchet mourut en 1638 à quatre-vingt-neuf ans, sans avoir fait parler d'elle. L'une de ses filles, Henriette, fut la marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV; l'autre, Marie, devint celle de Bassompierre en 1604). — P. DE VAISSIÈRE. Une vendetta au XVI^e s. : les d'Alègre et les Duprat (fin en nov.-déc.). — FURCY-RAYNAUD. Les mésaventures de l'acteur Brisse, maire de Nancy en l'an II (il raconte ses déboires dans un Mémoire au ministre de l'Intérieur de 1799). = Nov.-déc. M. BELIN. Une tentative de restauration monarchique dans la principauté de Neuchâtel, 1856 (comment la principauté passa sous la souveraineté de la Prusse; histoire de la domination prussienne de 1707 à 1848; insurrection royaliste du 3 septembre 1856 fomentée par le comte de Wesdchlen et Fritz de Pourtalès. Conférence réunie à Paris pour fixer l'indemnité réclamée par le roi de Prusse : elle fut de deux millions, que d'ailleurs le roi, plus par dépit que par générosité, refusa de toucher). — B. COMBES DE PATRIS. Un économiste ignoré : l'abbé Raynal. — H. MIGLES. Instantanés d'Extrême-Asie : une page d'histoire chinoise (quelques mots sur l'ambassade de Lord Macartnay en 1793).

7. — Revue des études napoléoniennes. 1913, janv. — Fr. MASSON. L'inceste de Napoléon et Pauline à l'île d'Elbe (après le général Jung, M. M. Pellet avait cru prouver que Napoléon à l'île d'Elbe fut

l'amant de sa sœur Pauline; les documents qu'il allègue sont des faux). — L. DE LANZAC DE LABORIE. Napoléon et le peintre David (l'un avide de faire immortaliser ses traits par le plus grand peintre de son temps, l'autre avide d'argent). — J. COLIN. La place de Napoléon dans l'histoire militaire (il a porté à sa perfection la tactique moderne qui consistait à acculer l'ennemi à la bataille sur un théâtre restreint, à le détruire par des mouvements combinés et rapides. En 1812 et en 1813, son génie est toujours aussi grand et fécond, mais les conditions de la guerre ont changé : il faut maintenant lutter contre de grosses armées occupant un territoire considérable. Ses mouvements rapides épuisèrent ses troupes et, à longue distance, ils ne purent être aussi bien combinés. Ses effectifs fondirent par suite de marches infinies et de combats de détail). — E. MAYER. Henry Houssaye; notes sur sa documentation (cette documentation est plus d'un littérateur que d'un historien, et le style, s'il a du mouvement, est loin d'être élégant ni pur). — Colonel BÉCHAUD. Journal de l'armée de Portugal (oct. 1812; suite et fin). — M. DUNAN. Le système continental. Bulletin d'histoire économique, 1900-1911.

8. — Revue des questions historiques. 1913, 1^{er} janv. — L. DIDIER. Le citoyen Genet (suite; difficultés que se créa Genet quand il voulut, une fois en Amérique, organiser la course contre les vaisseaux anglais en 1793. Les Américains commencèrent par se déclarer neutres, puis ils consentirent à conclure avec l'Angleterre un traité qui interdisait de recevoir et de vendre en Amérique les prises françaises). — L. DE LANZAC DE LABORIE. Alexandre Lenoir et le Musée des monuments français pendant la période napoléonienne. — P. ALLARD. Une nouvelle théorie sur le martyre des chrétiens de Lyon en 177 (reprend et réfute la thèse de J. W. Thompson, qui tient pour apocryphe la célèbre lettre par laquelle les églises de Lyon et de Vienne racontent la persécution de 177). — R. MACAIGNE. A propos du symbole « Quicumque » (maintient que ce symbole a reçu sa forme définitive au v^e s.; mais admet qu'il se rattache par un lien incontestable à l'école de Lérins). — J. DE GHELLINCK. La littérature polémique durant la querelle des Investitures (passe en revue cette littérature qui aboutit au concordat de Worms en 1122). — P. PISANI. L'Église et la Révolution. — Fr. ROUSSEAU. De Bâle à Tolentino. Lettres inédites du chevalier d'Azara, 1795-1797 (le chevalier José Nicolas d'Azara était en 1795 ambassadeur d'Espagne auprès du pape Pie VI; ses lettres au prince de la Paix, qui sont conservées aux archives des Affaires étrangères, complètent la documentation, déjà si abondante, qui se rapporte aux négociations de Bologne, de Florence et de Tolentino). — AL. MALLON. Le troisième Congrès international d'archéologie. = C. rendu : *Oliveira-Lima*. Formation historique de la nationalité brésilienne (remarquable). = Bulletin historique : abbé L. ALLOING. Chronique de l'est de la France (suite et fin). — M. BESNIER. Chronique d'histoire ancienne, grecque et romaine

(l'année 1911; suite). — M. PRINET. Chronique des sciences auxiliaires de l'histoire. — E. GOLDSILBER. Courrier allemand. — LEDOS. Chronique.

9. — Revue d'histoire moderne et contemporaine. 1912, juillet-août. — A. CRÉMIEUX. Les journées de Février 1848 (suite et fin en sept.-oct.); la révolution de 1848 a été une surprise. A partir de 1840, elle fut préparée par les efforts continus, bien qu'incohérents, pour retenir la royauté sur la pente du gouvernement personnel. Quant à l'émeute même, elle fut spontanée; elle entraîna tout le peuple, les bourgeois comme les ouvriers. A aucun degré on ne peut y voir une conspiration. = Sept.-oct. LETACONNOUX. Les sources de l'histoire du Comité des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France, 1789-1791.

10. — Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée. 1912, sept. — L'œuvre militaire de la Révolution. L'armée et la nation à la fin de l'ancien régime (1^{re} partie : les derniers ministres de la guerre de la monarchie; suite en oct. et en déc.) = Études sur l'avant-garde (ch. III : l'avant-garde dans les armées de la Révolution; suite en oct., nov. et déc.). — La campagne de 1794 dans les Pays-Bas (suite en oct., nov. et déc.). = 1913, janv. Guerre de la Péninsule, 1807-1813 (1^{re} période : la surprise de l'Espagne; livre I : la conquête de Portugal; suite en oct., nov. et déc.). — La bataille de Sorcauren, juillet 1813 (suite en oct. et en nov.; fin en déc.). — La guerre de 1870-71. La 1^{re} armée de la Loire (ch. IX : combat d'Orléans, 11 oct.; suite en nov.; ch. X : retraite du 15^e corps sur la Sauldre, 12-17 oct.; suite en déc.; ch. XI : évacuation de la forêt d'Orléans; opérations autour de Gien; suite en janv. 1913).

11. — Revue historique de la Révolution française. 1912, oct.-déc. — Marquis DE MONTESQUIOU. A la recherche de la fortune du duc d'Orléans, 1793-1794; lettres inédites publiées et annotées par OTTO KARMIN (correspondance échangée entre Montesquieu-Fezensac, qui avait donné asile en Suisse au duc de Chartres et le Genevois d'Ivernois, chargé de rechercher en Angleterre les propriétés et dépôts d'argent que pouvait y avoir laissés le duc d'Orléans et dont la mort de Philippe-Égalité mettait son fils en possession). — Ad. WAHL. La politique réaliste de Robespierre (deçà d'ouverture du cours d'histoire moderne à l'Université de Tubingue en 1910). — L.-G. PÉLISSIER. Quelques documents des archives de Venise, 1791-1796. — Commandant WEIL. Lettres inédites de Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles, au marquis de Gallo, 1789-1806 (suite; du 20 juin 1799 au 14 mars 1800). — L. P. R. Essai sur quelques loges du Bas-Dauphiné à la veille de la Révolution (suite et fin). — A. DE TARLE. Mémoire du tiers état de Gisors au sujet de sa représentation aux États-Généraux. — A. E. La prise du « Leander » au large de Caudie, en août 1798 (relation du capitaine anglais du « Leander », pris par un vaisseau

français). — Ch. VELLAY. Le complot du Temple raconté à Louis-Philippe par le fils de Courtois (fragment d'une lettre de Courtois écrite au roi vers 1832-1833). = C.-rendus : P. Duchaine. La franc-maçonnerie belge au XVIII^e s. (excellent). — *Mautouchet*. Le gouvernement révolutionnaire (médiocre et incomplet). — *Lavalley*. L'arme blanche sous la Révolution (bon; met surtout bien en lumière les services rendus par les piquiers). — *Favret*. Le conventionnel Courtois et la duchesse de Choiseul (publie plusieurs lettres qui témoignent des rapports cordiaux entre Courtois et la duchesse; c'est lui d'ailleurs qui l'arracha au tribunal révolutionnaire). — *Marquis de Lema*. Antecedentes politicos y diplomáticos de los sucesos de 1808 (t. I : 1801-1803; le récit, assez clair, des événements aurait pu être plus documenté).

12. — Journal des savants. 1912, déc. — L. LEGER. L'historien bulgare Paisii de Khilandar (il fut moine au mont Athos, où il entra en 1745 au monastère de Khilandar; il y était encore en 1765, année après laquelle on perd sa trace. Son Histoire des Bulgares fourmille d'erreurs, de lacunes et d'omissions, mais est d'un intérêt puissant pour qui veut comprendre la formation de la nationalité bulgare). — DEHÉRAIN. Le navigateur Hudson, Henri IV et les Hollandais (résume plusieurs ouvrages publiés à l'occasion du 300^e anniversaire de la découverte du fleuve Hudson par le navigateur anglais Henry Hudson). = 1913, janv. C. JULLIAN. César et Drusus en Germanie (expose non les faits de leurs expéditions, mais les raisons qui les ont poussés à franchir le Rhin et à créer une province de Germanie; suite et fin en févr.). — G. GLOTZ. Le prix des denrées à Délos (d'après le recueil des inscriptions publ. par F. Dürrbach). — H. CORDIER. L'Islam en Chine (1^{er} art.).

13. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1912, 30 nov. — *Laferrière*. Étude sur Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, 1581-1643 (diatribe virulente et sans critique; A. Gazier montre « ce que pourrait donner une étude sérieuse et honnête de la vie et des ouvrages de Duvergier de Hauranne »). — *Mims*. Colbert's West India policy (bon; rabaisse beaucoup Colbert, qui fut, en somme, « un bon commis, appliqué et têtù »). — *Depitre*. La toile peinte en France au XVIII^e s. Industrie, commerce, prohibitions (bon). — *Faguet*. Rousseau penseur (remarquable). — *Delafarge*. La vie et l'œuvre de Palissot, 1730-1814 (bon). — *Id.* L'affaire de l'abbé Morellet en 1790 (bonne étude critique sur un épisode de la polémique engagée autour de la comédie des *Philosophes*). = 7 déc. *Struck*. Mistra, eine mittelalterliche Ruinenstadt (bonne histoire de cette ville que fonda Villehardouin et qui fut détruite par les Turcs). — *Drouet*. L'abbé de Saint-Pierre. Annales politiques de l'abbé de Saint-Pierre, 1658-1740 (nouv. édit.; deux ouvrages intéressants). — *Imelmann*. Johannes Bramis' Historia regis Waldei (ce Waldeus est le même que Waltheof, héros

légendaire de la conquête normande; copieux chapitre sur les sources utilisées par J. Bramis). = 14 déc. *G. von Thäter*. Meine Feldzugserinnerungen, 1870-71 (intéressant). = 21 déc. *J. Brunhes*. La géographie humaine (2^e édit.; moins de pages et plus d'illustrations). — *E. Lefasseur*. Histoire du commerce extérieur de la France (2^e part. : depuis 1789 à nos jours; utilise de très nombreux matériaux distribués d'après un plan excellent). = 28 déc. *E. Cavaignac*. Histoire de l'antiquité; t. II : Athènes, 480-330 (ouvrage de réelle valeur, mais gâté par plusieurs défauts : l'auteur est, de parti pris, hostile à la démocratie athénienne et par conséquent il n'en veut voir que les défauts; il est pour Sparte contre Athènes, qu'il traite avec aussi peu d'impartialité que la France contemporaine. D'autre part, les chiffres qu'il donne comme définitifs ou vraisemblables dans les questions de finances et de population sont contestables. Importantes observations présentées par G. Glotz). — *A. Coulon*. Inventaire des sceaux de la Bourgogne (excellent). — *Augé Laribé*. L'évolution de la France agricole (livre solide, plein de faits bien classés et bien compris). — *J. Hayem*. Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France (2^e série; recueil de mémoires très intéressants de valeur). = 1913, 4 janv. *Stein*. Ruins of desert Cathay (ouvrage du plus riche intérêt). — *Grenier*. Bologne villanovienne et étrusque (excellent ouvrage, qui touche aux origines mêmes de l'Italie). — *Wentz*. The fairy-faith in Celtic countries (bonne étude sur les fées en pays celtique). — *Brabant*. Das heilige römische Reich deutscher Nation im Kampf mit Friedrich dem Grossen (t. II; exposé très précis et détaillé de la part que les membres de l'Empire ont prise à la guerre de Sept ans contre le roi de Prusse). — *Lüttge*. Die Trennung von Staat und Kirche in Frankreich und der französische Protestantismus (estimable). = 11 janv. *Arvanitopoulos*. Inscriptions inédites de Thessalie. — *A. Holder*. Alt-celtischer Sprachschatz (importantes additions concernant les noms de la Bretagne et des Bretons). — *Thurneysen*. Zu irischen Handschriften und Literaturdenkmälern (très important). — *Gærris*. De denkbelden over oorlog en de bemødingen voor Vrede in de elfte eeuw (bonne étude sur la paix et la trêve de Dieu en France et sur les efforts faits pour transporter ces organisations de la paix sociale dans les pays voisins). — *Zeck*. Der Publizist Pierre Dubois (bon). = 18 janv. *Mookerji*. Indian shipping. A history of the seaborne trade and maritime activity of the Indians from the earliest times (« pot pourri de notes prises sans méthode, sans contrôle, sans critique, souvent extraites d'ouvrages surannés ou insuffisants »). = 25 janv. *Remppis*. Die Vorstellungen von Deutschland im altfranzösischen Heldenepos und Roman und ihre Quellen (consciencieux). — *A. Houtin*. Histoire du modernisme catholique (chronique très vivante où l'auteur décrit les diverses tentatives qui ont été faites en ces dernières années pour adapter la tradition catholique à la science moderne). = 1^{er} fevr. *A. Travers*.

Armoricains et Bretons (prétend démontrer contre J. Loth que nos Bretons actuels descendent des anciens Armoricains et non des émigrés celtes venus de Grande-Bretagne aux ^{v^e} et ^{vi^e} s.). — *Burrage*. The early english dissenters in the light of recent research, 1550-1641 (mal composé, mais plein d'utiles renseignements). — *Jorga*. Geschichte des Osmanischen Reiches (t. V; fin de cet ouvrage remarquable).

14. — Annales de géographie. 1912, 15 mai. — Douglas W. JOHNSON. Fixité de la côte atlantique de l'Amérique du Nord. — Yves LEMAREC. Le port de Caen et les mines de fer de Basse-Normandie (grand développement de ce port). — E. POTET. L'émigration vendéenne dans le bassin aquitain (considérable; résultats excellents dans les Charentes, contestables dans le sud-ouest aquitain). = 15 juill. L. GALLOIS. Quelques études de villes : Vienne, Grenoble, Dijon (l'auteur passe en revue les études géographiques récentes consacrées à ces trois villes par A. Penck et H. Hassinger, par Raoul Blanchard, par H. Hauser. Il en dégage les résultats et signale l'avantage qu'il y aurait à multiplier des monographies analogues). — W.-M. DAVIS. La vallée de l'Armançon. — Ph. ARBOS. La vie pastorale en Tarantaise (les établissements humains se sont adaptés dans leur forme et leur plan aux nécessités de l'exploitation agricole, de l'économie pastorale; persistance de la vie pastorale). = 15 nov. P. LAFITTE. L'évolution économique de la Lorraine (condition économique de la Lorraine au moment de la guerre franco-allemande; transformations qui suivirent cette guerre; immigration des annexés. Découverte et mise en valeur du bassin de Briey).

15. — Nouvelle Revue historique de droit. 1912, sept.-oct. — P.-F. GIRARD. L'enseignement du droit romain en 1912 (discours prononcé devant la Société des professeurs de droit à Londres; note la nécessité de donner une édition critique du Digeste, en un mot de refaire l'édition de Mommsen). — E. CHÉNON. Recherches historiques sur quelques rites nuptiaux (étude certains rites en usage dans la liturgie catholique : 1^o la remise d'une bague à la fiancée et l'échange d'un baiser; 2^o la remise de l'auneau nuptial et de la pièce de mariage; 3^o l'extension d'un voile ou poêle sur la tête des mariés, etc.).

16. — Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence. 1911, nov.-déc. — J. CAUVIÈRE. Le lien conjugal et le divorce. Législation du Bas-Empire. Mœurs chrétiennes (suite en 1912, mars-septembre). = 1912, juill.-août. P. LABORDERIE-BOULOU. La tradition et l'esprit novateur dans l'œuvre de Dumoulin (traditionaliste, Dumoulin professe un grand respect pour les principes fondamentaux de la féodalité; mais, en même temps, il travaille à l'instauration d'un droit national, à l'unité de législation, qui était si étrangère à l'essence de la féodalité). = Sept. THESOR. La Bretagne romaine (à propos du livre de Fr. Sagot).

17. — Revue archéologique. 1912, sept.-oct. — M. E. GUIMET. Les Isiaques de la Gaule (à propos de statuettes d'Osiris découvertes dans la région avignonnaise, l'auteur insiste pour que les archéologues français signalent toutes les trouvailles qui peuvent se rapporter au culte d'Isis, beaucoup plus répandu dans le midi de la France et la vallée du Rhône qu'on ne le croit généralement). — Em. ESPÉRAN-DIEU. La colonne d'Yzeures (lettre de M. Cumont). — Ad. REINACH. Le pilier d'Antremont (serait d'environ l'année 125 de notre ère). — G. DE JERPHANION. La date des peintures de Togale Kilissé en Cappadoce (début du règne de Nicéphore Phocas). — G. SEURRE. Archéologie thrace (documents inédits ou peu connus : inscriptions funéraires, stèles; suite et à suivre). = C.-rendus : *Franz Stolle*. Das Lager und Heer der Römer. — *Jean Lesquier*. Les institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides (livre excellent d'un historien philologue).

18. — Revue des sciences politiques. 1912, sept.-oct. — A. MARVAUD. Le problème régionaliste en Espagne. — J. BARTH. Le nationalisme alsacien-lorrain. — M. DE PRÉAUDEAU. La ligue de la paix et de la liberté. I : Le premier congrès (Genève, 1867; suite en nov.-déc. : le Congrès de Berne en 1868). = Nov.-déc. DELAUAUD. Un projet d'établissement commercial français à Arkhangel, 1664-1672 (d'après les mss. des Affaires étrangères). — M. SOKOLNICKI. Les Polonais et la révolution projetée de 1833 (action exercée par les Polonais réfugiés en France; les membres du Comité polonais travaillèrent en effet à un rapprochement avec la jeune Italie conduite par Mazzini, avec les Allemands révolutionnaires de Strasbourg et de Francfort. La doctrine socialiste universelle, l'Internationale sont sorties de là).

19. — Le Correspondant. 1912, 10 déc. — STROWSKI. M^{me} Du Defand et Horace Walpole (d'après l'édition récente de leur correspondance par M^e P. Toyubee). — L. PINGAUD. L'empereur Paul I^{er} de Russie (d'après les ouvrages de M. Waliszewski). = 25 déc. M. ANDRÉ. Quelques figures de Wittelsbachs : Maximilien-Joseph, Louis I^{er}, Maximilien II, Louis II (à propos de la mort du prince régent). — A. CHÉRADAME. Du conflit balkanique à la crise européenne. — DESJOYEAUX. L'évêché de Bethléem-lez-Clamecy (l'église de l'hôpital de Pantenor, faubourg de Clamecy, devint au XIII^e s. un fief de l'évêque de Bethléem; en 1356, le pape transporta dans cette église le siège épiscopal; le premier évêque de Bethléem qui fixa sa résidence à Clamecy fut Guillaume de Vallan, mort en 1400; différends de l'évêque André de Sauzea avec celui d'Auxerre au XVI^e s.). = 1913, 10 janv. E. DETHOIT. La pensée sociale de Frédéric Ozauam; à propos de son prochain centenaire. — L. DE LANZAC DE LABORIE. Une famille française à travers les âges (celle des Vogüé). — R. P. LAGRANGE. Les fouilles de Suse, d'après les travaux de la délégation en Perse (grande

importance de ces travaux pour l'histoire, le droit, l'art, en particulier la céramique). — A. FORTIER. Les étudiants dans l'Inde; mœurs, statistiques et avenir. = 25 janv. D. MEUNIER. Les trois dernières années du marquis de Mirabeau; suivi de lettres inédites de l'« Ami des hommes », 1787-1789 (lettres où l'on retrouve l'homme tout entier, surtout celles qu'il écrit à son frère le bailli. Il y est parfois aussi question du fils exécré, ce « Monsieur », l'« Érostrate moderne », cette « chenille »; « quant à ce Monsieur, tout ce qui le tire du genre vil doit être pour nous pris en bénéfice »).

20. — La Grande Revue. 1912, 25 nov. — L. LALOY. L'histoire de la musique à la Faculté des lettres. — Ed. PETIT. Eugène Pelletan étudiant, d'après un Journal inédit, 1833-1838 (ses débuts à Paris, ses études et ses enthousiasmes; comment il devint journaliste). — M. DOUEL. Trois villes numides : Tipaza, Thubursicum, Madaure (d'après de récentes découvertes archéologiques; intéressant et pittoresque). = 25 déc. O. EFFERTZ. La question d'Alsace (fin le 10 janv.; intéressant; l'auteur est à la fois médecin et jurisconsulte; il traite la question d'Alsace au point de vue de l'ethnographie et du droit des gens. Il n'a peut-être pas fait une assez large place aux éléments impondérables qui constituent une nationalité). = 25 janv. Albert HOUTIN. Vie du Père Hyacinthe, d'après des documents inédits (ch. I : sa jeunesse jusqu'à son ordination, le 14 juin 1851).

21. — La Revue de Paris. 1912, 1^{er} déc. — Paul DE MOLÈNES. Lettres d'Orient (relatives à la guerre de Crimée. Molènes était alors lieutenant de spahis; pendant la guerre, il fut officier d'ordonnance du maréchal Canrobert. Ses lettres sont adressées à une amie de Paris, M^{me} Jaubert; intéressant; suite et fin le 15 déc.). — C. JULIAN. Les origines de Paris capitale (à propos du livre récent de M. de Pachtère; montre comment la Lutèce gauloise et romaine a déjà joué le rôle de capitale). — Ch. LOISEAU. La revanche des Balkans. = 15 déc. DELAHACHE. Mulhouse-Belfort (ce que ces deux villes sont devenues depuis l'annexion de l'Alsace, qui les sépara politiquement et économiquement; c'est Mulhouse qui « a fait » Belfort). — J.-P. LAFITTE. La paléontologie humaine. L'homme de Grimaldi. — H. MAUNOURY. Un préfet de la Manche en 1814-1815 (administration de Ch.-A. Bossi, d'après les archives départementales). — A. GAUVAIN. La ligue balkanique. = 1913, 1^{er} janv. J. RAMBAUD. Le colonel Pierre-Louis Roederer (Roederer prit part à la campagne de Russie; pris à Vilna, il fut remis en liberté en juin 1814; dès lors, il resta dans la vie privée. Publie ses notes pendant son séjour et sa captivité en Russie, 1812-1814). — G. GRAVIER. L'Albanie et ses limites (suite et fin le 15 janv.). = 15 janv. J. BÉDIER. La légende des quatre fils Aymon (suite et fin le 1^{er} févr.; Longnon et Castets se sont livrés à une recherche vaine quand ils ont prétendu retrouver dans l'histoire carolingienne les fondements réels de la légende; celle-ci ne dérive

pas de poèmes du VIII^e s., qui seraient nés des événements eux-mêmes et dont il ne subsiste d'ailleurs pas la moindre trace. La légende de Renaud n'est pas antérieure au XII^e s.; elle s'est formée dans l'Ardenne, à Stavelot; la vie de saint Agilolf, qui fut abbé de Stavelot avant d'être évêque de Cologne, contient tout ce qu'on a bien voulu appeler l'élément historique de Renaud de Montauban). — L. BATIFFOL. Un bourgeois du XVII^e s. (Michel de Marillac, d'après sa correspondance inédite, des notes biographiques dues à son confident, Lefèvre de Lezeau, les mémoires et traités inédits de Marillac, etc.; fin le 1^{er} févr.). = 1^{er} févr. Henri ROBERT. L'affaire Lafarge (plaidoyer pour M^{me} Lafarge, qui fut sans doute innocente de la mort de son mari). — F. CHALLAYE. M. de Kiderlen-Wächter et l'affaire d'Agadir.

22. — Revue des Deux Mondes. 1912, 15 déc. — Marquis DE SÉGUR. Au couchant de la monarchie (suite et fin : la chute de Necker). — Albert SOREL. Correspondance, 1870-1871 (Sorel était attaché au ministère des Affaires étrangères pendant la guerre; il fut un des agents les plus actifs de M. de Chaudordy. Ses lettres écrites à sa mère sont intéressantes; elles ne contiennent d'ailleurs rien de ce que devait taire le secret professionnel: fin le 1^{er} janv.). — Émile FAGUET. Une étude sur Le Play (par le comte Léon de Montesquiou; discute les idées de Le Play sur l'histoire de la liberté en France). = 1913, 1^{er} janv. Aug. FILOX. Histoire d'une constitution. Le *Home rule* irlandais (à propos du récent ouvrage publié par MM. Maisonnier et Lecarpentier, et d'après des souvenirs personnels). — G. GOYAU. Bismarck et l'Église. La paix (V : La première revision des lois de mai; le septennat, 1886-1887). = 15 janv. Jos. BÉDIER. L'art et le métier dans la Chanson de Roland (il est impossible d'admettre que ce poème ait été formé par une agglomération successive de poèmes plus anciens ou de cantilènes. Tout y décele un art tel qu'on doit en attribuer la composition à un unique versificateur, qui s'est trouvé être un grand poète). — Ch. BENOIST. La crise de l'État moderne. De l'apologie du travail à l'apothéose de l'ouvrier, 1750-1848. II : Jusqu'à 1868 (la grande révolution sociale du XIX^e s. est née autour de 1840). = 1^{er} févr. R. SIMON. L'Autriche et la guerre balkanique. — G. GOYAU. Bismarck et l'Église (VI : La seconde revision des lois de mai, 1887-1890).

23. — Revue politique et littéraire. 1912, 7 déc. — L. LIARD. Quelques souvenirs (souvenirs du collège de Falaise et du lycée Charlemagne, « se puero »). — Les derniers jours du premier Empire. Lettres inédites de ou à Pierre Lebrun, publ. par Paul BONNEFON (il s'agit ici non de Lebrun dit Pindare, mais d'un autre Lebrun, poète aussi et dramaturge, le futur auteur de *Marie Stuart* et du *Cid d'Andalousie*. Ces lettres, qui se croisent pendant que les Alliés entrent à Paris, nous renvoient un vivant reflet des années 1813-1814); suite le 14 déc. du 4 mars 1814 au 1^{er} avril; fin le 21 déc. (rentrée de

Louis XVIII et retour de l'Empereur. Pendant tout ce temps, Lebrun est très affairé par sa prochaine représentation de son *Ulysse*. = 14 déc. JOS. REINACH. La France et l'Allemagne devant l'Histoire : Napoléon (« tout ce qu'il a été, il l'a voulu; tout ce qui l'a perdu, il l'a voulu. La révolte de l'Europe, qui était la révolte même de la nature, il l'a suscitée. La perte du Rhin est, autant que ses victoires, son ouvrage »); suite le 21 déc. (situation de l'Alsace à la fin de l'Empire; à cette époque, nulle autre province n'est mieux rattachée à la France et à la Révolution); à suivre. = 21 déc. STÉPHANE GSELL. L'histoire de l'Afrique du Nord (leçon d'ouverture du cours de l'histoire de l'Afrique du Nord, c'est-à-dire de la Berbérie ou de l'Afrique mineure, au Collège de France. Géographie du pays; son histoire depuis l'antiquité; fin le 28 déc.). = 28 déc. L. DE LAUNAY. Légendes et traditions de la Bulgarie. — L. MAURY. Siméon-Prosper Hardy (analyse du curieux Journal de ce libraire parisien dont le t. I, 1764-1789, vient de paraître). = 1913, 4 janv. PRINCESSE MATHILDE. Lettres et billets inédits, publ. par Paul BONNEFON (adressés au poète Pierre Lebrun, académicien, dont Napoléon I^{er} avait encouragé les débuts et dont Napoléon III fit un sénateur. C'est en 1846 que la princesse Mathilde « apparut » pour la première fois au poète; leur correspondance dura jusqu'après la chute de l'Empire; suite le 11 janv.; fin le 18 janv.). — M. CROISSET. Les dieux d'Homère. Valeur et nature des témoignages homériques en matière de religion (suite et fin le 11 janv.). = 18 janv. C. JULLIAN. L'ancienneté de l'idée de nation (suite et fin le 25 janv.; proteste contre l'abus de l'idée de race, qui fausse l'histoire, en donnant à croire qu'il a pu se trouver un groupe ethnique pur de tout mélange étranger. Au contraire, la plus lointaine histoire nous montre des nations qui se forment par l'apport de sangs divers et sous l'empire de croyances et d'habitudes communes. En ce qui regarde le monde européen, la nation-mère est celle que les Anciens ont désignée par le nom de Ligures; son individualité se manifeste dans sa langue, langue « italo-celtique » d'où sont sortis les dialectes apparentés du monde italique et du monde celtique: « la grande nation italo-celtique est la fille occidentale de la nation-mère des Indo-Européens »). — A. BOSSERT. Un précepteur de l'empereur Frédéric III : Frédéric Godet (fin le 25 janv.; d'après la correspondance et d'autres documents inédits de Fréd. Godet, publ. par Ph. Godet. Très intéressant. Godet avait si bien conquis l'estime du futur empereur qu'il pouvait, en 1870, même après Sedan, Strasbourg et Metz, lui écrire que « la Prusse ne devrait pas transformer une guerre de défense en guerre de conquête »; le 4 décembre, il formait encore ce vœu : « Si l'Allemagne trouvait l'occasion d'exercer un acte de générosité qui fût à la hauteur de ses victoires! »). — F. PICALET. Une des origines de la réforme luthérienne (étude sur la « Théologie germanique », œuvre composée par un prêtre francfortois, qui était chevalier de l'Ordre teutonique et appartenait au groupe mystique des Amis de Dieu.

Luther l'édita en 1518 et s'en inspira; étude plus générale sur les sources où Luther puisa ses opinions théologiques et sa foi; fin le 1^{er} févr.). = 1^{er} févr. EMERSON. Paris et la Révolution de 1848 (fragments de son Journal inédit, 1845-1848). — M. MARION. Faits économiques et sociaux (leçon d'ouverture du cours d'histoire des faits économiques au Collège de France; éloge d'E. Levasseur).

24. — Académie des inscriptions et belles-lettres. *Comptes-rendus des séances.* 1912, bulletin d'août-sept. — Ed. CUQ. Un nouveau vice-préfet du prétoire (d'après une inscription découverte en Tunisie, à Souk-el-Abiod). Elle a été gravée en 397 ou 398 et mentionne Fl. Macrobius Maximianus, « agens vices praefectorum praetorio ». Liste des vice-préfets du prétoire actuellement connus). — L. CONSTANT. Les puissances tribunicienes de Néron (dresse leur tableau chronologique). — MISPOULET. Note sur un diplôme militaire découvert en Thrace, concernant la flotte de Misène, du 9 févr. 71. — A. MERLIN. Fouilles à Althiburos ou Medeina (quelques fragments d'inscriptions latines). — DÉCHELETTE. Les fouilles du marquis de Cerralbo (en plusieurs localités de l'ancienne Ibérie). — DELATTRE. Fouilles de Damous-el-Karita (sur l'emplacement de la Carthage antique). — SCHEIL. Un poids babylonien (le plus ancien de tous les poids babyloniens connus; il est en forme d'olive et date de 2,800 ans environ). — R. WEILL. Fouilles à Tounah et à Zaouiet-el-Maietin, Moyenne-Égypte. — SEYMOUR DE RICCI. Un nouveau roi de Galatie (Bitorix ou Bitokix). — L. HEUZEY. Plinie l'Ancien et les astrologues chaldéens.

25. — Académie des sciences morales et politiques. *Séances et travaux. Compte-rendu.* 1912, n° 8, août. — A. LACASSAGNE. La signification des tatouages chez les peuples primitifs (c'est la marque de l'affiliation, un signe de reconnaissance, une amulette). = Sept.-oct. G. FAGNIEZ. La femme et la Société française dans la première moitié du XVII^e s. La femme dans la famille (fin en nov.). = Nov. WELSCHINGER. La bataille de la Moskowa. = Déc. ESMEIN. La dernière phase de la crise constitutionnelle en Angleterre, 1910-1911.

26. — Annales de Bretagne. 1912, nov. — LE LAY. Les derniers États de Bretagne. Lettres des députés et co-députés de Pontivy aux États de 1788-1789. — M. BERNARD. La municipalité de Brest de 1750 à 1790 (analyse d'un mémoire pour le diplôme d'études supérieures d'histoire). — L. MAÏTRE. Géographie physique du lac de Grandlieu et de ses affluents (ch. I). — J. CANAL. Les origines de l'intendant de Bretagne (suite : Coetlogon de Méjossaume, 1546-1648).

27. — Annales du Midi. 1912, oct. — A. THOMAS. Un émigré normand au temps de Jeanne d'Arc, maître Robert Masselin (biographie de ce personnage, d'après des pièces d'archives assez savoureuses. Une de ces pièces, app. n° 8, contient un chapitre tout nou-

veau de l'histoire de Béziers et du Bas-Languedoc pendant les premières années du gouvernement de Charles VII : c'est un exposé des plaidoiries au cour d'un procès criminel intenté au viguier de Béziers par l'évêque de cette ville). — ANGLADE. Extraits de la vie de Jules Raimond de Soliers, par J. de Haitze (Haitze est un érudit aixois de la fin du XVIII^e s.; auteur d'un livre, *les Moines empruntez*, 1697, où il détruit certaines légendes dont se parait l'histoire religieuse de la Provence. Soliers est l'auteur d'un livre sur *les Antiquitez de Marseille*, 1595). — SALVERDA DE GRAVE. A propos de Bertran d'Alamanon. = C.-rendus : Dom Fr. Gardon. Histoire de l'abbaye de La Chaize-Dieu, publ. par A. Jacotin. — Albe. Les possessions de l'abbaye d'Obazine dans le diocèse de Cahors et les familles du Quercy (bon). = 1913, janv. R. LATOUCHE. L'hôpital de Montpezat-de-Quercy pendant le XVII^e et le XVIII^e s. (d'après les archives de cet hôpital). — ALI. LEROUX. Sortilèges et charlataneries en Limousin aux XVII^e et XVIII^e s. = C.-rendu : E.-G. Hurtebize. Libros de tesoreria de la Casa de Aragon (t. I : Libros de cuentas de Pedro Boyl, 1302-1304; important).

28. — Bulletin de la Société de l'histoire de Paris. 1912, 2^e et 3^e livr. — BLANCHET. Allocution présidentielle (retrace la biographie de J.-B. Hélistant, qui fut échevin de 1660 à 1662, puis doyen des conseillers du roi en l'Hôtel-de-Ville de Paris, mort en 1669. Abondants détails sur les sources de sa fortune, gagnée dans le commerce avec l'Orient, sur sa maison de Paris et son mobilier). — Comte E. FRÉMY. L'enceinte de Paris construite par les fermiers généraux et la perception des droits d'octroi de la ville, 1784-1791 (avec deux plans). — COYECQUE. Vieilles archives notariales. Comment les classer et les inventorier. Conseils et exemples; 2^e article). = 4^e livr. L. LAMBEAU. La place royale: l'hôtel d'Aumont, de Rohan-Chabot, de Le Chanteur (Le Chanteur, conseiller au Parlement, en était propriétaire en 1789). — P. VIOLLET. La bibliothèque et les archives de la Faculté de droit de Paris.

29. — La Province du Maine. T. XX, 1912, déc. — L.-J. DENIS. La situation religieuse et le clergé fidèle à Château-du-Loir et au Grand-Lucé, de 1798 à 1805, d'après la correspondance de M^{me} Mesnard de Seillac (suite en janv. 1910). — G. BUSSON. Notes sur les noms de lieu contenus dans les *Gesta Aldrici* (suite en janv. 1913). = 1913, janv. G. BUSSON. Saint Aldric, évêque du Mans, 832-857 (sa biographie).

30. — Recueil de la Commission des arts de la Charente-Inférieure. T. XVIII, janv.-avr. 1910. — ATGIER. Notice historique sur l'ancien Hôtel-Dieu de Saint-Martin-de-Ré (depuis son origine, au XII^e s., jusqu'à nos jours; continué en juill.-oct.). — VIGEN. La tour de Montguyon et son inscription.

31. — Revue bourguignonne. T. XXI, 1911, n^o 2. — REBOUSSET.

La coutellerie de Langres (introduction historique). — BERTUCAT. La juridiction municipale de Dijon. Son étendue (de 1187 à la Révolution).

32. — Revue de Bourgogne, 1912, n° 4. — P. GAFFAREL. Saint Hugues et la basilique de Cluny (bon article de vulgarisation, où l'auteur essaye de reconstituer la biographie du grand abbé; étudie son administration et son influence artistique).

33. — Revue de Bretagne, 1912, sept. — ROUXEL. A travers la Bretagne (suite; communautés religieuses de Dinan; les gros décimateurs de jadis et la réparation des églises; portionnaires et gros décimateurs; suite en oct.). — UZUREAU. La paroisse de Saint-Crespin, 1683. — J. DE LA PASSARDIÈRE. Topologie des paroisses du Léon (suite en oct. et en nov.). — Commandant CHAPERON. Régis de Trobriand (biographie d'un Breton qui gagna ses étoiles de général sur les bords du Potomac pendant la guerre civile aux États-Unis). — NOV. UZUREAU. La paroisse de Saint-Jean-de-Montfaucon, 1683. — Commandant CHAPERON. Les Mobiles du Finistère au 22 janv. 1871.

34. — Revue de Gascogne, 1912, sept.-oct. — J. DUFFOUR. La vie rurale en Gascogne au XVIII^e s. (suite: le commerce des grains). — A. DEGERT. Règlement des Juifs de Bayonne, 1741-1753. — S. MONDON. Vieilles choses et anciens textes de la Bigorre. V: Le « justicia » de Tamarit (XVI^e s. Publie une enquête sur une aliénation frauduleuse de biens possédée en Aragon par l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem). — NOV. G. LAURENT. Armagnac et pays du Gers; étude de géographie humaine (suite: population dispersée; la « borde »; suite en déc.: les bois, la valeur des terres). — MONDON. Vieilles choses et anciens textes de la Bigorre. VII: Antiques privilèges de la maison de Gavarnie (texte gascon qui contient des dispositions du XIII^e et du XIV^e s.; traduction et commentaire). — Déc. A. DUFFOURC. Lettres inédites de Mgr Jean-François de Montillet, archevêque d'Auch, 1742-1772. — C.-rendu: *Saint-Laurens*. Monographie de la commune de Montfaucon-en-Bigorre (quelques documents). — 1913, janv. J. LESTRADE. La Gascogne, d'après Belleforest (publie le sommaire d'une lettre datée de Paris, 18 sept. 1571, dans laquelle il demande des renseignements sur son pays de Comminges). — A. DEGERT. Mandement inédit de l'archevêque d'Auch, des évêques de Lavaur et de Tarbes sur la mort de Louis XVI (daté de Montserat, le 17 févr. 1793). — L. MEDAN. Une inscription latine à Ponsau-Soubiran (« Dis Manibus Oscitaris »). — G. DAUGÉ. Une proclamation du maréchal Wellington (de Saint-Sever, 1^{er} avril 1814). — F. MARSAN. La peste de 1653 et 1654 à Cadéac. — C.-rendu: *Troyes*. Documents sur les institutions judiciaires du comté de Comminges et monographie du tribunal de Lombez.

35. — Revue de l'Agenais, 1912, mai-juin. — Ph. LAUZUN. Souvenirs du vieil Agen; la tour du Chapelet. — MARBOUTIN. Le château de Castelnoubel (fin). — MOMMÉA. Dissertation sur divers monu-

ments, coutumes, dénominations et usages anciens de l'ancienne cité des Sotiates, par le vicomte de Métivier (suite et fin). — J. AMBLARD. Un Agenais à la prise de la Bastille (lettre de M. du Prat, négociant à Agen, datée du 18 juill.). = Juill.-août. Ph. LAUZUN. Souvenirs du vieil Agen. L'église et le quartier Sainte-Foy. — ROUMAT. Le fief et les seigneurs du Faudon à Saint-Pierre-de-Nogaret. — BENABEN. Villeréal (fin; liste des paroisses et annexes de l'archiprêtré de Villeréal avant la Révolution). — P. DUBOURG. Synode tenu à Agen, sous l'épiscopat de Mgr Mascaron, du 28 au 29 mai 1686, pour le rachat des offices de receveur et de contrôleur des décimes et impositions du clergé. — GAYRAL. Petite monographie de la confrérie des Pénitents blancs de Caudecoste, 1624-1791. = C.-rendu : M^{lle} J. Hazon de Saint-Firmin: Un assassin du duc Henri de Guise : François II de Montpezat, baron de Laugnac, capitaine des Quarante-Cinq, 1566-1590 (bon). = Sept.-oct. BENABEN. Rives (notes sur la commune et la paroisse, depuis le XIV^e s., ses curés et ses prieurs). — ID. Tourliac (ancienne commanderie). — GUILHAMON. Le temple de Brulhes et ses commandeurs au XVIII^e s. — GAYRAL. Petite monographie de la confrérie des Pénitents blancs de Caudecoste, XVII^e-XVIII^e s.

36. — Revue de l'Anjou. 1912, mai-juin. — Lieutenant V. ALWROD. Guerre de 1870-1871. La bataille du Mans, 10, 11 et 12 janv. 1871 (Changé, Champagné). — G. BODINIER. Un ami angevin d'Hippolyte et de Paul Flandrin (correspondance, 1832-1839). = Juill.-août. Marquis DE BEAUCHESNE. Henri III et le château d'Angers en 1585. — Lieutenant A. ALWROD. Guerre de 1870-1871. La bataille du Mans, 10, 11 et 12 janv. 1871 (combats des Granges et du Tertre-de-Changé; suite en sept.-oct.). — L. ROYER. Mense abbatiale de Fontevault. Les fermiers du Bordelais; l'agent P. Serin, de Saumur (suite et fin : jusqu'à la mort de cet agent, déc. 1731).

37. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1912, 1^{er} oct. — Etablissement de péage de La Tremblade à Marennes (acte mutilé de 1675). — Terres et domaines du roy engagés à l'élection de Saintes (pièce non datée, postérieure à 1742). — DANGIBEAUD. Minutes de notaires, notes de lecture (suite). = 1^{er} déc. GAULTIER. Souvenirs d'un prêtre émigré en Espagne, 1791-1792). — Ch. DANGIBEAUD. Réparations à l'arc romain de Saintes en 1354 (explique un passage, obscur aux yeux de M. Thomas, d'une charte de 1354; il y est question de l'arc romain, ou arc de triomphe, faussement attribué à Germanicus). — ID. Bernard Palissy Agenais (signale un document découvert par N. Weiss et qui prouve, sans doute possible, que Palissy était « natif de Agen en Agenois »). — HEURTEL. Inventaire des séries départementales des Archives nationales relatif à la Charente-Inférieure, 1790-1830 (1^{re} partie, série F¹ B²).

38. — Revue d'histoire de Lyon. 1912, fasc. VI. — Ph. FABIA. La première campagne des fouilles de Fourvières (fouilles bien con-

duites et qui ont déjà donné de précieux résultats). — R. BOUQUET. Histoire politique de La Tour-du-Pin de 1804 à 1848, publ. par M. RIOLLET. — P. METZGER. Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon au XVIII^e s. Trois observations sur des ouvrages connus (celui d'Ardaschew sur les Intendants et celui de M. Wahl sur les premières années de la Révolution à Lyon). — A. CROZE. Les grands visiteurs des hôpitaux lyonnais. Paul I^{er}, empereur de Russie, 1782 (publie le Mémorial de la visite faite par le grand-duc Paul de Russie et sa femme le 7 mai 1782).

39. — Revue du Midi. 1912, 15 sept., n^o 9. — Prosper FALGAIROLLE. Le château et la baronnie de Vauvert (suite; du milieu du XIV^e au milieu du XVI^e s.; continue dans le n^o suivant jusqu'à 1622 et dans le n^o du 15 déc. de 1622 à 1628). — L. DUHAMEL. Un voyage princier au XVIII^e s. (voyage du comte de Provence dans le Comtat-Venaisin et à Avignon; son banquet à Cavaillon, sa réception à Avignon : 1777; continue dans le n^o suivant). — Em. GAY. La viguerie du Vigan au commencement du XVII^e s. (recherche les origines et l'étendue territoriale de la viguerie; continue dans le n^o suivant et dans le n^o du 15 déc.). = 15 nov., n^o 11. Baron DE VIGNET DE VENDEUIL. Monographie de Montpezat (histoire religieuse; suite et à suivre). — Marcel FABRE. Grappin. Épisode des massacres de sept. 1792 (d'après les ouvrages imprimés).

40. — Revue du Nord. 1912, août. — SAUTAI. Les dernières années de Lefebvre d'Orval (des documents nouveaux sont venus confirmer l'importance du rôle joué par ce conseiller au Parlement de Flandre pendant la guerre de succession d'Espagne; on sait qu'il a été le principal inspirateur de la manœuvre qui fit remporter à Villars la victoire de Denain. Il ne cessa jusqu'à sa mort, en 1743, de s'intéresser aux choses militaires; il eut avec Vauban « ce trait commun de rechercher le soulagement du peuple et d'en prendre hautement la défense, sans cesser de mériter la confiance et l'estime du cardinal Fleury »). — L. VERRIEST. Les travaux relatifs des institutions politiques, administratives et judiciaires belges (utile bibliographie, qui a été aussi publiée à part). — G. LEFEBVRE. Une lettre de Merlin de Douai (de Versailles, le 20 juin [1789], à l'abbé Évrard, à Cambrai). = Nov. MALOTET. L'industrie et le commerce des toiles fines à Valenciennes pendant l'époque contemporaine. = C.-rendu : *Lennel*. Histoire de Calais, t. II, 1346-1558 (documentation insuffisante).

41. — Revue historique et archéologique du Maine. T. LXXI, 3^e livr., 1912. — Abbé E. TOUBLET. La famille de Courtarvel (notes d'histoire féodale et généalogique; continue dans les n^{os} suivants). — Dr P. DELAUNAY. Un édile fertois : le docteur Verdier du Clos. — A. BESZARD. Le général Couin de Grandchamp. — E. DE LORIÈRE. A propos d'une fondation de chapelle à Parcé. — E. BERTHELOT. Le château de Verdelles (Sarthe; étude archéologique). — Abbé LEGROS. La

cloche de Béthon. — Marquis DE BEAUCHESNE. Vaugeois et ses seigneurs. = T. LXXII, 1^{re} livr. Vicomte DE NOAILLES. L'abandon de la Valteline en 1637 (extrait du volume sur le maréchal de Guébriant). — Capitaine DEROME. M^{me} de Villedieu inconnue. La famille des de Boesset; ses relations avec le Maine; suite dans la 2^e livr. : notes sur le siège de Gigery en 1664; fin dans la 3^e livr.). — R. DESCHAMPS LA RIVIÈRE. Les mésaventures d'un duelliste malgré lui (en 1763). = 2^e livr. L. FROGER. Jacques Bellenger, curé d'Amné, 1673-1720. — Dom HEURTEBIZE. Bénédictins manceaux décédés à l'abbaye de Saint-Denis, XVII^e-XVIII^e s. (d'après un ms. de la bibliothèque de Solesmes). — Abbé LEGROS. Les gardes nationales et les volontaires, 1792-1793 (épisodes de l'histoire de la Révolution à Arçonnay et aux environs). — TRIGER. L'histoire locale et les Bulletins paroissiaux (de l'utilité que ces Bulletins auraient pour l'histoire si l'on prenait soin d'y insérer des notes tirées par exemple des archives municipales). = 3^e livr. Marquis DE BEAUCHESNE. L'ancien collège de Sablé. — Abbé CALENDINI. Bibliographie du Maine pour 1911.

42. — Travaux de l'Académie nationale de Reims. CXXX, 1910-1911, t. II. — H. JADART. Édifices datés et pierres de fondation à Reims du XIII^e au XVIII^e s. (description et notice sur chaque maison; illustration). — A. PAROISSIEN. Un projet de vente de la cathédrale de Reims au XVIII^e s. — Pol GOSSET. Notes généalogiques tirées des registres paroissiaux des communes rurales des cantons de Reims.

ALLEMAGNE.

43. — Abhandlungen der k. Preussischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse. Berlin. Jahrg. 1910. — VON FRITZE. Les monnaies de Pergame (avec 9 pl.). — MEYER. Les « libelli » relatifs à la persécution de Dèce contre les chrétiens.

44. — Abhandlungen der philologisch-historischen Klasse der k. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften. Bd. XXIX, 1912, n^o 5. — SCHMAROW. Qui est Gherardo Starnina? (contribution à l'histoire primitive de la Renaissance italienne, avec 7 pl.).

45. — Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde u. Geschichtsforschung. Bd. XLI (le t. XL paraîtra ultérieurement), 1910, Heft 1. — METZEN. La fortification de la ville de Limbourg au moyen âge (avec treize croquis). — PAGENSTECHE. Les Antitritinaires en Nassau (traite de l'opposition à la doctrine de la Trinité dans l'Église). = Heft 2, 1911 (paru en 1912). MEILINGER. L'industrie de la laine en Nassau pendant le XVI^e s.

46. — Archiv des historischen Vereins von Unterfranken und Aschaffenburg. Bd. LII, 1910. — AMRHEIN. Geoffroi IV Schenk de Limbourg, évêque de Wurzburg, et le duc de Franconie, 1442-

1455 (3^e partie). — WECKEN. Projets pour l'organisation politique et administrative du comté de Wertheim en 1621 et 1622. — HENNER. Florian Geyer et sa bande noire pendant la guerre des Paysans. — BECHTOLD. La vie d'étudiant à Wurzburg au XVIII^e s.

47. — **Archiv für katholisches Kirchenrecht.** Bd. XCII, 1912, 2 Quartalheft. — SPEISER. L'Église et l'État dans les cantons suisses de Genève et de Bâle; réorganisation de leurs rapports). — VON DI PAULI. « Dissimulare poteris » (étude sur le sens et la nature de la dissimulation ecclésiastique).

48. — **Archiv für Kulturgeschichte.** Bd. IX, Heft 4, 1912. — GEBAUER. Influence de la France sur l'Allemagne depuis la guerre de Trente ans; études sur les sources. — BRAUN. La lutte contre l'hérésie en Allemagne par les papes jusqu'au concile du Latran, 1215.

49. — **Archiv für Religionswissenschaft.** Bd. XI, 1908, Heft 2-3. — A. VON DOMASZEWSKI. Importance politique de la religion d'Émèse (au temps d'Hadrien déjà, Émèse était la citadelle du culte solaire en Orient. À côté d'Élagabal, on y honorait encore l'Aphrodite-Uranie de la Syrie septentrionale et la divinité féminine des Arabes désignée sous le nom d'Athéna. Un clergé puissant dominait l'État; il avait créé un système théologique pour cette religion. La situation considérable de cette religion, que Septime Sévère avait appris à connaître quand il commandait la légion de la Syrie septentrionale, explique pourquoi une femme prise dans cette famille de prêtres parut lui offrir des garanties pour ses propres efforts vers de hautes destinées. L'empereur Élagabal éleva ensuite le culte d'Émèse à la dignité de religion générale pour tout l'empire. L'importance de cet état-prêtre met encore deux faits en lumière: contre l'élévation d'Élagabal à l'empire se révolta la légion III Gallica qui avait son quartier général près de la ville d'Émèse et qui était alors manifestement sous l'influence d'un contre-parti hostile au fils de Soemias; c'est également dans les mêmes milieux que prit naissance le soulèvement contre Alexandre Sévère, celui de l'anti-César Uranius, gouverneur d'Émèse en 253-254. Émèse recouvra une fois encore son importance religieuse par la victoire qu'Aurélien remporta sur Zénobie près de cette ville: Aurélien crut devoir son succès à Élagabal; il éleva alors au rang de religion d'État le culte monothéiste du Soleil, qui était l'œuvre de l'école de théologiens d'Émèse). = Bd. XII, 1909, Heft 1. A. VON DOMASZEWSKI. La voie triomphale au Champ de Mars à Rome (histoire et situation des monuments construits le long de cette voie, avec une pl.). — W. SOLTAF. Origines de la légende de Romulus (ce n'est pas une légende d'origine romaine; elle remonte à la Tyro de Sophocle, que Naevius a imitée servilement dans son drame *Minomia Remi et Romuli*. Cette « fabula praetextata » est devenue la source principale où puisèrent Dioclès et Fabius Pictor. Seule, l'histoire des jumeaux et de la louve apparut vers l'an 300 déjà sous une

influence campanienne). = Heft 2-3. O. FRANKE. Diffusion du bouddhisme de l'Inde vers le Turkestan et la Chine (depuis la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C., la porte d'entrée fut le Khotan). — Jul. BOEHMER. Jéricho (histoire de la ville jusqu'à Eusèbe). — A. VON DOMASZEWSKI. Le calendrier de Chypre (la plus ancienne forme ne fut en usage que de 20 à 2 av. J.-C., puisqu'il fut changé de manière à faire paraître Auguste comme l'unique protecteur de l'empire). — G. KARO. Contributions archéologiques fournies par la Grèce (rapport sur les fouilles des dernières années et leurs résultats quant à l'histoire religieuse). = Bd. XIII, 1910, Heft 1. E. PETERSEN. La légende de Sérapis. = Bd. XIV, 1911, Heft 1-2. P. PERDRIZET. La miraculeuse histoire de Pandare et d'Échédore, suivie de recherches sur les marques dans l'antiquité (cautérisation, tatouage, etc.). = Heft 3-4. M. P. NILSSON. La plus ancienne chronologie hellénique. Apollon et l'Orient (les Grecs connaissaient depuis longtemps l'année solaire et un mois lunaire qui n'était pas rattaché à cette année solaire. D'autre part, le nombre sept considéré comme nombre type vient de Babylone; il s'associe en Asie Mineure au culte d'Apollon et pénètre avec lui en Grèce). — R. WÜNSCH. La religion grecque et romaine, 1906-1910 (bulletin sur les publications récentes). — A. WERMINGHOFF. Sur les publications récentes concernant l'histoire de la religion et de l'Église au moyen âge et à l'époque moderne. = Bd. XV, 1912, Heft 1-2. S.-A. HORODEZKY. Deux tendances religieuses dans le judaïsme (1^o religion de la loi : rabbinisme; 2^o religion du cœur : les prophètes, Agada, Messianisme, Cabale, Chassidisme). — H. LIETZMANN. Histoire de l'Église chrétienne (bulletin sur les publications des dernières années).

50. — Beiträge zur Bayerischen Kirchengeschichte. Bd. XVI, Heft 6, 1910. — ZAHN. L'église protestante en Bavière il y a soixante-quinze ans (publie la lettre d'un jeune candidat). = Bd. XVII, Heft 4, 1911. CLAUS. Situation ecclésiastique et morale du comté d'Ettingen au temps de la Réforme; suite dans Heft 5-6; fin dans Bd. XVIII, Heft 1. = Heft 3, 1912. ROTH. Un singulier procès intenté à des anabaptistes dans la moyenne Souabe en 1530. = Heft 4. JORDAN. Lettres inédites sur la diète d'Augshourg, 1530; fin dans Heft 5.

51. — Beiträge zur Geschichte des Niederrheins. Bd. XXIV, 1912. — SCHUMACHER. Les confessions religieuses dans le duché de Berg depuis l'introduction de la Réforme jusqu'au traité de Xanten. — CUESTEN. Organisation de l'administration locale dans le pays de Clèves et de Juliers depuis le commencement de la guerre de succession jusqu'à l'abdication du margrave Ernest, 1609-1613.

52. — Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte. Bd. XXIII, 2^e Heft, 1910. — ERNST. Remarques critiques sur la colonisation de l'Allemagne orientale, surtout en Brandebourg. — HIRSCH. Rapports du Grand Électeur et de son suc-

cesseur avec la reine Christine de Suède en 1687-1689. — VON SCHROETTER. Le recrutement de l'armée prussienne sous le premier roi. — VON PFLUGK-HARTTUNG. Le général de Kleist et sa valeur comme chef d'armée en 1815. — KOSER. Le prince Henri et le lieutenant général von Møllendorf pendant la guerre de succession de Bavière (la grande autorité du prince Henri, frère de Frédéric le Grand, a été néfaste dans la campagne de 1778). — HERRMANN. Olmütz (1758). = Bd. XXIV, 1^{re} Hælfte, 1914. HINTZE. Chambre du conseil et cour suprême en Brandebourg pendant le XVI^e s. — HASS. Un projet de réformes politiques et financières du temps de Joachim II. — KRAUEL. L'attitude de la Prusse dans les questions du droit de guerre maritime de 1783 à 1799. — DNOYSEN. Frédéric le Grand; poésies diverses de 1760. = 2^e Hælfte. KRABBO. Les margraves Otton I^{er}, Otton II et Albert II de Brandebourg. — BRINKMANN. Une source nouvelle pour l'histoire de la Prusse après la paix de Tilsitt. — VON PFLUGK-HARTTUNG. Conflits entre l'Angleterre et la Prusse à l'occasion des troupes alliées en 1815. — HERRMANN. Additions à la bataille de Zorndorf.

53. — **Freiburger Diözesanarchiv**. Bd. XII, 1911. — GROEBER. Le vieux catholicisme à Constance (sa diffusion, luttes qu'il eut à soutenir).

54. — **Göttingische gelehrte Anzeigen**. 1912, nov. — A.-S. Hunt. The Oxyrhynchus Papyri, Part VIII (parmi les textes classiques nouvellement publiés, à signaler les Méliambes de Kerkidas qui vivait au II^e s. ap. J.-C., des fragments d'un poème satyrique du V^e s. av. J.-C., d'un poème épique de Pankratès en l'honneur d'Hadrien et d'Antinoüs, des scholies de l'Iliade; tous ces textes sont admirablement publiés). — *Karl Lamprecht*. Moderne Geschichtswissenschaft. Discours divers sur la méthode historique. Studium lipsiense, recueil de mélanges offerts à Lamprecht (Brandt fait quelques objections à la méthode d'histoire universelle inaugurée par le professeur de Leipzig). — *Alexander Coulin*. Befestigungshoheit und Befestigungsrecht (bon ouvrage; détermine quelles puissances avaient en Allemagne le droit d'élever des fortifications, l'Empereur, les margraves, les seigneurs territoriaux). = Déc. *R. Weill*. Les décrets royaux de l'ancien empire égyptien (les textes sont publiés de façon imparfaite; pour de pareils travaux, l'intelligence et le zèle ne suffisent pas; il faut avant tout la connaissance de la langue). — *Juan Matienzo*. Gobierno del Perú (l'auteur de ce traité remplissait les fonctions d'*oidor* au tribunal de la province de los Charcas à partir de 1560; il connaissait fort bien la situation du Pérou. Le ms. qui se trouve au British Museum a été publié par un de ses descendants, José-Nicolas Matienzo, doyen de la Faculté de philosophie de Buenos-Aires). — *Veit Valentin*. Fürst Karl Leiningen und das deutsche Einheitsproblem (le prince Charles de Linange vécut de 1804 à 1856; sa mère se remaria en 1818 avec le duc de Kent, fils de Georges III, et de ce second mariage

naquit la reine Victoria. Beaucoup de documents inédits empruntés aux archives de Windsor et aux archives des Linage à Amorbach; considérations générales satisfaisantes, mais dans le détail des négligences). — *Seymour de Ricci*. Catalogue raisonné des premières impressions de Mayence (1445-1467); *Gottfried Zeller*, Die Bamberger Pfisterdrucke und die 36 zeilige Bibel (fasc. VIII-XI des publications de la Société de Gutenberg; quelques additions au premier ouvrage; le second, en général précis, contient trop d'hypothèses). — *Miloslav Stieber*. Das österreichische Landrecht und die böhmischen Einwirkungen auf die Reformen König Ottokars in Oesterreich (l'étude parue en tchèque en 1901 a été reprise en allemand; hypothèses contestables). — Remnants of the later Syriac versions of the Bible, edited by *John Gwynn* (tout à fait remarquable). = 1913, janv. *Paul Koschaker*. Babylonisch-Assyrisches Bürgerschaftsrecht (deux comptes-rendus très élogieux, l'un de Schorr, l'autre de Patsch, avec discussions sur l'interprétation de certains termes). — *L. Schönberg*. Die Technik des Finanzhaushalts der deutschen Städte im Mittelalter (bonne étude sur les finances et la comptabilité des villes allemandes au moyen âge). — Das Briefwechsel des Aeneas Silvius Piccolomini, herausgegeben von *Rudolf Wolkan* (1^{re} livr. : lettres de 1431 à 1445; sur 321 lettres publiées, 84 étaient inédites; documents très importants pour l'histoire de l'humanisme). — *H. Gomper*. Sophistik und Rhetorik (bonnes études sur les sophistes Gorgias, Antiphon, Protagoras, etc.; mais le jugement général porté sur la sophistique est contestable). — *Raimund-Friedrich Kändl*. Geschichte der Deutschen in den Karpatenländern (t. III; les Allemands en Galicie, Hongrie, Boukovine et Roumanie de 1770 à nos jours. L'ouvrage a, pour cette période récente, un caractère politique).

55. — Hansische Geschichtsblätter. Jahrgang 1912, Heft 1. — *HERPKE*. L'abaissement de la prédominance hanséatique dans la Baltique, 1531-1544. — *HELD*. La Hanse et la France depuis le milieu du xv^e s. jusqu'à l'avènement de Charles VIII.

56. — Historisches Jahrbuch. T. XXXIII (1912), n^o 4. — *Heinrich SCHÄFER*. Notaires allemands à Rome à la fin du moyen âge (liste de 157 notaires allemands qui ont été employés à la curie de 1507 à 1519). — *Joseph STURM*. La légende des Harlungen en Bavière (cette légende, qui se rattache au groupe des légendes de Dietrich von Bern, est en général localisée en Alsace autour de Brisach; mais peut-être faut-il en chercher l'origine en Bavière, dans le voisinage de Langenpreising). — *Ewald REINHART*. L'Université d'Altdorf (Altdorf appartenait depuis 1501 à la ville libre de Nuremberg; on y construisit un Gymnase en 1571; on ajouta au Gymnase une Académie en 1580 et l'Académie devint elle-même en 1622 une Université qui subsista jusqu'en 1808). = C.-rendus : *Historische Aufsätze Karl Zeumer* dargebracht; *J. Haller*. Der Sturz Heinrichs des Löwen (admet

avec raison la rencontre de Barberousse et de Henri le Lion à Chiavenna; mais les conclusions sur le procès du duc de Saxe ne paraissent pas fondées). — Catalogue et analyse sommaire des ouvrages historiques parus en 1912.

57. — Historische Zeitschrift. 3^e sér., t. XIV, n^o 1. — Félix RACHFAHL. L'administration des Pays-Bas aux xv^e et xvi^e s. et son influence sur les réformes administratives de Maximilien I^{er} en Autriche et en Allemagne (combat la thèse récemment soutenue par Andreas Wolther dans son livre, *Die burgundischen Zentralbehörden unter Maximilian I und Karl V.*, et montre que l'administration de Maximilien apparaît en Tyrol et en Autriche comme nouvelle; les principes sont empruntés à l'administration des Pays-Bas). — Otto SCHIFF. Thomas Münzer et la révolte des paysans sur le Rhin supérieur (les prédications de Münzer n'ont laissé aucune impression profonde dans la vallée supérieure du Rhin; il n'est pas responsable de la guerre des paysans; cette responsabilité remonte aux prédicants de Zurich). — Hermann DREYHANS. Niebuhr et la fuite des fonctionnaires prussiens, 1806-1807 (Niebuhr avait pris du service à la cour de Prusse le 5 octobre 1806; quelques jours après, la Prusse sombra à Iéna et à Auerstädt. Niebuhr se réfugia à Memel et à Riga, mais continua de rester à la disposition du roi Frédéric-Guillaume III). — C.-rendus : *Erich Marks*. Männer und Zeiten. Aufsätze und Reden zur neueren Geschichte (remarquables dissertations et discours académiques composés dans les vingt-cinq dernières années). — *Ulrich Stutz*. Der Erzbischof von Mainz und die deutsche Königswahl (bon; quelques objections sur des détails). — *Walter Leuel*. Venezianisch-Istrie Studien (études remarquables, surtout sur le patriarcat d'Aquilée). — *Ferdinand Fehling*. Frankreich und Brandenburg in den Jahren 1679-1684 (compte-rendu très en retard d'un ouvrage publié en 1906; depuis ont paru en France les ouvrages de Pagès et de Waddington sur le Grand Électeur). — *Gustav Mayer*. Johann Baptist v. Schweitzer und die Sozialdemokratie (tout à fait important pour le mouvement social de 1859 à 1875).

58. — Jahrbuch des Vereins für Mecklenburgische Geschichte und Altertumskunde. Jahrg. LXXVI, 1911. — MEYER. Histoire des comtes de Ratzebourg et de Dannenberg. — JESSE. Le Mecklenbourg et le traité de Prague en 1635.

59. — Mitteilungen der Vereinigung für Gothaische Geschichte und Altertumforschung. Jahrg. 1911. — LERP. Extraits de lettres inédites d'Ernest II, duc de Saxe-Gotha-Altenburg (2^e partie; d'un intérêt surtout philosophique).

60. — Neues Archiv für Sächsische Geschichte und Altertumskunde. Bd. XXXII, 1911. — Le prince JEAN-GEORGES, duc de Saxe. La famille royale du 22 août 1813 au 24 oct. 1815. — VETTER. Lutherana 4^e art. Luther et Schenck rappelés de Freiberg en 1538). —

ERMISCH. Le roi de Saxe Jean; ses rapports avec le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV et l'empereur Guillaume I^{er}.

61. — Sitzungsberichte der k. Bayerischen Akademie der Wissenschaften. Philos.-philolog.- und historische Klasse. 1911. Abh. 13. — F. VOLLMER. Autre interprétation d'une stèle romaine (II; complément à l'art. de 1910 sur l'histoire du culte des trois « saints misérables » d'Etting. Une pierre tombale romaine a été considérée comme la pierre tombale d'un des saints et a permis de donner à celui-ci le nom d'Herennius). = Abh. 14. H. SIMONSFELD. Diplômes de Frédéric Barberousse en Italie (suite; rapports sur les résultats de son sixième voyage dans l'Italie du Nord; en appendice sont publiés quelques diplômes inédits). = 1912. Abh. 2. FR.-L. BAUMANN. Les chartes de Benediktbeuren antérieures à l'an 1270 (monastère fondé au VIII^e s. 1^o « Carta » de 808, qui nous est parvenue seulement en copie; celle de 955 est un faux; 2^o « Notitia » et charte de tradition; 3^o chirographe et charte scellée provenant de la « Notitia »; 6 pl.). = Abh. 4. HANS PRUTZ. Préparatifs de Pie II pour la guerre contre les Turcs et la « Societas Jesu » du flamand Gerhard des Champs, 1459-1466 (1^o l'ordre militaire de l'hôpital de la sainte Vierge de Bethléem fondé en 1459; 2^o la « Societas Jesu » fut une association militaire contre les Turcs; 3^o Gerhard des Champs est le même que Gerhard de Flandre, l'imprimeur de Trévise).

62. — Sitzungsberichte der k. Preussischen Akademie der Wissenschaften. 1912, n^o 29. — WILAMOWITZ-MÖELLENDOERFF. Fragments nouveaux de Callimaque (entre autres, fragment d'un poème composé en juillet 270, sous l'impression toute fraîche encore de la mort d'Arsinoé; nous y apprenons qu'une autre sœur de Philadelphie, Philotera, mourut avant Arsinoé; elle apparaît ici en déesse dans la suite de Déméter). = N^o 37. Ad. HARNACK. Détermination chronologique du « jour de Damas » (pour déterminer cette date, nous disposons des éléments suivants : L. Junius Gallio a commencé son proconsulat d'Achaïe dans l'été de 51; d'après Orose, les Juifs furent chassés de Rome en la 9^e année de Claude, soit en 49, et c'est peu après cet événement que Paul vint à Corinthe. Cela concorde parfaitement avec le fait, triplement attesté, que Paul s'est converti dix-huit mois après la mort de Jésus, donc dans l'automne de 31, ou de 30, si l'on place le crucifiement de Jésus à la pâque de 29). — W. SCHULZE. La mort de Cambyse (d'après l'inscription lapidaire de Behistoun, on a faussement conclu que Cambyse s'était tué; mais le passage dit expressément qu'il mourut de mort naturelle, ce qui n'exclut pas la possibilité d'une blessure qu'il se serait faite lui-même par hasard et qui, selon Hérodote, finit, après une longue maladie, par la mort de Cambyse). = N^o 38. J. BIDEZ. La tradition manuscrite du lexique de Suidas. = N^o 45. H. MOUF. Origine de la langue littéraire provençale (nous ignorons à quel dialecte fut empruntée la langue des troubadours; on

dit généralement que c'est le limousin, mais en s'appuyant sur un passage des « razos de trobar » mal compris. Il faudrait plutôt chercher cette origine dans la vieille Gaule narbonnaise). = N° 47. Ed. MEYER. Recherches sur la plus ancienne histoire de Babylonie et sur les fortifications élevées par Nebucadnezar.

63. — Staats- und Sozialwissenschaftliche Forschungen. Heft 152, 1910. — HOFFMANN. Le commerce de l'argent fait par les Juifs allemands pendant le moyen âge (étude d'histoire économique). = Heft 156, 1911. BRAUNS. La politique industrielle de la Hesse électorale au XVII^e et au XVIII^e s.

64. — Zeitschrift für Kirchengeschichte. T. XXXIII, 1912, n° 4. — PRAETORIUS. Les deux lettres de saint Clément et leur valeur pour l'histoire ancienne de l'Église (2^e art.; les lettres nous montrent la manière dont le culte était célébré et confirment les renseignements de Justin; elles nous fournissent le premier exemple d'une prédication aux fidèles). — HELSSIG. La question de Théophile (signale un nouveau manuscrit du commentaire de l'Évangile, attribué à Théophile d'Antioche; on le trouve dans le Cod. lat. 98 de la bibliothèque de l'Université de Leipzig). — K. KNOKE. Négociations pour la création d'un consistoire général protestant dans le royaume de Westphalie en 1808 (on espérait par la création de cet organe central, dominant les consistoires particuliers de Stendal, Heiligenstadt, Halberstadt, Cassel, Magdebourg, Marbourg, Wolfenbüttel et Rinteln, donner au nouveau royaume une unité plus grande; le consistoire devait avoir une section luthérienne, une autre réformée; le projet n'aboutit pas. Les textes en français ne sont pas publiés d'une façon correcte).

AUTRICHE.

65. — Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung. T. XXXIII, 1912, n° 4. — Hermann WÖPFNER. Études sur l'histoire de l'ancienne communauté des Marches (1^{er} art.; fait d'abord l'histoire des diverses théories qui ont été émises sur la Marche et oppose les doctrines de von Maurer et de Giercke à celles de Denman Ross et de Fustel de Coulanges; montre comment les idées de Fustel ont été peu à peu admises en Allemagne. Pourtant commence la réfutation de ces idées; il n'y avait pas en Germanie de terres labourables en superflu et la population était relativement dense; il faut donc supposer que la communauté a pris des dispositions communes pour la culture des terres et qu'un règlement fut fait pour la pâture des forêts. D'accord; mais un règlement commun prouve-t-il bien l'existence d'une propriété commune?). — Ernst MAYER. Sur l'exil en général et sur le titre 58 de la loi salique (*de chrenecruda*) en particulier (d'après le droit anglo-normand, l'homme qui avait mérité pour un méfait la mort et avait fui en une église

pouvait gagner le port le plus proche. « *discinctus et discalceatus, capite discoperto, in pura tunica, tanquam in patibulo suspendendus, accepta cruce in manibus* »; d'après la loi salique, le meurtrier qui ne pouvait payer la composition prenait aux quatre coins de sa maison une poignée de terre, jetait cette poignée sur son plus proche parent: puis « *in camisia, discalcus, palo in manu, sepe salire debet* ». Essaie de montrer une analogie entre ces textes. Je pense surtout que, par ces symboles, le coupable montre de part et d'autre qu'il ne possède plus rien et qu'il a renoncé à ses biens. — Johannes MÜLLER. La politique des villes d'empire dans les derniers temps de l'Union (2^e art.; depuis l'élection de Ferdinand II, le 28 août 1619, jusqu'à la dissolution de l'Union en 1621, après la bataille de la Montagne-Blanche). — Johannes HALLER. L'entrevue de Chiavenna, 1176 (contre Hampe, montre que Frédéric Barberousse s'est réellement humilié devant Henri le Lion). — Ludwig STEINBRENNER. A propos du nom et de l'histoire du col du Brenner (le nom viendrait d'une famille Brenner et d'une ferme qu'elle habitait, le *Prennerhof*; le nom se serait ensuite étendu à tout le col; nous paraît contestable). = C.-ren- dus : *Jireček*. Geschichte der Serben (t. I; jusqu'en 1371, où com- mence la lutte des Serbes contre les Turcs. Excellent). — *Dungern*. Die Entstehung der Landeshoheit in Oesterreich (quelques bonnes remarques; théories souvent contestables). — *Ed. Fueter*. Geschichte der neueren Historiographie (critique de premier ordre, mais pas historien; le livre ne servira qu'aux esprits déjà mûrs; il est dangereux pour les débutants). — Analyse faite par K. GOLL de toutes les dis- sertations historiques parues avec les programmes des écoles secon- daires d'Autriche en 1911.

66. — Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Deutschen in Böhmen. Jahrg. XLIX, n^o 2, 1910 (paru en 1911). — SIEGL. Wallenstein à l'École supérieure d'Altdorf. — BEER. Fondation de l'évêché de Prague. — KLIMESCH. Les noms de lieu de la Bohême méridionale et sud-occidentale (dans la région de Budweiss; fin. Les noms avec leurs dérivés sont classés dans l'ordre alphabétique). = N^o 3, 1911. ZYCHA. Prague (contribution à l'histoire juridique de la Bohême au début de la période de colonisation).

67. — Wiener Studien. Jahrg. XXIX, 1907, Heft 1. — Ad. WIL- HELM. Inscriptions de Priène (corrections et compléments). = Heft 2. A. LEDL. Le droit de cité à Athènes et les femmes (une analyse cri- tique des plaidoyers que nous possédons sur des questions de droit civil permet à l'auteur de dire si les jeunes filles et les femmes furent admises dans les phratries; 2^e art. dans Jahrg. XXX, 1908, Heft 1, sur la ἐγγύσις; 3^e art. dans Heft 2, γύσις et νόσις). — St. BRASSLOFF. Les gou- verneurs des provinces prétoriennes à l'époque impériale (parce qu'ils appartenaient à l'ancienne noblesse, les patriciens étaient exclus de l'administration des provinces prétoriennes; c'est pourquoi, dans leurs

jeunes années, leur fut ouvert l'accès au gouvernement des provinces consulaires; ainsi leurs efforts pour se pousser dans la carrière furent-ils d'accord avec les besoins de l'administration. Les deux seules exceptions se rencontrent pour la première fois au III^e s., après que, sous Alexandre Sévère, les vieux principes de droit politique et les règles du « *cursus honorum* » eurent pour la plus grande partie perdu leur force). = Jahrg. XXXI, 1909, Heft 1. T. SCHIER. L'emplacement du champ de bataille d'Issus et du Pinaros (l'identification du Pinaros avec le Pajas est impossible; la bataille a dû être livrée sur les bords du Deli-Tschai). = Heft 2. Louise NEUBAUER. Terentia (la première femme de Cicéron; biographie et portrait). = Jahrg. XXXII, 1910, Heft 1. A. LEDL. L'établissement du Conseil des Quatre-Cents à Athènes en 411 (ce Conseil ne fut pas institué régulièrement; il s'installa de lui-même et imposa son autorité par la violence). — St. BRASSLOFF. Sévirat et vigintivirat (seuls les groupes, dans l'intérieur de l'« *ordo senatorius* », qui étaient susceptibles de la « *commendatio* », peuvent être élevés à la dignité de « *sevir equitum romanorum* »; les « *triumviri capitales* » ne sont pas susceptibles de recommandation; c'est pourquoi dans les inscriptions l'on ne rencontre jamais un « *triumvir capitalis* » recevant la charge de « *sevir* »). = Heft 2. J. MESK. Remaniement par Pline le Jeune de son panégyrique de Trajan (nouvelle preuve que Pline relit son discours d'actions de grâces en un panégyrique en règle). — W.-A. BAUER. Les navarques spartiates des années 397-395 (d'après l'historien d'Oxyrrynchos : 1^o Pharax en 397-396; 2^o Pollis et Cheirikratès en 395-394). = Jahr. XXXII, 1911. A. LEDL. La loi sanguinaire de Dracon (ici déjà, pour apprécier l'importance d'un crime, on examine s'il a été commis sous l'influence de circonstances extérieures, par suite de pression ou en état de tromperie). — J. MESK. Les sources du panégyrique de Trajan.

BELGIQUE.

68. — **Analecta Bollandiana.** 1912, n^o 4. — A. PONCELET. Les biographes de sainte Amelberge (dissertation critique sur les diverses vies de cette sainte; la plus ancienne remonte au IX^e s.). — P. PEETERS. Saint Antoine le néo-martyr (texte éthiopien d'après le ms. de la Bibl. nat., fonds d'Abbadie, n^o 179, et texte arabe d'après un ms. de l'Université de Beyrouth. Il s'agit d'un saint, natif d'Alep, martyrisé à Rogga à une époque indéterminée, mais antérieure au X^e s.). — F. VAN ORTROY. Saint François d'Assise et son voyage en Orient (discute les travaux de Herman Fischer et exprime certains doutes sur l'exactitude de sa chronologie). — A. PONCELET. La translation de saint Hugues de Lincoln (complète par le texte d'un ms. de la bibliothèque capitulaire de Novare un opuscule publié jadis par les Bollandistes). = C.-rendus : *M. Guignel*. Saint Grégoire de Nazianze, orateur et épistolier (l'auteur a traité son sujet avec méthode et clarté). —

C. Pschmidt. Die Sage von der verfolgten Hinde (très complet). — *T. Scott Holmes*. The Origin and Development of the Christian Church in Gaul during the first six Centuries of the Christian Era (documentation abondante, mais beaucoup d'erreurs de détail). — *O. Bardenweher*. Geschichte der altkirchlichen Literatur. Das vierte Jahrhundert (très complet). — *F. Snopek*. Konstantinus-Cyrillus und Methodius, die Slaven Apostel (démontre le caractère douteux des conjectures relatives à l'hétérodoxie des deux saints; manque parfois de sérénité). — *A. Rosenkranz*. Beiträge zur Kenntnis der Gesta abbatum Fontanellensium (complète et précise les recherches de Lœwenfeld). — *E. Fodlech*. Die wichtigeren Stifte, Abteien und Klöster in der alten Erzdiözese Köln (reflète avec une exactitude pittoresque la vie canonique et monastique d'autrefois). — *J. Gairdner*. Lollardy and the reformation in England (série d'esquisses très remarquables).

69. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. 1912, n° 3. — *J. Wils*. Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain (indications intéressantes sur la rémunération des professeurs au xv^e s.). — *B. Lefebvre*. Mémoires des trois derniers abbés de Gembloux (beaucoup de détails utiles pour l'histoire des règnes de Marie-Thérèse et de Joseph II, ainsi que pour la période française de nos annales). = N° 4. *E. Matthieu*. Statistique scolaire du diocèse de Tournai au xvi^e s. (les documents de l'espèce sont fort rares; beaucoup de renseignements inédits). = C.-rendus : *J. de Jong*. Het Kerkverband in de Nederlandsche gereformeerde Kerken in de zestiende eeuw (nombreux détails sur les premiers organisateurs de l'Église calviniste). — *H. Bosmans*. Ferdinand Verbiest, directeur de l'observatoire de Pékin (célèbre jésuite qui exerça une influence considérable en Chine au xvii^e s.; biographie fondée sur des documents de la Propagande, du collège de Cantorbéry, etc.). — *L. Van der Essen*. Fragments des archives de la nonciature de Flandre (rend compte d'intéressantes recherches poursuivies dans la bibliothèque des princes Chigi à Rome). — *J. Greven*. Die Anfänge der Beginnen (l'institution des Béguines a pris naissance à Nivelles et non à Liège, comme le soutient G. Kurth).

70. — Annales de la Société d'émulation de Bruges. 1912, n° 3. — *A. De Poorter*. Le texte original de la règle des Templiers (étude sur le ms. 131 de la bibl. de Bruges, intimement apparenté avec le 15045 du fonds latin de la Bibl. nat. de Paris; tous deux proviennent d'abbayes de Cisterciens et reproduisent la règle décrétée au Concile de Troyes, rédigée probablement par saint Bernard). — *H. De Sàgher*. A propos du Conseil de Flandre (histoire des mesures prises par Philippe le Hardi afin d'empêcher les parlements des trois membres de Flandre de se transformer en états, et du rôle joué à cet égard par le Conseil de Flandre). = C.-rendus : *R. Hapke*. Die neuere Literatur

zur Geschichte der niederländischen Wollindustrie (indications intéressantes, mais incomplètes). — *C. Buffin*. Mémoires et documents inédits sur la Révolution belge et la campagne de Dix jours, 1830-1831 (documents de haute valeur émanant de témoins oculaires).

71. — Archives belges. 1912, n° 8. — C.-rendus : *E. Armstrong*. The Emperor Charles V (donne les derniers résultats de l'érudition contemporaine. A noter surtout les études sur la politique coloniale de l'Espagne et l'état religieux de l'Allemagne). — *R. Altamira y Crevea*. Historia de Espana y de la civilizacion española (excellente œuvre de haute vulgarisation). — *M. de Villermont*. L'infante Isabelle gouvernante des Pays-Bas (biographie faite d'après les sources; légère tendance du panégyrique). = N° 9. *Th. Bussemaker*. Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau (4^e série, t. III; 263 documents datés du 6 janvier 1756 au 12 janvier 1759, importants pour l'histoire de la guerre de Sept ans et pour l'histoire interne de la République). — *E. Vliebergh* et *R. Ulens*. L'Ardenne. La population agricole au XIX^e s. Contribution à l'étude de l'histoire économique et sociale (étudiée avec soin la condition de la propriété, celle des personnes, la culture et l'industrie). = N° 10. *J. Cuvelier*. Les dénombrements de foyers en Brabant, XIV^e-XVI^e s. (excellent recueil de démographie historique). — *J. Mac Caffrey*. History of the catholic Church in the nineteenth century, 1789-1908 (bonne synthèse, louable souci d'impartialité). = 1913, n° 1. *Veil Valentin*. Fürst Karl Leiningen und das deutsche Einheitsproblem (intéressant, parce que l'on y trouve l'appréciation de Léopold I^{er} sur les événements de 1848).

72. — Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique. 1912, n° 4. — F. CUMONT. Les manuscrits coptes de la bibliothèque Morgan (trouvés en 1910 par les fellahs du Fayoum dans les ruines d'un couvent copte; ce sont les plus anciens connus, ils sont datés de la première moitié du IX^e à la seconde moitié du X^e s.; beaucoup de récits bibliques). = N° 3. E. MARCHAL. Charles, comte de Montalembert (biographie et étude critique). = N° 4. C.-rendu : *M. de Villermont*. L'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas (intéressant; pèche peut-être par enthousiasme). = N° 5. F. CUMONT. Un ex-voto au Théos Hyspistos (Hyspistos a été longtemps inintelligible; on sait aujourd'hui que c'est le dieu d'Israël). — M. WILMOTTE. Le passé, le présent et l'avenir du théâtre national de langue française en Belgique. = N° 6. J.-P. WALTZING. De la situation juridique des biens ecclésiastiques jusqu'à l'édit de Milan (discute la thèse de J.-B. de Rossi sur les collèges funéraires chrétiens). = N° 7. G. KURTH. De l'origine liégeoise des béguines (soutient que le fondateur des béguinages est Lambert le Bègue). = C.-rendu : *G. K. Nariman*. The religion of the Iranian peoples (bon choix de textes).

73. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique. 1912, n° 4. — H. NELIS. Particularités paléographiques aux diocèses de Liège et d'Utrecht des XII^e et XIII^e s. — E. DONY. Lettres de Philippe II et de Marguerite de Parme à Philippe de Croy, troisième duc d'Aerschot (cinquante-trois lettres datées de 1558 à 1593, extraites des archives princières de Chimay. Détails intéressants et inédits sur l'histoire diplomatique et les affaires religieuses). — F. VAN ORTROY. Documents concernant Gérard Mercator (requêtes adressées par l'illustre géographe au roi d'Espagne et à l'empereur d'Allemagne au sujet de ses ouvrages).

74. — Le Musée belge. 1912, n° 1. — A. COUNSON. Paradoxe sur la décadence latine (intéressantes considérations sur l'état politique, linguistique, intellectuel et moral de la culture latine). — J. MISSON. Les fouilles d'Alésia (description). = N° 2. P. GRAINDOR. Un épisode de la vie d'Hérode Atticus (d'après une inscription de Marathon, inédite). = N° 4. A. RÖERSCH. Lipsiana (lettres adressées par Juste Lipse au P. Lessius, à Miræus et à Charles della Faille). = C.-rendus : A. Zimmermann. The Greek commonwealth (bien conçu). — Ch. Moeller. Histoire contemporaine de 1850 à 1900 (étudie la politique internationale; impartial et clair). — T. Simar. Christophe de Longueuil, humaniste († 1522; documentation précise). — H. De Jongh. L'ancienne Faculté de théologie de Louvain au premier siècle de son existence (étude approfondie de la lutte entreprise par les théologiens de Louvain contre Luther et contre Érasme). — R. Brunet. L'annexion du Congo à la Belgique et le droit international (manque d'originalité; s'inspire tantôt de Van der Velde, tantôt d'A.-J. Wauters). — B. Linning. La gravure en Belgique (bon résumé des procédés et notices biographiques bien soignées).

75. — Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain. 1912, n° 3. E. LESNE. La dime des biens ecclésiastiques aux IX^e et X^e s. (origine et évolution). = C.-rendus : H. Williams. Christianity in early Britain (ingénieux, mais pêche par la composition). — K. Haid. Die Besetzung des Bistums Brixen in der Zeit von 1250-1376 (n'intéresse pas seulement l'histoire locale, mais fournit des détails intéressants sur le mode de nomination des évêques et les revenus que la cour romaine retirait des évêchés). — E. Göller. Die päpstliche Pönitentiarie von ihrem Ursprung bis zu ihrer Umgestaltung (très soigné). — L. Lemmens. Aus ungedruckten Franziskanerbriefen des XVI^e Jahrhunderts (important à la fois pour l'histoire de l'ordre franciscain et pour celle de la Réforme). — G. Eder. Die Reformvorschläge Kaiser Ferdinands I auf dem Konzil von Trient (met en lumière le rôle spécial joué par chacun des théologiens de l'empereur). = N° 4. R.-M. MARTIN. Le péché originel d'après Gilbert de la Porée († 1154) et son école (pour cette question, il faut rattacher l'auteur des *Sententia divinitatis* non pas à l'école de Gilbert de la Porée, mais à celle de Pierre

Abélard). = C.-rendus : *Gwathin*. Early Church history to A. D. 313 (grande valeur scientifique; manque parfois d'objectivité). — *M. Huber*. Die Wanderlegende von den Siebenschläfern (histoire littéraire complète de la fameuse légende; l'origine n'est pas élucidée). — *E. Michaël*. Geschichte des deutschen Volkes vom dreizehnten Jahrhundert bis zum Ausgang des Mittelalters (t. V consacré aux beaux-arts; tableau exact et complet). — *J. Geveu*. Die Anfänge der Beginen (nie l'influence de Lambert le Bègue). — *J. Vota*. Der Untergang des Ordensstaates Preussen und die Entstehung der preussischen Königswürde (expose clairement les origines et les premiers développements de la Prusse; a le tort d'insérer trop de documents dans son texte). — *Cramer et Pijper*. Bibliotheca Reformatoria Neerlandica (t. VIII; détails intéressants sur les anabaptistes).

76. — Revue de l'Instruction publique en Belgique. 1912, nos 1-2. — *R. LEDOUX*. Les chartes de Saint-Omer de 1127 et de 1128 (révèlent le programme et les aspirations des bourgeoisies du début du XII^e s.). = Nos 3-4. *A. HANSAY*. Note critique pour servir à l'histoire de la liberté et de la propriété (discute la thèse de Van der Kindere soutenant qu'il s'est conservé en Belgique, durant le moyen âge, un grand nombre de petites propriétés libres). — *F. CUMONT*. Les grandes universités américaines (intéressants souvenirs de voyage). = C.-rendus : *De Lannoy* et *Van der Linden*. Histoire de l'expansion des peuples européens. Néerlande et Danemark (bien ordonné et richement documenté). = Nos 5-6. *F. Aruheim*. Der Hof Friedrichs des Grossen. I. Der Hof des Kronprinzen (quisé aux sources; récit très vivant).

ÉTATS-UNIS.

77. — The american historical Review. 1913, janv. — *HUNTINGTON*. Les changements de climat et l'histoire. — *T. FRANK*. Le mercantilisme et la politique étrangère de la Rome antique. — *W. T. LAPRADE*. William Pitt et les élections de Westminster (de rôle qu'il joua dans les élections de 1784 et 1788 permet de caractériser sa méthode politique). — *G. L. RIVES*. La diplomatie mexicaine à la veille de la guerre avec les États-Unis (en 1844, 1845). — *N. W. STEPHENSON*. La question de donner des armes aux esclaves (en 1865, pour renforcer l'armée de Lee, dont la situation commençait à devenir désespérée, on songea sérieusement à armer les esclaves. La législature de Virginie vota même une loi en ce sens. Lee était d'accord avec elle, mais, allant plus loin qu'elle, il eût voulu que la liberté fût donnée au negre devenu soldat. L'émancipation des noirs eût pu se faire ainsi graduellement). = Documents : Correspondance des ministres russes à Washington, 1818-1825 (1^{er} art.; important pour ce qui concerne la politique russe concernant les colonies espagnoles et les limites de l'autorité russe sur la côte du nord-ouest. Toutes ces

lettres sont en français). = C.-rendus : *Vierkandt, Wenger, Hartmann, Franke, Rathgen, Luschin von Ebengreuth et Hintze*. Allgemeine Verfassungs- und Verwaltungsgeschichte (1^e Hælfte; fait partie de la grande collection : *Die Kultur der Gegenwart*; bon travail de compilation). — *Spiller*. Papers on inter-racial problems communicated to the first universal races congress held at the University of London, July 26-29 1911 (recueil prodigieusement confus d'opinions intéressantes). — *Alvord et Bidgood*. The first explorations of the Trans-Alleghany region by the Virginians, 1650-1674 (bonne collection de textes; ils témoignent d'un grand effort, qui fut en partie stérile). — *Ch. H. Lincoln*. Correspondence of William Shirley, governor of Massachusetts and military commander in America, 1731-1760. — *Maclaughlin*. The courts, the constitution and parties; studies in constitutional history and politics (recueil de cinq articles où se trouvent clairement exposés quelques-uns des problèmes fondamentaux de la constitution américaine). — *Ch. A. Beard*. The supreme court and the constitution (expose d'une façon très complète comment, en 1787, la Convention en vint à donner au pouvoir judiciaire un droit de contrôle sur la législation). — *Dougherty*. Power of federal judiciary over legislation (contribue médiocrement à nous faire mieux comprendre le contrôle exercé par le pouvoir judiciaire sur la législation). — *Hart*. Chronos; a handbook of comparative chronology (recueil de notes chronologiques concernant l'histoire, l'art et la littérature depuis 8000 av. J.-C. jusqu'à 1700 ap.; synchronismes avec l'Inde, la Chine et le Japon).

GRANDE-BRETAGNE.

78. — *The Athenæum*. 1912, 3 nov. — Lord *Fitzmaurice*. Life of William, earl of Shelburne, afterwards first marquess of Lansdowne (bon; la biographie tourne un peu trop parfois à l'histoire générale). — *Lang*. Shakespeare, Bacon and the great Unknown (bonne dissertation; conclut qu'il n'y a aucune raison valable pour enlever à Shakespeare la paternité des œuvres qu'on lui attribue). = 7 déc. *F. de Filippi*. Karokoram and Western Himalaya, 1909. An account of the expedition of H. R. H. prince L. Amadeo of Savoy (important). = 14 déc. *Lee*. Dictionary of national biography. Suppl. (t. III : Neil-Young). — *Russell*. Maitland of Lethington, the minister of Mary Stuart (peu de nouveau; trop partial pour les protestants). — *Abram*. English life and manners in the later middle ages (bon; l'auteur a puisé à des sources nouvelles). = 28 déc. *Barratt*. The annals of Hampstead (trois gros vol. copieusement illustrés). = 1913, 4 janv. Victoria county histories of England. Bedford, vol. III; Hampshire and the isle of Wight, vol. V; Surrey, vol. IV. — *Bodley*. Cardinal Manning and other essays (essais brillants quant au fond et plus encore quant à la forme; un de ces essais, consacré au « Déclin

de l'idéalisme en France », mérite d'être lu avec attention). — *Larson*. Canute the Great, 995-1035 (excellent). — *Weigall*. Correspondence of Lord Burghersh, afterwards eleventh earl of Westmorland, 1808-1840 (intéressant pour les guerres d'Espagne, puis pour la fin du règne de Murat). — *Budge*. The Greenfield papyrus in the British Museum. — *Breasted*. Development of religion and thought in ancient Egypt (ouvrage qui fait penser). — *Sierceking*. The memoir of Sir Horace Mann (utilise quelques documents nouveaux, plus intéressants encore pour le « jeune prétendant » Charles-Édouard que pour l'ambassadeur de Georges III à Florence; beaucoup de parti pris et peu d'esprit critique). = 11 janv. *Dixon*. Hunting in the olden days (très intéressant). — *Rostron*. The christology of saint Paul (peu d'esprit critique). = 18 janv. *Calderon*. Latin America, trad. p. *B. Miall* (très intéressant). — *Thompson*. An introduction to greek and latin palæography (remarquable). = 31 janv. *Earl of Rosebery*. The Windham papers (important pour l'époque de la Révolution et de l'Empire; mais tout Windham n'est pas dans ses lettres et une biographie de lui reste à écrire). — *Stobart*. The grandeur that was Rome; a survey of roman culture and civilisation (remarquable; le point capital de l'ouvrage est une apologie d'Auguste que l'auteur considère comme le plus grand génie politique de Rome et peut-être du monde). — *A. Gardner*. The Lascarids of Nicaea (bon). — *Ch. H. Lincoln*. The correspondence of William Shirley, governor of Massachusetts and military commander in America, 1731-1760 (important). — *Encyclopædia of religion and ethics* (vol. V : Dravidians-Fichte). — *G. Meinertzhagen*. A Bremen family (deux au moins des membres de cette famille ont laissé des notes de voyage en Europe, en France, particulièrement dans la seconde moitié du XVIII^e s., qui valent la peine d'être lues). — Les anciens mystères et leurs rapports avec saint Paul (W. M. Ramsay montre l'importance des fouilles opérées sur l'emplacement de deux sanctuaires : celui d'Apollon à Claros et celui de Mén à Antioche).

79. — The english historical Review. 1913. janv. — **HAVERFIELD**. L'ancienne Rome et l'Irlande (dresse une liste des endroits où l'on a trouvé des monnaies romaines en Irlande, avec une carte). — **OWEN**. L'Angleterre et les Pays-Bas, 1405-1413. — **READ**. Walsingham et Burghley dans le Conseil privé de la reine Élisabeth (bien que Walsingham eût été introduit au Conseil privé par Burghley et qu'il eût souvent reconnu tout ce qu'il lui devait, il prit souvent aussi dans le Conseil des partis hostiles à la politique de Burghley, en matière soit de religion, soit de relations extérieures; il s'entendait mieux avec Leicester qu'avec le principal conseiller de la reine, trop conservateur à ses yeux). — **LIPSON**. Les élections aux parlements d'exclusion de 1679-1681 (beaucoup de détails très intéressants sur la procédure et sur les mœurs électorales). — **ROSE**. Burke, Windham et Pitt (2^e part.; publie d'intéressantes lettres échangées entre Pitt et Windham. Ce dernier s'efforçait d'entraîner Pitt dans une action plus

énergique contre la France et Burke ne cessait de harceler le ministre ; il mourut au moment où la politique de son rival semblait avoir mené l'Angleterre au bord de l'abîme). — BAYNES. Valens, titre impérial (le nom de Valens paraît avoir été employé au IV^e s. comme un équivalent de César ; de même le terme de Basileus). — POOLE. Notes bourguignonnes. IV : l'Union des deux royaumes de Bourgogne (discute quelques opinions de Manteyer et de Poupardin). — STEVENSON. Un prétendu fils de Harold aux Pieds de lièvre (cherche à identifier « Alboynus. Anglorum terrae...; pater eius Heroldus rex fuit Anglorum terrae », mentionné dans le Cartulaire de Conques en Rouergue. Desjardins, l'éditeur de ce Cartulaire, pense que le roi Harold, nommé dans ce passage, fut Harold II, mort en 1018 ; il est plus probable qu'il s'agit de Harold, roi de Danemark, frère cadet de Cnut. Le texte du Cartulaire est seul à lui attribuer un fils ; le nom de ce dernier, Alboynus, est une forme latine du mot Aelfwine ; celui de sa mère, Aleva, représente Aelfgifu ou Aelgeofu). — POLLARD. Le sens du mot « contenmentum » dans la Grande Charte (note plusieurs textes où ce mot est traduit par l'anglais « countenance »). — LAPSLEY. Les Communes et le statut d'York de 1322 (ce statut a-t-il reconnu solennellement et proclamé le principe d'après lequel toute loi, pour être valide, a besoin de la coopération et du consentement des Communes ? Ou faut-il admettre, avec Riess, que ce principe s'est dégagé seulement plus tard, sous les rois de la maison de Lancastre ? En fait, on a donné au mot Communes un sens beaucoup plus précis que le comporte le statut de 1322 si on le considère comme une réplique à celui de 1311). — BASKERVILLE. Une chronique de Londres de 1460 (fragment qui vient compléter un des textes publiés par R. Flenley dans ses *Six town chronicles* ; il se rapporte à l'état des affaires à Londres aussitôt avant et après la bataille de Northampton). — TEMPERLEY. Documents relatifs à la compétence du Conseil privé au XVII^e s. — BEAVEN. Canning et l'administration d'Addington en 1801 (corrige un passage de Rose : *Pitt and Napoleon*, p. 326-328). = C.-rendus : *Jastrow*. Aspects of religious belief and practice in Babylonia and Assyria (remarquable). — *Sandys*. Aristotle's constitution of Athens (nouv. éd. très améliorée ; nombreuses corrections proposées par H. J. Cunningham). — *Jones*. Companion to roman history (bon guide, bien illustré, concernant l'art, la religion, la production économique, les amusements, la guerre). — *Strachan-Davidson*. Problems of the roman criminal law (important complément et correctif au *Römisches Strafrecht* de Mommsen). — *Robinson*. Marius, Saturninus und Glaucia ; Beitrage zur Geschichte der Jahre 106-100 v. Chr. (bon). — *C. H. Turner*. Studies in early church history (recueil d'études vieilles de plus de vingt ans et qui cependant n'ont pas vieilli). — *Stierna*. Essays on questions connected with the old english poem of Beowulf, trad. du suédois avec une introd. p. R. C. Hall (remarquable). — *Poole*. The Exchequer in the twelfth century (art. à noter de Lieber-

mann sur ce beau travail. Liebermann est disposé à faire remonter l'organisation de l'Échiquier au temps même du Conquérant, avant le Domesday book, qui suppose l'existence d'une organisation financière déjà développée). — *A. Gardner*. The Lascarids of Nicaea (bonne histoire de l'empire de Nicée). — *Calendar of Inquisitions post mortem* (t. III; art. de J. H. Round). — *Zabughin*. Giulio Pomponio Leto (biographie très détaillée, d'ailleurs hors de toute proportion avec la valeur du personnage). — *Grisar*. Luther (excellent; le jugement de l'auteur est aussi pondéré que profond). — *P. Smith*. The life and letters of M. Luther (banal, c'est de l'hagiographie pure). — *Dunlop*. English apprenticeship and child labour (recherches étendues; conclusions hâtives et parfois contradictoires). — *Winstansley*. Lord Chatham and the whig opposition (intéressant). — *Channing*. A history of the United States. III : The american revolution, 1761-1789 (remarquable). — *Jenks*. Short history of english law (bon). — *Kitchin*. History of divorce (insuffisant). — English church law and divorce (contient deux bonnes études : l'une, par Sir Lewis Dibden, sur l'histoire de la *Reformatio legum ecclesiarum*; l'autre, par Sir Ch. Chadwick-Healer, sur le divorce et le remariage).

80. — The Nineteenth Century and after. 1912, déc. — **LUBREY LE BLOND**. Le mystère d'Eishausen ou le secret des Bourbons (ce n'est pas seulement le Dauphin qui a été tiré du Temple et qui, plus tard, s'est changé en Naundorff. Sa sœur, Marie-Thérèse-Charlotte de France, après sa libération, fut séquestrée par son oncle, le comte de Provence; elle finit ses jours dans une mystérieuse prison à Eishausen en 1845. A sa place fut substituée une demoiselle Lambriquet; c'est celle-ci qui fut plus tard la duchesse d'Angoulême et dauphine!). — **Robert H. MURRAY**. Cromwell à Drogheda; réponse à M. J. B. Williams (M. Williams a été injuste pour Cromwell parce qu'il ne s'est pas rendu compte de la situation de l'Irlande avant la campagne de 1649. Il a négligé le violent sentiment d'hostilité qu'ont excité en Angleterre les massacres des puritains par les Irlandais catholiques en 1641. Le vrai Cromwell est celui qu'ont peint Gardiner et M. Firth, plutôt que celui de M. Williams). — **H. GRAHAM**. Jacques, marquis de Montrose, à l'occasion de son troisième centenaire.

81. — The Scottish historical Review. 1913, janv. — **GRAHAM**. Hommes sans foi ni loi (l'expression « loose and broke men » fut souvent employée en Écosse pour désigner les gens des Highlands qui s'étaient rendus coupables de quelques méfaits, en particulier ceux qui, exclus de l'amnistie après le soulèvement de 1745, avaient été rejetés hors des lois de la société. Quelques documents). — **BROWN**. Un littérateur écossais ignoré (Florence Wilson, auteur, sous le nom latinisé Volvensus, d'un traité *De animi tranquillitate*; en France, il connut Jean Du Bellay et Sadolet; mort en 1546). — **WILSON**.

L'auteur de la chronique de Lanercost (l'auteur de cette chronique était certainement un chanoine augustin de Lanercost : pour écrire sa compilation, il a mis à profit un grand nombre de sources écrites et de traditions orales). — **MARSHALL**. Hamilton de Kincavil et l'assemblée générale de 1563 (d'après un feuillet manuscrit d'un registre perdu). — **FOSTER**. James Mill à Leadenhall street, 1819-1836 (précise la biographie de Mill à cette époque à l'aide des archives de la Compagnie des Indes orientales). — La chronique de Lanercost (fin de la traduction par Sir H. Maxwell). = *C.-rendus* : *Poole*. Catalogue of Oxford portraits (t. I; remarquable). — *Jones*. Companion to roman history (bon manuel d'archéologie romaine).

82. — Transactions of the royal historical Society. 3^e série, t. VI, 1912. — **CUNNINGHAM**. Allocution présidentielle (vues générales sur l'histoire d'Écosse, qui fournit d'abondants et intéressants types de la vie de famille et de clan et qui met bien en lumière la condition de toute société, ancienne et moderne, où la famille a constitué l'unité politique. Ce mode de société était défavorable à tout progrès économique et politique. D'autre part, le régime des fermages était tel qu'il n'y eut pas de vilains, de serfs liés au sol : les tenanciers, libres de leurs mouvements, se déplacèrent toujours facilement et, au temps des entreprises coloniales, ils fournirent des flots d'émigrants). — **FIRTH**. Le règne de Charles 1^{er} (raconté dans les ballades du temps). — **WEBSTER**. Quelques aspects de la politique étrangère de Castlereagh (1^o son « Projet de déclaration » au Congrès de Vienne; 2^o Castlereagh et Metternich en 1815-1817). — **RICHARDSON**. Le clergé paroissial aux XIII^e et XIV^e s. (sa vie et ses mœurs, d'après un grand nombre de documents, avec une copieuse liste des textes cités). — **HENDERSON**. Les chartes municipales concédées pendant la République (illustre un aspect de la politique de Cromwell. Liste des villes qui demandèrent ou reçurent des chartes pendant le Protectorat). — **SZELAGOWSKI**. La Compagnie orientale en Prusse, 1579-1585. — **JENKINSON**. Les archives des Compagnies anglaises d'Afrique (grande importance de ces archives, qui étaient jusqu'à ces dernières années presque ignorées).

ITALIE.

83. — Archivio della r. Società romana di storia patria. T. XXXV, 1912, fasc. 1-2. — **COLASANTI**. Ceprano et les derniers Hohenstaufen (description de la ville de Ceprano, sur le Liri, à la fin du XIII^e s.; expose les raisons pour lesquelles l'empereur Frédéric II fit construire la « Città nuova »; son rôle dans les guerres soutenues par Manfred. Carte du territoire de Frégelles). — **PRESTI**. La Colonna de Rofreddo (avec six documents de 1382 à 1470). — **LABRUZZI**. Sur une monnaie d'Albericus, prince et sénateur des Romains (mort en 1052). — **ZIPPEL**. Documents sur l'histoire du château Saint-

Ange (xv^e s. : publie toute une série d'inventaires). — FERRAJOLI. Le rôle de la cour de Léon X (suite : Prélats domestiques; 4^e l'archevêque de Durazzo, sacriste). — ALEANDRI. Du lieu qui est indiqué par l'abréviation « Vrbb » dans une charte du regeste de Farfa (dans une charte du 17 août 767, cette abréviation désigne Viterbe et non Orvieto). = C.-rendus : *Rodocanachi*. La première Renaissance (précieux recueil de documents).

84. — Archivio storico lombardo. T. XXXIX, fasc. 35, octobre 1912. — Fr. NOVATI. Milan avant et après la peste de 1630 (d'après de nouveaux témoignages littéraires antérieurs et postérieurs à 1630, montre que la ville, que la peste fit passer de la prospérité à la misère, se releva aussitôt : il semble doublement injuste d'attribuer, comme on le fait communément, au mauvais gouvernement du pays sa prétendue pauvreté à cette époque : publie deux poèmes sur Milan et le témoignage du comte Cnofrio Castelli). — Al. LUZIO. Isabelle d'Este et Jules II pendant les trois dernières années de son pontificat (contribution importante et documentée à l'histoire de la politique pontificale italienne en 1511 et 1512 : suite et à suivre). — Enrico FILIPPINI. Un poète de la fin du xviii^e s. (Sante Ferroni; étude de biographie critique). — Ettore VERGA. Une sentence de l'*Exgravator* milanais en 1338 (l'*Exgravator* est un magistrat d'appel qui recevait les recours contre certaines sentences de droit pénal et de droit civil entraînant des amendes : publication d'une sentence du 16 juillet 1338). — Al. GIULINI. Bianca Sanseverino Sforza, fille de Ludovic le More (recherches diligentes sur ce personnage dont on a voulu reconnaître le portrait dans le n^o 285 de la galerie de l'Ambrosienne : publie dix documents de 1489 à 1497). = C.-rendu : *G. Sforza et Gius. Gallarresi*. Carteggio di Alessandro Manzoni (de 1803 à 1821; édition excellente).

85. — Atti e memorie della r. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. 4^e série, t. II, fasc. 1-3, janv.-juin 1912. — TORRACA. Choses de Romagne dans trois églogues de Boccaccio. — PAZZI. L'organisation des services sanitaires d'urgence au moyen âge; avec des détails particuliers à Bologne. — FRATI. La mise au pillage du château de Porta Galliera en 1334 (publie une bulle de Clément VI et un inventaire très détaillé en latin des biens mobiliers du château, 1^{er} mai 1347, avec un glossaire des termes techniques du latin). — TESTI-RASPONI. Notes marginales au Liber pontificalis d'Agnello. IV : Vita s. Petronii episcopi et confessoris (documents et monuments relatifs aux martyrs bolonais; analyse détaillée et publication partielle du ms. n^o 1473 conservé à la bibliothèque de l'Université de Bologne et d'un autre ms. non catalogue contenant des vies de saints, parmi lesquels saint Pétrone; documents relatifs aux fonctions religieuses qui se célébraient à Bologne, 1299-1427).

86. — Nuovo archivio veneto. Nouv. série, n^o 47, juill.-sept.

1912. — BORTOLASO. Vicence de la mort d'Ezzelino à l'avènement des Scaliger, 1259-1311 (1^{er} art.). — BELLEMO. La vie et l'époque de Beintendi des Ravagnani, grand chancelier de la République de Venise (suite et fin : avec un appendice de documents de 1339 à 1402). — AVENA. Documents véronais sur la guerre de Chypre et la bataille de Lépante, 1570-1571. — CIPOLLA. Le voyage littéraire du cardinal Loménie de Brienne en Italie, 1789-1790 (à la recherche des éditions du xv^e s.). — CERMENATI. Un diplomate naturaliste au temps de la Renaissance : Andrea Navagero (description de la Touraine que Navagero traversa en 1528). — A. PILOT. Venise après la paix de Villafranca, en vers italiens inédits de J.-V. Foscarini. = C.-rendu : *Soranzo*. Pio II e la politica italiana nella lotta contro i Malatesti (longue analyse de cet ouvrage et de plusieurs autres du même auteur sur les Malatesta au xv^e s.).

87. — Rendiconti della reale Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche et filologiche. Serie quinta, t. XXI, fasc. 3-4. — PIZZI. Catalogue et description de 22 manuscrits persans de la bibliothèque de l'Académie des Lincei (donnés par D. Leone Caetani). — BUCCIARELLI. « Aefula » (étude sur la topographie et l'histoire de cette antique ville du Latium). — PIERI. Sur quelques éléments étrusques dans la toponomastique toscane. — BARNABEL. Notes sur les découvertes d'antiquité pendant le mois de févr. 1912. — DUHN. Les fouilles récentes de l'acropole de Cumès (découverte d'un temple). — A. SOGLIANO. Samnites et Osques (les Samnites auraient paru assez tard dans l'histoire de la civilisation). — A. MAIURI. Le don du médecin Nicomède dans un sanctuaire de Vulcaïn sur l'Esquilin. = Fasc. 5-6. COSTANZI. Les Pélasges autochtones et antérieurs aux Hellènes ; lieu d'origine de ce concept (discute l'opinion d'Ed. Meyer. Le nom de Pélasges désigna primitivement une population qui habitait un canton de la Thessalie orientale ; puis il devint *nomen gentis*, employé pour désigner un peuple barbare dont on finit par faire l'ancêtre commun des peuples gréco-italiques). — G. VACCA. Catalogue des ouvrages japonais et chinois, manuscrits et imprimés, qui sont conservés dans la bibliothèque de l'Académie des Lincei. — CASTIGLIONI. Etudes sur Xénophon (II : Deux manuscrits de l'Ambrosienne et la tradition manuscrite du Banquet). — CHIAPPPELLI. Notice nécrologique sur Félice Tocco.

88. — Rivista storica italiana. 1912, juill.-sept. — *Gustav Wolf*. Einführung in das Studium der neueren Geschichte (travail énorme, mais où il y a fort peu de chose pour l'histoire italienne). — G. Celidonio. Le diocesi di Valva e Sulmona (documents intéressants). — L. Vitali. Licata città demaniale (importante contribution à l'histoire municipale de Licata). — L. Sorrichio. Hatria-Atri livre plein d'hypothèses et d'imagination). — Vittorio Franchini. Saggio di ricerche su l'istituto del Podestà nei comuni medievali (bon). —

N. *Mengozzi*. Papa Onorio III e le sue relazioni col regno d'Inghilterra (utilise les documents anglais et siennois; monographie brève, mais complète). — *Agostino Zanelli*. La devozione di Brescia a Venezia et il principio della sua decadenza economica nel secolo XVI (important).

POLOGNE.

89. — Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. 1911, avril-mai. — *Lodinski*. La charte « Dagome judex » et la « question sarde » au XI^e s. (cette charte est la plus ancienne où il soit question de la Pologne. On la connaît seulement par Deusededit, qui doit avoir eu sous les yeux un original sur papyrus, un « tomus » du temps de Jean XV, mais qui n'en a donné que des extraits adaptés au caractère de son œuvre. C'est la question de la Sardaigne, toujours actuelle durant le pontificat de Grégoire VII, qui lui inspira l'idée d'incorporer cette charte à son recueil de canons en 1081 au plus tard). = Nov.-déc. *Stan. Szpotanski*. Les archives de Marchwaz (archives de la famille Niemojouski où se trouvent les papiers des deux frères Vincent et Bonaventure, députés de Kalisz, 1815-1830). = 1912, janv.-mars. *G. Przychocki*. De Gregorii Nazianzeni epistolarum codicibus britannicis (résultats importants). — *Th. Smolenski*. Les populations maritimes de la Méditerranée septentrionale sous Ramsès II et Menephtah (en polonais; recherches sur les noms des peuples qui prirent part à la bataille de Kadesch sous Ramsès II et à l'expédition de Libye sous Menephtah). — *W. Semkowicz*. Remarques critiques sur l'origine et la répartition de la chevalerie polonaise au moyen âge (analyse détaillée de cet important ouvrage qui est écrit en polonais). — *Id.* Études sur quelques chartes polonaises du moyen âge. = Avril-juin. *Smieszek*. Explication de quelques inscriptions cunéiformes de la Perse ancienne. — *Bienkowski*. Un nouveau fragment d'une peinture de l'époque hellénique relative aux guerres avec les Galates.

SUISSE.

90. — Bibliothèque universelle et Revue suisse. 1912, déc. — E. LEHR. La doctrine de Monroe et la doctrine de Drago, d'après des publications américaines récentes (sur l'ouvrage de Dole, qui étudie le faible et le fort de la doctrine de Monroe, et sur celui de Bustamente, qui commente la valeur juridique, au point de vue international, du principe posé en 1907 par un homme d'État argentin, Drago; d'après ce dernier, en matière de dettes à recouvrer, il faut toujours commencer par tenter de résoudre le litige au moyen d'un arbitrage). — ROSSIER. L'Europe et les nationalités. = 1913, janv. L. DE SOUDAK. L'héroïne de l'affaire du collier. Son séjour en Russie; sa mort en Crimée (la comtesse de Lamotte-Valois n'est pas morte à Londres le

23 août 1791 comme on le prétend, mais à Stary-Krym, en Crimée, en 1826; elle s'y cachait sous le nom de comtesse Gachet. Témoignages oraux et témoignages écrits; suite en février).

91. — Jahrbuch für schweizerische Geschichte. T. XXXVII, 1912. — Carl. August BÄCHTOLD. Le château et la vouerie de Laufen près de la chute du Rhin; la limite nord du comté de Kibourg et le procès au sujet du Rhin entre Schaffhouse et Zurich de 1897 (le titre indique les quatre divisions de l'étude; croit que Schaffhouse a été lésé dans le procès de 1897 et que le tribunal fédéral a mal interprété le compromis de 1555). — Kaspar HAUSER. L'hôpital de Winterthur, 1300-1530 (intéressante monographie puisée aux sources). — Kurt LESSING. L'alliance des villes de Zurich et de Berne avec le margrave de Bade en l'année 1612 (cette alliance défensive fut conclue le 29 août pour douze années; c'était un rapprochement entre les protestants du nord et du sud du Rhin; en réalité, il ne se produisit jamais un *casus fœderis*; néanmoins, l'acte a son importance dans l'histoire de Suisse; il marque une victoire de Berne sur Zurich et un changement dans la politique zwinglienne de Zurich). — Colonel Gustav SYBER-GYSI. Les derniers événements à la frontière suisse. 28 janv.-3 févr. 1871 (émouvant récit par un témoin oculaire; il a déjà paru dans la *Neue Zürcher Zeitung* des 17, 18 et 19 janv. 1871). — Eduard BÄHLER. Nicolas Zurkinden de Berne, 1506-1588 (2^e article; Zurkinden, représentant de la tolérance; ses idées religieuses, sa vie privée: publiée en appendice 23 lettres inédites du réformateur à Théodore de Bèze, d'après un manuscrit de Gotha).

CHRONIQUE.

France. — C'est avec un vif regret que nous devons annoncer la mort prématurée (20 janvier 1913) de notre collaborateur, M. DEJEAN, directeur des Archives nationales. Marie-Gabriel-Étienne Dejean était né le 11 juillet 1859 à La Bastide d'Armagnac. Après sa sortie de l'École normale supérieure, il fut professeur d'histoire à Toulouse et à Paris (1883-1893), puis député des Landes (1893-1898), enfin chef du cabinet du ministre de l'Instruction publique (1898-1902). La politique lui réservait une plus haute faveur encore en l'élevant au poste de directeur des Archives nationales (31 mars 1902). Cette nomination, qui paraissait contraire à l'esprit et à la lettre du décret de 1887 réglant la situation des fonctionnaires des Archives, fit scandale. Après avoir signalé, non sans regret, ce qu'elle avait de pénible (*Rev. hist.*, t. LXXX, p. 87), G. Monod écrivait : « Il est intelligent, bienveillant et actif. Je sais qu'il a déjà su se concilier la sympathie du personnel des Archives et je ne doute pas qu'il n'arrive à remplir très honorablement ses nouvelles fonctions. » Cette prédiction s'est pleinement réalisée : après s'être, en toute conscience, mis au courant d'un service auquel il était d'abord parfaitement étranger, M. Dejean a repris avec une activité féconde la tradition de ses prédécesseurs, en particulier de G. Servois ; il a hâté le travail de classement et d'inventaire, qui est et doit rester le principal objet de l'archiviste ; il a provoqué d'importants versements d'archives provenant des ministères. C'est ainsi que, sous sa direction, les Archives se sont enrichies de nombreux registres et pièces provenant des Colonies, de la Justice (documents historiques anciens), de l'Intérieur (service de la Presse), des Travaux publics (voir *Rev. hist.*, t. CIV, p. 334). Il a présidé au recrutement du personnel avec un constant souci d'équité ; aussi avait-il promptement réussi à désarmer les préventions qu'il avait soulevées contre lui au début de son administration. En fait, celle-ci fut vraiment féconde. Son activité était appréciée, non seulement à la direction des Archives, mais encore au Comité des travaux historiques, à la Commission des archives diplomatiques, dont il faisait partie, à l'École des chartes, dont, depuis la mort de L. Delisle, il présidait le Conseil de perfectionnement. Il sut en outre se réserver le temps d'entreprendre des travaux personnels dont ses archives mêmes lui fournirent les éléments ; c'est ainsi qu'il publia des études remarquées sur *Un préfet du Consulat : Jacques-Claude Beugnot* (1907), sur *Un prélat indépendant au XVII^e siècle : Nicolas Paril-*

lon, évêque d'Alot, 1637-1677 (1909), sur la Duchesse de Berry et le comité carliste de La Haye, 1832 (t. CX de la Rev. hist.). Aussi la nouvelle de sa mort (il avait seulement cinquante-trois ans) fut-elle accueillie par d'unanimes regrets.

— M. Jules-Joseph CHAVANON, qui vient de mourir en janvier dernier, était né à Paris le 28 janvier 1866. Il conquit son diplôme d'archiviste paléographe (1894) avec une thèse sur *Renaud II de Pons* qui a été publiée plus tard (1903). Archiviste de la Sarthe, puis du Pas-de-Calais, il prit part à la rédaction de plusieurs inventaires sommaires (Sarthe, série H : hospices de Saint-Calais et de Ballon, 1907, et série I : documents de la période révolutionnaire, 1898; — Pas-de-Calais, série H, fonds de l'abbaye de Saint-Vaast et hospices de Saint-Omer, 1902). On lui doit en outre une *Étude sur Calais avant la domination anglaise, 1180-1346* (1901); *le Pas-de-Calais de 1800 à 1810; étude sur le système administratif institué par Napoléon I^{er}* (en collaboration avec G. Saint-Yves, 1907); une édition de la *Chronique d'Adémard de Chabannes* (1897) et de la *Relation de Terre sainte, 1533-1534*, par Greffin-Affegart (1902); enfin des *Documents inédits sur l'administration des Indes orientales* (en collaboration avec G. Saint-Yves, 1903).

— M. Eugène HALPHEN, mort en janvier dernier à l'âge de quatre-vingt-douze ans, a publié le *Journal inédit du règne de Henri IV*, par Pierre de L'Estoile (1862), et de nombreuses plaquettes tirées à peu d'exemplaires, où il se donnait le luxe de publier des lettres inédites et des documents divers sur ce roi; il a de même édité par fragments une partie du *Journal inédit d'Arnaud d'Andilly*.

— M. Charles-Victor LANGLOIS, archiviste paléographe, professeur d'histoire à l'Université de Paris, a été nommé directeur des Archives nationales en remplacement de M. Dejean, décédé. *The right man in the right place*.

— Un Congrès des Sociétés d'histoire de Paris s'est réuni pour la première fois à l'Hôtel-de-Ville; il a duré quatre jours, du mercredi 12 février au samedi 15 février; il a été fort suivi et ses promoteurs, MM. Guiffrey, de l'Institut, et Henri Martin, bibliothécaire de l'Arsenal, ont lieu d'être satisfaits. Sur vingt arrondissements de Paris, onze possèdent des Sociétés historiques, et on peut, dès à présent, affirmer que, désormais, il y en aura quinze, et que les cinq qui en manquent, c'est-à-dire les X^e, XIV^e, XV^e, XIX^e et XX^e, en seront très prochainement pourvus, grâce au Congrès. Parmi les lectures faites à ce Congrès, nous signalerons les suivantes : Felix AUBERT : Biographie de Simon, de Bussy-le-Long, en Vermandois, personnage dont une rue de Paris a conservé le nom (ce premier président du Parlement était tout indiqué pour une communication à une Société historique parisienne. Nous n'avons regretté qu'une chose, c'est que l'auteur, après avoir mentionné l'incendie des

maisons du président, à Viroflay et à Vaugirard-Issy, par les partisans d'Étienne Marcel, n'ait pas parlé de la fameuse île de Bussy, que tous les vulgarisateurs placent au bout de l'île du Palais, quand elle était en face d'Issy); BLANCHET : Projets de reconstruction du Pont-Marchand; Dr CAPITAN : Histoire de la céramique commune du Vieux Paris (sujet neuf pour la plupart des spectateurs, rendu très attrayant à l'aide de photographies communiquées par M. Magne); EMARD : La maison dite « du château Frilleux », rue de Jouy; FOSSEYEUX : La maison des Cent-Filles ou de la Miséricorde (1625-1790); J. GUIFFREY : Le Palais Soubise (après avoir tiré de l'oubli le nom de l'architecte Adrien Delamair, il aborde le projet de la réunion du palais des Archives nationales à l'Imprimerie nationale, ancien hôtel de Rohan). — Projets présentés par divers membres : MM. BARROUX : Collection d'actes de l'état civil des Parisiens célèbres; Lucien LAZARD : Bibliographie des rues de Paris; E. COYECQUE : Réunion des documents conservés dans les études notariales (après avoir étudié un projet pratique avec MM. Guiffrey, Mareuse et Porlier, il déclare que les notaires ne consentiront jamais à se dessaisir de leurs dossiers; il ne les leur demande pas. Il leur propose de les déposer à la chambre des notaires ou dans un bâtiment spécial où le public puisse les consulter en leur en laissant la surveillance). — M. DE FOSSA annonce en deux mots comment l'autorité militaire comprend les souvenirs historiques : le château de Vincennes attirant trop de visiteurs, l'administration l'a fait fermer! M. de Fossa réclame, naturellement, et le Congrès s'associe à ses réclamations. — Enfin, appliquant aux monuments figurés la critique des sources écrites, M. FARGES étudie les gravures représentant l'assassinat de Lepelletier de Saint-Fargeau. Il a prouvé que toutes les illustrations étaient faites, comme on dit en argot d'atelier, *de chic*, c'est-à-dire qu'il ne fallait tenir aucun compte de ces images sans valeur documentaire; elles sont toutes fausses, à tous les points de vue. L'iconographie historique doit donc être utilisée avec les plus grandes précautions.

— Le 19 janvier dernier a été célébré, dans les salons de la Sorbonne, le jubilé de M. Ernest LAVISSE (cinquantième année de son entrée comme élève à l'École normale supérieure). Les divers orateurs ont montré la grande part prise par M. Lavissee aux réformes qui ont été réalisées ces vingt dernières années dans les trois ordres d'enseignement, particulièrement à la fondation des Universités régionales. Ils ont comparé l'état de la Sorbonne en 1880, alors que M. Lavissee y entra comme suppléant de Fustel de Coulanges, à l'état présent, où y règne une activité si intense. Ils ont fait allusion au groupement des étudiants en associations. Mais, en même temps que ce jubilé, on a voulu célébrer l'achèvement de la grande œuvre dirigée par M. Lavissee, *l'Histoire de France* jusqu'à la Révolution. M. Lavissee en a tracé le plan, a révisé le travail des collaborateurs, a écrit lui-même, — on sait de quelle façon captivante, — l'histoire de

la plus grande partie du règne de Louis XIV et la conclusion de l'œuvre. La *Revue historique*, où M. Lavis, camarade de promotion et ami de Gabriel Monod, a publié son bel article sur le *Pouvoir royal au temps de Charles V*, joint ses hommages à ceux qui lui ont été rendus par ses élèves et ses collègues.

— Créée en 1903 sur l'initiative de M. Jean Jaurès, la Commission des documents économiques de la Révolution vient d'entrer dans sa dixième année. Le moment était venu de résumer le travail effectué, de discuter les plans d'avenir et surtout de coordonner les efforts de tous les collaborateurs parisiens et provinciaux. Ce fut là le but de l'Assemblée générale qui réunit, les 3, 4 et 5 février, à la Sorbonne, les membres de la Commission centrale et les délégués d'une cinquantaine de comités départementaux. En cinq séances de travail, très remplies et très vivantes, on discuta l'organisation générale de l'enquête et le mode de publication (présidence de M. Jaurès, M. Aulard, rapporteur); la recherche et la publication des *Cahiers de 1789* (présidence de M. Ch. Benoist, M. C. Bloch, rapporteur); la recherche et la publication des documents relatifs aux *biens nationaux* (présidence de M. Fernand Faure, M. Caron, rapporteur); la recherche et la publication des documents relatifs au *commerce* et à l'*industrie* (présidence de M. Ch. Gide, M. Ch. Schmidt, rapporteur); les questions d'*agriculture*, de *subsistances*, d'*assistance* (présidence de M. Ferdinand Dreyfus, M. H. Sée, rapporteur). Le mercredi soir, après un rapport de M. Aulard sur l'ensemble des travaux de la Commission, M. Jean Jaurès fit une éloquente conférence, où il dégagait en quelque sorte la philosophie de cette œuvre collective. Les communications seront réunies en un volume dont il sera rendu compte ici; dès à présent, il est nécessaire d'insister sur l'unité de vues et l'accord de tous les efforts individuels vers un but commun qui furent comme la marque distinctive de ce Congrès. On n'en pourrait dire autant de toutes les réunions analogues. Ch. SCHMIDT.

— Un Comité présidé par M. Georges FERRAND DE LA CONTÉ vient de se former pour l'érection, dans la commune de Hauteville-le-Guichard, près de Coutances, d'un monument à Tancred de Hauteville et à ses douze fils. On sait la fortune prodigieuse faite en Italie, en Sicile et en Orient par Robert Guiscard et Roger. Les statues de plusieurs d'entre eux avaient orné les contreforts de la cathédrale de Coutances; détruites sous la Révolution, elles ont été restituées récemment. Le monument projeté rappellera plus dignement encore leurs hauts faits. Les souscriptions pourront être adressées au président, château des Mares, Saint-Sauveur-Lendelin, Manche.

— S'il est un homme qui, par le nombre, la variété, l'utilité de ses travaux, mérite qu'on lui rende un témoignage public de reconnaissance, c'est bien M. le chanoine Ulysse CHEVALIER. En 1903, lorsque fut achevé son *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, ses amis lui avaient remis un volume contenant sa bio-bibliographie;

ils saisirent avec d'autant plus d'empressement l'occasion de son élection à l'Institut pour rééditer ce volume que, dans l'intervalle, l'infatigable érudit n'avait cessé de publier de nouveaux ouvrages. Cette seconde édition, publiée par les soins de la Société d'archéologie de la Drôme (Valence, impr. Jules Céas et fils, 1912, in-4°, xlv-102 p.), est intitulée : *M. le chanoine Ulysse Chevalier, membre de l'Institut. Son œuvre scientifique; sa bio-bibliographie*. Elle contient un aperçu de l'œuvre scientifique accomplie par M. Chevalier, son « Curriculum vitae », enfin une liste méthodique de ses œuvres. Celle-ci atteint le n° 519, chiffre qui va bientôt être dépassé, puisqu'on annonce la publication prochaine du tome VI de la *Gallia christiana novissima* et que M. Chevalier commence un *Regeste dauphinois*, répertoire chronologique et analytique des documents relatifs à l'histoire du Dauphiné jusqu'en 1349, où l'on trouvera l'analyse de plus de 25,000 documents.

Ch. B.

— *École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1913 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe* (Paris, A. Picard, 1913, in-8°, 102 p.). — Ces thèses sont les suivantes : Fr. BAUDRY, la Révocation de l'édit de Nantes et le protestantisme au XVIII^e siècle en Bas-Poitou; Eug. BERGER, Étude historique et archéologique sur l'abbaye de Saint-Père de Chartres; Fr. BOUCHER, Essai sur l'organisation et l'administration des hôtels du roi, de la reine et du dauphin sous Charles VI, 1380-1422; P. DELONCLE, Étude topographique sur la censive de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, XIII^e siècle-1740; E. DERMENGHEM, Claude d'Annebault, maréchal et amiral de France sous François I^{er} et Henri II; R. GAUCHERON, Étude sur Michel Amelot et l'administration du commerce, 1699-1724; G. GIRARD, le Recrutement des troupes réglées pendant la guerre de la succession d'Espagne; A. GUIGUE, Étude sur les origines de la commune de Lyon, 1173-1320; B. DE LA CROPE DE CHANTERAC, Odet de Foix, vicomte de Lautrec, 1483-1528; E. LEVAL, le Droit privé dans les coutumes du Quercy aux XIII^e et XIV^e siècles; E. LYON, le *Costumier de Poictou* du XV^e siècle, étude du texte et essai d'édition critique; J. MACQUART DE TERLINE, Étude sur l'abbaye de Cercamp, ordre de Cîteaux, diocèse d'Amiens; Stanislas REIZLER, les Censeurs royaux et l'approbation des livres, 1623-1791; H. VALLET, la Culture classique dans Raoul de Praelles, d'après sa traduction [française], avec commentaire de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. — La soutenance, qui a eu lieu les 27-29 janvier, a permis de distinguer particulièrement les thèses de MM. Gaucheron et Girard.

— MM. Ferdinand LOT et René POUPARDIN mettront sous presse aussitôt après l'apparition, incessante, des *Études sur l'abbaye de Saint-Wandrille* par le premier de ces auteurs, une nouvelle édition des *Gesta abbatum Fontanellensium* auxquelles ils joindront la continuation du XI^e siècle.

— Notre collaborateur, M. Alfred MOREL-FATIO, se propose d'étudier un certain nombre de sources narratives de l'histoire à la fois royale et impériale de Charles-Quint. Dans un 1^{er} fascicule qui vient de paraître (*Historiographie de Charles-Quint*, fasc. 200 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études*, 1913), après une étude critique sur les principaux auteurs espagnols et italiens qui ont entrepris de raconter les faits et gestes de l'empereur, il a édité pour la première fois les *Mémoires de Charles-Quint*, texte portugais dont Kervyn de Lettenhove avait seulement donné en 1862 une traduction assez infidèle. Un 2^e fascicule sera consacré à Sandoval; en appendice viendront les *Mémoires de Sancho Cota*, secrétaire de la reine Éléonore. Un 3^e fascicule comprendra les historiens d'épisodes de ce règne et en outre une édition critique de la *Chronique scandaleuse* de don Francesillo de Zuñiga, fou de la cour de l'empereur.

— Dans une brochure intitulée *Comment organiser les études historiques à Bordeaux* (in-8°, 22 p. Extrait de la *Revue philomatique de Bordeaux et du sud-ouest*), M. Alfred LEROUX déplore qu'il n'existe point d'histoire générale de Guyenne et de Gascogne analogue à l'*Histoire du Languedoc* de dom Vaissète et dom Vic qui vient d'être réimprimée avec tant de nouveaux développements par la librairie Privat. Il faut dès à présent préparer ce travail dont l'Académie des sciences et belles-lettres de Bordeaux prendrait la direction. Il est nécessaire d'établir un répertoire critique des sources de cette histoire, de relever les ouvrages ou articles sur la région, de faire une collection de photographies de ses antiquités et de ses monuments, de créer un office d'information historique où seraient réunies les fiches dans « des boîtes-casiers à tiges de fer et à cadenas ». L'auteur exprime le vœu qu'un mécène fournisse les fonds nécessaires pour créer cet établissement.

Belgique. — Le 22 janvier 1913 est décédé à Gand M. Ferdinand VAN DER HAEGHEN, né à Gand le 11 octobre 1830, bibliothécaire en chef honoraire de l'Université de cette ville, correspondant de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique, etc.

Parmi les nombreux travaux de l'éminent bibliographe, nous citerons la *Bibliographie gantoise. Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs de Gand* (Gand, 1858-1869, 7 vol. in-8°) et la *Bibliotheca belgica, bibliographie générale des Pays-Bas* (Gand, 1881-1913), dont près de 200 livraisons ont paru. M. Van der Haeghen avait aussi publié le *Journal de Marc van Vaernewyck, Van die beroerliche tijden in die Nederlanden en voornomelijk in Ghent, 1566-1568* (Gand, 1872-1881, 5 vol. in-8°), et un *Dictionnaire des devises des hommes de lettres, imprimeurs, chambres de rhétorique, sociétés littéraires et dramatiques. Belgique et Hollande* (Bruxelles, 1876, in-8°).

Grande-Bretagne. — Nous avons signalé plus haut, n° de janvier-février, p. 239, un important rapport sur les Archives nationales

de Londres; entre autres innovations, on y suggérait la pensée d'établir un Comité permanent chargé de surveiller les publications du P. Record Office: en attendant, le Maître des rôles a nommé un « Advisory Committee » composé d'historiens aussi compétents que MM. Firth, Pollard, Poole, Vinogradoff, sans compter le deputy keeper lui-même, Sir Maxwell Lyte. Le Maître des rôles en sera le président et M. Johnson, du P. R. O., le secrétaire.

— Les syndics de la « Cambridge University press » se proposent de publier une *Histoire de l'Inde* en six volumes, sur le modèle de la *Cambridge modern history*.

— La 10^e série des *Notes and Queries*, prototype de notre *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, comprend douze volumes publiés de 1904 à 1909; un Index général vient d'en être publié (librairie Francis, Chancery Lane, Londres; prix : 10 sh. 11 d.).

Italie. — Baldassare LABANCA est mort à Rome le 28 janvier dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. On sait qu'il avait quitté l'état ecclésiastique et l'église catholique à la suite d'une crise morale qui ne l'avait pas du moins arraché au déisme. Ses goûts, ses regrets peut-être, l'amènèrent à l'étude des questions religieuses, et, parmi ses nombreux ouvrages historiques, on rappellera principalement son *Marsilio da Padova* (1882), les deux volumes *Della religione e della filosofia cristiana* (1836-88), son *Gesù Cristo nella letteratura contemporanea* (1903). Sans avoir fait par lui-même de découverte importante en matière historique, il a su traiter les sujets qu'il abordait avec une large information, un sens critique louable et une belle ardeur de conviction probe.

G. BN.

— Au mois de décembre dernier a été publié le premier numéro d'un *Archivio storico della Calabria*, qui paraîtra trimestriellement à Mileto-Catanzaro, sous la direction de MM. Ettore CAPIALBI et Francesco PITITTO.

ERRATUM.

Page 105, ligne 10. Une erreur involontaire a fait attribuer à Mgr Alfred BAUBRILLART, recteur de l'Institut catholique, la partie du livre de M. Bricout, *Où en est l'histoire des religions?* consacrée à la religion romaine. L'auteur de ces pages est M. André BAUBRILLART, professeur au lycée de Versailles, frère de Mgr Baudrillart.

Page 179, ligne 5. au lieu de ch. IV, livr. livre IV.
 — 200, — 13, — Fr. Picault, — Fr. Picavet.
 — 238, — 24-25, — *English Garner* (Prol.), — *English Garner*
(8 vol.).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

- Baghdasarian (S.)*. L'émigration européenne au XIX^e siècle, 160.
- Brehaut (Ernest)*. An encyclopedist of the dark ages. Isidore of Seville, 401.
- Breslau (Harry)*. Handbuch der Urkundenlehre für Deutschland und Italien, 330.
- Bricout (J.)*. Où en est l'histoire des religions? T. I, 105.
- Cam (Helen M.)*. Local government in Francia and England, 332.
- Catalogue de la bibliothèque de l'Institut Nobel norvégien, 402.
- Clarke (G.)*. Sidelights on teutonic history during the migration periods; being studies from Beowulf and other english poems, 400.
- Loria (Achille)*. Les bases économiques de la justice internationale, 160.
- Lowenthal (Esther)*. The Ricardian Socialists, 161.
- Lütlich (Rudolf)*. Ungarnzüge in Europa im 10 Jahrhundert, 401.
- Montartot (P.)* et *Pingaud (L.)*. Le congrès de Rastatt, 1798-99, 141.
- Montemayor (G. de)*. Storia del diritto naturale, 181.
- Müller (Jean)*. L'idée de lutte, de classes et son évolution depuis le manifeste communiste, 161.
- Philippon (Martin)*. Neueste Geschichte des jüdischen Volkes, 153.
- Pingaud (L.)*. Voir *Montartot (P.)*.
- Rodocanachi (E.)*. Études et fantaisies historiques, 160.
- Schubert (Hans von)*. Staat und Kirche in den arianischen Königreichen und im Reiche Chlodwigs, 328.
- Vernes (M.)*. Histoire sociale des religions, t. I, 104.
- Weise (Georg)*. Königtum und Bischofswahl im fränkischen und deutschen Reich, 329.

ANTIQUITÉ.

- Benoît (Fr.)*. L'architecture (antiquité), 109.
- Besnier (M.)*. Récents travaux sur les *Res gestae divi Augusti*, 101.
- Bloch (G.)*. La plèbe romaine, 97.
- Bouché-Leclercq (A.)*. L'intolérance religieuse et la politique, 105.
- Cagnat (R.)*. A travers le monde romain, 95.
- Debray (L.)*. Le fermier et la loi Aquilia, 100.
- Durand (R.)*. L'élection de C. Scribonius Curio au tribunal de la plèbe, 101.
- Gailly de Taurines (Ch.)*. Les légions de Varus, 101.
- Gauchler (P.)*. Les sanctuaires syriens du Janicule, 108.
- Germain de Montauzan (C.)*. Essai sur la science et l'art de l'ingénieur aux premiers siècles de l'Empire romain, 109.
- Graillot (H.)*. Mater deum salutaris; Cybèle protectrice des eaux thermales, 108.
- Guzman (P.)*. L'art décoratif de Rome de la fin de la République au IV^e s., 110.
- Hauteœur (L.)*. C. Fulvius Plautianus et la préfecture du prétoire sous Septime-Sévère, 103.
- Lefèvre (Eugène)*. Du rôle des tribuns de la plèbe en procédure civile, 100.
- Lemerrier (A.-P.)*. Les pensées de Marc-Aurèle, traduction, 100.
- Maurice (J.)*. Numismatique constantinienne, t. II, 104.
- Mayrial (Ed.)*. La Dea Roma à Rome, 107.
- Michaut (G.)*. Sur les tréteaux latins, 98.
- Michon (Ét.)*. Les bas-reliefs historiques romains du musée du Louvre, 111.
- Monod (Jules)*. La cité antique de Pompéi, 111.
- Pachère (F.-G. de)*. Les Campi Marci et le sénatus-consulte Hosidien, 103.
- Paul-Louis*. Le travail dans le monde romain, 108.
- Pichon (R.)*. Hommes et choses de l'ancienne Rome, 95.

- Piganiol (A.)*. Observations sur une loi de l'empereur Claude, 102.
Sonetis (G. de). La légende historique des premiers siècles de Rome, 96.
Thedenat (Henry). Le Forum romain et les forums impériaux, 5^e éd., 95.
Thomas (Emile). Pétrone; l'envers de la Société romaine, 3^e éd., 99.
Toutain (J.). Les cultes païens dans l'Empire romain, 1^{re} partie, t. II, 106.
Willemis (P.). Le droit public romain, 7^e éd., 94.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

- Lundgreen (F.)*. Wilhelm von Tyrus und der Templerorden, 337.
Munke (Bernhard). Die Vita sancti Honorati, 341.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

- Bar (Max)*. Das k. Staatsarchiv zu Danzig, seine Begründung seine Einrichtungen und seine Bestände, 177.
Bernstein (E.). Ferdinand Lassalle, 161.
Blondel (G.). Les embarras de l'Allemagne, 176.
Buchner (Max). Die Entstehung der Erzämter und ihre Beziehung zum Werden des Kurkollegs, 335.
Dahlmann-Wailz. Quellenkunde der deutschen Geschichte, 174.
Denifle (H.). Luther et le luthéranisme, 175.
Forst (Otto). Die Ahnenproben der Mainzer-Domherren, 413.
Grange (lieutenant-colonel). L'aile droite prussienne à Rezonville, 175.
Guenther (K.). Gerhard Rohlfs, Lebensbild eines Afrikaforschers, 176.
Meister (Aloys). Grundriss der Geschichtswissenschaft zur Einführung in das Studium der deutschen Geschichte des Mittelalters und der Neuzeit, 174.
Monumenta Germaniae historica. Epist., t. VI, 333.
Negelein (Julius von). Germanische Mythologie, 174.
Sauzey (lieutenant-colonel). Les Allemands sous les aigles françaises, 175.

HISTOIRE DU CANADA.

- Lescarbat (Marc)*. The history of New France, 179.

HISTOIRE DU DANEMARK.

- Holm (Edvard)*. Danmark-Norges historie. t. VII, 179.

- Møller (Erik)*. L'attaque des Anglais contre le Danemark en 1807, 178.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

- Ginot (E.)*. Dix siècles de pèlerinages à Compostelle, 162.
Hume (Martin). La cour de Philippe IV et la décadence de l'Espagne (1621-1665), 147.
López de Gómara (Francisco). Annals of the emperor Charles V, publ. p. R. B. Merriman, 387.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

- Bryce (James)*. La République américaine, t. III, 179.

HISTOIRE DE FRANCE.

- Adher (G.)*. Département de la Haute-Garonne. Le Comité des subsistances de Toulouse (août 1793-mars 1795), 121.
Allard (Paul). Origines du servage en France, 327.
Anglejean (Jacques d'). Voir *Burke (Edmond)*.
Archives départementales de Seine-et-Oise : répertoire numérique de la série C. Administrations provinciales, 413.
Archives historiques du Poitou, t. XL, 169.
Audoard (Jean). Les anciennes familles de Provence. Généalogie de la maison de Bruny, barons de La Tour d'Aigues, marquis d'Entrecasteaux, 412.
Aulard (F.-A.). Recueil des actes du Comité de Salut public, t. XXI, 123.
Babut (E.-Ch.). Saint Martin de Tours, 338.
Barennes (Jean). Viticulture et vinification en Bordelais au moyen âge, 345.
Barrey (Ph.). Répertoire des archives anciennes et révolutionnaires du Havre, 408.
Baumann (E.). Trois villes saintes : Ars-en-Dombes, Saint-Jacques de Compostelle, le Mont-Saint-Michel, 162.
Bedin (abbé P.). Saint Bertrand, évêque de Comminges, 405.
Berland (Just). Voir *Prinet*.
Bosse (dom). Province ecclésiastique de Bourges, 344.
Bloch (Camille) et Tuetey (A.). Procès-verbaux et rapports du Comité de mendicité de la Constituante (1790-1791), 122.
Bodin (P.). Voir *Clary (A.)*.
Bossuet. Correspondance, 406.

- Brachet** (vicomte de). La Terreur dans l'Ouest. Le Conventionnel J.-B. Le Carpentier, 131.
- Brindeau** (Louis). Les événements de 1870-1871 au Havre, 172.
- Bruchard** (Henry de). Petits mémoires du temps de la Ligue (1896-1901), 164.
- Buffenoir** (Hippolyte). Les portraits de Robespierre, 405.
- Burke** (Edmond). Réflexions sur la Révolution française, trad. p. Jacques d'Anglejan, 126.
- Campagne** (A.). Les forêts pyrénéennes, 172.
- Caron** (Pierre). Paris pendant la Terreur. Rapports des agents secrets du ministre de l'Intérieur, 122.
- Casteras** (Paul de). La Révolution en province. Révolutionnaires et terroristes du département de l'Ariège, 130.
- Chapoy** (Edmond). Table générale de la Revue de la Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain, 413.
- Chesnel** (P.). Le Cotentin et l'Avranchin, 346.
- Chevalier** (chanoine Ulysse). M. le chanoine Ul. Chevalier; son œuvre scientifique, sa bio-bibliographie, 461.
- Chuquet** (Arthur). Quatre généraux de la Révolution : Hoche et Desaix. Kléber et Marceau, 136.
- Clary** (A.) et **Bodin** (P.). Histoire de Lesparre, 396.
- Cochin** (Claude). La chapelle funéraire des Arnauld à Saint-Merri de Paris et le tombeau du marquis de Pomponne par Bartolomeo Rastrelli, 167.
- Cochin** (Denys). Quatre Français : Pasteur. Chevreul. Brunetière. Vandal, 164.
- Colombe** (Dr). Au palais des papes d'Avignon, 167.
- Combet** (Joseph). La Révolution à Nice (1792-1800), 131.
- Croze-Lemercier** (comte P. de). Voir *Maugras* (Gaston).
- Damas** (comte Roger de). Mémoires. 1. 1, éd. par Jacques Rambaud, 151.
- Debidour** (A.). Recueil des actes du Directoire exécutif, t. II, 123.
- Driault** (Edouard). Napoléon et l'Europe. Austerlitz et la fin du Saint-Empire, 143.
- Dubreuil** (Léon). La vente des biens nationaux dans le département des Côtes-du-Nord (1790-1830), 121.
- Dulac** (lieutenant-colonel). Les levées départementales dans l'Allier sous la Révolution, 1791-1796, 136.
- Dunois** (Alphonse). Fouquier-Tinville, accusateur public au tribunal révolutionnaire, 128.
- Dural** (Louis). La poste à Alençon et dans le département de l'Orne avant et après la Révolution, 408.
- Ducernoy** (E.). Une enclave lorraine en Alsace, 170.
- École nationale des Chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1913, 462.
- Esquer** (G.). Les archives algériennes et les sources de l'histoire de la Conquête, 412.
- Fage** (René). Etienne Baluze et le Tartuffe, 404.
- Feder** (Alfred-Leonhard). S. J. Studien zu Hilarius von Poitiers, 400.
- Fliche** (A.). Le règne de Philippe 1^{er}, roi de France (1060-1108), 333.
- Forot** (Victor). Le club jacobin de Tulle, procès-verbaux de toutes les séances, 129.
- Fosseyeur** (Marcel). Catalogue des mss. des archives de l'Assistance publique. Les grands travaux hospitaliers à Paris au XVIII^e s., 411.
- G. F. Liste des victimes du tribunal révolutionnaire à Paris, 128.
- Garrigou-Grandchamp** (P.). Documents divers relatifs à la croisade de saint Louis contre Tunis, 162.
- Gautherot** (Gustave). L'Assemblée constituante. Le philosophisme révolutionnaire en action, 125.
- Gazier** (Georges). Voir *Prinet*.
- Girardin** (comte de). Iconographie de Jean-Jacques Rousseau. Iconographie des œuvres de Jean-Jacques Rousseau, 404.
- Gatz-Bernstein** (H.-A.). La diplomatie de la Gironde. Jacques-Pierre Brissot, 127.
- Gaut** (Paul). Guide du visiteur au Mont-Saint-Michel, 168.
- Grandmaison** (Louis de). Compte de la construction du château royal d'Amboise (1495-1496), 411.
- Grange** (Henri). Sommaire des lettres pontificales concernant le Gard, émanant des papes d'Avignon, 165.
- Grastin** (A.-J.-L.). Essai analytique sur la richesse et l'impôt, 165.
- Gaertlin** (Henri). La Touraine. Le Blésois. Le Vendômois, 168.
- Le château de Chambord, 410.
- Gaillon** (Adolphe) et **Rebillon** (Armand). Département d'Ille-et-Vilaine; documents relatifs à la vente des biens nationaux. Rennes, 119.
- Guyot** (Raymond). Le Directoire et la paix de l'Europe, des traités de Bâle à la deuxième coalition (1795-1799), 138.
- Documents biographiques sur J.-F.

- Reubell, membre du Directoire exécutif (1747-1807), 140.
- Hanser (H.)*. Le traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint, 146.
- Hauterive (Ernest d')*. Journal d'émigration du comte d'Espinchal, 135.
- Headlam (Cecil)*. France, 403.
- Heurterent (Raoul)*. Durand de Troarn et les origines de l'hérésie béreugarienne, 341.
- Histoire (l') par les contemporains, 163.
- Hulot (capitaine)*. La manœuvre de Laon, 1814, 162.
- Kannengieser (Mgr)*. Un Alsacien, Léon Lefebure, membre de l'Institut, fondateur de l'Office central des œuvres de bienfaisance, 411.
- Karcier (N.)*. La densité de la population des différentes sections de Paris pendant la Révolution, 409.
- Labroue (Henri)*. L'esprit public en Dordogne pendant la Révolution, 130.
- Lachouque*. Voir *Manguin*.
- La Gorce (Pierre de)*. Histoire religieuse de la Révolution française, t. II, 133.
- Lambeau (Lucien)*. Vaugirard, 397.
- Lamouzète (E.)*. Le budget de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse au milieu du XVIII^e siècle, 171.
- Laporte (Laurent)*. Voir *Toutain (Pierre)*.
- Lasteyrie (R. de)*. L'architecture religieuse en France à l'époque romane. Ses origines. Son développement, 380.
- et *Yadier (L.)*. Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, 173.
- Laurent (Gustave)*. Département de la Marne. Cahiers de doléances des bailliages de Sézanne et de Châtillon-sur-Marne, 119.
- Laval (Dr Victorin)*. Le général Joseph-François Dours, 137.
- Le Bon (Dr Gustave)*. La Révolution française et la psychologie des révolutions, 123.
- Ledru (Ambroise)*. Les premiers temps de l'église du Mans, légende et histoire, 340.
- Le Maître (Dr M.)*. Le palais des papes d'Avignon, 409.
- Leuâtre (G.)*. Mémoires et souvenirs sur la Révolution et l'Empire. Les noyades de Nantes, 129.
- Lévour (Alfred)*. Comment organiser les études historiques à Bordeaux, 463.
- Lesort (André)*. Voir *Sée (Henri)*.
- Lévine (Louis)*. The labor movement in France, 165.
- Lodge (Eleanor C.)*. The estates of the archbishop and chapter of Saint André of Bordeaux, 344.
- Lorain (Charles)*. Département de la Haute-Marne. Les substances en céréales dans le district de Chaumont, de 1788 à l'an V, t. I, 121.
- Loth (J.)*. Contributions à l'étude des romans de la Table ronde, 400.
- Luchaire (A.)*. Les communes françaises à l'époque des Capétiens directs, 145.
- Luedtke (Hélène)*. Les croyances religieuses au moyen âge en France, d'après les pièces de théâtre, du XIII^e au XIV^e siècle, 343.
- Madelin (Louis)*. La Révolution, 124.
- Manguin et Lachouque* (lieutenants). La bataille de Coulmiers, 163.
- Masson (Paul)*. Marseille et la colonisation française, 171.
- Mathieu (Georges)*. Histoire de Tulle, d'Étienne Baluze, résumée du latin, 168.
- Maugras (Gaston) et Croze-Lemercier* (comte P. de). Delphine de Sabran, marquise de Custine, 134.
- Mantouchet (Paul)*. Le gouvernement révolutionnaire (10 août 1792-4 brumaire an IV), 127.
- Moulin (Paul)*. Département des Bouches-du-Rhône. Documents relatifs à la vente des biens nationaux, t. IV, 120.
- Noailles (Vicomte de)*. Épisodes de la guerre de Trente ans. Le maréchal de Guebriant (1602-1643), 393.
- Nonat (J.)*. Henri IV raconté par lui-même, 403.
- La jeunesse du cardinal du Perron. Un opuscule littéraire inédit, 404.
- Perrichet (Lucien)*. La grande chancellerie de France des origines à 1328, 330.
- Petit (Emilien)*. Droit public et général des colonies françaises, d'après les lois faites pour nos pays, 166.
- Pisani (chanoine P.)*. L'Église de Paris et la Révolution, t. IV, 131.
- Poncelet (R. P. Alfred)*. Lettre inédite du P. Henri Samerius, 392.
- Porée (Charles)*. Département de l'Yonne. Documents relatifs à la vente des biens nationaux, t. I, 120.
- Pottet (Eugène)*. La Sainte-Chapelle de Paris. Histoire, archéologie, 411.
- Pompe (Edmond)*. Le Tribunal révolutionnaire du Var, 131.
- Poussier (Alfred)*. Les bureaux de charité de Rouen pendant la Révolution (1791-an IV), 407.
- Extrait d'un manuscrit de J.-B. Gabriel Le Chandelier. Rouen, 1791-1794, 406.
- Prinet (Max)*. Inventaire sommaire des archives départementales anté-

rieures à 1790 (ville de Besançon), en coll. avec *Berlant (Just)* et *Gazier (Georges)*, 411.

Rambaud (Jacques). Voir *Damas*.

Rebillon (Armand). Voir *Guillon (Adolphe)*.

Redslob (D^r Robert). Die Staatstheorien der französischen Nationalversammlung von 1789. 126.

Registres paroissiaux d'Annezay, Arces, Aytré, 170.

Reuss (Rod.). Histoire d'Alsace, 157.

Rigault (Georges). Le général Abdallah Menou et la dernière phase de l'expédition d'Égypte, 142.

Roland (D^r F.). Un Franc-Comtois éditeur et marchand d'estampes à Rome au XVIII^e siècle : Antoine Lafrery (1512-1577), 170.

Schmidl (Charles). Une conquête douanière : Mulhouse, documents des Archives nationales, 140.

Sée (Henri) et Lesort (André). Département d'Ille-et-Vilaine. Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes pour les États-Généraux, 119.

Sencier (Georges). Le babouvisme après Babeuf, 164.

Sevestre. Essai sur les archives municipales et les archives judiciaires des chefs-lieux de département et de district en Normandie, de 1787 à 1801, 412.

Sicard (abbé Augustin). L'ancien clergé de France. Les évêques avant la Révolution, 132.

— Le clergé de France avant la Révolution, t. I. nouv. éd., 132.

Tardieu (Gustave). Les Alpes de Provence, 168.

Tardif (abbé Louis). Saint Lezin, évêque d'Angers, 166.

Ternaux-Compans. Le général Compans (1769-1845). d'après ses notes de campagne et sa correspondance, de 1812 à 1813, 138.

Thomassin (Y.). Jacques de Molay, dernier grand maître de l'ordre du Temple, 162.

Tiersot (Julien). Jean-Jacques Rousseau, 184.

Toutain (Laurent) et Laporte (Pierre). Le port du Havre, 173.

Tuetey (Alexandre). Voir *Bloch (Camille)*.

Uzureau F., Andegaviana, 168.

Vernay (Eugène). Le « Liber de excommunicatione » du cardinal Bérenger Frérol, 343.

Vernier (J.-J.). Département de l'Aube. Cahiers de doléances du bailliage de Troyes et du bailliage de Bar-sur-Seine pour les États-Généraux, t. III, 119.

Viard (Paul). Histoire de la dime

ecclésiastique dans le royaume de France aux XII^e et XIII^e siècles (1150-1313), 342.

Vidal (Pierre). Les monuments historiques du Roussillon. La citadelle de Perpignan et l'ancien château des rois de Majorque, 409.

Vidier (A.). Annuaire des bibliothèques et des archives, 173.

— Voir *Lasteyrie (R. de)*.

Zévaès (Al.). Histoire des partis socialistes en France, 165.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Adams (G. Burton). The origin of the english Constitution, 347.

Armitage-Smith (Sydney). John of Gaunt's register, 115.

Bollaud (William Craddock). The eyre of Kent, 1313-1314, t. II, 114.

Cains (John). Voir *Roberts (E. J.)*.

Dasent (Arthur Irwin). The Speakers of the House of Commons, 350.

Dowden (John). The bishops of Scotland, 180.

Ellis (Henry John). Index of the charters and rolls in the department of manuscripts. British Museum, 413.

Fortescue (Hon. J. W.). A history of the British army, 350.

Lecarpentier. Voir *Maisonnier*.

Liebermann (F.). Die Gesetze der Angelsachsen, t. II, p. 2, 112.

Maisonnier (L.) et Lecarpentier (G.). L'Irlande et le Home rule, 351.

Martin (Étienne). Histoire financière et économique de l'Angleterre 1066-1902, 351.

Meikle (Henry W.). Scotland and the french Revolution, 141.

Ogle (Arthur). The canon law in mediæval England, 349.

Pierquin (Hubert). Le poème anglo-saxon de Brouwolf, 111.

— Recueil général des chartes anglo-saxonnes, 113.

Poole (Reginald L.). The Exchequer in the twelfth century, 348.

Roberts (E. S.). The works of John Cains, with a memoir of his life by John Wenn, 117.

Selden Society, 114.

Shudwell (Lionel Lancelot). Enactments in Parliament, specially concerning the Universities of Oxford and Cambridge, 118.

Wenn John. Voir *Roberts (E. S.)*.

HISTOIRE D'ITALIE.

Abba (G.-C.). Ricordi e Meditazioni, 355.

Alcuni fatti del risorgimento italiano, 364.

- Ancona (A. d').* L.-C. Farini nel suo carteggio, 358.
- Atti del VI Congresso della Società per la Storia del Risorgimento italiano, 377.
- Aureli (Guido).* Voir *Crispolti*.
- Azzi (G. degli).* Gli archivi della storia d'Italia, 352.
- Banco di Napoli. Tavole grafiche delle principali operazioni compiute dal Banco di Napoli dal 1896 al 1910, 376.
- La Cassa di risparmio del Banco di Napoli. Origine, ordinamento, sviluppo, 1863-1910, 376.
- Servizio di raccolta, tutela, impiego e trasmissione nel regno dei risparmi degli emigrati italiani, 376.
- Barbiera (Raffaello).* I fratelli Bandiera, 355.
- Bareta (M^{re} A.).* Le Società segrete in Toscana nel 1° decennio dopo la Restaurazione, 1814-1824, 369.
- Bernardi (P.).* Il bilancio italiano nel primo cinquantenario della unificazione del regno, 376.
- Bellazzi.* Voir *Bragagnolo*.
- Bragagnolo (G.)* et *Bellazzi (E.).* Camillo Cavour, 357.
- Calabrò (Giuseppe).* La Dottrina religioso-sociale nelle opere di Giuseppe Mazzini, 362.
- Cancravanzi (G.).* Bartolomeo Cavendonì, 367.
- Capponi (G.).* Voir *Tommasco (N.).* Carteggio manzoniano, 359.
- Casanova.* Reale archivio di stato di Napoli, 353.
- Cenni e notizie sulla Cassa nazionale di previdenza per la invalidità e la vecchiaia degli operai, 376.
- Cenni storici e amministrativi sulla Cassa nazionale di assicurazione per gli infortuni degli operai del lavoro, 376.
- Cecchi (Eugenio).* Come si è fatta l'Italia, 363.
- Cinquant'anni di storia italiana, 375.
- Contessa (C.).* Sulle armi inviate dal conte Cavour alla rivoluzione dell'Italia meridionale, 374.
- Crispolti (Crispolti) et Aureli (Guido).* La politica di Leone XIII da Luigi Galimberti a Mariano Rampolla, su documenti inediti, 374.
- Curatolo (Giacomo-Emitio).* Garibaldi, Vittorio-Emanuele, Cavour, nei fasti della patria, 373.
- Exposition internationale de Turin, 1911, Section française, 364.
- Farini (L.-Carlo).* Epistolario, 358.
- Farini (Ferdinando).* Calendario storico del Risorgimento italiano, 364.
- Friedensburg (W.).* Cavour, 356.
- Geniale Lupo.* Voci d'esuli, 369.
- Ghetti (Domenico).* Storia politico-nazionale d'Italia, 364.
- Giovagnoli (Raffaello).* Pellegrino Rossi e la rivoluzione romana su documenti nuovi, 371.
- Guardione (Fr.).* La Sicilia nella rigenerazione politica d'Italia, 353.
- Hamilton-King (marquis).* Letters and recollections of Mazzini, 361.
- Henneguy (Félix).* Histoire de l'Italie jusqu'au centenaire de l'Unité italienne, 363.
- Jaja (Goffredo).* L'Italia. Geografia, economica, 377.
- Larice (Rina).* Giuseppe Mazzini, 361.
- La Rive (William de).* Il conte di Cavour, 356.
- Leti (Giuseppe).* Roma e lo stato pontificio dal 1849 al 1870, 354.
- Lettres d'un gentilhomme piémontais le conte Ch.-Henri Pasero di Cornegliano, 368.
- Luzio (A.).* Giuseppe Mazzini, 361.
- Mazzini (Giuseppe).* Epistolario inedito (1836-1867), 361.
- Mayer (E.-W.).* Machiavellis Geschichtsauffassung und sein Begriff virtù, 386.
- Medici (Rodolfo).* Giuseppe Garibaldi, 359.
- Mignon (Maurice).* Giosuè Carducci, 356.
- Nazari-Micheli (Ida).* Cavour e Garibaldi nel 1860. Cronistoria documentata, 373.
- Padua.* Gli istituti di emissione in Italia e la vigilanza governativa del 1893 al 1910, 376.
- Panella (Antonio).* Gli archivi fiorentini durante il dominio francese (1808-1824), 352.
- Perotta (T.).* Le camere di commercio e industria, 377.
- Regolamento 19 febbraio 1911. Commento, note ed appunti, 377.
- Prauser (Giacomo di).* Napoleone in Friuli, 1797-1807, 368.
- Prato (G.).* Il problema del combustibile nel periodo prerivoluzionario, 180.
- Raulic.* Il conte di Cavour et il passaggio dello stretto nel 1860, 374.
- Ravasi (Sofia).* Leopardi et M^{re} de Staël, 359.
- Regolamento per gli archivi di Stato, 352.
- Rizzi (L.).* Le privilège de l'émission des billets de banque en Italie, 376.
- Rota (Ettore).* L'Austria in Lombardia e la preparazione del movimento democratico cisalpino, 365.
- Russo (Giac. Barone).* L'émigration et ses effets dans le midi de l'Italie, 181.
- Sacchetti-Sassetti (Angelo).* Rieti nel

- risorgimento italiano (1796-1871), 354.
- Salvemini*. Ricerche e documenti sulla giovinezza di Giuseppe Mazzini, 350.
- Sandonnino (Tommaso)*. In memoriam di Enrico Cialdini, 357.
- Santoro*. L'Italia nei suoi progressi economici dal 1860 al 1910, 376.
- Schiavi*. Critica sociale, 377.
- Sforza (Giovanni)*. Il generale Manfredi Fanti in Liguria e lo scioglimento della divisione lombarda, 370.
- Simioni (Attilio)*. Vittorio Emanuele II, 363.
- Sorbelli (Albano)*. Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia, 353.
- Steene (Jean)*. Garibaldi, 359.
- Tommaso (N.) e Capponi (G.)*. Caricamento inedito dal 1833 al 1874, 363.
- Torino, sue istituzioni igieniche, sanitarie, filantropiche e sociali, 377.
- Trevelyan (George-Macaulay)*. Garibaldi and the Making of Italy, 372.
- Ungarelli (Gaspere)*. Il generale Bonaparte in Bologna, 367.
- Vigo (Pietro)*. Annali d'Italia. Storia degli ultimi trent' anni del secolo XIX, 1887 a 1890, 375.
- Weill (commandant H.)*. Antonio Maghella, 368.

HISTOIRE DE LA MUSIQUE.

- Emmanuel (M.)*. Histoire de la langue musicale, 183.
- Keller (Otto)*. Illustrierte Geschichte der Musik, 183.
- Wagner (Richard)*. Ma vie, 184.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

- Cruyplants (Eugène)*. La Belgique sous la domination française. Dumouriez dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens, 137.

- Verriest (Leo)*. Les travaux relatifs à l'histoire des institutions politiques, administratives et judiciaires belges, 177.

HISTOIRE DE RUSSIE.

- Cohen (Gaston)*. Histoire des relations de la Russie avec la Chine sous Pierre le Grand (1685-1730), 150.
- Guerre russo-japonaise. Bataille de Wafangkeou et opérations jusqu'à la bataille de Tachitchao, 402.
- Marchand (René)*. Les grands problèmes de la politique intérieure russe, 182.
- Waliszewski (K.)*. Le fils de la grande Catherine. Paul I^{er}, empereur de Russie, sa vie, son règne et sa mort (1754-1801), 112.

HISTOIRE DE SUISSE.

- Van Muyden (B.)*. Pages d'histoire lausannoise, 182.

HISTOIRE D'EXTRÊME-ORIENT.

- Blackhouse (E.)*. Voir *Bland (J.-O.)*, *Bland (J.-O.)* et *Blackhouse (E.)*.
- Tseu-Ili, impératrice douairière (la Chine de 1835 à 1909), 154.
- Rothgen (K.)*. Die Japaner in der Weltwirtschaft, 395.
- Saito (Hisho)*. Geschichte Japans, 395.

HISTOIRE D'ORIENT.

- Altunian (Georg)*. Die Mongolen und ihre Eroberungen in kaukasischen und kleinasiatischen Ländern im XIII. Jahrhundert, 402.
- Donaldson - Jenkins (H.)*. Ibrahim Pasha, grand vizir of Suleiman the Magnificent, 181.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.	
	Pages
CONSTANT (G.). Le commencement de la restauration catholique en Angleterre par Marie Tudor, 1553	4
RENAUDET (A.). Érasme; sa vie et son œuvre jusqu'en 1517 (<i>suite et fin</i>)	241
ROTT (Ed.). Richelieu et l'annexion projetée de Genève (<i>1^{er} article</i>)	275
ROUX (Fr.-Ch.). La France et l'entente russo-prussienne après la guerre de Crimée	28
MÉLANGES ET DOCUMENTS.	
DREUX (André). Les sources inédites de l'histoire du Maroc de 1530 à 1845	301
LEVILLAIN (L.). La succession d'Austrasie au vi ^e siècle	62
SCHVEITZER (Marcel-N.). La Courlande en 1812 et l'armistice de Taurogen	314
CORRESPONDANCE.	
A propos de la deuxième édition des « Communes françaises » de M. Achille Luchaire. Lettre de Louis HALPHEN	379
BULLETIN HISTORIQUE.	
Antiquités romaines , par L. TOUTAIN	94
Histoire d'Angleterre , par Ch. BÉMONT (<i>1^{re} et 2^e parties</i>).	112, 347
Histoire de France (époque franque et des Capétiens directs), par Louis HALPHEN	327
— (Révolution), par Rod. REUSS	118
Histoire d'Italie (depuis 1789), par G. BOURGIN	352
COMPTES-RENDUS CRITIQUES.	
BLAND (J.-O.) et BLACKHOUSE (É). Tseu-Hi, impératrice douairière (E. Labroue)	154
CABEN (G.). Histoire des relations de la Russie avec la Chine, 1685-1730. Le livre de comptes de la caravane russe à Pékin en 1727-1728 (H. Hauser)	150
CLARY (A.) et BODIN (P.). Histoire de Lesparre (Ch. Bémont).	396
DAMAS (comte Roger DE). Mémoires. T. I : 1787-1806 (G. Bourgin)	151
HAUSER (H.). Le traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint (Ch. Bémont)	146
HUME (M.). La cour de Philippe IV et la décadence de l'Espagne, 1621-1665 (Alf. Morel-Fatio)	147
LAMBEAU (L.). Vaugirard (C. Piton)	397

LASTEYRIE (R. DE). L'architecture religieuse en France à l'époque romane (Robert Michel)	380
LÓPEZ DE GÓMARA (Fr.). Annals of the emperor Charles V, éd. R. B. MERRIMAN (Alf. Morel-Fatio)	387
LUCHAIRE (Achille). Les communes françaises à l'époque des Capétiens directs, nouv. éd. par Louis HALPHEN (F. Lot)	145
MAYER (E.-W.). Machiavellis Geschichtsauffassung und sein Begriff virtù (E. Jordan)	386
NOAILLES (vicomte DE). Le maréchal de Guébriant, 1602-1643 (Chr. Pfister)	393
PHILIPPSON (Martin). Neueste Geschichte des Jüdischen Volkes, t. II et III (Th. Reinach)	153
PONCELET (R. P. Alfred). Lettre inédite du P. Samerius (H. Hauser)	392
RATHGEN (K.). Die Japaner in Weltwirtschaft (H. Labroue)	395
REUSS (Rod.). Histoire d'Alsace (Chr. Pfister)	157
SAITO (H.). Geschichte Japans (H. Labroue)	395

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale (Ch. BÉMONT, G. BOURGIN, Alf. DREYFUS, L. HALPHEN, H. HAUSER, Chr. PFISTER)	160, 400
Histoire d'Allemagne (Ch. BÉMONT, P. DARMSTÄDTER, Alf. DREYFUS, H. HAUSER, F. LOT, Chr. PFISTER)	174, 413
Histoire d'Alsace (Chr. PFISTER)	414
Histoire de Belgique (Ch. BÉMONT)	177
Histoire du Canada (Ch. BÉMONT)	179
Histoire de Danemark (J. STEENSTRUP)	178
Histoire d'Espagne (MARTIN-CHABOT)	414
Histoire des États-Unis (H. HAUSER)	179
Histoire de France (Ch. BÉMONT, G. BOURGIN, Alf. DREYFUS, L. HALPHEN, H. HAUSER, Roger LÉVY, Robert MICHEL, G. PARISSET, Chr. PFISTER, C. PITON, R. REUSS, Ch. SCHMIDT)	162, 403
Histoire de Grande-Bretagne (Ch. BÉMONT)	180, 413
Histoire d'Italie (G. BOURGIN)	180
Histoire d'Orient (H. HAUSER)	181
Histoire de Russie (J. LUBIMENKO)	182, 415
Histoire de Suisse (P. MATTER)	182, 416
Histoire de la Musique (L. HALPHEN)	183

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

ALLEMAGNE.

1. Abhandlungen d. k. Preussischen Akademie	435
2. Abhandlungen d. k. Sächsischen Akademie	435
3. Annalen d. Vereins f. Nassau. Altertumskunde	435
4. Archiv d. histor. Vereins f. Unterfranken	435
5. Archiv f. des Geschichte d. Sozialismus	207
6. Archiv f. katholisches Kirchenrecht	436
7. Archiv f. Kulturgeschichte	436
8. Archiv f. Religionswissenschaft	436

	Pages
9. Beiträge zur Bayrischen Kirchengeschichte	437
10. Beiträge zur Geschichte d. Niederrheins	437
11. Deutsche Rundschau	208
12. Forschungen zur Brandenburg. Geschichte	437
13. Freiburger Diözesanarchiv	438
14. Göttingische gelehrte Anzeigen	208, 438
15. Hansische Geschichtsblätter	439
16. Historisches Jahrbuch.	209, 439
17. Historische Zeitschrift.	209, 439
18. Jahrbuch d. Vereins f. Meklenburg. Geschichte	440
19. Jahrbücher d. Vereins f. Mecklenburg. Geschichte	440
20. Klio	210
21. Mittheilungen d. Vereinigung f. Gotha. Geschichte	440
22. Neues Archiv d. Gesells. f. ältere deutsche Geschichtsk.	211
23. Neues Archiv f. Sächsische Geschichte.	440
24. Sitzungsberichte d. k. Bayerischen Akademie	440
25. Sitzungsberichte d. k. Preussischen Akademie	441
26. Staats- und sozialwissenschaftliche Forschungen	442
27. Zeitschrift f. katholische Theologie	212
28. Zeitschrift f. Kirchengeschichte	442
ALSACE.	
1. Revue d'Alsace	206
AUTRICHE.	
1. Mittheilungen d. Instituts f. österreich. Geschichtsforsch.	213, 442
2. Mittheilungen d. Vereins f. Geschichte d. Deutschen in Böhmen	443
3. Wiener Studien	443
4. Zeitschrift f. Brüdergeschichte	214
BELGIQUE.	
1. Analecta Bollandiana	444
2. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique	445
3. Annales de la Soc. d'émulation de Bruges	445
4. Archives belges	446
5. Bulletin de l'Académie (Classe des lettres).	446
6. Bulletin de la Commission royale d'histoire	447
7. Musée belge (de)	447
8. Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain.	447
9. Revue de l'Instruction publique	448
DANEMARK.	
1. Aarbøger f. nordik Oldkyndighed.	216
2. Historisk Tidsskrift.	215
3. Oversigt over Videnskabernes Selskabs Forhandlingar.	215
4. Videnskabernes Selskabs Skrifter.	215
ÉTATS-UNIS.	
1. American historical Review (the)	216, 448
2. Nation (the)	217
FRANCE.	
1. Académie des inscriptions et belles-lettres (c.-rendus)	202, 430

2. Académie des sciences morales et politiques (séances et travaux)	430
3. Anjou historique (l')	202
4. Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin	203
5. Annales de Bretagne	430
6. Annales de géographie	425
7. Annales du Midi	430
8. Annales révolutionnaires	186, 417
9. Bibliographe moderne (le)	194
10. Bibliothèque de l'École des chartes	417
11. Bulletin de la Soc. de l'histoire de Paris	431
12. Bulletin de la Soc. du Protestantisme français	195
13. Bulletin hispanique	194
14. Bulletin trimestriel de la Soc. archéol. de Touraine	203
15. Comité des travaux historiques	186
16. Correspondant (le)	197, 426
17. Feuilles d'histoire	187, 418
18. Grande Revue (la)	427
19. Journal des Savants	190, 423
20. Mélanges d'archéologie et d'histoire	419
21. Mémoires de l'Académie de Vaucluse	204
22. Mémoires de la Soc. d'émulation de Montbéliard	204
23. Moyen âge (le)	191
24. Nouvelle revue historique de droit	196, 425
25. Polybiblion	193
26. Province du Maine (la)	204, 431
27. Recueil de la Commission des arts de la Charente-Inférieure	431
28. Révolution française (la)	187, 420
29. Revue africaine	205
30. Revue archéologique	194, 431
31. Revue bourguignonne	431
32. Revue critique d'histoire et de littérature	192, 423
33. Revue de Bourgogne	432
34. Revue de Bretagne	432
35. Revue de Gascogne	432
36. Revue de l'Agenais	432
37. Revue de l'Anjou	433
38. Revue de l'histoire des religions	195
39. Revue de Paris	200, 427
40. Revue de Saintonge et d'Aunis	433
41. Revue des Deux Mondes	201, 428
42. Revue des études anciennes	188
43. Revue des études historiques	420
44. Revue des études napoléoniennes	188, 420
45. Revue des questions historiques	189, 421
46. Revue des sciences politiques	426
47. Revue d'histoire de Lyon	205, 433
48. Revue d'histoire diplomatique	190
49. Revue d'histoire moderne et contemporaine	422
50. Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée	422
51. Revue du Midi	206, 434

	Pages
52. Revue du Nord	434
53. Revue générale du droit	425
54. Revue historique de Bordeaux	206
55. Revue historique de la Révolution française	422
56. Revue historique et archéologique du Maine	434
57. Revue Mabillon	196
58. Revue politique et littéraire (Revue bleue)	197, 428
59. Travaux de l'Académie nationale de Reims	435

GRANDE-BRETAGNE.

1. Athenæum (the)	218, 449
2. English historical Review (the)	219, 450
3. Nineteenth century (the)	220, 452
4. Scottish historical Review (the)	452
5. Transactions of the r. historical Society	453

ITALIE.

1. Archivio della r. Società romana di storia patria	221, 453
2. Archivio storico italiano	222
3. Archivio storico lombardo	224, 454
4. Archivio storico per la Sicilia orientale	226
5. Archivio storico per le provincie napoletane	224
6. Archivio storico siciliano	225
7. Atti e Memorie della r. deput. per le prov. di Romagna	454
8. Bullettino dell' Istituto storico italiano	227
9. Nuovo archivio veneto	227, 454
10. Rendiconti della r. Accademia dei Lincei	455
11. Risorgimento italiano (il)	228
12. Rivista storica benedettina	229
13. Rivista storica italiana	455

POLOGNE.

1. Bull. international de l'Acad. des sciences de Cracovie	456
--	-----

SUISSE.

1. Bibliothèque universelle et Revue suisse	456
2. Jahrbuch für schweizerische Geschichte	457

CHRONIQUE.

<i>Autriche</i>	236
<i>Belgique</i>	463
<i>Danemark</i>	236
<i>France</i>	230, 458
<i>Grande-Bretagne</i>	237, 463
<i>Italie</i>	239, 464
<i>Pays-Bas</i>	240
ERRATUM	240, 464
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE	465

Le gérant : R. LISBONNE.



D
1
R6
t.112

Revue historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

